



André Marie Kettlie • Bakti Andi Faisal • Cabedoche Bertrand • Caffarel Serra Carmen  
 • ElHajji Mohammed • Frau-Meigs Divina • Giracca Anabella • Guerrero Manuel  
 Alejandro • Lemrini El Ouhabi Amina • Luengas Restrepo Mónica • Mathien Michel  
 • Modoux Alain • Montero Sánchez María Dolores • Moritz Margareth • Naji Jamal  
 Eddine • OTI Didier • Perusko Zrinjka • Protzel Javier • Quéau Philippe • Rico de Sotelo  
 Carmen • Saha Mustapha • Shou Cheng Wang • Skalli Faouzi • Théorêt Yves • Vallerand  
 Charles.

REFLEXIONS SUR  
 LES DIVERSITES MONDIALES



الهيئة العليا  
 للاتصال السمعي البصري  
 .XOJ.EH.F I ESJUE .OBERG  
 Haute Autorité de la  
 Communication Audiovisuelle



2013



REFLEXIONS SUR  
 LES DIVERSITES MONDIALES







- ISBN UNESCO : 92-990015-5-3
- Impression : Les Editions Maghrébines  
Aïn Sebaâ - Casablanca
- Edition : 2013
- Publication hors série des «Cahiers de la HACA».
- Sites : [www.haca.ma](http://www.haca.ma)  
[www.orbicom.ca](http://www.orbicom.ca)



<b>15/Owners, Employment and Programming in US Media Same, Same, Same Ditto</b>	Margareth Moritz .....	181
<b>16/Diversidad y heterogeneidad, Tensiones entre dos conceptos a la luz del marketing cultural en el Perú</b>	Javier Protzel .....	197
<b>17/Cultural Diversity in Croatia: Focus on Media Diversity</b>	Zrinjka Perusko .....	211
<b>18/La diversité culturelle : l'exemple de la Suisse</b>	Alain Modoux .....	225
<b>• Chapitre III: La diversité culturelle et sa mise en œuvre</b>		<b>233</b>
<b>19/Diversité culturelle et pluralisme des médias</b>	Philippe Quéau .....	235
<b>20/Quelle régulation, pour quelle diversité ?</b>	Bertrand Cabedoche .....	245
<b>21/Quelle diversité culturelle promouvoir dans nos médias audiovisuels au Maroc?</b>	Jamal Eddine Naji .....	257
<b>22/Médias publics et diversité culturelle : Lecture psychosociologique de la représentation des minorités ethnoculturelles à Radio-Canada</b>	Didier OTI .....	267
<b>23/The reform of RTVE: Independence, plurality and new regulation (2004-2012)</b>	Carmen Caffarel Serra .....	287
<b>24/Les machines à diversifier le monde : ville, migrations transnationales et TIC</b>	Mohammed ElHajji .....	297
<b>25/L'expression de la diversité des cultures .Un enjeu pour la compréhension et la paix dans le monde</b>	Michel Mathien .....	311
<b>26/L'impact du numérique sur les contenus de la culture : quelques éléments de gouvernance pour la diversité 2.0</b>	Divina Frau-Meigs .....	327
<b>• Annexes</b>		<b>349</b>
<b>- Plate forme</b>		<b>351</b>
<b>- Communiqué</b>		<b>354</b>
<b>- Préambule de la constitution du Royaume du Maroc</b>		<b>357</b>
<b>- Fiche HACA</b>		<b>360</b>
<b>- Fiche ORBICOM</b>		<b>361</b>
<b>- A propos de l'UNESCO</b>		<b>362</b>

# Préface

En amorce, des hommes et des femmes donnant à voir à leurs hôtes de la Haca, à Skhirate, combien leur réseautage, au sein d'Orbicom (Réseau international des chaires UNESCO en communication), concrétise leur vision partagée et productive à l'enseignement de la réflexion théorique, de la recherche scientifique, de l'enseignement académique comme de la recherche action et de la gouvernance dans la vaste sphère mondiale des communications et des médias, de leurs modèles, expériences, pratiques et usages...

Au premier plan de la scène dressée par la HACA (Présidence, CSCA, DGCA et personnels), éclairée par l'UNESCO (le DGA à la communication et à l'information, Dr. Janis Karklins), et soutenue par le réseau Orbicom (orchestré par son Président Pr. Bertrand Cabedoche et par son Secrétaire Général Pr. Yves Théorêt), la complexe thématique de la diversité, universelle et universaliste, a été, pendant trois jours (24/26 Mai 2013), sous les feux croisés projetés depuis divers continents et horizons culturels, en multiples formats et plusieurs langues. Une diversité de propos et de postures sur la diversité... Il ne pouvait en être autrement !

Cette rencontre, d'une si haute facture, ne dérogeant point à la convivialité nourricière d'échanges profonds entre gens convaincus par leur credo, a atteint largement son objectif, entendu dès le départ entre ses deux initiateurs, la HACA et Orbicom : « L'objectif de ces journées est de permettre (...) de fixer des repères et d'approcher des modèles, tant au niveau des expertises et recommandations au plan international, notamment de l'UNESCO, organisation initiatrice de la convention de 2005, qu'au niveau d'expériences pratiques propres à certains contextes régionaux ou nationaux ».

Ces journées internationales ont bénéficié d'une trentaine de contributions et exposés qui sont ici consignés (une vingtaine d'auteurs ont fait le déplacement à Rabat, alors qu'une dizaine a acheminé des rapports compensant ainsi leurs divers empêchements d'être présents). Ce spectre a embrassé magistralement et généreusement toutes les interpellations au plan théorique, au plan de la gestion et de la gouvernance de la diversité dans les médias audiovisuels et leurs contenus, sous des éclairages de contextes nationaux et régionaux, au plan des référentiels et normes admis ou recommandés à l'échelle internationale, soit dans l'aire de la société civile mondiale concernée par les Droits de l'Homme et/ou les médias, soit dans l'espace des organisations intergouvernementales, comme l'UNESCO, chef de file à cet égard depuis la Déclaration de 2002 et la Convention de 2005.

Ces multiples éclairages ont également balayé, par de pertinents éclairages et francs débats, à valeur interculturelle ajoutée, les différents registres de questionnements, de constats et d'enjeux que le concept de diversité ouvre à la réflexion, de par le monde, un monde hébergeant (et hébergé par) la médiasphère mondiale transfrontalière : diversité linguistique,

diversité culturelle, diversité sociale, diversité de genre, diversité de cultes et de croyances, diversité des environnements et des espèces, diversité de l'être humain... Vaste ambition de fécondation interculturelle d'une valeur humaine, la diversité, potentiellement porteuse de tournant civilisationnel majeur, tant elle est, plus que jamais, au cœur du triptyque vital que l'humanité confronte depuis ses origines : la paix (pour la survie de l'espèce, d'abord), la cohabitation sur cette planète (pour le « vivre ensemble ») et le bien-être (individuel et collectif).

Une telle ambition, animant les réflexes de l'intellect d'une trentaine de chercheurs et d'experts, ne pouvait que les amener à faire déboucher leur moment de rencontre et d'échanges, sur un agenda de suivi, de poursuite de la réflexion entamée à Skhirate... Ce qui fût effectivement à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale des membres d'Orbicom, juste après l'extinction des feux sur la scène de ces « Journées Internationales de la Haca sur la diversité ». Cette publication est la première concrétisation de cette volonté de développer d'avantage cette belle entreprise menée à plusieurs mains et voix.

*Pr. Jamal Eddine NAJI*

*Pr. Yves Théorêt*

# Preface

Initially, men and women of Haca, at SKHIRATE, have given to their guests the opportunity to see how their Networking within Orbicom( International Network of UNESCO Chairs in Communication ) materializes their shared and productive vision in terms of theoretical reflection, scientific research, academic teaching, research/ action and governance in the broader global sphere of communications and media as well as their models, experiences, practices and usage.

The issue of cultural diversity was foregrounded by the HACA (Presidency, CSCA, and all personal of DGCA ), highlighted by UNESCO ( the DGA of the communication and information, Dr. Janis Karklins ), and endorsed by the network Orbicom ( led by its President Pr. Bertrand Cabedoche and its Secretary General Professor Yves Theoret ). Such a complex issue of diversity, both universal and universalist, was at the center of a debate held for three days (24<sup>th</sup> / 26<sup>th</sup> May 2013). It projected various perspectives from different continents and cultural backgrounds, in multiple formats and languages. A variety of speeches, remarks and positions on diversity Indeed. ... It could not have been otherwise!

Such a high level conference, with an uncompromising conviviality was the stage of insightful exchanges between people firm in their beliefs, has met in greater measure the goal set initially by both the HACA and Orbicom : «The purpose of these days is to set benchmarks and to reach models, both in terms of expertise and recommendations at the international level, including UNESCO, which prompted the Convention of 2005 relating to practical experiences in specific regional or national contexts.

This international conference featured thirty contributions and presentations which are now recorded here (twenty authors have made the trip to Rabat, when a dozen have forwarded their contributions on account of unavailability). This spectrum has brilliantly and generously embraced all the interpellations at the level of theory, in terms of the management and governance of diversity in the broadcast media content in national and regional contexts as well as in terms of standards and norms accepted or recommended internationally, either in the area of global civil society concerned with Human Rights and / or the media or in the space of intergovernmental organizations, such as UNESCO, leader of this area since the Declaration of 2002 and the Convention of 2005.

These various presentations, informed by relevant insights and frank debates with intercultural added value, have brought to the fore different registers of questions, issues that the concept of diversity opens the reflection to all over the world, a world hosting ( and hosted by ) the cross-border global media world : linguistic, cultural, social diversity, gender diversity, diversity of religions and beliefs, diversity of environments and species, diversity of the human being .

Considered a huge ambition of intercultural fertilization of human value, diversity is potentially the carrier of major civilizational turnaround because it is more than ever at the heart of vital triptych that has confronted humanity since its origins: peace (for the survival of the species, first), the coexistence on this planet (for «living together» ) and well-being (individual and collective). Such an ambition, animating the reflexes of the intellect of thirty researchers and experts, could only prompt to schedule their next meeting and exchange on an agenda of monitoring, and further reflection started in Skhirate ... It actually was an occasion of holding of the General Meeting of the members Orbicom just after the lights on the stage of the « International Days of HACA on diversity.

This publication is the first realization and concretization of this will of developing further this great initiative conducted by several hands and voices.

*Pr. Jamal Eddine NAJI*

*Pr. Yves Théorêt*

## Prefacio

Inicialmente, los hombres y mujeres de Haca, en SKHIRATE, han dado a sus huéspedes la oportunidad de ver cómo sus redes dentro Orbicom (Red Internacional de Cátedras UNESCO en Comunicación) materializa su visión compartida y productiva en términos de reflexión teórica, la investigación científica, la enseñanza académica, la investigación / acción y la gobernabilidad en el ámbito mundial más amplio de las comunicaciones y los medios de comunicación, así como sus modelos, experiencias, prácticas y el uso.

En la vanguardia de la escena creada por la HACA (Presidencia, ACAC, y DGAC personal), iluminado por la UNESCO ( la DGA y la comunicación al información, Dr. Janis Karklins ), y apoyado por el Orbicom red ( orquestado por su Presidente Prof. Bertrand Cabedoche y su Secretario General Prof. Yves Theoret), el complejo tema de la diversidad, universal y universalista, fue durante tres día (24/ 26 de mayo 2013 ), en el fuego cruzado se proyecta diversas perspectivas de diferentes continentes y culturas, en varios formatos e idiomas. Una variedad de discursos, comentarios y posiciones sobre la diversidad de hecho. ... No podía ser de otra manera!

Este encuentro de alta cuenta tal, que no se establecen excepciones apuntan a la calidez nutritivo de los intercambios profundos entre personas convencidas por su credo, ha alcanzado su objetivo ampliamente, entendido desde el principio entre los dos iniciadores, la HACA y Orbicom : « El objetivo de estas jornadas es establecer puntos de referencia y modelos de aproximación, tanto en términos de experiencia y recomendaciones a nivel internacional, entre ellos la UNESCO, que impulsa la Convención de 2005 sobre las experiencias prácticas en contextos regionales o nacionales.

Esta conferencia internacional contó con treinta contribuciones y presentaciones que ahora se registran aquí (veinte autores han hecho el viaje a Rabat, cuando una docena enviado sus contribuciones compensatorias de su ausencia). Este espectro ha abrazado con brillantez y generosidad todas las interpelaciones en el plano de la teoría, en cuanto a la gestión y la gobernanza de la diversidad en el contenido de los medios de difusión bajo las luces de los contextos nacionales y regionales, así como en términos de las reglas y normas aceptadas o recomendación internacional, o en el ámbito de la sociedad civil global ocupa de los derechos humanos y / o medios de comunicación o en el espacio de las organizaciones intergubernamentales, como la UNESCO, el líder de esta área desde la Declaración de 2002 y la Convención de 2005.

Estas luces múltiples también barridos por los puntos de vista relevantes y franco debate, el valor añadido intercultural, los diferentes registros de las preguntas, cuestiones y conclusiones del concepto de diversidad se abre la reflexión a todo el mundo, un alojamiento ( y auspiciada por) la transfronteriza mundo mediático mundial: la diversidad lingüística, cul-

tural, social, la diversidad de género, la diversidad de religiones y creencias, la diversidad de ambientes y especies de la diversidad del ser humano ... enorme fertilización ambición intercultural un valor humano, la diversidad, lo que podría convertir las principales aerolíneas de civilización, ya que es más que nunca en el centro del tríptico fundamental al que se enfrenta la humanidad desde sus orígenes: la paz ( para la supervivencia de la especie, de primero ), la coexistencia en este planeta (para «vivir juntos») y el bienestar (individual y colectiva) .

Tal ambición, la animación de los reflejos de la inteligencia de una treintena de investigadores y expertos, que podrían llevar a que hagan su tiempo para reunirse e intercambiar sobre un programa de vigilancia, una mayor reflexión comenzó a SKHIRATE... en realidad fue un motivo de la celebración de la Junta general de socios Orbicom justo después de las luces en el escenario de las « Jornadas Internacionales de HACA en la diversidad.

Esta publicación es la primera realización y concretización de esta voluntad de desarrollar aún más esta gran iniciativa llevada a cabo por varias manos y voces.

*Pr. Jamal Eddine NAJI*

*Pr. Yves Théorêt*

# *Chapitre I*

## *Le concept de la diversité culturelle*

## *Amina Lemrini ELOUAHABI*

**Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle**



Titulaire d'un Doctorat d'Etat en Sciences de l'Education. Inspectrice pédagogique de l'enseignement, elle a notamment contribué à la réforme des curricula et à l'élaboration des manuels scolaires dans le domaine des disciplines sociales en particulier, tout en assurant parallèlement ses missions relatives à la formation et au renforcement des capacités des enseignant(e)s.

Madame Lemrini a participé et a fait partie de plusieurs instances et institutions nationales dont la Commission Consultative pour la Régionalisation (CCR 2010), le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH 2002-2010), le Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE 2005-2009) et la Commission Spéciale de l'Education et la Formation (COSEF 1999).

Très active dans le domaine associatif, Mme Lemrini est notamment co-fondatrice et ancienne présidente de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM), cofon-

datrice et ancienne membre du Conseil National de l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH), ancienne membre du bureau du Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles Rurales (CSSFR).

Elle a ainsi pu directement contribuer à un grand nombre de missions et d'activités sur le plan national, régional et international au sein d'institutions gouvernementales multipartites comme le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, et d'ONGs tel que le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), Women's Learning and Partnership for Rights, Development and Peace (WLP) ou encore le Collectif 95 Maghreb-Egalité.

Elle est auteur et co-auteur de plusieurs études, rapports et supports pédagogiques dans des domaines aussi variés que les droits de la Femme, les droits de l'Enfant, la citoyenneté ou l'éducation aux droits de l'Homme.

# Il n'y a pas d'unité sans diversité

## *Communication audiovisuelle, cohésion sociale et multiplicité des expressions culturelles*

«Les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune,  
en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle»

*Edgar Morin, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*

Amina Lemrini Elouahabi

Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

### Résumé

L'auteur identifie le concept de diversité culturelle telle que définie dans la Convention de l'Unesco de 2005 comme une constante dans le débat social pour une conciliation entre diversité culturelle et universalité des droits, en tant que source du développement favorisant le sentiment d'appartenance collective et comme un atout, de par sa mise en équation avec l'identité /unité. Sa défense est un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. L'auteur souligne le rôle primordial des médias dans l'information, la formation, l'éducation et la sensibilisation des publics ainsi que la volonté affirmée par le législateur et le régulateur au Maroc, d'offrir des services audiovisuels pluralistes et diversifiés. En se basant sur un référentiel national et international, la « HACA » a retenu la diversité comme axe parmi les axes prioritaires de son Plan stratégique 2013- 2017 avec l'ambition que les citoyens puissent accéder à des programmes qui tout en renforçant le lien social, valorisent la diversité.

### Abstract

*The author identifies the concept of cultural diversity as defined in the UNESCO Convention of 2005 as a constant in the social debate for reconciling cultural diversity and universality of human rights , as a source of development fostering the collective sense of belonging and an asset by its equated with*

**D**u latin *diversus* ou *diversitas*, le concept de diversité renvoie, selon une doctrine très répandue en sciences humaines, à la totalité des communautés culturelles existantes, entendues dans le sens de regroupements possédant une identité et une personnalité propres, selon les éléments particuliers qui les définissent (langue, religion, ethnie, etc.)<sup>1</sup>.

En effet, sans se perdre dans les méandres des différentes acceptions de la notion, qui peuvent varier substantiellement selon les champs d'application, de l'écologique<sup>2</sup> à certaines branches particulières de la sociologie<sup>3</sup>, cette définition élargie de la diversité appliquée à la culture permet d'englober, sans les noyer, certaines visions plus restreintes se focalisant sur des aspects économiques, ethnolinguistiques ou simplement artistiques.

1 - H. Béra et Y. Lamy, *Sociologie de la culture*, Coll. Cursus, Armand Colin, Paris, 2003.

2 - P. Blandin, *Biodiversité : l'avenir du vivant*, Albin Michel, Paris, 2010.

3 - P. Coulangeon, *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, Paris, 2006.

*identity / unit. Its defense is an ethical imperative, inseparable from respect of dignity of human being. The author emphasizes on the crucial role of media in information, training, education and raising public awareness as well as on the will expressed by both the legislature and the regulator in Morocco to offer a pluralistic and diversified audiovisual contents. Based on a national and international reference, the « HACA » retained diversity as an axis among the priorities of its strategic plan of 2013 - 2017 with the aim that citizens will have access to programs that while strengthening the social links value diversity.*

### Resumen

El autor identifica el concepto de diversidad cultural como se define en la Convención de la UNESCO de 2005 como una constante en el debate social para conciliar la diversidad cultural y la universalidad de los derechos humanos, como fuente de desarrollo que fomenta el sentido de identidad / unidad. Su defensa es un imperativo ético, inseparable del respeto de la dignidad de la persona humana. El autor hace hincapié en el papel fundamental de los medios de comunicación en la información, la formación, la educación, la sensibilización del público y la voluntad expresada por la ley y el regulador de Marruecos, que ofrece servicios audiovisuales pluralistas y diversos. Basado en un referente nacional e internacional, la HACA eligió la diversidad como eje de las prioridades de su Plan estratégico 2013 - 2017, con el objetivo de que los ciudadanos tengan acceso a los programas que mientras que fortalecen el valor del lazo social, valorizan la diversidad.

De par son ambition universaliste, l'Unesco défend aussi cette approche en affirmant, depuis la Déclaration de Mexico en 1982 et la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm 1998), que la culture doit être considérée comme « *...l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social... les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* » .

Ainsi, selon l'organe spécialisé de l'ONU, la diversité entretiendrait avec la culture une relation fondatrice si dialectique, que l'équation entre identité de l'humanité et diversité culturelle obligerait à reconnaître la présence de l'unité au sein même du concept de diversité, faute de laquelle cette dernière ne serait que multiplicité : Il n'y a donc de diversité que sur fond d'unité.

A ce propos, je trouve le témoignage d'Amin Maalouf dans ce qu'il présente comme son « examen d'identité »<sup>4</sup> d'une grande profondeur humaine. « *Je viens d'une famille originaire du sud arabe, implantée dans la montagne libanaise depuis des siècles, et qui s'est répandue depuis, par migrations successives, dans divers coins du globe, de l'Egypte au Brésil et de Cuba à l'Australie. Elle s'enorgueillit d'avoir toujours été à la fois arabe et chrétienne... Bien des choses me séparent de chaque chrétien, comme de chaque Arabe et de chaque musulman, mais il y a aussi avec chacun d'eux une parenté indéniable, dans un cas religieuse et intellectuelle, dans l'autre linguistique et culturelle* » .

Néanmoins, consciente de la complexité de cette dialectique diversité/unité et des enjeux

---

4 - Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Editions Grasset, Paris, 1998.

anthropologiques qu'elle véhicule, l'Unesco considère aussi comme impérieuse la promotion de la pluralité des cultures au sens le plus large du terme, qui implique d'abord et avant tout la préservation de la diversité des expressions à travers lesquelles s'exprime la vitalité des communautés culturelles.

Du point de vue de la communication audiovisuelle et de sa régulation, cette approche s'avère d'une grande justesse ; comme l'affirmait Renaud Donnedieu de Vabres, « *L'enjeu de la diversité culturelle, c'est l'enjeu de l'indépendance d'expression : celle des artistes et des créateurs, mais aussi celle des peuples et des sociétés* »<sup>5</sup>.

Ainsi, telle que définie par la convention de l'Unesco sur « La protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles »<sup>6</sup>, que le Maroc vient de ratifier<sup>7</sup>, la diversité culturelle renvoie à « *...la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression* » et « *...se manifeste non seulement dans les formes variées à travers lesquelles le patrimoine culturel de l'humanité est exprimé, enrichi et transmis grâce à la variété des expressions culturelles, mais aussi à travers divers modes de création artistique, de production, de diffusion, de distribution et de jouissance des expressions culturelles, quels que soient les moyens et les technologies utilisés* ».

Par ailleurs, cet important instrument international stipule en son article 3 :

- Que « *...la diversité culturelle élargit les possibilités de choix offertes à chacun* ;

[qu'elle] *est l'une des sources du développement, entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante* » ;

- Qu'elle contribue également « *à favoriser le sentiment d'appartenance collective par la recherche d'une culture commune et l'appropriation de valeurs partagées... [constituant par là même] ..un élément important dans la construction de la compréhension de l'autre* » ;
- Qu'elle « *...s'affirme et se renouvelle... [tout en demeurant] ...une constante dans le débat social pour une conciliation entre diversité culturelle et universalité* ».

Par conséquent, au-delà du désormais classique débat sur l'exception culturelle, il semble en effet pertinent de croire en l'existence d'un lien étroit entre la préservation des cultures et leur capacité concrète à s'exprimer, notamment au regard des processus de la libéralisation, de la convergence et de la globalisation, appréhendés dans leurs dimensions technologiques, fonctionnelles, institutionnelles et capitalistiques.

A ce sujet, dans son article 4, la Convention de l'UNESCO précitée insiste sur les deux aspects suivants :

- La défense de la diversité est un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine ;
- Elle implique l'engagement de respecter les droits de l'homme et les libertés fon-

---

5 - Intervention devant le Cercle des Ambassadeurs (30 Septembre 2005).

6 - Du 20 octobre 2005.

7 - En Juin 2013.

damentales, en particulier les droits des personnes appartenant aux groupes les plus vulnérables.

S'il paraît donc évident que nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international ou en limiter la portée, la réalité, tout autour de nous, interpelle et responsabilise fortement, notamment les professionnels des médias, qui jouent aujourd'hui un rôle primordial dans l'information, la formation, l'éducation et la sensibilisation. Le monde des médias (notamment audiovisuels) est (ou du moins devrait être) un vecteur important de stimulation du débat public et d'apprentissage de la citoyenneté démocratique, d'autant plus qu'il connaît actuellement des bouleversements, voire une révolution, grâce aux nouvelles technologies, l'Internet, les réseaux sociaux... en un mot la convergence qui tend à fusionner l'information, le support et l'usage. Les possibilités offertes aux professionnels et utilisateurs des médias semblent devenir infinies, pouvant ainsi véhiculer le meilleur, mais aussi le pire.

Au Maroc, la création de la HACA en 2002 s'étant faite dans le contexte de la levée du monopole de l'Etat sur les médias audiovisuel<sup>8</sup>, l'un des principaux objectifs de la libéralisation consistait justement dans la volonté affirmée par le législateur d'offrir des services audiovisuels pluralistes, diversifiés, avec des contenus de qualité, respectueux de l'identité

nationale et porteurs d'ouverture, de progrès et de modernité.

Aussi, de même que l'enjeu démocratique s'est avéré primordial dans l'adoption de la régulation comme nouveau mode de gouvernance, le rôle de la HACA en matière de contribution à la promotion de la diversité se trouve aujourd'hui renforcé par la nouvelle Constitution (juillet 2011), qui consacre de façon magistrale l'unité à travers la diversité. En effet, son préambule affirme que le Royaume du Maroc, « ...*Etat musulman souverain, attaché à son unité nationale et à son intégrité territoriale, entend préserver, dans sa plénitude et sa diversité, son identité nationale une et indivisible. Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen* ».

L'article 28, quant à lui, dispose que la loi garantit l'accès aux moyens de communication en respectant le pluralisme linguistique, culturel et politique de la société marocaine et que la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle veille au respect de ce pluralisme.

Ainsi, c'est en se basant sur le double référentiel, universel et national, que la HACA vient de retenir la diversité culturelle, linguistique et sociale parmi les axes prioritaires de son Plan stratégique 2013-2017, constituant à cette fin un groupe de travail qui lui est spécifiquement

---

8 - Décret 2-02-663 du 10 septembre 2002 portant suppression du monopole de l'Etat en matière de radiodiffusion et de télévision.

dédié et entamant au passage le processus de mise place d'un dispositif de monitoring adéquat. De sorte que pour conclure, il est possible de dire que notre ambition, dans le cadre d'une vision intégrée de notre mission, s'in-

carne schématiquement dans l'objectif visant à ce que les citoyens et citoyennes accèdent à des programmes qui, tout en renforçant le lien social, valorisent la diversité dans et à travers les médias audiovisuels.

*Jānis Kārklīš*

**ADG, for communication and Information of UNESCO**



Before assuming duties of the Assistant Director-General for Communication and Information of UNESCO, Jānis Kārklīš served as Latvian Ambassador to France, Andorra, Monaco and UNESCO, as well as the Permanent Representative of Latvia to the United Nations in Geneva.

Prior to the post in Geneva, he served as the Undersecretary of State in Latvia. Previously, he served as Counselor in the Latvian Embassies in both France and Finland.

He has an Engineering degree from the Riga Technical University in Latvia and attended an executive education programme for Eastern European diplomats at Hoover Institute at Stanford University, USA.

He has also served as Chairman of the Governmental Advisory Committee of ICANN, Former President of the Preparatory Committee of the Tunis Phase of the World Summit on the Information Society.

# Pour la promotion du genre, de l'autorégulation et du journalisme d'excellence

Janis Karklins

DGA à la Communication et à l'information UNESCO

## Résumé

L'auteur souligne l'importance de la réglementation du thème de la diversité et du pluralisme dans les médias audiovisuels. Il affirme la volonté de l'UNESCO et d'ORBICOM d'impliquer les décideurs politiques ainsi que les organismes de contrôle dans la résolution des principaux enjeux de la diversité telles les représentations des minorités culturelles, la reconnaissance d'égalité de dignité, le respect de toutes les cultures ainsi que leur protection et leurs promotions par les médias. Il décline, par ailleurs, les actions menées par l'UNESCO et d'ORBICOM dans la perspective de permettre l'existence et la diffusion de systèmes de médias libres, indépendants et pluralistes.

## Abstract

*The author highlights the importance of regulating the theme of diversity and pluralism in the audiovisual media. He confirms the Unesco's and Orbicom's involvement and will to include the policy makers and institutions of control and regulation in solving major issues of diversity such as representation of cultural minorities, recognition of equal dignity and respect for all cultures as well as their protection and their promotion by the media. Moreover he states actions taken by Unesco and Orbicom in view to enable the existence and spreading of free, independent and pluralistic media systems.*

## Resumen

El autor insiste en la importancia de regular el tema de la diversidad y el pluralismo en los medios de comunicación audiovisuales. Confirma la voluntad de la UNESCO y Orbicom de involucrar las autoridades y organismos políticos de control en la solución de los principales problemas de la diversidad como la representación de las minorías culturales, el reconocimiento de

Je tiens tout d'abord à remercier la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc (HACA) d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important colloque sur la Diversité et la régulation dans les médias de radiodiffusion. Je voudrais également remercier la Direction d'Orbicom d'avoir accepté de co-organiser ce colloque.

Quant à nous, UNESCO, nous nous sommes réjouis d'avoir été sollicités par le Dr. Naji pour soutenir cet événement, tout particulièrement parce qu'il a été inspiré par une réunion similaire qui s'est déroulée en mai 2012 au Siège de l'UNESCO à Paris et qui a été organisée par les titulaires de Chaires de communication UNESCO/Orbicom et les membres associés Orbicom.

Le thème du pluralisme, de la diversité et de la réglementation dans les médias de radiodiffusion était d'ailleurs un des points discutés lors de la cette réunion UNESCO/Orbicom que le Secrétariat d'Orbicom a suivi avec plusieurs titulaires de chaires et des membres associés. La tenue de ce colloque témoigne de notre volonté de collaborer à des thèmes de recherche revêtant une importance particulière pour le développement des médias dans le monde. La participation de la HACA - un organisme de réglementation marocain - en tant que co-organisateur de cette réunion témoigne de la volonté d'Orbicom et de l'UNESCO d'impliquer les décideurs politiques ainsi que les organismes de contrôle dans la résolution des principaux enjeux devant permettre l'existence

la igual dignidad, el respeto de todas las culturas así como su protección y promoción por los medios de comunicación. Por otra parte, afirma acciones emprendidas por la Unesco y Orbicom en perspectiva de permitir la existencia y difusión de los sistemas de medios de comunicación libres, independientes y pluralistas

d'un système de médias libres, indépendants et pluralistes.

Au plus haut de cette liste d'importants enjeux, nous devons nous assurer de la représentation des femmes à la fois dans le contenu et au sein du personnel de la radiodiffusion. La question du genre est une des deux priorités principales de l'UNESCO, à côté de celle de l'Afrique. Il n'est malheureusement pas nécessaire de présenter des statistiques témoignant que de longues distances restent à gravir avant d'atteindre les sommets des montagnes où hommes et de femmes jouiraient d'une visibilité équivalente dans les médias aux yeux de ceux qui les observent - et où tous ceux qui atteignent ces sommets seraient capables, dans leur ensemble, de voir l'horizon à 360 degrés. Toutefois, il est important de signaler qu'un instrument récent de l'UNESCO pourrait être utile aux organismes de contrôle, aux diffuseurs, aux chercheurs et à toutes autres personnes concernées, afin de rendre la montée moins abrupte. Une mission d'escalade ne peut réussir que s'il vous est possible d'évaluer le point de départ, et de suivre les progrès réalisés au fil du temps. À cet égard, nos « indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) » sont un outil prêt à l'emploi pour un organisme tel que la HACA tant dans l'exercice de ses activités continue de contrôle de l'état de la radiodiffusion au Maroc, que dans le but d'éclairer sa réglementation de l'industrie à l'égard de l'égalité des genres.

Un second enjeu important à traiter dans le cadre du pluralisme et de la diversité en matière de réglementation de la radiodiffusion est le respect de la diversité culturelle. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005 a d'ailleurs souligné l'importance de la reconnaissance d'égalité dignité et de respect de toutes les cultures, notamment celles des personnes appartenant à des minorités, et de la liberté de créer, de produire, de diffuser, de

distribuer et d'accéder aux expressions culturelles traditionnelles.

La reconnaissance de cette diversité culturelle va de pair avec les efforts visant à promouvoir le dialogue interculturel. Cependant, bien souvent, pour les membres des communautés culturelles marginalement représentées, il existe un sentiment général d'invisibilité dans les médias. De plus, les représentations limitées sont à l'origine des stéréotypes. Ceux-ci renforcent ce que l'on appelle souvent le processus d'« altérité », par lequel le correcteur médias, réduit ou simplifie l'identité des gens d'une manière qui tend à s'opposer au dialogue social ouvert et équitable pourtant nécessaire à la construction de Sociétés du savoir ouvertes et durables.

As stated in the 2001 UNESCO Declaration on Cultural Diversity, we therefore encourage the production, safeguarding and dissemination of diversified contents in the media and global information networks. This includes promoting the role of public radio and television services in the development of audiovisual productions of good quality. The role of community broadcasting, as especially serving local or minority communities, is another important value which we as UNESCO uphold as part of a pluralistic media landscape. Nurturing public and community broadcasting is, in our view, an important consideration for broadcast regulators such as HACA.

To ensure pluralism and diversity in broadcasting, various types of regulation have been practised worldwide. Understood broadly, regulation is a set of processes by which various actors in society facilitate media development along specific objectives. Increasingly, media regulation institutionalizes multi-stakeholder involvement as a means towards drawing in diverse interests and wisdoms.

Specific regulatory objectives can be developed to promote pluralism in broadcast sectors (public, private and community) as well as in the ownership of enterprises. Further specific regulatory objectives can be applied to promote diversity in content and staffing. This is especially important in matters such as generational inclusion, linguistic equity, fairness in elections, and programming that is for and by marginalized groups.

Needless to say, regulation can take many forms, including (i) government control; (ii) independent regulation; and (iii) self-regulation.<sup>1</sup>

UNESCO does not believe in government 'control' as a form of media regulation, although a government that represents the citizenry has a clear role in setting the broad policy guidelines for the smooth functioning of media, including for the regulation of broadcast licenses. However, it is also important that the allocation and administration of licenses within this framework is done at arms' length distance, so as to avoid self-interested political influence. This is why broadcast regulators work best for the public interest when they are appointed independently of government, when they involve the legislature and civil society in the selection processes of their governing bodies, and when their finances are secure. In addition to this sphere of regulation, UNESCO also strongly encourages self-regulation, whereby the media industry as well as media practitioners, operate systems of checks and balances that enable them to discharge their functions in a transparent and socially responsible manner. This is usually through institutionalized mechanisms which ensure that their broadcast operations are independent and accountable only to professional standards.

---

<sup>1</sup> - Ibid.

Broadcast regulation, therefore, in the UNESCO view, should not be outside of the three parameters of media freedom, pluralism and independence. Indeed, the 2005 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions reaffirms that it is respect for the right of freedom of thought, expression and information which best enables cultural expressions and exchanges to flourish within societies.

Regulating for broadcast pluralism and diversity also entails that media development actors – such as regulators and media producers, as well as media consumers – all understand and acquire the necessary skills to deal with these objectives. In this regard, the UNESCO 2009 World Report on Investing in Cultural Diversity and Intercultural Dialogue recognised that intercultural dialogue is “largely dependent on intercultural competencies, defined as the complex of abilities needed to interact appropriately with those who are different from oneself.”<sup>2</sup>

I raise this issue because UNESCO is doing some work in building these, as well as other competencies. We are working in relation to all media, including new platforms, but there is also special relevance to broadcasting. This work is in the area of media and information literacy (MIL). Earlier this year, we were heartened to see that the Ministry of Education in Morocco agreed to promote our MIL curriculum for teachers in the country’s teacher training colleges. For its part, a broadcast regulator can also do a lot to promote amongst audiences MIL competencies along with tolerance and intercultural competencies.

We are also working to build a range of competencies with 20 journalism schools across Africa, including one here in Morocco, the

Institut Supérieur de l’Information et de la Communication (ISIC), which in 2007 were recognized as potential centres of excellence and reference in journalism education in Africa. We strongly encourage ties between such journalism schools and broadcast regulators such as HACA, in the interests of reinforcing the competencies in each.

These African schools of journalism have been part of UNESCO’s priority for interventions in the area of journalism education, particularly by building on the acclaimed UNESCO Model Curricula for Journalism Education publication, to which several Orbicom members contributed.

UNESCO has this year undertaken an internal review of this African Centres initiative. We are pleased to report signs of real progress towards excellence as defined in terms of competencies in the schools as regards three key areas (i) curricula and institutional capacity, (ii) professional and public service, including external links and recognition, and (iii) capacity for strategic planning.<sup>3</sup>

Now, taking into account the changing global dynamics of journalism education and our own evolving role, UNESCO wishes to take this initiative to a second phase that will be more inclusive and global in nature. It is our hope that an entity like Orbicom might serve as a primary partner for this second phase.

In our vision, Orbicom could leverage its substantial expertise, status and existing networks to pioneer the further development of journalism education. The aim is to renovate the necessary practical, intellectual and other communications competencies at a time of global change in media, as well as intensified changes taking place in migration, scientific

---

2 - UNESCO. 2009. *UNESCO World Report: Investing in cultural diversity and intercultural dialogue*. Paris: UNESCO: 9-10.

---

3 - Berger, Guy & Matras, Corinne. 2007. *Criteria and indicators for quality journalism training institutions & identifying potential centres of excellence in journalism training in Africa*. Paris: UNESCO: 17-25.

development, cultural interaction and much else. Journalism education can and should respond to specialised global challenges that include learning new literacies relating to climate change, media sustainability, data mining, and – yes – intercultural communication. And Orbicom could take co-credit for advancing this agenda on a global scale.

This is the background for why UNESCO is exploring what could be called the “Global Initiative for Excellence in Journalism Education”. While no institution would use the label “UNESCO potential centre of excellence/reference” under this phase, the notion of “excellence in journalism education” would be reinvigorated by continuing elaboration and collaboration under a dynamic Orbicom leadership. At the core of this could be a component of collegial discussion and sharing of perspectives among all the members, using the technologies available to them and drawing on their comparative advantages.

We are therefore inviting Orbicom to join us in an important shift from Afro-centric to global excellence. The global remit of this initiative should not, however, exclude special focus on the needs of Africa and Small Island Developing States (SIDS). We are sure that Orbicom, as a network of UNESCO chairs and others, will share this solidarity focus with us.

Under this envisaged initiative, ‘networked’ activities will be encouraged by UNESCO, with possible benefits including:

- The possibility of establishing new UNESCO chairs in different (sub-) fields of journalism;
- Access to other schools of journalism in the network;
- Potential IPDC and other forms of funding;

- Participation in national/regional/international conferences (e.g. World Journalism Education Congress [WJEC]);
- Access to UNESCO-commissioned specialised journalism curricula;
- Participation in research and accessing media development data related to the IPDC-endorsed Knowledge-Driven Media Development initiative; etc.

Although Orbicom does not exclusively focus on journalism education, such an initiative could hold a special appeal for the organisation, such as the possibility of establishing more chairs in journalistic practice, including specialised journalisms. It could also be used as an important launch-pad for recruiting more African members into Orbicom, and thus heightening its global relevance and assisting in integrating African communications and media scholarship into the global debate.

What we are putting to Orbicom then is a very concrete collaborative project between the two organisations. As a start, the schools of journalism that took part in UNESCO’s internal review could be requested to join as founding members of this second phase, and in the process registering as associate members of Orbicom. The specific role of Orbicom in this initiative could be clarified consultatively, perhaps in subsequent and indeed ongoing exchanges between UNESCO and the Orbicom Secretariat.

In conclusion then, I hope that this Rabat colloquium marks a milestone in Orbicom’s relations with broadcast regulators and a valuable injection of ideas into the HACA as well. I hope too that this could be the start of a specific focus for Orbicom to become a founding partner with UNESCO in the “Global Initiative for Excellence in Journalism Education”.

## *Yves Théorêt*

**Professeur à l'École des médias, Université du Québec à Montréal  
Secrétaire général du réseau international des Chaires UNESCO  
en communication**



Dr. Yves Théorêt is a professor at the Media School of the University of Québec in Montreal (UQAM), Canada. He was the first director of the School, from 2005 to 2008. Dr. Théorêt has also worked for the Canadian Department of Communication, the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (CRTC), and Videotron, one of the largest cable company in Canada. In May 2011, he was appointed Secretary General of the Network of UNESCO Chairs in Communication (ORBICOM), an organization that brings together 250 associate members and 34 UNESCO Chairs in communication from around the world. Dr. Théorêt published different books, and among them, in 2008, *David against Goliath: the UNESCO Convention on the Protection and the Promotion of the Diversity of Cultural Expressions*.

Dr. Yves Théorêt es profesor en la Escuela de Medios de la Universidad de Quebec en Montreal (UQAM), Canadá. Fue el primer director de la Escuela de Medios, de 2005 a 2008. Théorêt, también, ha trabajado para el Departamento de Comunicaciones de Canadá, la Comisión Canadiense de Radio, Televisión y Telecomunicaciones (CRTC) y Videotron, una de las empresas más importantes de cable en Canadá. Desde mayo de 2011, ocupa la función de Secretario General de la Red de las Cátedras UNESCO de Comunicación, una organización que cuenta con más de 250 miembros y 34 cátedras en todo el mundo. En 2008, Yves Théorêt ha publicado muchos libros. En 2008, dirigió la publicación de *David contra Goliath: La Convención de UNESCO sobre la Protección y Promoción de la Diversidad de las Expresiones Culturales*.

# DECLENSION OF THE CONCEPT OF CULTURAL DIVERSITY

Yves Théorêt, Ph.D. Professor, École des médias, UQAM  
Secretary General, Network of UNESCO Chairs in Communication (ORBICOM)

Marie Kettlie André, Ph.D. Senior Researcher  
Network of UNESCO Chairs in Communication (ORBICOM) and

## Introduction

[...] We need a complex thought to organize society: a kind of thinking, which allows us to conceive society in all its dimensions as *unitas-multiplex*. A thought that respects diversity as it recognizes unity while reconnecting both sides. (Morin, 1984, p. 118, authors' translation).

### Résumé

Cette réflexion explore le concept de la diversité culturelle et démontre que ce dernier est élastique et s'étire vers des intérêts et des idéologies distinctes. Chaque discipline le définit d'une manière qui correspond à ses objectifs et intérêt: l'exception culturelle, le multiculturalisme... Aucun consensus, par conséquent, ne peut être atteint. Le texte commente également les conventions de l'UNESCO et la différence du traitement de la question de la diversité des médias par les gouvernements du Canada et des États-Unis, selon une approche comparative.

### Abstract

*This paper is an attempt to explore the concept of cultural diversity and to demonstrate that this concept is elastic and tends to stretch toward distinct interests and ideologies. Therefore no consensus can be reached. Every discipline defines it in a way that fits its purpose and interests; Cultural Exception, multiculturalism. The text provides also an overview of UNESCO's endeavour to promote cultural diversity through its conventions and how Canada and United States's governments deal differently with diversity in media field.*

For many years now, “cultural diversity” has been the focal point of study for many governments, international organisations, academic institutions and even communities with regard to the shaping of the international scene. Therefore, the debates generated by the concept of « cultural diversity » became increasingly more important in this period of implementation of the 2005 UNESCO *Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions*. Fuelling the debates is the vagueness that persists around the concept of cultural diversity among other issues. In the first place, is it a notion, a concept, or an expression? Second, what are the values it carries? More importantly, what does cultural diversity mean?

This paper is an attempt to explore the concept of cultural diversity and its various forms over the years. This could produce pertinent insights to reinforce both the implementation of this idea and the study of cultural diversity in the contemporary world.

## 1 - Cultural Diversity: a Trendy Concept

The concept of “cultural diversity” is at the heart of numerous debates. It has become the

## *Marie Kettlie André*

**Scientific Researcher**

**Orbicom, Network of UNESCO Chairs in Communication**

**Université du Québec à Montréal**



Marie Kettlie André (PhD) is a Scientific Researcher at the Network of UNESCO Chair in communications, Orbicom since 2012. She has 5 years of experience in various orders of education, namely Université du Québec à Montréal (UQAM), Université de Montréal, Riverside School Board. She has undertaken several internships and research work in Latin America and in the Caribbean through international cooperation. In addition, she has over 7 years of experience in public relations and communications within non-profit and non-governmental organizations.

Her areas of expertise extend to: a) Com and Pol.: Human Communications – Conceptual, cross-cultural and international dimensions of communication studies, (particularly in the United States); b) Com and Dev. (M.A.): Communication and international development; c) ITC and social media (CoLab): Social usages of ICT's and ethical issues. Her research interests focused on understanding human communications, using mainly the works of Thayer on active reception and his 5 areas of studies of communication to have a better understanding of how the world works.

Marie Kettlie André (Ph.D) est chercheuse scientifique au Réseau international des chaires UNESCO en communication, depuis 2012. Elle a 5 années d'expérience dans divers ordres d'enseignement, à savoir l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université de Montréal, la Commission scolaire Riverside. Elle a effectué plusieurs stages et travaux de recherche en Amérique latine et dans les Caraïbes à travers la coopération internationale. En outre, elle a plus de 7 ans d'expérience en relations publiques et en communications au sein d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif.

Ses champs d'expertise comprennent : a) l'étude de la communication sur les plans conceptuel, transculturel et international (particulièrement aux États-Unis); b) la Communication et développement international, développement international et résolution des conflits; c) ITC et les enjeux éthiques de nouvelles technologies. Ses intérêts de recherche portent sur la compréhension de la communication humaine, en utilisant principalement les travaux de Thayer sur la réception active et ses 5 domaines d'études de la communication afin de mieux comprendre comment fonctionne le monde.

## Resumen

Este trabajo intent explorar el concepto de la diversidad cultural y demuestra que es elástico y tiende a estirarse hacia los intereses e ideologías distintas. Por lo tanto, es muy difícil alcanzar un consenso relativo a este concepto. Cada disciplina lo define de una manera determinada, adaptándolo a sus propósitos e intereses; excepción cultural, multiculturalismo. Se ofrece también una visión general de la UNESCO y cómo esta institución se esfuerza por promover la diversidad cultural a través de sus convenciones. Asimismo, cómo los gobiernos de Canadá y de los Estados Unidos tratan de manera diferente la noción de la "diversidad" en los medios de comunicación..

new trend of the twenty-first century brought forward by UNESCO 2001 *Declaration on Cultural Diversity* and the 2005 *Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions*. Experts and researchers tend to consider cultural diversity as a new phenomenon fueled – among others – by globalization (Théorêt, 2008; Lachapelle, 2008).

Although recently the term refers to cultural diversity, "cultural differences" have long existed and date back to the beginning of civilization. In fact, cultural diversity goes back to the beginnings of mankind. Societies have always been diverse in terms of language, race, values, religion, beliefs, ways of life, etc., even in the so-called Nation-State. It is not based on physical differences or race, but is rather related to culture. Culture is featured in language, behavioural patterns, religions, heritage, traditions and geographic origins. The main problem with cultural differences according to Benjamin Levin, and J. Anthony (1994) is its management. For example, while conquering many regions, the Roman Empire allowed people from different cultures to preserve their cultural heritage. This age was one of cultural diversity. The Roman emperors believed that it was part of their mission to foster the cultures of others. Today, Federalism, as a political system and as opposed to Unitarian and Confederal systems, is another way to put people together, while their cultures (including religions) are different (Théorêt, 2002). Therefore, cultural diversity has always existed; we are simply witnessing a re-emergence of the concept, which takes on other dimensions especially in the context of globalization.

Moreover, advanced development in means of communication and movement, and the multiplication of worldwide exchanges seem to raise major issues for the future of societies. Consequently, the concept of cultural diversity is used in all areas of research to ex-

plain the reality of cultural globalization in the 21st century. This concept carries with it the problematic of “living together”; living in cultural complexity and cohabiting with others (UNESCO, 2001; Wolton, 2005).

The first assertion is that cultural diversity carries multiple meanings. Many scholars raise the paradox emerging from this concept, highlighting the way organisations all over the world convey a representation of cultural diversity (Mondoux & Lacroix, 2008; Mattelart, 2005). This could leave some cultures and societies at a risk of being marginalized, because there is an uneven increase of cultural exchanges between North and South, as well as an uneven expression of cultures since not all countries possess technologies that allow them to produce themselves.

The second assertion is that the promotion of cultural diversity could end up endangering the diversity of cultures, turning the whole world into a global community of consumers (Mattelart, 2005).

Finally, the third assertion, there is no consensus whatsoever on the word, and its meaning. “Cultural diversity” varies greatly and it is defined according to situations, contexts, phenomena, ideologies and perspectives.

It is this kind of complexity that caused François de Bernard (2005) to propose a more neutral definition, where cultural diversity is defined as being «diverse», «cultural», «dynamic», «a response » and «a project» (p. 22). According to him “the concept of cultural diversity is constantly evoked, on every occasion, without any critical evaluation, and with an ongoing verbal inflation. This is harming the connotations of what it is supposed to represent. Today, it has just been reduced to a mere slogan” (de Bernard, 2005, p. 21, authors’ translation).

## **1.1 - Different Definitions of Cultural Diversity**

Cultural diversity is primarily understood as a multiplicity of cultures or cultural identities; yet, it has various meanings shared by many scholars. In fact, according to Alain Kiyindou (2009), the term “cultural diversity” doesn’t stand for the contrary of homogeneity, but rather as a synonym for dialog and shared cultures. Diversity comes with the sum of cultural differences. For DeWight R. Middleton, “there is a great tendency to see groups of people in terms of their differences from us. They look different, act different, speak different language. When they say and do things that we do not like, we attribute it to who they are--- to the idea that they are different in an essential way” (2003, p. 63).

Indeed, it appears that the concept of cultural diversity goes further than that of biodiversity with regard to safeguarding the natural capital, different species and the ecosystem. It also encompasses the multiplicity of cultures in a systemic perspective where each culture develops and evolves in contact with other cultures (Kiyindou, 2009; UNESCO, 2005).

In cultural diversity, we found two words that carry a lot of implications and complexity: culture and diversity. Before deciphering cultural diversity, it is necessary to define both culture and diversity.

### **1.1.1 - Culture**

For Lê Thành Khoi “culture is the inventories of material or spiritual taxonomies accepted as fundamental in a given society” (1992, p. 33). In other words, “culture is the set of tangible and intangible creations of a human group in its dealings with nature and other groups” (Khoi, 1992, p. 49, authors’ translation). This culture is transmitted and maintained through education, and through the social and politi-

cal institutions. François Houtart (2000) puts it well when he writes, “culture is the set of representations, values, institutions and techniques specific to a social group. In other words, it refers to their way of thinking, their way of life and their social organization” (p. 6, authors’ translation). Edward Taylor defines culture as the sum of learned behaviours collected through human experience, which ultimately becomes the compass of society. Individuals would have no point of reference for progress within society without it, hence the importance of preserving cultures. As Jean Chateauvert and F. Dupuis-Déri (2004) put it, “To belong to a culture is to share with the others the same rules, habits, customs that help explain our identity, the meaning of our thoughts, our choices and actions, as well as our linguistic, religious, professional and political identities” (p. 8-9, authors’ translation). As Seyla Benhabid (2002), has pointed out with regard to the etymology of the word “Culture derives from the Latin root *colare*, and is associated with activities of preservation, of tending to and caring for” (p. 2). Benhabid (2002) believes that culture has a higher purpose, which is to be a flare that guides a person through the humanity circle.

It seems there are a whole variety of definitions of culture. Therefore, to come up with a complete definition of culture is complicated since it cannot be expressed as a fixed meaning. The perception of culture varies from place to place, people to people, from different theories and contexts, and according to field of study.

In anthropology, every culture is a historical product derived from a group of people that come together to invent ways to live together and ways to give meaning to their lives. Thus, every culture appears as a specific social construct to each group of individuals who share their own system of values and beliefs. In this

field, the focus is on how human beings live and interact together as well as express life rather than their cultural products.

In sociology, William Kornblum (2011) in *Sociology in a Changing World*, defines culture, as all the modes of thought, behaviour, and production that are handed down from one generation to the next by means of communicative interaction – language, gestures, writing, building, and all other communication among human – rather than by genetic transmission, or heredity. This definition encompasses a vast array of behaviors, technologies, religions and so on – in other words, just about everything thought or made by humans (p. 46).

In communication, the tenants of cultural studies define culture as: “Interwoven with all social practices; and those practices, in turn, as a common form of human activity: sensuous human praxis, the activity through which men and women make history” (Stuart Hall, 1986, p. 39).

In fact, culture’s definition is constantly being recreated due to fluctuating environments and situations. In 1952, more than 300 definitions for culture were identified<sup>1</sup>. Perhaps, the most significant implication for the definition of culture is that the meaning of the term has come to be increasingly interest or discourse specific rather than theory specific. It is probably more informative to know that there is no unified concept of culture, but rather a multitude of concepts forged in action to analyze given cultural activities.

In this paper, we will use the suggestion of the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO) which proposes “that culture should be regarded as the set of distinctive spiritual, material, intellectual and emotional features of society or social group, and that it encompasses, in addition to

art and literature, lifestyles, ways of living together, value systems, traditions and beliefs” (UNESCO, 2002, p. 12).

### 1.1.2 - Diversity

In order to create public policies to safeguard the diversity of cultures, one must understand the concept of diversity. Since there is no practical definition for it, it becomes important to consider the origin of the term diversity.

First, the word diversity comes from the Latin *diversus*, which means: “having many aspects, or different characteristics simultaneously or successively”. Its etymology comes from the Latin *divertere*, which means: “to turn in opposite direction, to get away”. Second, the words diverse and diversity have a variety of meanings and connotations. According to Levin and Riffel (1994), “There is a diversity of meanings associated with the concept of diversity or in their worlds.”<sup>2</sup> Whether the word is used in space or time, it is its qualities of being different that make the difference.

In his book *Diversity, the Invention of a Concept*, anthropologist Peter Wood (2003) argues, “Diversity is said to be, among other things, a rainbow, a quilt, a rich stew, a box of crayons, a Noah’s ark. The town dumps, in this regard, has a certain overlooked potential” (p. 96). He believes the word “diversity” to have four main meanings or four functions: categorization, representation, ideology and social scientific bumbling (Wood, 2003, p. 88).

The first function “categorization” is used to categorize “human social or cultural diversity”, in other words to indicate individuals that belong to certain recognized categories in society without any specification. For instance, one can say they need to increase their visible minority without saying Latinos, Blacks, etc. It can also refer to “cultural diversity in general” in terms of depicting a variety of beliefs

and customs of mankind without recognizing any specific beliefs, culture or custom.

The second function of diversity “representation” refers not to “actual human variety but to the representations of such variety” (Wood, 2003, p. 91). This one indicates the way social categories of individuals are depicted through the media and text causing certain incongruences between the real people and their representations. A point in case will be that most of the time black people are portrayed on television as gangsters and drug dealers.

For the third function of diversity “ideology”, Wood sees it as “a set of beliefs” which doesn’t refer to any categories of real people or even their representations. It refers to a set of beliefs linked to diversity such as political correctness, human, civil and religious rights, multiculturalism, and so on. The diversity ideology allows individuals to see the worthiness of oppressed groups, in an effort to liberate people from hurtful stereotypes and other prejudices and seeks to promote a change of attitude as well (Wood, 2003, p. 92-93).

And the last function, which Wood refers to as “social scientific bumbling” is the attempt of formulating a definition of diversity that is “more or less indecipherable” by what he called “diversiphile savant” (Wood, 2003, p. 94). The diversity movement has intellectual roots in the social sciences, and one might say that the social sciences contributed to make the term *diversity* part of popular thoughts about social order. However, some social scientists, not satisfied with the various meanings of the word, try to propose formal definitions in an attempt to eliminate the word’s many ambiguities. Wood points out that the way the word is used by social scientists, with so many different meanings, creates even more ambiguities and confusion. He refers to it as a “social scientific debauch of “diversity” (Wood, 2003,

p. 95). According to Wood, this debauchery is worse than all the ambiguities of popular usage put together.

As Bouquillion and Combès (2011) put it, the literature on diversity has proliferated in the academic world, especially in dealing with issues derived from immigration and people's mobility. We see "diversity" associate to terms such as multiculturalism, pluralism, minority rights, special treatment, cultural justice, and even social diversity, to name a few. In the context of globalization, even the governments are looking to find better ways to accommodate different groups given the possibility of ethnic conflicts and the rise of religious fundamentalism and terrorist attacks. Wood suggested seeing the context in which the word "diversity" was being used before taking it into account.

## **1.2 - Cultural Diversity, an Elastic Concept**

Every discipline defines cultural diversity in a way that fits their purpose and interests while trying to make the definition universal. Meanwhile, we find out that cultural diversity has had many inflections throughout the centuries. It has been defined in accordance to situation, context and phenomena. Indeed, as Levin and Riffel (1994) observed, "Diversity is not new, but our understanding of it and policy approaches to it have changed significantly". The difficulty we are faced with is how to define cultural diversity in a complex globalizing world. Furthermore, society itself is diversified and we find cultural differences within groups in different domains such as religious groups, professional associations, social classes, regions, gender, and even in the same state or country. Issaika-Prosper Lalèyè (2004) noted that "the notion of cultural diversity is based entirely on the notion of difference, which supposes a comparison generally resulting from a judgement based on an observation or evaluation" (p. 57). Therefore, how can we come

up with a definition, which encompasses every different culture? This Convention refers to cultural diversity as: "the manifold ways in which the cultures of groups and societies find expression. These expressions are passed on within and among groups and societies. Cultural diversity is made manifest not only through the varied ways in which the cultural heritage of humanity is expressed, augmented and transmitted through the variety of cultural expressions, but also through diverse modes of artistic creation, production, dissemination, distribution and enjoyment, whatever the means and technologies used (UNESCO, 2005, p.4).

Scholars such as Kiyindou (2009), de Bernard (2005), Wood (2003) have tried to find more effective ways to define cultural diversity. However, this task is not easy, due to the elasticity of the concept. For instance, cultural diversity is associated to multiculturalism, social diversity, biodiversity, environment, cultural industry, structure of private or public organization, and so on. For many scholars, it has become imperative to launch a new debate on cultural diversity by reassessing the common perception of the term and its evolution.

The study of cultural diversity requires more than performing black magic since it is not a static phenomenon. It can project a variety of shapes and forms. For instance, cultural exception, cultural identity, and multiculturalism are all shapes of cultural diversity. In this paper, we use two forms of cultural diversity to illustrate its fluctuations: Cultural exception as cultural diversity, and Multiculturalism as respect of cultural diversity.

### **1.2.1 - Cultural Exception as Cultural Diversity**

The definition of cultural diversity in general recognizes both the economic and cultural

aspects as well as the modes of transmission through cultural industries. Culture has always been a vector of economic growth in terms of production, conservation, and diffusion. In the context of Cultural industries and commodification of culture, the cultural exemption came to the rescue of cultural goods by promoting them beyond commodity; cultural goods are products that carry the customs, lifestyle and cultural identity of a country and individuals. Given the inequality in the modes of production and transmission, a clause of cultural exception was put in place during the “Uruguay Round” as a way to preserve cultural diversity. In other terms, “cultural exception” aimed at preserving cultural pluralism by providing a country with the means to resist the dominant logic of large industrial groups and the means to withstand the competition. It is to be reminded that the “cultural exception” was only intended to protect national treasures of artistic, historic or archaeological values. Other cultural goods are subject to the logic of trade obligations. Moreover, this cultural exception had no legal status and was not explicitly mentioned in any of the agreements.

The governments of France and Canada have actively promoted the cultural exception approach, arguing that cultural goods and services are more than just goods; they express and reflect the values and identities of countries. Finally, the discourse of cultural exception has evolved over the years and extended to cultural diversity. It moved from the treatment of cultural goods and services in international trade, to the impact of trade liberalization on cultural identities. Cultural diversity, unlike cultural exception, does not only concern the rivalry between U.S. and World products. It takes into account the rest of the world in the cultural policy debates. Therefore, the use of quotas on importation and subsidies to national industries helped developing and maintaining

a viable national production, which reflects local cultural expressions.<sup>3</sup>

### **1.2.2 - Multiculturalism as Respect of Cultural Diversity**

Ninou Garabaghi (2010) argues that if cultural diversity is a fact, its promotion in a globalized world is a necessity. Therefore, the requirement for the preservation and renewal of civilizational heritage must involve all segments of a society or nation’s recognition of cultural heritage. Multiculturalism provides the institutional framework that allows all existing cultural identities to be recognized within a country.

According to Paul Ricoeur (2004), “multiculturalism is defined as requests for equal respect coming from cultures developed within a single institutional frame” (p. 331, authors’ translation). Multiculturalism is a major social project that promotes equality of opportunity and recognition of cultural diversity within a nation-state. The state is committed to ensure the rights of cultural communities and to maintain their cultural specificity. For instance, the United States is considered to be “the country of diversity” without trying to assimilate or integrate anyone. Racial, religious, ethnic, and cultural diversity are praised in a “salad bowl” concept. Denis Lacorne (1997) concedes that, although there are specific American cultures to each ethnic group, there is also a trans-ethnic culture, framed in the concept *E Pluribus Unum* (from one many), which transcends all particularisms and defines the American nation.<sup>4</sup>

Canada has also incorporated into its Charter of Rights provisions on multiculturalism to accommodate cultural diversity. In the opinion of Solange Lefebvre (2005), the development of standards for reasonable accommodation, in the Canadian version of multiculturalism, allows to rapidly discern discriminatory

phenomena rather than developing effective parameters for the equal treatment of people and respect for specific diversity. However, according to Lefebvre (2005), reasonable accommodation cannot be, in itself, an instrument for managing cultural diversity as it is strictly on an individual basis. It is a passing remedy in response to problems of discrimination experienced by certain groups in Canadian society today. Nevertheless, for Ariane Cyr (2006) “cultural diversity, such as framed in the multiculturalism policy, participates in the definition of Canadian identity where the State remains the main guarantor of cultural orientations for individuals and seeks to promote a national identity to which all people can refer to” (p.157, authors’ translation).

In Quebec, a French-speaking province of Canada, the Bouchard-Taylor Consultation Commission on Accommodation Practices Related to Cultural Differences<sup>5</sup> proposes a set of measures to accommodate cultural diversity. This report provides insights into Quebec cultural diversity by promoting harmonization practices, the integration of immigrants, the reduction of discrimination, and a better approach to otherness based on the recognition of the other. It also allows the implementation of legal measures to address issues arising from religion, ethnicity and genders. “Reasonable accommodation is a legal obligation that results in an attitude of negotiation where each party must recognize the other’s specificity for the sake of living together” (Sophie Therrien, 2005, p. 87, authors’ translation).

The convergence of different cultural diversity as “interculturality” induces the principle of peacefully meeting (Bouchard, 2012). It initiates a process of exchange and transfer between cultures in a process of interaction that influences each culture to become the cultural hybrid of the other. Hallinan and Jackson (2008), “assert that part of the challenge is that

cultural diversity is an evolving value-laden ideological concept that often articulates with other contested concepts such as difference, differentiation and multiculturalism” (p. 2).

Every country has its own way to deal with cultural diversity. There are no general approaches to adequately managing the challenges that arise from cultural groups within the same society. What needs to be done, as UNESCO suggested in *Investing in Dialogue*, is to find a new approach to cultural diversity, which will take into account both its dynamic nature and the challenges for identity related to the intransience of cultural change.

The next two sections below provide an overview of UNESCO’s endeavour to promote cultural diversity based on two conventions: The Universal Declaration of Cultural Diversity of 2001 referred to cultural diversity as “common heritage of humanity; and the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions, adopted in 2005 seeks to protect the cultural expressions produced and disseminated.

## **2 - UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity**

The intercultural dialogue between civilizations and cultures remains the focal point of *UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity*. The dialogue is contingent on mutual understanding, as well as solidarity and cooperation between people and between nations (UNESCO, 2004). In addition, it requires both the participation of civil society and the states to promote equality, and the inclusion of all segments of the population, while leaving individuals the choice to enjoy individual or plural identities. Furthermore, the Declaration seeks to promote the importance of culture in the design of national and international strategies, especially in the development of cultural policies, to ensure pluralism of cultural diversity, peace and sustainable development.

To better assess the implementation of cultural diversity, it becomes interesting to refer to the first four sections of the Declaration<sup>6</sup>. In an effort to promote a better understanding of this concept, the first article states:

«Culture takes diverse forms across time and space. This diversity is embodied in the uniqueness and plurality of the identities of the groups and societies making up humankind. As a source of exchange, innovation and creativity, cultural diversity is as necessary for humankind as biodiversity is for nature. In this sense, it is the common heritage of humanity and should be recognized and affirmed for the benefit of present and future generations.» (Article 1)

As a result of this diversity, humanity can only grow richer, according to UNESCO. In the second article, the statement emphasizes the principle of cultural pluralism.

«In our increasingly diverse societies, it is essential to ensure harmonious interaction among people and groups with plural, varied and dynamic cultural identities as well as their willingness to live together. Policies for the inclusion and participation of all citizens are guarantees of social cohesion, the vitality of civil society and peace. Thus defined, cultural pluralism gives policy expression to the reality of cultural diversity. Indissociable from a democratic framework, cultural pluralism is conducive to cultural exchange and to the flourishing of creative capacities that sustain public life.» (Article 2)

The third article establishes cultural diversity as a factor of economic and mental development, which is the wealth of humankind.

«Cultural diversity widens the range of options open to everyone; it is one of the roots of development, understood not simply in terms of economic growth, but also as a means to achieve a more satisfactory intellectual, emo-

tional, moral and spiritual existence.» (Article 3)

To protect and promote cultural diversity, it is necessary to respect human dignity, especially when it comes to minorities. It is a necessity for every man to enjoy basic liberties such as freedom of expression and opinion, as well as to encourage and develop culture.

«The defence of cultural diversity is an ethical imperative, inseparable from respect for human dignity. It implies a commitment to human rights and fundamental freedoms, in particular the rights of persons belonging to minorities and those of indigenous peoples. No one may invoke cultural diversity to infringe upon human rights guaranteed by international law, nor to limit their scope.» (Article 4)

Furthermore, the Declaration binds cultural diversity to creativity, cultural goods and services.

«In the face of present-day economic and technological change, opening up vast prospects for creation and innovation, particular attention must be paid to the diversity of the supply of creative work, to due recognition of the rights of authors and artists and to the specificity of cultural goods and services which, as vectors of identity, values and meaning, must not be treated as mere commodities or consumer goods.» (Article 8)

UNESCO developed, through the Declaration, cultural policies aiming at promoting cultural diversity at the services of pluralism, sustainable development and peace. And, for the first time, cultural diversity was imparted as “ a tesor” that needed to be protected and cannot be separated from the respect of human dignity. Therefore, this concept embodied basic freedom, human rights, and cultural pluralism to be fostered in a democratic regimen. Hence, the promotion of freedom of expression, me-

dia pluralism, multilingualism, equal access for all cultures to artistic impression, scientific knowledge, guarantee the sustenance of cultural diversity. Furthermore, cultural policies must enable the production and broadcasting of cultural goods and diversified services. UNESCO maintains that culture will continue being the epicenter of national and international development strategies. Therefore, UNESCO (2002: 16) will keep on,

(a) developing and promoting universal principles and norms, based on shared values, in order to meet emerging challenges in education, science, culture and communication and to protect and strengthen the “common public good”;

(b) promoting pluralism, through recognition and safeguarding of diversity, together with the observance of human rights;

(c) promoting empowerment and participation in the emerging knowledge society through equitable access, capacity-building and sharing of knowledge.<sup>7</sup>

Clearly, UNESCO hasn't diverted from its original mission, which was to construct peace in the mind of men, and to promote intercultural relations. UNESCO continues to pursue this mission by focusing on cultural pluralism. New challenges have emerged on the international scene that may jeopardize vulnerable cultures. This is why the preservation of material and immaterial heritage must be the center of attention to prevent exclusion and exploitation. For instance, although cultural goods can be sold, one must take into account the identity symbol behind it. In addition, the development of new technologies should be an addition to culture, not detrimental to it. Therefore, UNESCO is committed to defend cultural diversity while acknowledging the coexistence of different elements of cultures. This leads us to the convention of 2005, which dominates

our field of study, and to the central problem within Communication theories, namely the reinforcement of cultural diversity.

### **3 - Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions**

According to UNESCO, the respect for cultural diversity is the *sine qua non* for the survival of human civilization. Therefore, for the last 65 years, UNESCO has already taken many measures to promote the respect of cultural diversity and to protect national cultures, cultural properties, and civilizations since its constitution in 1945. UNESCO made its first reference to cultural diversity in Article 3 of the Constitution of UNESCO in 1945. The article ensured to the member states the integrity and thriving diversity of their cultures and their educational systems without encroaching on their domestic jurisdiction. Back then for UNESCO, cultural diversity emerged in the arts, the sciences, and the educational, intellectual and emotional capital.

UNESCO's 2005 *Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions*, signed by 148 States, is meant to create the conditions allowing cultures to flourish and to freely interact with each other. It reaffirms the sovereign right of states to implement the policies they deem necessary for the promotion and protection of the diversity of cultural expressions on their territory. Furthermore, the 2005 Convention's messages on cultural diversity, cultural exception and sovereignty provided the appearance of a moral, if not entirely legal, justification for measures that would regulate imports of cultural goods and services.

Although this agreement presents a more inclusive vision of cultural diversity, it still remains unclear according to Ivan Bernier (2003). Consistent with the 2005 Convention, cultural diversity is the variety of ways

which cultural groups and societies find, produce and distribute their expressions. Cultural expressions are tied to art, literature, and all symbolic value and meaning expressed by a community, group or society. What UNESCO meant by the term “cultural expressions” is defined in article 4 of the 2005 Convention, when it refers to culture as a commodity that can contribute to the economic development of a society and also refers to it as a way life, sets of beliefs, basics human rights, values and traditions. The paradox remains in the design of the Convention and what it stands for: whether the Convention is intended to protect the cultural expressions and cultural contents of cultural industries or if it means to preserve cultures with regard to anthropological or sociological meaning. At first, the Convention was intended to make sure that countries have the “capacity to develop and implement measures to support diversity of artistic, linguistic and cultural expression, within and among nations; and taking into account the potential impediments to these goals that may arise from international trade, investment and service disciplines.”<sup>8</sup>

Cultural diversity, when stipulated in the Convention, imparts a strong economic connotation when it refers to expressions. For instance in article 4, cultural expressions encompass Cultural Content, Cultural Activities, and Cultural Industries. “Cultural Industries” are mostly defined as being closely connected to the industries producing and distributing cultural goods or services. Moreover, the definition of “cultural activities, goods, and services” provided in article 4, referred to “those activities, goods, and services, which at the time they are considered, as a specific attribute, use or purpose, embody or convey cultural expressions, irrespective of the commercial value that they have. Cultural activities may be an end in themselves, or they may contribute to

the production of cultural goods and services” (UNESCO, 2005, p. 5). Those cultural goods mostly are identified as: printing, publishing, multimedia, audio-visual, phonographic arts, cinematography, crafts, and design.

According to Marc Menard (2008), there can’t be cultural diversity, without a market or without industrialization. Therefore, the cultural economy can’t be excluded. It should be noted that there is a strong reference to industrialization and commodification of cultures. Even with the 2005 Convention, most of the indicators used by UNESCO to monitor cultural activities such as services and cultural goods are merely tools that assess their consumption. For instance, UNESCO published a report on finding indicators to assess cultural activities; there are 62 indicators to evaluate the level of consumption of cultural goods and services. In addition, 19 indicators are used to assess activities of communications such as music, cinema, television, newspapers, public libraries, tangible heritage (cultural and natural sites), intangible heritage, and the tendency of cultural exchanges and communication, to name a few. Moreover, another 19 indicators assess the values from the convention of United Nations on Human Right.<sup>9</sup>

Pursuant of some general definitions, cultural diversity is the variety of ways which cultural groups and societies find, produce and distribute their expressions. The 2005 Convention is an agreement between nations, and it reaffirms the sovereign right of the states to set up the policies deemed necessary for the promotion and protection of the diversity of cultural contents and artistic expressions on their territory. Although numerous critiques imply that cultural diversity is a new trend of the 21<sup>st</sup> century, the Convention is the culmination of all UNESCO strategies to safeguard humankind’s heritage and to promote tolerance. The initiatives to promote cultural diversity are

done through the media, focusing on intercultural dialogue and social inclusion. Since cultural diversity is defined according to situation, environment and fluctuating realities, the representation of cultural diversity in the media moves towards the development of interculturalism in term of promoting dialogue, peaceful cohabitation, and the meeting with the otherness. As stipulated in articles 5 and 6 of the *UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity*: “All persons have therefore the right to express themselves and to create and disseminate their work in the language of their choice, and particularly in their mother tongue”, and should have the right to access the mean of expression, and to disseminate their culture. In this context, it seems natural to take a look at the representations of cultural diversity in the medias...

#### **4 - Critical Discourse about Cultural Diversity and the 2005 Convention: So far no Consensus**

The UNESCO Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions is ratified and presents some very visionary characteristics. However, how does UNESCO intend to ensure that all people have equal access to all cultural goods, while protecting the diversity of cultural contents and artistic expressions against free trade? Some scholars like Rico (2008), Piuze (2008<sup>10</sup>) also believe that the Convention does not take into account the intergenerational and class related social issues. Another ambiguity is that the convention may not aim for cultural diversity in general and only for the diversity of cultural contents and artistic impressions. Those are questions and debates raised after the ratification of the 2005 Convention around cultural diversity.

Moreover, many authors such as de Bernard (2005) argue that if the perspectives diverge, it does not prevent scholars to realize that the

polysemy of the term will weaken when comes the time to implement public policies intended to promote cultural diversity. Indeed, according to several authors (Kiyindou, 2009; Matelart, 2005), the term is often defined either in reference to what it is not, or in relation to broader concepts. In the opinion of Bouquillon and Combès (2011),

“cultural diversity can be mobilized either to legitimize policies in support of cultural industries, or to challenge their validity. Similarly, it can stand for diversity of supplies and demands. It can also be used to motivate both transnational circulation of cultural goods and the national approach to culture” (p. 16, authors’ translation).

François de Bernard (2005) suggested a reformulation of the concept of cultural diversity, which must take into account the contemporary context. He claimed that cultural diversity is not a neutral concept; it is not stable and cannot be the object of a general consensus. Indeed, critical researches lead us to conceive cultural diversity as a constructed notion; one that is evolving according to political, economic and intellectual context. Since “cultural diversity” is a recurrent term in the debates on cultural globalization and pacific coexistence of cultures, we propose here to reconsider the concept of cultural diversity under the critical perspectives of several authors. Let’s hope that the range of perspectives will trigger plenty of insights and questions for the implementation of the Convention to protect human heritage.

de Bernard (2005) vehemently critiques the concept of cultural diversity as used in the 2005 Convention. He suggested a reformulation of the concept of cultural diversity, which must take into account the contemporary context. He claimed that cultural diversity is not a neutral concept; it is not stable and cannot be the object of a general consensus. Indeed,

critical researches lead us to conceive cultural diversity as a constructed notion; one that is evolving according to political, economic and intellectual context. He sees simply in this Convention the promotion of cultural homogeneities with an international scope. Although UNESCO is calling upon the big institutions and the big stakeholders to take action and promote the policies in the 2005 Convention, without the inclusion of the civil society in the political debates, it might take years to implement this Convention, warns de Bernard. In other word, to be able to conceive public policy and strategies to implement the Convention, one must respect the diversity of opinions or viewpoints and the multiplicity of cultural representations present. However, most of the time, there is a lack of dialogue between different segments of the civil society and the public authorities. In the opinion of de Bernard, civil society will have an important role to play:

First of all, as a theoretical project, the urgency is to work on rebuilding the concept and reassessing the international consensus on the leitmotiv issued from cultural diversity to validate it. Moreover, the concept must be tested in all its modalities regardless of culture, especially in non-western cultures. In this respect, it should immediately be noted that the work in question was already accomplished, what remains to be done is to gather and confront contradictory and transdisciplinary viewpoints instead of restarting the whole research. The considerable amount of studies and researches in the recent decades on the issues of multiculturalism, interculturalism and particularly on pluralism, can not be hastily erased or exceeded hastily: it must be inventoried, synthesized and evaluated with regard to questions raised today in the different national regional and multilateral frameworks. Only then, cultural diversity can abandon its status of posi-

tive evidence and take back the function that it should never have been relieved from, that of complexity and antagonism (de Bernard, 2005, p. 30 – 31, authors' translation).

For many scholars, the Convention is the answer to the preservation of cultural diversity in the globalized world because languages and traditions are disappearing. Therefore, UNESCO's Convention is rescuing some cultures from evanescence by facilitating the dissemination and the distribution of cultural goods, thus protecting culture. However, according to UNESCO's principles, "Cultural diversity presupposes respect of fundamental freedoms, namely freedom of thought, conscience and religion, freedom of opinion and expression, and freedom to participate in the cultural life of one's choice"<sup>11</sup>. In this case, the promotion of cultural diversity is irrelevant, according to René-Jean Ravault (2008), since everyone can choose his or her own cultural life. What should be taken into consideration is the cultural choice in globalization, and the "power of seduction" of the homogenizing forces at play. For Ravault (2008),

"instead of looking for ways to promote the production, the reproduction, the diffusion, the circulation and the storage of data on material artefact of national cultures, and to control and restrict foreign cultures, one should have beforehand tried to question and tease the conceptual map or the radar map of each recipient"(p. 338, authors' translation).

Ravault proposes a better way to preserve national culture. He suggested that instead of monitoring the material manifestation of national cultures, it would be better to equip the citizens of a nation-state with personal radar maps (which he refers to as *Weltanschauungen*). This radar allows people to function anywhere on the planet and provides them with a cultural capital, enabling them to descramble other

cultures' expressions or signals. They would then decide which one they choose to apprehend, to merge with or to develop. Instead of trying to force them to identify to only their culture, it is preferable to let them construct their own interpretation of their values and facilitate access to diverse existing cultures, argues Ravault.

Rather than attempting to restrict or control foreign media products, Ravault proposes to stimulate intrapersonal capacities of apprehension and the decoding of all cultural products available on this planet. Such policy, in the long run, can only contribute to a boost in production of new products all over the globe, which will be available to everyone. Increasing demand for products from all existing cultures seems more rewarding intellectually than the methods of controlling the offer, which could lead to the "closing of the mind". Ravault believes that people who are taught foreign languages, and study disciplines such as psychology, ethnography, philosophy and epistemology, not to mention the study of reception process in communication, would have more sophisticated and challenging radar maps. Therefore, these subjects should be part of the nation's school programs from an early stage. In fact, the best strategy to promote cultural diversity is to focus on expanding and improving the capacity to be open to "all" human beings. I, particularly, emphasize "all", because no one knows from where will come the danger or, conversely, from where will emerge the opportunity to improve oneself for the greatest happiness of "all"(Ravault, 2008, p. 342, authors' translation).

Cultural diversity in Uruguay does not only extend to cultural protection, but to social diversity as well, according to Carmen Rico (2008). For example, the social differences on political beliefs and values are always expressed in Uruguay from generation to generation. These

differences have created gaps between youngsters and adults, thus polarizing transmission of values and creating friction between them. Therefore, in this context, cultural diversity is "the perception of diversity within diversities. The other cannot be reduced to a question of otherness, whether it is on a cultural, industrial, external or foreign level. Diversity exists within the same social space where individuals share the same culture, among which the values and beliefs differ"(Rico, 2008, p, 223-224, authors' translation). If the agreement intends only to protect and promote the diversity of cultural expressions, argued Rico, it lacks a component: the dimension of "common civic identity". It is part of the diversity that is conveyed as identity and as culture in a country.

In response to concerns expressed in the 2005 Convention, Dominique Wolton (2008) suggests moving from cultural diversity to cultural cohabitation and also debates on the concept of cohabitation. Cultural differences have always existed except that most of the time, they were dominated, abused or crushed by political or religious soldiers.

According to Wolton (2008), there are two types of cultural diversities and therefore two types of cohabitations to conceive. The first type of cultural diversity was a result of the wave of immigration and the opening of the world. It forced the United Nations to take into account the different cultural groups living within them. The other type of cultural diversity is a product of cultural globalization causing a problem of cohabitation worldwide. Wolton (2008) emphasizes the need to consider cultural differences, as people and nations want to maintain their identity and seek to preserve it. They show it through the affirmation of their culture, religion, and language.

To think of cultural cohabitation is to prevent the dream of the global village to turn into a nightmare of miscommunication and cultural

violence. It is to escape “babelization.” The third wave of globalization reveals the irreducibility of cultural diversities and the need to organize a peaceful coexistence to avoid sectarianism, and remain faithful to the democratic ideals of the international community (Wolton, 2003, authors’ translation).

Cultural diversity is a political fact recognized by UNESCO. The social and cultural differences will not disappear because the member states have signed an agreement for the promotion and the protection of the diversity of cultural contents and artistic expressions, argues Wolton (2008). The borders cannot be closed and people cannot turn inward. Hence, it is important to create the conditions for dialogue between cultures and societies. This means: «to promote a revival of political thought”, to think up a model of “secular tolerance”, to develop knowledge, “to be willing to share diverse access to cultural industries”, and to “to reduce the global concentration of cultural and communication industries” (Wolton, 2008, p. 200-204, authors’ translation). Then, ultimately to find compromises adaptable to various strategies used during the negotiations on cultural diversity’s protection.

Finally, for Wolton (2008), “cultural coexistence is the political mechanism that allows to peacefully manage conflicting relationships between identity, culture and communication” (p. 201, authors’ translation). However, the first step to be taken to promote this cohabitation is to decolonize the imagination to bring a genuine dialogue with the other, he suggests.

According to Carmen Rico (2008), the Convention does not take into account the social diversity or social differences on political beliefs and values that are expressed from generation to generation which could prevent the transmission of cultures. For instance, in Uruguay, these differences have created gaps

between youngsters and adults, thus polarizing transmission of values and creating friction between them. Therefore, in this context, cultural diversity is “the perception of diversity within diversities. The other cannot be reduced to a question of otherness, whether it is on a cultural, industrial, external or foreign level. Diversity exists within the same social space where individuals share the same culture, among which the values and beliefs differ” (Rico, 2008, p. 223-224, authors’ translation). If the agreement intends only to protect and promote the diversity of cultural expressions, argued Rico, it lacks a component: the dimension of “common civic identity”. It is part of the diversity that is conveyed as identity and as culture in a country.

Rico (2008) notices that in Uruguay, there is a lack of homogeneity in Uruguay on the level of value systems, traditions, beliefs, and lifestyles. The question that arises is: how will Uruguayans negotiate both visions of cultural diversity within intergenerational antagonisms? It comes out as an intergenerational perspective in the context of human coexistence.

Following the principles of the UNESCO’s 2005 Convention, new technologies encourage the development of cultural expression and enhance cultural development and distribution. They also help maintain intercultural dialogue. However several authors (Kiyindou, 2009; Piuze, 2008; Mattelart, 2005) consider that the promotion of diversity of cultural expressions is overly optimistic and only reveals the risks of its disparity. First, not all countries possess technologies that allow them to produce cultural goods. Second, while the industrially advanced countries offer computerization programs to help the economy of the Third World, their mere presence in the market contributes to reduce the diversity of cultural expressions. Thus, when UNESCO uses

its credo “to promote intercultural dialogue”, Kiyindou (2009) argues that it is a mistake and believes that the dialogue is rather a mere monologue.

According to Kiyindou (2009), if the dialogue must happen through the cyberspace and the new technology of communication, only the countries that are technologically advanced can do it. He argues, “Freedom of expression is meaningless if not complemented by the right to be heard. It is better to remember that we cannot speak of the Information Society without speaking, first, about the ability of expression. Today, unfortunately, most of the world is silent” (Kiyindou, 2009, p. 141, authors’ translation).

In line with Kiyindou, with the disparity in cultural expression, Moize Piuze (2008) claims that although the progress of technology allows all cultures to take part in social, cultural and economic life, however, the disparities in technological access widen the gap in cultural production at the expense of poorer countries. He speaks of “diversity of digital empires”. It would be regrettable that the Convention be reduced to a comfortable dialogue between the wealthy states. The Convention would only serve to protect them along with their interests and to reinforce some good consciousness, argues Piuze (2008).

If the 2005 Convention proposes to strengthen the diversity of cultural expressions through the exchange of cultural goods, it is the logic of the market that comes into play. Therefore, this will only serve the interest of large transnational corporations that will enhance and promote their cultural expressions if there is no strong national policy to support this process (Piuze, 2008).

Be that as it may, the promotion of the diversity of cultural expression brings back the theories of political economy and those of cultural industries in the sense of the role that the me-

dia will play in this process. Mattelart (2005) conceives it as a way for hegemonic cultures to propagate their lifestyle and to further their interest. Meanwhile, the mass media assist them by creating new social levels of stratification. But this is not the opinion of Cowan Tyler, an American economist, who thinks that “markets support diversity and freedom of choice, that trade gives artists a greater opportunity to express their creative inspiration. The preconditions for successful artistic creativity tend to be things like markets, physical materials, ideas, and inspiration. When two cultures trade with each other they tend to expand the opportunities available to individual artists.”<sup>12</sup>

Nevertheless, François Jacob, a French biologist, believes that “the new model imposed by industrial civilization seriously threatens cultural diversity, which has played a more important role than genetic diversity in the development of mankind”<sup>13</sup> (authors’ translation). All is not lost according Yves Théoret (2009), “to counter a shameless influence, regardless of its origin, nations can resort to the modalities of the Convention on the protection and promotion of cultural expressions of UNESCO. They can also increase their mastery of new communication technologies to improve reception and distribution of international works (p. 144, authors’ translation).

As we have seen, there is little consensus on the 2005 Convention of cultural diversity. The term “cultural diversity” is very complex and can be approached in a multitude of ways. Hence, cultural diversity escapes any fixed definition. It takes on different meanings depending on who is using the term. Thus, it can be used as an instrument to facilitate social cohesion, and the integration of people from foreign cultures who may sometimes be victims of exclusion or discrimination. In this case, it is a question of respect for languages, heritages, and values of each culture.

There is a need to revisit the different meanings of the concept through UNESCO's Conventions to protect cultural diversity. At a glance, the different interests and objectives feature the fundamental issue of protecting cultural diversity. On the one hand, it is about trying to achieve a balance between culture and trade interest. On the other hand, it is about preventing culture homogenization and commercialisation.

### **5 - Representations or Visibility of Cultural Diversity in the Medias**

Culture takes diverse forms across time and space. This diversity is embodied in the uniqueness and plurality of the identities of the groups and societies making up humankind. As a source of exchange, innovation and creativity, cultural diversity is as necessary for humankind as biodiversity is for nature"<sup>14</sup>. The article 6 of the Universal Declaration on Cultural Diversity stipulates general access to cultural diversity. Every culture has the right to be known using different means of expressions, whether it is words, images and sounds. Therefore, freedom of expression, media pluralism, multilingualism, equal access to artistic expressions, and access to scientific and technologic knowledge, are the means allowing the dissemination of cultural diversity in the world. Further, as societies are becoming more and more diverse, how do the governments target the minorities and include them in their programs? What are the measures that are being implemented to recognize the multiple ethnic constituencies? Since every country has their own way to deal with cultural diversity in the media, we will use Canada as a case in point, and briefly, we will mention its neighbor the United States. We will not speak of symbolic representation but rather of their presence in the media.

### **5.1 - Broadcasting Cultural Diversity**

Since the dissemination of cultural diversity was a major concern in the 2005 Convention as well in the 2001 Declaration for it was a way to promote tolerance and social cohesion, how is cultural diversity conveyed in the media? In the United States, the Government does not really interfere in the representation of cultural diversity in the media. It only plays a marginal role in the promotion and enforcement of multicultural policies because the medias are a private business. According to Stratton and Ang, (1994), "Immigrants are left to themselves to find a place in the new society, under the assumption that they will be quickly absorbed into and by the established cultural order" (p.128).

There seems to be a strong presence of ethnic minorities in the US media, but this has nothing to do with public organisms devoted to the promotion of ethnic diversity. It has more to do with the market and economic interests Frachon (2009). In fact, Frachon (2009) refers to the representation of cultural diversity as the business of diversity in American Media. According to the author, although there seem to be a very diversified presence of ethnic groups in the media, the Federal Communications Commissions (FCC) has nothing to do with it. As a matter of fact, several studies have shown that the strong presence of visible minorities in the medias in the United States is due to the advertising revenues that they can generate. A case in point is the BET (Black Entertainment Television), which is the first television station to address the black minority along with some other networks (Fox, WB, and UPN), who also have with a strong presence of ethnic minorities. Due to their financial success, they either belong to audiovisual empires such as FOX or AOL Time Warner of Viacom, or are bought by them.

A recent study (Cambridge, 2005) concludes that the American system of audio-visual communication allows multiple voices to be heard. However, among them, many come from an American diversity that remains “ghettoized.” The same study shows that the expression of diversity is stronger on radio stations in medium waves, in clusters or cable ships chains, and in public television. These findings underline that intercultural communication is hardly taken into account by the U.S. media system. On one hand, the national media and the general public are barely influenced by the constitutive diversity North American society and on the other, medias’ minority have a tendency to communicate only to their own community. (Frachon, 2009, p. 86, authors’ translation).

Conversely, Canadian governments are committed to achieving multicultural goals, both in public discourses and through media regulation. For instance, the Canadian Radio-television and Telecommunication Commission (CRTC), which is federal, intervenes in the promotion of cultural diversity on television and radio. They intend to reinforce cultural diversity, and more precisely, the diversity of expressions, in programming and employment opportunities via several acts they conceived throughout the years. For instance, the Broadcasting Act of 1991 provided a clause, namely section 3 (1) (d) (iii), for programming which reflected the needs, the aspirations and the conditions of the multicultural and multi-racial Canadian society. These broadcasting provisions took into account the way cultural diversity was represented in broadcasting.<sup>15</sup> Recently, the 2011 Act monitors representation of racial minorities on television, which regulates the dissemination of culturally diverse programming.

The CRTC uses two approaches aiming to ensure equal representation of cultural diversity in the Canadian broadcasting system. The first

one intends to reflect diversity in all broadcast services, and the second is a programming conceived for specific groups as part of social inclusion and democratic process. The second approach is carried out in these supporting measures and policies:

- Native Broadcasting Policy;
- Ethnic Broadcasting Policy;
- Increased licensing of ethnic and third-language station;

Expanded availability of non-Canadian, third-language services<sup>16</sup>.

Special attentions are paid to language and culture preservations. Further, the CRTC require that the broadcasting of ethnic programs reflect local issues and situations at hand in their communities. More and more, there is an increase of diverse cultural contents broadcasting, and thus more culturally diverse choices all across Canada.

Multicultural programming is among the policies implemented by the Canadian government to promote cultural diversity. Most of the diversity programs are either broadcasted on the air or on public television. The CRTC has granted numerous licences to ethnic broadcasting. As a matter of fact, now, Canadian services contain 6 ethnic television stations and 21 radio stations. Moreover, a large part of their schedules is oriented to third-language programming. It offers 5 services that focus on oriented to the general interest in third-language services. In addition, more than 190 of paid ethnic and specialized services have been approved for digital distribution. Further, some third-language services no longer require a license. Therefore, it is easier for them to get started. And, since 2004, there is an increase of services for non-Canadian television in third-languages (CTRC)<sup>17</sup>. Moreover, with respect to multicultural programming, an eth-

nic broadcasting policy is also implemented in respect to third language television services, as well as an Equitable Portrayal Code (Public Notice CRTC 2007-122). There is also a proliferation of ethnic radio programming in most Canadian cities as well as 24 hours radio broadcasting, to name a few. Therefore, what does it mean in term of generating intercultural dialogue?

According to UNESCO, promoting intercultural dialogue aims to prevent intolerance, stereotypes and racism. Therefore, continued assistance should be given to networks and initiatives for intercultural and interfaith dialogue at all levels, while making sure that new partners, especially women and young people, are fully involved in the process by :

- a. Developing measures to enable members of communities and groups subject to discrimination and stigmatization to participate in the framing of projects designed to counter cultural stereotyping.
- b. Supporting initiatives aimed at developing real and virtual spaces and provide facilities for cultural interaction, especially in countries where inter-community conflict exists.
- c. Showcasing ‘places of memory’ that serve to symbolize and promote reconciliation between communities within an overall process of cultural rapprochement. (UNESCO, 2009:35)

As far as representing cultural diversity, the CRTTR has granted licenses to over 30 ethnic channels. In doing so, is it really promoting cultural diversity/intercultural dialogue? Could it be that these ethnic groups are only looking back at their own image? Where are the others, or the cultural connection or exchange? “The danger of such a phenomenon is that it can lead to a false diversity, masking the fact that people are only communication

with those who share the same cultural frame of reference” (UNESCO, 2009, p. 138).

## 6 - Concluding thoughts

Michel de Certeau in *La culture au pluriel*, in 1974 stated “Any discussion about cultural issues is on shaky ground because of unstable words; it is impossible to impose a conceptual definition of these terms for their meanings tend to reflect the functioning of disparate ideologies and systems”(as quoted by Mattelart, 2005, p. 3, authors’ translation). We could not put it better terms when it comes to cultural diversity issues, since it carries the diversity of the concept’s representations. We have attempted to demonstrate that the concept of “cultural diversity” is elastic and tends to stretch toward distinct interests and ideologies. Additionally, the promotion of cultural diversity carries different connotations. Levi-Strauss (1952) stated that the notion of human cultural diversity is not a static phenomenon, and neither are viewpoints, tastes, opinions, and so on. Therefore, no consensus on cultural diversity is to be expected because every state or society has their own expectations, thus their own issues to solve.

In fact, the term “cultural diversity” was sufficiently vague to ensure that no agreement was reached on the basic issue of whether the term was intended to apply to diversity within a given nation or to diversity among nations – two fundamentally different and in some cases contradictory concepts. While diversity within a given nation refers to the variety of available choices to consumers (resulting, in part, from protection of the art of minorities), diversity among nations “refers to whether each society offers the same menu.... When a new artwork is traded from one society to another,” points out Tyler Cowan, “diversity within society goes up (consumers have greater choice), but diversity across the two societies goes down

(the two societies become more alike) (Balassa, 2008, p. 10).

Lalèyê (2006) maintained that the 2005 Convention has many veiled issues that have yet to come to light. For instance, who will benefit from this promotion and protection of cultural diversity? Will it be the countries with such strong cultural industries and cultural hegemony that they stifle or invade other cultures? Or will it be the other countries, with weaker cultures that are entangled in crafts and arts? What about countries that present oriented or foreign programming to their audiences? To what point will cultural diversity be protected? Can cultural diversity find a true ending in UNESCO's Convention? What about of State's sovereignty?

According to Yves Théoret (2008), the success of the Convention depends on finding a way to balance the liberalization of exchange (globalization) and protectionism, now that most of the governments and states agree on the fact that the cultural parts of cultural goods or services cannot be dissociated. As previously stated by Rico, Théoret suggested that the Convention must promote the diversity of cultural contents at local and national levels as well as allow individuals to take control of their own cultural enterprises. Théoret believes that the way the convention will be implemented will determine its scope, lastingness and success. For that, the signing bodies will have a major role to play in it.

### Selective Bibliography

Benhabid, Seyla, *The Claims of Culture: Equality and Diversity in the Global Era*, New Jersey, Princeton University Press, 2002.

Bouchard, Gérard, *l'interculturalisme: un point de vue québécois*, Montréal, Boréal, 2012.

Bouchard, Gérard and Charles Taylor, *Accommodation and Differences: Seeking Common Ground: Quebecers Speak Out: Participa-*

*tion Guide*, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Ministère du Conseil exécutif, Québec, 2007.

Bouquillion, Philippe and Yolande Combès, *Diversité et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Chateauvert, Jean F. Dupuis-Déri, « Identités mosaïques », in *Entretiens sur l'identité culturelle des Québécois juifs*, Québec, Les Éditions du Boréal, 2004.

CTRC, Decision CRTC 91-826, *Television Northern Canada Incorporated*, Ottawa, CRTC, October 28, 1991.

Cyr, Ariane, "Le discours multiculturel au Canada et au Québec (1971-200): une analyse minoritaire", in Lacroix, Jean-Michel and Paul André Linteau, *Vers la construction d'une citoyenneté Canadienne*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2006.

de Bernard, François, «Pour une refondation du concept de diversité culturelle», in *La diversité culturelle : vers une convention internationale effective*, Gibert Gagné, dir., Montréal – Québec, Collection Points Chauds, Éditions Fides, 2005.

Frachon, Claire (dir.), *Médias et diversité: De la visibilité aux contenus, États des lieux en France*. Au Royaume-Uni, en Allemagne & aux États-Unis, Éditions Karthala. 2009.

Garabaghi, Ninou, *Les espaces de la diversité culturelle: du multilatéralisme regional*, France, Éditions Karthala, 2010.

Hallinan, Chris and Steven Jackson, "Difference within: Diversity, as Key Conceptual Framework..." In *Social Cultural Diversity in a Sporting World, Research in the Sociology of Sport*, Volume 5, UK, Emerald Group Publishing Limited, 2008.

Houtart, François, *Culture et mondialisation : Résistances et alternatives*, Paris, Centre tri-continental, Éditions L'Harmattan, 2000.

- Huntington, Samuel P., *Who are We ? The Challenges to America's National Identity*. New York, Simon and Schuster, 2004.
- Kiyindou, Alain, *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Kornblum, William, *Sociology in a changing world*. Editor Cengage learning, USA, 2011
- Khôi, Lê Thành, *Culture, créativité et développement*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1992.
- Hall, Stuart, "Cultural Studies: two paradigms," in *Media, Culture & Society: a Critical Reader* by Richard E. Collins, James Curran, Nicholas Garnham et al., Beverly Hills, Sage Publications Ltd, London, 1986.
- Lachapelle, Guy (dir.), *Diversité culturelle, identités et mondialisation. De la ratification à la mise en oeuvre de la convention sur la diversité culturelle*, Canada, Presses de l'université de Laval, 2008.
- Lacorne, Denis, *La crise de l'identité américaine, du melting pot au multiculturalisme*, Editions Fayard, 1997.
- Lalèyê , Issaïka-Prosper, "La diversité culturelle, de la notion au concept", in Pierre Lemieux, *La diversité culturelle, protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques*, Presses de l'Université de Laval, 2006.
- Lalèyê, Issaïka-Prosper, "Culture: merchandise or an ideal-value?," in Sir Davis Green, *Cultural Diversity*, London, First published by British Council, 2004.
- Mattelart, Armand, *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris, Repères- La Découverte, 2005.
- Middleton, Dewight R., *The Challenge of Human Diversity: Mirrors, Bridges, and Chasms*, Waveland Press, Second Edition.
- Morin, Edgar, *Pour Sortir du XXe siècle*, Paris, Nathan, Collection "Points", 1984.
- Piuzé, Moïse, « Et si on reprenait le début? », in Yves Théoret (dir.), *David contre Goliath*, Canada, Éditions Hurturbise, 2008, pp.169-189.
- Ravault, René-jean, « Et si on reprenait le début? Répondre à la question de la diversité culturelle à partir de l'étude de la communication intrapersonnelle », in Yves Théoret (dir.), *David contre Goliath*, Canada, Éditions Hurturbise, 2008, pp.311-344.
- Rico de Sotelo, Carmen, « Regards croisés sur la diversité culturelle: entre la production matérielle et l'intégration citoyenne une perspective du Sud », in Yves Théoret (dir.), *David contre Goliath*, Canada, Éditions Hurturbise, 2008, pp. 213-231.
- Ricoeur, Paul, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, Folio essais, 2004.
- Stratton, Jon and Ien Ang, 1994, "Multicultural imagined communities: cultural difference and national identity in Australia and the USA" in *Continuum: The Australian Journal of Media and Culture* 8, 2, 125-158.
- Strauss, Levi et Jean Pouillon, *Race et histoire, Unesco 1952*, Paris, Édition De Noel, réédition 1987.
- Théorêt, Yves, Antoine Char & Margot (dir.), *Born in the USA: Les médias québécois sous influence?*, Canada, Éditions Presses de l'université du Québec, 2009.
- Théorêt, Yves (dir.), *David contre Goliath: La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO*, Canada, Éditions Hurturbise, 2008.
- Théorêt, Yves, *Le fédéralisme et les communications: les relations intergouvernementales au Canada de 1984 à 1993*, Montréal, Éditions Hurturbise, 2002.

Therrien, Sophie, "La diversité religieuse et les institutions publiques: quelques orientations", In Solange Lefebvre (dir.), *La religion dans la sphère publique*, Presses de l'Université de Montréal, 2005.

UNESCO, *Déclaration Universelle sur la diversité culturelle*, Paris, 2001.

UNESCO, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Paris, 2005.

Wenden, Catherine Wihtol, *La citoyenneté et les changements de structures sociale et nationale de la population française*, Paris, Edilig, Fondation Diderot, 1988.

Wood, Peter, *Diversity: the Invention of a concept*, San Francisco, Encounters books, 2003.

### Webography

Balassa, Carol, *America's Image Abroad: The UNESCO Cultural Diversity Convention and U.S. Motion Picture Exports*, The Curb Center For Art, Enterprise & Public Policy at Vanderbilt University, 2008. <http://www.mediafusiondc.com/files/AmericasImageAbroadfinal.pdf>

Bouchard, Gérard and Charles Taylor, *Building the Future, a Time for Reconciliation: Abridged Report*, Government of Quebec, 2008.

Available at

UNESCO, *What is Cultural Diversity?*, [http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=13031&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=13031&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

[http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=12762&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=12762&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<http://red.pucp.edu.pe/ridei/wp-content/uploads/biblioteca/buildingthefutureGerard-Bouchardcharlestaylor.pdf>

Cato Policy Report, *Policy Forum : Globalization and Culture*, May/June 2003, accessed on February 27, 2013.

<http://www.cato.org/doc-download/sites/cato.org/files/serials/files/policy-report/2003/5/globalization.pdf>

UNESCO, *Constitution of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, available at: <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002161/216192e.pdf#page=7>

Government of Canada, "Broadcasting Acts, June 4, 1991", published by the Minister of Justice at the following address: <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/B-9.01.pdf>, visited on March 18 2013.

Levin, Benjamin and J. Anthony. "Dealing with Diversity," in *Education policy analysis archives*, North America, 2, jan. 1994. Available at: <http://epaa.asu.edu/ojs/article/view/665/787>>. Date accessed: 23 Jan. 2013.

UNESCO, *Universal Declaration on Cultural Diversity*, 2002. <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>. Visited February 21, 2013

UNESCO World Report, *Investing in Cultural Diversity and Intercultural Dialogue*, 2009, see [Http://www.unesco.org/en/world-reports/cultural-diversity](http://www.unesco.org/en/world-reports/cultural-diversity).

UNESCO, *Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions*, Paris, France: UNESCO, 2005.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001429/142919e.pdf>. Visited July 9, 2012.

UNESCO, *UNESCO and the Issue of Cultural Diversity: Review and Strategy, 1946-2004*, Paris, France: UNESCO, 2004 [http://portal.unesco.org/culture/en/file\\_download.php/47cc07ba56443cb277023a75b35b5786DivCult-BilanStrategies-ENG-sept04.pdf](http://portal.unesco.org/culture/en/file_download.php/47cc07ba56443cb277023a75b35b5786DivCult-BilanStrategies-ENG-sept04.pdf).

UNESCO, *Records of the General Conference, 31st session*, Paris, 15 October to 3 November 2001. Volume 1. Resolutions, published in 2002, by UNESCO, Paris.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001246/124687e.pdf#page=56>

UNESCO, *What is Cultural Diversity?*, [http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=13031&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=13031&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

[http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=12762&URL\\_DO=DO\\_](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=12762&URL_DO=DO_)

TOPIC&URL\_SECTION=201.html

Wolton, Dominique, « Conclusion générale: de la diversité à la cohabitation culturelle », “in *L'épreuve de la diversité culturelle*, Hermès-Numéro 51, CNRS Éditions, Paris, 2008, p. 195-204.

<http://hdl.handle.net/2042/24197>

Wolton, Dominique, *De la société de l'information à la cohabitation culturelle*, Journal Libération, 2 mars 2003, accessed on January 30, 2013. <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article108>

## Notes

(Endnotes)

1 - Kroeber et Kluckhohn, in Robert Cresswell, *Éléments d'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 195, as cited by Ninou Garabaghi, 2010: 54

2 - The article is not paginated; see Levin, Benjamin and J. Anthony. "Dealing with Diversity," in *Education policy analysis archives*, North America, 2, jan. 1994.

3 - For an historical overview, see Théorêt (2008)

4 - See Samuel Huntington, *who are We ? The Challenges to America's National Identity*. 2004.

5 - See Bouchard, Gérard and Charles Taylor, *Building the Future, a Time for Reconciliation: Abridged Report*, Government of Quebec, 2008.

Available at

<http://red.pucp.edu.pe/ridei/wp-content/uploads/biblioteca/buildingthefutureGerardBouchardcharlestaylor.pdf>

6 - Retrieved from <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>

7 - UNESCO, Record of the general conference, Paris October 15 to November 3, 2001, Resolutions, vol. 1, available at <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001246/124687e.pdf#page=67>, page 16

8 - Proposed Convention on Cultural Diversity, International Network for Cultural Diversity, 2003. p. 8. <http://www.incd.net/docs/CCDJan2003Final.pdf>. Visited on March 4, 2013..

9 - Fukuda-Parr, «À la recherche d'indicateurs de la culture » Rapport mondial sur la culture, Paris, UNESCO, 2000 : 298, as cited by Mattelart, 2005 :98

10 - Piuze (2008) talked about digital gap as well as social and economic disparities that could hinder cultural development.

11 - Retrieved from [http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=13031&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=13031&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

12 - Cato Policy Report. Policy Forum : Globalization and Culture. May/June 2003. Accessed on February 27, 2013, page 8

<http://www.cato.org/doc-download/sites/cato.org/files/serials/files/policy-report/2003/5/globalization.pdf>

13 - François Jacob, quoted by Catherine Wihtol de Wenden, 1988:251.

14 - UNESCO, Universal Declaration on Cultural Diversity. November 2, 2001. Available at:

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001246/124687e.pdf#page=67>

15 - Government of Canada, "Broadcasting Acts, June 4, 1991", retrieved from <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/B-9.01.pdf>, page 3-4, visited on March 18, 2013.

16 - Cultural Diversity on Tv and Radio: Aboriginal peoples, ethnic broadcasting, persons with disabilities In Canadian Radio-television and Telecommunications Commission. (Consulted, on 24 February 2013

[http://www.crtc.gc.ca/eng/info\\_sht/b308.htm](http://www.crtc.gc.ca/eng/info_sht/b308.htm)

17 - See [http://www.crtc.gc.ca/eng/info\\_sht/b308.htm](http://www.crtc.gc.ca/eng/info_sht/b308.htm)

## ***Bertrand Cabedoche***

**President of Orbicom**



Bertrand Cabedoche is Professor of information and communication sciences, UNESCO chairholder on International Communication at the University Alpes-Grenoble (France), member of the executive board of ORBICOM (Montréal). Docteur d'état in political sciences (1987), graduate of the Higher School of Journalism of Lille (1978), Bertrand Cabedoche first has been working in France and then in Canada as a journalist and coming back France has been Director of the School of journalism of Grenoble since 2009. As a senior researcher, he is now in charge of the international development of GRESEC, a well-known academic research team in the field of information and communication, and responsible of the International development of the Doctoral School of University of Grenoble. He is member too of the board of advisors of the European Communication Research and Education Association (ECREA). In december 2012, he has been nominated as the new president of the world network Orbicom (Unesco chairs in Communication). He is involving too since 2003 as a member of the Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA french authority for Tv and radio regulation).

Bertrand Cabedoche est professeur de sciences de l'information et de la communication, responsable de la chaire UNESCO Communication internationale et des relations internationales du Gresec et de l'école doctorale, et membre du conseil administratif d'Orbicom (Montréal). Docteur d'état en sciences politiques (1987), il a commencé sa carrière de journaliste en France et l'a poursuivie au Canada. Ensuite, il est retourné en France en 2009 où il dirige l'École de journalisme de Grenoble. En tant que Chercheur sénior, il est responsable du développement international de GRESEC, une équipe de chercheurs notoires dans le domaine des communications et de l'information. Il est également responsable du développement international de l'école doctorale de l'université de Grenoble. Il est aussi membre du conseil d'administration de European Communication Research and Education Association (ECREA), et membre actif du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), instances de régulations pour la télévision et la radio depuis 2003. Depuis décembre 2012, il est le nouveau président d'Orbicom, le réseau international des chaires UNESCO en communication.

# Diversité culturelle et régulation: des convocations terminologiques historiquement et politiquement délicates

Bertrand Cabedoche

Président du Réseau ORBICOM

## Résumé

La référence à la régulation de l'information et de la communication comme la référence à la diversité culturelle se révèlent éminemment historiquement et politiquement délicates même si elles sont associées aux fondements mêmes de l'Unesco déclarés en 1945. L'auteur présente une lecture historique de la notion de diversité culturelle et son évolution jusqu'à la Déclaration Universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle en 2002, décrit la lente prise de conscience non historiquement partagée, un positionnement théorique et politique implicite, objet de critiques. Enfin et sur un plan théorique, il démontre les enjeux de la diversité culturelle, associés à la question de la régulation des médias.

## Abstract

*References to regulation of information and communication or to cultural diversity are historically and politically very delicate even if they are both associated with the very foundations of Unesco in 1945. The author here presents a historical reading of the concept of cultural diversity up to its evolution to the UNESCO's Universal Declaration on Cultural Diversity in 2002. He describes the slow awareness, not historically shared, of cultural diversity and offers an implicitly critical as well as a theoretical and political positioning. Finally, and on a theoretical level, he demonstrates the challenges of cultural diversity associated with the issue of media regulation.*

## Resumen

La referencia a la regulación de la información y de la comunicación, así como la referencia a la diversidad cultural se presentan de manera muy delicadas, tanto históricamente como políticamente. Incluso, estando asociados a los propios

O n ne peut que féliciter l'initiative de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc d'avoir permis l'échange approfondi sur les questions liées à la régulation et à la diversité culturelle. La plupart des acteurs aujourd'hui se sont appropriés la double référence. Pour autant, la référence à la régulation de l'information et de la communication comme la référence à la diversité culturelle se révèlent éminemment délicates. Historiquement. Politiquement.

## 1 – La diversité culturelle, consacrée à l'époque contemporaine

*« La mondialisation est une des caractéristiques de notre époque. Elle mène à de nouvelles ouvertures, mais elle contient aussi le risque d'augmenter l'uniformisation. Notre époque est aussi marquée par une crise à multiples facettes justifiant la nécessité de mettre en doute le sens que nous donnons à nos actions. Je suis convaincue que les valeurs d'humaniste sont au cœur des réponses que nous devons fournir. La tolérance, le respect pour la diversité culturelle et le dialogue parmi des cultures sont les voies que je suivrai et auxquelles l'UNESCO sera entièrement acquise. »*

L'auteur de ce message programmatique n'est autre qu'Irina Bokova, laquelle avait voulu témoigner de son implication résolue en faveur de la diversité culturelle ce 11 novembre 2009, dès sa prise de poste en tant que Directrice générale de l'UNESCO.

fundamentos de la Unesco de 1945. El autor presenta una lectura histórica del concepto de la diversidad cultural y su evolución hasta la aparición de la Declaración Universal de la UNESCO sobre la Diversidad Cultural de 2002. Igualmente, el autor describe la lenta toma de conciencia no compartida históricamente y un posicionamiento teórico y político implícito, objeto de críticas. Por último y en lo relativo al ámbito teórico, él demuestra los entresijos de la diversidad cultural, asociados a la cuestión de la regulación de los medios.

Plusieurs événements institutionnels permettaient de dire qu'il s'agissait d'une inscription dans la continuité de ce que l'Unesco avait déjà construit sur ce terrain. Plusieurs textes, à valeur symbolique et règlementaire évidente, constituaient en effet l'héritage : par exemple, la *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale*, du 4 novembre 1996 ; la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, du 16 novembre 1972 ; la *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire*, du 15 novembre 1989 ; la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, du 2 novembre 2001 ; la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, du 17 octobre 2003 ; enfin et surtout, la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, du 20 octobre 2005.

Il était donc normal que l'Unesco fût associée à l'événement scientifique et institutionnel constitué par les trois journées internationales organisées par la HACA du Maroc sur ce thème général « *Régulation et diversité culturelle* ». Il était également évident que le réseau mondial des chaires Unesco en communication (Orbicom) fût directement associé à l'organisation aux côtés de la HACA. Instruit depuis le secrétariat général d'Orbicom depuis Montréal par Yves Théorêt et Pierre Giguère en étroite relation avec la présidente Amina Lemrini El Ouahabi de la HACA et le Directeur général Jamal Eddine Naji, le réseau Orbicom marquait ainsi sa volonté de s'impliquer avec les décideurs politiques, économiques et les instances de régulation travaillant aussi à la promotion du pluralisme, de la liberté des expressions, du développement des médias. Les Universités et membres associés des chaires constituent en effet le réseau indispensable à l'UNESCO pour diffuser et faire fonctionner l'ensemble de ses programmes au niveau

mondial. Les Chaires UNESCO sont ainsi invitées à jouer le rôle de pôle d'excellence et d'innovation, dans l'optique de contribuer aux opérations de développement dans le monde, à quelque niveau que ce soit, national, régional, international.

L'initiative avait été prise il y a 20 ans par Federico Mayor, alors Directeur Général de l'UNESCO, lequel considérait la création de « *chaires-réseaux* » comme la traduction en action d'un engagement international où l'éducation, l'avancement des connaissances et la recherche seraient invités à travailler de concert. L'héritage renvoyait historiquement au-delà même de la constitution de l'Unesco, lorsque dans l'entre-deux guerres, il avait été décidé donner « *une âme à la SDN* », comme le proposait Henri Bergson. L'éminent philosophe ne pensait pas suffisante la rencontre des représentants des états au sein d'un organisme international pour garantir la paix et appelait à la création d'une *Commission Internationale de la Coopération Internationale* (CICI). Les faits lui avaient donné raison : la CICI, devenue OCI (*Organisation de la Coopération Intellectuelle*), avait survécu à la SDN. C'est elle qui, à la naissance de l'UNESCO, lui avait transmis l'objectif en héritage : « *abaisser la température politique du monde en créant les conditions intellectuelles et spirituelles de la paix dans le monde* ». Elle lui avait fourni un modèle organisationnel, par la même occasion : il fallait recréer un espace institutionnel accueillant représentants des états et intellectuels (Huxley, 1956 ; Pemberton, 2007 ; Renouliet, 1999 et 2006 ; Toye et Toye, 2007).

On comprend donc mieux qu'assumant pleinement l'héritage, Irina Bokova ait en 2009 reconnu le levier majeur grâce auquel désormais, elle allait, symboliquement, appuyer sa réflexion : « *Les chaires UNESCO constituent des acteurs majeurs dans la mise en œuvre d'actions de coopération, de solidarité, d'in-*

*novation, de créativité et d'expertise au plan scientifique. Elles incarnent les valeurs du « nouvel humanisme » du XXI<sup>e</sup> siècle*».

Aujourd'hui constitué d'une trentaine de chaires UNESCO en communication présentes dans chaque continent - dont les deux chaires africaines, l'une en Afrique du Sud et l'autre au Maroc (cette dernière animée par Jamal Ed-dine Naji jusqu'à sa nomination à la HACA) - et de quelque 300 membres associés rassemblant l'élite des cercles académiques, médiatiques, corporatifs, politiques, économiques et gouvernementaux en communication, le réseau Orbicom peut se targuer d'une réelle compétence réflexive concernant les questions de la régulation, les applications de la diversité culturelle, les enjeux sociétaux des technologies de l'information et de la communication, les évolutions des industries culturelles et créatives, la promotion des médias, la sécurité et la formation des journalistes... Sur ce dernier point par exemple, l'appel de l'UNESCO, via le Directeur général adjoint de l'information et de la communication Jānis Kārklīņš, constitue une belle reconnaissance, qui verra ainsi Orbicom se constituer en *think tank* pour renforcer théoriquement, conceptuellement et pédagogiquement dans sa deuxième phase de mise en œuvre l'appui déterminé que l'Agence spécialisée des Nations Unies apporte déjà à la constitution de *Pôles d'excellence pour les formations en journalisme* en Afrique. L'expérience sera bientôt étendue aux autres continents (certaines des chaires du réseau Orbicom sont déjà investies dans la constitution de *curricula* - par exemple sur le thème *journalisme et interculturalité* - à destination de ces acteurs de la formation, tandis que la réunion du 27 mai 2013 du bureau d'Orbicom, hébergé à Rabat dans le cadre de ces journées internationales, a abouti à un vote à l'unanimité des membres présents en faveur du projet).

Associé à la HACA, Orbicom est donc particulièrement bien placé pour offrir cette ré-

flexion distanciée, relative à la régulation et à la diversité culturelle, dans l'esprit de la confrontation contradictoire des théories, souhaitée dès la constitution de l'UNESCO en 1945-1946 (Cabedoche, 2011). Notamment parce que relevant des sciences de l'information et de la communication, les chaires du réseau participent de la construction de ce savoir académique qui, comme toutes les autres disciplines constitutives des sciences humaines et sociales, consacre un savoir cumulatif. En vertu de ce principe, des énoncés théoriques, conceptuels, méthodologiques... anciens et des énoncés nouveaux peuvent s'y présenter, juxtaposés, contradictoires, sans se détruire les uns les autres, pour révéler la complexité des mécanismes et les impacts différenciés des tendances longues, plutôt que construire des lois.

Précisément, cette connaissance généalogique des théories communicationnelles permet de mieux comprendre pourquoi, alors que la référence se présente apparemment évidente aujourd'hui, la consécration de la diversité culturelle était loin d'être aboutie dans les années qui ont précédé la création de l'UNESCO, jusqu'à cette Déclaration de 2001. Plus encore, après avoir été historiquement consacrée comme frein au développement et obstacle au progrès de la modernité, la référence à la « *diversité culturelle* » ne se présente consensuelle aujourd'hui qu'a priori (Meyer-Bisch, 2008).

## **2 – Une lente prise de conscience, ...non historiquement partagée**

Effectivement, l'émergence et le succès des textes contemporains de l'UNESCO sur la diversité constituent le symbole de ce qu'il faut bien appeler un virage philosophique et politique total. Si l'on remonte seulement au Vatican de l'époque pré-coloniale, même si des Bartholomé de Las Casas avaient pu s'opposer

à la colonisation dès son origine, la *Différence* était alors considérée hérétique. La penser seulement plaçait l'Homme au centre de l'Univers et supposait qu'il n'était pas créé identique, à l'image de Dieu (Cabedoche, 1990).

Pour la *philosophie des Lumières*, ce qui est différent est appelé à se dissoudre dans l'identique. L'Autre ne peut se présenter qu'avec cette potentialité d'une symbiotique intégration : pour continuer à exister, il doit épouser les valeurs de la communauté des « *Nous* ». Et dans la continuité, pour les Révolutionnaires français de 1789, valoriser la différence eut été lutter contre le sens de l'histoire, lequel agit pour l'éradication de la différence, associée à la disparité (Ohana, Wiewiorka, 2001). L'Abbé Grégoire avait ainsi appelé à combattre les expressions locales et régionales de l'Identité, parmi lesquelles les langues régionales, destituées au rang de survivances du féodalisme, pour en appeler à la généralisation de la langue française.

Avec les affirmations classificatoires du *positivisme* au 19<sup>e</sup> siècle et notamment celles d'Auguste Comte, se dégage une lecture distinctive et linéaire des cultures, selon leur état successif : enfant (ordre théologique), qui explique le monde en donnant force aux choses et aux dieux ; adolescent (ordre métaphysique), qui renvoie la compréhension de l'environnement à des outils conceptuels génériques ; adulte (ordre positiviste), qui surplombe sa lecture du cosmos de la recherche méthodique et rigoureuse des faits. Dans cet esprit en France, l'Académie entendait bien accélérer de gré ou de force le passage à l'état adulte, celui de la Raison, universelle, des cultures attardées. C'est à partir de cela qu'au XX<sup>e</sup> siècle, avec Anatole France, prix Nobel de littérature (1844-1924) et le ministre Émile Combe (1835-1921), l'École Républicaine française s'était employée à écraser les aspérités psychologiques, culturelles et sociales.

Combattre la différence (culturelle, ethnique, religieuse, sociale) était ainsi faire œuvre de progrès.

La pensée diffusionniste états-unienne allait dans le même sens au 20<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la *Sociologie du développement*, qui avait gagné les convictions jusqu'aux plus hautes instances du système des Nations-Unies dans les années 50 et début des années 60, préparait peuples et nations *en retard* à la *Modernisation*. Pour atteindre l'étape du *take-off*, les peuples colonisés devaient suivre l'exemple des pays développés, jusqu'au modèle de la *société de consommation*, incarné par les États-Unis (Rostow, 1960) et auquel les médias états-unien préparait les comportements, notamment en terres arabes (Lerner, 1958).

Plus tard encore avec les années 80, la théorie de la *Globalisation* avait renvoyé à un projet de construction d'un espace homogène de valeurs, unifiées par les standards de la compétition et du profit à l'échelle de la planète. Dans la firme, les décisions managériales devaient dorénavant être rationnelles, universelles, déterritorialisées et déconnectées des freins culturels et nationaux. La *Communication* devenait ainsi le langage à l'intérieur de l'entreprise et l'anglais la langue de la planète, sans réel questionnement sur les conditions de son élection, comme l'observait alors l'auteur belge Armand Mattelart (Mattelart, 2005). Les différences entre les cultures, les standards et les structures étaient à nouveau considérées comme vestiges du passé, puisque les envies et comportements des peuples évoluaient tous dans la même direction, vers les mêmes consommations de Coca-Cola, jeans, films, pizzas, cosmétiques, microprocessors... (Levitt, 1983). On avait même parlé de *la fin de l'Histoire*, le modèle d'accomplissement historique de chaque société se conjuguant avec l'homogénéisation dans le système capitaliste (Fukuyama, 1993), voire conduisant à la dé-

mocratie sous l'impulsion d'une *soft integration* (par la séduction) dans le *global market* (Nye, 1990).

Même s'il a fallu attendre 2001 pour que soit proclamée une *Déclaration universelle sur la diversité*, il faut louer l'UNESCO pour sa constance en ce sens, en opposition avec ce foisonnement d'approches théoriques « *anti-diversitaires* ». Son héritage lui avait inoculé l'anti-dote.

L'UNESCO avait en effet construit ses fondations sur les convictions des plus prestigieux animateurs de cette *Commission Internationale de la Coopération Intellectuelle*, (future *Organisation de Coopération Intellectuelle*), qui l'avait inspirée : Albert Einstein, Sigmund Freud, Marie Curie, Thomas Mann, Hendrik Antoon Lorenz, Gilbert Murray, Alfred Zimmern... Par exemple, Henri Bergson avait appelé à confronter : « *les différences qui existent d'une nation à l'autre... [elles] aident à enrichir l'héritage total de l'humanité* » (Pember-ton, 2007). Et Gilbert Murray avait conforté la position : « *les différences qui existent d'une nation à l'autre... aident à enrichir l'héritage total de l'humanité. Elle ne comportent aucun élément intrinsèque d'antagonisme mutuel* ».

Héritière, l'UNESCO avait donc inscrit cette conviction dans sa charte constitutive, traduisant ainsi d'une part, l'espoir kantien en un monde où la négociation franche et l'articulation des différences auraient remplacé le recours aux armes, d'autre part, la volonté politique d'une mobilisation constante et croissante en ce sens des ressources de l'éducation, de la science et de la communication. L'UNESCO assumait ainsi pleinement un projet intellectuel qui, dès l'alinéa 1 de son acte constitutif, visait, non seulement à contribuer à l'élaboration de ces grandes orientations pour les années à venir, mais aussi, à élever « *les défenses de la paix* » dans l'esprit des hommes, par la

valorisation de la diversité des conceptions philosophiques ou intellectuelles.

Le contexte intellectuel se présentait plus ouvert. Bien que dominantes, mais subissant la concurrence de l'anthropologie structurale, les thèses diffusionnistes commençaient à marquer le pas, qui avaient jusque là distingué *civilisation* et *barbarie* entre les nations. Soixante ans après, les auteurs dissidants se plaisent encore à citer Gandhi, dont on avait alors sollicité l'avis à propos de la civilisation britannique et dont la réponse s'était montrée pleine de malice: « *ce ne serait pas une mauvaise idée* » (Toye et Toye, 2007). Le pluralisme culturel gagnait la nouvelle enceinte internationale et Julian Huxley annonçait qu'allait être écrite la première Histoire de l'Humanité (Huxley, 1946) : le premier Directeur général de l'Unesco, (1946-1948) entendait ainsi dépasser les tensions inter-étatiques avec la rédaction de synthèses qui rassembleraient les acteurs, hors de tout ethnocentrisme.

On peut alors se demander pourquoi l'UNESCO avait attendu si longtemps ensuite (2001), pour que la référence à la diversité culturelle y soit effectivement consacrée. De fait, les critiques avaient été nombreuses après l'acte de naissance de l'Agence spécialisée des Nations-Unies.

### **3 – Un positionnement théorique et politique implicite, objet de critiques**

Il faudra donc attendre la 31<sup>e</sup> session de sa Conférence générale en ce 2 novembre 2001 pour que soit consacrée la *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle*, en tant qu' « *héritage commun de l'humanité* » et considérer sa sauvegarde comme un impératif concret et éthique, inséparable du respect de la dignité humaine. Ce cadre normatif autorisera ensuite la signature de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* par la Conférence

générale réunie à Paris du 3 au 21 octobre 2005, puis la ratification de cette convention, par exemple par la *Communauté européenne* aux côtés de 12 états membres, le 18 décembre 2006.

Les critiques avaient effectivement été nombreuses après l'acte de naissance de l'Unesco. Elles avaient d'abord été dirigées contre la personne même de son Directeur général : biologiste, Julian Huxley figurait aussi parmi les plus prestigieux chantres de l'eugénisme, prônant la nécessaire sélection des éléments les plus sains de l'Humanité. Plus fondamentalement, la critique était venue du Bloc de l'Est : l'URSS à la création de l'UNESCO, comme la Yougoslavie dès la 1<sup>e</sup> Conférence générale de l'Agence, avaient jugé que la paix et les guerres ne naissent pas dans l'esprit des hommes, conformément au matérialisme historique. Chef de la délégation française, Jacques Maritain avait alors répondu dès la Conférence générale suivante en 1947: « *Précisément parce que l'Unesco est une finalité pratique, l'accord des esprits peut s'y faire spontanément, non pas sur une commune pensée spéculative, mais sur une commune pensée pratique, non pas sur une même conception du monde, de l'homme et de la connaissance, mais sur l'affirmation d'un même ensemble de convictions dirigeant l'action. Cela est peu, sans doute [...]. C'est assez cependant pour entreprendre une grande œuvre* ».

Trente ans plus tard, la critique était venue à partir de la revendication des principaux représentants des pays non-alignés pour un *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication* (Bourges, 1978 ; Nordenstreng, 2011).

La lecture critique pouvait être partagée, accueillie par l'Unesco contre le *one-way flow of information*. Mais elle avait aussi accompagné des lectures plus radicales, contre l'impéria-

lisme culturel : « *Le concept d'impérialisme culturel est celui qui décrit le mieux la somme des processus par lesquels une société est intégrée dans le système moderne mondial et la manière dont sa strate dominante est attirée, poussée, forcée et parfois corrompue pour modeler les institutions sociales, pour qu'elles adoptent, ou même promeuvent les valeurs et les structures du centre dominant du système* » (Schiller, 1976 : 16, Beltrán, 1976, Boyd-Barrett, 1977). L'URSS avait trouvé là argument pour appuyer stratégiquement la revendication et la porter dans sa radicalité, jusqu'à justifier le contrôle de l'espace public et la protection des journalistes par les autorités publiques au nom de la souveraineté nationale, tandis que d'autres réclamaient la régulation impérative des flux à un niveau supranational.

La confrontation s'était ainsi présentée violente, inévitable avec les États-Unis et les pays du Nord se réclamant du libéralisme, malgré la médiation avortée qu'avait tentée un rapport McBride (McBride, 1980), animé par la confrontation pacifique, mais pour autant, directe, des points de vue (Cabedoche, 2012). En 1984 et 1985, les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient finalement quitté l'enceinte de l'UNESCO avec fracas, provoquant la plus grave crise institutionnelle de l'institution depuis sa création.

Ces départs étaient en fait programmés. Au moins depuis les États-Unis. Dès 1982, le candidat Reagan avait rappelé le départ du pays de l'OIP de 1965 à 1980 et prescrit un "*closer look*" sur l'UNESCO (Dethoor, 2010 : 143). Le PIDC n'avait ensuite reçu qu'une contribution réduite (100 000 \$ US contre le triple de la part de l'URSS en 1982). Ainsi, l'UNESCO avait dû donner de nouveaux gages lors de la Conférence générale de Paris en 1983, accueillant le délégué républicain Edmund P. Hennelly, membre de l'*Heritage Foundation* orchestrant le front anti-*Nomic*, que la *Fédé-*

*ration Internationale des éditeurs de journaux* réunie à Madrid avait rejoint. Pour dissuader le retrait états-unien, l'Unesco avait alors puisé dans le répertoire McBride la référence à "*un*" *Nomic* caractérisant "*un processus évolutif et continu*", comme en 1985 lors de la Conférence générale de Sofia, menacée cette fois par le retrait britannique. En vain ! Pour Reagan, le *Nomic* équivalait à une nationalisation des médias au moment où s'engageait la dérégulation de la télécommunication, au profit des opérateurs états-uniens !

L'UNESCO s'était sentie prise au piège, s'obligeant à mettre le *Nomic* sous séquestre, qui paraissait donner la part belle au contrôle social des états (Modoux, 2010 et 2011) et consentant à accueillir de nouveaux acteurs, dont le *World Press Freedom Committee*, pour redonner des gages en direction de la liberté de l'information. Née en 1976, cette dernière structure associative avait organisé en 1976 la rencontre de Talloires autour du rééquilibrage de l'information médiatique et rassemblé ainsi vingt et une délégations en 1981, composées de représentants des médias dont une majorité de délégués occidentaux et patrons d'agences mondiales. Avec cette pression, le *Nomic* avait été réduit à l'UNESCO à un plan Marshall - aussitôt applaudi par le *New York Times* et dénoncé par l'agence *Tass*. L'effondrement de l'Empire soviétique avait finalement laissé le champ libre à la disqualification systématique de tout énoncé en termes de régulation étatique des médias et télécommunications et tout traitement de la liberté de la presse et de la sécurité des journalistes en termes de protection de ces derniers, qui aurait renforcé le poids du contrôle étatique.

La critique contre le message de diversité porté par la revendication pour un *Nomic* avait également été exercée avec un tout autre esprit, contre une référence qui, au contraire, désresponsabilisait les états nationaux : beaucoup

de pays non-alignés avaient en effet brandi l'impératif d'un nouvel ordre international de l'information dans le cadre d'une stratégie de fuite en avant, pour ne pas avoir à aborder le terrain exigeant - et donc dangereux - des politiques nationales, arguant de la priorité du plan international. La défense enflammée d'un nouvel ordre économique, puis d'un nouvel ordre de l'information, apparaissait, souvent, comme un masque heureux pour maintenir la situation intérieure inchangée: « *L'identité culturelle est le support de réalités contradictoires : en son nom, se cautionne aussi bien le lit du racisme, là où l'imaginaire de l'autre fait peur et appelle à l'exclusion* » (Mattelart, Mattelart et Delcourt, 1984 : 34).

Avec les années quatre-vingt cependant et surtout dans la décennie suivante, le questionnement s'était déplacé, interpellant tout autant le rôle de l'état, sur le terrain du développement des télécommunications. Par rapport aux années précédentes, le maître mot était devenu celui de la dérégulation.

#### **4 – Les enjeux de la diversité culturelle, associés à la question de la régulation**

Margareth Thatcher avait amorcé le mouvement de la dérégulation du secteur des télécommunications avec *British Telecom* en 1984, tandis que la compagnie états-unienne AT&T [*American Telephone and Telegraph*] – qui travaillait précédemment comme un quasi-monopole à partir d'une concession de service public – avait été démantelé et séparée en sept compagnies régionales.

Parallèlement, la réflexion européenne avait abordé le traitement du dossier des télécommunications : le *Livre vert* rédigé en 1987 envisageait clairement la fin prochaine des monopoles publics nationaux et la perspective d'une mise en œuvre des réseaux télématiques, en tant que moteurs de la construction du marché unique et de ladite *société de l'infor-*

*mation*. Jacques Delors, président de la Commission européenne, avait entrepris de réaliser un pharaonique marché européen à l'horizon 1992, remettant à plat réglementations, barrières à l'entrée, dans tous les secteurs, dont celui des télécommunications. L'objectif était double : favoriser le consommateur par des tarifs d'accès toujours plus avantageux, mais aussi doper les entreprises dans un secteur de plus en plus stratégique de l'économie mondiale. Cela signifiait renforcer la compétitivité de l'industrie européenne des télécommunications par l'innovation et briser les monopoles, pour stimuler aussi bien les entreprises publiques déjà installées et les néo-concurrents, issus du privé. Concrètement, la *Directive sur la Télévision sans frontières* avait ouvert à un marché commun de la radiodiffusion, notamment par satellite et par câble, tout en offrant la possibilité pour chaque pays de définir sa propre politique de quotas en 1989. Et le mouvement avait suivi. En janvier 1998, *Téléfonica*, *Deutsche Telekom*...avaient perdu leur statut de monopole. L'Europe se lançait dans l'économie globale.

Sur le terrain de la diversité culturelle, le mouvement allait aussi dans le sens d'un effacement de l'État et des instances de régulation. Au sein de la réflexion académique anglo-saxonne, les *Cultural studies* renouvelaient les lectures de la domination : la réception n'est pas aussi soumise qu'il avait été dit à l'aliénation culturelle des médias dominants (Gripsrud, 1995 ; Morley, 1996). Elle est au contraire capable de ré-encoder, en fonction de ses propres valeurs culturelles (Hall, 1974 et 1980). Régulièrement confirmé depuis par des analyses centrées sur la réception des symboles même de l'aliénation culturelle et de la colonisation par les écrans, par exemple la série états-unienne *Dallas*, le constat poussait à détourné l'attention de l'analyse des stratégies de séduction, mises en œuvre par les produc-

teurs pour conquérir les marchés (Ang, 1985). Parallèlement, la montée en puissance de nouveaux conglomerats audiovisuel, comme *Televisa* au Mexique (Sinclair, 1986), *Rede Globo* au Brésil configurant un espace de « *brazilianité* » (Marques de Melo, 1995: 320), sans compter les productions issues du Japon, de l'Inde, du Nigeria, concurrents directs des oligopoles états-uniens, s'était accompagné d'un renouveau libéral, un temps affaibli par la référence au *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication* : les modalités de l'échange inégal se modifiaient et il devenait impératif de réactualiser, sinon abandonner, les cartographies Nord-Sud de la circulation de l'information « à *sens unique* », ou les discours figés de « *l'authenticité* » (García Canclini, 1990). Si certains auteurs qualifiaient ces machines de guerre économique de pôles secondaires de domination économique et culturelle (Mattelart, Mattelart et Delcourt, 1984 : 105), d'autres parlaient de cycles de diffusion, qui permettaient de prédire une fin prochaine à la domination temporaire des États-Unis, laquelle devait seulement être lue comme la juste sanction de l'adaptation de l'offre culturelle à la demande. Avec ce cadre théorique, la mise en œuvre de politiques publiques protectrices de la diversité culturelle, en particulier dans l'audiovisuel, avait été jugée contre-productive, les monopoles devant disparaître progressivement sous l'impulsion des technologies de l'information et de la communication, par définition transnationales et interactives (de Sola Pool, 1990 : 212-213), même s'il avait fallu une certaine dose d'étatisme pour expliquer le succès de *Rede Globo* ou de *Televisa* (Sinclair, 1986).

Dans le même élan, certains représentants des *Cultural Studies* pouvaient alors plaider en faveur de délégations d'une partie des fonctions incombant à l'État en direction de l'entreprise privée et proclamer, avec le même enthousiasme,

la vocation des industries culturelles à constituer naturellement le véritable agent de la diversité culturelle : Hollywood, plutôt que l'État australien pour la promotion des cultures aborigènes (Fiske, 1987), tandis que d'autres représentants de ces mêmes *Cultural Studies* revenaient sur leurs travaux précédents pour retrouver la sève même de l'école de Birmingham (Ang, 1992). Ils retrouvaient ainsi tous ceux qui replaçaient la multiplicité des lectures des récepteurs en relation cette fois avec les stratégies des industries de l'information et de la communication (Gripsrud, 1995), qu'il convenait d'analyser également traversées par la complexité des demandes culturelles des populations et la logique des intérêts de la classe dominante (Martín Barbero, 1987).

Parallèlement, beaucoup plus nuancés que les pionniers de la théorie de l'industrie culturelle, une convergence d'auteurs venant du Canada, de France, d'Espagne et de Grande-Bretagne... reprenait la théorisation des industries culturelles pour dénoncer une certaine naïveté chez ceux qui s'étaient montrés oublieux des niveaux méso et surtout macro dans les analyses de la diversité, en ne consacrant que le principe de plaisir du destinataire (Garnham, 1990). Pareil avertissement à relier les contenus et le cadre socio-économique de sa production culturelle et de sa diffusion oblige à lire la diversité en tant que synonyme de pluralisme, pour ensuite considérer les risques que, par exemple, les phénomènes de concentration et de financiarisation croissante des industries de l'information et de la communication (Flichy, 1980), font aujourd'hui peser sur la diversité, filière par filière (cinéma, audiovisuel, livre, audiovisuel, jeu...) et sur les industries du contenu (Huet, Ion, Lefèbvre, Miège, 1984 ; Lacroix, 1986 ; Bustamente, Zallo, 1988 ; Lacroix, Miège, Mœglin, Pajon, Tremblay, 1992 ...). De tout cela, est ressortie l'idée que la référence à la supposée « *société*

de l'information » est définitivement piégeante, consacrant un déterminisme technologique discutable (Garnham, 2000). Les technologies de l'information et de la communication ne peuvent au plus qu'accompagner les changements sociaux, voire les accélérer, en aucun cas les initier !

## Conclusion

Le passage du millénaire et les textes référentiels rédigés par l'UNESCO relatifs à la diversité des expressions culturelles n'ont pas calmé les oppositions doctrinales, sur ce double terrain de la convocation de la diversité culturelle et de sa régulation. Bien au contraire ! Les théories de l'hybridation culturelle foisonnent aujourd'hui, conduites notamment par Arjun Appadurai (Appadurai, 1996) : volontaires ou subies, les confrontations permanentes avec l'Altérité obligent à considérer *l'homme interstitiel*. Pour autant, les énoncés théoriques continuent à se croiser, s'interpeller, se combattre, sans parvenir à se détruire mutuellement.

Les thèses néo-libérales enrichissent le jeu de la concurrence d'une prise en compte des particularismes culturels, pour mieux assurer la conquête des marchés mondiaux. Ceux-ci organiseraient de fait une auto-régulation, liée à la compréhension de l'interculturalité et aux jeux multiples de la *glocalisation* : « *Think global, act local* » ! Au sein des écoles de management, les thèses néo-institutionnelles des organisations (DiMaggio, Powell, 1983) analysent la performance économique comme étant de plus en plus liée à des logiques d'apprentissage de la différence sur le lieu de travail lui-même (Ely, Thomas, 1996), qu'en particulier, les multinationales doivent aujourd'hui prioritairement intégrer (Rosenzweig, 1998, Dass, Parker, 1999). La *théorie de la ressource* conduit ainsi l'entreprise *glocalisée* à valoriser ce que les différents individus apprennent des

autres perspectives, plus encore qu'à assimiler les différences ou à seulement les évaluer (Dass, Parker, 1999).

Pour se présenter également ouverts à l'interpénétration des cultures, les auteurs ne partagent pas tous cette confiance absolue dans une auto-régulation, magiquement satisfaite par les lois du marché. En particulier, certains attendent une incitation de la puissance publique pour qu'à la faveur de l'interpénétration des cultures, chacune d'entre elles y gagne une conscience critique de ses propres expressions (Parekh, 2000). Dans le même esprit, les partisans de « *l'exception culturelle* » se présentent toujours réfractaires à la référence à la « *diversité culturelle* » : en reconnaissant le statut particulier des « *produits de l'esprit* », le modèle de l'exception culturelle particulièrement prisé au sein du monde francophone avait autorisé la mise en œuvre de politiques publiques protectrices encore jugées positives, en particulier dans l'audiovisuel (Mattelart, 2005). C'est ce principe que l'Union européenne - via les ministres du commerce des 27 - a réussi (temporairement ?) le 14 juin 2013 à imposer sous l'impulsion déterminée de la France, pour détacher l'audiovisuel des négociations commerciales en cours en vue de la signature d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, lequel, sinon, aurait rendu caduques les quotas de diffusion sur les chaînes de télévision, les subventions ou les réglementations discriminatoires selon la nationalité des sociétés ou des capitaux. Au contraire, les biens et services culturels sont ainsi exclus du mandat de négociation pour ce futur partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement.

De leur côté, plus que jamais, les théoriciens concentrés sur l'analyse des industries de la culture, de l'information, de la communication interrogent chaque filière, pour en repérer les caractéristiques en terme d'encouragement

ou de menace, sur le terrain du pluralisme, refusant de ce fait de considérer le fait culturel en soit (Miège, 2002 ; Bouquillion, Combès, 2007 et 2011) et de réduire le social au communicationnel : « *Toute vie sociale présuppose l'existence et le fonctionnement de systèmes de communication complexes... mais ce constat fondamental ne conduit pas logiquement à penser qu'on peut rendre compte de la complexité sociale à partir de la seule communication* » (Miège, Tremblay, 1998).

Inspirée elle aussi de l'économie critique, dans une version sans doute plus radicale, la réflexion de Žižek dénonce l'idéologie du multiculturalisme et la culturalisation du politique, qui supprime l'alternative au capitalisme : en étant symboliquement niée, l'énergie critique se déplace de la question de la redistribution de la richesse vers celle des différences culturelles et des droits des minorités. L'auteur nomme ce tour de passe-passe idéologique la *culturalisation du politique*, correspondant au déplacement de la lutte politique, de l'économie « *vers le combat culturel pour la reconnaissance d'identités marginales et la tolérance des différences* ». Ne permettant pas de faire vivre l'antagonisme, le multiculturalisme pose le sujet dans un état de frustration et empêche le passage à l'acte violent, témoin de l'antagonisme: « *ce que la post-politique tend à prévenir, c'est précisément cette universalisation métaphorique des demandes particulières* ». Ainsi, la *discrimination positive* vise à interdire le vrai geste de politisation (Žižek, 2004).

Pour conclure ce rapide état de la recherche, une dernière école se présente opportuniste, avec l'accélération du sentiment de crise économique et financière et l'accentuation de la pression en faveur du développement durable. Critique de quelque politique de développement que ce soit et de manière plus large, des scientisme et technicisme latents de nos

sociétés contemporaines, les *théoriciens de la décroissance* ferment les options, à partir d'une lecture recommandant une *hybridation contrôlée* des cultures. Le *développement* consacrerait ainsi un concept fondamentalement ethnocentrique, quel que soit l'adjectif dont on le pare (autocentré, durable, endogène, intégré, communautaire, participatif, authentique, alternatif...) : il n'aurait d'autres fonctions que de maintenir les profits de certains et d'éviter le changement réel des habitudes de consommation. Il consacrerait l'occidentalisation du monde. Ces *objecteurs de décroissance* entendent alors redessiner un nouvel imaginaire, dans lequel la référence culturelle se présente comme ressource - en particulier dans les zones non encore gagnées par le développement capitaliste - capable encore d'offrir ses propres solutions pour réapprendre à vivre à l'échelle de l'éco-région. Bref, il s'agit désormais de sortir de l'économie, imaginaire ethnocentrique relevant d'une culture - occidentale - et non d'une science et à laquelle les médias transnationaux souscrivent allègrement. L'enjeu est brutal : soit l'humanité rebrousse chemin, soit l'homme court à la catastrophe. La réponse vise ainsi à préparer l'après-développement, au Nord, comme au Sud, de façon nécessairement plurielle, selon les contextes. Appelée à une mutation qualitative, la référence démocratique invite à procéder au sein des cultures humaines au même travail sur soi que peut développer l'individu à la recherche de la sagesse. La démarche peut convoquer l'*umran* (épanouissement) chez Ibn Kaldûn, le *swadeshi-sarvodaya* (amélioration des conditions sociales de tous) chez Gandhi, ou le *bamtaare* (être bien ensemble) chez les Toucouleurs... L'important est de signifier la rupture avec l'entreprise de destruction qui se perpétue sous le nom de développement ou de mondialisation (Latouche, 2001, 2006 ; Rahnama, 2003).

Chacune de ses thèses structure ainsi pareillement les analyses et les avis autorisés des consultants en terre africaine: plaidoyer techniciste pour appeler l'état à combler la supposée « *fracture numérique* » (Ngouem, 2007); appel à la décroissance, Afrique comprise (Kabou, 1991); critique de la société de l'information (Kiyindou, 2009)... Avec le développement exponentiel d'internet et du *roaming* (l'itinérance) sur le continent, la question de la régulation provoque les mêmes controverses théoriques. Notons simplement, avec Patrick Saerens, que lorsqu'aucune autorité publique ne met de barrière à leur développement, les opérateurs privés s'engouffrent dans les zones de non droit<sup>18</sup>. Mais l'idée d'un cadre de régulation ne leur est pas non plus étrangère, si elle vise à favoriser les grands investissements et développer une « *fair competition* »: la certitude que les opérateurs ont de pouvoir opérer en toute sécurité juridique permet aussi l'éclosion de nouveaux services à forte valeur ajoutée. Le constat explique sans doute comment, en une dizaine d'années, les pays qui se sont dotés d'un organisme de régulation sont passés de 26 à 44. Ainsi, les pouvoirs publics peuvent aussi afficher les objectifs de base de leur politique en matière de télécommunications quand, par ailleurs, la plupart des investissements proviennent du secteur privé. Par ailleurs, les enjeux relatifs à la protection de la vie privée par exemple renvoient clairement la question d'une régulation plus autoritaire. On le mesure pleinement, au-delà des préoccupations techniques, les réponses sont avant tout politiques: quelle place laisser à l'initiative privée? Comment juguler les flux financiers dégaçés par le secteur? Comment gérer la cybercriminalité? Enfin, comment chacun des Etats Africains envisage-t-il la coopération avec ses voisins?

Car la réponse est aussi à l'échelle du continent, en tous les cas au moins au niveau d'un

cadre qui dépasserait celui des Etats nations. Le différentiel des législations explique les appels à une organisation régionale pour offrir un cadre réglementaire commun, lequel permettrait à l'ensemble des Etats africains, de limiter la tentation de certains intervenants à « *profiter* » des faiblesses d'une législation sur mesure. En fait, ce qui, très clairement est en jeu par le déploiement des acteurs et des technologies dans le champ de l'expression de la diversité, ce sont directement les pratiques de gouvernance !

### Références bibliographiques

*Sauf indication, les traductions entre crochets des titres en anglais sont de l'auteur du présent chapitre d'ouvrage*

Ang, Ien. 1985. *Watching Dallas, Soap Opera and the Melodramatic Imagination*, London: Methuen.

Ang, Ien. 1992. « Culture et communication. Pour une critique ethnographique de la consommation des médias dans le système médiatique transnational » [Culture and Communication. For an ethnographic critique of media consumption in the transnational media system], *Hermès*, n° 11-12, pp. 79-84.

Appadurai, Arjun. 1996. *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Beltran, S., Luis Ramiro. 1976. « Alien Premises, Objects, and Methods in Latin American Communication Research ». *Communication Research* 3(2), p. 107-135.

Bouquillion, Philippe, Yolande Combès (dir.). 2007. *Les industries de la culture et de la communication en mutation* [The cultural and communication industries changes]. Paris : L'Harmattan (Coll. "Questions contemporaines"), MSH Paris Nord.

Bouquillion, Philippe, Yolande Combès (dir.). 2011. *Diversité et industries culturelles* [Di-

- versity and cultural industries], Paris : L'Harmattan MSH Paris Nord (Coll. "Questions contemporaines").
- Bourges, Hervé. 1978. *Décoloniser l'information* [Decolonizing information]. Paris : Cana (Coll. "Des idées et des hommes").
- Boyd-Barrett, Olivier. 1977. « Media Imperialism : towards an international framework for the Analysis of media systems », in Curran, James, Gurevitch, Mikaël, Woollacott (dir.), *Mass Communication and society*. London: Edward Arnold.
- Bustamente, Enrique, Ramon Zallo. 1988. *Les industrias culturales en Espana. Grupos multimedia y transnacionales* [The cultural industries in Spain. Multimedia and transnational holdings]. Madrid : Akal.
- Cabedoche, Bertrand. 1990. *Les Chrétiens et le tiers-monde. Une fidélité critique* [Christians and the Third World. A critical loyalty]. Paris : Karthala.
- Cabedoche, Bertrand. 2011. « Le rapport MacBride, conférence du consensus avant l'heure ? L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et des valeurs fondatrices de l'UNESCO » [The MacBride report, as a consensus conference before time? The repressed experimentation of an original political mediation, opening to a public social sphere in compliance to the founding values of UNESCO], *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*. Novembre. [http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2011/Cabedoche/](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011/Cabedoche/)
- De Sola Pool. 1990. *Technologies without Boundaries. On Telecommunications in a Global Age*, Harvard University Press, Cambridge.
- Dethoor, Jean-Marc. 2010. « Les États-Unis et l'UNESCO. Je t'aime moi non plus » [The United States and UNESCO. I love you, as you no longer do]. *Géostratégiques*, (29), p. 139-146.
- Fiske, John. 1987. *Television culture*. London : Routledge.
- Flichy, Patrice, 1980. *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*, Grenoble : PUG et Paris :INA (Média et compagnie).
- Fukuyama, Yoshihiro. Francis. 1993. *La Fin de l'histoire et le dernier homme* [translated *The end of history and the last man*, London : Hamish Hamilton]. Paris : Flammarion.
- Kiyindou, Alain. 2009. *Les pays en développement face à la société de l'information* [Developing countries face to the society of information], Paris : L'Harmattan (coll. "Médias, Sociétés et Relations Internationales").
- Garcia Canclini, Néstor. 1990. *Culturas bridadas. Estrategias para entrar y salir de la modernidad* [Flanged cultures. Strategies for entering and leaving modernity]. Mexico: Grialbo.
- Garnham, Nicholas. 2000 . « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie » [The theory of the society of information as an ideology], *Réseaux*, n° 101, p. 53-91.
- Garnham, Nicholas. 1990. *Capitalism and Communication. Global Culture and the Economics of Information*. London : Sage Publications.
- Gripsrud, Jostein. 1995, *The "Dynasty" Years. Hollywood Television and Critical Media Studies*, London, Routledge.
- Hall, Stuart. 1974. "The Television Discourse-Encoding and Decoding", in Ann Gray and Jim McGuigan (eds), *Studies in Culture: An Introductory Reader*. London: Arnold (2<sup>nd</sup> édition), p. 28-34.
- Hall, Stuart (ed.), 1980. "Encoding/decoding." *Culture, Media, Language*. New York: Routledge.

- Huet, Armel, Jacques Ion, Alain Lefebvre, Bernard Miège, René Peron. 1984. *Capitalisme et industries culturelles* [Capitalism and cultural industries]. Grenoble, PUG.
- Huxley, Julian, 1946. *L'UNESCO : ses buts et sa philosophie*. [UNESCO : objectives and philosophy]. Paris : UNESCO/C/6.
- Kabou, Axelle. 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement* [And what about an african rejection of development ?]. Paris, L'Harmattan.
- Lacroix, Jean-Guy (dir.). 1986. « Les industries culturelles un enjeu vital ! » [Cultural industries as a struggle for life!], *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 4, n° 2.
- Lacroix, Jean-Guy, Bernard Miège, Pierre Moeglin, Patrick Pajon, Gaëtan Tremblay. 1992. « La convergence des télécommunications et de l'audiovisuel » [The convergence of telecommunications and audiovisual], *TIS*, 5 (1), p. 81-105.
- Latouche, Serge. 2001 (mai). « Les mirages de l'occidentalisation du monde. En finir une fois pour toutes avec le développement » [The mirages of the Westernization of the world. To definitively end with Development], *Le Monde Diplomatique*.
- Latouche, Serge. 2006. *Le pari de la décroissance* [The challenge of decreasing]. Paris : Fayard.
- Lerner, David. 1958. *The passing of traditional Society : Modernizing the Middle East*. Glencoe: The Free Press.
- Levitt, Theodor. 1983. *The Marketing Imagination*. New York: The Free Press.
- Levitt, Theodor. 1983. 'The globalization of markets', *Harvard Business Review*, vol. 61, issue 3, p. 92-102, May-June.
- MacBride, Sean (dir.). 1980. *Many Voices, One World; Communication and Society, Today and Tomorrow*. Paris: Unesco. (Reprinted 2004: Lanham: Rowman & Littlefield).
- Marques de Melo, José. 1995. 'Development of the audiovisual industry in Brazil from importer to exporter of television programming'. *Canadian Journal of Communication*, 20(3), p. 317-328.
- Martin-Barbero, Jesús, 1987. *De los medios a las mediaciones. Comunicación, cultura y hegemonía* Mexico : Gustavo Gili [translated *Communication, culture and hegemony. From the media to mediations*. London, Sage, 1993].
- Mattelart, Armand, Michèle Mattelart, Xavier Delcourt. 1984, *La culture contre la démocratie? L'audiovisuel à l'heure du transnational* [Culture against democracy? Audiovisual and transnationality]. Paris : La Découverte (Coll. "Cahiers Libres").
- Mattelart, Armand. 2005. *Diversité culturelle et mondialisation* [Cultural Diversity and Globalization]. Paris : La Découverte (Coll. "Repères").
- Meyer-Bisch, Patrice. 2008 « La valorisation de la diversité culturelle et des droits culturels » [The promotion of cultural diversity and cultural rights], *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle* [The challenge of cultural diversity], n° 51, p. 59-64.
- Miège, Bernard, Gaëtan Tremblay. 1998. « Introduction, théories sociales de la communication et théories communicationnelles de la société » [Introduction, social theories of communication and communication theories of society], *Loisir et société*, vol. 21, n° 1, p. 11-25.
- Miège, Bernard. 2002. *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel* [Content industries facing to the informational order]. PUG, Grenoble.

- Modoux, Alain. 2010. « L'UNESCO depuis la publication du rapport McBride » [UNESCO since the McBride report], round table with Bertrand Cabedoche and Kaarle Nordenstreng, Colloque *Communication et changement social en Afrique*, [Communication and social change in Africa], Grenoble, 26-28 janvier.
- Modoux, Alain. 2011. « La mort cérébrale du NOMIC » [The terminal stroke of NWICO], Colloque *30 ans de géopolitique de la communication : acteurs et flux, structures et fractures* [30 years of communication geopolitics: actors and flows, structures and divides], Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, 19 novembre 2010 (textes non publiés, aimablement fournis par l'auteur).
- Morley, David, 1996. *Television, Audiences and Cultural Studies*. London, Routledge
- Ngouem, Alain-Claude. 2007. *Nouvelle donne du système mondial de l'information et redéfinition du développement en Afrique*. Y-a-t-il déjà équilibre de flux d'information entre le centre et la périphérie ?. Paris : L'Harmattan.
- Nordenstreng, Kaarle. 2011. 'McBride report as a culmination of NWICO', *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, [http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2010-supplementA/Nordenstreng/index.html](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementA/Nordenstreng/index.html) (mis en ligne le 15 janvier 2011)
- Nye Joseph, S. 1990. *Bound to Lead : The Changing Nature of American Power*. New York: Basic Books.
- Ohana, Jocelyne, Michel Wierviorka (dir.). 2001. *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, [The Cultural difference. A reformulation of the debates], Colloque de Cersisy. Paris : Balland, (Coll. "Voix et regards").
- Parekh, Bhikhu. 2000. *Rethinking Multiculturalism: Cultural Diversity and Political Theory*. Basingstoke: Macmillan Press/Palgrave.
- Pemberton, Jo-Ann. 2007. « Vers une société des esprits : de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle à l'UNESCO », in *Actes du colloque des 16-18 novembre 2005, "60 ans d'histoire de l'UNESCO"*. Paris : UNESCO, p. 67-75.
- Rahnema, Majid. 2003. *Quand la misère chasse la pauvreté* [When misery was fighting poverty]. Paris : Actes Sud (Coll. "Mémoires, journaux, témoignages").
- Renoliet, Jean-Jacques. 1999. *L'UNESCO oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)* [The forgotten UNESCO: the League of Nations and the Intellectual Cooperation (1919-1946)]. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Renoliet, Jean-Jacques. 2006. « L'UNESCO oubliée : l'Organisation de Coopération Intellectuelle (1219-1946) » [The forgotten UNESCO: the League of Nations and the Intellectual Cooperation (1919-1946)], in *Actes du colloque international de Paris, "60 ans d'histoire de l'UNESCO"*, 16-18 novembre 2005, Paris : Maison de l'UNESCO, p. 61-66.
- Rostow, Walt Whitman. 1960. *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Schiller, Herbert, 1976. *Communication and cultural domination*. New York: Sharpe.
- Sinclair, John. 1986. 'Dependent Development and Broadcasting: "The Mexican Formula".' *Media, Culture and Society*, 8(1), p. 81-101.
- Toye, Richard, John Toye. 2007. « Alfred Zimmern, Julian Huxley et le leadership initial de l'UNESCO » [Alfred Zimmern, Julian Huxley and the initial leadership of UNESCO], in *Actes du colloque international de Paris, "60 ans d'histoire de l'UNESCO"*, 16-18 novembre 2005, Paris : Maison de l'UNESCO, p. 77-88.
- Žizek, Slavoj. 2004. *Plaidoyer en faveur de l'intolérance* [An Advocacy for intolerance], Castelnau-le-Lez : Climats.

## *Charles Vallerand*

**Directeur général de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle et secrétaire général de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)**



Charles Vallerand travaille depuis plus de 25 ans au sein d'organisations nationales et internationales du secteur culturel. La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle regroupe 43 coalitions nationales représentant plus de 600 organisations professionnelles de la culture dans le monde. Pour les membres de la Fédération, la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles doivent être renforcées par les États dans un contexte de mondialisation accélérée qui favorise l'uniformisation culturelle. En plus de veiller à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO à l'échelle mondiale, Il s'intéresse notamment au rôle de la société civile, aux enjeux de la culture dans le contexte de mondialisation, et finalement, à l'apport de la culture au développement durable.

Charles Vallerand is Executive Director of the Canadian Coalition for cultural diversity and General Secretary of the international Federation of coalitions for cultural diversity. He has more than 25 years of experience within national and international organizations in the cultural sector. The International Federation of Coalitions for Cultural Diversity brings together 43 national coalitions representing more than 600 of cultural professional organizations worldwide. For members of the federation, the protection and promotion of the diversity of cultural expressions should be strengthened by the States in the context of accelerated globalization which promotes cultural uniformity. In addition to overseeing the implementation of the UNESCO Convention in the world, he has taken an interest in the role of civil society, cultural issues in the context of globalization, and ultimately, the contribution of culture to sustainable development.

# Regards sur la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Québec : entretien avec Charles Vallerand

Marie Kettlie André

## Résumé

Dans certains coins du monde, la notion de diversité est un concept nouveau qui conduit à une certaine évolution des droits de la personne. Selon l'auteur, les notions de culture et de diversité aident à mieux appréhender, expliquer et à faire face aux problèmes sociaux, politiques et économiques de notre temps.

## Abstract

*In some parts of the world, the idea of diversity is a new concept which led to some changes in human rights. According to the auteur, the concepts of culture and diversity help to better understand, explain and deal with social, political and economic issues of our times.*

## Resumen

En algunas partes del mundo, la idea de la diversidad es un concepto nuevo que dio lugar a algunos cambios en los derechos humanos. Por él autor, los conceptos de cultura y diversidad ayudan a mejor entender y hacer frente à los problemas sociales, políticos y económicos de nuestro tiempo.

Propos recueillis par Marie Kettlie André, chercheure à Orbicom. Monsieur Vallerand est directeur général de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle et secrétaire général de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle

Monsieur Charles Vallerand travaille depuis plus de 25 ans au sein d'organisations nationales et internationales du secteur culturel. La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle regroupe 43 coalitions nationales représentant plus de 600 organisations professionnelles de la culture dans le monde. Pour les membres de la Fédération, la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles doivent être renforcées par les États dans un contexte de mondialisation accélérée qui favorise l'uniformisation culturelle. En plus de veiller à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO à l'échelle mondiale, monsieur Vallerand s'intéresse notamment au rôle de la société civile, aux enjeux de la culture dans le contexte de mondialisation, et finalement, à l'apport de la culture au développement durable.

**Quelles sont les perspectives de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle quant à la mise en œuvre des objectifs de la Convention de l'UNESCO et au renforcement de la diversité des expressions culturelles au Québec?**

La Fédération s'aligne évidemment sur ce qui a été dit à l'UNESCO puisque ses membres ont milité pour l'adoption d'une convention internationale qui ferait contrepoids aux accords de libéralisation du commerce. A partir du moment où l'UNESCO s'en est vu confier la responsabilité, la Convention est devenue un instrument juridique des Nations unies incluant plusieurs volets, dont la coopération nord-sud et les droits de l'Homme. Toutefois, à l'origine, pour le mouvement des coalitions, la diversité des expressions culturelles était surtout liée à la diversité des formes médiatisées de culture résultant du travail des artistes, des créateurs et des industries de la culture. La Convention n'aborde donc pas la diversité au sens ethnique et linguistique. Cette diversité-là nourrit les formes d'expressions culturelles qui elles, sont des matériaux bruts à partir desquels le film, le livre et toutes autres formes d'expression existent.

Ce qui est en jeu dans la Convention et qui nous intéresse comme société civile, ce sont les moyens par lesquels les expressions culturelles parviennent à se produire et les moyens par lesquels on en fait la protection et la promotion. Par exemple, comment soutenir le travail des artistes sans intervenir dans son travail? Comment renforcer leur formation tout en respectant la nature singulière de leur art? Par quels moyens appuyer les industries culturelles et les métiers de gestionnaire de la culture tout en laissant opérer les règles du marché? Finalement, par quels moyens créer un marché pour les biens et les services culturels lorsque le niveau économique, technologique et les transports sont en développement? La réponse à toutes ces questions passe inévitablement par la mise en œuvre de politiques et de mesures publiques.

**Quelle est votre définition de la diversité des expressions culturelles?**

En juxtaposant le terme de « diversité » à ceux de « protection et promotion de la culture » on s'oblige à s'interroger. En nommant ainsi les choses, la communauté internationale en a fait un sujet de débat et de consensus et pas seulement du point de vue de chacun de nos pays, mais d'un point de vue collectif. Si on avait escamoté la notion de diversité, on aurait peut-être perdu la chance de la définir plus clairement. Cette dernière semble acquise dans notre pays, puisque nous avons fait le choix de mettre le multiculturalisme et le bilinguisme à l'avant-plan dans notre charte nationale des droits et libertés. Dans d'autres coins du monde, la notion même de diversité est un concept nouveau qui conduit à une certaine évolution du droit.

Au Maroc, par exemple, la constitution de 2011 reconnaît la langue amazighe comme langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. De nouvelles institutions, comme la chaîne de télévision publique Tamazight, vont accompagner ce changement profond qui dénote une toute nouvelle attitude en matière de droits de l'Homme et de reconnaissance de la diversité comme valeur nationale.

La mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles offre l'occasion à chaque pays de mettre en question sa propre diversité, car le sens du mot diversité englobe les notions de démocratie et de droit de l'Homme qui sont très sensibles.

Nous ne prétendons pas qu'il n'existe qu'une seule façon de voir la diversité, ce qui d'ailleurs rend le concept très intéressant. Ce n'est pas sans raison que la Convention a obtenu autant d'adhésion si rapidement malgré son objet plutôt conceptuel. Les notions de culture et de diversité aident à mieux appréhender, expliquer et prendre action face aux problèmes sociaux, politiques et économiques de notre temps.

## **Comment promouvoir la culture, en général, dans un pays ?**

Au Canada, et dans la province du Québec avec encore plus de force, nous sommes parvenus à imposer la culture comme un des champs d'action prioritaire des gouvernements.

En d'autres mots, toute la population consent à ce qu'une partie du temps de conversation au parlement, du budget octroyé, des impôts, bref une partie de l'effort collectif soit consacrée à la culture. Le fait qu'on ait pu atteindre ce consensus social est déjà un énorme gain par rapport à d'autres endroits où l'on se réfère à la culture comme à quelque chose de gentil auquel on accorde un peu d'argent, on donne une petite subvention à un universitaire et puis c'est tout...

C'est par le biais des politiques, des financements publics et des accompagnements, que la culture et la diversité de la culture existent dans un pays et que la population peut également avoir accès à ce qui se fait ailleurs dans le monde. C'est très dynamique, car il faut, en même temps, s'ouvrir à l'intérieur même de nos frontières d'une région à l'autre, de la culture nationale aux cultures locales et à leurs différentes formes d'expressions. Dans certains pays, c'est très difficile.

Ce large consensus social constitue une première victoire que nous avons cherché à consolider jusque dans les instances internationales, avec l'appui de la France, de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Inde et de bien d'autres pays par l'adoption de la Convention sur la diversité des expressions culturelles. Ce n'est pas pour rien que le Secrétariat international de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle est basé à Montréal.

Certaines personnes remettent en question le bienfondé de la signature d'une telle convention internationale. Pourquoi intervenir dans

la culture puisqu'elle s'exprime de toute façon ? Quoi qu'on fasse, les gens vont chanter dans les fêtes populaires ; ils vont parler leur langue... Alors, pourquoi l'État se mêlerait-il de notre façon de vivre et cette culture qui est spontanée et qui compose avec une grande diversité culturelle ?

L'adoption de la Convention relève donc d'une véritable prouesse. Nous pouvons à partir de là amorcer des échanges sur les axes d'application de ce consensus et c'est là que ça devient très intéressant. Car c'est là que l'on bâtit l'identité, le sens d'appartenance, etc.

## **Comment se passe cette médiatisation de la culture ?**

Pour bien comprendre le rôle de la culture dans nos sociétés, il suffit de lire les travaux réalisés par l'Institut de la statistique de l'UNESCO basé à Montréal ou les rapports que les États partis à la Convention sur la diversité des expressions culturelles doivent soumettre tous les quatre ans sur leurs efforts pour la mettre en œuvre.

À la Coalition, nous nous intéressons plutôt à la mécanique, c'est-à-dire à la gouvernance des politiques de la culture et à l'ensemble des interventions de l'État auprès des créateurs, des industries et des institutions. Nous cherchons à contribuer au développement de conditions favorables à la protection et à la promotion de la culture, sans préjuger des résultats, car le niveau de développement de la diversité varie d'un pays à l'autre. Pour certains, tout reste à faire en ce qui a trait à la diversité des expressions culturelles issue des hommes et des femmes, alors que dans notre pays c'est une forme de diversité culturelle qui est globalement acquise, quoique perfectible. Ailleurs, nous constatons un déséquilibre dans la diversité entre les artistes établis recevant l'aide de l'État, parfois plus âgés et souvent proches du pouvoir, et les artistes émergents

dont les formes d'art peuvent parfois bousculer les traditions.

**Selon vous, y a-t-il un problème de représentation de la diversité culturelle dans la télévision québécoise ?**

Selon la Convention, tout groupe doit avoir le droit de participer, d'accéder et d'être représenté. Or, certains groupes culturels au Québec ne se sentent pas adéquatement représentés sur les chaînes de télévision principales sauf dans les bulletins de nouvelles lors d'événements dramatiques. Les médias présentent alors une image négative qui ne contribue pas à l'inclusion ni à la bonne entente. De ce point, nous pouvons avancer qu'il y a un problème de représentation dans les médias. Ce problème a suscité une réponse des instances de régulation qui demandent désormais à ce que les grands réseaux fassent rapport sur les mesures correctrices et les résultats atteints. Ces mêmes instances de régulation ont également octroyé des licences à des services de télévision spécialisés s'adressant à des publics ciblés, y compris les communautés culturelles et les peuples autochtones. On peut donc dire que pris dans son ensemble, le système canadien de radiodiffusion fait la promotion de la diversité des expressions culturelles. On a cependant fragmenté les groupes cibles, ce qui peut contribuer à l'isolement des groupes et contribuer à la consolidation des acquis linguistiques et culturels traditionnels plutôt qu'à l'inclusion et au dialogue.

Encore faut-il que ces communautés veuillent jouer un rôle actif dans les médias dominants, qu'elles forment de bons comédiens, de bons journalistes, de bons techniciens, de bons gestionnaires qui vont s'illustrer lors des recrutements. Il y a également la question de la maîtrise de la langue, essentiel dans les médias. Tout ceci fait partie des enjeux de la représentativité. Disons que la réponse est complexe.

Il ne suffit pas de regarder le service public de radiodiffusion national Radio-Canada et de se demander où sont les Haïtiens, les Espagnols ou les Marocains. Cela ne constitue, en fait, qu'une partie d'un problème plus large.

**Vous avez parlé d'intégration par la diversité culturelle, pensez-vous qu'il y ait un problème d'intégration au Québec ?**

Selon nous, il n'y a pas de problème d'intégration au Québec. Nous n'avons certes pas un système parfait, mais il fait de bons efforts. À un moment donné toutefois, il faut reconnaître que la responsabilité des pouvoirs publics à soutenir la diversité des expressions culturelles a ses limites. En fin de compte c'est le public qui décide et c'est cette même dynamique sociale qui va favoriser ou non l'intégration en faisant évoluer les sensibilités. À l'heure actuelle, la diversité multiculturelle qu'on observe en milieu scolaire contribue à la construction de sensibilités très différentes de celles des générations antérieures. Les jeunes d'aujourd'hui seront demain un public beaucoup mieux disposé à apprécier diverses formes d'expressions culturelles.

Le problème qu'on a actuellement au Québec relève des limites du financement public face à la surabondance de l'offre. Le marché est trop limité et la production souvent excellente. Des choix difficiles sont à faire. Globalement, il existe néanmoins une grande diversité de choix si on considère l'offre dans les médias, les festivals et la programmation dans des salles de répertoire comme le cinéma Beaubien et le cinéma du Parc. Cela est dû, en partie, au financement des gouvernements, mais aussi au public qui paie pour aller voir ces productions. Alors qu'il y a 25 ans on trouvait à Montréal que quatre grands festivals cinématographiques ouverts sur le monde (Festival des Films du Monde, du Nouveau cinéma, du Film sur l'art et Vues d'Afrique), se sont ajoutés de-

puis le Festival du Film Black de Montréal, le Festival du film juif, du film LGBT Image + Nation, du film fantastique Fantasia, les rencontres internationales du film documentaire de Montréal pour ne nommer que les principaux.

On observe maintenant, même dans des communautés qui sont beaucoup plus homogènes sur le plan culturel, une curiosité à l'égard de ces activités. La Coalition a dressé un inventaire de toutes les manifestations culturelles et artistiques dans la province et ailleurs au pays : elles sont nombreuses. Les exemples concrets fourmillent de communautés qui créent des événements culturels et certaines universités sont très impliquées également. En plus des festivals établis, comme Les Francouvertes qui mettent en valeur la relève musicale, les villes en régions accueillent le folklore international à Drummondville, la musique émergente à Chicoutimi, la musique classique à Joliette, etc. Toutes ces manifestations existent parce que les aides publiques soutiennent leur proposition d'ouverture à une diversité d'expressions culturelles et que le public est au rendez-vous.

Tout compte fait, nous croyons que la société québécoise arrive à renvoyer un visage de cette représentativité qui est beaucoup plus diversifiée qu'on pourrait le penser. Et, quand on regarde l'ensemble de l'offre, c'est évident qu'il n'y a pas de problème de représentation, ni d'intégration. Pour exemplifier le propos, regardons l'École nationale de l'humour : elle n'exclut pas les non-Québécois sur la base que le public ne comprendrait pas leur humour. L'humoriste d'origine Sénégalaise Boukar Diouf qui connaît une belle carrière au Québec. Il est à la télévision et fait de la scène un peu partout. Et il n'est pas le seul : Sugar Sammy (Inde), Nabila Ben Youssef (Tunisie), Rachid Badouri (Maroc), etc.

## **Quelles sont les politiques à mettre en place pour gérer la diversité culturelle au Québec ?**

Nous sommes maintenant au stade de l'opérationnalisation de la Convention. Il faut donc arriver à faire atterrir ce qui était un texte juridique, en quelque chose de plus concret : définir les concepts et les lier aux situations quotidiennes. Selon certains critiques, cette tâche doit relever des experts. Nous pensons que tout le monde peut s'impliquer. Presque personne ne connaît la charte des droits de l'homme des Nations unies, pourtant la plupart de nos concitoyens savent reconnaître une injustice lorsqu'ils en sont témoins. Les médias jouent leur rôle et contribuent ainsi à faire évoluer notre opinion collective sur ce est acceptable ou non.

Il faut espérer que les objectifs de la Convention deviendront un jour pour chacun une préoccupation toute aussi importante que les questions des droits de l'homme, des gaz à effet de serre ou de la biodiversité, car la diversité des expressions culturelles est aussi un patrimoine comme à laisser en héritage à nos enfants. Il est souhaitable que la diversité culturelle devienne un bien précieux et qu'on résiste à l'idée qu'il peut sans dommage n'y avoir qu'une seule culture, qu'une seule langue, qu'une seule façon de faire du cinéma, une seule façon de concevoir la télévision et les arts.

Nous travaillons à la mise en œuvre de la Convention progressivement et ce faisant, nous nous rapprochons des gens qui en épousent les idées. Prenons l'exemple de la gouvernance au sein des organismes publics qui ont à charge de financer la création. Comment les conseils des arts définissent-ils la diversité ? Comment la mettent-ils en œuvre ? Comment établissent-ils leurs objectifs ? Les gens que nous avons approchés pour la recherche que

nous venons de compléter ignoraient bien sûr que la Coalition se préoccupait de gouvernance. Cela a suscité leur intérêt pour la Convention et sa mise en œuvre.

Nous travaillons également sur la notion de développement durable : comment la culture peut-elle changer la qualité de vie dans nos villes ? Pouvons-nous amener les résidents des quartiers populaires à s'intéresser à l'art public, aux manifestations culturelles de proximité ? Pouvons-nous inciter les jeunes à participer aux manifestations culturelles ? Ou bien encore, devrions-nous tous prendre le métro pour aller voir un festival au centre-ville ? Il s'agit de vraies questions de démocratie où la place de la culture et notre façon de l'apprécier deviennent parties de notre qualité de vie.

Par ailleurs, les artistes et les créateurs, les véritables bénéficiaires de la Convention demeurent mobilisés dans le but que celle-ci contribue à promouvoir la diversité, à améliorer la gouvernance des politiques culturelles, à penser en termes de développement durable et ultimement, à devenir conscient de la place des jeunes, des femmes et des marginaux dans les sociétés. On arrive donc, peu à peu, à des résultats.

### **Pensez-vous que la culture puisse devenir un outil indispensable pour l'Inclusion sociale et le développement durable ?**

La culture au service du développement durable fait l'objet de beaucoup de débats. Plusieurs partisans de la Convention considèrent la culture comme l'un des piliers du développement des communautés. Effectivement, la culture est devenue l'un des plus importants aspects du développement économique et social des communautés et s'est transformée en un secteur économique très dynamique. Néanmoins, la question qui se pose est celle de l'inclusion sociale au même titre que le sport par exemple. Pouvons-nous avoir un dialogue uni-

versel ? La musique, le théâtre et la peinture pourraient-ils jouer cette fonction ?

Les décideurs politiques et les administrateurs publics sont aujourd'hui confrontés aux nombreux problèmes d'exclusion. Ils cherchent de nouvelles approches en réponse aux difficultés dans les quartiers pauvres, les quartiers chauds, les taux élevés d'analphabétisme dans certaines couches de la population, les migrations intérieures. Ces décideurs se tournent maintenant vers la culture comme instrument d'inclusion sociale : centres culturels, animation culturelle, cours de formation à la peinture, aux instruments de musique, etc.

Cette tentative de rapprochement visant une meilleure intégration sociale s'appelle de la médiation culturelle. Qu'on soit au Brésil, à Taiwan ou ailleurs, des gens qui n'ont souvent aucune connaissance de l'UNESCO utilisent ce même outil. Ils le font parce qu'ayant constaté un problème, ils voient dans la médiation une façon dynamique jeune et contemporaine d'y répondre. Idéalement, une solution consisterait à donner du travail aux jeunes qui, désœuvrés parce que sans emploi, ne parviennent pas à s'intégrer socialement et se tournent vers la petite criminalité. S'ensuivent l'agressivité face à l'autorité et le refus d'un ordre qui leur semble établi par et pour les autres. Dans des pays où la jeunesse (18 ans et moins) représente 50% de la population, cela pose de véritables problèmes. La culture est l'un des outils par lesquels on essaie de favoriser l'inclusion sociale. Je ne dis pas qu'on a réussi, ni qu'on a une recette magique non plus, nous pensons, tout simplement, que ces expériences-là sont très prometteuses.

**En conclusion, pensez-vous que les objectifs de la Convention relatifs au développement durable par la culture sont atteignables compte tenu de ce qui a été réalisé à ce jour ?**

Nous collaborons de près avec d'autres grandes organisations internationales de la société civile, parmi lesquelles Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) dont est membre la Ville de Montréal, à la reconnaissance de la culture comme un des Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies post-2015. Les grandes villes ont joué un rôle d'avant-garde en se dotant d'un cadre de référence, l'Agenda 21 pour la Culture.

À la Coalition, nous menons des projets de recherche et des actions de communication pour faire avancer le débat. Quel genre de politique faut-il : une politique de décentralisation culturelle avec des budgets, des centres, des infrastructures et du personnel compétent qui saura mieux répondre aux réalités locales et

ainsi tenir compte de la diversité ? Cette dernière approche se retrouve beaucoup en Afrique actuellement : on décentralise et on recrute des agents culturels dans les communes. Cela a pour effet de rapprocher les décisions des populations. On est dans un geste de proximité, puis dans un geste de symbiose. Un autre exemple très concret : rendre la culture autonome, la développer, pour qu'elle ne dépende pas que du financement public. Peut-on avoir une politique de développement des publics et de stimulation de la demande, domestique et étrangère, qui affranchira progressivement la culture du financement public au profit du financement privé ? Les sommes ainsi dégagées pourraient servir à soutenir une plus grande diversité.

## *Anabella Giracca*

**Directora de la Cátedra UNESCO y del Instituto de Idiomas  
de la Universidad Rafael Landívar**



Anabella Giracca, actualmente funge como Directora del Instituto de Lingüística e Interculturalidad de la Universidad Rafael Landívar y Directora de la Cátedra UNESCO de Comunicación para el Fortalecimiento de la Diversidad Cultural, instalada en la URL. Es conferencista nacional e internacional. Promotora de derechos humanos colectivos con énfasis en derechos de los pueblos indígenas y de la niñez.

Asesora en temas educativos, de interculturalidad y comunicación.

Miembro de consejos, comisiones, comités, asociaciones sobre educación, justicia y multiculturalidad.

Es escritora de ensayos en libros y revistas nacionales e internacionales. Ha escrito varios libros infantiles traducidos a idiomas mayas. Es autora de novelas: “Demasiados secretos” y “Sanjuana”.

Anabella Giracca est actuellement directrice de l’Institut linguistique et interculturel de

l’Université Rafael Landívar et directrice de la Chaire UNESCO en communication pour le renforcement de la diversité culturelle logée au sein de la même université. Elle est promotrice des droits de la personne en mettant l’accent sur les droits des peuples autochtones et des enfants.

Elle est conférencière nationale et internationale. Elle est conseillère en matière d’éducation, d’interculturalisme et de communication. Elle est membre de commissions, de comités et d’associations, sur l’éducation, la justice et le multiculturalisme.

Auteure des romans : «Demasiados secretos” y “Sanjuana”, elle a rédigé des livres pour enfants qui ont été traduits dans les langues mayas. Elle a également rédigé plusieurs livres et essais dans des revues nationales et internationales. Elle est également chroniqueuse hebdomadaire à El Periódico et invitée à Prensa Libre, La Hora et d’autres magazines.

# Hacia una redefinición de la diversidad cultural

Anabella Giracca

Profesora de comunicación

(Basado en una entrevista realizada por Marie Kettle André)

## Résumé

«La diversité culturelle est une valeur humanitaire capable de concevoir des nations fondées sur des principes d'égalité. Cela ne se fera que lorsque les sociétés seront en mesure d'appréhender les différences en tant que principes fondamentaux de respect et de dialogue formateur, pacifique et créateur. Les dispositifs de base qui consacrent le racisme (le paternalisme, les stéréotypes, l'ethnocentrisme, l'homogénéisation, entre autres) n'ont réussi qu'à souligner l'obsession absurde de maintenir le pouvoir économique, politique et social dans les mêmes mains. Aujourd'hui, de nombreux pays latino-américains se retrouvent otages de ces phénomènes malheureux qui font de l'inégalité un phénomène «naturel». Penser la diversité culturelle, c'est nous repenser autrement afin de pouvoir reconstruire des sociétés respectueuses, incapables de commettre les mêmes erreurs historiques d'incertitude, de perversité et d'injustice.» Anabella Giracca

## Abstract

*“Cultural diversity is humanitarian value that can build able nations on principles of equality. That is only be possible when nations can manage differences as fundamental principles that are crucial to peaceful, creative and constructive dialogue. Elements that consecrate racism (paternalism, stereotypes, ethnocentrism, and homogenization, among others) have underscored the absurd obsession to maintain social and political economic power in the same hands. Today, many Latin American countries find themselves hostages to these unfortunate phenomena which enforce inequality as a “natural” phenomenon. Thinking cultural diversity involves rethinking ourselves it's an attempt to rebuild tolerant societies that steer clear of the historical errors of uncertainty, injustice and perversion.*”

El tema de la diversidad cultural rebasa el culturalismo y engloba planos de otro orden, tales como el social, el económico y el político. Si bien evidencia las diferentes y maravillosas expresiones culturales, que interpretan y ordenan la realidad de diferentes maneras, también pone de manifiesto los retos que afrontan los países con población diversa. Algunos son de orden económico, tales como la configuración de espacios que garanticen el acceso equitativo a los recursos de un país, y otros son políticos, pues aún no existe un acceso equitativo e igualitario al poder político. En suma, el tema superara el folclorismo, que convierte a las culturas en museos. Sin duda es válido y necesario apreciar los aspectos estéticos de las culturas, pero es impostergable adentrarse en su dimensiones éticas, las cuales implican reivindicaciones de orden político, social y económico.

La diversidad cultura engloba también los movimientos de resistencia de los pueblos indígenas. En tal sentido, hablar de diversidad cultural también es hablar de justicia, equidad, igualdad y justicia. Ahora bien, este tema no atañe exclusivamente a los pueblos indígenas, los cuales han sido excluidos históricamente. No debe ser así, la diversidad cultural nos concierne y reta a todos. La idea acá es el intercambio, sin caer en la obsesión de consensos forzados. A pesar de que la renovación de las relaciones interétnicas es fundamental para recuperar la paz y la concordia en nuestro territo-

## Resumen

« La diversidad cultural es un valor humanitario capaz de diseñar naciones bajo principios de igualdad. Eso, cuando las sociedades son capaces de entender las diferencias como principios fundamentales de respeto y diálogo formador, pacífico y creador. Los dispositivos básicos que se dedican el racismo (paternalismo, estereotipos, etnocentrismo, homogeneización, entre otros), no han hecho más que poner en evidencia la absurda obsesión de mantener el poder económico, político y social, en las mismas manos. Hoy, muchos países de América Latina se ven envueltos por esos infelices fenómenos que hacen valer la inequidad como un fenómeno «natural». Pensar la diversidad cultural, es repensarnos todos, rehacernos todos, para reedificar sociedades respetuosas e incapaces de cometer los mismos históricos errores de incertidumbre, perversidad e injusticia.»  
Anabella Giracca.

rio, tendemos a vincular la diversidad cultural únicamente con los asuntos indígenas, cuando la diversidad es amplia y debe ser planteada como un auténtico valor nacional desde todos sus puntos de vista.

La mitad de la población guatemalteca, por ejemplo, es indígena. En el país hay veintidós pueblos mayas, diferentes unos de otros, pero todos con raíces mayas. A estos se suman dos, los Garífunas y los Xincas. El resto de la población es mestiza o ladina, como se les quiera llamar. A pesar de ser muchos en número, el Estado permite sistemáticamente que unos pueblos vivan menos y peor que otros: los indígenas.

En este escenario, el único camino a seguir es el de la auténtica reivindicación de los diferentes pueblos que conforman América Latina. No veo cómo tanto tratado nacional e internacional en esta materia no se ha convertido en auténtica piel, en auténtico corazón de los Estados de la región. La diversidad cultural es hoy en una bandera de reivindicación, que nos reta a dar un paso hacia el diálogo y el encuentro entre culturas, con el fin de establecer una convivencia real, que combata efectivamente la discriminación y la exclusión en la vida cotidiana de los individuos. Este paso implica mucho más que favorece la tolerancia en una sociedad multicultural. Implica permitir que las culturas intercambien y comprendan los diversos marcos de referencia y sistemas de valores que se presentan en un territorio determinado. Este intercambio es un reto, porque implica dejarse afectar por el otro y permitir que se alteren los patrones culturales que se han tomado como verdaderos a la largo de la historia.

### **Diversidad cultural y Estado racista**

El racismo es como una sombra que nos persigue, que nos oprime y nos hace oprimir a otras personas, manteniendo así el paradigma de la blancura (Kakqlá, 2004:41).

Al entender la diversidad cultural como reivindicación, necesariamente hemos de referirnos al Estado, que activa dispositivos que hacen valer el racismo. Por ejemplo, el asistencialismo, el paternalismo y el etnocentrismo no hacen más que legitimar día a día el racismo. Los Estados, al atender la pobreza que afecta a los pueblos indígenas, no lo hacen desde sus causas estructurales. Ni cambian su aparato legal, ni su voz ni su interpretación de la realidad. Al contrario, muchas veces lo hacen desde el paternalismo y el asistencialismo. Siguen imperando estructuras que planifican las políticas desde los centros urbanos, que planifican las políticas desde la blancura. Es decir, esa inspiración ideológica que aún mueve a las estructuras de países como Guatemala.

Basta revisar el papel del Estado en las consultas populares relacionadas con la minería en territorios indígenas. Los mandatarios alegan que su opinión “no es vinculante”, de modo que los pueblos no son tomados en cuenta a la hora de construir o reconstruir la sociedad. Para nosotros eso es racismo. Sobre todo, en un país cuyas políticas se establecen exclusivamente en español, cuando la mitad de su población tiene como lengua materna un idioma indígena. En países que no toman en cuenta la diversidad en materia educativa, en materia de justicia, en materia de salud.

El proceso de dominación y explotación sigue vigente en esta tierra gastada. En pleno siglo XXI, aún existen colonos. Pero esta relación de dominio se agota y los pueblos juegan un nuevo rol con el Estado. Ya no bajo los mismos códigos externos o de mecanismos que fundaron el mandato liberal. Ahora, día a día, la resistencia es más. Los pueblos se resisten a perder modelos jurídicos; se resisten a vender su idioma; se resisten a canjear su ideología y espiritualidad; se resisten a la homogeneización; se resisten a la mentira que ha manipula-

do voluntades; se resisten a la perpetua inequidad. Ello, a pesar de la maquinaria atroz que sigue dispuesta a talar todo lo que represente una “amenaza” al poder tradicional.

Hoy por hoy, la diversidad cultural debe superar el valor turístico y ornamental del pensamiento occidental, para manifestarse en diversidad de modelos de justicia. Lamentablemente, el pluralismo jurídico sigue siendo impensable para aquellos que no comprenden la diversidad. Repensar la diversidad cultural no es un oficio antojadizo, no es maña ni extravagancia. Es recrear la ley, la economía, la justicia. Es necesidad pendiente, rezagada.

Nuestra lucha entonces no es estética. Es una reivindicación no solo lingüística o legal, sino que apunta a modelos de Estados incluyentes, que realmente partan de la diversidad como valor. La división político administrativa de Guatemala, por ejemplo, no concuerda con la división etnolingüística. Eso quiere decir la élite gobernante concibió un país que no toma en cuenta sus pueblos, expresiones lingüísticas y culturales. Piensa en departamentos, justamente para que no coincidan, para que no se concrete el famoso tema de las autonomías de los pueblos indígenas. El mapa de Guatemala no coincide con el mapa etnolingüístico. Entonces, en la práctica política, hay departamentos con cinco o seis grupos étnicos. En Guatemala, la política está centralizada.

### **Diversidad cultural, educación y salud**

A pesar de que el Estado guatemalteco ha insistido en políticas de asimilación e integración, la presencia de las culturas mayas, el uso de sus idiomas, aportes y prácticas es testimonio de su energía cultural. El prisma de la diversidad cultural revela la crisis de la educación en todos sus niveles y áreas. Sobre todo, por la falta de pertinencia y métodos de la escuela. La población rural, y específicamente la población indígena, no ha encontrado en la

escuela respuestas adecuadas a sus intereses y necesidades. La escuela, sin renovarse, ha permanecido como un elemento culturalmente ajeno, que las comunidades perciben como un medio de contacto con la cultura “oficial”, pero no necesariamente se les presenta como un órgano de transformación endógena que pueda contribuir a procesos de desarrollo cultural, social y económico.

La planificación política y administrativa del Estado debe responder a la diversidad cultural. En tal sentido, la división administrativa del país obstaculiza cualesquiera prácticas que puedan facilitar las políticas en materia de diversidad cultural. Existen obstáculos que sistemáticamente se activan con el fin de impedir la posibilidad de articular nuevos escenarios en la vía de un auténtico diálogo interétnico basado en una plataforma de equidad, de participación y democracia.

¿Cómo hablar de equidad, si la mitad de la niñez guatemalteca, menor de cinco años, padece de desnutrición crónica? Hablo del país con mayor desnutrición crónica infantil en el mundo. Pero esa población, nótese la sutileza, es indígena. La tragedia de la población guatemalteca es, en concreto, la de la población indígena. En Guatemala, el Estado es racista, etnocentrista y metropolitano. Desde la capital se planifican todas las políticas, de modo que la única atención a las pueblos indígenas es de corte asistencialista. Hablamos, entonces, de caridad y paternalismo.

El Estado guatemalteco no tiene interés de ser incluyente. No escucha la voz de los pueblos, no es vinculante y la reivindicación se convierte en una lucha constante en contra y no de la mano del Estado. ¿Se puede pensar diferente, cuando la mitad de la población indígena padece hambre, desnutrición, falta de acceso a la educación formal, analfabetismo, acceso a la salud gratuita, mortalidad materno infantil?

## **Diversidad cultural, más allá de la homogeneidad**

Muchos consideran que la diversidad es un obstáculo, un problema. Yo sé que el sistema educativo es homogéneo; que el sistema jurídico es homogéneo; que el sistema de salud es homogéneo. Sin embargo, ello es sinónimo de una visión blanca, metropolitana y masculina. Vamos con la erre de racismo. Hablo del siniestro fenómeno que permite obstinadamente que en unos pueblos se viva menos tiempo y peor. Sombrilla perversa para justificar que unos se sientan responsables del destino de otros: de “nuestros inditos” (paternalismo), con la autoridad moral e histórica de decidir por ellos (¿maquila, migración o *call centers*?). Y claro, todo se maquina desde la capital, desde el idioma español y desde lo ladino. Lo demás es visto como folclor, artesanía o tradición. Ahora, “gran potencial turístico”. Se repite la fórmula mágica de la hegemonía: a mayor distancia, mayor abandono (etnocentrismo). Mayor silencio. El gabinete es muestra de que aún no comprendemos la diversidad, ni el pluralismo, ni la paridad como valores democráticos.

Somos un país que ha explotado, que ha utilizado, al indígena como mano de obra barata; un país que ha abusado del indígena sistemáticamente, durante más de quinientos años. Un país que pretende mantener es hegemonía en pleno dos mil trece, que trata de desprestigiar cualquier movimiento indígena y de criminalizar cualquier movimiento indígena, porque ve un peligro en cualquier reivindicación social que no sea de la hegemonía. Aquí, la lucha es frontal a favor de la diversidad, a favor de una diversidad respetuosa, digna, solidaria, con empatía. Ya no podemos concebir la diversidad como un florero, digno de ser ubicado en el centro de una mesa. Hablar de diversidad cultural es hablar de un activismo en contra del racismo.

Un racismo incrustado en el Estado. Siento empatía por la diversidad, me solidarizo con ella y no terminaré mi vida sin dejar de luchar y luchar, y luchar por la igualdad. La igualdad basada en el respeto a la diferencia. A eso llama diversidad mi corazón. Igualdad con respeto a la diferencia y, por supuesto, respeto a todos los patrones económicos, políticos o sociales que permitan la participación equita-

tiva de todos en este país llamado Guatemala, y de muchos dentro de este continente llamado América. En suma, la diversidad cultural es un tema de reivindicación de derechos. La diversidad cultural es el derecho a la igualdad, como dijo Leonardo Boff: algo así como que “el derecho a la igualdad cuando la diferencia discrimina, el derecho a la diferencia cuando la igualdad invisibiliza”.

## *Carmen Rico de Sotelo*

**Professeure de communication sociale à l'Université  
du Québec à Montréal**



Elle est professeure titulaire au Département de Communication Sociale et Publique de l'Université du Québec à Montréal depuis 2002. Elle détient un doctorat en Sciences de l'information (Espagne) et a fait ses études de sociologie en Uruguay. Ancienne doyenne de la faculté de communication et directrice des relations internationales de l'Université Catholique de l'Uruguay, elle y a été titulaire de la chaire UNESCO en Communication. Ses principaux champs d'intérêt: communication internationale et interculturelle, santé et développement, Amérique Latine et l'Afrique.

Membre associée du réseau ORBICOM, où elle a occupé la vice-présidence, elle coordonne actuellement les chaires de l'Amérique Latine. Elle dirige de nombreux projets internationaux, dont l'UQAMERCOSUD, institut international d'études d'été, l'Observatoire de la Communication Internationale et Interculturelle ([www.obscomii.uqam.ca](http://www.obscomii.uqam.ca)), et le Réseau de Communication Internationale et Interculturelle au Québec (REQCIID). Membre du groupe de recherche COMSANTE, de l'Institut Santé Société, du GERACII (groupe de recherche sur la communication internationale et interculturelle), du Collectif Singulier-Plu-

riel, elle est consultante du CRDI, du réseau RELEC et membre honoraire de FELAFACS (Fédération Latinoaméricaine des Facultés de Communication). Parmi ses dernières publications (espagnol, français, portugais, italien):

Rico de Sotelo, Carmen, "De la pretention de l'homogénéité latino-américaine à la diversité culturelle des Amériques latines" in Mathien, Michel (2013) ;

Rico de Sotelo, Carmen y Antonio Roveda (co-dir.) *Comunicación y Medios en las Américas, Entre Gobernanza y Gobernabilidad, Bogotá: Universidad Javeriana-ORBICOM, 2012*

Rico de Sotelo, Carmen (dir.), *Communication Internationale et Développement. Itinéraires et problématisations*, Cahiers COLAB, Observatoire de la Communication Internationale e Interculturelle, UQAM 2011®

Rico de Sotelo, Carmen (co-ed.) y Hernández Bello, Amparo, *Desafíos de la Extensión de la Protección Social en América Latina y el Caribe, Construyendo Puentes entre la investigación y la toma de decisión*, OPS/CRDI, Universidad Javeriana de Bogot-

# La diversité culturelle réfléchie au Nord comme au Sud.

## Diversité et interculturalisme dans la pensée de Boaventura de Sousa Santos et Renato Ortiz.

Carmen Rico de Sotelo

Université du Québec à Montréal

avec la collaboration de Dafne Banegas

### Résumé

Cet article intègre les approches complémentaires de deux chercheurs lusophones sur la diversité culturelle, Boaventura de Sousa Santos, portugais, et Renato Ortiz, brésilien. Boaventura, auteur de l'Épistémologie du Sud, montre comment on peut développer les théories sur la diversité de façon créative et novatrice. Renato Ortiz, de son côté, fait la différence entre globalisation, comme phénomène économique et mondialisation culturelle, à partir d'une perspective critique très féconde. Ce n'est donc pas l'emplacement géographique qui empêche l'engagement réflexif sur la diversité culturelle.

### Abstract

*The author integrates the complementary approaches of two Portuguese-speaking researchers on cultural diversity, Boaventura de Sousa Santos, Portuguese and Renato Ortiz, Brazilian. Boaventura, author of the Epistemology of the South, shows how we can develop theories on diversity in a creative and innovative way. Renato Ortiz differentiates globalization, as an economic phenomenon from cultural globalization, using a very fruitful critical perspective. Thus, the geographical location has no bearing over reflexive commitment on cultural diversity.*

La rencontre des chaires UNESCO en Communication à Rabat, Maroc, constitue une occasion privilégiée d'échanger sur les perspectives de la diversité culturelle dans les différentes régions du monde. Cependant, comment aborder la question de la diversité culturelle sans rester dans les faits déjà établis?

Dans la lignée des perspectives plurielles et latines de la diversité<sup>19</sup>, nous présenterons de façon synthétique quelques contributions de deux auteurs lusophones très prolifiques, Boaventura de Sousa Santos<sup>20</sup>, et Renato Ortiz<sup>21</sup>. Ils combinent deux regards complémentaires: l'épistémologie du Sud (réfléchi par Santos) et l'approche de la mondialisation-globalisation d'Ortiz, au Sud.

On notera leurs visions complémentaires et critiques, au Nord et au Sud : Santos écrit sur l'épistémologie du Sud, dans son pays, le Portugal, qui traverse avec virulence la crise économique de l'Union Européenne; et Ortiz, qui appartient à ce pays-continent latino-américain, le Brésil, avec plus de 200 millions d'habitants, membre des BRICAs<sup>22</sup> et puissance incontestée dans le nouveau contexte global.

**Penser avec imagination épistémologique  
pour comprendre la diversité culturelle**

tà, 2011 ® Disponible en <http://web.idrc.ca/openebooks/509-0/>

[geracii.uqam.ca](http://geracii.uqam.ca); [www.orbicom.uqam.ca](http://www.orbicom.uqam.ca); [www.comsante.uqam.ca](http://www.comsante.uqam.ca)

Carmen Rico de Sotelo is a Professor of communication in the Department of Social and Public Communication of the University of Quebec in Montreal since 2002. She holds a Ph.D. in Information Science from Spain and studied sociology in Uruguay. She was previously the Dean of the Faculty of Communication and the Director of International Relations as well as the Chair holder of UNESCO Chair in Communications at the Catholic University of Uruguay. Her main fields of interest are International and Intercultural Communication, Health and Development, Latin America, Africa.

Associate member of ORBICOM, she also served as Vice-president of the network. She currently coordinates the Latin American's chairs. In addition, she also manages a variety of international projects, including UQAMERCOSUD, International Institute of summer school, the Observatory of International and Intercultural Communication ([www.obscomii.uqam.ca](http://www.obscomii.uqam.ca)), and the Network of International and Intercultural Communication in Quebec (REQCIID). She is also a member of the research group COMSANTE, the Health Society Institute, the GERACII (research group on international and intercultural communication), the Collective Singular-Plural.

Furthermore, she is a consultant at IDRC, at the network RELEC, and is an honorary member of FELAFACS (Latin American Federation of Faculties of Communication). She has published in four languages (Spanish, French, Portuguese, Italian). Among her recent publications:

Rico de Sotelo, Carmen, "De la pretention de l'homogénéité latino-américaine à la diversité culturelle des Amériques latines" in Mathien, Michel (2013) ;

Rico de Sotelo, Carmen y Antonio Roveda (co-dir.) *Comunicación y Medios en las Américas, Entre Gobernanza y Gobernabilidad, Bogotá: Universidad Javeriana-ORBICOM, 2012*

Rico de Sotelo, Carmen (dir), *Communication Internationale et Développement. Itinéraires et problématisations*, Cahiers COLAB, Observatoire de la Communication Internationale et Interculturelle, UQAM 2011®

Rico de Sotelo, Carmen (co-ed.) y Hernández Bello, Amparo, *Desafíos de la Extensión de la Protección Social en América Latina y el Caribe, Construyendo Puentes entre la investigación y la toma de decisión*, OPS/CRDI, Universidad Javeriana de Bogotá, 2011 ® Disponible en <http://web.idrc.ca/openebooks/509-0/>

[www.obscomii.uqam.ca](http://www.obscomii.uqam.ca); [geracii.uqam.ca](http://geracii.uqam.ca); [www.orbicom.uqam.ca](http://www.orbicom.uqam.ca); [www.comsante.uqam.ca](http://www.comsante.uqam.ca)

## Resumen

Este trabajo integra dos enfoques complementarios de dos investigadores lusitanos sobre la diversidad cultural, Boaventura de Sousa Santos, es portugués y Renato Ortiz, Brasileño. Boaventura, autor de *Epistemología del Sur*, muestra cómo podemos desarrollar teorías acerca de la diversidad de formas creativas e innovadoras. Renato Ortiz, por su parte, hace la diferencia entre la globalización como un fenómeno económico y la globalización cultural, desde una perspectiva crítica muy fructífera y concluye que la ubicación geográfica no influye sobre el compromiso reflexivo sobre la diversidad cultural.

Dans son livre *Una Epistemología del Sur: la reinención del conocimiento y la emancipación social*<sup>23</sup>, Boaventura de Sousa Santos élabore sa proposition créative critique appelant à l'imagination cognitive en tant qu'alternative au système global hégémonique contemporain incapable de générer des réponses aux conflits qui nous entourent. Il revendique la pensée avec une imagination épistémologique et développe ses concepts centraux avec une logique binaire oppositionnelle: les cinq monocultures versus les cinq écologies, la sociologie des absences versus la sociologie des émergences, la traduction sociale, la zone de contact, le consensus transculturel, la raison nonchalante versus la raison cosmopolite en épistémologie, la raison métonymique versus la raison proleptique<sup>24</sup>, la justice cognitive, et l'imagination épistémologique.

Lorsqu'il conçoit l'épistémologie, au-delà du postmoderne, il entreprend la perspective de la diversité culturelle comme une réponse des propres contextes spécifiques et pour ces mêmes contextes. Son paradigme repose sur le statut social de la connaissance scientifique, car outre son caractère local, elle cherche à répondre aux problèmes de groupes et de sociétés concrets. Ce paradigme contemple le monde, au lieu de le dominer. Il conçoit la connaissance scientifique comme une nouvelle rationalité qui encourage une ouverture au sens commun, une nouvelle attitude épistémologique plus apte à rendre compte, à observer et à comprendre la diversité et la complexité qui en font partie.

Pour Santos, le multiculturalisme est une des zones thématiques qui condense les tensions Nord-Sud. Il prend les cas du Mozambique, de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Colombie, de l'Inde et du Portugal, pour circonscrire la possibilité d'une mondialisation alternative au capitalisme global hégémonique. Il y analyse l'action des mouvements sociaux en-

gagés dans la démocratie participative de ces pays, les systèmes de production alternatifs et l'économie solidaire, le multiculturalisme, les droits collectifs et la citoyenneté culturelle, les alternatives aux droits de propriété intellectuelle capitalistes et la protection de la biodiversité entre autres. Ces aspects, qui rendent bon compte des conflits Nord-Sud, lui permettent de constater le gaspillage de connaissance provoqué par les rigidités des vieux modèles épistémologiques. La réalité étant beaucoup plus riche et complexe que ce qui a été traditionnellement montré par les sciences sociales.

Voilà le point central qui touche la problématique de la diversité culturelle: il y a une expérience sociale, et par conséquent une richesse sociale qui est en train de se perdre et qui est inaperçue. Alors, il réclame non seulement un changement de paradigme dans les sciences sociales, mais un changement de rationalité comme alternative au modèle occidental dominant qui cache la richesse de l'agir social. Effectivement, c'est justement cette énorme diversité qui sollicite des théories locales, la théorie générale de la société ayant montré son incompetence, car elle s'avère destructrice pour les identités. Un nouveau mouvement de traduction de la diversité qui respecte ses identités dégage le chemin pour la conjonction des problématiques avec la panoplie de toutes les alternatives possibles : cela configure le modèle de « raison cosmopolite ».

En outre, cela pose un problème du fait que la modernité occidentale voit comme accessoire ce qui échappe à sa centralité dans sa vocation totalisatrice. Par conséquent, les variantes de sa périphérie ne sont intéressantes, selon Santos, que lorsqu'elles sont utiles à la propagation du système capitaliste. Ainsi, la diversité se voit-elle simplifiée, réduite et instrumentalisée. « ... la multiplicité des mondes est réduite au monde terrain et la multiplicité des temps, au

temps linéaire. » (Santos, 2009:105). La sociologie des absences que Santos propose cherche à rehausser les existences déniées ou occultes, à les sortir de l'invisibilité que leur impose le schéma d'une monoculture rationnelle.

Cette monoculture dominante s'appuie sur cinq logiques qui contribuent à faire disparaître la diversité: 1. La *monoculture et la rigueur du savoir* qui s'attribue les canons et les droits exclusifs. 2. La *monoculture du temps linéaire* dont le récit de l'histoire est unique, contrôlé et invariable. Cela provoque, par exemple, les paradoxes de rencontres contemporaines qui ne le sont pas. Ainsi surgissent les catégories de sous-développement, obsolescent, traditionnel ou prémoderne. 3. La *logique de la classification sociale* établit les différences devenues naturellement hiérarchiques (par exemple le sexe ou la race). 4. La *logique de l'échelle dominante*, autrement appelée logique de l'inexistence, établit une échelle principale, et la variété reste plongée dans l'insignifiant. L'échelle globale et l'échelle universelle ont la prééminence pour la modernité occidentale alors que les réalités "locales ou particulières" demeurent marginales. 5. La *logique productiviste* fait ici référence aux critères de production capitaliste, et à la croissance économique.

Maintenant, voyons comment opère la sociologie des absences prônée par Santos. L'auteur s'enquiert des causes de distorsion développées dans les divers courants de la sociologie critique. Lui, il continue à puiser, contestant chaque point de la monoculture et rehaussant les écologies des savoirs, des temporalités, des reconnaissances, des trans-écales et des productivités. Il définit l'écologie comme la pratique de l'agrégation de la diversité à travers la promotion des interactions soutenables entre entités partielles et hétérogènes.

Il nous semble opportun de nous arrêter un instant sur l'*écologie des reconnaissances*, car

elle concerne de très près la diversité culturelle et l'interculturalisme : « La colonialité du pouvoir capitaliste moderne et occidental, consiste à identifier différence avec inégalité, en même temps qu'elle abroge le privilège de déterminer qui est égal et qui est différent » (Santos, 2009 :119, notre traduction). Cette écologie des reconnaissances évoque le besoin de déconstruction des différences à travers la « déracialisation » et la reconstruction de l'écologie des réciprocitys. Dans ce sens, l'auteur souligne l'effort en Amérique Latine des mouvements féministes, indigènes et des afro-descendants. Ces luttes ne sont pas circonscrites à un espace national et ils présentent une variété de temporalités et subjectivités : ils configurent, tous, une revendication de la citoyenneté multiculturelle qui encadre la complexité et les luttes pour la reconnaissance des droits collectifs et de l'identité collective, la promotion des manières de faire alternatives basées dans la communauté et le droit à l'autodétermination. Cette complexité est multidimensionnelle et a besoin d'élargir la base pour la reconnaissance réciproque (ce que l'auteur appelle le cercle des différences égales). Toutefois, cette base aura besoin du processus de "traduction" en raison de la multiplicité d'acteurs, de vocabulaires et des ressources qui sont incorporés dans la *sociologie des absences*.

Le présent est maintenant élargi et s'étend simultanément à différents niveaux temporels voire à de niveaux ou d'échelles multiples: la *sociologie des émergences* se substitue au vide du futur qui créa la conception linéaire du temps. Le futur est conçu en fonction des possibilités plurielles et concrètes, utopiques et réalistes en même temps.

*Les expériences de reconnaissance*, inhérentes aux sociologies des absences et des émergences, impliquent des "dialogues et des conflits possibles entre les systèmes de classification

sociale. Dans les marges des systèmes dominants - racisme, xénophobie, sexisme —, on peut toujours reconnaître des expériences d'interculturalité progressiste, de constitutionnalisme multiculturel, de discrimination positive sous la forme de droits collectifs et citoyenneté post-nationale et culturelle.

### **Le processus de traduction**

Pour Santos, ce travail de traduction est un processus qui permet de créer l'intelligibilité réciproque entre les expériences disponibles ou possibles du monde révélé par les sociologies des absences et des émergences. C'est *l'herméneutique diatopique*, qui fait l'interprétation entre les cultures dans le but d'identifier les préoccupations isomorphiques entre elles et les différentes réponses pourvues. Cela implique l'incomplétude de toute culture *per se*, car chaque culture s'enrichit avec le dialogue avec l'autre.

D'après Santos, la traduction présuppose l'impossibilité d'une théorie générale (ou universalisme négatif) et l'exigence du consensus transculturel. On sera ainsi embarqués dans des processus de quête des réponses à ces questions: que traduire, entre qui traduire, qui traduit, quand traduire et dans quels buts? (2009 :144). Toutes ces questions concernent directement les dynamiques de la diversité.

#### *Que traduire?*

Ce qu'on appelle zones de contact, c'est-à-dire les domaines sociaux qui constituent la scène de différents modes de vie (savoirs et pratiques) en interaction. Et il faut les traduire en fonction justement de leur différence.

#### *Entre qui traduire?*

Santos considère qu'il existe de zones de contact de nature "impériale", où l'on reproduit un schéma de domination. C'est le champ de la biodiversité par exemple, zone de contact

impériale entre la connaissance biotechnologique et la connaissance des chamans et la médecine traditionnelle. Les mouvements indigènes prétendent des conditions plus horizontales entre les savoirs.

### *Quand traduire?*

Selon Santos, il faut traduire lorsqu'il y a une convergence de temps, de rythmes et d'opportunités, dont bénéficie la prédominance d'un interlocuteur. Il affirme que le multiculturalisme est une forme d'impérialisme culturel, puisque la culture dominante, hégémonique a fait entrer, naturellement et sans objection, dans le dialogue, les autres cultures participantes. Ce type de multiculturalisme serait ainsi "réactionnaire". Par conséquent, les diverses temporalités des zones de contact multiculturel doivent être prises en compte pour pouvoir arriver à un moment contemporain conjoint.

### *Qui traduit?*

Santos y répond en utilisant l'exemple de *Odera Oruka*, qui a su mettre en exergue la sagesse africaine. Il est bien nécessaire de compter avec la participation d'intellectuels profondément savants, à l'esprit cosmopolite et capacité pédagogique. En outre, la décision relative à « qui traduit? », aura une importance capitale dans la mondialisation contre-hégémonique.

### *Comment traduire?*

Pour ce point, il faut reconnaître trois difficultés fondamentales:

1. *Los topoi* ou lieux communs, base de l'argumentation, ne sont pas acceptés comme évidents dans les autres cultures. Dans le processus de traduction, les *topoi*, au lieu de prémisses, deviennent arguments, qui se construisent selon la zone de contact et la situation de traduction. En outre, la capacité de les construire révèle l'habileté du sage cosmopolite qui fait face à ce défi.

2. La *langue* avec laquelle on argumente: il n'y a pas toujours une langue commune, malgré l'anglais qu'on prétend être une langue universelle. (Voir Renato Ortiz à cet effet).

3. Les *silences*, dont le rythme et son sens dans le dialogue varient selon les cultures.

Alors, pourquoi traduire? On le fait afin d'offrir la raison cosmopolite comme alternative à la raison nonchalante. Car la justice sociale globale n'est pas possible sans une justice cognitive globale. Cette épistémologie du Sud donne sens au monde face à notre modernité occidentale dont le paradigme n'a pas su résoudre beaucoup de dilemmes. De cette façon, le but de la traduction sociale est de mettre en relief toute une constellation de savoirs et de pratiques qui pourront devenir des alternatives fiables face à la mondialisation néolibérale. En proposant une manipulation du temps linéaire, en créant la justice cognitive à partir de l'imagination épistémologique », le but d'émancipation des groupes sociaux concrets pourra être envisagé.

### **Au-delà de la pensée abyssale: des lignes globales à l'écologie des savoirs.**

La pensée abyssale, qui crée les abîmes ou limites d'une non-existence, est la pensée absolue et la séparation radicale. Elle s'appuie sur des lignes cartographiques où l'au-delà, ce qui est de l'autre côté de la frontière, devint invisible, même inexistant. Ainsi surgissent-ils des concepts comme « le sud global » qui mirent dans le même sac le monde tiers, le sous-développement, les pays autres.

Par contre, la pensée post-abyssale prétend la reconnaissance d'une pluralité de voies. Elle s'exprime dans le cosmopolitisme subalterne, qui incarne la résistance épistémologique, telle que celle montrée dans le Forum Social Mondial, à titre d'exemple. Cette *pensée implique une rupture radicale* qui se réalise à travers

*l'écologie des savoirs*. "Il s'agit d'une écologie parce qu'elle est basée sur la reconnaissance de la pluralité de connaissances hétérogènes (la science moderne, entre elles (...))... elle s'appuie sur l'idée de la connaissance comme interconnaissance."(Santos, 2010:32). Les connaissances interagissent, entre émergences et alternatives qui surgissent des visions du monde de l'au-delà de la ligne. L'interconnaissance reconnaît et adopte l'intersubjectivité.

La pensée post-abyssale présuppose alors la diversité épistémologique, relativement à ce que Santos considère un « épistémicide massif » mené par le Nord global. La traduction interculturelle, qui devra récupérer les savoirs et les expériences, n'est pas seulement *Logos*, mais *Mythos*, *également*. Ces univers symboliques ont leur place dans la diversité de la pensée post-abyssale<sup>25</sup>.

### **Au-delà du multiculturalisme : élargir les patrons de reconnaissance, différence et égalité**

Boaventura de Sousa Santos et Joao Arriscado Nunes (2003)<sup>26</sup> discutent du terme "multiculturalisme" qui a la prétention universaliste de certaines conceptions cognitives, esthétiques et éthiques qui ont produit un effet mondialisant, c'est-à-dire imposant un sens hégémonique. Ce multiculturalisme peut faire allusion à l'existence d'une multiplicité de différentes cultures dans le monde, à la coexistence de cultures diverses à l'intérieur d'un même État-nation, ou à l'existence de cultures qui s'influencent mutuellement intra et extra État-nation.

En tout cas, au dire de Santos, il s'agit d'un concept eurocentrique créé pour décrire les États-nations de l'hémisphère nord, tout en renforçant les conditions de supériorité d'une culture dominante qui gère les standards de comparaison à son gré.

Puisque les concepts de « culture » et de « multiculturalisme » sont devenus des mots valises, Santos ajoute la perspective émancipatoire. Dans l'approche de la diversité culturelle, on reconnaît le droit à la différence et la construction d'une vie en commun ou coexistence, qui va au-delà de ces différences.

En outre, il rappelle Rustom Baruchal qui propose d'établir une distinction entre les interculturalités et l'intra-culturalité, qui désigne une manière de batailler avec l'hétérogénéité, alors que l'interculturalité concerne le processus contingent de construction de liens et associations sans l'impératif de « l'inclusivité ».

Par ailleurs, je crois que le lien qu'on peut faire avec la diversité culturelle dans la pensée de Santos passe justement par ce besoin qu'il signale d'explicitier la relation entre le multiculturalisme et les dynamiques économiques et politiques de la globalisation : le débat sur les droits de la personne touchés par leur eurocentralité, et la possibilité de les concevoir de manière multiculturelle. Cela impose l'introduction d'un nouveau concept de citoyenneté, une sorte de citoyenneté cosmopolite, à travers des processus dialogiques et diatopiques qui conduiront à de nouveaux modes d'intervention politique.

L'émergence de nouveaux espaces de lutte et de nouvelles pratiques politiques se produit lorsqu'on reconnaît la diversité comme le produit de configurations historiques particulières. Ainsi, la politique se redéfinit comme politique culturelle : les processus culturels font partie de ces dynamiques qui cherchent à reformuler le pouvoir social.

Et dans cette optique Santos appelle à un multiculturalisme polycentrique, où les cultures en dialogue doivent reconnaître leur égalité fondamentale de même qu'être capables de percevoir leur incomplétude. On dévoilera

ainsi le tissu multiple des pratiques : l'écologie des pratiques.

### **Renato Ortiz : Notes sur l'universel et la diversité** <sup>27</sup>

Ortiz pose un regard critique sur les récits actuels des sciences sociales et le monopole interprétatif (Bourdieu, 1979) sur la globalisation, tout en reconnaissant que les sociétés sont différentes les unes des autres, qu'elles sont *sui generis*. Tout comme Santos, Ortiz affirme que les catégories de temps et d'espace sont sociales et dépendent de l'organisation des diverses sociétés. Les catégories universelles n'existent pas *in abstracto*, et doivent être situées historiquement et dans leurs spécificités. Et de là, l'idée de différence qui est aussi polysémique. La notion de diversité est intimement liée à l'idée de l'autre. Mais pour Renato Ortiz, la différence n'a pas de valeur *per se*, elle n'a pas une structure atemporelle: la diversité existe dans des situations historiques concrètes, déterminées. De là, c'est le changement de contextes qui en influence notre compréhension. Cela l'amène à la considération de la problématique de la mondialisation, car il ne croit pas dans une "société globale" comme métasociété englobante, ni dans les sociétés systémiques. Il préfère dire que le processus de globalisation définit une nouvelle situation: c'est la sphère économique et technologique celle qui fait allusion à un sens global, mais ce n'est pas pertinent de transposer cette idée à la dimension culturelle. Il opte ainsi pour faire la différence entre les termes "globalisation et mondialisation". La catégorie *monde* s'articulant en deux dimensions, concerne le processus de globalisation économique et technologique, en tant que dimension matérielle, mais aussi la conception du monde comme univers symbolique spécifique. « Cette conception du monde s'oppose à d'autres et c'est ce qui marque la diversité des éléments culturels en situation de globalisation » (Ortiz, 2007).

Déjà dans un article publié en 1993<sup>28</sup>, Ortiz nous proposait de distinguer le global du mondial. Selon lui, le global fait allusion à une homogénéité impensable dans le domaine culturel, alors que le mondial permet l'émergence de la nouveauté d'une situation culturelle. En fait, parler de "mondial" c'est faire référence à une des dimensions de la multiplicité de plateformes actives, changeantes, vivantes.

Dans la situation de globalisation un ensemble différencié d'unités sociales coexiste: des nations, des régions, traditions et civilisations : "la diversité fait partie de cette totalité". Et c'est dans ce contexte où il faut problématiser l'universel et la différence.

Plus tard<sup>29</sup>, lorsqu'il discute les liens entre globalisation et sphère publique, il affirme que la globalisation est un processus social qui traverse l'État-nation en le redéfinissant complètement". En effet, les identités culturelles s'expriment dans un milieu physique où elles prennent racine. C'est la notion de Marc Augé de "lieu anthropologique", conçu comme un territoire géographique et symbolique, où l'on établit l'existence d'un "nous". La globalisation rompt, sans l'annuler, cette relation entre culture et espace physique. Dans la même veine que Santos au Nord, Ortiz nous propose de concevoir l'espace comme un "croisement" et non comme une succession de niveaux indépendants (local, national, mondial). Il nous donne l'exemple de la politique des peuples indiens où chaque groupe constitue une totalité avec une culture, une langue, une religion spécifique qui ne se limitent pas au local ou au régional pour défendre leurs droits.

Mais il est vrai qu'il existe des processus mondiaux qui traversent les réalités locales et nationales: une société globale, associée à la croissance du capitalisme, apparaît et s'impose comme une condition existentielle. L'autonomie de la culture se voit menacée par

l'empire technique, c'est-à-dire par le substrat technique.

### **Diversité culturelle et cosmopolitisme.**

L'article d'Ortiz, intitulé *Diversidad cultural y cosmopolitismo*<sup>30</sup>, me semble crucial pour analyser les aspects politiques du débat sur la diversité culturelle. Ortiz développe sa position à partir des points suivants:

#### 1. Les fausses polarités catégorielles:

L'actuel débat sur la diversité culturelle présente des contradictions lorsqu'il met sur un même plan certains concepts comme s'ils étaient des paires dichotomiques: intégration/différence, globalisation/localisation. Le paradoxe c'est que lorsque les analystes de marché prônent une uniformisation, le déclin de l'état nation offre une sorte de fragmentation sociale. Cependant, le fait de situer l'analyse en termes de part et totalité est trompeur, car lorsque ces concepts sortent du domaine de l'analyse intellectuel et se traduisent en positions politiques comme paires antagoniques, par exemple: droit/gauche; modernité/postmodernité, on est contraint à une prise de position, et les tranchées idéologiques deviennent un "impératif de survie épistémologique" (Ortiz, 1998 :2).

2. Les disciplines qui contribuent à élucider la problématique de la diversité culturelle sont l'anthropologie et l'histoire. En effet, le regard anthropologique présente le dilemme du relativisme culturel en montrant que le monde est composé par un grand ensemble de populations dans des territoires et avec des modes spécifiques. De sa part, l'histoire se sert du concept de civilisations pour comprendre la dynamique de l'intégration.

3. La révolution industrielle et la modernité "vont ensemble"; elles ont impliqué la naissance de la nation. Ainsi, Ortiz nous rappelle que la culture nationale, en tant qu'invention

symbolique, se consolide à partir du XIXe siècle et s'étend au XXe siècle. La nation n'étant pas une construction naturelle, elle prend les voies idéologiques. Dans ce contexte, la diversité est la rencontre et en même temps, la mésentente ou le désaccord entre divers ensembles culturels.

4. La modernité avance avec les progrès industriels et produit un grand mouvement intégrateur qui traverse les diversités. Nonobstant, cela n'implique pas l'homogénéité: la mondialisation est conçue comme une simultanéité d'unicité et diversité. La modernité se réalise selon la spécificité historique de chaque peuple et contient un mouvement de différenciation qui inclut des groupes, classes sociales, genres et individus. (Ortiz, 1998:7)

5. Puis Ortiz signale que le terme diversité s'applique indifféremment à des phénomènes de nature distincte. D'un côté, elle est conditionnée par le poids des relations historiques; et d'un autre il ne s'agit pas de "niveler" les temps. (Voir coïncidence avec Santos à ce sujet). Chaque unité s'insère dans la multiplicité pour constituer une myriade où l'on ne peut prétendre des équivalences entre ses différences : la différence est socialement construite. Chaque société contient sa propre relativité, mais les sociétés sont relationnelles et non relatives. Dans un autre texte,<sup>31</sup> il nous mettait en garde contre le risque de tomber dans le piège de l'analyse culturelle relativiste ou culturaliste.

6. La diversité culturelle ne peut être considérée comme une différence. Il ne faut pas établir des hiérarchies en tant qu'éléments constitutifs de la diversité culturelle, car il s'agit des constructions symboliques; et ne pas la confondre avec le pluralisme (catégorie politique qui contamine l'analyse de la diversité). Les différences reflètent et occultent les

relations de pouvoir. Les institutions qui les construisent et les incluent, avec leur degré de légitimité, sont assujetties aux relations de pouvoir.

7. Le marché, d'un poids disproportionné en tant qu'institution sociale, a un rôle important dans la création des iniquités et des différences, tout en devenant une entité productrice de sens. Cette suprématie du marché déplace des éléments culturels (l'art, les traditions populaires, etc.) qui doivent s'adapter à leur logique sous peine de devenir soumis à une hiérarchisation *de facto*. Mais Ortiz nous rappelle que le marché n'est pas un élément légitimateur de la diversité culturelle, mais, comme le suggérait Bourdieu (1979), est source de distinction sociale et renforce la séparation entre groupes et classes sociaux.

8. Ainsi, la diversité culturelle doit être envisagée d'un point de vue cosmopolite, car seule

une vision universaliste peut calibrer ce qu'on appelle "différence". Il faut toujours se rendre compte que ce qu'on considère comme universel est situé historiquement: il n'existe pas in abstracto comme un *a priori* kantien.

### **En guise de conclusion, et alors?**

Le débat n'est donc pas tranché. Les positions prises, de part et d'autre, veulent intégrer le divers, celui qui fait émerger des situations concrètes, ou la domination des positions hégémoniques à vocation universelle...

En fin de compte, ces rencontres académiques et politiques pourraient-elles au moins signaler les différentes positions, montrer l'argumentaire et nous aider à calibrer la différence socialement construite, et à envisager le travail de traduction si nécessaire dans la société contemporaine? Est-ce qu'on a pris conscience du poids politique de nos débats académiques? Santos et Ortiz devraient être revisités.

## Références bibliographiques

Santos, Boaventura de Sousa. 1994. “Modernidade, identidade e a cultura de fronteira”. *Tempo Social; Rev. Sociol. USP, S. Paulo*, 5(1-2): 31-52, 1993 A R T I G O (editado em nov. 1994). <http://www.fflch.usp.br/sociologia/temposocial/site/images/stories/edicoes/v0512/Modernidade.pdf>.

1998).\_ “Oppositional Postmodernism and Globalizations”. *Law and Social Inquiry*, nr. 23 issue 1 (pages 121–139) Boaventura de Sousa Santos Article first published online: 28 July 2006 | DOI: 10.1111/j.1747-4469.1998.tb00114.x.

2006. “Heterogeneous State and Legal Pluralism in Mozambique”. *Law and Society Review*, vol. 40 (1) p. 39-45. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/lasr.2006.40.issue-1/issuetoc>. 2007. *La reinención del Estado y el Estado plurinacional*. Santa Cruz de la Sierra, Bolivia, 3 y 4 de abril de 2007. Versión publicada por la Alianza Interinstitucional cenda, cejis, cedib, Cochabamba, 2007. en <http://biblioteca.clacso.edu.ar/ar/libros/coedicion/boavent/cap%205.pdf>.

1997. “Por uma concepção multicultural de direitos humanos”. BS Santos - Revista Crítica de Ciências Sociais - SciELO Brasil <http://www.scielo.br/pdf/ln/n39/a07n39.pdf>. 2002. “Para uma sociologia das ausências e uma sociologia das emergências”. *Revista Crítica de Ciências Sociais - dialnet.unirioja.es*.

1993. “Modernidade, identidade e cultura de fronteira”. BS Santos . *Revista Crítica de Ciências Sociais - fflch.usp.br*

Santos, Bonaventura de Sousa, JA Nunes. 2003. “Introdução: para ampliar o cânone do reconhecimento, da diferença e da igualdade”. *Reconhecer para Libertar: Os. – ces.fe.uc.pt..*

Santos, Bonaventura de Sousa. 2002. “Between Prospero and Caliban: Colonialism, postcolonialism, and inter-identity”. *Luso-Brazilian Review - JSTOR*

.1999. “Toward Multicultural concepts in Human Rights, en Featherstone and Lash, comps”. *Spaces of Culture, City, Nation, World*. Londres, Sage, p. 214-229. <http://www.scielo.br/pdf/ln/n39/a07n39.pdf> en português , disponible également en français à <https://estudogeral.sib.uc.pt/bitstream/10316/10838/1/Vers%20une%20conception%20multiculturelle%20des%20droits%20de%20l%E2%80%99homme.pdf>.

2003. ”Reconhecer para libertar, os caminhos do cosmopolitismo cultural, Rio de Janeiro Civilizacao Brasileira, coleção Reinventar a emancipação social: para novos manifestos.

Introdução: para ampliar o cânone do reconhecimento, da diferença e da igualdade

<http://www.ces.fe.uc.pt/publicacoes/res/pdfs/IntrodMultiPort.pdf>

.2004. (ed.) *Law and Globalization from below*. Editado por Santos y Rodriguez.Cam-

bridge studies in Law and society. 413 pages. Disponible à: [http://www.ces.uc.pt/bss/documentos/law\\_and\\_globalization\\_from\\_below.pdf](http://www.ces.uc.pt/bss/documentos/law_and_globalization_from_below.pdf) Voir surtout chapitre 2, p. 23-69

Santos y Grijalva (eds.) .2012. Presentación: Cuando los excluidos tienen Derecho: justicia indígena, plurinacionalidad e interculturalidad por *Boaventura de Sousa Santos*. En Justicia indígena plurinacionalidad e interculturalidad en Ecuador p.13-50. Disponible à [http://www.ces.uc.pt/iframe/publicacoes/outras/201216/SantosGrijalva\\_Justicia\\_indigena\\_plurinacionalidad\\_e\\_interculturalidad\\_Ecuador.pdf](http://www.ces.uc.pt/iframe/publicacoes/outras/201216/SantosGrijalva_Justicia_indigena_plurinacionalidad_e_interculturalidad_Ecuador.pdf)

Santos, Boaventura de Sousa, 2009. Una epistemología del sur. México, Siglo XXI,

.1999. A construção multicultural da igualdade e da diferença B de Sousa Santos – ces.uc.pt 63 pages

Ortiz, Renato .2005. *Mundialización: saberes y creencias*. Barcelona, Gedisa.

Ortiz, Renato. 1985. “Memória coletiva e sincretismo científico: as teorias raciais do século XIX”. *Cultura brasileira e identidade nacional*, (Sao Paulo, Brasiliense, 2006, pp. 7-21) <http://portal.sipeb.com.br/santana/files/2011/03/renato-ortiz-belle-epoque.pdf>

.1988. « Modernité mondiale et identités. Amérique latine: Cultures et communications ». *Hermès* (Paris. 1988), 2000, N° 2000 – documents.irevues.inist.fr. Trad. G Mandelsaft. (2000). Disponible à [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/14811/HERMES\\_2000\\_28\\_109.pdf.txt?sequence=2](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/14811/HERMES_2000_28_109.pdf.txt?sequence=2)

. 1993. “Cultura e mega-sociedade mundial”. *Lua Nova*, no.28-29 São Paulo Apr. 1993.

[http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S0102-64451993000100014&script=sci\\_arttext](http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S0102-64451993000100014&script=sci_arttext)

.1993. “Cultura e mega-sociedade mundial”. *Lua Nova: Revista de Cultura e Política* (28-29), 283-296. Retrieved March 18, 2013, from [http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S0102-64451993000100014&lng=en&tlng=pt.10.1590/S0102-64451993000100014](http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0102-64451993000100014&lng=en&tlng=pt.10.1590/S0102-64451993000100014).

.1995. “Cultura, modernidad e identidades”. *Nueva sociedad*, 1995, no. 137 mayo-junio [http://www.nuso.org/upload/articulos/2417\\_1.pdf](http://www.nuso.org/upload/articulos/2417_1.pdf)

.1997. *Modernidad-mundo e identidades. Estudios sobre las culturas contemporáneas* – [redalyc.uaemex.mx/redalyc.uaemex.mx/.../ForazarDescargaArchivo.js...](http://redalyc.uaemex.mx/redalyc.uaemex.mx/.../ForazarDescargaArchivo.js...)

.1997. “Notas sobre la mundialización y la cuestión nacional”. *Nueva Sociedad*, no. 149, mayo-junio 1997, pp.88-99. [http://www.nuso.org/upload/articulos/2594\\_1.pdf](http://www.nuso.org/upload/articulos/2594_1.pdf)

.1999. “Diversidad cultural e cosmopolitismo”. *Lua Nova* no. 47 <http://www.scielo.br/pdf/ln/n47/a05n47.pdf> En esp: 1998 [http://www.nuso.org/upload/articulos/2680\\_1.pdf](http://www.nuso.org/upload/articulos/2680_1.pdf)

. 2001. *Estudios Culturales*. Fronteras y Traspasos. Punto de Vista, Buenos Aires, v. 71, 2001. [http://rei.iteso.mx/bitstream/handle/11117/358/53\\_04\\_estudios\\_culturales.pdf?sequence=2](http://rei.iteso.mx/bitstream/handle/11117/358/53_04_estudios_culturales.pdf?sequence=2)

. 2002. “Globalización y esfera publica entre lo nacional y lo transnacional”. *Signo y Pensamiento*, p.69-81 <http://redalyc.uaemex.mx/pdf/860/86011596008.pdf>

. 2004. “Estudos culturais”. *Tempo social*, Sao Paulo, v.16. SciELO Brasil

. 2007. “Anotações sobre o universal e a diversidade”. *Revista Brasileira de Educação*, v. 12, p. 5-11. <http://www.scielo.br/pdf/rbedu/v12n34/a02v1234.pdf>

## *Mustapha Saha*

**Sociologue, poète, artiste peintre, conseiller politique**



Mustapha Saha, cofondateur du Mouvement du 22 Mars à la faculté de Nanterre et figure historique de Mai 68 (voir Bruno Barbey, 68, éditions Creaphis), soutient, sous la direction d'Henri Lefebvre, ses thèses en sociologie urbaine (Psychopathologie sociale en milieu urbain désintégré) et en psychopathologie sociale (Psychopathologie sociale des populations déracinées), fonde la discipline Psychopathologie urbaine et accomplit des études parallèles aux beaux-arts. Il réalise, en appliquant la méthodologie recherche-action, les premières études sur les grands ensembles.

Il est, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, l'ami de grands intellectuels et artistes, français et italiens. Il accompagne régulièrement Jean-Paul Sartre dans ses retraites romaines et collabore avec Jean Lacouture aux éditions du Seuil. Il explore l'histoire du « cinéma africain à l'époque coloniale » auprès de

Jean-Rouch au Musée de l'Homme et publie, sur les conseils de Jacques Berque « Structures tribales et formation de l'Etat à l'époque médiévale » aux éditions Anthropos.

Artiste peintre et poète, il mène actuellement une recherche sur les mutations civilisationnelles induites par la Révolution numérique (Manifeste culturel des temps numériques), sur la société transversale et sur la démocratie interactive. Mustapha Saha travaille, depuis 2012, comme sociologue-conseiller dans les hautes sphères de l'Etat français, à l'élaboration d'une nouvelle pensée et de nouveaux concepts en phase avec la complexification et la diversification du monde en devenir. Il prépare la sortie d'un livre « La société diversitaire » et d'un recueil de poèmes « L'Arpenteur d'infini ».

# LA DIVERSITE EST UNIVERSELLE

**Mustapha Saha**

**Sociologue, poète, artiste peintre, photographe,  
chargé de mission à la présidence de la république française.**

## Résumé

L'auteur nous livre sa réflexion sur le concept de la diversité comme une constante universelle et une réalité structurelle de la société française datant de ses origines. Il précise historiquement et sémantiquement les concepts de minorité ethnique, la discrimination positive, la race, le chauvinisme et la xénophobie en faisant valoir que l'universalité est désormais plurielle.

## Abstract

*The author gives us his reflection on the concept of diversity as a constant universal and a structural reality for French society dating from its origins. He clarifies historically and semantically the concepts of ethnical minority, positive discrimination, race, chauvinism and xenophobia arguing that universality is now plural.*

## Resumen

El autor nos da su reflexión sobre el concepto de la diversidad como una constante universal y una realidad estructural de la sociedad francesa que data desde sus orígenes. Aclara histórica y semánticamente los conceptos de minoría étnica, la discriminación positiva, la raza, el chovinismo y la xenofobia argumentando que la universalidad es hoy plural.

**L**a diversité, trop souvent réduite par les discours électoraux à l'altérité, n'est pas un concept politique, mais une constance universelle et une réalité structurelle de la société française depuis les origines. Le peuple français s'est constitué depuis plusieurs milliers d'années, et singulièrement depuis deux mille ans, par des couches ethniques successives, venues du nord et de l'est de l'Europe et de tout le pourtour méditerranéen. Les notions de minorité ethnique ou de minorité visible faussent le débat à la racine. La notion de minorité évoque inmanquablement une greffe d'un organe extérieur et induit un fait de marginalité, qui revêt un caractère permanent. La focalisation, comme un sous-modèle de discrimination positive, sur les candidats dits de la diversité aux différentes élections, considérés comme tels, indépendamment de leur programme et de leurs compétences propres, a créé les conditions de leur échec global.

De même qu'il n'y a aucune vie possible sans biodiversité, il n'y a aucune société humaine viable, aucune civilisation durable sans pluralité. La consanguinité, autrefois présente dans certains milieux ruraux à cause de leur cloisonnement, aboutissait à la dégénérescence. La prohibition ancestrale de l'inceste s'explique avant tout par des raisons de survie des groupes humains. Les romans du dix-neuvième siècle abondent d'exemples de décadence de dynasties célèbres par insuffisance

de brassage génétique. Les civilisations, non irriguées par des apports culturels renouvelés, sont condamnées à la stagnation. La diversité ne nuit pas à l'homogénéité, elle la nourrit par la synergie qu'elle rend possible. Elle ne signifie pas la disparité du multiple, mais son échange créatif.

La Déclaration Universelle de l'Unesco de 2001 proclame la diversité culturelle comme « patrimoine commun de l'humanité. » L'universalité n'est plus monolithique, imposée au monde par une seule puissance planétaire. L'universalité est, désormais, plurielle. La révolution numérique lui offre un champ infini d'échange et d'expression. Les langues et les cultures menacées renaissent. Il n'est d'avenir culturel que dans les savoirs partagés.

Le projet d'inscription de la diversité dans La constitution française, en légalisant la discrimination positive, vise, en réalité, l'affaiblissement de la laïcité, de la liberté d'expression et de pluralité des convictions. C'est la diversité régionale, culturelle, ethnique qui a fertilisé l'universalité et le génie propre français. La déclaration d'intention de la droite, « la charte de la diversité » relève de la diversion.

Il ne s'agit pas de légaliser la diversité, mais d'interdire toutes les formes de discriminations qui la contrarient. La discrimination positive, solution à double tranchant, qui paraissait se justifier dans une société communautariste comme les Etats-Unis, y a montré ses limites et démontré ses effets pervers. Elle n'a aucune raison d'être dans la société française qui a toujours produit une symbiose de ses multiples composantes. La discrimination positive, pratiquée par le sakozysme, à grand renfort de publicité, singulièrement dans la composition de son gouvernement est un gadget qui a accouché de cette notion monstrueuse de « français d'origine étrangère ». Cette formule choquante est un non-sens sociologi-

que et une aberration politique, une aberration dangereuse pour les principes égalitaires la République. La société s'unifie dans et par sa diversité dès lors que l'égalité s'applique sans aucune distinction. Il ne s'agit pas de légaliser la diversité, mais d'interdire toutes les formes de discrimination, d'instituer un bilan annuel de l'égalité des entreprises publiques et privées, qui recense les actions égalitaires et les pratiques discriminatoires et de présenter cet outil de travail au parlement pour analyse et évaluation dans le cadre de la loi.

Le débat sur l'identité nationale dissimule la volonté des forces rétrogrades de stériliser la pensée démocratique, d'uniformiser les mœurs et les comportements, de surfer sur la vague du populisme. La diversité, présente dans tous les secteurs, est absente de la vie politique. Dans toutes les assemblées représentatives, les élus étiquetés diversité, instrumentalisés comme alibis, sont cantonnés dans des rôles de figuration. Il en va autrement dans d'autres pays européens, notamment au Benelux et en Scandinavie, où les enfants d'immigrés assument des responsabilités au plus haut niveau. L'identité nationale n'est rien d'autre que le nationalisme identitaire, dogmatique, exclusif, discriminatoire, contraire aux fondements constitutionnels, aux règles équitables de la laïcité, aux principes intangibles de la Déclaration des Droits de 1789. Ce repli identitaire pose comme substrat « la préférence nationale. » C'est le cœur même de l'idéologie lepeniste. Or, c'est en éradiquant les derniers germes des nationalismes hégémoniques que la Communauté Européenne a pu synchroniser ses différences et se construire un destin commun. L'Europe a suivi le même chemin initié par la société française, depuis plusieurs siècles, enrichie par les milles rivières de ses régions et de tant de fleuves lointains, qui, à partir de sa spécificité historique, s'est ouverte

aux cultures du monde au point que le français était devenu la langue diplomatique. L'identité nationale réinstaura une société à plusieurs vitesses, où le droit de sol est sournoisement nié, où le droit de sang implicitement réinjecté divise le peuple en deux catégories, les citoyens de plein droit et les citoyens de seconde zone.

La notion de diversité est, aujourd'hui, trop galvaudée. Elle n'est plus qu'une formule de langue de bois qu'il est de bon ton et d'utile précaution de glisser dans les discours pour s'épargner l'accusation de pensée unique. Les noms exotiques et les références ethniques qui fleurissent, par un effet de mode, sur toutes les listes électorales ne sont que des justifications folkloriques des inégalités de traitement, y compris dans les procédures de désignation des candidats. La traduction de la diversité dans les faits est le dernier souci des courants qui se disputent le leadership au sein de chaque formation politique.

Et pourtant, la diversité est au cœur de la dynamique démocratique. L'égalité est le lien social de la pluralité. Cette égalité n'a aucun sens si elle concerne le rapport du même avec le même. La Constitution établit l'égalité absolue de tous les citoyens. Il ne peut y avoir plusieurs catégories, plusieurs qualités de citoyens.

La discrimination positive n'est que le dernier avatar du mythe d'intégration. L'échec des politiques en matière d'immigration, depuis la Seconde guerre mondiale, s'explique largement par le recours systématique au concept archaïque d'intégration, hérité de la période coloniale. Les peuples colonisés étaient considérés comme des peuplades arriérées, sauvages, barbares. Les puissances européennes s'investissaient d'une mission civilisatrice. Elles disposaient d'un arsenal idéologique universaliste à la mesure de leurs immenses conquêtes. Les soubassements philosophiques

de cet esprit dominateur étaient, paradoxalement, fournis par les principes humanistes du siècle des lumières et de la Révolution française. La pensée coloniale s'est constituée comme une vérité totale, totalisante, totalitaire. Elle méprisait ce qui existait en dehors d'elle. Elle prétendait englober le monde, mais ne faisait que réduire ce monde à ses propres limites. Elle n'acceptait l'autre que dans la mesure où elle le formatait à sa propre image. L'autre en tant qu'autre, autonome et indépendant, était perçu comme une menace potentielle. L'autre n'était recevable que s'il acceptait de se renier, de se dissoudre dans le monde colonial.

L'égalité, inscrite au centre des principes républicains, ne peut se réaliser que dans la reconnaissance de l'autre pour ce qu'il est, dans sa rencontre, dans le dialogue qui le respecte comme autre. L'égalité s'éprouve dans le vivre-ensemble des dissemblables. Il ne s'agit pas d'intégrer l'autre, mais de créer une synergie qui enrichit l'un par l'autre.

Le concept d'intégration fait partie d'un schéma élaboré par les penseurs positivistes du dix-neuvième siècle, convaincus que les progrès techniques allaient résoudre tous les problèmes de l'humanité. Ce schéma se décline en trois étapes : insertion, intégration, assimilation.

Dans un premier temps, le peuple colonisé était déprécié, infériorisé, infantilisé. Sa culture était discréditée. Ses croyances étaient diabolisées. Ses créations artistiques étaient dénigrées. Son organisation sociale était déstructurée. Ce violent processus d'acculturation prenait la forme d'un lavage de cerveau collectif. La personne humaine était transformée en matière malléable pour être coulé dans le moule colonial.

Dans un deuxième temps, il était procédé à un tamisage social pour trier, isoler, détacher

les éléments destinés à une insertion dans l'appareil de production. La phase de l'insertion correspondait à l'encadrement éducatif, qui atomisait les dernières velléités de résistance. L'étape de l'intégration était une mise à l'épreuve, un examen de passage, qui incluait le colonisé dans le système économique ou le corps militaire.

La phase de l'assimilation était réservée à l'élite locale, une récompense suprême pour l'intégration parfaite. Les colonisés les plus coopératifs pouvaient, dès lors, prétendre à la nationalité française. Tous les autres restaient des indigènes.

L'intégration confère aux personnes qui lui sont soumises un statut particulier, qui les désigne comme inférieurs, qui les place d'office au plus bas de l'échelle sociale, qui leur dénie, souvent à vie, leur reconnaissance comme citoyens à part entière. Toutes les procédures d'intégration se sont révélées être des fabriques de sous-citoyens, des machines d'exclusion sociale. Elles ont généré la marginalisation socio-urbaine et l'enfermement culturel. Les tribulations intégrationnistes, antinomiques de la laïcité, creusent le lit du communautarisme.

La richesse de la société française puise sa source dans sa diversité ethnique, culturelle, confessionnelle. Le cadre laïc est suffisamment souple, fiable, dialectique, pour féconder ses multiples potentialités. Le patrimoine français s'est créé, au cours des siècles, comme une mosaïque, multiforme et solidaire, sans cesse alimentée d'apports endogènes et exogènes différents. C'est cette diversité constitutionnelle qui distingue le génie créateur français, son classicisme et son universalité. La société n'a nul besoin d'intégration. Elle a besoin d'égalité.

Le marketing politique tente d'imposer en France, par tous les moyens de séduction, la

discrimination positive, au moment même où les juristes américains en démontent les effets pervers. Faut-il rappeler que cette politique sélective, née aux Etats Unis dans les années soixante, prévoit un traitement préférentiel pour les minorités ethniques en matière de travail, d'éducation et de passation des marchés publics. L'affirmative action avait pour principal objectif de décommunautariser la société américaine à une époque charnière où les luttes contre les discriminations et le mouvement pour les droits civiques atteignaient leur apogée. Force est de constater que, dans ce pays communautariste, l'appartenance ethnique n'est que l'alibi subjectif aux inégalités sociales, qui provoquent et renforcent, en retour, le repli identitaire. La discrimination positive, elle-même discriminatoire par définition, a abouti au résultat contraire du but recherché. Elle a déclenché un nouveau phénomène de stigmatisation à l'encontre de ses bénéficiaires, accusés d'accéder à des postes en vue sans compétences et sans qualifications. Elle a également dévalorisé les diplômes obtenus dans son cadre.

La discrimination positive masque les symptômes au lieu de s'attaquer au mal, marketise un fléau national au lieu de le soigner, se drape de l'utilité commune pour sauver les apparences. Le mal, il faut d'abord le désigner, le nommer, le combattre de front.

L'institutionnalisation de la xénophobie, la banalisation du racisme, la légitimation de la discrimination, érodent inéluctablement le lien social. Le racisme, en tant qu'idéologie d'Etat, en tant que doctrine officielle, qui affirme la supériorité d'une ethnie sur toutes les autres, est une invention du vingtième siècle. Le nazisme lui a donné une forme systémique. Il a pratiqué l'épuration culturelle, le nettoyage ethnique, l'anéantissement biologique à une échelle industrielle au nom de la pureté

de la race aryenne. Le nazisme a pétrifié, pour l'éternité, le mot race dans le sang et la cendre. S'il est nécessaire de retirer, irrévocablement, la pratique du racisme de la vie ordinaire, il faut le conserver, en bonne place, dans le musée des crimes contre l'humanité comme antidote aux générations futures.

Le vingtième siècle a porté les méthodes d'extermination à un degré de perfectionnement et à une échelle qui défie l'imagination. Les génocides, les pogromes, les holocaustes, les ethnocides, les épurations ethniques, ont décimé des pans entiers de l'humanité. Les pogromes, du russe gromit (détruire), ont commencé sous le règne des tzars. La population était autorisée à piller et à massacrer les israélites comme boucs émissaires officiellement désignés. Dès que la révolte populaire grondait, les juifs lui étaient jetés en pâture. L'holocauste, composé des deux mots grecs holos (tout) et kaustos (brûler), sacrifice chrétien des sorcières au bûcher, a atteint, sous le nazisme, une dimension industrielle. Le génocide, du grec genos (naissance) et du latin caedere (tuer), est l'assassinat collectif d'une population en raison de son appartenance ethnique. Le concept ethnocide, élaboré par l'anthropologue et mathématicien Robert Jaulin, renvoie au mot ethnos, qui désigne une communauté de langue et de culture. Il s'agit non seulement d'éliminer une population, mais d'éradiquer sa culture, de ne laisser aucune trace d'un peuple, d'effacer sa mémoire. Ces pratiques modernes de la barbarie évoquent l'apocalypse, que l'humain, armé de la bombe atomique, peut désormais provoquer à n'importe quel moment. Jusque là, l'apocalypse, révélation d'un secret terrible, ne dépendait que de la volonté divine. Avec les armes de destruction massive, les humains découvrent le mystère fatal et réalisent, pour leur perte, le complexe de Prométhée. Ils ont le pouvoir de transformer le feu vital en feu légal. On imagine ce qu'aurait fait Hitler si, par

malheur, il avait disposé de la bombe atomique, avant Roosevelt.

Le substantif *racisme* n'est entré dans le vocabulaire français qu'en 1930, alors que son emploi en langue anglaise remonte au dix-neuvième siècle. Mais la réalité du racisme existe depuis l'aube de l'humanité, depuis que l'homme est devenu un loup pour l'homme, qu'il l'a dominé, soumis, réduit en esclavage. Le mot race, qui vient de l'italien *razza* et qui signifie famille, souche, clan, est apparu à la Renaissance. Ce mot vient lui-même du latin *generatio*, qui a donné le mot génération. Or, *generatio*, est synonyme, au départ, de procréation, d'engendrement, de reproduction familiale, autrement dit de filiation et de descendance. C'est également la racine étymologique du mot générosité, qui désignait la faculté d'engendrer des enfants, avant de prendre le sens moderne de bonté, de prodigalité, de noblesse de cœur et d'esprit. L'analyse sémantique permet, à ce niveau, de dévoiler le pouvoir pervertisseur du langage politique. A l'origine, le mot race ne s'appliquait qu'à l'aristocratie. C'est ainsi que l'expression « race royale » dénommait son extraction et sa lignée. Une première extrapolation a généré l'expression, toujours de mise, de « race des seigneurs ». L'adjectif racé, est intéressant à cet égard, parce qu'il désigne une personne qui a les qualités de sa race, mais également un individu raffiné, distingué, élégant dans sa manière d'être et dans l'expression de ses sentiments.

C'est au dix-huitième siècle, sous l'influence des travaux scientifiques de classification des espèces, que le mot race a pris le sens d'espèce animale ou de groupe humain, ethnique, qui possède les mêmes caractères héréditaires. Le qualificatif ethnique, du grec ethnos, ne comporte, en revanche aucune connotation biologique. Ethnos indique, tout simplement, les structu-

res permanentes d'une culture, transmises de génération en génération. Les grands esprits des Lumières, Georges-Louis Leclerc de Buffon et Voltaire entre autres, se sont eux-mêmes fourvoyés dans les pièges idéologiques du mot race. Le Comte de Buffon, catholique et fervent croyant, auteur d'une Histoire naturelle en quarante volumes et concepteur du Jardin des plantes de Paris, qui était monogéniste, pensait qu'il existait, à l'origine, une seule race humaine, descendante d'Eve et d'Adam. Cette race originelle était entièrement blanche. Ses branches se sont divisées, et certaines de ces ramifications se sont flétries, ont dégénéré et engendré les races noire, rouge et jaune. Voltaire, balloté entre le scepticisme et le déisme, était, quant à lui polynéiste. Il croyait que l'humanité, dès son apparition sur terre était subdivisée en races inégalitaires. C'est lui, l'inventeur du principe de tolérance, l'ardent défenseur des droits des victimes, qui a, paradoxalement, creusé le lit du racisme moderne. Sa thèse a largement inspiré « L'Essai sur l'inégalité des races humaines » du Comte Joseph Arthur de Gobineau, maître à penser d'Adolphe Hitler, et profondément nourri toute l'idéologie colonialiste. Le colonialisme a soumis, par la force, une grande partie de l'humanité, au nom de ses principes humanistes et de ses remèdes scientifiques, considérés comme infaillibles.

Il est difficile d'imaginer qu'en 1950, après les horreurs du nazisme, l'UNESCO ait pu réunir des savants du monde entier pour élaborer une Déclaration universelle sur la race. Ces doctes spécialistes ont défini trois grandes races humaines : la race caucasienne, ou plus exactement caucasoïde, autrement dit la race blanche, une race nègre, ou négroïde, une race mongole, ou mongoloïde, qui regrouperait le reste de l'humanité. Les superstitions

ancestrales sont toujours présentes dans l'inconscient collectif, y compris dans l'absence d'éthique de ces serviteurs scientifiques de l'innommable. L'eugénisme, pratiqué à grande échelle par le nazisme, et jusqu'à une période récente par certains Etats d'Amérique du Nord, justifie des programmes monstrueux de stérilisations contraintes, d'encadrement juridique du mariage et de contrôle biologique de l'immigration. Aujourd'hui encore, des sociobiologistes de renom, se réclamant du darwinisme social d'Herbert Spencer, dont la théorie justifie la ségrégation entre noirs et blancs, tentent d'accréditer l'idée que la nature est dominée par les meilleurs, que seuls les êtres forts survivent et que les faibles sont condamnés à la disparition, redonnant ainsi du grain à moudre aux néo-fascistes, aux mélancoliques du colonialisme, aux nostalgiques des derniers bastions d'esclavage et aux nouveaux guerriers du capitalisme sauvage. Ainsi, les pauvres seraient des inadaptés sociaux et ne mériteraient pas la survie. Les chômeurs seraient des fainéants. Les malades seraient des assistés chroniques. Il n'y aurait qu'un critère qui vaille, celui du mérite. La sociobiologie conforte les pires préjugés. Les noirs auraient l'agilité des félins et la cervelle des poussins. Ils seraient très sensuels mais plutôt candides. Les jaunes seraient fourbes, cupides, rusés et dissimulateurs comme les babouins. Leur sourire cacherait des pensées perverses. Mais les blancs se distingueraient par leur supériorité intellectuelle, par leur génie technique et par leur autonomie par rapport à la nature. Au Moyen Âge, on pensait que les blancs étaient plus proches des anges parce qu'ils en avaient le teint blafard. Ces croyances, que l'esprit rationnel range, sans discuter, au rayon des stupidités, sont pourtant à la base des comportements racistes. Le raciste est convaincu que la race blanche a pour mission de dominer les

racés inférieures pour les empêcher de nuire. Ainsi, la biologie est-elle toujours instrumentalisée à des fins d'exclusion sociale.

L'avatar actuel de ce racisme s'est fortement banalisé. Il est devenu primaire, ordinaire, quotidien. Il s'exprime de manière ouverte et amalgame préjugés culturels, boniments protestataires et xénophobie triviale. Le groupe social, victime du racisme, est le souffre-douleur universel, abcès de fixation de toutes les rancoeurs. Le raciste commun manifeste un complexe de supériorité pour compenser sa propre impuissance, ses propres insuffisances, ses frustrations intimes. Ce racisme exutoire, ce racisme échappatoire, frappe particulièrement les personnes intellectuellement et moralement fragiles, tarabuscées par l'angoisse existentielle, en insécurité matérielle et sociale, proies faciles des populistes d'un jour et des propagandistes fascistes de toujours. Le raciste hait l'étrange étranger parce qu'il est incapable de s'aimer. Il entretient avec l'objet de sa haine une relation d'attraction-répulsion. La xénophobie, à force d'alimenter son discours, devient sa seule raison d'être.

La France aura attendu la fin du vingtième siècle pour se doter d'un dispositif juridique définissant le racisme comme un délit. Dans la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, l'injure raciste est plus sévèrement punie que l'injure ordinaire. « La provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine et de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une race ou une religion déterminée » est punissable d'un mois à un an d'emprisonnement et à une forte amende. Les associations antiracistes, déclarées depuis au moins cinq ans, peuvent se porter partie civile. Cette législation est renforcée par la loi de 1985 qui réprime « toute discrimination dans la vente, l'attribution d'un emploi ou d'un logement basée sur l'origine, le sexe, les

mœurs, la situation de famille, l'état de santé, le handicap, la race ou la religion ». La loi du 13 juillet 1990, dite loi Gayssot, aggrave les sanctions de la loi de 1972, et accorde aux associations un droit de réponse dans la presse et dans l'audiovisuel. Les racistes condamnés peuvent être déclarés inéligibles pendant cinq ans. La contestation des crimes contre l'humanité, tels qu'ils ont été définis par le Tribunal international de Nuremberg, est désormais qualifiée de délit. La loi de 1881 sur la liberté de la presse est ainsi modifiée : « Seront punis des peines prévues par le sixième alinéa de l'article 24 ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale ». Les crimes contre l'humanité recensés sont : « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime ». Les lois contre les formes essentielles de discrimination existent, il faut les appliquer.

Avec la mondialisation et la décrépitude des nationalismes, le raciste ne peut plus être chauvin. Le chauvinisme illustre cet extraordinaire paradoxe où un personnage de fiction se transforme en réalité vivante. Au dix-neu-

vième siècle, les deux frères Charles-Théodore et Jean-Hippolyte Cogniard, animateurs des nuits parisiennes, directeurs du Théâtre du Vaudeville, du Théâtre des Variétés et du théâtre de la porte Saint-Martin, écrivent des mélodrames et des vaudevilles endiablés. En juillet 1830, pendant la Révolution des Trois glorieuses, ils obtiennent un succès exceptionnel avec une pièce intitulée *La Cocarde tricolore*, où l'un des personnages s'appelle Nicolas Chauvin. C'est un soldat valeureux de l'armée de Napoléon Bonaparte, qui, à force d'excès de zèle, devient un patriote fanatique, qui tue tous les étrangers qui passent à sa portée. Le chauvin ferme à triple clefs ses portes, clôturé son territoire et ne laisse aucun visiteur y pénétrer. C'est un paranoïaque qui voit le danger partout. Il est pathologiquement xénophobe. Le mot xénophobie est composé des deux termes grecs Xénos (étranger) et Phobos (peur). Le xénophobe est, avant tout, un protectionniste. Il s'enferme dans son espace vital, dans ses valeurs traditionnelles, dans ses repères identitaires. Il ne voit dehors qu'ombres noires et péril jaune. Il fuit le moindre contact avec l'autre de crainte de perdre ses avantages particuliers.

La fonction symbolique du métissage s'est manifestée, de manière éclatante, à l'occasion de l'élection de Barack Obama et de la transition historique qui dégage les Etats Unis d'Amérique de plusieurs siècles d'esclavage et de ségrégation. Le mot **métis**, du latin *mixtus* (mixte), provient du portugais *mestico* qui signifie sang mêlé. Le terme *mulâtre* est également issu du portugais *mulato*. Ce n'est qu'à partir du XVIème, que la question du métissage se pose, sur le plan politique, après la découverte des Amériques et l'esclavagisation des africains. Le métis, par son existence même, rappelle l'inévitable croisement des ethnies et

l'inéluctable mélange des cultures, qui renforcent à la fois leur singularité et leur universalité. Le métis appartient également à deux camps qui se croient inconciliables. Il est soit rejeté par l'un des camps, ou par les deux, soit reconnu comme un trait d'union. Il devient, dès lors, le conciliateur, l'intermédiaire, le tisserand des liens intercommunautaires. Les métis ont souvent été des intercesseurs entre les afro-américains, les colons blancs et les amérindiens. Le statut de métis d'Obama n'a eu d'impact que pendant les élections présidentielles. Dès qu'il a été élu, il a été admis, y compris par ses pires adversaires, comme le Président de tous les américains.

La France n'est pas et ne sera jamais un pays communautariste. Son histoire, ses traditions, ses garde-fous institutionnels l'en préservent. Sa résistance à l'introduction de l'affirmative action se poursuivra. Il n'est pas anodin que la Cour Européenne de Justice, dans son arrêt du 17 octobre 1995, ait jugé la discrimination positive, comme une discrimination à rebours. La Constitution établit, dans son article premier, l'égalité absolue de tous les citoyens en dehors de toute distinction.

Le sarkozysme justifie la discrimination positive par la nécessité de rétablir l'égalité des chances, une formule creuse qui ne signifie rien concrètement. L'égalité se juge à l'arrivée et non au départ. Le Conseil Constitutionnel s'est opposé, à plusieurs reprises, à toute différenciation sur des critères interdits par la loi fondamentale. Les solutions technocratiques des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et des Zones d'Education Prioritaires (ZEP) n'ont eu pour effets que le renforcement du cloisonnement socio-urbain et le confinement territorial de l'échec scolaire. La société française a besoin non point de paternalisme, mais de frateralisme comme l'avait formulé Aimé Césaire.

Tous les chercheurs universitaires, peu suspects d'aprioris idéologiques, s'accordent sur la conclusion que l'immigration est une richesse économique, sociale et culturelle pour le pays d'accueil. Depuis la seconde guerre mondiale, les travailleurs immigrés ont largement contribué à la reconstruction du pays en assumant les métiers les plus pénibles et les plus dangereux dans les travaux publics, le bâtiment, la sidérurgie, la métallurgie, la mécanique, la logistique, les transports, le secteur hospitalier, les emplois de service et l'entretien des villes, délaissés par les autochtones. Leurs contributions aux impôts, à la consommation, aux régimes de retraites sont largement excédentaires par rapport à leurs coûts. Une nouvelle génération d'immigrés hautement qualifiés, chercheurs, ingénieurs, informaticiens, avocats, médecins, chefs d'entreprise, cadres supérieurs..., dopent l'économie française. « Les citoyens étrangers sont deux

fois plus représentés chez les créateurs d'entreprise que dans le reste de la population » selon l'INSEE. Ces mêmes managers sont les plus performants pour conquérir des marchés extérieurs au profit de leur terre d'élection en raison de leur double culture. Les grands groupes commencent à comprendre que la diversité booste de manière spectaculaire leurs résultats. L'innovation passe désormais par la mixité. Après plusieurs décennies de glaciation, les arts, la littérature, la recherche scientifique, et la culture française en général retrouvent une nouvelle vitalité et un rayonnement mondial grâce aux intellectuels migrants et à l'effervescence créative des banlieues. Cette situation serait encore meilleure avec une lutte efficace contre les discriminations, les exclusions socio-urbaines et les tracasseries administratives, et avec un encouragement institutionnel à l'éclosion des talents.



# *Chapitre II*

*La diversité culturelle  
et les perspectives régionales*

## *Mohamed Faouzi Skali Lami*

**Membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle**

**HACA - Maroc**



Né en 1953 à Fès. Titulaire d'un Doctorat d'Etat en Anthropologie, Ethnologie et Sciences des Religions (Sorbonne, Paris 7, 1990), M. Skali est Professeur universitaire et auteur spécialiste en Soufisme. Il est Directeur Général de la Fondation Esprit de Fès, organisatrice du Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde et Président du Festival de Fès de la culture Soufie. Ancien membre du Groupe des Sages pour le dialogue des peuples et des cultures dans l'espace euro-méditerranéen, membre du World Faith and Development Leaders, pré-

sidé par MM. George Carey et James Wolfensohn, membre du C100 : Conseil des 100 personnalités du Forum Economique Mondial (à Davos) pour l'initiative de dialogue entre l'Occident et le Monde musulman, membre du Directoire de l'Association «Culture Resource» pour la promotion de la culture dans les pays arabes, il est également auteur de plusieurs ouvrages traduits en plusieurs langues. M. Skali est nommé, le 24 mai 2011, Membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle.

# Pluralisme, diversité et le champ religieux au Maroc

Mohamed Faouzi Skali Lami

Membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle

HACA - Maroc

## Résumé

L'auteur livre une réflexion sur la notion de diversité, sur sa complexité et l'étendue de son champ d'application dans le secteur médiatique. Il donne un aperçu sur la genèse de la Convention de l'Unesco de 2005 qui constitue le premier instrument juridique qui oblige le régulateur en matière de protection et de promotion de la diversité culturelle. Il énonce une série de recommandations visant à assurer une meilleure régulation de la représentativité de la diversité de la société marocaine dans les médias audiovisuels.

## Abstract

*The author offers a reflection on the concept of diversity, its complexity and its scope in the media sector. He gives an insight on the genesis of UNESCO's Convention of 2005; the first legal instrument which requires the regulator in protecting and promoting cultural diversity. He finally states a series of recommendations to ensure a better regulation of the representation of the diversity of Moroccan society in media.*

## Resumen

El autor propone una reflexión sobre el concepto de diversidad, su complejidad y su ámbito de aplicación en el sector de los medios de comunicación. Da una visión sobre la génesis de la Convención de la UNESCO de 2005, el primer instrumento jurídico que requiere el regulador para proteger y promover la diversidad cultural. Finalmente establece una serie de recomendaciones para garantizar una mejor regulación de la representación de la diversidad de la sociedad marroquí en los medios de comunicación

**S**'il est entendu que le mot « pluralisme » est généralement appliqué, dans la littérature de la régulation audiovisuelle, au domaine de la représentation politique, celui de « diversité » tout en recouvrant le premier terme englobe une réalité plus large, certes politique, mais aussi culturelle et sociale.

En raison même de l'étendue de son champ d'application le concept de diversité est plus complexe et plus difficile à appréhender que celui de pluralisme.

Il est sous-tendu par l'idée que la préservation, la reconnaissance, et le développement de la multiplicité des cultures, des expressions sociales, socio-professionnelles et, d'une façon générale, toutes les formes d'identités et d'expressions singulières au sein d'une société est un facteur important de développement durable (en 2002 la déclaration de Johannesburg met en corrélation les trois notions de diversité culturelle, de biodiversité et de développement durable) et l'expression d'un champ élargi de libertés individuelles et collectives. Le lien entre ces deux dimensions a été établi par le Prix Nobel d'économie Amartya Sen dans un rapport célèbre du PNUD intitulé : « la liberté culturelle dans un monde diversifié » (2004).

La question de la diversité culturelle se pose aussi bien à un niveau national qu'international. C'est la crainte d'une hégémonie mondiale (notamment des Etats-Unis) et d'une tendance à l'uniformisation et à la standardisation des cultures, en cherchant en particulier

à soumettre ces dernières à un processus de marchandisation comme n'importe quel service (à travers par exemple l'AGCS, l'Accord Général sur le Commerce des Services au sein de l'OMC) qui a suscité la création à la suite de laborieuses négociations de la « Convention internationale sur la protection et la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques » de l'UNESCO en 2005. Cette Convention constitue le premier instrument juridique en la matière. Cette question reste cependant d'une grande sensibilité, notamment en ce qui concerne le lieu où elle s'exacerbe le plus, l'audiovisuel.

La Convention préconise que les Etats doivent offrir, sur leur territoire, la possibilité pour les individus de créer, produire, diffuser leurs expressions, biens et services culturels avec une attention particulière réservée aux minorités et aux peuples autochtones.

D'une façon générale ces dispositions ont pour but de spécifier que ce n'est pas le marché qui doit réguler la culture mais ces mêmes Etats qui sont souverains et fondés à soutenir les canaux (notamment artistiques) de promotion de leur propre culture.

Appliquées au domaine de l'audiovisuel ces dispositions signifient aussi au sein de chaque Etat des régimes d'aides et de subventions, la liberté de réglementer les modes de transmission existants et les nouvelles technologies de la communication, la liberté de développer toute politique d'aide au secteur audiovisuel dans tous ses aspects (création, production, diffusion, radiodiffusion, distribution et exploitation), de l'absence – du moins relative – de soumission du secteur audiovisuel au principe de libéralisation progressive...

La question de la diversité culturelle se présente comme une version plus élargie de celle de « droits culturels » tels qu'ils sont inclus

dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dont l'un des principaux objectifs est de protéger et promouvoir des cultures minoritaires ou fragilisées.

De l'ensemble de ces premières réflexions nous pouvons déduire que la question de la diversité culturelle obéit à une double contrainte: celle de l'ouverture à l'intérieur, en faisant en sorte que les moyens audiovisuels notamment puissent rendre compte le plus largement possible de la pluralité et de la diversité humaine, sociale et culturelle au sein d'une même société et, d'autre part celle d'une protection de pressions extérieures, dans un contexte marqué par un rapport de force induit par des innovations technologiques et une libéralisation progressive (mondialisation), en vue de sauvegarder par des réglementations et des actions appropriées une certaine « souveraineté culturelle » capable de préserver l'identité, la mémoire, le patrimoine d'un pays et, à partir de là, son projet de société.

Cette double contrainte va expliquer l'ensemble des dispositions dont tâche de rendre compte les différents articles des cahiers des charges des opérateurs audiovisuels relatifs aux questions de diversité culturelle et linguistique, de la contribution à la production audiovisuelle nationale, de la production artistique nationale, etc. Ainsi que la nécessité parallèle de promouvoir la cohésion sociale.

Il reste que les seules dispositions des cahiers des charges restent insuffisantes pour faire face aujourd'hui au défi de la diversité. En raison notamment de l'élargissement du champ d'application de celui-ci. Mais aussi, de l'ensemble d'actions qu'il faut entreprendre et des méthodes d'évaluation qu'il faut établir pour s'assurer de l'effectivité de la représentation de cette diversité dans le champ audiovisuel.

Une dimension doit donc être soulignée et faire l'objet, sans doute, d'une disposition de loi

nouvelle de la HACA concernant la nécessité de s'assurer de la meilleure représentativité possible de la diversité de la société marocaine dans l'audiovisuel public et privé.

La question se pose de ce que seront alors les meilleurs moyens et techniques d'évaluation de cette représentativité et des approches complémentaires nécessaires qu'il faudrait engager pour impliquer l'ensemble des opérateurs du champ audiovisuel dans une telle démarche.

Il faut mener d'une façon conjointe la question de la représentation de la diversité à l'antenne (choix des intervenants, personnages réguliers des fictions, choix des sujets) et hors antenne (organisation interne, partenariats, formations).

D'une façon plus affinée il faut distinguer dans la notion de diversité elle-même celle des origines (ethniques, confessionnelles, culturelles...), de la parité, des catégories socio-professionnelles, de la perception du handicap, des générations.

Une Charte de la diversité peut être établie et signée par l'ensemble des intervenants et opérateurs de l'audiovisuel.

En relation avec le Département Suivi des Programmes<sup>1</sup> des sondages réguliers sur certaines périodes et tranches horaires des programmes peuvent être faits afin d'établir un diagnostic de la réalité actuelle de cette diversité.

Ce qui nous permettra de mettre en oeuvre des

---

1 - Entité de la Haca, chargée du suivi qualitatif et quantitatif des programmes diffusés par les opérateurs audiovisuels au Maroc

protocoles d'engagements en vue d'apprécier l'évolution de la représentation de cette diversité dans les programmes.

Des auditions peuvent ainsi s'effectuer régulièrement, des actions et résultats encouragés, des déficiences indiquées ou sanctionnées.

Il faut aussi souligner que l'élargissement de la diversité ne va pas sans relation avec celui de l'offre audiovisuelle elle-même qui permet une plus grande diversification des thèmes ou programmes présentés par chaque opérateur.

Dans la diversité sociale outre la question des minorités, des stéréotypes et des discriminations, il faut aussi porter une attention particulière à une géographie de l'exclusion ou encore à une représentation conséquente des marocains à l'étranger en vue de réaliser l'un des objectifs principaux des médias publics et de la HACA de promotion de la cohésion sociale.

Il restera aussi à évaluer dans quelle mesure cette exigence de représentation de la diversité de la société marocaine dans le champ audiovisuel répond déjà en soi à la nécessité de prendre en compte la société civile et ses différents courants de pensée ou s'il faudrait au contraire considérer que cette dernière dimension viendrait plutôt se surajouter à toutes celles déjà indiquées.

Pour finir il nous faudrait ici indiquer la nécessité d'ouvrir, par rapport au Maroc, un nouveau champ de recherche et de travail consacré à la dimension religieuse, voire inter-religieuse, dans sa relation avec la question de la diversité culturelle et sociale.

# Promesses et limites théoriques de la régulation : l'exemple de la promotion des « minorités visibles » par le CSA français

Bertrand Cabedoche<sup>1</sup>

## Résumé

L'auteur décrit l'expérience du CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel) français et sa mise en œuvre des recommandations du rapport Mac Bride, il se réfère au « retard » de la télévision française par rapport à ses voisins européens et nord-américains sur la question des « minorités visibles » à l'antenne et les injonctions du CSA afin de renforcer le débat. Il relate les circonstances qui ont conduit à l'élimination du terme « race » et démontre que la référence à une diversité socio-ethnique ne peut fonder une politique de régulation, qu'il s'agisse de constater ou de corriger les discriminations dans les médias subie par les minorités visibles.

## Abstract

*The author describes the experience of the French "CSA" and its implementation of the recommendations of Mac bride's report. He makes reference to the belatedness of the French television in relation to its European and North American neighbors on the issue of "visible minorities" in antenna and the CSA injunctions to strengthen the debate. He recounts the circumstances that led to the eradication of the term « race ». He demonstrates that the reference to socio-ethnic diversity cannot provide the basis a regulatory policy, for either identifying or correcting discrimination felt by visible minorities in the media.*

En 1980, le *rapport Mac Bride* avait pointé un déséquilibre mondial majeur : l'uniformisation croissante des contenus médiatiques et la dominance de certains acteurs, liée à la *circulation à sens unique de l'information* (Nordenstreng, Varis, 1974). Le développement de la communication médiatisée pouvait donc constituer une menace pour la culture, en particulier pour les minorités ethniques dont l'exclusion des moyens de communication dominants devenait un « *problème capital* » (MacBride, 1980 : 209-210).

Outre le pointage des enjeux structurels, les recommandations avaient appelé à la diversité socio-culturelle, voire socio-ethnique : combattre l'ethnocentrisme de l'information du Nord passait par des activités et des projets communs, sinon par des échanges réciproques de journalistes, entre Sud et Nord (Mac Bride : 229-230). On avait même parlé de recrutement dans les médias du Nord et ce dès la formation - de candidats issus de la diversité (Bourges : 140-149).

Devenu président du CSA à la fin du millénaire (1995-2001), le même Hervé Bourges avait entrepris un contrôle de la présence des minorités à l'antenne, notamment sous l'angle de leur visibilité. L'orientation politique avait été poursuivie après son départ, sous les directions successives de Dominique Baudis (2001-2007), puis de Michel Boyon (2007-2013), sur fond de débat relatif à l'*identité française* et à la représentativité, politique et médiatique, de

## Resumen

El autor describe la experiencia del CSA (Consejo Superior Audiovisual) francés y la aplicación de las recomendaciones contempladas en el informe de MacBride. Éste hace alusión al « retraso » de la televisión francesa con respecto a sus vecinos de Europa y América del Norte sobre la cuestión de las « minorías visibles » en antena y los mandatos de CSA para fortalecer el debate. Por otra parte, el autor relata las circunstancias que condujeron a la erradicación del término « raza ». Demuestra que la referencia a la diversidad socio-étnica no puede basar una política de regulación, ya sea para ver o corregir la discriminación que sufren las minorías visibles en los medios de comunicación.

toutes les composantes du pays, liée à l'évolution métissée de ce dernier.

Sur ces deux plans, tout bilan de l'action de l'instance de régulation française, jusqu'à l'arrivée d'Olivier Schrameck en 2013, suppose que déjà, soit levée une ambiguïté : celle de la mesure socio-ethnique, loin d'être scientifiquement acquise, avant d'aborder la question au niveau des formations en journalisme (Cabedoche, 2009), auxquelles l'UNESCO est particulièrement attachée, notamment en Afrique.

### **1 - Une évocation difficile, scientifiquement et constitutionnellement en France**

Quelle que soit sa discipline, aucun chercheur ne convoquerait plus aujourd'hui le terme « race » - sinon en faisant état de représentations et tentant ainsi comprendre de quelle manière un groupe humain se saisit du monde (Giral, Temime, 1977), comme l'avait fait savoir l'UNESCO au tout début des années 60 en rassemblant sur cette question de la race les spécialistes les plus réputés du monde entier (Dunn, 1960 ; Klineberg, 1960).

Le déchainement classificatoire avait alors été confondu, qui avait caractérisé le passage du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque les scientifiques entreprenaient de développer la mesure de la différence, considérée comme une source de menace : (l'anthropométrie avec Bertillon, la biométrie avec Glaton, l'anthropométrie criminelle avec Lambroso). Même la biologie avait exprimé une totale réserve en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Certes, Mendel avait découvert le principe d'un même réservoir de gènes, dans lequel puisent les personnes apparentées. Mais les biologistes se sont rapidement montrés hésitants à parler de *race*, voire d'*ethnies*. Ils préférèrent aujourd'hui parler de « *différences psychologiques innées* ». Bref, la répartition du genre humain en termes de races, *a fortiori* sa classification hiérarchisée, sont aujourd'hui

totallement disqualifiées au rang d'un ethnologisme de pacotille, au moins dans les cercles académiques, si le « *sens commun* » leur concède encore une quelconque pertinence.

En France, le débat politique s'est pourtant alourdi du croisement juridique avec le modèle de la *nation civique*. Constitutionnellement parlant en effet, trois modèles distinguent le traitement qu'un pays accorde à ses minorités (Smith, 1994) : le modèle de la *nation ethnique* fonde l'appartenance à la nation à une référence relevant du droit du sang (l'Allemagne bismarkienne et nazie) ; le modèle de la *nation multiculturelle* reconnaît des distinctions juridiques entre les subcultures constitutives de la nation, sans hiérarchisation (le Canada, le Brésil, les Etats-Unis), le modèle de la *nation civique* (la France) définit l'appartenance à la nation sur une base volontariste et subjective, consacrée par la volonté de vivre ensemble et d'exercer en commun les mêmes droits et devoirs (Renan, 1882). Ce dernier modèle consacre ainsi un dispositif d'intégration immédiate des minorités, articulé autour de principes généraux du droit positif : le renoncement au droit du sang ; la libre expression des identités collectives dans l'espace privé ; la jouissance immédiate de la plénitude des droits avec l'acquisition de la nationalité française, quelles qu'en soient les modalités particulières ; l'aide sociale de l'État-providence au niveau de tout citoyen, sans distinction ; la disparition de toute résonance sociale liée à l'origine de chaque citoyen après plusieurs générations.

Ainsi, juridiquement au moins, la question de l'ethnicité est devenue un archaïsme. La condamnation de sa promotion y a été consolidée théoriquement par l'impact des travaux de Claude Lévi-Strauss et de l'anthropologie structurale en France (Lévi-Strauss, 1952 et 1961), renforcée politiquement par la réhabilitation du « sauvage » (Tournier, 1971), au-delà d'une pensée anticolonialiste inspirée par

la critique contre Lévy-Bruhl (Todorov, 1989) et l'obligation bien-pensante d'une distanciation morale et ethnique dans l'espace publique politique vis-à-vis des élucubrations nazies (Wieviorka, 2001 : 7-8). Cette dernière avait ainsi stoppé net la diffusion de la sociobiologie d'Edward O. Wilson (Wilson, 1975) et sa promotion par une *Nouvelle Droite* française, investie dans la reconquête de l'espace intellectuel en France, à l'approche de l'arrivée au pouvoir de la gauche socialiste française, au début des années 80.

C'est cette constance qu'est venue consacrer le 16 mai 2013 l'adoption par l'Assemblée nationale française de la proposition de loi visant à la suppression du mot « *race* » de la législation, notamment du Code pénal, du Code de procédure pénale et du Code du travail, ainsi que de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse qui punit le discours raciste. Cette révision ne constitue qu'« *une première étape* » vers la suppression juridique totale du terme au niveau de la Constitution, conformément aux promesses du candidat François Hollande à l'élection présidentielle française de 2012.

L'évolution était prévisible, faite de toute une série d'incitations historiques que la France avait aussi rencontrées sur la scène internationale et réinjectées dans le débat politique national : conclusions des conférences des non-alignés à partir de Bandung ; critique des représentations néo-colonialistes avec les enjeux du développement ; ouvertures juridiques des instances internationales appelant à l'élargissement des droits de l'homme au niveau collectif ; réflexivité d'une avant-garde française, relayée par la militance contre les régimes ségrégationnistes contemporains et contre les discriminations liées à l'accélération des flux migratoires fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans ce contexte prégnant, une conviction s'était progressivement installée en France,

également partagée à droite comme à gauche, en la supériorité du *modèle civique*, autour de la référence au principe de laïcité qu'on estimait avoir mis fin aux guerres de religion dont la France avait, elle aussi, été victime. En comparaison, le *modèle multiculturel*, essentiellement discuté autour de la référence états-unienne, se révélait d'autant plus incomplet, voire dangereux, que sa critique se développait de manière a-historique et perlocutoire. Les mesures politiques caractérisant l'*affirmative action* étaient généralement perçues comme le résultat de pressions communautaristes malsaines, que le modèle républicain français était précisément parvenues à contourner. En l'absence de tout critère scientifique définitif, il était alors facile de confondre les classifications à géométrie variable, dans lesquelles se perdait l'arsenal juridique et réglementaire états-unien et dont la traduction sur le terrain s'avérait même perverse (Lacorne, 2001) : l'exemple était significatif des jumeaux Malone, qui avaient réussi à se faire recruter en tant que pompier à Boston, en se présentant « Noirs » après avoir échoué au concours en tant que « Blancs », sans autre argument que juridique (Ford, 1994 ; Ringelheim, 2010 : 19). Par contraste, le modèle français révélait l'ascension d'une génération d'immigrés séduite par « *le pays des droits de l'homme* » et jouant le jeu de l'intégration : les exemples étaient nombreux d'intégration réussie de populations d'origine russe, chinoise, vietnamienne, voire polonaise, italienne et portugaise (Pierret, 2001).

La confiance dans ce modèle de la *nation civique* ne devait pas être ébranlée, tant que les niveaux juridique, économique et éthique s'étaient accordés. Mais il avait suffi que l'évolution du pays révélât une inégalité flagrante des acteurs dans leur capacité à mobiliser ressources personnelles identitaires et stratégiques et que ne parvenait plus à com-

penser la solidarité communautaire d'origine, pour que l'on découvrit que la France était passée d'une société *intégrative* à une société *réflexive*, comme ses voisins ! (Peralva, 2001). Le pays témoigne même dorénavant d'une nouvelle conflictualité, accentuée par les effets de la crise financière de 2007, cumulés sur le terrain de l'emploi avec ceux des délocalisations : le discours des populations « *issues de l'immigration* » témoigne ainsi progressivement d'une large perte de foi dans l'ascenseur social (le sentiment est même celui d'un « *descendeur social* » en 2013, porté par les références analogiques avec le ghetto), tandis que les contentieux se multiplient sur fond de stigmatisation médiatique des populations africaines, voire musulmanes : affaire Rushdie, massacres rwandais, crise du voile, guerre du Golfe, guerre civile algérienne, caricatures danoises, candidature turque à l'UE, expulsion des sans-papiers, politique de l'identité nationale, affaire Merah et tout récemment, agression au cutter du jeune Cédric Cordier, soldat français dans le quartier de la Défense, immédiatement après la décapitation à coups de machette du soldat britannique Lee Rigby à Woolwich au Sud-est de Londres par deux assaillants, au nom d'Allah...

L'espace public français résonne même d'une revendication identitaire que l'on avait cru naturellement dissoute par le modèle de la *nation civique*, appelant à une nouvelle fierté islamo-mélanique à base ethno- raciale, au terme d'une trajectoire historiquement inattendue : délaissée quand Barbares et Métèques avaient été exclus de la citoyenneté grecque ; instrumentalisée pour justifier la traite des esclaves XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ; considérée sans fonder les abolitionnismes libéral et humanitaire du XVIII<sup>e</sup> siècle ; réinvestie comme objet scientifique avec le naturalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, le polygénisme du XIX<sup>e</sup> siècle, la phrénologie du début du XX<sup>e</sup> siècle ; détachée de référence

mélanique pour élargir la disqualification jacobine<sup>2</sup> ; rationalisée avec le racialisme contemporain du national-socialisme allemand ; combattue avec le « *reflux des tempêtes* », lié à l'anticolonialisme ; effacée du répertoire intégrationniste ; puis aujourd'hui revendiquée avec l'inversion des stigmates sur fond de victimisation.

Pour autant, le paysage politique français a longtemps fait preuve de frilosité, freiné par de fâcheuses résonances dues à l'annexion de la question par le *Front national*<sup>3</sup>. Un consensus implicite s'était installé dans le déni : d'un côté, Républicains crispés à ne pas évoquer l'existence de minorités discriminées ; de l'autre, Démocrates traumatisés par les contre-exemples libanais et yougoslave. Témoignages de ces circonvolutions embarrassées, la presse généraliste avait perdu une occasion de débat, lors de la création décalée par rapport au modèle de la *nation civique* d'un *Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement* par le président Sarkozy<sup>4</sup>, tandis que le paradigme de la distinction entre classes sociales survivait chez des intellectuels français, toujours réfractaires vis-à-vis des sollicitations venues de l'étranger : perspectives nouvelles ouvertes par les *Cultural studies* sur le terrain de l'identité (Mattelart, Neveu, 2003) ; références québécoises aux « *accommodations raisonnables* » ; débats liés à l'institution en 2008 de l'année européenne pour le dialogue interculturel ; « *obamania* » déferlante dans les discours politiques nationaux (Cabedoche, 2010).

Si le débat n'était pas abordé frontalement, des pratiques sociales et institutionnelles avaient cependant commencé à lézarder le modèle de la *nation civique*. Par exemple, le Parti Communiste Français avait contourné l'obstacle depuis longtemps, en appuyant certaines de ses actions de solidarité sociale en zone de

concentration immigrée. La puissance publique elle-même avait de fait entériné une certaine forme de reconnaissance de la question en ouvrant la négociation avec des institutions « *représentatives* » de communautés à base socio-ethnique. Enfin, les agents des institutions publiques avaient appris à masquer certaines de leurs approches racialisées des problèmes sociaux sous une apparence spatialisée, pour ne pas enfreindre la composante *colourblind* du modèle républicain (Calvès, 2001).

C'est dans ce contexte finalement ambigu que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel avait entrepris d'exercer son activité de régulation sur le terrain de la présence à l'antenne des « *minorités visibles* ».

## **2 – Un débat relancé par les injonctions de l'instance de régulation**

Le CSA s'est ainsi saisi de la question des « *minorités visibles* » à l'antenne sous l'impulsion de son président, Hervé Bourges, fin des années 90. L'instance de régulation se présentait comme un lieu privilégié de pression sur les acteurs sociaux, partant d'un double constat : une absence de réflexion et, partant, une absence de décision sur le terrain de la diversité au sein des grands médias de l'audiovisuel et des nominations professionnelles à l'antenne qui, précisément par leur exemplarité, témoignaient de cette incurie stratégique : si la première émission « multiculturelle » *Mosaïque* avait été inaugurée en 1976, il avait fallu attendre 1992 pour voir un journaliste « *issu de l'immigration* », Rachid Arab, présenter le journal de 20h, sur la chaîne publique *Antenne 2*. Dès lors que le président Bourges avait initié toute une série d'enquêtes et de rapports sur l'évolution de la situation dans toutes les chaînes de télévision, privée et TNT comprises, le CSA s'était ainsi offert en observatoire investi dans le recueil de données, dans un contexte soudainement empressé de se présenter pro-

moteur de la diversité : plaidoyer socialiste avec Martine Aubry, ou républicain avec Jean-Pierre Chevènement, pareillement ouverts à des politiques publiques de recrutement à l'embauche qui intégreraient le facteur socio-ethnique ; promesse électorale d'une reconnaissance juridique imminente du critère ethnique pour la promotion des minorités visibles dans le programme du candidat à la présidence de la République française Nicolas Sarkozy en 2007. Des mesures effectives pouvaient même avoir été affichées, anticipant cette évolution promise, par exemple dans le discours président Louis Gallois, fier d'une traduction déjà effective en ce sens à la Société Nationale des Chemins de Fer français, ou avec la révision des conditions d'évaluation de 180 concours d'entrée (sur 600), pour plus de « diversité » africaine ou maghrébine dans les recrutements de la fonction publique.

*A contrario*, le CSA avait été reconnu comme une cible prioritaire par les acteurs promoteurs des « minorités visibles », comme par exemple par les collectifs *Égalité*, d'une part, *Averroès*, d'autre part. De son côté, le *Conseil représentatif des Associations Noires* (CRAN) avait traduit la revendication avec l'exigence d'une mise en place de quotas « mélaniques ». Conforté par le constat d'un « retard » de la télévision française par rapport à ses voisins européens et nord-américain, le CSA avait renforcé l'injonction : un décret de 2001 avait assigné aux directions de chaînes « d'assurer la promotion des différentes cultures composant la société française sans aucune forme de discrimination ». L'incitation avait produit quelque effet : la chaîne de service public France Télévision avait mis en place un *Plan d'Action Positive pour l'Intégration* (P.A.P.I.) en 2004 ; Radio France avait créé le poste de chargé de mission pour la diversité, confié au journaliste d'origine béninoise Jean-Luc Aplogan, à l'instar de son confrère d'origine algérienne Édouard Pellet (Elouaer Rochdi Ben Cherif

Ben Mohammed), délégué à l'intégration et à la diversité pour *France Télévision* en 1992 ; des recrutements avaient commencé à teinter l'écran des journaux télévisés du soir de présences martiniquaises symboliques (Audrey Pulvar sur France 3, Harry Roselmack sur TF1).

Les résultats s'étaient finalement présentés décevants. La nomination d'Harry Roselmack à l'été 2006 était déjà significative du retard accumulé, si on la mettait en correspondance avec le départ à la retraite de Trevor Mac Donald, journaliste-présentateur institutionnel de la chaîne commerciale britannique *ITN* et originaire de Trinidad. Au moins les promoteurs de l'affichage de la visibilité des minorités à l'écran pouvaient-ils espérer un renversement rapide de la situation, avec la création de *l'Observatoire de la diversité dans l'audiovisuel*, en 2007, puis le lancement d'une *Commission sur la diversité et la représentativité à l'antenne*, présidée par Rachid Arab, en 2009 ! Les analyses de la diversité foisonnaient, destinées à mettre la pression sur les directions de chaîne : *rapport* Macé concernant 15 chaînes de la TNT en 2009, publication dans le même temps de l'analyse de la diversité dans la publicité.

Il avait fallu déchanter. Par exemple, le lancement de *France 24* en 2006 s'était fait dans la douleur, alors que la chaîne transnationale devait triomphalement témoigner d'une vision française de l'internationale et d'un affichage représentatif de la France « dans sa diversité », toutefois sans plus de précision dans sa charte constitutive (Cabedoche, 2007). Les mesures de la présence à l'antenne des minorités visibles ne parvenaient toujours pas à révéler la moindre progression sur la TNT, sinon un frémissement à *Direct 8* ou dans la publicité, s'agissant des rôles seconds. Par contre, les Conseils d'administration de l'audiovisuel de la première décennie du millénaire restaient désespérément monochromes ! Au

point qu'Edouard Pellet, le directeur chargé de la discrimination positive sur *France Télévisions*, s'était senti poussé à porter plainte contre son employeur en 2009, pour placardisation : ses avis n'avaient jamais réellement été pris en considération et ses bureaux avaient été significativement déplacés hors du siège. Finalement, seul, le CSA s'était réellement coloré pour un tiers de ses membres, lequel échantillon représentatif avait tendance à rejeter toute référence à des quotas, préférant croire et faire croire que sa promotion n'était due qu'à des critères de compétence professionnelle et de mérite personnel.

Concrètement, ces déboires avaient cependant produit des effets de sens, notamment sur la question des quotas à l'embauche, réclamés par le CRAN. Les critiques s'étaient portées sur plusieurs terrains : les effets pervers (on craignait qu'un recensement sur une base socio-ethnique ne provoquât quelque forme d'amalgame susceptible d'ouvrir à la stigmatisation en matière de criminalité) ; l'imprécision (le rappel avait été régulier du flou des critères et de la mesure de la socio-ethnicité aux Etats-Unis et s'agissant de la situation en France, il était fait état de la difficulté à classer les populations métissées ou en provenance des départements et territoires d'Outre-mer) ; la valeur historique très relative des résultats, pénalisant l'analyse de tendances dans le long terme (le seul recensement de ce type datait de 1777) ; la tentation de la victimisation (la métaphore de l'hyper ghetto passait mal, sur une base raciale) (Vieillard-Baron, 2001 ; Wacquant, 2006) ; l'écrasement par la variable mélanique de toute autre caractéristique productrice de discrimination, de classe, de genre, d'âge.

Le débat ne s'est pas pour autant dissout. À l'instar de William Julius Wilson, - l'auteur n'avait pas jugé la variable raciale (en tant que représentation) comme facteur décisif

pour comprendre le fait discriminatoire aux Etats-Unis fin de années soixante-dix (Wilson, 1980), avant de revenir sur son analyse quelques années plus tard (Wilson, 1987) - certains acteurs proposent désormais de distinguer l'objet, « *race* », sans aucune valeur scientifique, tandis que la catégorie peut recouvrir une notion valide en analyse sociale, au même titre que la « *nation* » ou le « *genre* ». Ainsi, le « *genre* » renvoie à une catégorisation physique, la « *nation* » à une volonté collective et la « *race* » à une oscillation distinctive, selon que l'on désigne le facteur mélanique comme « *fait de nature* » discutable, ou comme marqueur social et « *accord social tacite* » des discriminés, sociologiquement pertinent. Une identité *thin blackness*, sociopolitique, plutôt que *thick blackness*, génétique et culturelle, semble désormais devoir se dégager (Shelby, 2002 et 2009), issue d'une conscience commune, d'un facteur essentiel identitaire et d'une solidarité minimale autour d'intérêts communs dans la lutte contre la discrimination. Dans la continuité du raisonnement, certains vont même jusqu'à se contenter du déclaratif comme critère : « *est noir celui qui est réputé comme tel, ou se considère ainsi* », en référence au normativisme de la référence au « *blanc* » (le choix du rapport Macé avait été de recenser les « *non-blancs* », pour ne pas ouvrir au cautionnement ontologique, tout en estimant la catégorie « *relever du sens commun* » !!!) (Macé, 2007 et 2009).

Face à cette difficulté à nommer, un *Haut Conseil à l'intégration* a même opté en 2009 pour un critère d'origine géographique, lieu de naissance jusqu'à la deuxième génération, tandis que les revendications ont commencé à s'éparpiller : le CRAN restant favorable à l'établissement de quotas : 10% de Beurs, 5% d'Africains (sic) ; le P.A.P.I. de *France Télévisions* incitant les opérateurs à un objectif de « *visibilité des différences d'origine* » (sic) à

hauteur de 10% ; le *Commissaire à la diversité et à l'égalité*, Yazid Sebag, pour des indicateurs basés sur « l'auto-proclamation », afin d'écarter le risque de fichiers ethniques tout en mesurant le vécu.

Quant aux discours censés éclairer le débat public et accélérer la prise de conscience de l'existence de discriminations, si des sondages avaient d'abord révélé une tendance à l'approbation par une majorité de Français en faveur d'une politique de visibilité des minorités fin des années 2000, le ton s'était durci à la fin du mandat présidentiel Sarkozy, tenté par les sirènes du repliement sur les valeurs originelles du modèle républicain, sinon par une « pureté mono-culturelle », avec un pitoyable débat avorté relatif à l'identité nationale et une campagne présidentielle de 2012 particulièrement ambiguë sur ce terrain. La politique de visibilité des minorités paraissait s'essouffler quand au sein même du gouvernement Fillon, il avait été fait état du risque de « morcellement de la nation », provoqué par la « mosaïque de communauté » que la démarche pouvait encourager. Dans le même sens, le MRAP<sup>5</sup> avait critiqué un processus d'embauche dénaturé, traditionnellement basé sur la recherche de la compétence et l'*Observatoire du communautarisme* avait jugé malsains les critères d'offres de bourses à des étudiants « issues de la diversité » et de castings des programmes tels que les prévoient *France Télévisions* : on avait ainsi vu des scénarios de fictions historiques modifiés, pour respecter un quota d'ordre racial dans la distribution des personnages, contre la liberté des créateurs<sup>6</sup>. Les interrogations s'étaient ensuite multipliées, lorsque des Etats-Unis même, il avait été perçu un flottement de l'adhésion à l'égard des politiques d'*affirmative action*, des enquêtes ayant révélé que seules, les populations « noires » semblaient en avoir bénéficié, tandis que la promotion sociale des populations d'origine asiatiques s'était déve-

loppée « naturellement », sans lien apparent avec les incitations appuyées posées par ces mêmes mesures politiques préférentielles (Epple, Romano, Sieg, 2008). En 2012, les échos de la campagne présidentielle aux Etats-Unis s'étaient immiscés dans le débat français ; le candidat à la réélection, Barak Obama, s'était lui-même interrogé quant au futur de ces politiques, à mesure que la situation des minorités se présentait moins homogène et quant à la pertinence d'identification d'ordre socio-ethnique, eu égard au métissage croissant de la société états-unienne<sup>7</sup>.

## Conclusion

Par la référence constitutionnelle au principe de *laïcité*, le modèle français de la *nation civique* avait cru pouvoir assurer en soi la promotion de toutes les composantes de son identité, offrant un cadre juridique idéal pour une instance de régulation investie sur le terrain de la lutte contre les discriminations. La première difficulté avait été la mesure même de ces discriminations, lorsque le discours de revendication s'était développé sur le terrain socio-ethnique, au sein de populations « issues de l'immigration » que l'ascenseur social paraissait avoir abandonnées. Lorsque le déni avait cessé chez des interlocuteurs trop confiants dans la capacité naturelle du modèle à rétablir l'équité et l'éthique, les questionnements et propositions relatives à la discrimination avaient révélé la difficulté à traduire quantitativement une question sociale, d'abord fondamentalement qualitative ; à mesurer objectivement sans réelle base statistique indiscutable un « *ressenti de rejet d'ordre communautaire* », empreint de résonance psychologique, et encombré de pesanteurs idéologiques ; à distinguer la pertinence du critère « *biologique* » et celle de sa lecture mono-causale de la discrimination, quand tant d'autres formes pouvaient être reconnues, tout autant discriminantes et parfois, concurrentes dans les cibra-

ges réformateurs des champions de l'éthique républicaine<sup>8</sup> ; à privilégier un état d'être, quand la promotion sociale correspond à une dynamique au sein de laquelle jouent aussi bien le *capital économique*, le *capital culturel* et le *capital social* de chacun (Bourdieu, 1993), quand ne s'y ajoute pas le *capital de flexibilité* que la lecture du « *nouvel esprit du capitalisme* » nous invite aujourd'hui à considérer (Chiapello, Boltanski, 1999). La réponse du droit, sur lequel l'instance de régulation aurait pu fonder son action, avait en fait révélé toute la difficulté de la question, le législateur revendiquant d'un côté une convocation minimaliste du référent « *race* », malgré son inconsistance scientifique, pour autoriser la lutte anti-discriminatoire, tout en se démarquant de l'autre côté de toute caution d'objectivation biológico-juridique.

C'est en ce sens qu'il faut lire aujourd'hui le rapport Lescure, qui en mai 2013, préconise d'élargir le système de co-régulation du CSA, au moment même où l'Assemblée nationale a voté le 16 mai 2013 la proposition de loi visant à la suppression du mot « *race* » de la législation française. Dans la continuité du droit positif, ledit rapport propose ainsi d'« *étendre à l'ensemble des services de vidéo en ligne les compétences du CSA, s'agissant de l'enfance et de l'adolescence, du respect de la dignité de la personne et de la prohibition d'incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de race [sic], de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité* ».

Auparavant en 2009, le Conseil constitutionnel avait finalement refusé de réviser le préambule de la Constitution en vue du dénombrement de minorités en l'absence de bases scientifiques, à propos des tests ADN dans le cadre du regroupement familial : « *Si les traitements nécessaires à la conduite d'études sur la mesure de la diversité des origines des personnes, de la discrimination et de l'intégration peuvent*

*porter sur des données objectives, ils ne sauraient, sans méconnaître le principe énoncé par l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution, reposer sur l'origine ethnique ou la race* »<sup>9</sup>.

## Bibliographie

*Sauf indication, les traductions entre crochets des titres en anglais sont de l'auteur du présent chapitre d'ouvrage*

BOURDIEU, Pierre, 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. [The distinction. A Social Critique of Judgement]. Paris : Les Éditions de minuit.

BOURDIEU, Pierre (dir.). 1993. *La misère du monde* [Misery of the world]. Paris : Seuil.

BOURGES, Hervé, 1978. *Décoloniser l'information*. [Manifesto to Decolonize News]. Paris : Cana (Coll. "Des idées et des hommes").

CABEDOUCHE, Bertrand, 2007 : 344-383. « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité : remarques épistémologiques et méthodologiques » [Transnational television and representations of the Other: epistemological and methodological remarks]. *Les Cahiers du journalisme*, n° 17.

CABEDOUCHE, Bertrand, 2009 : 121-141. « Introduire la diversité socio-ethnique dans la formation au journalisme en France ? » [Should we insert socio-ethnic diversity for journalism training in France ?], in : Mihaï Coman (ed.), *Models of, Models for Journalism and Communication*, Bucarest, ARS Docendy, Universitate Din Bucuresti.

CABEDOUCHE, Bertrand, 2010 : 215-234. « **Open source strategies and media in political elections of the new millenium: an emerging script on technological determinism ?** », in Vartanova, Elena L. (ed.), 2010, *Content, channels and audiences in the new millenium : interactions and interrelations*, Moscow (Russia), Faculty of journalism, Lo-

monosov Moscow State University – Media-Mir., ISBN 978-5-211-05873-6.

CALVÈS, Gwénaëlle, 2001 : 461-468. « Fin d'une hypocrisie ? Quelques remarques sur la discrimination positive « à la française » [End of hypocrisy? Some remarks about french positive discrimination], in Jocelyne Ohana, Michel Wieviorka, *La différence culturelle. Une reformulation des débats* [Cultural difference. A reformulation of the issue]. Colloque de Cerisy, Paris, Balland (Coll. "Voix et regards").

CHIAPELLO, Eve, BOLTANSKI, Luc, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, nrf essais (trans. 2005, *The new spirit of capitalism*. New-York : Verso).

DUNN, Lesley C., 1960. « Race et biologie » [Race and biology], in UNESCO, *Le racisme devant la science*, Paris, Unesco et Gallimard.

EPPLE, Dennis, ROMANO, Richard, SIEG Holger, 2008 : 475-501. « Diversity and Affirmative Action in Higher Education », *The Journal of Public Economy Theory*, Vol. 10, issue 4.

FORD, Ch. A., 1994 : 1232-1234. 'Administering Identity: The Determination of "Race" in Race Conscious Law', 82, *California Law Review*, 1994.

GUIRAL, Pierre, TEMIME, Émile (dir.), 1977. *L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine* [The idea of race in contemporary French political thought]. Paris, éditions du CNRS.

KLINEBERG, Otto, 1960. « Race et psychologie. Le problème des différences génétiques » [Race and psychology. The problem of genetic differences], in UNESCO, *Le racisme devant la science* [Racism, facing to Science]. Paris, Unesco et Gallimard.

LACORNE, Denis, 2001 : 381-392. « Je n'y crois pas mais quand même. Mesure et malmesure de l'éthnicité aux Etats-Unis » [I do not

believe it but still. Measure and malmeasure of ethnicity in United States], in Michel Wieviorka, Jocelyne Ohana (dir.), *La différence culturelle. Une reformulation des débats* [Cultural difference. A reformulation of the issue]. Colloque de Cerisy, Paris, Balland (Coll. "Voix et regards").

LÉVI-STRAUSS, Claude, 1961. *Race et histoire* [Race and History]. Paris : UNESCO, Gonthier, (Coll. "Médiations").

LEVI-STRAUSS, Claude, 1952 : 16-21. « Race et histoire » [Race and History], in *Le racisme devant la science*. [Racism, facing to Science]. Paris, Unesco.

MACBRIDE, Sean (dir.), 1980. *Many Voices, One World; Communication and Society, Today and Tomorrow*. Paris: Unesco. (Reprinted 2004: Lanham: Rowman & Littlefield).

MACÉ, Éric, 2007-a. « Comment mesurer les discriminations ethnoraciales à la télévision ? Une comparaison internationale » [How could we measure ethno-racial discrimination on TV? An International Comparison], in Isabelle Rigoni (dir.), *Qui a peur de la télévision en couleurs ?*, [Who could be afraid by a colour television?]. Paris : Aux lieux d'être.

MACÉ, Éric, 2007-b. « Des minorités visibles aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethno-raciales » [From Visible minorities to New stereotypes : issues of television demonstration of ethno-racial differences regimes], *Journal des anthropologues, Hors-série « Identités nationales d'État »*.

MACÉ, Éric, 2009. « Représentation de la diversité dans les programmes de télévision » [A Representation of diversity in television programs], synthèse du rapport remis à l'*Observatoire de la diversité dans les médias audiovisuels* du Conseil Supérieur de l'audiovisuel, Centre d'analyse et d'interventions sociologi-

ques, Département de sociologie de l'Université de Bordeaux, en partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel, sl., multigraphié.

MATTELART, Armand, NEVEU, Érik, 2003. *Introduction aux cultural studies* [Introduction to Cultural Studies]. Paris, La découverte (Coll. "Repères").

NORDENSTRENG, Karl, VARIS, Tapio, 1974. *Television Traffic - A One-way Street?* Paris: Unesco Reports and Papers on Mass Communication No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf>

PERALVA, Angelina, 2001 : 129-139. « Jeunesse pauvre et construction identitaire » [Poor youthness and identity construction], in Jocelyne Ohana, Michel Wieviorka, *La différence culturelle. Une reformulation des débats* [Cultural difference. A reformulation of the issue]. Colloque de Cerisy, Paris, Balland, (Coll. "Voix et regards").

PIERRET, Régis, 2001 : 192-197. « Les Portugaises de France. De la communauté à l'intégration républicaine » [The Portuguese of France. From Community to Republican integration], in Jocelyne Ohana, Michel Wieviorka, *La différence culturelle. Une reformulation des débats* [Cultural difference. A reformulation of the issue]. Colloque de Cerisy, Paris, Balland (Coll. "Voix et regards").

RENAN, Ernest, 1882. « Qu'est-ce qu'une nation ? » [What is a Nation ?], conférence faite en Sorbonne, le 11 Mars 1882, transl. Renan, Ernest. "What is nation?", *Internet Modern History Sourcebook*, 30 September 2008.

RINGELHEIM, Julie, 2010. « L'identité culturelle à l'épreuve du droit international des droits de l'homme » [The cultural identity facing to the Human rights international law], CRIDHO WP, Université catholique de Louvain, 2010/3, 3-32.

[http://www.academia.edu/1907308/J.\\_Ringel-](http://www.academia.edu/1907308/J._Ringelheim_Lidentite_culturelle_a_lepreuve_du_droit_international_des_droits_de_lhomme_CRIDHO_WP_2010_3)

[heim\\_Lidentite\\_culturelle\\_a\\_lepreuve\\_du\\_droit\\_international\\_des\\_droits\\_de\\_lhomme\\_CRIDHO\\_WP\\_2010\\_3](http://www.academia.edu/1907308/J._Ringelheim_Lidentite_culturelle_a_lepreuve_du_droit_international_des_droits_de_lhomme_CRIDHO_WP_2010_3)

SHELBY, Tommie, 2002 : 231-266. « Foundations of Black Solidarity : Collective identity or Common Oppression ? », *Ethics*, 112.

SHELBY, Tommie, 2009. *We Who Are Dark: The Philosophical Foundations of Black Solidarity*, Harvard : Harvard University Press.

SMITH, Antony, 1994. « Tres conceptos de nación » [Three conceptions of nation], *Revista de Occidente*, Octobre, pp. 7-22.

TODOROV, Tzvetan, 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine* [We and others. The French debate on human diversity]. Paris : Seuil (Coll. "La couleur des idées").

TOURNIER, Michel, 1971, *Vendredi ou la vie sauvage* [Friday or the wildlife]. Paris : Gallimard (Coll. "Folio junior", 1983).

VIEILLARD-BARON, Hervé, 2001. *Les banlieues : des singularités françaises aux réalités mondiales* [The suburbs: from French singularities to global realities]. Paris, Hachette Supérieur (Carré "Géographie").

WACQUANT, Loïc, 2006. *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État* [Urban Outcasts. Ghetto, suburbs, State]. Paris, La Découverte.

WIEVIORKA, Michel, 2001. « Introduction », in Michel Wieviorka, Jocelyne Ohana, *La différence culturelle. Une reformulation des débats* [Cultural difference. A reformulation of the issue]. Colloque de Cerisy, Paris, Balland, 2001 (Coll. "Voix et regards").

WILSON, Edward O., 1975. *Sociobiology. The new synthesis*, Cambridge MA : Belknap Press.

WILSON, William Julius, 1980. *The Declining Significance of Race : Blacks and Changing American Institutions*, Chicago, The University of Chicago Press, 2<sup>nd</sup>ed., (1<sup>st</sup> éd. 1980) .

WILSON, William Julius, 1987. *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago, The University of Chicago Press.

### (Endnotes)

1 - Ce texte constitue la version réactualisée d'une contribution scientifique publiée en Roumanie, sous forme de chapitre d'ouvrage scientifique (Cabedoche, 2009 : 121-141).

2 - Ainsi, il n'était pas rare au début du XX<sup>e</sup> siècle de stigmatiser le « *peuple noir de France* » en tant que la lie de l'humanité, en désignant la population... bretonne, cf. Laurent Tailhade dans *L'assiette au Beurre*, N° 131, 3 octobre 1903.

3 - Parti d'extrême-droite français

4 - Nous sommes en train de coordonner un numéro spécial, qui regroupera une dizaine de contributions scientifiques sur ce thème, pour publication fin 2013-2014 dans la revue franco-canadienne *Les Cahiers du Journalisme*.

5 - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

6 - Par exemple, pour la fiction « *Un village en France* »,

de Frédéric Krivine, où un quota mélanique avait été imposé.

7 - Lors de sa campagne électorale de 2012, Barack Obama avait suggéré que les politiques d'*affirmative action* s'élargissent à des critères socio-économiques, plus à même d'assurer l'égalité des chances.

8 - Une enquête conduite par l'Université de la Sorbonne avait ainsi révélé des facteurs de discrimination à l'embauche plus décisifs parfois, sur des critères liés au poids, à l'âge, au genre, au handicap, voire à la disgrâce physique. Cf. Jean-François Amadiou, « Discriminations à l'embauche. De l'envoi du CV à l'entretien », enquête réalisée au sein de *l'Observatoire des Discriminations*, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, diffusée le 4 avril 2005 sur France2, émission « Envoyé Spécial ». Un sondage CSA pour la Halde et l'Organisation Internationale du Travail avait ainsi placé l'âge en tête des facteurs de discrimination, cf. « La Halde, de plus en plus sollicitée remet son rapport sur les discriminations », *Le Monde.fr*, 13 mai 2009 {consulté le 13 mai 2009, à 21 h 32}.

9 - Conclusion de la Commission dirigée par Simone Veil, qui avait justifié le rejet final de révision.

## *Andi Faisal Bakti*

**Dean of Pancasila University, Indonesia**



After completing his Post-Doctoral studies in Communication at McGill University, Montreal, Jakarta in 2000, Andi Faisal Bakti was appointed Assistant Professor at the Department of East Asian Studies at McGill University. He also holds a Master's degree from this university and Ph. D from a joint PhD Program in Communication (University of Québec a Montréal, Université de Montréal, and Concordia University). He then appointed Assistant Professor at the Department of Pacific and Asian Studies, University of Victoria in 2000-2002. He is a fellow of the International Institute for Asian Studies, Leiden and Amsterdam, the Netherlands in 2002-2004. He is fellow KITLV, Leiden University in 2004-2005, before joining OXCIS, Oxford University, UK in 2005. He is a fellow of Asian Scholarship Foundation in Thailand in 2007, SEASREP in Manila in 2008, and Asian Public Intellectual in Japan in 2009. He is professor of Communication Studies at State Islamic University Jakarta in 2005, Universitas Indonesia in 2006, Universitas Gunadarma in 2005, Universiti Kebangsaan Malaysia in 2009, and Universitas Pancasila, where he also serves as a dean of the faculty of Communication studies, since 2009.

Andi Faisal Bakti est titulaire d'une maîtrise de l'université McGill, d'un doctorat conjoint en communication des Universités du Québec à Montréal, de Montréal et Concordia. Après avoir terminé ses études postdoctorales en communication à l'Université McGill, Montréal, Jakarta en 2000, il a été nommé professeur adjoint au Département d'études est-asiatiques à l'Université McGill. Il a, ensuite, été professeur adjoint au Département des études de l'Asie-Pacifique de l'Université de Victoria (2000-2002). Il a été membre de l'Institut international d'études asiatiques, Leiden et Amsterdam, aux Pays-Bas (2002-2004), ensuite boursier du KITLV à l'Université de Leiden (2004-2005), avant de rejoindre l'OXCIS, à l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni en 2005. Il fut membre de la Fondation des bourses d'Asie en Thaïlande en 2007, de SEASREP à Manille en 2008 et intellectuel public asiatique au Japon en 2009. Il a enseigné les sciences de la communication à l'Université d'état islamique de Jakarta en 2005, à l'Université d'Indonésie en 2006, à Universitas Gunadarma en 2005, à Universiti Kebangsaan, en Malaisie, en 2009. Il est actuellement professeur à Universitas Pancasila, où il agit également à titre de doyen de la faculté des études de communication, depuis 2009.

# Multiculturalism in indonesia a communication perspective

Andi Faisal Bakti

Dean of Pancasila University, Indonesia

## Résumé

L'auteur apporte par sa réflexion un éclairage sur le concept de pluralisme / multiculturalisme dans le secteur de la communication en Indonésie. Il démontre les avantages et les inconvénients de l'impact de ce concept sur les différentes cultures à travers des perspectives multiples ethniques, religieuses et raciales. Il traite également de la question de l'unité dans la diversité en Indonésie: Quel est le meilleur modèle à adopter? Le modèle européen ou américain? Être "une salade de fruits" ou un mélange?

## Abstract

*The paper aims at identifying the way communication sees pluralism/multiculturalism as well as the advantage and disadvantage of this concept from the perspective of cross-cultural and cross-religious communication, in order worlds from the ethnic, religious, and racial perspectives. This paper raise the issue of unity in diversity in Indonesia. The best model to adopt? Whether the European or the American one? Be a fruit salad or a melting pot?*

## Resumen

El document tiene por objeto determinar cómo se trata el concepto de pluralismo y multiculturalismo en Indonesia. Igualmente, demostrar las ventajas y las desventajas del impacto de este concepto en las culturas a través de una perspectiva religiosa, multiétnica y racial. En este trabajo se plantea también la cuestión de la unidad en la diversidad en Indonesia. ¿Cuáles es el mayor modelo que adoptar? ¿El Europeo o el modelo americano? ¿Ser una ensalada de frutas o una mezcla?

Although the origins of the terms of pluralism and multiculturalism differ, this paper will consider the two as the same concept. Both terms allow cultural diversities in a country. The term pluralism/multiculturalism can be analyzed from the different perspectives of philosophy, ethics, cosmology, religion, economy, communication, and politics. Like other concepts, pluralism/multiculturalism has pros and cons. On the one hand, its proponents perceive pluralism/multiculturalism to be a modern and possible tool for humans to reach enlightenment and gain release. On the other hand, their opponents argue that the concept may lead humans to assume the presence of hostility towards and conflicts with others, which cast some shadow on the concept. The latter view is also seen as being polytheist and in contradiction with the dogma of God's oneness. Furthermore, for its opponents, pluralism/multiculturalism acknowledges absolute differences. Undeniably, society is plural and multicultural. Yes, everybody is unique but pluralism/multiculturalism refers to absolute differences.

The paper aims at identifying the way communication sees pluralism/multiculturalism as well as the advantage and disadvantage of this concept from the perspective of cross-cultural and cross-religious communication. In other words, this article addresses them from the ethnic, religious, and racial perspectives. Eventually, a long-term logical solution is suggested. This paper will deal with unity

in diversity in Indonesia. As this country is home to at least 400 ethnic groups, five official religions (Islam, Christianity, Hinduism, Buddhism, and Confucianism), 17,000 islands but only 3000 of them are inhabited by Malays, which include over 800 ethnic groups, Chinese, Arab, in fact European people, the interpretation and application of the concept of pluralism/multiculturalism remains problematic. Which way is the best to adopt? The European or the American model? Be a fruit salad or a melting pot?

Cross-cultural and cross-religious communication enables flexible and wise interpretation of pluralism/multiculturalism by senders and receivers of different cultures through conventional and modern channels or media. The three elements (sender, receiver, and channel) have different interpretations and results in the feedback they provide. Communication results in either similar or different interpretations. Pluralism/multiculturalism is beneficial in the release it provides from the hegemony of a major culture over a minor culture and from a cultural exploitative and imperialistic cultural uniformity by dominant groups over minor groups. Both imply an internal crystallization and the empowerment of relatively isolated and ignored minor cultures or sub-cultures.

Therefore, pluralism/multiculturalism is not a perfect concept. It is a two-edged sword, where both edges need to be equally sharpened for it to be functional. The concept acknowledges both mutual respect between the various cultural stakeholders and a free cultural development.

### **Positive Aspects in Pluralism / Multiculturalism**

Pluralism/multiculturalism has a number of positive aspects. First, it promotes among people an enhanced respect for ethnic groups, races, religions, and other groups while encouraging them to develop their own cultures and values. Nobody is endowed the right to ob-

struct this development. Everyone is protected by law. Therefore, everybody is independent, free of any repression or control by people of different cultural backgrounds. Everybody holds the right to live and develop and develop their ancient culture and tradition. A number of social and cultural systems or institutions may coexist. Optimal relations between members of various cultures are possible without hierarchical and bureaucratic obstacles.

In the Indonesian context, Christians, for example, are allowed to, may enjoy good relations with Christians in Europe, the USA, Africa, and Australia. Hindus may enjoy social solidarity with Hindus in India. Adherents of Buddha and Kong Hu Chu may be in close relation with the people of China, Japan, Korea, Taiwan, and Southeast Asia, including Thailand, Myanmar and former Indochina states. Muslims may cultivate relations with people of the Arab Peninsula, Berbers, Muslims in Africa, Central Asia, Persia, and the Indian sub-continent. All religious followers are thus free to build their own places of worship on their own land or on rented land. They are allowed to perform open and massive religious ceremonies.

Such is also the case of ethnicity. Bugis Makassar people in South Sulawesi may have good relation with Bugis Makassar throughout Malayan regions, Johor, Riau, Sarawak, Sabah, Sumatra, Kalimantan, Java, Eastern Indonesia, and even Darwin, Madagascar, and South Africa. Javanese people may have good relations with the people of Suriname and transmigrants living on various Indonesian islands. Ethnic Chinese on the island of Java may have good relations with ethnic Chinese in Bangka, Palembang, Pontianak, Benteng, and other metropolitan areas in Indonesia. Ethnic Malayan people in Sumatra/Riau, in fact the Malay Peninsula, may have strong ties with the Malayan people in Betawi (Jakarta), Ambon,

Minahasa, Pontianak, and other coastal metropolitan areas.

### **Negative Aspects in Pluralism / Multiculturalism**

Pluralism/multiculturalism also has negative aspects. First, it is impossible respect and ignorance cannot go hand in hand in a sustainable way. It is likely that one aspect will take precedence over the other. Second, since each culture within a country is equally accommodated by the State, each can enhance its own culture. According to this theory, the State has to develop peripheral or minority cultures. No culture is below another and is allowed to intervene or disturb the existence of other cultures. To be plural, foreign donations or grants, such as donations from foreign Christians for the Christianization of a country, or from Turks for Islamization, as is the case in Indonesia, should be allowed. No legal barrier or restrictive policy should be allowed. The state cannot legally adopt a policy or take legal action to limit the scope of missionary movements, including *zendings*, and evangelists. Similarly with donations received from the Middle East, oil-rich countries, sultans, kings, or philanthropists for the development of mosques and boarding schools. Other religious groups seem to dislike these practices and counter them. Finally, the donation of electronic equipment and other technologies by East Asian industrial countries, including China)to less developed countries like Indonesia cannot be limited by the policy of any particular country.

As an example, the Chinese network which controls a large part of the macro economy of Indonesia and neighboring countries, may contribute to the development of Chinese traditions in Indonesia. Barongsai (lion dance usually performed on Chinese New Year), Tai Chi, and Imlek (Chinese New Year)are increasingly celebrated throughout Indonesia. Large

public spaces in particular, includingSimpang Lima in Semarang and Karabosi in Makassar, may be interchangeably used for IdulAdha (feast of the sacrifice, the day that commemorates the sacrifice of Ishmael by Abraham, a Muslim holy day associated with the pilgrimage to Mecca on the tenth of lunar month of Zul Hajj) prayer, and Imlek ceremony. Buddhists and Hindus are equally eligible to use these public places for their activities.

When extensively practiced, the traditional domination of major cultures may come to an end. Such large cultures as the Javanese in Indonesia (60% of the national population) may be replaced by Chinese cultural traits, as a result of the economic strength of Chinese people (who control the Indonesian economy up till 70%, despite the fact that its population is only 3 %). Similarly, Islamic cultural domination (88 % of the total population of Indonesia) may be progressively replaced by the Christian culture with its extensive network to Europe, Australia, and the United States. Indeed, while Christians are a minority (6 %) in Indonesia, they are a majority worldwide. However, Muslims share a good network with their counterparts in Arab countries. This is also the case of Hindus in Bali (1 %) who have overone billion coreligionists in India, and Buddhists(2 %) who have coreligionists in East Asia.

Pieces of land where specific ethnic groups have lived traditionally may be taken over by newcomers. This is particularly true that when these newcomers enjoya stronger network and economic protection; the take-over process will thus certainly be easier. Therefore, it is probable that the Javanese ethnic group will no longer dominate the lands of Java. Likewise, land which previously belonged toMinang(a tribe in Sumatra) may no longer belong to a large extent to this tribe. Similarly, Dayaktribes in Borneo may lose their control

over lands on that island. This will certainly not be realized in the near future, as evidenced by the consequences of interactions in the name of pluralism and multiculturalism in the history of the American continent. Likewise in Australia and New-Zealand, land used to be concentrated in the hands of a population of European-descendant. Singapore, formerly dominated by Malayan people, has visibly turned into a country with Chinese culture, traditions, and cultures since 1963.

Europe is a grouping of countries based on traditional ethnic groups. Even traditional ethnic groups run separate nation-states. Thus, the French ethnic group runs the state of France, the Italian ethnic groups runs Italy, the Spanish ethnic group runs Spain. And Germans are now reunited following the fall of the Berlin Wall in 1989 and a long separation between its Eastern and Western population.

For Indonesia, which is the better path? Should Indonesia adopt pluralism/multiculturalism, resulting in the crystallization of its cultures, as opposed to seeing others as part of a whole? With a greater crystallization, conflicts will become more intense and severe. Such is also the case when monism is adopted with a uniformization of cultures. Individual tend to adopt the culture of their leaders in governmental centers. When a leader likes to wear batik clothes, meant to represent Javanese-ness or Java-centrism in Indonesia, everybody tends to dress in the same manner. Thus, the leader's agreement is sought after in any activity. Absolute obedience becomes the general motto, and democracy is endangered.

Some have suggested describing pluralism/multiculturalism as a fruit cocktail, where each piece of fruit is a unique entity in the cocktail and represents its own existence and manifestation although they do not have any firm base (the bowl representing ancestral land). Likewise, various ethnic groups, races, and

religious followers may co-exist individually although they may not claim the lands inherited by the ancestors. On the contrary, when the fruits are blended into a puree, separate entities disappear. When tasting a fruit salad, the flavors of mangos, papaya, grape, and custard apples are mixed. The dominant taste is itself unique. Adding a durian or jackfruit to the mix modifies the general flavor of the mix. Similarly, when apples, which are abundant, are used, their flavor will be dominant. In addition, one cannot reach the bottom of the bowl and some fruits remain out of reach. Analogically, everybody cannot claim to have the ancestral lands. This analogy describes monism, instead of pluralism or multiculturalism practiced by Indonesia after the independence.

### **Concluding Remarks: Solutions**

The rhetoric or slogan of Indonesia is 'Bhineka Tunggal Ika' (Unity in Diversity). Practically, however, the dominant observed is unity and uniformity while diversity is ignored. As it has been said, it is difficult to expect the two concepts to walk hand-in-hand. One will move to second place. Therefore, in order to save ethnic groups, entities, and religions from extinction in the frame of a unitary commonwealth of Indonesia, the solution is to move towards a united Indonesia, as defined in the third principle of Pancasila (The Five Principles of Indonesian ideology): Unity of Indonesia, instead of a unitary Indonesia. We transform the state into a plural and multicultural state, with a variety of fruit bowls served on a large platter. Indonesia cannot replicate the models adopted in USA, Canada, Australia, or New-Zealand because the former are naturally immigration states. Neither can it imitate Soviet Union that weakened Balkan states. What we can learn from is that European states have accommodated their various cultures into the European Union. Therefore, this is not merely a matter of brotherhood among Indonesian people, this

goes beyond this country's borders. It is indeed expected that all people of the Greater Malay World can live in the commonwealth of the Malayan world.

### **Reference**

Bakti, A. F. 2010. *Bugis Diaspora Melayu Nusantara*. Makassar: Innawa.

Bakti, A. F. 2000. *Islam and Nation Formation in Indonesia*. Jakarta : Logos.

Kekes, J. 1996. *The Morality of Pluralism*. Princeton, NJ. : Princeton University Press.

McGregor, J. 2002. *Pluralism*. New Delhi: Viva Books Private Limited.

Sachedina, A. A. 2007. *The Islamic Roots of Democratic Pluralism*. Oxford, UK: Oxford University Press.

Watson, C.W.. 2002. *Multiculturalism*. New Delhi: Viva Books Private Limited.

## *Wang Shou Cheng*

**Professor and tutor in Guangzhou University**



### 简介：

王首程：广州大学教授，研究生导师。先后任中文系主任、学报主编、新闻与传播学院院长，中国职教学会教学工作委员会常务理事兼秘书与公关专业委员会主任。2011年7月当选广东省广播电视协会常务理事，2011年8月当选广东省电视艺术家协会副主席，并受聘为广东南方广播影视传媒集团研究员。是联合国教科文组织网络通信委员会中国区委员。主要著作有《文学欣赏》、《电视新闻传播》、《电视风格》、《广东新闻媒体评介》等，主持过《电视节目培育受众媒介素养的途径与方法》、《个人群体在互联网中的角色和地位以及对信息管理的影响》、《电视频道节目播出风格的形成与培育研究》等研究项目。

Wang Shou Cheng is a professor and tutor in Guangzhou University. He was the dean of Journalism and Communication School and the Department of Chinese. And He was the chief editor of the University Journal, the

executive director and secretary of Chinese Vocational Education Society PR Professional Committee. From July 2011, he has been elected executive director of Guangdong Provincial Association of Broadcasters and From August 2011, he has been elected vice president of Guangdong Television Artists Association. Besides, Prof. Wang has also worked for Guangdong Southern Media Group as a researcher and he is a member of ORBICOM in China. His major works include «Literary Appreciation», «TV News Communication», «TV Style», «Guangdong News Media Review» and so on. He presided over some important project such as «Cultivation Ways and Methods of Television Audience of Media Literacy», «Groups of Individuals on the Internet's Role and Status as well as the Impact on Information management», «TV Channel Broadcast style Formation and Nurturing research» and so on as the the research project leader.

# The New Lights of New Media on the Convergence of Cross-culture Communities

Wang Shou Cheng

Professor, Guangzhou University, China

## Résumé

Cet article met en exergue les fonctions des nouveaux médias en tant que facteur participant de communication inter-ethniques et démontre l'impact qu'induit à la prolifération de nouveaux types de supports média, sur la diversité culturelle. A travers l'analyse du cas de la ville de Guangzhou dans le sud de la Chine, il démontre comment les nouveaux médias éclairent le développement de la communauté et améliorent les relations ethniques.

## Abstract

*This article focus on the fonctions of the new media as a participating factor of cross-ethnic communications and shows (displays) the impact of the speeding of new media supports on cultural diversity. The autor analyses, through the case of the central city of Guangzhou in southern China, how the new media enlightens community development and betters ethnic relations*

## Resumen

Este artículo pone de relieve sobre el papel que juegan los nuevos medios de comunicación como factores importantes de comunicación interétnicas. Demuestra también cómo la proliferación de nuevos medios de comunicación ha impactado en la diversidad cultural. Y, a través del análisis del caso de la ciudad de Guangzhou, al sur de China, explica cómo los nuevos medios arrojan luz al desarrollo de la comunidad y mejoran las relaciones étnicas.

Take a look globally, we would find that the issue of cultural diversity has been set in the spotlight of the world stage where contacts between cultures are both intense and globalized. Researchers have underpinned this issue as the centric paradigm within the systematic knowledge of journalism and communication. This article would focus on the functions of the new media as a participating factor of cross-ethnic communications and discuss the impact of such a novel media type on cultural diversity.

As the central city in southern China, Guangzhou city enjoys the embracement of visitors from all over the world: people from south Asia, Africa, Middle-East, Europe and United States are crossing the major and minor streets of this hub city every day, idly or hastily. They shop in supermarkets and next minute you see them strolling in a park or villa. The question is: why are they flowing into this city?

Located at 23.8 degrees north latitude, the city of Guangzhou shares a similar climate as India, Saudi Arabia, Sudan and the Republic of Niger. The city features an open and eclectic genome that gives rise to its extensive absorption of foreign population reckoning on its unique dynamism, yet I am one of them. I stepped onto this land 19 years ago from Anhui province in China. In this city, locals thrive with their own ways of dealing with the world, and the production of goods reso-

nates with blooming trades. The whole city is comprised of 12 administrative districts, and Yuexiu district goes to one of them. Within an area of approximately 32 square kilometers of this district lay more than 320 specialized markets engaged in the dealership of electric appliances, garments, hardware, etc. Africans and Arabians are well-known procurers of these products. The city has been expanding over time and now covers some areas that were largely countryside decades ago. The remnants of the countryside, however, were preserved and later integrated into the city as the so-called Suburban-in-the-urban, which provides low-end residential quarters to the newcomers of the city.

People tend to tag this city as a geographically preferred location for booming trades and commodity exchanges, in addition to its dynamic culture nurtured by locals and the region-specific Suburban-in-the-urban that highlights the city's signature throughout its recent history. In this sense, the city itself boasts a vibrant intensity attracting global commerce and residential business.

However, a particular statistics would remind us of something else that explains the tenacious influence of this metropolis towards foreign communities, what could that be? One of the collected data from the municipal statistics<sup>1</sup> uncovered that only 0.1 million visitors to the city were from Africa in 2007; whereas a total number of only 0.18 million foreign visitors were received for travelling purposes in Yuexiu district within the same year. But what follows in the coming years was a steady annual increase of 30% to 40% on the basis of the number of foreign visitors in the area in 2007, and the number ticked the bottom of 1 million foreign visitors 4 years later.

As a matter of fact, before 2007, the city had never fallen short of the favorable conditions

brought forward by its location, trading environment, local culture and the below-the-average house rentals in particular areas, but lesser-than-expected number of foreign visitors were spotted street- or residence-wise then, why? And why did everything change exactly after that year? Are there any factors other than the above-mentioned ever played and sparked such a *ville de charme*? As a scholar of journalism and communication studies, I'd like to probe into the current trend of visitor aggregation pointed to this city from the perspective of media development, and find out how information and the interchangeability of information alter the variety of patterns of foreign visitation throughout the city.

### **1. The new media enlightens community development and betters ethnic relations**

As the capital of Guangdong province, the city of Guangzhou tops all the other metropolises across the mainland China with regard to the development of press industry; besides, the city really whirls couch potatoes and the majority of citizens with a great variety of broadcasted or filmed contents. Actually, this city, along with the region of Pearl Delta River (the P.R.D) was the incubator of the Chinese new media, the coverage of which is beyond our imagination. The P.R.D proudly claims itself the home of Tencent and NetEase, two gurus leading the Internet industry of China. It is even true until today that the province holds more users of micro-blogs than any other regions of China do.

Three stages of development phased the path of the new media into the mainstream society of China. Before 2000, the new media of stage one conceptualized was largely the extension of our body parts. The most prominent feature of the new media then, as we knew, was the ultrafast speed that enabled us to communicate information between two spots thousands

of miles apart; later, literally in the second stage, the new media was greatly personalized and debugged so as to facilitate interactivities worldwide. Twitter, the renowned social-networking website was born in 2006 in the U.S.A, which was followed by Sina, the Chinese Internet giant who announced Sina Weibo (Beta version) in September, 2009. In less than 12 months, there were more than 100 million micro-bloggers clicking blog sites and conducting registrations in China, which started a brand-new era in the alias of Web 2.0 for the so-called self-media that distributed more channels for micro-bloggers to exchange opinions or simply vent themselves. Recently, the new media has been trying to combine different resources and it was not until this year did the concept “Cloud Broadcast” prevail among the public. By providing cloud service the media is practically providing the Internet users the service of their best interests.

I’ve actually noticed that the development of the new media in China was awesomely adjacent to the progressive evolvement of Guangzhou city in terms of the timings of improvements realized within the two forwarding trails featured with varied options and even miracles; Besides, I discovered that at each time of development of the Chinese new media, the number of foreign visitors increased by a certain proportion, and in the same rate the locals’ attitude towards those foreigners witnessed gradient enhancement in the aspect of friendliness and inclusion. In partly conclusion, the new media in China has undergone initially preventive management and then framed communicative management and eventually the tactically forged convergence module of management, which shares similar pattern of the city’s constant growth and evolvement.

The acceptance of the new media implies the potential adaptability of us to the new features

the new media reflects in dispersion and eventually, the eminent convergence between us and such a novel facility of communication. We are living in a world that harnesses the interdependency between ourselves and the peripherals of ourselves, like technologies, cultures, to name a few. Technologies redefined and are in the process of redefining the physical contact between cultures and recipients from different ethnic groups. For instance, a Tchaikovsky symphony could be now be transferred to a Micro-SD card and further heard through mobile phones built with a card slot, and with the help of earphones we were able to link our ears and sensations seamlessly with that symphony orchestrated perhaps by the London Philharmonic Orchestra. People from different cultures and regions can now pursuit the same Tchaikovsky and have the chance to dig into its crescendos and double bass and anything in between. This is just a simple exemplification of what we call convergence, and it could happen any minute around us. New technologies devised for the purpose of communication are finding ways into our lives and becoming our best friends. People now stay closer to technologies than ever, and technologies understand what we really need until no technology appears inhuman or excruciates us. As a result, we treat our mobile phones no longer as gadgets. As Marshall McLuhan pointed out, without a trace, they had already turned into our organs because they dramatically enhanced the functions of our bodies.

How could you turn a blind eye to the influence of the new media, given almost all of us live in the aura of it? By asking this question we are simply asking “How could you cut your throat in order to cure cough?”

The society today cannot function properly without three interpersonal dimensions, respectively community, participation and interaction.

So the question is: what can the Internet achieve in the future? Gather people from different living quarters by virtue of simulative technologies and hand each individual a T-shirt with a virtual sensor; Except for verbal communications, these people can shake hands with each other and pat on the shoulder of a third party in order to access communications. I think this best illustrates what a community in the future should appear to be. Communities are varied based on the approaches of information transmission. For example, the Dengfeng Street and the Sanyuanli Street in Guangzhou are residential communities; whereas Facebook and Twitter are both online communities headquartered in the United States, and Sina Weibo and QQ Blog are both the Chinese counterparts of Twitter or Facebook. Centered on the major function of exchanging information, online communities carry forward the concrete procedures of information exchange personalized by individuals clustering in differentiated social networks. Nevertheless, no community can thrive without constant convergence with other communities and quick adaption to the changing phases of the society as a whole, be it virtual or real. To cultivate and embolden the new media means to intercept one community effectively with its counterpart and make both mutually adaptive. For instance, the Web 1.0 was eventually replaced by the Web 2.0 and can be even hardened by the Web 3.0 if new elements were organically injected into the blood of the new media. This year witnessed the growing popularity of the so-called “micro-videos”, which essentially enacted quick videos on mobile terminals. In this way the media’s gradually adapting to our lives.

The basic rules governing the long run of the new media goes in accordance with certain phenomena so evident that we cannot simply ignore. Let’s say, the United States edges cre-

ativity, partly due to the fact that it is a country of immigrants. Different immigrants bring their seeds of innovation and altogether they created a nation of ultimate creativity. Another example, if we turn to Asia, would go to Singapore. Why is Singapore always able to stand on the very edge of competition? The open attitude of Singaporeans towards foreigners counts. Three out of the four universities the country boasts are now headed by non-Singaporeans. Most faculty members consisting of a variety of departments in a typical state-level varsity in the country are foreigners. Similar regions include Beijing, Guangzhou and Shenzhen in China. These cities are admittedly known for large influx of foreigners and immigrants on a yearly basis. Different customs and cultures melt and constitute the summit of unique metropolitan culture for each single one of them. In this regard, the convergence of cultures redeems the concept of innovation we once knew about. And convergence itself is innovation.

The chance of making a change is never slim as long as communication is kept up to date. How could we see the world in the same old way as years ago since we are now getting in touch with the new media on a daily basis? It’s true that not anybody in this living world is fortunate enough to stay with different people, but the distance between us and the remote would no longer be remote since the new media raises the voice of the other people by pictures, words, videos just a few clicks away. As a result, we would probably say nay to hatred after seeing and hearing these materials. Just as the Internet itself, some people cannot stop criticizing such a thing when it was a newborn, but later they began to realize how stupid they were at that time, and today, we can hardly live without it.

**2. The new media enriches our life experiences and facilitates the communication between different ethnic groups**

In the recent 5 years, the number of foreigners in the city of Guangzhou has been increasing rapidly. In 2007, there were only 0.18 million foreign visitors registered at all travel agencies across the district of Yuexiu, which is the place where I dwell in now. In 2011, the number turned to 1million already. And in the same year, there were 7 thousand foreigners officially registered to temporary residence across the whole district. And the number of foreigners authorized to independent residency in the district exceeded 10 thousand this year. Statistically, there are over 7 thousand foreign residents in the area from 161 countries and regions around the world, all invariably accessed to formal house registration in Yuexiu district in 2013. The top 5 sources of immigrants are those from India, the United States, Mali, Canada and Japan; Immigrants from Mali, Guinea, Nigeria, the Republic of Congo and Mauritius consist of the majority of Africans who are taking this city as their secondary home<sup>2</sup>.

The city has been witnessing sort of enrichment of its foreign population since the beginning of the last decade when the new media started to overwhelm almost all of its quarters. The new media experienced a trajectory of development exactly identical to the module of augmentation of foreign visitors to the city. Before 2007, a very limited number of communication instruments were configured to perform mobile and instant information transmissions, not to mention mobile phones. Most of my colleagues then were happy to use terminals designed for the Personal Hand-phone System (a.k.a. the PHS) in order to achieve rudimentary communicational purposes. Such terminals were largely easy-to-carry speakers with telephone features but non-existent SMS functions. However, mobile phones have proliferated since 2007, which triggered massive low-cost yet wireless information exchanges

agented by data services. More importantly, today, mobile phones have infiltrated the society and in a way invisible, they become a type of media indispensable for retrieving information, which is never in the ideas of people who applied them for pure communicative purposes years ago.

On May 28, 2013, I had a sincere conversation with Mr. Jules from the Republic of Congo<sup>3</sup>. He was then living in the community of Dengfeng Street in the city of Guangzhou. I was instantly astonished to find out that he was already using the Tencent QQ, which is symbolized by a little penguin as its icon but essentially the Chinese counterpart of MSN. The QQ account he registered helped him get through his business partners and manufacturers in China. A man speaking French as his mother tongue and a Christian of altitudinal piety, he was practically using Tencent QQ to access communications with his Chinese friends! I could imagine the harshness he had experienced when he was trying to leap from his culture to an alien one. And you could easily imagine the same: cultural differences still bother the two parties linked distantly by just a little penguin. So the question is: Does the cultural gap between them appears so intimidating that they feel resistance when making attempts to jump over it? I could still recall the first time I was officially attracted by the magic of such a little penguin: I was then a visiting scholar in Peking University in 2000. My first experience with QQ told me that the little penguin was actually implementing the magic of diminishing physical distance and familiarizing what was once a community totally absent to my own knowledge.

He told me that he would browse some webpages on the Internet daily and had a quick glimpse of what was happening in the Republic of Congo, his hometown back in Africa. TV was another option, and sometimes the

secondarily most important source for him to capture information related to the policies the Chinese government carried forward in terms of Sino-African business liaisons. Our conversation was intercepted by a phone call from his sister in Congo. I studied after the phone call that his sister was taking care of his parents both in senior ages while he was then seeking fortune in this city with two of his brothers in order to feed his parents and sister. Mr. Jules said that first things he knew about this city were all from the talks of his friends. After his arrival, he was staying in contact with his parents afar through a mobile phone. Later he confessed that one day without wording his sister and greeting his parents would drive him crazy. I was then thinking that maybe Jules would get really crazy if the city was void of the convenience of communication provided by a mobile network and terminal, and he might even return Congo out of devastating homesickness.

Except for foreigners, the Chinese have also benefited from the overarching schemes the new media produces. Chinese enterprises and the massive base of Chinese employees are bolder than ever, thanks to the encouragement and empowerment of the new media. Today, Chinese are seeking livelihood in the America, Europe and Africa and some of them even get married and obtained permanent residency in these regions. Reports also revealed that 50 thousand Chinese are presently living in the city of Khartoum, the capital of Sudan. It is undeniably true that the new media soothed their collective nostalgia and unboxed packs of fun for local residents as well.

### **3. The new media savors participation in dealing with cross-ethnic conflicts and favors the spirit of inclusion that forwards cross-cultural corporations**

I was visiting the United States in 1999. During the stay, I saw a group of young people

of different skin colors playing rugby on the lawn in front of the White House. As far as I can remember, it was like an iridescence of people ever-in-motion: males and females, yellow, white and black, all rushing against each other for the rugby in full throttle. I could smell the intensity of sweat and the blaring sun above my head, but I didn't forget the energy and joy that game brought to me even after so many years. On August 2006, I went back to the exact spot where I witnessed the rugby game seven years ago. No young men and women of robust figures, no rugby and no sweat. What I saw was a blocked path leading to the White House and eye-catching signs of STOP. It soon reminded me of the 911 aftermath. The pain caused could never be redeemed in a short term. I once rested my feet in a café at a street corner in Boston. It is a city that embraces sunshine, greeneries and an unrivaled peace, until a terrorist attack on April 15, 2013 gloomed the city with bloodshed and gunfire. Reports were that Dzhokhar brothers from Chechnya were responsible for the attack. Again, on May 22, two black men slaughtered a patrolling British soldier using carrying cutters. Pedestrians heard ear-piercing Allah' Akbar, like a death summon from the hell.

The above tragedies invariably ring the bell of communication and mutual understanding between different ethnic groups. Less-biased standpoints are oftentimes critical for any ethnic group when conflicts and prejudices are inevitable. In the current state of affairs, I was sharing a life within a community with both black and white people. A couple from Spanish and their 5 children have been my neighbors for years. The community where I am now living in, namely the Dengfeng Street community has already introduced an effective installation of multiple services tailored for the specific requirements of inner-community

residents and households. Most of the service items are free of charge. During the period of the devastating Wenchuan earthquake in Sichuan province, foreign residents in the community donated money and whatever they kept in idle stock for earthquake-stricken areas. And when it comes to the Dragon Boat's Festival of China, foreigners were happy to join us and we sang and made rice-puddings together. So, the bright side of the story is that the world is actually open to endless possibilities that could turn into realities of peaceful coexistence between different cultures and people, only if we make a little bit love out of hate and say a little bit yes out of callous no. And I am buying into it, without a question. This year, with my help, one of my students filmed a documentary focusing on the lives of Africans and Middle-easterners in Guangzhou. In making such a documentary my student was indeed exposed to exotic lifestyles, which in turn would help strengthen the sustainability of mutual communications in regard to culture and values.

However, things are easier said than done. Some foreigners are repeaters of illegal cross-border activities, but they still gained access to this city in this way or that. Illegality runs through all the things they do in Guangzhou: illegal employment, illegal residence and illegal border-trespassing, which brought forward a series of underlying issues threatening the overall security of the city. Let me give you some statistics. There were no more than 200 foreign residents registered at the Kuangquan Street in the city of Guangzhou, while amazingly more than 3 thousand foreigners were spotted engaging in a variety of streetwise activities on a daily basis<sup>4</sup>. Part of these foreigners was nocturnal. They squeezed the quarters connecting Guangzhou and Foshan city during the night and occupied the major roads of downtown for their own businesses during the

day. Complaints were that the illicit restaurants and specific food stands erected by these foreigners resulted in traffic congestions and locals were forced to detour around them each time they went out.

In most cases, international trade and business require people and relevant parties to shuttle between different countries. Nowadays trades and communications in a global scale are basically reciprocal, which means we are stepping out while some people other than us are stepping in. Specifically, Arabians and Africans are flowing into this city to conduct low-end procurements, which in turn accelerates the process of product renewal that gives light to a series of undergoing regional R & D programs. In this case, we are in a constant circle of interactions with foreign intelligence, and currently, merits outweigh demerits in such a circling movement.

Therefore, we cannot be too harsh on cross-border population and those illegal foreigners. On the contrary, we are bound to proceed with tactical management over this particular group of people, shelter them with necessary resources while pacifying their uneven hearts, just as what the new media tells us: mutual understanding, participation and interaction are always of top priorities while we are seeking familiarization over different values and cultures.

Respect is the mother of participation. However, lucrative incentives are more often than not playing bigger than any other rationales in cross-ethnic communications. People from other countries are not obliged to love your country or culture. A Nigerian businessman once said to me in a private conversation: "I am here to make money, for the goods here are fair enough in price and widely used by our people." In this regard, the ignorance of a culture doesn't necessarily mean the ignorance of

respect. The core of coexistence redirects us to mutual respect. Without mutual respect, all communications and participations and so on will be conducted in vain attempts.

So, what does it mean by respect?

If there is ever a crucial point we should pay extra attention to while accessing evaluations over an alien culture, the point should be respecting it. Different layers of culture should also be critically taken into consideration, such as the habits and appeals of the target individual or group you surveyed. These micro-elements are by no means blind spots of your investigation. Any attempt to assimilate your target's culture would result in failure because culture cannot be simply put main body-preferential through your own effort. Besides, a declaration that implies largely inferiority of your target's culture may derive from your arrogance and a detached recognition over the culture you suspect. Diversity, in this sense, serves the delight of any culture and cross-cultural communication.

Respect in regard to other cultures pragmatically starts with the respect of the different products and commercial services the target culture nurtures. People from another culture develop preference and turn the preference into actual purchase, in which way they are actually respecting your culture. And as the individual of a host culture, it would be impolite to ignore their respect. Countless practices prove that commodity exchanges and business transactions in various aspects would greatly tether different ethnic groups. According to a calculation, the playing time of all the music that has already published throughout the global market lasts approximately 420 thousand years; however, with the help of the Cloud media, we can effortlessly locate the exact segment of music from that length in order to please our ears and minds. As a mat-

ter of fact, the digital media relies on constant renovations with regard to digital services in the future.

The local authorities of Yuexiu district has phased three modules all aiming at governing foreign visitors to the area: from the earliest prohibition of entry to selective guidance over foreigners and recently, service-oriented prototype of governance. The whole area in the current state of affairs contains a multiple thousands of foreigners. They speak different languages, some of them with distinctive vernaculars, which seriously smoke-screened mutual contacts due to the generic deprivation of linguistic conformity.

Besides, the majority of foreign residents in this region carry religious beliefs. Religion-relevant activities never ever witnessed stoppage in cathedrals, mosques and whatever place qualified for religious gatherings, which raises the voice for the 5 major religions covering all the foreign residents in the district. As a result, people of different religious beliefs may conflict with each other and if not properly handled, individual conflicts may evolve into group fights, which would unfortunately shield multi-lateral communications among them. In order to facilitate cross-ethnic communication, the local authorities have encrypted an additional network that allows foreigners who gathered collectively along streets to browse information through web-pages displayed in both Chinese and English. Besides, service institutions were established one after another for the convenience of those people, which facilitated the education of their kids and visa service. The local authorities even employed foreign businessmen to participate in the administration of those streets populated mainly by foreigners. By doing this, the locals and foreigners co-governed the area in stabilized efforts.

Education and the application of relevant regulations, in the other sense, are both factors indispensable for a smooth administration over the region's foreign counterparts and variable services. On May 28, I came across some teachers who were busy lecturing Chinese and local regulations to foreigners. Those teachers were employed by the service center of Dengfeng street community. Two classrooms filled with Africans speaking respectively English and French were open to learn. The staffs at the service center told me that such a class-based mobilization was tremendously changing the foreigner's perspective in regard to cultural differences and merge.

Still, the new media does a lot good to the practice of promoting mutual respect and interaction between different ethnic groups. The city today witnesses not only down-to-corner coverage of telephone networks and SMS communications that boost community-based interactions between locals and foreigners, but also an overwhelming tendency of applicable media that concentrates on foreign visitors and businessmen alike. Interviews with foreigners are now newspaper titles, specific TV programs on foreigners are open to the public. Some foreigners began to use Weibo and WeChat instead of the previously prevalent QQ for extended communications.

In the meanwhile, local residents began to realize that a smile put on a foreign face was not always that bad. For instance, I once clicked a post of Sina Weibo send by a user named "@BotakBotak", and it went like:

"It's really hard to believe that in today's Guangzhou, I could hear a foreigner (a Middle-easterner perhaps) talking with his Chinese friends in Cantonese. Despite some minor fuzz in his accent and English as occasional complement, I really appreciated him, for in the

least he has stridden over the gap between his mother culture and the local culture of Guangzhou. Merci!"<sup>5</sup>

No one can deny that such changes were contextualized results of communication and participation. Thanks to the new media, we are now living in a better world, and we are becoming better, only better than ever.

## Bibliography

Edward T. Hall (1991), *The Silent Language* (translated by Liu Jianrong), Shanghai People's Publishing House, China

Samuel P. Huntington (1998), *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (translated by Zhou Qi), Xinhua Publishing House, Beijing

Sandra Hybels et Richard Weaver II (2002), *Communicating Effectively* (translated by Li Yekun), Huaxia Publishing House, China

Manuel Castells (2001), *The Rise of The Network Society* (translated by Xia Zhujiu) Social Science Academic Press, China

## Notes

1. Data is from the categorized statistics published by the municipal government of Guangzhou city
2. Data is from personal interviews with community coordinators in Yuexiu district, Guangzhou city
3. The location is detailed as the community service center of Dengfeng street, Jinlu Villa, Guangzhou city. Foreign residents authorized with registered residential perimeters were free to access a variety of zero-charged cultural activities, inquiries and related items of ranged service.
4. Data is from personal interviews with community coordinators in Yuexiu district, Guangzhou city.
5. The micro-blogger named @BotakBotak could be accessed through: <http://weibo.com/1727705173/z1a1VD-mGF> (2012-10-19 09:53)

***María Dolores Montero Sanchez***

**Profesora en la Universidad Autónoma de Barcelona (UAB),  
Cataluña, España**



Fue Decana de la Facultad de Ciencias de la Comunicación (UAB) desde 1997 a 1999. Es autora del libro *La información periodística y su influencia social*, publicado en 1993. Sus investigaciones se han centrado en la comunicación política y opinión pública. Sus publicaciones tratan sobre la influencia de los medios de comunicación en la definición política de la realidad y en los procesos de cambio político y social. En la actualidad es la investigadora principal del proyecto de investigación titulado “Implantación de la televisión digital terrestre en España e impacto sobre el pluralismo”, financiado por el Ministerio de Ciencia e Innovación. Desde enero de 2009 es titular de la Cátedra Unesco de Comunicación InCom-UAB.

She was Dean of the Faculty of Communication Sciences (UAB) from 1997 to 1999. She has written the book *La información periodística y su influencia social*, published in 1993. Her research has mainly focused on political communication and public opinion. Her publications address and give insights about the influence of the media on the political definition of reality and the processes of political and social change. She is currently main researcher within research project titled “The rollout of digital terrestrial television in Spain and the impact on pluralism”, funded by the Ministry of Science and Innovation. Since January 2009, holds the UNESCO Chair in Communication Incom-UAB.

# Pluralismo y diversidad en el sistema mediático

María Dolores Montero Sánchez

Pr. en la Universidad Autónoma de Barcelona, España

## Résumé

L'objectif de cette contribution est d'analyser le pluralisme et la diversité dans le contexte des médias espagnols et en particulier dans le système télévisuel tel qu'il a évolué depuis l'introduction de la télévision numérique terrestre. Depuis avril 2010, date à laquelle l'Espagne a achevé le passage au numérique, la télévision numérique terrestre semblait assurer une abondance de chaînes et la possibilité d'un accès accru à la télévision. Cependant, depuis les premières années de sa mise en œuvre, voire de 2010 à nos jours, la balance est déficitaire. Les résultats sont paradoxaux: un plus grand choix de chaînes et en même temps, une régression sur le plan du pluralisme et de la diversité.

## Abstract

*The purpose of this contribution is to analyze the pluralism and diversity as they are dealt with in the context of the Spanish media, and in particular, of the television system. Spanish television system has evolved since the introduction of digital terrestrial television. Since April 2010, when Spain completed analogue switch-off, digital terrestrial television made possible an abundance of channels and the possibility of improved access to television broadcasting and contents. However, from 2010 to this date, the balance related to widening public opinion space is expected. The results have been paradoxical: a wider choice of channels and at the same time, a reduction of pluralism and diversity.*

Generalmente se considera que la información es un elemento básico en el ejercicio de la responsabilidad ciudadana. Se parte del presupuesto de que el ciudadano bien informado tiende a contribuir de manera espontánea a la discusión pública sobre los temas importantes que conciernen al conjunto de la sociedad. Por este motivo, la información de calidad es un aspecto central en la participación de la ciudadanía en la discusión de los asuntos importantes para la comunidad.

En la teoría democrática la contraposición de ideas y opiniones es básica para la creación de la opinión pública. La existencia de una oferta informativa plural es esencial para el buen funcionamiento de la democracia. Entre las funciones de la información de los medios de comunicación están las de representar el pluralismo político, social y cultural de la sociedad y conseguir que todos los ciudadanos tengan un libre acceso a la información del día. La idea del pluralismo mediático, tanto en lo que respecta a la propiedad de los medios como a los contenidos, está inseparablemente unida al ideal democrático.

Dos de los conceptos que aparecen vinculados con más frecuencia a la información de calidad son el *pluralismo* y la *diversidad*. En las normativas y recomendaciones europeas de radiotelevisión se da por supuesto que alcanzar el pluralismo y la diversidad de medios y contenidos es uno de los objetivos más importantes para garantizar la libertad de expresión y para contribuir a la calidad de la democracia.

## Resumen

El propósito de esta aportación es analizar el pluralismo y la diversidad en el marco del sistema mediático español, y, en particular, en el sistema televisivo. De algún modo, se trata de ver cómo ha evolucionado a partir de la introducción de la televisión digital terrestre. Desde abril de 2010-cuando en España se completó el apagón analógico- la televisión digital terrestre parecía a asegurar una abundancia de canales y la posibilidad de un aumento del acceso al medio televisivo. Sin embargo, en los primeros años de su implantación, desde 2010 hasta la actualidad, el balance es deficitario. Los resultados han sido paradójicos: una mayor oferta de canales y, al mismo tiempo, una reducción del pluralismo y diversidad.

Véase a este respecto la actividad de la Comisión Europea en el marco de la Digital Agenda for Europe.

La legislación española de regulación de la televisión también parte del presupuesto de que el pluralismo y la diversidad de y en los medios de comunicación son valores importantes para la democracia. Por este motivo considero de interés la reflexión sobre estos conceptos y su aplicación en el ámbito de la información. El objetivo de mi aportación es contribuir a la discusión sobre la definición, comprensión y aplicación de los términos pluralismo y diversidad a partir de un caso concreto, el sistema mediático en España y, en particular, el sistema televisivo.

Los términos pluralismo y diversidad tienen múltiples definiciones, son conceptos que pueden adquirir significados diferentes según sea el contexto, el ámbito de interés y las ideologías en las que se insertan. El pluralismo puede ser político, social, cultural y expresa la existencia de puntos de vista diferentes en la sociedad. Diversidad también es una palabra polisémica tal como han expresado los profesores Marie André e Yves Théorêt (2013) en su aportación a estas Jornadas, titulada "Declension of the Concept of Cultural Diversity". Puede investirse de significados distintos según sea el contexto, el ámbito de interés y las ideologías en las que se inserta.

En la comunidad académica no hay consenso sobre la definición de ambos conceptos, pluralismo y diversidad y, a veces, se usan indistintamente. Pero, por lo general, sí hay una tendencia a considerar que el pluralismo hace referencia a los distintos puntos de vista que interpretan la realidad y la diversidad es la gama de opiniones que se expresan dentro de cada uno de esos puntos de vista.

Voy a partir de la idea de que existe una delimitación entre ambos conceptos en el mismo sentido que plantea la *Declaración Universal*

de la UNESCO sobre la Diversidad Cultural (2001) cuando define, en su artículo 2, el pluralismo cultural de la siguiente manera: “constituye la respuesta política al hecho de la diversidad cultural. Inseparable de un contexto democrático, el pluralismo cultural es propicio para los intercambios culturales y el desarrollo de las capacidades creadoras que alimentan la vida pública”.

Y, asimismo, la *Convención sobre la Protección y promoción de la Diversidad de las Expresiones Culturales* (2005), en su Art. 4.2, cuando explica la diversidad en estos términos: la diversidad cultural «se refiere a la multiplicidad de formas en que se expresan las culturas de los grupos y sociedades. Estas expresiones se transmiten dentro y entre los grupos y las sociedades”.

A partir de aquí consideraré que el pluralismo, en sus vertientes política, social y cultural, hace referencia a las distintas opciones y voces articuladas como grupos sociales. La diversidad, en cambio, hace referencia a la gama de puntos de vista y formas culturales que se pueden expresar en el seno de esos grupos y en la sociedad en general.

Esta reflexión forma parte de una investigación en curso, realizada en el marco del proyecto de investigación “Implantación de la televisión digital terrestre en España e impacto sobre el pluralismo”, financiado por el Ministerio de Ciencia e Innovación (ref. CS2010-17898/COMU). En el marco de esta investigación se ha realizado de forma paralela un análisis de los procesos de concentración de las empresas mediáticas españolas y un análisis de contenido de los programas informativos diarios de noche de las cadenas generalistas de cobertura estatal (TVE1, Antena 3, Cuatro, Intereconomía, La Sexta y Telecinco) en sendas muestras representativas de 2012 y 2013.

### **Características del sistema de medios en España**

El sistema mediático español reúne a grandes rasgos las características que Hallin y Mancini (2004) proponen para la definición del modelo pluralista polarizado: tiradas pequeñas en la prensa, modelo gubernamental/parlamentario de control de la radiotelevisión pública que muchas veces deviene en instrumentalización de los canales públicos, escaso desarrollo de la profesión, y fuerte intervención estatal, tanto en lo que respecta a las subvenciones a la prensa, como en la desregulación de la televisión y la incorporación de los nuevos canales privados de televisión.

Una clave de interpretación de estos rasgos del sistema mediático se encuentra en la cultura política. Así, encontramos que en España las actitudes de los ciudadanos hacia la política se caracterizan por algunas paradojas presentes desde la instauración de la democracia. La última Encuesta Social Europea, de 2011, puso de manifiesto la moderada satisfacción de los ciudadanos con el funcionamiento de la democracia en España, 5.1 en una escala del 0 al 10. No obstante, en contradicción con lo anterior, el grado de confianza en las instituciones nacionales es menor. Sólo una institución, la policía, alcanzó un grado de confianza del 6.23, por encima del aprobado. En cambio, el sistema judicial (con un grado de confianza del 4.38) y el Parlamento (4.29) no superaron el aprobado, en una escala del 0 al 10. Los políticos (2.72) y los partidos políticos (2.70) son los que ocupan los últimos puestos en la confianza que depositan los españoles hacia las instituciones.

Si comparamos el grado de confianza de los españoles respecto a las instituciones democráticas con el grado de confianza de la ciudadanía de otros países europeos hacia sus instituciones democráticas se observa que el grado de confianza de la ciudadanía española en el Parlamento (4.29) es superior a la media europea. Sin embargo, es inferior en lo que

respecta a la policía, el sistema judicial y los partidos políticos.

La valoración de la gestión gubernamental, por parte de la ciudadanía española, siempre ha tendido a ser más negativa, aun considerando las fluctuaciones en función de los acontecimientos políticos concretos y en los períodos de crisis económica y política. La tendencia de los ciudadanos a la participación es escasa y éste es un dato que se ha mantenido a lo largo del tiempo, desde la instauración de la democracia. De ahí que la pertenencia de la ciudadanía española a asociaciones sea también minoritaria (Meilán, 2010). El conocimiento de los españoles del sistema político democrático en su conjunto y de algunas de sus instituciones fundamentales es bajo y esto está asociado, además, a un escaso interés por la política. Así, por ejemplo, la Encuesta Social Europea (2011), recoge que sólo un 28% de los ciudadanos manifiesta que la política le interesa ‘bastante’ o ‘mucho’.

Habida cuenta del escaso interés por la política, también ha sido una constante el relativo interés por la lectura de periódicos. No ha existido una tradición de lectura de la prensa y, entre los lectores de periódicos, los ciudadanos con mayor nivel de conocimiento e información son también los más proclives a la participación política (Morán, 1992).

Las tiradas de los diarios, como se apuntaba al inicio de este apartado, son bajas. A juzgar por los datos de la Asociación para la Investigación de Medios de Comunicación (AIMC) (2012), los lectores/día de los diarios de información general de mayor difusión, desde abril de 2012 hasta marzo de 2013, fueron de 1.862.000 para *El País*, 1.170.000 para *El Mundo*, 790.000 para *La Vanguardia* de Cataluña, 625.000 para *El Periódico* de Cataluña, y 609.000 para *ABC*.

Durante el período democrático actual no ha habido un vínculo directo entre la prensa y los

partidos políticos, pero conviene añadir que la mayoría de diarios expresa un punto de vista ideológico en los editoriales y en la información. Así, cada uno de los diarios mencionados anteriormente se ubica en una posición ideológica que oscila entre el centro-izquierda y la derecha. *ABC* sería el diario más conservador, *El Mundo* y *La Vanguardia*, de Cataluña, se definirían de centro-derecha y *El País* y *El Periódico* se situarían en el centro-izquierda, por citar solamente los diarios de mayor difusión.

Según se desprende de la propuesta de Hallin y Mancini (2004), en el modelo pluralista polarizado se produce un paralelismo entre los medios y el sistema político. Esta es una característica de la prensa en España, pues habitualmente se produce una coincidencia entre los puntos de vista y argumentos de los editoriales de los diarios y las propuestas de los partidos políticos a corto y largo plazo. En las situaciones de crisis política y de confrontación aguda entre los partidos y/o grupos de interés la identificación es todavía mayor y eso hace que, *de facto*, los diarios actúen como actores políticos. En defensa o en contra de las políticas gubernamentales y de los partidos políticos los diarios muestran su posición mediante la selección de información y opinión. En general, estas características serían aplicables a la mayoría de diarios, bien sean de difusión estatal, autonómica o local.

Por el escaso número de lectores de prensa, la televisión ha tenido un papel fundamental como medio de socialización política durante la transición política a la democracia y hasta la actualidad. La televisión pública, Televisión Española (TVE), que operaba en régimen de monopolio durante la dictadura franquista y en los primeros años de la democracia, ha sido tradicionalmente un canal de referencia en la información, tanto en los programas diarios como en los informativos de periodicidad semanal.

La importancia de la televisión en las preferencias para recabar información diaria es un rasgo que todavía hoy caracteriza el uso de los medios de comunicación. Según el Barómetro de marzo de 2013, realizado por el Centro de Investigaciones Sociológicas, las preferencias de los ciudadanos españoles sobre los medios de comunicación que consultan para informarse son las siguientes:

**Tabla I:**

**Preferencia de medios para informarse**

Medios de comunicación	%
La Televisión	56,8
Los periódicos en papel	9,0
Los periódicos digitales	11,9
Las revistas	2
La radio	13,7
Los blogs	6
Las redes sociales	3,6
Otro	4
Todos por igual (no leer)	1,7
Ninguno (no leer)	1,9
N.S.	1
N.C:	2
(N)	(2477)

*Fuente: Centro de Investigaciones Sociológicas.  
Barómetro de marzo de 2013*

Con respecto a la televisión, el paralelismo político no se ha manifestado tan claramente como en la prensa, es más difuso. El desarrollo de la televisión ha seguido patrones diferentes. Los grandes grupos de comunicación necesitan audiencias masivas, no existe una identificación clara de los programas informativos, por ejemplo, con un proyecto político aunque sí un posicionamiento ideológico en el sentido amplio del término. No obstante, desde los grupos de comunicación sí existe una sintonía, una orientación ideológica general hacia los partidos de centro derecha o de centro izquier-

da. Esto se refleja en el tratamiento y selección de la información, así como en la construcción de temas en la agenda política y social.

En la gestión de la televisión pública, los intentos de instrumentalización por parte de los gobiernos han sido un elemento constante en la vida política. Por lo general se han desarrollado políticas de comunicación que preveían una correlación de fuerzas favorable a los intereses de los dos grandes partidos que se han sucedido en el gobierno.

Puntualmente, las relaciones de las empresas y grupos de comunicación con los partidos políticos se han visto alteradas por conflictos más o menos graves. Sobre todo cuando las decisiones gubernamentales han afectado a las licencias de emisión y a los intereses económicos de dichos grupos. Pero, también, a la inversa, desde los sucesivos gobiernos se ha promovido la consolidación de los grupos mediáticos afines (González, Rodríguez, Castromil, 2010). De hecho, gobiernos y grupos mediáticos son los grandes actores que influyen en la construcción de las agendas políticas.

Junto a la televisión de cobertura estatal, pública y privada, desde el año 1982 se han ido creando, además, trece entes de radio y televisión públicos en las autonomías de Andalucía, Asturias, Baleares, Castilla La Mancha, Cataluña, Extremadura, Galicia, Madrid, Murcia, País Vasco, Valencia, Canarias. Su existencia supone la materialización de una descentralización clara del servicio público de televisión, al margen de la televisión pública estatal. En el marco del sistema general de medios, estas televisiones son también una expresión de la diversidad política, cultural y sin duda han tenido un papel importantísimo en el reconocimiento del pluralismo lingüístico del estado.

Sin embargo, lo cierto es que a pequeña escala, en las autonomías, se ha reproducido también, de forma más o menos explícita, el mo-

delo estatal gubernamental/parlamentario de control de la radiotelevisión al que aludíamos al comienzo de este apartado. Las televisiones autonómicas de servicio público replican la estructura y modelo de control gubernamental y parlamentario y, en consecuencia, los intentos de instrumentalización también son una constante en la vida política de las comunidades autónomas.

### **Pluralismo y diversidad**

El Informe del Comité de Expertos sobre concentración de medios y pluralismo del Consejo de Europa, entregado a la IV Conferencia ministerial sobre política de medios de comunicación de masas en una sociedad democrática (1994), diferencia dos tipos de pluralismo:

“Desde el punto de vista de las concentraciones de los medios, la noción de pluralismo debe ser entendida como la posibilidad de que una extensa gama de valores, opiniones, informaciones e intereses de orden social, político y cultural [la diversidad] puedan encontrar el medio de manifestarse a través de los medios de comunicación de masas. El pluralismo puede ser interno, a través de una amplia gama de valores, opiniones, informaciones e intereses que encuentran un vehículo de expresión en el seno de un organismo determinado del sector de los medios, o bien externo, a través de un cierto número de estos organismos, cada uno de ellos expresando un punto de vista particular” (p. 8).

El pluralismo externo se articula a través de una diversidad de voces, cada una de las cuales está representada por un medio específico, o empresa o grupo de interés que expresa una opinión particular. El pluralismo interno se expresa a través de la diversidad de puntos de vista y opiniones en el seno de un medio y refleja las distintas posiciones frente a una situación o debate de ideas.

El pluralismo externo contribuye a que la diversidad emerja a partir de los grupos políti-

cos, económicos y sociales hegemónicos en la sociedad. Favorece que las ideas de las élites puedan centrar el debate público a partir de la definición de la agenda de temas en el día a día. El pluralismo interno, en cambio, permite el acceso de un mayor número de grupos y, en consecuencia, la información tiende a ser más equilibrada. En la medida en que incorpora puntos de vista de una gama más amplia de grupos sociales procura una discusión más horizontal en la que se pueden sentir implicados un mayor número de ciudadanos.

En la misma línea, K. U. Leuven *et al.* (2009), en su *Independent Study on Indicators for Media Pluralism*, adopta una definición del pluralismo de los medios desde la perspectiva del pluralismo externo e interno. Desde su punto de vista, el pluralismo se entiende como el ámbito de una gama de valores culturales, políticos y sociales, opiniones, información e intereses que halla su expresión a través de los medios (p. 5).

El grado de pluralismo caracteriza la relación entre el sistema de medios y el sistema político (Hallin y Mancini, 2004). Así, el predominio del pluralismo externo en el sistema de medios tiende a conducir a un fuerte paralelismo político, en cambio, el predominio del pluralismo interno implica la existencia de unos medios de comunicación más independientes y con mayor objetividad en la información. El predominio del pluralismo externo o interno en un sistema de medios puede tener una repercusión importante en la configuración de la esfera pública y en el tipo de información a la que tienen acceso los ciudadanos. Posiblemente, el verdadero pluralismo mediático-indispensable para la pervivencia y reforzamiento de la democracia- tan sólo puede alcanzarse a través de una complementación entre ambos, el pluralismo externo e interno.

En todo caso, el pluralismo mediático no está exento de contradicciones, una mayor diversi-

ficación de medios y de oferta no supone necesariamente un mayor pluralismo si éste no se hace patente en los contenidos editoriales. Tal como se expresa Karppinen (2013) sobre el pluralismo “mientras que unos piensan que la abundancia de medios disponibles actualmente implica una indudable dispersión de poder, otros temen que la fragmentación de la audiencia nos pueda llevar, paradójicamente, muy lejos del ideal de una esfera pública plural libre donde los diferentes puntos de vista entren en contacto y entablen diálogo entre sí” (p. 5).

La legislación española sobre el audiovisual plantea el marco básico de actuación de los medios y en consecuencia regula las posibilidades y tipos de pluralismo. Tanto en el caso de la radiotelevisión de titularidad pública, como en el conjunto del sector audiovisual el pluralismo es un eje fundamental para definir el pluralismo de medios y el pluralismo de contenidos.

La Ley 17/2006, de 5 de junio, de la radio y la televisión de titularidad estatal, en su exposición de motivos, explica que se fundamenta en el artículo 20.3 de la Constitución. En dicho artículo se explicita que los medios de comunicación social dependientes del Estado o de cualquier ente público deben garantizar el acceso a los grupos sociales y políticos<sup>1</sup>. Y, continua, deben garantizar el acceso respetando el pluralismo de la sociedad y de las diversas lenguas de España. En suma, la actividad de dichos medios debe regirse por el criterio de servicio público.

Así, la Ley de la radio y la televisión de titularidad estatal afirma que el servicio público (art. 2.1) tiene por objeto “la producción,

edición y difusión de un conjunto de canales de radio y televisión con programaciones diversas y equilibradas para todo tipo de público, cubriendo todos los géneros y destinadas a satisfacer necesidades de información, cultura, educación y entretenimiento de la sociedad española”, así como la promoción del pluralismo para garantizar el acceso a los grupos sociales y políticos significativos.

Respecto al pluralismo y derecho de acceso, la mencionada ley especifica que la Corporación RTVE asegurará en su programación la expresión de la pluralidad social, ideológica, política y cultural de la sociedad española. Igualmente, detalla que el derecho de acceso se realizará mediante la participación de grupos sociales y políticos, como fuentes y portadores de información y opinión (art. 28).

La Ley General de la Comunicación Audiovisual se publicó en marzo de 2010 con el objetivo de regular el conjunto del sector audiovisual. Dicha Ley, en su normativa básica para la comunicación audiovisual, al referirse a los derechos del público, especifica el “derecho a recibir una comunicación audiovisual plural” en los siguientes términos<sup>2</sup>:

“Todas las personas tienen el derecho a que la comunicación audiovisual se preste a través de una pluralidad de medios, tanto públicos, comerciales como comunitarios que reflejen el pluralismo ideológico, político y cultural de la sociedad. Además, todas las personas tienen el derecho a que la comunicación audiovisual se preste a través de una diversidad de fuentes y de contenidos y a la existencia de diferentes ámbitos de cobertura, acordes con la organización territorial del Estado. Esta prestación

1 - Ley 17/2006 de 5 de junio, de la radio y la televisión de titularidad estatal. Boletín Oficial del Estado, núm. 134, del martes 6 de junio de 2006, 21207-21218. Extraído el 10 de abril de 2013 desde: <http://www.boe.es>.

2 - Ley 7/2010 de 31 de marzo, General de la Comunicación Audiovisual. Título II, Capítulo I, Artículo 4. Boletín Oficial del Estado, núm.79, de 1 de abril de 2010, 30157-30209. Extraído el 10 de abril de 2013 desde: <http://www.boe.es>.

plural debe asegurar una comunicación audiovisual cuya programación incluya distintos géneros y atienda a los diversos intereses de la sociedad, especialmente cuando se realice a través de prestadores de titularidad pública”

La normativa básica de la Ley General de la Comunicación Audiovisual, al referirse a los derechos del público (art. 5), define el derecho a la diversidad cultural y lingüística en los siguientes términos: “Todas las personas tienen el derecho a que la comunicación audiovisual incluya una programación en abierto que refleje la diversidad cultural y lingüística de la ciudadanía”<sup>3</sup>.

En lo que respecta a la televisión privada, la Ley de Comunicación Audiovisual (2010) (art. 4) afirma que “todas las personas tienen el derecho a que la comunicación audiovisual se preste a través de una pluralidad de medios, tanto públicos, comerciales como comunitarios que reflejen el pluralismo ideológico, político y cultural de la sociedad”. No obstante, en su artículo 10, añade: “los prestadores del servicio de comunicación audiovisual tienen el derecho a fijar la dirección editorial mediante la selección de los contenidos y la determinación de los horarios”. La libertad de prestación del servicio audiovisual debe ejercerse de manera acorde con las obligaciones concernientes al interés general.

Así, las televisiones públicas –estatales o autonómicas– deben desarrollar el pluralismo interno, mientras que las televisiones privadas contribuyen al pluralismo a través de su mera existencia, en tanto que refuerzan el pluralismo externo. Tal como plantean Czepek y Klinger (2010), la relación entre el pluralismo externo e interno plantea un debate de interés para expertos de la academia y políticos. Parece que sí se ha obtenido un cierto consenso en

que las televisiones públicas deben garantizar el pluralismo interno, es decir, el pluralismo de los contenidos a través de la diversidad de fuentes. Pero, al mismo tiempo, también hay un cierto consenso en que los canales comerciales garantizan el pluralismo externo a través de la diversidad de la propiedad.

Tanto la Ley General de la Comunicación Audiovisual, como algunas de las leyes de las comunidades autónomas del estado español prevén la creación de un organismo regulador del audiovisual. Este organismo tendría las funciones de garantizar la transparencia y el pluralismo en el sector audiovisual, la independencia e imparcialidad de los medios públicos, así como el cumplimiento de su función de servicio público.

El Consejo Estatal de Medios Audiovisuales (CEMA) tal como denomina la ley no se ha creado y, por el momento, no se prevé su puesta en funcionamiento. En cambio sí se crearon tres consejos audiovisuales en sus respectivas autonomías, a saber: Cataluña, Andalucía y Navarra. Entre las funciones del Consell Audiovisual de Catalunya, creado en el año 2000, por lo que respecta a los contenidos de los medios de ámbito autonómico, están las de velar por el pluralismo político, social, religioso, cultural y de pensamiento, así como por el pluralismo lingüístico. Igualmente, entre las funciones del Consejo Audiovisual de Andalucía, creado en 2005, están las de velar por el pluralismo político, social, religioso y cultural. El Consejo Audiovisual de Navarra, creado en 2001, con funciones similares a los anteriores, fue derogado en 2011 en el contexto de la crisis económica con el objetivo de facilitar una reducción del gasto público.

Finalmente, en lo que respecta al marco legislativo de regulación de los medios, hay que añadir que tampoco ha habido, en el ámbito estatal, legislación alguna sobre los medios de

3 - Ley 7/2010 de 31 de marzo, General de la Comunicación Audiovisual. Idem.

comunicación comunitarios. Aún cuando la Ley General de la Comunicación Audiovisual preveía el desarrollo de este tipo de medios.

### **El modelo híbrido en televisión: implantación de la televisión digital terrestre (TDT)**

La introducción de la tecnología digital abrió una etapa de optimismo al considerar que las nuevas posibilidades tecnológicas darían lugar a una multiplicación de la oferta. Se preveían nuevas posibilidades de comunicación en los ámbitos estatal, autonómico y local, así como una regularización de la televisión comunitaria.

Sin embargo, desde 2010, cuando se produjo en España el apagón analógico, hasta el momento, los resultados están en las antípodas de tal optimismo: se ha producido un aumento de la concentración de la propiedad impulsada por la flexibilización de la normativa sobre concentración de la televisión privada; debilitamiento de la televisión pública, una muestra de lo cual es la indefinición del modelo de financiación; un descenso en la calidad de los contenidos; una tendencia a la homogeneización de la oferta; y la previsible utilización con fines comerciales del espacio reservado para los servicios de valor añadido.

La TDT introdujo una etapa de abundancia de canales que, aparentemente, permitió mayores posibilidades de pluralismo externo y ha generado un proceso continuo de fragmentación de las audiencias. En 2012, las cadenas temáticas con concesión TDT y las de pago sumaban el 34,7% de la audiencia. Los canales generalistas privados, de cobertura estatal, se ampliaron hasta seis. En 2012, eran los siguientes: Telecinco (con una cuota de pantalla del 13,9%) y Cuatro (6,1%), ambas del grupo Mediaset; Antena 3 (12,5%) y La Sexta (4,9%) ambas del grupo Atresmedia, denominado así desde mayo de 2013; Intereconomía (1,25%) del grupo Vocento; y 13 Tv (1%) del grupo Unidad Editorial.

Sin embargo, más canales no han significado una mayor diversidad, más bien al contrario, una homogeneización de la oferta. El tipo de género predominante en los canales de mayor audiencia da un perfil de cada cadena en el citado año 2012: de entretenimiento en Telecinco (46,4% de la programación total), y de ficción en Antena 3 (29,5%), en Cuatro (35,6%) y en La Sexta (29,1%). Solamente en TVE1, el canal de servicio público, el género predominante es el informativo (41,2% del total de la programación) por lo que respecta al año 2012 (Barlovento Comunicación, 2013).

Los grupos de comunicación están, desde la implantación de la TDT, en un proceso de readaptación a las posibilidades reales del mercado. El sistema televisivo está en proceso de transformación por las exigencias económicas y de adaptación tecnológica necesaria en esta etapa (De Miguel y Pozas, 2009). Como resultado se ha producido la hegemonía de los dos grandes grupos: Mediaset España y Atresmedia, que en 2012 sumaban ya el 55% de cuota de pantalla y cerca del 90% de cuota publicitaria en los nueve primeros meses del citado año (Barlovento Comunicación, 2013).

Nos encontramos ante un modelo híbrido de televisión. Debilitamiento de la televisión pública, fortalecimiento de las cadenas temáticas y, polarización en lo que respecta a la televisión generalista de cobertura estatal.

La televisión pública estatal tiende a declinar por falta de financiación y su papel tiende a ser más periférica. En lo que respecta a la televisión privada generalista de cobertura estatal se han producido dos tendencias divergentes en sus contenidos pero complementarias en sus consecuencias: por un lado, una tendencia continuada a la comercialización, y, por otro, una tendencia hacia la polarización. Así, están los casos de Tele 5, Cuatro y Antena 3 como canales comerciales que basan su estrategia en la captación de públicos masivos y La Sexta,

Intereconomía y 13 tv, que se dirigen a nichos de audiencia identificados con proyectos ideológicos concretos.

La primacía de La 1, de Televisión Española, está en entredicho, por la dura competencia con los otros canales generalistas privados. Desde 2009 hasta 2011 fue la cadena más vista del estado, sin embargo, en 2012 el liderazgo pasó a Tele 5 (Barlovento Comunicación, 2012). En el ámbito de la información, en 2012 mantuvo su hegemonía como líder en audiencia media de los telediarios en todas sus ediciones, pero en lo que llevamos de legislatura del presidente Mariano Rajoy, la televisión pública, y especialmente sus informativos han sido objeto de controversia en varias ocasiones. De hecho, el Consejo de Europa, en su resolución 1920 (2013) denunciaba presiones políticas sobre la radiodifusión pública en España, así como en Hungría, Italia, Rumanía, Serbia y Ucrania.

En este contexto, un nuevo elemento ha venido a introducir más indefinición e imprevisión de cara al futuro. En diciembre de 2012 el Tribunal Supremo declaró nulo el acuerdo del Consejo de Ministros del presidente José Luis Rodríguez Zapatero del 16 de julio de 2010, por el se realizaba la asignación de múltiples a Antena 3, Telecinco, Sogecable, La Sexta, Veo TV y Net TV. Aunque el fallo del Tribunal no afectó directamente a la asignación de múltiples (con una capacidad de cuatro canales cada uno de ellos), el gobierno actual del presidente Mariano Rajoy deberá decidir sobre la aplicación de la sentencia del Tribunal Supremo.

### **Televisión privada: polarización y comercialización en la información**

A modo de balance, si la tecnología digital introdujo más posibilidades de ampliación del pluralismo externo, no se puede decir lo mismo en cuanto al pluralismo interno y la diversidad en el terreno de la información.

Tal como se comentaba en el apartado anterior se han producido dos tendencias divergentes en las principales cadenas privadas: una tendencia continua a la comercialización, por parte de Telecinco, Cuatro y Antena 3; y una tendencia, de menor intensidad, pero igualmente importante, a la polarización política, por parte de La Sexta, Intereconomía y 13 TV.

La comercialización tiene repercusiones importantes y a la larga tiende a modificar el papel de los medios y su relación con los actores políticos y sociales. El impacto de la comercialización no se limita al contenido de la información, sino también a los aspectos estructurales del sistema de medios y su relación con la política. Desde la perspectiva de Hallin y Mancini (2004) las consecuencias de la comercialización se desarrollan en varias direcciones: a) modificación de la función social del periodismo, en la medida en que aleja a los medios de la difusión de ideas y la creación de consenso; b) repercusión en los procesos de comunicación política, puesto que desarrollan dinámicas de creación de audiencias a las que los partidos políticos necesitan adecuarse (si desean establecer un flujo comunicativo constante con la ciudadanía); c) tendencia a centrarse en la perspectiva del «ciudadano de a pie»; y d) un cambio en el equilibrio entre las instituciones políticas y los medios de comunicación, de manera que éstos tienden a establecer la agenda política.

Todas estas consecuencias tienden a convertir la política en un campo de actividad alejado del ciudadano. La adecuación de los partidos políticos y la comunicación política en general a la lógica mediática tiende a excluir a la mayoría de ciudadanos de los procesos de discusión política. La representación de los problemas de los ciudadanos en la perspectiva del «ciudadano de a pie» tampoco contribuye a la comprensión de la complejidad de los problemas políticos y sociales. Generalmente,

cuando la información se presenta desde el punto de vista del ciudadano tiende a ser circunstancial, superficial y breve, basada en la mayoría de los casos en el aspecto emotivo del acontecimiento.

La tendencia a la comercialización centra la atención mediática hacia cómo acercar información y entretenimiento para dirigirse a audiencias cada vez más amplias. Desde este punto de vista, los productos de los distintos canales tienden a homogeneizarse en la búsqueda de índices de audiencia cada vez más altos. La comercialización parece oponerse a la polarización política de los medios. No solamente porque homogeneiza los productos informativos, sino también porque aspira a dirigirse a los sectores amplios de la sociedad que optan por las posiciones más moderadas del espectro ideológico.

Se podría pensar que la tendencia a la polarización política de algunos canales de televisión podría contribuir a un mayor pluralismo informativo. De hecho, un aumento de los actores en el campo mediático, es decir, más empresas y servicios conlleva la presencia y reconocimiento de otros puntos de vista y de otras representaciones culturales. Éste es uno de los elementos importantes del pluralismo estructural, la diversidad de la propiedad (Klimkiewicz, 2010). Pero, en cualquier caso, la ampliación de voces en la esfera pública sigue estando en el ámbito de la élite dirigente. En cierta manera, el aumento del pluralismo externo y/o del pluralismo estructural refuerza un mayor paralelismo con el sistema político en el ámbito de la televisión, aunque esté a años luz del paralelismo político que existe entre la prensa y el sistema político.

Los medios polarizados tienden a formar parte de los procesos de debate y controversia entre las élites. En ocasiones están más próximos a la confrontación entre las distintas opciones ideológicas que a la opinión pública mayoritaria

puesta que aspiran también a actuar como actores políticos (Patterson, 2008).

Desde el punto de vista del debate público, la tendencia a la polarización tiene sus consecuencias. Puede surgir el riesgo de que los ciudadanos se basen únicamente en su fuente de información, sin contrastarla con ninguna otra. Los posicionamientos frente a los problemas y las demandas son cada vez más sectoriales y eso complica la posibilidad de relacionarlas con las de los demás (Mancini, 2012).

Si atendemos a la calidad de la información de los telediarios de los canales tendentes a la polarización política se observan los mismos síntomas que afectan a la información de los canales comerciales. La aproximación a los problemas sociales tiende a realizarse desde un punto de vista populista y en ocasiones puede derivar hacia la simplificación de la realidad.

Así, por ejemplo, el resultado de estas tendencias a la comercialización y homogeneización, por un lado, y a la polarización política, por otro, han convergido en un aspecto: en el primer trimestre de 2012, en los informativos de noche de todos los canales generalistas anteriormente citados, las informaciones, en un 40%, se basaron en una única fuente de información (Montero y Humanes, 2013).

Si consideramos que las fuentes de información son decisivas en la información, huelga decir las repercusiones que esto tiene en la calidad de la información. Esto quiere decir que, a pesar de que pueda existir una mayor pluralismo externo, la diversidad de puntos de vista también puede estar seriamente comprometida.

## **Conclusiones**

El sistema mediático español, en lo que concierne a la televisión, ha ampliado en cierta manera el grado de pluralismo externo. Si consideramos el aumento del número de canales privados como resultado de las posibilidades

tecnológicas de la TDT podemos concluir que han aparecido nuevos actores, nuevos contenidos y nuevos puntos de vista. Sin embargo, la tendencia a la comercialización y a la polarización política de algunos de estos canales -por ahora minoritarios en este último caso-, han conducido a una escasa diversidad política, social y cultural en los contenidos en general y en la información en particular.

Parece, pues, necesario y conveniente abrir un debate social sobre la expresión real del pluralismo y la diversidad en los medios de comunicación. Un debate que nos permita repensar las formas de participación de la sociedad civil en los medios de comunicación y en las democracias actuales.

## Referencias

André, M. K. & Théorêt, Y. (2013). Declension of the Concept of Cultural Diversity. Working Paper. Université du Québec à Montréal (UQAM).

Asociación para la Investigación de Medios de Comunicación (AIMC) (2013). *Resumen general EGM. Abril 2012 a Marzo 2013*. Extraído el 20 de junio de 2013 desde <http://www.aimc.es>.

Barlovento Comunicación (2013). *Análisis televisivo 2012*. Extraído el 10 de abril de 2013 desde: <http://www.barloventocomunicacion.es>.

Centro de Investigaciones Sociológicas (2013). *Estudio 2.981. Barómetro de marzo*. Extraído el 12 de abril de 2013 desde: <http://www.cis.es>.

Council of Europe's Committee of Experts on media Concentrations and Pluralism (1994). *The activity report of the Committee of Experts on Media Concentrations and pluralism*. 4th European Ministerial Conference on Mass Media Policy. Prague, December 7-8.

Council of Europe (2013). *The State of media freedom in Europe*. Resolution 1920 (2013). Extraído el 20 de mayo de 2013 desde: <http://assembly.coe.int/defaultE.asp>.

Czepek, A. & Klinger, U. (2010). Media Pluralism Between Market Mechanisms and Control: The German Divide. *International Journal of Communication*, 4, 820-843.

De Miguel, J. C. y Rozas, V. (2009). ¿Polarización ideológica o económica? Relaciones entre los medios y el poder político y corporativo. *Viento Sur*, 103, 44-52.

European Social Survey (Torcal, M., coordinador nacional de la encuesta en España) (2011). Resultados de la quinta edición de la Encuesta Social Europea. Universitat Pompeu Fabra. Extraído el 20 de mayo de 2013 desde: <http://www.upf.edu/ess/>.

González, J. J., Rodríguez, R. & Castromil, A. R (2010). A Case of Polarized pluralism in a Mediterranean country. The Media and Politics in Spain. *Global Media Journal: Mediterranean Edition*, 5 (1/2).

Hallin, D. C. y Mancini, P. (2004). *Comparing media systems: Three models of media and politics*. Cambridge, England: Cambridge University Press.

Karppinen, K. (2013). *Rethinking Media Pluralism*. Nueva York: Fordham University Press.

Klimkiewicz, B. (2010). Structural Media Pluralism. *International Journal of Communication*, 4, 906-913.

Leuven, K. U. et al. (2009). *Independent study on indicators for media pluralism in the member states – Towards a Risk-Based Approach*. Prepared for the European Commission Directorate-General Information Society and Media. Extraído el 5 de junio de 2013 desde: <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/media-freedom-and-pluralism>.

Mancini, P. (2012). Instrumentalization of the media vs. political parallelism. *Chinese Journal of Communication*, 5 (3), 262-280.

Meilán, X.(2010). *Causas y consecuencias del consumo de información política en España (2000-2009)*. Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas.

Morán, M. L. (1992). Algunas reflexiones en torno a la influencia de los medios de comunicación en la formación y características de la cultura política de los españoles. *REIS. Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, 57, 37-59.

Montero, M. D. y Humanes, M. (2013). El pluralismo informativo en la televisión española: entre la comercialización y la polari-

zación política. XIII Congreso Internacional IBERCOM. Santiago de Compostela.

Patterson, T. E. (2008). Media as Political Actors. Donsbach, W. (ed.), *The International Encyclopedia of Communication*. Blackwell Publishing, 2008.Extraído el 1 de diciembre de 2012 desde: <http://www.communicationencyclopedia.com/public/>

UNESCO (2001). *Declaración Universal de la UNESCO sobre la Diversidad Cultural*. Extraído el 5 de febrero de 2013 desde: <http://www.unesco.org>.

UNESCO (2005). Convención sobre la protección y la promoción de la diversidad de las expresiones culturales. Extraído el 5 de febrero de 2013 desde:<http://www.unesco.org>.

## *Dr. Manuel Alejandro Guerrero*

**Profesor-Investigador del Departamento de Comunicación  
de la Universidad Iberoamericana. México**



Doctor en Ciencia Política con especialidad en Comunicación Política por el Instituto Europeo Universitario, en Florencia, Italia; Tiene una maestría en Estudios Latinoamericanos por la Universidad de Cambridge, UK; y licenciado en Relaciones Internacionales por el Colegio de México.

Acualmente, es Profesor-Investigador del Departamento de Comunicación de la Universidad Iberoamericana. Es miembro del Sistema Nacional de Investigadores N1

Sus áreas de investigación se han concentrado en el papel de los medios en las democracias emergentes, especialmente en la forma de representar la vida política, y también en el papel de la comunicación política en las actitudes y la participación política y electoral.

### **Publicaciones más recientes:**

Manuel Alejandro Guerrero, “Media literate prodigies: binding the knot of news content and news production in an open society”, en Paul Mihailidis (ed). *News Literacy: Global Perspectives for the Newsroom and the Classroom*, Peter Lang Publishing, 2012.

Manuel Alejandro Guerrero (ed.). *Medios y Democracia: perspectivas desde México y*

*Canadá. México: UNESCO-UIA-Gobierno de Canadá, 2011.*

Manuel Alejandro Guerrero. *The Emergence of Political Pluralism in Mexican Broadcasting*, Germany: VDM Verlag, 2009.

Manuel Alejandro Guerrero and Manuel Chavez (eds). *Empowering Citizenship through Journalism, Information, and Entertainment in Iberoamerica*, Michigan State University-University of Miami, 2009.

Editor invitado del *Journal of Policy and Society*, vol. 29 (2010) sobre “Media & Democracy”.

Manuel Alejandro Guerrero holds a Ph.D. in Political Science from the European University Institute, Florence, Italy. He has a M.Phil. in Latin American Studies. University of Cambridge, UK; and a B.A. in International Relations from El Colegio de México, Mexico City.

He is a Full-time professor of the Department of Communication. Universidad Iberoamericana and is director of the *Revista Iberoamericana de Comunicación*. Universidad Iberoamericana. He is the academic Co-

# Sistemas Mediáticos en América Latina : delineación de un modelo

Manuel Alejandro Guerrero

Mónica Luengas Restrepo

Universidad Iberoamericana. México

## Résumé

Ce travail passe en revue une série de systèmes médiatiques dans certains pays d'Amérique latine dans le but d'explorer la possibilité de postuler pour la création d'un modèle commun de système des médias dans la région. Deux types de systèmes Média en Amérique latine caractérisés par une faible efficacité réglementaire et une grande exploitation de la «fonction d'information», permettent de définir le modèle des médias que l'auteur qualifie de «libéral capturé». Il s'agit donc d'élaborer un modèle médias de «type idéal» à partir de convergences de certaines caractéristiques générales et centrales des systèmes de médias dans le but ultime de générer de nouveaux questionnements et hypothèses et entraîner d'autres travaux comparatifs.

## Abstract

*This paper reviews a series of media system in some Latin American countries in order to explore the possibility of applying for the creation of a common model of the media system in the region. Two types of media systems in Latin America characterized by a weak regulatory efficiency and greater exploitation of the "information function" are used to define the model of the media "liberal captured." The case here is to create a model for an "ideal type" of media out of the convergence of some general characteristics and central media systems with the ultimate aim of generating new hypotheses leading to other comparative studies.*

En América Latina hay una importante tradición de investigación de la relación entre medios y política. En su mayoría fundamentados en la economía política analizan las relaciones de poder, la legislación mediática, la libertad periodística, la propaganda gubernamental y las condiciones de los medios públicos. Sin embargo, al concentrarse sobre todo en estudios nacionales, hay menos trabajos comparados regionales o subregionales.<sup>44</sup>

Aquí, tras comparar variables tanto políticas como mediáticas, sugerimos la existencia de un modelo mediático característico de América Latina a partir de las transiciones y los cambios económicos de los 1990. Es importante señalar que este modelo se basa en tipos ideales *weberianos* sin pretensiones normativas. No se trata de un modelo en términos de un funcionamiento o papel "ideal" que los medios deberían desempeñar en la vida pública. Se trata, en cambio, de un "tipo ideal" o un modelo construido con base en las coincidencias en que de hecho operan las variables seleccionadas.

En su estudio seminal, *Comparing Media Systems* (2004), Hallin y Mancini proponen tres modelos ideales de sistemas mediáticos. Primero, el "pluralista polarizado", cercano al mundo mediterráneo, que mezcla una débil circulación de la prensa, un fuerte paralelismo entre los medios y la clase política, con un gra-

ordinator of the Formation Programme of the Electoral Professional Service (IFE), Mexico. He is also member of the National System of Researchers-Level 1.

His research has been focused on the role of the media in new democracies, especially on the framing of political issues, and on media and political attitudes and electoral behavior.

**Recent publications:**

Manuel Alejandro Guerrero, “Media literate prodigies: binding the knot of news content and news production in an open society”, en Paul Mihailidis (ed). *News Literacy:*

*Global Perspectives for the Newsroom and the Classroom*, Peter Lang Publishing, 2012.

Manuel Alejandro Guerrero (ed.). *Medios y Democracia: perspectivas desde México y Canadá*. México: UNESCO-UIA-Gobierno de Canadá, 2011.

Manuel Alejandro Guerrero. *The Emergence of Political Pluralism in Mexican Broadcasting*, Germany: VDM Verlag, 2009.

Manuel Alejandro Guerrero and Manuel Chavez (eds). *Empowering Citizenship through Journalism, Information, and Entertainment in Iberoamerica*, Michigan State University-University of Miami, 2009.

***Monica Luengas Restrepo***

***Investigador Universidad Iberoamericana. México***



M.A. in communication from Universidad Iberoamericana, Mexico City and B.A. in communication from Rafael Landívar University in Guatemala. Lecturer at Universidad Iberoamericana and business consultant in strategic communication for private and public institutions. Her professional work includes cultu-

ral and political journalism in Colombia and Guatemala. Her work has been published in *El Periódico de Guatemala*, *El Acordeón* and other papers and magazines. Her research has been focused on journalism, media systems, and media and violence from a discourse analysis perspective.

## Resumen

Este trabajo revisa una serie de variables en algunos países de América Latina con el fin de explorar la posibilidad de postular la existencia de un modelo común de sistemas mediáticos en la región. Consideramos que en América Latina, dos variables de sus sistemas mediáticos —una baja eficiencia regulatoria y una alta instrumentalización de lo que aquí llamamos la “función informativa” de los medios— permite definir a este modelo como “liberal capturado”. Se trata de una propuesta de “tipo ideal” a partir de las coincidencias generales en ciertas características centrales de los sistemas mediáticos con el objeto de generar, sobre todo, nuevas preguntas e hipótesis y suscitar mayor trabajo comparativo.

do bajo de profesionalismo y una vocación intervencionista del Estado. Luego proponen el modelo “democrático corporatista”, cercano a los países del norte de Europa como Alemania, Suiza, Bélgica u Holanda, que combina una amplia circulación de la prensa, una presentación informativa poco politizada, un alto grado de profesionalismo y un Estado con gran capacidad regulatoria. Por último, proponen el modelo el “liberal”, casi todo anglosajón, que integra una circulación media, una prensa poco politizada, un fuerte profesionalismo periodístico auto regulado, y un mercado dinámico.

América Latina no está considerada en estos tres tipos ideales. Por ello este trabajo, resumen de una investigación más amplia, establece una serie de criterios hacia la definición de un modelo general de sistemas mediáticos para esta región. A partir del trabajo de Hallin y Mancini (2004), se comparan variables para descubrir coincidencias y divergencias propias de la historia reciente, política y mediática, de los países de América Latina. Sin embargo, a lo largo del proyecto resaltó que no todas las variables empleadas por ellos resultaron relevantes para nuestro caso.

La propuesta es mostrar que hay elementos suficientes para suponer un modelo dominante a partir de los cambios políticos y económicos de los ochenta y noventa que, si bien se mantiene *grosso modo* en la mayor parte de la región, ha empezado a cuestionarse en casos específicos, como Venezuela o Argentina. Definimos el modelo como “liberal capturado” debido a la coincidencia entre las condiciones predominantes de mercado en que operan los medios en América Latina (que no implica necesariamente que se trate de mercados auténticamente plurales, competitivos o abiertos) y la ineficacia —o la inexistencia— de regulación adecuada para evitar la captura de lo que se podría llamar “la función informativa” de los medios, sea por intereses económicos o políti-

cos. Desde luego, como todo tipo ideal, existen distintos grados de semejanza entre los diferentes países y el modelo.

Pero, ¿por qué comparar? Desde nuestra perspectiva una de las formas más útiles para mejorar la comprensión de un fenómeno tiene que ver con la manera en que se discuten semejanzas y diferencias en contextos diversos (Deutsch 1987). En otras palabras, el análisis comparado es lo que permite ubicar las variaciones y las semejanzas que fortalecen nuestra capacidad conceptual (Collier 1993). En su trabajo clásico sobre la importancia del análisis comparado en la comunicación política, Blumler y Gurevitch (1995) sostienen que es sólo mediante la comparación que podemos darnos cuenta de aspectos de los medios que normalmente damos por hecho o que son difíciles de detectar en estudios nacionales. Este es el fondo de la comparación: la posibilidad de que, mediante la explicación de patrones regulares, se pueda avanzar en el desarrollo teórico. Una segunda razón para comparar tiene que ver con la realidad actual dominada por mayor velocidad y volumen en los intercambios de todo tipo, pero esencialmente informativos, que se presentan en un mundo cada vez más interconectado –al menos, en planos como los financieros, culturales, turísticos, pero también académicos. Ofrecer un panorama más amplio que los horizontes nacionales es no sólo una tarea más desafiante, sino mucho más enriquecedora. Sin embargo, no queremos soslayar los riesgos del análisis comparado: el empleo de bases de datos y de fuentes que en cada país pudieran tener una clasificación o entendimiento distinto y que, a la hora de comparar, simplemente se pasen por alto estas importantes diferencias. Para reducirlo hemos emprendido un trabajo colaborativo entre investigadores provenientes de México, Chile, Colombia, Brasil y Guatemala, con apoyo de colegas en Argentina, Perú y Ve-

nezuela. A continuación se discute la selección de las variables, sus definiciones y se presenta la propuesta teórica.

### **Las variables y la construcción del modelo**

*Consideraciones preliminares sobre las variables* Habría tres consideraciones básicas. Primero, siguiendo a Hallin y Mancini (2004), se sostiene que si bien existe una interrelación entre los sistemas mediáticos y los políticos, una especie de “coevolución, más que una relación estrictamente causal” (Hallin y Mancini 2004: 47), son a fin de cuentas los segundos los que permiten entender la conformación de los primeros. Las variables de los sistemas políticos serían entonces las “variables independientes” dado que muchas de ellas “se conforman de aspectos profundamente enraizados de las estructuras sociales y culturales” (*Ibidem*). Segundo, se debe aclarar que, si bien los sistemas políticos moldean en términos generales a los sistemas mediáticos, no es posible encontrar una coincidencia de influencia directa y unívoca entre cada una de las variables del sistema político con las del mediático. Por lo que resulta ocioso pretender correlaciones rígidas entre las variables. Tercero, la propuesta de sistema mediático en América Latina se construye a partir de la forma en que las variables del sistema político ayudan a moldear sobre todo dos ámbitos generales del entorno mediático: la función informativa de los medios y la regulación. Quedan fuera, entonces, otros aspectos mediáticos de la cobertura como el entretenimiento, el espectáculo, así como otros aspectos de su organización interna en la conformación de la relación entre el sistema mediático y el sistema político.

Por último, como toda pretensión teórica, se toman en cuenta diversas generalizaciones frente a las que siempre es posible hallar, en países particulares o en situaciones específicas, elementos que contradigan algunas de las consideraciones. Sin embargo, en general el

modelo es suficientemente robusto como para soportar las excepciones. De hecho, como se explica al final, el propio modelo ayuda a explicar los casos más importantes de desviación, lo cual refuerza su utilidad.

*Los sistemas mediáticos en Occidente*

Hallin y Mancini (2004) establecen tres modelos o tipos ideales de sistemas mediáticos en Occidente: el liberal, el corporativo democrático, y el pluralista polarizado. Para su clasificación, los autores establecen una serie de variables que han identificado como relevantes en la literatura especializada que, desde el sistema político, inciden directamente en la conformación de los sistemas mediáticos (Hallin y Mancini 2004: 46). Estas variables son:

1. La “Historia Política” entendida en términos del desarrollo democrático de los países, y en términos de si las distintas fuerzas políticas encuentran soluciones sin tensar el aparato institucional (moderado) o hay constantes tensiones que ponen en entredicho a los gobiernos y/o a las instituciones (polarizado).

2. El tipo de gobierno considerado a partir de su conformación, mayoritaria o de coalición. El primero implicaría mayor concentración del poder, mientras que el segundo posibilitaría la generación pactos y coaliciones.

3. La tendencia hacia una arena política en cada país dominada por un espíritu liberal, de representación individual, o corporativo.

4. La tendencia en los países hacia el predominio de la legalidad y la racionalidad en los procesos político-legales o bien si existen tendencias hacia el predominio del clientelismo y cierta informalidad.

5. El papel del Estado en la economía y en la vida social de cada país que bien puede tender hacia el dirigismo, uno de cuyos resultados puede ser el Estado de bienestar o la tendencia hacia la liberalización y la libre acción de las fuerzas del mercado.

A partir de la conjunción de las variables políticas, la siguiente tabla condensa la forma en que éstas inciden en la conformación de los sistemas mediáticos y dan como resultado los siguientes modelos.

**Tabla 1: Modelos de Sistemas Mediáticos en Democracias Consolidadas**

	<b>Pluralista polarizado</b>	<b>Corporativista Democrático</b>	<b>Liberal</b>
<b>Estructura de los mercados mediáticos</b>	Baja circulación; prensa de élites. (Menos Francia).	Alta circulación de prensa; orientación de masas.	Circulación media; orientación de masas y comercial.
<b>Paralelismo Político</b>	Fuerte paralelismo (comentario y editorialización). Pluralismo externo.	Ha transitado de ser prensa partidista a ser de Mercado. Pluralismo.	No hay paralelismo; Pluralismo interno.
<b>Profesionalización</b>	Débil profesionalismo; instrumentalización	Fuerte profesionalismo; Autoregulación institucional.	Fuerte profesionalismo. Autoregulación, pero no institucionalizada.
<b>Papel del Estado en los Medios</b>	Fuerte intervención. Desde subsidios a censura; desregulación tardía y “salvaje” (menos Francia).	Fuerte intervención. Subsidios y fuerte tradición de servicio público, pero con garantías de libertad de prensa.	Dominio de Mercado, excepto por la radiodifusión en Gran Bretaña e Irlanda.

*Fuente: Hallin y Mancini, 2004: p.67*

## El modelo mediático en América Latina

Se partió de las variables propuestas por Hallin y Mancini con el objeto de descubrir coincidencias y divergencias propias de la historia reciente de los países de América Latina. Al respecto, si bien algunas resultaron pertinentes para definir un modelo particular para esta región, ha sido necesario recurrir a otras variables, así como discutir perspectivas complementarias. Por ejemplo, para el caso de la *historia política* en América Latina, en general, ha resultado más importante concentrarse en los cambios a partir de las transiciones de los años ochenta. En cuanto al *tipo de gobierno*, se ha descartado esta variable visto que en América Latina los sistemas políticos son presidenciales. Ahora bien, las tendencias hacia el *liberalismo o corporativismo* han arrojado hallazgos interesantes, pues dentro un mismo país existen tendencias hacia ambos dependiendo de temas y sectores diversos. Sobre la *racionalidad o el clientelismo* esta variable sí ha resultado muy importante para definir con preponderancia clientelista las relaciones entre diversos sectores con los grupos políticos. Por último, sobre el papel del Estado, también se han hallado tendencias contradictorias y herencias de los autoritarismos que no necesariamente coinciden con la discusión propuesta por Hallin y Mancini.

### *Las variables políticas y su incidencia en el sistema mediático*

En este sentido, luego de revisar y, en algunos casos complementar, las variables independientes propuestas por Hallin y Mancini, se presentan aquí las variables del sistema político que consideramos han tenido mayor incidencia en la conformación de un sistema mediático post-transitorio en América Latina.

#### **1.- La historia política post-transitoria: relación entre nuevas élites políticas y élites mediáticas tradicionales.**

Durante los autoritarismos, los gobiernos actuaron con un doble rasero frente a los medios: por un lado, persiguiendo al periodismo crítico, y por el otro, estableciendo relaciones cercanas con los dueños de los medios más establecidos a quienes, no pocas veces, favorecieron con protecciones, subsidios y contratos (Waisbord 2000). Sin embargo, desde hace 30 años, la mayoría de los países ha transitado desde diferentes formas y grados de autoritarismo hacia sistemas más plurales (Malloy y Seligson 1987). En este sentido, los grupos políticos que conformaron los gobiernos post-autoritarios que llegaron durante los años ochenta y noventa, al reconocer, al menos *de jure*, la existencia de garantías fundamentales (como los derechos de expresión, de prensa y de propiedad) han restado toda legitimidad a la violencia directa o a la censura abierta, recurrentes y explícitas, desde el poder. Más allá de este cambio, la llegada al poder de nuevos grupos políticos ha supuesto el establecimiento de relaciones de cercanía, en diferentes grados, formales e informales, con una clase mediática ya existente en los distintos países. Lo cual también ha significado aceptar condiciones favorables a un *establishment* mediático que no ha beneficiado necesariamente el pluralismo mediático de la región. Se trata pues de una clase política post-transitoria que ha buscado construir una relación con una añeja clase mediática que, si bien se ha orientado a buscar arreglos y beneficios mutuos, no ha estado libre de conflictos (Santos Calderón 1989; Lima y Lopes: 2007).<sup>45</sup>

#### **2. La tendencia hacia el clientelismo y los espacios de informalidad.**

Históricamente, la conformación de los estados en América Latina ha descansado, en mayor o menor medida, en formas de clientelismo político (Strickon y Greenfield 1972). Si bien ha habido importantes reformas administrativas, algunas orientadas incluso hacia la profesionalización del servicio público, en ge-

neral sigue siendo posible hallar en la región fuertes tendencias por parte de los grupos políticos a establecer relaciones de tipo clientelista con diferentes sectores sociales y económicos (Pfoh 2005). Una de las principales consecuencias del clientelismo es que, al ser un espacio privilegiado de negociación e intercambio, afecta la eficacia en la implementación de los marcos legales, normativos y regulatorios (Eisenstadt y Roniger 1984; Corzo Fernández 2002). En el caso de los medios, este tipo de relaciones los inserta directamente en el proceso político, al permitir a sus dueños aliarse con grupos políticos particulares, utilizar sus propias organizaciones para intervenir en la política (desde los procesos electorales, por ejemplo, hasta incluso capturar al órgano regulador, como en Brasil o Colombia) y utilizar sus relaciones para reducir o evitar los efectos inconvenientes de la regulación. Además, el clientelismo contribuye a obstaculizar el desarrollo de prácticas informativas profesionales. Para Hallin y Papathanassopoulos (2002), el clientelismo define la relación entre los medios y el sistema político en América Latina. En México esto es muy notorio en la forma en que la televisión privada reporta sobre ciertos hechos y figuras políticas, o en la incapacidad del Estado de sancionar; en Colombia, como en buena parte de Centroamérica, se nota en las alianzas que han surgido entre los grupos políticos y mediáticos de forma directa. De nuevo, citando a Hallin y Papathanassopoulos (2002), “la persistencia de una cultura en donde la evasión de la ley es común da oportunidad a la imposición de intereses particulares: los gobiernos pueden ejercer presión al aplicar la ley selectivamente, y los medios pueden hacerlo a su vez al amenazar con exponer también en forma selectiva los malos manejos de la autoridad” (p.13).

### **3.- Reformas hacia la desregulación y el mercado.**

A partir de los ochenta, América Latina se adhiere a un proceso global de reformas de mercado (Gwynne y Kay 2004). Con diferentes grados de cuidado, los países abrieron sectores y ámbitos antes regulados, exclusivos del Estado, o que se hallaban en manos sólo de inversionistas locales. En este sentido, si bien algunos países procuraron mantener el control sobre sectores estratégicos frente a una apertura indiscriminada, como Brasil, otros, por el contrario se lanzaron en reformas profundas orientadas hacia la liberalización, la privatización y la desregulación, como México (Haggard y Kaufman 1995). En el caso de los medios resulta interesante que estos procesos de desregulación, en casi todos los países de América Latina, terminaron por favorecer procesos de concentración corporativa, propiedad cruzada en distintos tipos de medios y expansión de las empresas mediáticas existentes (Mastrini y Becerra 2006).

Hallin y Mancini (2004), al analizar la liberalización del mercado mediático de los países mediterráneos, encuentran que estas políticas implican el retiro del Estado de forma tan descuidada y abrupta que denominan a este proceso una “desregulación salvaje”.<sup>46</sup> En América Latina, se pueden ver patrones semejantes de privatización y desregulación desde los ochenta (Albarrán y Chan-Olmsted 1998) que terminaron por favorecer, no mercados más abiertos y plurales, sino una mayor expansión de grupos corporativos predominantes. Esto no significa que los mercados mediáticos en América Latina carezcan en ciertos nichos de productos cada vez más competitivos en términos comerciales y publicitarios, basta pensar en las telenovelas, por ejemplo, aunque ello no implica mercados mediáticos más plurales.<sup>47</sup>

Así, como resultado de una tendencia histórica hacia el desarrollo de relaciones clientelistas y de un proceso de desregulación profundo, las élites políticas de la transición fueron estableciendo espacios de intercambio y apoyos

mutuos con una élite mediática relativamente conservadora que, lejos de haber cambiado, terminó por hallar mejores condiciones de acumulación y concentración ante reglas que, o bien iban desapareciendo o bien terminaban por ser ineficientes. Sin embargo, estos nuevos acuerdos sobre viejas bases entre las élites mediáticas y políticas no siempre han implicado un entendimiento cordial entre los medios y los actores políticos (Waisbord 2000).

### El modelo mediático en América Latina

¿Cómo afectan las variables políticas la conformación de los sistemas mediáticos en América Latina? Hallin y Mancini (2004) establecen cuatro ámbitos de incidencia desde los sistemas políticos en la conformación de los mediáticos: la estructura del mercado de medios; el profesionalismo; el paralelismo político y el papel del Estado en los medios. En el caso de América Latina, sugerimos en cambio dos ámbitos centrales de incidencia que, desde el sistema político, delinear el sistema mediático en la región: la eficiencia regulatoria y lo que definimos como la “función informativa” de los medios.

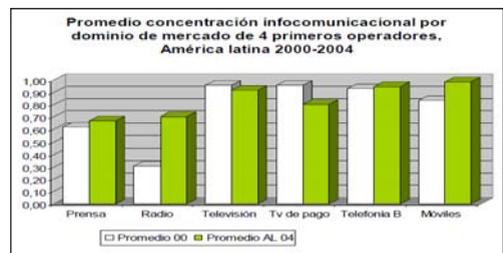
#### 1.- La eficiencia regulatoria

En América Latina hay un grado bajo de eficiencia regulatoria notable en la irregularidad de la aplicación de los marcos legales o en la inexistencia de legislación adecuada para conformar mercados mediáticos más abiertos y plurales. Las tres variables del sistema político mencionadas arriba favorecen una regulación incapaz de impedir: tendencias hacia la concentración en los mercados mediáticos; discrecionalidad en el gasto público publicitario; colonización de estructuras mediáticas por parte de la clase política y de espacios políticos por la clase mediática; y hasta la captura de espacios regulatorios por parte de grandes grupos mediáticos. Veamos estos aspectos.

A) *Tendencia hacia la concentración de los mercados mediáticos:*

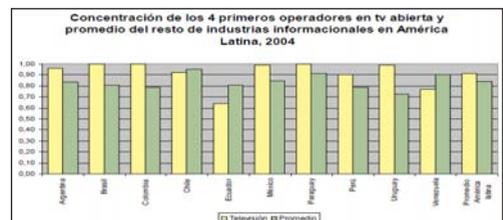
Las élites políticas post-transitorias no intentaron generar cambios fundamentales en los esquemas de propiedad en los medios de comunicación, por lo que en gran medida, las élites mediáticas tradicionales mantuvieron sus espacios. Los grandes grupos de comunicación han aprovechado la reducción del papel del Estado y la falta de leyes antimonopolio, distorsionando los propios mercados. Se estima que estos grupos son dueños de las unidades de producción, almacenamiento, comercialización y distribución de más del 80% de los contenidos (Becerra y Mastrini 2010: 10). El dominio de mercado por parte de grupos oligopólicos en la región alcanzó en 2000 un índice de 0,77 (siendo 1 el valor más alto y 0 el más bajo), mientras que en 2004 se elevó a 0,82 (Cuadro 1). De acuerdo al estudio, la causa está en la debilidad del poder público para imponer reglas del juego que generen mayor pluralidad externa (Cuadro 2) y diversifiquen el acceso a la titularidad de licencias; la falta de transparencia en el manejo de los recursos públicos; y matece la visión de los medios como una industria estrictamente comercial.

**Cuadro 1**



Fuente: Becerra y Mastrini 2010, p.13

**Cuadro 2**



Fuente: Becerra y Mastrini 2010, p.15

En general, la liberalización económica de los noventa benefició a las empresas en dos sentidos: aprovecharon mejor la tecnología y consolidaron su posición de mercado (frente a clientes y competidores). Es decir, las empresas fueron ofreciendo más servicios, pero no necesariamente surgieron mercados más plurales. Asimismo, aparecieron más canales, pero la mayoría ofertada por las mismas corporaciones. Los procesos de liberalización y desregulación, en la mayoría de los países, consolidaron la industria mediática en manos de élites locales (algunos casos de excepción se encuentran en Centroamérica, Perú, Paraguay y recientemente en Uruguay, e incluso se puede hablar de casos de penetración selectiva de capital extranjero, como Colombia o México),<sup>48</sup> que ya participaban en ella desde antes de las transiciones. Es precisamente esta característica sobre su permanencia en el tiempo como parte de los sectores dominantes, lo que permite plantear la hipótesis de que la clase mediática, como parte beneficiaria del *establishment*, tiende a ser en esencia conservadora o moderadamente liberal, pero en todo caso ferozmente reactiva ante asomos “de izquierda”.<sup>49</sup> Por ejemplo, en Chile, la desregulación consolidó el poder de las empresas mediáticas vinculadas a la dictadura --El Mercurio y Copesa-- frente a medios ligados a la izquierda --Diario La Época, Revista Hoy (Sunkel y Geoffroy 2001).

De este modo, una de las características del sistema de medios en América Latina es que, a partir de los noventa, se produjo una serie de modificaciones legales que, si bien mantiene la potestad del Estado en el otorgamiento de licencias para radio y televisión, en la práctica ha permitido la consolidación de grandes imperios mediáticos ante los cuales el poder público tiene poca capacidad de negociación. Según Lucas (2009), este es el caso, por ejemplo, de Guatemala, que en 1996 aprobó la Ley

General de Telecomunicaciones, que privatizó los servicios de telefonía y la administración del espectro radiofónico, donde sólo tres grupos empresariales mantienen la concesión de más de 90 por ciento de estas frecuencias. En Brasil, predomina un ambiente propicio a la concentración, con una legislación ineficiente, gracias a los acuerdos entre legisladores y miembros del Ejecutivo. La concentración mediática parece ser uno de los aspectos más débiles de la democracia brasileña, pues apenas ocho grupos (siete de ellos de propiedad familiar) dominan el sector de manera oligopólica (Lima 2003; Biondi y Charao 2008; Herz y Gørgen 2002). En Perú, según algunos investigadores, el Ministerio de Transportes y Comunicaciones ha favorecido a los grandes grupos radiodifusores en detrimento de las radios comunitarias (Rivadeneira 2007). En Colombia, la legislación también parece favorecer los intereses económicos de los grandes grupos mediáticos. Aquí, la desregulación comenzó a partir de la Constitución de 1991 y explica la conformación de dos grandes grupos mediáticos principalmente: Comunican Multimedia y Casa Editorial El Tiempo. El primero, propiedad del Grupo Santodomingo (inició con Caracol Radio y Televisión) es el conglomerado mediático más grande del país, dueño también del diario El Espectador y la revista Cromos. El segundo, edita al diario homónimo (el líder en circulación en Colombia), además de Hoy y Portafolio, así como una cadena de diarios regionales y varias revistas. En cuanto a la radiodifusión si bien la Constitución establece que la nación conserve la soberanía sobre el espacio electromagnético, permite una mayor participación privada en los diferentes servicios de telecomunicaciones. En Colombia, apenas en 2008 el gobierno abrió un proceso de otorgamiento de licencias para las emisoras comunitarias en las capitales departamentales (ADC/OpenSociety 2008: 17). En México, la aprobación de la lla-

mada “Ley Televisa” que, en palabras de Raúl Trejo Delarbre, pretendía consolidar un caso de patrimonialismo electrónico al traducir en ley la “convicción ideológica, convertida en bandera política, según la cual la televisión en México es [propiedad de los grandes consorcios] y no tiene por qué ser de nadie más” (Trejo Delarbre 2011: 44-45). En este sentido, sobre todo los contenidos del artículo 28 favorecerían a los grandes grupos corporativos en detrimento de otros competidores menores y del interés público, pues a las empresas de radiodifusión les serían autorizados servicios de telecomunicaciones sin licitación; no existía un pago forzoso de contraprestación; no se autorizaba en la ley la posibilidad de ofrecer servicios de telecomunicaciones para radiodifusoras no comerciales; no se fijaban en la ley plazos para que las empresas beneficiadas con frecuencias de transmisión digital devolvieran las frecuencias de transmisión analógica (*Ibid*: 48). En México, la tendencia, señala Sánchez Ruiz (2005) es concentrar para no competir. Sin embargo, también es necesario reconocer que hay países en la región que han intentado frenar estas tendencias oligopólicas. En Chile, el 27 de enero de 2009, el Congreso Nacional aprobó el proyecto de ley que modifica el sistema de otorgamiento de concesiones radiofónicas. Se estableció que una misma empresa y sus empresas filiales, coligadas o relacionadas, no podrán presentar más de una solicitud para una misma localidad, en un mismo concurso (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile 2010). Ello con el fin de frenar, de alguna manera, la arremetida de los grandes conglomerados, fenómeno que ha llevado a una paulatina concentración del mercado radiofónico local.

#### *B) Gasto publicitario gubernamental discrecional en medios:*

Un ejemplo de los intercambios clientelistas es la discrecionalidad en el gasto publicitario gubernamental. Sylvio Waisbord comenta sobre este aspecto que:

A pesar del desarrollo de los medios bajo esquemas de mercado y comerciales, la propaganda gubernamental sigue siendo una fuente substancial de ingresos, particularmente en países con mercados publicitarios pequeños. Así, funcionarios y políticos cortejan a los medios buscando una cobertura favorable, al tiempo que los medios cercanos al poder obtienen beneficios económicos tales como mayor inversión publicitaria pública, apoyos fiscales, permisos de importación, y licencias para transmitir. Los medios, más que identificarse y funcionar como voceros orgánicos de los partidos, ofrecen apoyos coyunturales a los gobiernos y administraciones en turno (Waisbord, 2008: 4).

En América Latina, muchos medios sobreviven de la publicidad oficial. Además, las nuevas élites políticas llegaron en un momento en el que la comunicación, las relaciones públicas y el marketing cobraban cada vez mayor importancia luego de la caída del llamado “socialismo real”. Y ello coincidió con reformas económicas que posibilitaron el uso indiscriminado de recursos públicos en “comunicación” con pocas obligaciones de transparencia.<sup>50</sup> En este nuevo escenario, los medios se vuelven instrumentos cruciales en la búsqueda y la preservación del poder, lo que conduce a asignar recursos públicos en publicidad con criterios de favoritismo o represalia. Según la investigación “El precio del Silencio”, realizada por la Asociación por los Derechos Civiles y Open Society Institute (ADC/Open Society 2008), en América Latina faltan normas claras de asignación de recursos públicos en publicidad a los medios. Casos extremos han ocurrido en Perú (Fujimori), en Argentina (Menem), en Ecuador (Abdalá Bucaram) y en Brasil durante la gestión de Fernando Collor de Mello (Flynn 1993).

Si bien las leyes en México, Argentina, Chile, Colombia y Perú imponen restricciones al gas-

to publicitario que se realiza durante las campañas electorales y se limita el uso de fondos publicitarios con fines propagandísticos, en realidad en todos estos países es común que funcionarios locales utilicen fondos oficiales para publicar avisos en periódicos nacionales –muchas veces con fotografías de sí mismos– que promocionan los supuestos logros de sus gestiones. En México, un fenómeno cada vez más frecuente es el empleo de lo que se ha dado en llamar “infomerciales” en radio y TV, un subgénero que combina elementos de estructura narrativa de los géneros periodísticos con características de producción, de composición narrativa, de discurso, de códigos y de significación propios de los mensajes persuasivos, en este caso propagandísticos. Es decir, parece una nota informativa, pero se trata de una inserción pagada con fines propagandísticos.

A pesar de ello, ha habido algunos avances en la transparencia de la inversión publicitaria gubernamental en medios que en décadas anteriores, especialmente bajo las dictaduras militares, no estaba sujeta a reglas claras y transparentes. En Chile, en 2007, una investigación parlamentaria sobre prácticas en materia de publicidad oficial documentó varios problemas e hizo un llamado para que se elabore una reforma legal sobre este tema. En Uruguay, en 2008, el ministro de Industria del gobierno de Tabaré Vázquez puso en marcha una ronda de consultas con importantes actores para desarrollar un proyecto de reforma. Algunos gobiernos locales en Colombia han adoptado los llamados “Pactos por la Transparencia” que incluyen compromisos para reformar los procedimientos de contratación de publicidad oficial. No obstante, en general, la publicidad gubernamental sigue siendo materia de uso político y concentrándose en los grandes grupos corporativos (ADC/Open Society 2008; Observatorio Fucatel 2008).

### *C) Colonización de estructuras mediáticas por parte de la clase política y de espacios políticos por parte de la clase mediática:*

La creciente importancia de los medios en la competencia por el poder ha implicado la búsqueda de acercamientos y acomodos con la clase mediática tradicional o, incluso, la participación directa de miembros de la clase política transformados en empresarios de los medios (Sánchez Ruiz 1987; Guerrero 2009). En Brasil, incluso miembros del sector militar han recibido licencias para operar estaciones de radio en diferentes zonas del país (Cristofolletti 2003). En Chile, el actual presidente, Sebastián Piñera, fue por mucho tiempo el mayor accionista de Chilevisión, el principal canal privado (hasta su venta a Time Warner en agosto de 2010). Siendo presidente ya, y antes de vender el canal, Piñera nombró tanto al directorio de la cadena Televisión Nacional de Chile, como a los miembros del Consejo Nacional de Televisión, organismo encargado de la regulación del sector, generando claros conflictos de interés. En Colombia el caso más claro es la familia Santos, dueños de *El Tiempo*, el principal periódico del país, con presencia de larga data en la política nacional.

### *D) Captura de espacios regulatorios por grandes grupos mediáticos*

Consecuencias tanto del retiro del Estado en sus capacidades regulatorias, como del fortalecimiento de las grandes corporaciones multimedia y del clientelismo prevalente entre medios y grupos políticos son el surgimiento de condiciones favorables a la captura de los reguladores y la reducida eficacia al aplicar los marcos legales frente a grupos corporativos cercanos a los gobiernos, o suficientemente poderosos como para negociar privilegios. En un trabajo interesante, Domingo Sifuentes compara la forma de operación de las agencias reguladoras independientes en el sector de las telecomunicaciones. Uno de sus hallazgos

más notables es que, como resultado del diseño estructural del sector de telecomunicaciones en América Latina, estas agencias logran tener cierto grado de independencia técnica, pero no autonomía ni frente a los gobiernos, ni frente a las corporaciones dominantes, a quienes se supone deben regular (Sifuentes 2005). En el caso de México, la llamada “Ley Televisa” también ha suscitado críticas importantes debido a su aparente parcialidad a favor de los intereses de las grandes corporaciones mediáticas (Guerrero 2010). Más aún, incluso en este país ha sido difícil hacer que los grandes grupos mediáticos televisivos paguen siquiera las multas una vez que los jueces han dictado las sentencias (es el caso, por ejemplo de TV Azteca ante el desacato de transmitir los anuncios oficiales del Instituto Federal Electoral, a lo que la ley la obliga). En Brasil, Costa y Brener (1997) destacan la conformación de lo que ellos destacan como “coronelismo electrónico” para definir la persistencia de los intercambios clientelistas, pero ahora con nuevos actores políticos. En Colombia existe la Comisión Nacional de Televisión, creada en 1991, con autonomía administrativa, patrimonial y técnica, para desarrollar y ejecutar los planes y programas del estado en el servicio público de televisión y dirigir la política que en materia de televisión determine la ley. Este órgano opera bajo la figura de cuerpo colegiado, el cual está conformado por cinco comisionados representantes de varios sectores, entre ellos el Ejecutivo, las universidades, las ligas de televidentes, las asociaciones de actores y técnicos, entre otros. La CNT ha sido ampliamente cuestionado, pues según señalan expertos, está “capturada por parte de los grupos empresariales”, sobre todo a partir de la licitación del tercer canal privado durante la época del gobierno de Uribe, en 2010 (Bonilla Sebá y González 12/04/2010). Así, se estima que las concesiones han generado condiciones

cada vez más favorables para los agentes privados en detrimento del interés público, pues las empresas han impuesto sus condiciones al gobierno (*Ibidem*).

## 2.- La “función informativa” de los medios

En América Latina, la labor informativa de los medios —ésta que se desempeña a través de periodistas y reporteros— no está totalmente protegida de la injerencia de intereses corporativos y/o políticos. Resultado de las condiciones generadas por las variables del sistema político mencionadas, la *instrumentalización* de la función informativa de los medios se percibe tanto en la falta de mecanismos adecuados de protección al desempeño periodístico como de condiciones favorables para un periodismo profesional.

*A) Mecanismos inadecuados de protección al periodista (desde derechos de conciencia) y de seguimiento efectivo a las amenazas que viven al desempeñar su labor (o no se investigan adecuadamente, o hay impunidad, o incluso se tolera la violencia contra periodistas).*

El periodista, en general, resulta una figura incómoda para los gobiernos de la región, más allá del color político del mandatario en turno. Esta situación se ha mantenido, pese al fin de las dictaduras militares. La ley y los dictámenes judiciales han sido herramientas empleadas por grupos políticos y empresariales contra el libre trabajo de los medios. De hecho, de acuerdo al informe 2010 del Comité para la Protección a Periodistas, la censura en América Latina alcanzó uno de sus puntos más altos en 30 años (CPJ 2010). Si bien en prácticamente todos los países hay salvaguardas legales y constitucionales sobre la libertad de expresión y de prensa, organizaciones como Reporteros Sin Fronteras o Freedom House, reportan retrocesos en la región en relación con la libertad de prensa (Cuadros 3 y 4).

### Cuadro 3

#### Mapa sobre el estado de la Libertad de Prensa, 2002 (Freedom House)



Fuente: [www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org)

### Cuadro 4

#### Mapa sobre el estado de la Libertad de Prensa, 2009 (Freedom House)



Fuente: [www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org)

Al comparar estos mapas es visible un cierto retroceso en las condiciones del libre ejercicio del periodismo y de la libertad de prensa. De los 21 países de América Latina (incluyendo a Cuba, Haití, Belice y República Dominicana), en 2002 se contaban 8 países como “Libres”, 11 como “Parcialmente libres” y 2 como “No libres”.<sup>51</sup> En 2009, se contaban 4 países como “Libres”, 15 como “Parcialmente libres” y 2 como “No libres”.<sup>52</sup> Por lo general, este retroceso no es el resultado de políticas instauradas desde los gobiernos de las democracias electorales latinoamericanas para reiniciar las persecuciones a periodistas y medios como ocurría en los autoritarismos, sino que responden a la falta de garantías adecuadas para el

periodismo o, peor aún, al desinterés y falta de capacidad de las autoridades para llevar a cabo procesos de investigación efectivos en los casos de violencia contra periodistas.<sup>53</sup>

De esta forma, la violencia contra los periodistas y la falta de garantías para ejercer la profesión no se terminaron con las transiciones desde los autoritarismos, sino que en varios casos simplemente las fuentes originarias de la violencia cambiaron: antes el principal perpetrador era el Estado, un cuerpo a todas luces visible a través de los aparatos de seguridad y de la administración; ahora las fuentes están fragmentadas y provienen de múltiples orígenes, desde el crimen organizado y los grupos paramilitares (por ejemplo, México y Colombia) hasta ciertos grupos de las clases políticas que ya no actúan –como antes– a nombre del Estado, sino en defensa de intereses particulares.<sup>54</sup> Al mismo tiempo, es notable que pocos países hayan modificado sus legislaciones pre-transitorias relativas a la difamación y la calumnia que siguen estableciendo penas severas para los periodistas. Casos como Chile y Uruguay son notables excepciones.

#### *B) Condiciones adversas al desarrollo del periodismo profesional.*

Para Hallin y Mancini, la profesionalización se define mediante el grado educativo de los periodistas, la “neutralidad” al reportar las notas y la autonomía de los periodistas en su proceso de producción frente a dueños y editores. Algunos países muestran avances interesantes en sus principales medios en relación con la contratación de personal que se haya formado en carreras de periodismo, comunicación y disciplinas afines. En Argentina, el Grupo Clarín destaca en esta tendencia, en Brasil es el caso, entre otros, de O’Globo o el diario Folha de Sao Paulo, en Colombia de El Tiempo, en México, entre otros, del diario Reforma, El Universal (Hughes 2006), en Chile de El Mer-

curio, etc.<sup>55</sup> En este sentido, las tendencias en los principales medios de América Latina no son muy diferentes de lo que sucede en países con mayores grados de desarrollo. Incluso, varios de estos medios ya enfrentan también algunos de los mismos “nuevos” problemas de los medios en otros países en relación con la existencia de mayor demanda que oferta de egresados de periodismo y comunicación, así como en relación con la mayor competencia que enfrentan los formados en periodismo propiamente frente a publicistas, publicirrelacionistas y otros comunicólogos a la hora de desempeñar labores (tradicionalmente) reservadas al “periodista” (Heinonen 1999; Gardner, Csikszentmihalyi y Damon 2001).

Sin embargo, esta formación no se traduce necesariamente en una cobertura hacia un debate social amplio e incluyente sobre los principales problemas. Y las razones no obedecen siempre a la falta de compromiso de reporteros y periodistas con su profesión, sino a condiciones estructurales que dificultan el desarrollo de condiciones en las que florezca un periodismo más profesional en términos de lo que se reporta y de cómo se reporta. Ésta, a primera vista, parecería ser una afirmación equivocada a la luz de dos aspectos: el predominio de temas políticos en la cobertura noticiosa y los ocasionales desvelos de casos de corrupción de la clase política que aparece en medios. No se puede negar que los medios en América Latina han presentado casos escandalosos de corrupción, han documentado situaciones de abusos de derechos humanos, e incluso han destacado historias cruciales sobre temas que ponen en riesgo la propia vida de los periodistas y reporteros, como las del narcotráfico o los grupos paramilitares. Tampoco se puede negar que cada día, los medios presentan una amplia fotografía acerca de los vaivenes de la política local.<sup>56</sup>

No obstante, es necesaria una reflexión acerca de los temas que aparecen y la forma en que se

tratan. En un análisis cuidadoso y ampliamente documentado, Sylvio Waisbord, al discutir el papel del periodismo “vigilante” (*watchdogs*) en los medios en Argentina, Brasil, Perú y Colombia, encuentra que el desvelo de casos de corrupción y otras conductas impropias de los políticos obedece más a un realineamiento de ciertos medios con otros grupos políticos específicos, así como a que en muchos de estos países la arena mediática ha sido tomada por los políticos como un campo para dirimir conflictos y luchas de poder, en lugar de ser un resultado de decisiones mediáticas para generar un periodismo de investigación que promueva y defienda el interés público (Waisbord 2000). En el caso de México, hay algunos trabajos que sugieren que en mucho la cobertura (y sus formas en apariencia libres) obedecen más a una situación que combina el predominio de intereses comerciales con el deseo de grupos políticos de emplear a los medios como espacios para dirimir conflictos de poder, que como espacios de rendición de cuentas (Hallin 2000; Lawson 2002; Guerrero 2009). En casos más dramáticos, Rick Rockwell y Noreene Janus (2003) documentan la forma en que el periodismo en Centroamérica se ve acorralado por parte tanto de estructuras mediáticas dominadas por grupos oligárquicos con intereses económicos y políticos amplios, así como por gobiernos que si bien son formalmente democracias no han dudado en emplear tácticas que oscilan entre la censura y la tolerancia a la violencia contra periodistas críticos. El periodismo profesional en términos de la libertad de cobertura, los temas y las formas en que se cubren es víctima de estas condiciones.

En este sentido, es posible sostener que la excesiva politización de las primeras planas y las noticias centrales de los noticieros responde al reflejo de las luchas entre los propios grupos políticos, a las decisiones de comercialización y a la cercanía entre las élites políticas y mediáticas, y no necesariamente a una nueva vo-

cación mediática por instaurar un debate amplio sobre la vida pública *con la ciudadanía* (el lector o la audiencia imaginada en términos cívicos).

Otro aspecto que evidencia esta situación es la poca cobertura en la agenda mediática en relación con temas de corrupción corporativa. De nuevo, Waisbord comenta que “es difícil imaginar que un periodismo vigilante [*watchdog journalism*] desvele la corrupción corporativa dado que muchos de los grandes medios en países como Colombia, Ecuador y la República Dominicana, sólo por mencionar algunos, pertenecen a un puñado de grupos corporativos con amplios intereses en industrias clave (por ejemplo, la banca, los agronegocios, el turismo, la minería, los alimentos, las telecomunicaciones). La falta de diversidad mediática, si bien no excluye del todo el periodismo vigilante, sí limita el alcance de sus temas de investigación potenciales” (Waisbord 2008: 9). Esta situación es también parte de una tendencia global en donde la propiedad corporativa sobre los medios termina incidiendo en la forma en que se eligen los temas y la forma en que se cubren.<sup>57</sup>

Por si fuera poco, como parte de una cultura orientada al logro de rendimientos corporativos, tenemos cada vez mayores recortes a los presupuestos de los medios para el desarrollo de reportajes de fondo e investigación. Ello significa no sólo menor capacidad de los medios para llevar a cabo proyectos de investigación ambiciosos, sino que la cobertura de las historias —incluso de aquellas que parecen concentrar la atención mediática como las catástrofes o los escándalos— depende menos de los recursos que los medios invierten en investigación y reportajes de fondo propios y, en cambio, más de los datos y las declaraciones que proporcionan los funcionarios y las propias autoridades gubernamentales. Un resultado es que, en su gran mayoría, la cobertura de las historias no alcance la profundidad, ni el

análisis que debería, sino que se mantiene en niveles relativamente superficiales en donde las declaraciones de los actores públicos ocupan la nota central.

Entonces es posible extender el concepto de “instrumentalización” que Hallin y Mancini (2004) proponen al caso del periodismo en América Latina. Para ellos, la instrumentalización del periodismo ocurre cuando los temas sobre los que se reporta y las perspectivas empleadas para la cobertura responden a criterios extra periodísticos, como la injerencia de intereses ajenos al periodismo o a una excesiva ideologización de la cobertura (Hallin y Mancini 2004: 37). En el caso de América Latina, la instrumentalización obedece a la excesiva injerencia de intereses políticos y corporativos que, de diferentes formas y con distintos grados de efectividad, define la agenda y sus formas de cobertura. En todo caso, la instrumentalización es un gran obstáculo al desarrollo de un ejercicio profesional de la práctica periodística.

Así, como resultado del predominio de intereses comerciales en mercados con tendencias oligopólicas, de la cercanía de intereses e intercambios clientelistas entre las élites mediáticas y políticas, se generan condiciones que impiden el desarrollo de una función informativa en los medios de comunicación que tienda hacia la generación de un debate social amplio y hacia la formación cívica a través del debate de los temas de interés público.

Por un lado, la falta de regulación adecuada para garantizar la protección del ejercicio periodístico, o bien las lagunas regulatorias que hacen ineficiente la aplicación de la ley o facilitan la captura de los agentes reguladores son algunas de las consecuencias más visibles de tales condiciones. Por el otro, se dificulta —sea por falta de recursos, por falta de autonomía o por injerencias en distintos grados— el

desarrollo de un periodismo de investigación profesional. En cambio, se favorece la instrumentalización del periodismo en sus temas y en su cobertura.

**El modelo “Liberal Capturado” y sus enemigos (aparentes)**

A partir de la forma en que las condiciones políticas han incidido sobre la regulación y la “función informativa” de los medios, se sugiere un modelo al que se ha denominado “liberal capturado” que, en distintos grados, se puede considerar para América Latina. La definición “liberal capturado” supondría, en principio una contradicción de términos, pero refleja con claridad las contradicciones inherentes a la vida pública --el “realismo mágico”, dirían algunos-- de América Latina. Más allá de licencias literarias, se ha considerado emplear el término “liberal capturado” porque obedece a dos tendencias muy claras: una, hacia la desregulación y el retraimiento de las facultades regulatorias del Estado en el mercado mediático; y, otra, hacia la instrumentalización de los

espacios mediáticos por intereses claramente corporativos y/o políticos. Esta segunda tendencia se refleja en diversos aspectos, como la “captura” de los entes reguladores, la “captura” del periodismo profesional y la “captura” de la autonomía en las redacciones por parte tanto de los intereses corporativos como de las presiones de grupos políticos. Esto último --la injerencia de los grupos políticos en las redacciones-- podría parecer una tendencia contraria al “liberalismo”, pero es paradójicamente una consecuencia de la disolución, o de la inexistencia, de reglas y normas claras que delimiten las facultades y responsabilidades de medios y actores públicos, o que implica que la desregulación y falta de reglas claras entorpece el alcance de los marcos jurídicos para defender adecuadamente las garantías de periodistas y comunicadores. Es, volviendo a las definiciones de Hallin y Mancini, una “liberalización salvaje” que, paradójicamente por ello mismo abre áreas de injerencia y presiones irregulares al poder público y/o corporativo. En la siguiente tabla se resume el modelo:

**Tabla 2: El Modelo “Liberal Capturado”**

Variable	Definición	Ámbitos o criterios
<b>Baja eficiencia regulatoria</b>	Deficiente aplicación o inexistencia de marcos legales adecuados que permita la consolidación de mercados mediáticos más abiertos y plurales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendencias hacia la concentración en los mercados mediáticos</li> <li>• Discrecionalidad en el gasto público publicitario</li> <li>• Colonización de estructuras mediáticas por parte de la clase política y de espacios políticos por parte de la clase mediática</li> <li>• Captura de espacios de regulación por parte de grandes grupos mediáticos.</li> </ul>
<b>Alto grado de instrumentalización de la función informativa de los medios</b>	Condiciones desfavorables y falta de protección para la práctica del periodismo profesional.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ausencia de mecanismos adecuados de protección al desempeño periodístico (pobre investigación y espacios de tolerancia en casos de violencia).</li> <li>• Falta de condiciones favorables al surgimiento de un periodismo profesional (injerencia de intereses extraperiodísticos, sobre todo, políticos y corporativos).</li> </ul>

*Fuente: Elaboración propia.*

Desde luego, como todo modelo, éste no tiene posibilidades de ser considerado en forma homogénea para todos los países de América Latina. En nuestro trabajo hemos encontrado una diversidad interesante y, desde luego, casos extremos. A continuación se presenta la Gráfica 1 con casos seleccionados que indica el “grado de cercanía” de los diferentes países de la región en relación con las dos variables mediáticas del modelo (con base en información al 2010).

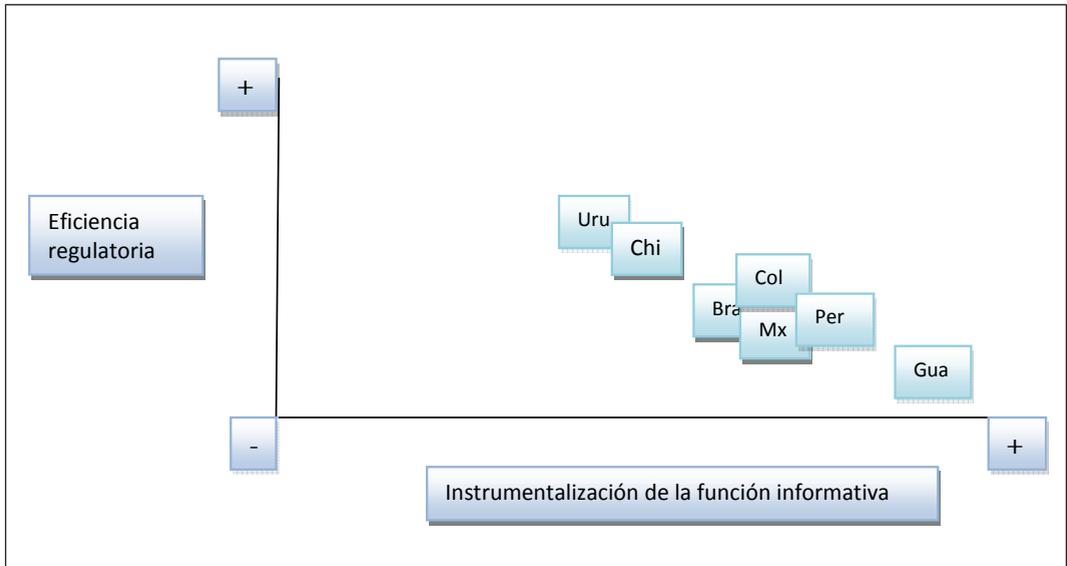
Es de considerar que en la última década, la forma en que este modelo ha operado en algunos países ha sido severamente cuestionada por parte de algunos grupos gobernantes que,

lejos de pretender una reconfiguración del sistema mediático con base en reglas más claras y transparentes, por un lado, y que tiendan hacia una mayor autonomía y pluralidad mediática, por el otro, buscan restablecer formas de control político sobre los medios a través de mecanismos directos e indirectos. Son los casos de Venezuela, Bolivia, Ecuador y Argentina. ¿Cómo explicar estas acciones dentro del modelo “liberal capturado”?

En este trabajo sugerimos que la clave está en el tipo de grupos políticos que han llegado al poder o bien “por fuera” de los canales políticos tradicionales (Venezuela o Bolivia), o bien que una vez alcanzado el poder, se asumen

**Gráfica 1**

**Localización de casos en relación con modelo «Liberal Capturado»**



como reformistas en beneficio del “pueblo” de sistemas a los que califican como oligárquicos o conservadores (Ecuador o Argentina).<sup>58</sup> En su trabajo sobre el populismo en América Latina, Susanne Gratius explica que en el caso de estos cuatro países es posible identificar una “tercera ola” de populismo en la región, la cual se caracteriza esta vez por sus tonos de izquierda (a diferencia de otros momentos populistas en la región) y que, al responder al desafío de una creciente crisis tanto de la democracia como del Estado, tienden a “debilitar la primera y fortalecer al segundo” (2007: 1). En todo caso, resulta evidente el intento de estos grupos políticos encabezados por Hugo Chávez, Evo Morales, Rafael Correa o el matrimonio Kirchner (ahora solo Cristina) por recomponer las alianzas y/o los vínculos del sistema político con los grupos sociales y económicos. Sus constantes llamados a construir democracias “radicales”, “participativas” o “directas” (y aquí el uso intensivo de Twitter no es casual entre esta nueva clase política en Argentina que al mismo tiempo reniega de los medios “tradicionales”) es ejemplo claro de ello (*Ibid.* p.5). En esta recomposición de los vínculos con los grupos de la clase mediática, las tendencias han sido a buscar restablecer mecanismos de control sobre ellos —directos, como el otorgamiento de licencias y la publicación de nuevas leyes, e indirectos, como el retiro de la publicidad gubernamental y la exhaustiva revisión fiscal sobre las empresas mediáticas— y/o a generar condiciones para que aparezcan nuevas organizaciones mediáticas leales a los grupos gobernantes.

Con base en el modelo “liberal capturado”, se explican los casos de “desviación” como Venezuela, Ecuador, Bolivia o Argentina a partir de un cambio importante en la variable del sistema político relativa a la colonización

de espacios mediáticos desde la clase política, debido a que, cuando la clase política se percibe como “outsider” y comparte la visión populista, la evidencia supone que intentará reconstruir (velada o abiertamente) mecanismos de control sobre los grupos y espacios de poder social y económico del *establishment*, o bien generar condiciones para que nuevos grupos leales se incorporen a éste.

Hay que recordar aquí que la clave del arreglo post-transitorio ha estado conformada por los acuerdos, apoyos e intercambios entre la clase política y la clase mediática en un marco de escasa regulación y/o ineficiente regulación. Sin embargo, en los casos de Venezuela, Bolivia, Ecuador y, hasta cierto punto Argentina, lo que explica la “ruptura” del acuerdo estable de relaciones sistema mediático-sistema político es la llegada de “outsiders” frente ese arreglo original, quienes pretenden restablecer un cierto control sobre el sistema mediático sea vía la reversión de la desregulación (Argentina, Ecuador o Bolivia) o vía la gestación de actores mediáticos advenedizos y leales (Venezuela). En todo caso, hay una reacción de parte de estos nuevos grupos políticos contra ciertos excesos percibidos de las políticas de liberalización, pero no hay una renuncia total al empleo de mecanismos clientelistas. Sin embargo, estas nuevas élites políticas ni buscan acabar con los modelos de mercado, simplemente quieren regularlo a su favor, ni tampoco para generar mercados mediáticos independientes y plurales, sino que lo que pretenden es controlarlos. Por tanto, incluso estos “casos de desvío” al final también siguen insertados en términos generales dentro del modelo “liberal capturado”, aunque en este caso la captura proviene, por mucho, del lado de la esfera política —y no de la corporativa o de su combinación.

## Consideraciones finales

No queremos extendernos demasiado en el cierre, pero es necesario puntualizar algunos aspectos centrales de este trabajo:

- El modelo “liberal-capturado” de medios que se propone para América Latina, lejos de tener pretensiones normativas es únicamente una confección de tipo ideal que engloba, de forma general, algunas de las coincidencias más visibles del contexto político y de la manera en que actualmente éste incide en la operación del conjunto de los sistemas de medios.
- Como todo tipo ideal, en este es posible hallar casos específicos e incluso divergencias claras dentro de cada país por tipo de medio, que no encajan del todo en la propuesta. Sin embargo, creemos que, en términos generales, el modelo es suficientemente robusto.
- Si bien se reconoce de entrada la enorme dificultad de establecer líneas estrictas y unívocas de “causalidad”, las definiciones centrales parten desde el sistema político —que podría considerarse una especie de conjunto de “variables independientes”— hacia el sistema mediático —el cual, a su vez, queda como el conjunto de “variables dependientes”.
- El enfoque y los modelos propuestos por Hallin y Mancini (2004) han servido como una plataforma de debate e investigación para revisar, con base en la evidencia documental y el intercambio con diferentes colegas, los casos de América Latina.
- Las tres variables centrales del sistema político que resultan más importantes para entender la conformación y los perfiles de los sistemas mediáticos son:
  - Los grados de acomodo de las nuevas clases políticas post-transitorias con las élites económicas tradicionales, en este caso con la clase mediática.
  - La fuerte tendencia histórica hacia el predominio de relaciones de tipo clientelista y el privilegio de espacios de informalidad.
  - La fuerte orientación de las reformas económicas hacia la desregulación y el mercado.
- Las dos variables del sistema mediático en que incide el sistema político (definido por las tres variables descritas) son:
  - La baja eficiencia regulatoria, que se refiere a la aplicación deficiente o a la inexistencia de marcos legales adecuados que permita la consolidación de mercados mediáticos más abiertos y plurales.
  - El alto grado de instrumentalización de la función informativa de los medios que se refiere a la existencia de condiciones desfavorables y la falta de garantías para la práctica de un periodismo profesional.
- Desde luego, cada país se acerca en diferentes grados a cada una de estas variables y habrá particularidades que diverjan en ciertos casos.
- El modelo en general, sin embargo, puede ayudar a explicar los casos recientes de “desviación”—que se definirían como intentos de captura—, como Ecuador, Venezuela, Bolivia y Argentina.
- Una propuesta, ésta sí normativa, es que con base en la relación que se puede ver entre los sistemas políticos y los mediáticos, la mayor independencia de éstos últimos pasa necesariamente en la medida en que se logre generar una distancia que limite o modere las condiciones que hoy en día favorecen los arreglos y acuerdos informales

(desde negocios hasta dominación) entre las elites mediáticas y las elites políticas. Un paso crucial en este sentido es a través de la creación de verdaderas autoridades regulatorias autónomas y eficientes que

sean capaces de garantizar, por una parte, la autonomía de los medios frente al poder político y, por la otra, de crear condiciones reales de competencia y pluralidad en los mercados mediáticos.

## Bibliografía

- Albarrán, Alan y Sylvia Chan-Olmsted (eds.). 1998. *Global Media Economics: Commercialization, concentration and integration of world media markets*, Ames, Iowa State University Press.
- Alisky, Marvin. 1981. *Latin American Media: Guidance and Censorship*, Iowa: Iowa State Press.
- Amaral, Roberto. 2002. "Mass Media in Brazil: Modernization to Prevent Change" en Waisbord, Silvio y Elizabeth Fox (eds.) (2002) *Latin Politics, Global Media*, University of Texas.
- Asociación por los derechos civiles y Open Society Institute. 2008. *El Precio del Silencio: abuso de publicidad oficial y otras formas de censura indirecta en América Latina*, Buenos Aires, Asociación por los Derechos Civiles y Justice Initiative de Open Society.
- Avritzer, Leonardo. 2002. *Democracy and the public space in Latin America*, Princeton: Princeton University Press.
- Bagdikian, Ben. 1997. *The Media Monopoly*, Beacon Press: Boston, segunda edición.
- Becerra, Martín y Guillermo Mastrini. 2010. *Los dueños de la palabra*. Buenos Aires: Prometeo Libros.
- Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, Consultado en: [http://www.bcn.cl/actualidad\\_legislativa/concesiones-de-radiodifusion](http://www.bcn.cl/actualidad_legislativa/concesiones-de-radiodifusion) (Revisado en 2009).
- Blumler, Jay y Michael Gurevitch. 1995. "Towards a comparative framework for political communication Research", en J. Blumler y M. Gurevitch (eds.). *The Crisis of Political Communication*, [Publicado originalmente en 1975] Londres: Routledge, p.75.
- Biondi, Antonio; Charão, Cristina. 2008. *Terra de Gigantes*, Revista Adusp No. 42. São Paulo: Adusp.
- Bonilla Sebá, Edna y Jorge Iván González. 2010. "La decisión de la CNTV no garantiza el derecho a la información", en *Eje 21*, 12/04/2010. Consultado en: [http://www.eje21.com.co/index.php?option=com\\_content&task=view&id=10875&Itemid=2](http://www.eje21.com.co/index.php?option=com_content&task=view&id=10875&Itemid=2)
- Christofollettini, Rogerio. 2003. "Dez impasses para uma efetiva crítica de mídia no Brasil", trabajo presentado en la reunión de INTERCOM, Belo Horizonte, septiembre.
- Cole, Richard, Ed. 1996. *Communication in Latin America: journalism, mass media and society*, Delaware: Jaguar Books.
- Collier, David. 1993. "The Comparative Method", en Ada W. Finifter (ed.). *Political Science: The State of the Discipline II*. Washington, D.C.: American Political Science Association.
- Comisión Interamericana de Derechos Humanos. 2006. *Relatoría especial para la libertad de expresión emite recomendaciones al Uruguay al finalizar su visita de trabajo*, diciembre. Consultado en: [http://www.cnsmujeres.org.uy/IMG/pdf/Comunicado\\_Relatoria.pdf](http://www.cnsmujeres.org.uy/IMG/pdf/Comunicado_Relatoria.pdf)
- Committee to Protect Journalists. 2010. "Attacks on the press 2010: Americas Analysis. In Latin America a return of censorship", Committee to Protect Journalists, Consultado en: <http://cpj.org/2011/02/attacks-on-the-press-2010-americas-analysis.php>
- Corzo Fernández, Susana. 2002. *El clientelismo político como intercambio*, Universidad de Granada, Edición ICPS, Barcelona.
- Costa, Sylvio y Jayme Brener. 1997. "Coronelismo eletrônico: o governou Fernando Henri-

que e o novo capitulo de uma velha historia”, en *Comunicacao e Politica*, Vol. 4, núm. 2, Mayo-Agosto.

Curran, James. 2002. *Media and Power*, Londres: Taylor & Francis [traducida al español como (2005) *Medios de comunicación y poder en una sociedad democrática*, Barcelona: Editorial Hacer].

Curran, James y Michael Gurevitch y Janet Woollacott. 1997. *Mass Communication and Society*, Londres: Open University.

Deutsch, Karl. 1987. “Prologue: Achievements and Challenges in 2000 Years of Comparative Research,” en M. Dierkes, H. Wieler y A. Antal. *Comparative Policy Research: learning from experience*, WZB Publications, Gower.

Eisenstadt, Samuel N. y Luis Roniger. 1984. *Patrons, Clients and Friends: Impersonal Relations and the Structure of Trust in Society*. Cambridge University Press, Cambridge

Flynn, Peter. 1993. “Collor, Corruption and Crisis: Time for reflection” en *Journal Of Latin American Studies* N° 25, Cambridge, pp. 331-371.

Fox, Elizabeth. 1997. *Latin American Broadcasting. From Tango to Telenovela*, Luton, Gran Bretaña: John Libbey Media y Universidad de Luton.

Freedom House. 2002. *Map of press freedom*. Consultado en: <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=251&year=2002>.

Freedom House. 2009. *Map of press freedom*. Consultado en: <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=251&year=2009>.

Galperín, Hernán. 2002. “Transforming Television in Argentina: Market Development and Policy Reform in the 1990s” en Waisbord, Silvio y Elizabeth Fox (eds.) (2002) *Latin Politics, Global Media*, University of Texas.

Gardner, H.; M. Csikszentmihalyi y W. Damon. 2001. *Good Work. When excellence and ethics meet*. Nueva York: Basic Books.

González, Rosa, ed. 1996. *Media and Democracy in Latin America and the Caribbean*, Francia: UNESCO.

Grotius, Susanne. 2007. “The ‘Third Wave of Populism’ in Latin America”, Documento de Trabajo 45, Madrid: Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE), Octubre, p.1.

Guerrero, Manuel Alejandro. 2009. *The Emergence of Political Pluralism in Mexican Broadcasting*, Germany: VDM Verlag.

Guerrero, Manuel Alejandro. 2010. “Broadcasting and democracy in Mexico: from corporatist subordination to state capture”, en *Policy and Society* vol. 29.

Guerrero, Manuel Alejandro y Manuel Chavez (Eds). 2009. *Empowering Citizenship through Journalism, Information and Entertainment in Iberoamerica..* Michigan State University, The University of Miami and Universidad Iberoamericana.

Gwynne, Robert y Cristóbal Kay. 2004. *Latin America transformed: Globalization and modernity*. Arnold, Oxford University Press. Londres.

Haggard, Stephan y Robert R. Kaufman. (1995) *The Political Economy of Democratic Transitions*, Princeton, NJ, Princeton University Press.

Hallin, Daniel. 2000. “Media, Political Power and democratization in Mexico”, en James Curran y Myung-Jin Park (eds.). *De-Westernizing Media Studies*, Londres: Routledge.

Hallin, Daniel C. y Stylianos Papathanassopoulos. 2002. “Political clientelism and the media: southern Europe and Latin America in

- comparative perspective”, *Media, Culture & Society*, vol. 24 (2).
- Hallin, Daniel y Paolo Mancini . 2004. *Comparing Media Systems*. Cambridge, R.U.: Cambridge University Pres.
- Heinonen, Ari. 1999. *Journalism in the Age of the Net. Changing society, changing journalism*. Tampere: Acta Universitatis Tamperensis.
- Herman, Edward y Noam Chomsky. 1988. *Manufacturing Consent*, Nueva York: Pantheon Books.
- Herz, Daniel, Görgen, James & Osório, Pedro Luiz. 2002. *Quem são os donos?* Revista Carta Capital, São Paulo, ano VIII, número 179.
- Hughes, Sallie. 2006. *Newsrooms in conflict Journalism and the Democratization of Mexico*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- International Press Institute (IPI). 2010. *Investigative Reporting of Corrupt Public Officials a Vital Aspect of Journalism*. Consultado en: <http://www.freemedia.at/singleview/5060/>
- Keane, John. 1991. *The Media and Democracy*, Londres: Polity Press.
- Knight Center for Journalism in the Americas, *Blog Periodismo de las Américas*, Universidad de Austin Texas. Consultado en: <http://knight-center.utexas.edu/blog/?q=es/blog> (Revisado entre el 30 de julio y el 3 de agosto de 2010)
- Lawson, Chappell. 2002. *Building the Fourth Estate: Democratization and the Rise of a Free Press in Mexico*, Berkeley, CA/London: University.
- Lima, Venício. 2003 *Existe concentração na mídia brasileira? Sim*. En *Observatório da Imprensa*. Consultado en: <http://www.observatoriodaimprensa.com.br/artigos/plq010720031.htm>
- Lima, Venício A. de y Lopes, Cristiano Aguiar. 2007. *Rádios Comunitárias - Coronelismo eletrônico de novo tipo (1999-2004)*, Instituto para o Desenvolvimento do Jornalismo (Projor).
- Lucas, Maylin Cicibel. 2009. La estructura de la Televisión en Guatemala: La incidencia político social y el análisis de los contenidos informativos. Memoria para optar por el título de doctora. Universidad Complutense de Madrid. Consultado en: <http://eprints.ucm.es/9575/1/T31307.pdf>
- MacChesney, Robert. 1997. *Corporate Media and the Threat to Democracy*, Nueva York: Seven Stories.
- Malloy, James y Mitchell Seligson. 1987. *Authoritarians and Democrats: Regime Transitions in Latin America*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Mastrini, Guillermo y Martín Becerra (eds) . 2006. *Periodistas y Magnates: Estructura y Concentración de las Industrias Culturales en América Latina*. Buenos Aires: Prometeo Libros.
- Mötter, Paulino. 1994. *O uso político das concessões das emissoras de rádio e televisão no governo Sarney* in *Comunicação & Política*; Vol. I, no 1, agosto-novembro.
- Murdock, Graham y Peter Golding, 1974. “For A Political Economy of Mass Communication”, en Ralph Miliband y J. Saville (eds.), *The Socialist Register 1973*. Merlin Press: Londres.
- O'Donnell, Maria. 2007. *Propaganda K: Una maquinaria de promoción con dinero del Estado*. Buenos Aires: Planeta.
- Observatorio de medios FUCATEL. 2008. *Análisis de distribución del avisaje publicitario de las empresas estatales. Años 2004 y 2005*, Consultado en: <http://www.observato->

riofucatel.cl/analisis-distribucion-avisaje-publicitario-de-las-empresas-estatales/

Orué Pozo, Aníbal. 2002. "The Transitional Labyrinth in an Emerging Democracy: Broadcasting Policies in Paraguay" en Waisbord, Silvio y Elizabeth Fox (eds.) (2002) *Latin Politics, Global Media*, University of Texas.

Pfoh, Emanuel. 2005. "La formación del Estado nacional en América Latina y la cuestión del clientelismo político", en *Revista de Historia de América*, vol. 1, Enero.

Pirano, Luis. 2002. "Peruvian Media in the 1990s: From Deregulation to Reorganization" en Waisbord, Silvio y Elizabeth Fox (eds.) (2002) *Latin Politics, Global Media*, University of Texas.

Rincón, Omar, ed. .. 2008. *Los Telepresidentes: Cerca del Pueblo, lejos de la democracia*, Bogotá: Centro de Competencia en Comunicación para América Latina y Friedrich Ebert Stiftung.

Rivadeneira Olcese, Carlos. 2007. "Las otras radios: El complejo escenario de la radio en el Perú", *Contratexto Digital*. Universidad de Lima, Año 6, No. 7. Consultado en: <http://www.ulima.edu.pe/Revistas/contratexto/v7/PDFs/13-Rivadeneira.pdf>

Rockwell, Rick y Noreene Janus. 2003. *Media Power in Central America*, Champaign, IL: University of Illinois Press.

Sánchez Ruiz, Enrique. 1987. *Centralización, poder y comunicación en México*. Guadalajara: Universidad de Guadalajara.

Sánchez Ruiz, Enrique. 2005. "El audiovisual mexicano: ¿concentrar para competir?", en *Global Media Journal*, Edición Latinoamericana, vol.1, núm.2, Primavera. Consultado

en: [http://gmje.mty.itesm.mx/articulos2/sanchezruiz\\_OT04.html](http://gmje.mty.itesm.mx/articulos2/sanchezruiz_OT04.html)

Santos Calderón, Enrique . 1989. "El periodismo en Colombia. 1886-1986", en *Nueva Historia de Colombia*, tomo VI, Planeta Colombiana Editorial S.A., Bogotá.

Sifuentes, Domingo. 2005. "Independent Regulatory Agencies in the Telecommunications Sector. A comparative study". Trabajo presentado para la Conferencia de ECPR, Sección 3: Regulation in the age of governance, Panel (3.5) Regulatory agencies: institutional and actors centred approaches, Budapest, Hungría, 8-10 septiembre.

Sinclair, John. 2002. "Mexico and Brazil: The Aging Dynasties" en Waisbord, Silvio y Elizabeth Fox (eds.) (2002) *Latin Politics, Global Media*, University of Texas.

Strickon, Arnold y Sidney Greenfield (eds.). 1972. *Structure and Process in Latin America: Patronage, Clientage and Power Systems*. University of New Mexico Press, Albuquerque.

Sunkel, Guillermo y Esteban Geoffroy (eds.). 2001. *Concentración Económica de los Medios de Comunicación*. Santiago: Lom.

Traquina, Nelson.1995. "Portuguese Television: the Politics of Savage Deregulation", en *Media, Culture & Society*, Vol.17, núm.2.

Trejo Delarbre, Raúl "Televisoras, privilegios y poder político", en Guerrero, Manuel Alejandro (Coord.). 2011. *Medios de Comunicación y democracia: perspectivas desde México y Canadá*, UIA-UNESCO-Gobierno de Canadá, p. 44-45.

Waisbord, Silvio. 2000. 'Media in South America: Between the rock of the state and the hard

place of the market,' en James Curran y M. Park (eds.) (2000) *De-Westernizing Media Studies*. London: Arnold.

Waisbord, Silvio. 2000. *Watchdog Journalism in South America*. New York: Columbia University Press.

Waisbord, Silvio y Elizabeth Fox (eds.). 2002. *Latin Politics, Global Media*, University of Texas.

Weyland, Kurt .1998. "The politics of corruption in Latin America", en *The Journal of Democracy*, Vol.9, No. 2, abril, pp. 108-121.

*Margareth J. Moritz, PhD*

**Professor at University of Colorado, and UNESCO Chairholder in  
Journalism and education, University of Colorado**



A former news and documentary producer for NBC, Marguerite Moritz is Professor and UNESCO Chair in International Journalism Education at the University of Colorado. She has presented her films and her research in more than 20 countries and has been a visiting scholar at major universities in Shanghai, Xian and Beijing as well as in Paris, Strasbourg and Versailles. From 2002 to 2008 she was a Fulbright Senior Specialist and carried out research and consulting projects with media companies and universities in South Africa and in Malta. In Fall 2009 she was Visiting Scholar at JMK, University of Stockholm. She has lectured and been scholar in residence at University of Paris IV and University of Versailles.

Her research looks at professional codes and practices in contemporary news and entertainment media. She examines the creation and use of images in the digital era and has written extensively on the intersection of race, class and gender in visual depictions of women, gays, Muslims and other marginalized groups. In “Hate Speech Made Easy:

The Virtual Demonization of Gays” (2006) she examines the proliferation of homophobia

on the Internet. Scout’s Honor (2001), for which she was writer and story consultant, looks at the Boy Scouts of America’s anti-gay policies. The film won the audience award for best documentary and the Freedom of Expression Award at the Sundance Film Festival.

Her work on crisis reporting began more than a decade ago when she wrote, produced and directed the documentary Covering Columbine which examines journalistic ethics in reporting school shootings. It has been screened in the United States, Canada, France, Turkey, Sweden and South Africa. In “Students as Creators and Consumers of E-News: The Case of Virginia Tech,” (2009) she looks at the use of blogs and social media following the worst school shooting in US history. Her work on school shooter videos in Finnish news media appears in Amateur Images and Global News (2011).

She was a 2005 recipient of a National Science Foundation grant to conduct research on media coverage of Hurricane Katrina. Her article, “Covering the News Come Hell and High Water: Journalists in a Disaster,” appears in Learning from Catastrophe published by

# Owners, Employment and Programming in US Media Same, Same, Same Ditto

Margareth Moritz, PhD,  
Professor and UNESCO Chair Holder  
University of Colorado, Boulder, USA

## Résumé

Sous l'angle d'une analyse quantitative, l'auteur examine certains travaux de recherche récents sur la diversité dans les médias concernant la propriété, les possibilités d'emploi et la programmation vis-à-vis de la race, le sexe et l'orientation sexuelle avec un focus sur la couverture médiatique américaine à l'occasion d'une catastrophe naturelle majeure : l'ouragan Katrina. Beaucoup de thèses de chercheurs, y compris celle de l'auteur indiquent que la couverture des médias de cette catastrophe a souvent été sensationnelle, inexacte, trompeuse, partielle et perpétuant des stéréotypes raciaux anti-noir. A travers l'évaluation de la diversité culturelle dans les médias américains, il devient évident de constater que, malgré certains progrès, les tendances établies de longue date favorisant une vision du monde blanc, persistent toujours.

## Abstract

*Using quantitative analysis, the author examines recent research on diversity in the media regarding the property, employment opportunities, and programming vis-à-vis race, gender and sexual orientation with a focus on American media coverage during a major natural disaster, "Hurricane Katrina." Many thesis of researches, including that of the author indicate that media coverage of the disaster was often sensational, inaccurate, misleading, biased and perpetuating racial stereotypes anti-Black. Through the evaluation of cultural diversity in the U.S. media, it becomes obvious that, despite some progress, longstanding trends promoting a vision of the white world, still persist.*

Diversity in US television has been part of my research agenda since 1986 when I began writing about rights and representations of gays in prime time. Even in the 1980s, this was still a very marginal topic among communication scholars and few in the field would have anticipated the gay rights successes that would come in both media and society in the US, Western Europe and in many other places around the globe. In assessing cultural diversity in US television today, we can say that despite much progress such as seen with gay rights issues, long established patterns that favor a White, male, heterosexual, privileged worldview persist. Mainstream media in the US still faces the same problems, responds with the same slowness and is controlled by the same power structures that have been in place for decades.

Here I review and highlight some of the recent quantitative research on media diversity of ownership, employment opportunities, and programming across axes of race, gender and class. In addition, I review my qualitative work on US media coverage of a major natural disaster, Hurricane Katrina, an event that generated enormous media attention, much of it focused on the devastation in New Orleans, a non-white majority city. While news coverage of the disaster generated major awards for several journalists, much research including my own, indicates that mainstream media's

the Natural Hazards Center. Her analysis of television news imagery surrounding the September 11th attacks appears in *Representing Realities: Essays on American Literature, Art and Culture*.

Dr. Moritz offered seminars in China in 2011 and 2013. Entitled *China Through TIME*, the class examines representations of China as depicted in *Time* magazine. Students in the class visited Beijing, Shanghai and Hangzhou to meet with US and Chinese journalists as well as with Chinese students studying communications and media. In 2012 she presented the seminar at Communication University of China.

Her doctorate is from Northwestern University, Department of Radio, Television and Film.

Ancienne réalisatrice de nouvelles et de documentaires pour la chaîne NBC, Marguerite Moritz est professeure et titulaire de la Chaire UNESCO en enseignement du journalisme international à l'Université du Colorado. Elle a présenté ses films et ses recherches dans plus de 20 pays et a été chercheuse invitée dans les grandes universités de Shanghai, Xian et Pékin ainsi qu'à Paris, Strasbourg et Versailles. De 2002 à 2008, elle a été une spécialiste sénior de Fulbright et a réalisé des projets de recherche et de consultation avec les sociétés de médias et des universités en Afrique du Sud et à Malte. À l'automne 2009, elle a été chercheuse invitée à JMK, Université de Stockholm. Elle a donné des conférences et a été chercheuse invitée à l'Université de Paris IV et l'Université de Versailles.

Sa recherche analyse les codes et les pratiques professionnelles dans les nouvelles contemporaines et les médias de divertissement. Elle examine la création et l'utilisation d'images dans l'ère numérique et a beaucoup écrit sur l'intersection de race, de classe et de

genres dans les représentations visuelles des femmes, des homosexuels, des musulmans et d'autres groupes marginalisés. Dans «*Hate Speech Made Easy: "The Virtual Demonization of Gays"*» (2006), elle examine la prolifération de l'homophobie sur Internet. *Scout's Honor* (2001), pour lequel elle était rédactrice et consultante en histoire, examine les politiques anti-homosexuelles de l'Amérique. Le film a remporté le prix du public pour le meilleur documentaire et le meilleur prix pour la liberté d'expression au Festival du film de Sundance.

Son travail sur le reportage de crise a commencé, depuis plus de dix ans quand elle a écrit, produit et réalisé le documentaire *Covering Columbine* qui examine l'éthique journalistique dans le reportage de fusillades dans les écoles. Il a été projeté aux États-Unis, le Canada, la France, la Turquie, la Suède et l'Afrique du Sud. Dans «*Students as Creators and Consumers of E-News: The Case of Virginia Tech*,» (2009), elle se penche sur l'utilisation des blogues et les médias sociaux après la pire fusillade dans une école de l'histoire américaine. Son travail sur les vidéos de fusillades scolaires dans des médias finlandais apparaît dans *Amateur Images and Global News* (2011).

Elle a été récipiendaire d'une subvention de la National Science Foundation en 2005 pour mener des recherches sur la couverture médiatique de l'ouragan Katrina. Son article, «*Covering the News Come Hell and High Water: Journalists in a Disaster*,» a paru dans *Learning from Catastrophe*, publié par the Natural Hazards Center. Son analyse d'images présentées à la télévision entourant les attaques du 11 septembre a paru dans *Representing Realities: Essays on American Literature, Art and Culture*.

Dr Moritz a offert des séminaires en Chine en 2011 et 2013 intitulés *La Chine à travers le*

## Resumen

En términos de análisis cuantitativo, el autor examina algunas investigaciones recientes sobre la diversidad en los medios de comunicación con respecto a la propiedad, las oportunidades de empleo, y la programación de la raza, género y orientación sexual. Además de un trabajo cualitativo en la cobertura de medios de EE.UU. de un desastre natural, el huracán Katrina, un evento que generó una enorme atención de los medios. Muchas tesis de investigación, incluida la de la autora, indican que la cobertura mediática de la catástrofe a menudo era sensacional, inexacta, engañosa, tendenciosa y perpetuado estereotipos raciales contra los negros. A través de la evaluación de la diversidad cultural en los medios de EE.UU., se hace evidente que, a pesar de algunos avances, las tendencias de larga data que promueven una visión del mundo blanco, aún persisten.

coverage was frequently sensational, inaccurate, misleading, biased and perpetuated anti-Black racial stereotyping. Of course we see changes over time: there are more women in more diverse roles than there were in past decades; Blacks, Hispanics and Asians are no longer totally invisible in the media world of television. But progress has been slow even as channels have expanded and exploded in the case of cable television. Indeed, the television industry in the US is far from the cutting edge of progressive thinking. In economic terms it would be regarded as a lagging indicator rather than a leading one.

Both culture and diversity are complex concepts and simple definitions prove problematic. But, we do know that there are important elements involving ownership of media, employment practices, and programming content that cross the axes of gender, race, ethnicity, class and other demographic social markers. Examining who owns the media, who works in media industries, and who is represented in the media is an important research subject and one that may help us understand more deeply how power is distributed in society. A great deal of research has addressed these topics over several decades of communication scholarship. It is instructive to look at some of the recent findings to provide a current snapshot of some key statistical measures.

### Ownership of US Media

As Blevins & Martinez (2010) point out, minority ownership as an issue within US telecommunications policy did not emerge until the Civil Rights Movement of the 1950s and 60s and not until 1975 did the first African American own a US TV station. In 1978, trying to increase the presence of minority ownership, the Federal Communications Commission (FCC) created the Minority Tax Certificate Program that allowed station owners to write

temps. La classe examine les représentations de la Chine comme décrite dans le magazine Time. Les étudiants de la classe ont visité Beijing, Shanghai et Hangzhou pour rencontrer des journalistes américains et chinois ainsi que des étudiants chinois en communications et

médias. En 2012, elle a présenté le séminaire à l'Université de Communication à l'université de Chine.

Elle a obtenu son doctorat de la Northwestern University, du Département de radio, télévision et cinéma.

or defer taxes when selling properties to ethnic or racial minority buyers. The program was repealed less than 20 years later and replaced by the Telecommunications Act of 1996 that reflected a neo-liberal perspective in which a free market was viewed as the best way to handle broadcast ownership. Less government involvement was the order of the day and thus policies favoring minority ownership were abandoned.

Whatever its intention, the Telecom Act did nothing to advance minority participation at the ownership level. As Illinois Congressman Bobby Rush pointed out in the December 2012 House Subcommittee on Communications and Technology hearing, the abandoned Minority Tax Certificate program generated “364 tax certificates and more than 200 media transactions totalling more than \$1 billion in revenue” (as quoted in Stimson, 2012). The newer rules further limited minority ownership by relaxing cross-ownership rules in favor of those who already had the majority interest in the telecommunications industry.

The FCC was urged during its 2003 review to consider the impact that further media deregulation would have on minority ownership. That came to a head the following year in *Prometheus Radio Project vs. the FCC*. In the legal proceedings, Prometheus argued that there was no proper analysis undertaken by the FCC to investigate the impact of deregulation on minorities and called for a task force to provide in-depth reporting on such effects (Blevins & Martizen, 2010).

As a response, in 2007, the FCC issued an option for certain buyers to acquire distress sale licenses that were facing a revocation hearing. However, that policy and indeed all of the policies aimed at increasing minority ownership have either been repealed or have not been specific enough to actually benefit minorities.

Additionally, the FCC has not taken into consideration obstacles for minorities to successfully run small broadcasting businesses that need to attract large ad dollars, and have access to monies to purchase the broadcast stations (Blevins & Martizen, 2010, 299).

After the relaxation of media ownership rules brought on by the 1996 act, a Ford Foundation report showed that almost 40% of minority-owned stations were eventually sold to large media conglomerates (2007, 14, as cited in Blevins & Martizen, 2010). Maintaining a voice in any market where larger media organizations dominated became harder because advertising practices favored large national buys with lower prices and greater reach. In effect, the 1996 ownership rules prevented smaller stations from successfully competing in markets dominated by large broadcast groups. At the end of 2012, the FCC proposed relaxing media ownership laws even further by authorizing cross-ownership of newspapers and television stations in the same geographic market. This would continue to drive minority ownership into lower levels than the already small percentages currently being reported.

As noted, the FCC has been criticized for improper analysis when considering the actual impact upon minorities that occurs under deregulation (Stimson, 2012). Bernie Lunzer, president of the Newspaper Guild, commented on the proposed rules allowing cross-ownership of newspapers and broadcast entities, claiming that when consolidation in the same market occurs, the first employees to be laid off are women and minorities. The FCC responded to critics by postponing its decision and allowing more time for public comments. The Minority Media and Telecommunications Council is undertaking a study on the impact of minority ownership that will be completed late in 2013 (Bachman, 2013).

## FCC Statistics

According to the FCC's Report on Ownership of Commercial Broadcast Stations (2012), women hold the majority voting interest in 6.8% of commercial television stations, and 13.2% of low power television stations. Hispanic/Latino majority voting ownership comprised 2.9% of commercial stations and 9.1% of low power stations. American Indian/Alaska Natives, Asians, African Americans, Native Hawaiians, and person of two or more races are tracked as one group referred as racial minorities in the FCC's report. Of these racial minorities the majority voting interest percentages are as follows: 2.2% of full power stations and 5.8% low power stations.

## Employment

In terms of national numbers, newsrooms are more diverse than they were several decades ago but African Americans are still an under-represented group. Despite industry attempts to diversify, employment in broadcast and newspaper newsrooms in the United States continues to be dominated by Whites. A program initiated in 1978 by the American Society of Newspaper Editors (ASNE) to achieve racial parity in relation to each community's population by the year 2000 was so far from hitting its own employment benchmarks that it moved its parity target date forward by a quarter century to 2025. Writing for the on-line news industry magazine *ScrippsNews*, Tracie Morales and Charlie Ericksen (2007) concluded that the "record is about as bad as it gets. Persons of color now make up a third of this nation's population, but less than 14% of the news staffs on ASNE member publications."

The situation in television news is somewhat similarly discouraging. Even in this era of niche marketing, with cable channels devoted to specialized programming focused on food, decorating, gardening, sports, travel, and news, there is no Black news network. Spanish lan-

guage news is available in many U.S. markets through Telemundo and Univision, but BET, Black Entertainment Television, does not offer significant news coverage. African American viewers must rely on the major broadcast and cable news channels, still the only ones with the infrastructure to cover major national or international stories, for their accounting of the day's events. This is essentially the case for most non-white viewers as a review of the historical record demonstrates.

In 1980, federal Equal Employment Opportunity guidelines were revised to ensure that stations hired minorities and women in numbers that would approach parity with their participation in the workforce. For stations with five to ten employees, women and minorities combined were to make up 25% of the top paying positions 50% of all positions. In larger stations, women and minorities were to comprise half of the top paying posts. Those targets never came to fruition (Hollifield & Kimbro, 2010). In 1997, the FCC adjusted its rules to include recruitment efforts rather than actual hires. By 1998, in the sweep of de-regulation, the FCC said henceforth, stations were free to voluntarily report employment statistics.

In order to boost minority employee numbers, in 2000, the major news networks hired senior diversity executives. As Hollifield & Kimbro (2010) point out, a variety of influential factors influence the hiring practices of minorities including but not limited to, "the diversity of the surrounding population, a station's desire to target minority audiences, minority ownership of the station, and the size of the market in which the station was located" (233).

Various entities, including the Radio-Television Digital News Association (RTDNA), continue to track employment numbers. RTDNA's 2013 Television and Radio News Staffing survey conducted in conjunction with Hofstra University concluded that over the last

two decades minority hires in the television industry had not kept pace with the growth of minorities in the US workforce overall (Papper, 2013). While non-white workers account for 36 % of the US workforce in 2013, they are only 21% of the television workforce. The same report indicated that there is a range in TV minority employment from 16.3% in smaller markets to 31.2% in the top 25 markets. Fox affiliates employed the largest number of minorities at 28.2% of their staff and NBC ranked lowest with 17.4%. In Hispanic-owned TV stations, 89.6% of the staff are Hispanics, thus showing the impact that ownership can have on employment opportunities. TV news director positions are still dominated by white males who hold 86% of those posts. Hispanics account for 7.7% of news director posts, African Americans for 2.9%, Asian Americans for 2.3%, and Native Americans for 0.6%.

The survey found that year over year the numbers of women in TV news remained static. Importantly, there has been an increase in women as TV news directors, currently at 28.7%, a drop from the record 30 % figures from 2012. Women news directors tend to be concentrated in larger markets. Television general managers are also heavily male, 80.7% to 19.3% female. The survey indicated that there are more male than female workers in the top 150 markets where the percentages are roughly 65 to 35. In the case of Asian Americans, however, female workers outnumber male counterparts two to one.

Byerly (2011) interviewed experts in the broadcasting industry about gender diversity and found several obstacles that affect women's rise through the ranks: exclusions where decisions are made, typically in male-centric environments like golf courses or at social clubs; access to only low to mid-level job opportunities which exclude women from obtaining the necessary experience needed to effectively be in ownership positions; little to

no mentorship, men rarely mentor women; different language and skill sets that inhibit women from being considered for promotion; difficult investor relations, where women are not taken as serious business negotiators; and media deregulation allowing mega corporations to buy out smaller broadcast stations, stations that often have a vested interest in the diverse perspectives of their communities.

According to a 2011-2012 study by the Center for the Study of Women in Television & Film, women only comprised "26% of creators, directors, writers, producers, executive producers, editors and directors of photography" on prime-time broadcast television programming (Lauzen, 2012,1).

### **Programming**

Questions of ownership and employment are inevitably linked to content, the theory being that more minority owners and employees would lead to an increase in the diversity of content and would thus address concerns about proper First Amendment representation of minority voices in society. But this was not necessarily the case. Evolving broadcast regulations became more about equal opportunity in the workplace, much like affirmative action, and less about ensuring that the public was receiving information from diverse points of view.

Again, a number of studies have demonstrated that a White male perspective dominates mainstream US television. Media Matters (as quoted in Savillo, 2013) looked at Sunday morning political talk shows including ABC's *This Week*, CBS's *Face the Nation*, NBC's *Meet the Press*, and Fox's *Fox News Sunday*. It found that overall not only did White men dominate the guest lists but they were also more likely to be given solo interviews. Republicans and conservatives were also dominant in these venues. In the case of Fox news, 91% of their Sunday morning guests were

White. The venerable Meet the Press turned out to be the biggest gender offender with only 20% of its guests being women.

The Green Bag, a journal supported by the George Mason University School of Law, found that when these Sunday morning talk shows hosted members of the US Congress, the guests were heavily male with women accounting for only 13.5% of Congressional guests (Mitchell, 2010). According to an annual report conducted by the Women's Media Center, (Klos, 2013) of those same Sunday talk shows, out of 1,682 guests in 2012, only 427, or 25% were women. The 4<sup>th</sup> estate project, a watchdog organization investigating news practices, analyzed political news stories from the 2012 Presidential election and found that more men are quoted in political news than women. Even on issues that are gender specific like birth control, men were four to seven times more likely to be used as sources than women (4<sup>th</sup> Estate, 2013).

This pattern has deep historical roots and has existed for decades in print journalism and continues to this day, despite the advancement of women in newsrooms. A 2012 study of bylines in national newspapers showed that women writers accounted for 27% of bylines while their male counterparts accounted for 71%.

### **Hurricane Katrina: A Case Study**

By establishing themselves as storytellers, journalists can influence a community's perception of its past—both defining who is part of a collective and contributing to the process of learning from significant events (Edy, 1999). This is particularly true in stories focusing on major historical moments, which require that memories not be treated as mere fragments, but rather that they are placed on a continuum and layered together to form a cohesive and meaningful narrative that propels the past into

the present (Connerton, 1989). Katrina provides a case in point.

The majority of people in the U.S. get news and information from television. But not all TV stories have equal impact. In fact, on most days, the audience for television news is relatively small. Viewing patterns make it clear that it takes a major news event to create a dramatic ratings spike, and even then, the effect lasts for only 24 to 48 hours before ratings begin to drop back to more modest levels. Since audiences have many choices, competition for their attention can outweigh other factors in shaping news coverage. In a similar way, the ubiquity of 24/7 cable news additionally pushes television journalism toward action and conflict reporting, i.e., toward graphic imagery.

No matter how powerful, television images are never reality. They are constructions of reality made by journalists (themselves products of American social and cultural institutions) who have effective, well defined ways of creating stories that will have narrative coherence and dramatic power. Visual communication offers a shorthand for complex social realities. To the extent that this shorthand relies on stereotypes, Katrina coverage reinforced existing notions of race and class through its use of visual coding, a topic addressed in audience interviews I conducted in New Orleans in the immediate aftermath of the disaster.

The contemporary US audience is divided among niche markets; rarely do Black and White viewers tune in to the same programming. Pro football games are among the few programs that generate a crossover audience. Major news events are another. Whatever distortions were conveyed by the Katrina coverage, a huge national audience of Blacks and Whites alike consumed them. This was a rare moment when television was reaching the entire nation. African American interview

respondents felt this opportunity was used to reinforce negative stereotypes.

Vast amounts of time, energy and money were spent on coverage of Katrina. Journalists describe a real commitment to the story by their news organizations and heroic efforts by their colleagues to work under gruelling conditions. Viewers and readers who were interviewed were quick to point out their reliance on the media and their praise for the job that was done. Nonetheless, they also noted inaccuracies and bias in what they saw and read. Of the millions of words, thousands of images and hundreds of hours of coverage, the lasting impression viewers got of New Orleans and its citizens was negative. As Mayor Nagin said in his interview, the iconic image presented by the media is that “New Orleans is poor and black.”

With a major national story emanating from a Black majority city such as New Orleans, the double standard was indeed all the more striking. On the streets of New Orleans this came as no surprise. Black interviewees consistently pointed to media bias in the Katrina coverage. Elizabeth Allen, a Black relief worker from Michigan, said that although Blacks were clearly a part of relief efforts, their stories were not prominently featured in the news. “When it comes to helping ... you never see Blacks, you only see Whites, you only see Caucasians, you see maybe a few Hispanics, but no African Americans.” (Elizabeth Allen, personal interview, 2005)

Patricia Raybon, an African American author, similarly said that she “didn’t learn how African American churches are helping Katrina evacuees by reading the newspaper, but by reading e-mail updates from my church in Denver.” While there were numerous media stories about Tulane and Loyola universities being forced to close their campuses because of flood damage, Black schools did not re-

ceive the same attention. Said Raybon: “I had to search blacknews.com to learn the fate of Xavier University, the historically Black college in New Orleans that has successfully prepared more Black undergrads for medical school than any other academic program in the nation.” (Patricia Raybon, personal correspondence, 2005)

Blacks who weren’t shown as impoverished victims of the storm were often presented as criminals. One respondent said the media didn’t give the whole story: “It wasn’t just Blacks, there were others too.” Media, many respondents said, “play up black crime” even though “the criminals were of all creeds and colors”. One of the earliest examples of this double standard began with two similar photos posted within an hour of each other on the first day of the disaster. They both showed people trying to flee New Orleans while carrying food and other essentials through flooded streets. The first image was from the Associated Press (AP), the second from Agence France Presse (AFP). The AP photo showed a young black man and the AFP image showed a young White couple. Despite the almost identical manifest content of the images, the captions were noticeably distinct. The AFP caption read as follows: “Two residents wade through chest-deep water after finding bread and soda from a local grocery store after Hurricane Katrina came through the area in New Orleans, Louisiana.” The AP photo caption, in reference to the black resident, said: “A young man walks through chest deep flood water after looting a grocery store in New Orleans...” The obvious disparity was immediately and widely noted on the Internet and sparked a discussion about the ways in which the Katrina coverage from the earliest hours was racially marked in national, local and even international news reporting.

A research study that examined more than one thousand of the Katrina photos that appeared

in *The New York Times*, *Wall Street Journal*, *USA Today* and *The Washington Post* showed that the AP-AFP incident was not an anomaly. Overwhelmingly, the study showed, Blacks and Whites were depicted in decidedly different roles. Specifically, Blacks were shown as passive and being rescued while Whites were shown in active roles as rescuers, relief workers and soldiers. Additionally, the study demonstrated that when photos depicted looting, in 83% of the cases, African Americans were pictured. When photos depicted people guarding their property, Whites were in those pictures 66% of the time (Kahle, Yu & White-side, 2007, pp. 75–89).

### **The Discourses of New Orleans**

In “A Paradise Made in Hell”, Rebecca Solnit demonstrates that citizens typically respond to disasters altruistically, offering aid and comfort to strangers in need. Nonetheless, chaos narratives emerge from official sources, elites and authority figures who “often believe that if they themselves are not in control, the situation is out of control, and in their fear take repressive measures that become secondary disasters.”

Official predictions of social breakdown are then amplified by news accounts that repeat alarmist claims and often add to their intensity with blazing headlines (“Our Hell in the Terror Dome” proclaimed the *London Mirror*) and sensational on-screen labels (“Lootings ‘Out of Control’” was one MSNBC label). Adding to the intensity of the reporting was the television practice of looping images so that viewers were continuously seeing repeat images “of the very worst behavior” that provided a rationale for state repression. “A militaristic mood set in, with white vigilantes out patrolling for, and sometimes killing, the black people they falsely imagined were threatening them.” (Garner, 2009)

*Los Angeles Times* columnist Johan Goldberg called the Katrina coverage “an unmitigated

media disaster” in which every major news organization participated.

CNN warned that there were “bands of rapists, going block to block.” Snipers were reportedly shooting at medical personnel. Bodies at the Superdome, we were told, were stacked like cordwood. The *Washington Post* proclaimed in a banner headline that New Orleans was a «A City of Despair and Lawlessness,” insisting in an editorial “looters and carjackers, some of them armed, have run rampant.” Fox News anchor John Gibson said there were “all kinds of reports of looting, fires and violence. Thugs shooting at rescue crews...»

Glib predictions of 10,000 dead, and the chief of police’s insistence that there were “little babies getting raped,” swirled around the media like so much free-flowing sewage. (Goldberg 2007)

Accounts of violent crimes were repeated so frequently that they became an established part of the news narrative, eventually put forward as fact. *New York Times* media critic David Carr correctly pointed out that relying on the authenticity and accuracy of information provided by “overwhelmed local officials does not completely get the news media off the hook” for the many errors in the early Katrina coverage. (Carr, 2005) Carr’s counterparts in the academy who study disaster behavior have consistently argued that journalists have an “obligation to verify” information provided both by eyewitness, experts and official sources in disaster coverage precisely because the potential for inaccuracies and sensationalism is so high. But, as University of Delaware’s Enrico Quarantelli noted, instead of trying to evaluate the accounts coming out of New Orleans, broadcasters “were putting people directly on [air]” with claims of violence that were “clearly exaggerated.”(BBC News website.)

The hyping of crimes at the Superdome has now been documented by the very news or-

ganizations that reported on the Superdome in the first place. New Orleans *Times Picayune* reporter Brian Thevenot was among the first to revisit the paper's crime reporting and wrote a major story correcting the record.

Even in our own pages, sometimes in stories that I wrote, we reported things that we got from other sources and when we went back to look they had turned out not to be true or had not been substantiated. And I think that was a good example of the media taking responsibility and going back to correct the story and I would include the national media in that. (Thevenot, 2005)

Eventually, CNN, the *New York Times*, the *Los Angeles Times* and the Associated Press all ran correction pieces. The AP put much of the blame on city officials.

Police Police Chief Eddie Compass reported: 'We have individuals who are getting raped; we have individuals who are getting beaten'.

Five days later, he told Oprah Winfrey that babies were being raped. On the same show, Mayor Ray Nagin warned: 'They have people standing out there, have been in that frickin' Superdome for five days watching dead bodies, watching hooligans killing people, raping people.'

The ugliest reports--children with slit throats, women dragged off and raped, corpses piling up in the basement-- soon became a searing image of post-Katrina New Orleans...But now, a month after the chaos subsides, police are re-examining the reports and finding that many of them have little or no basis in fact. (Roberts, 2005)

This may be a case of truth emerging over time, but Goldberg noted that at the two-year anniversary, "there was virtually no mention of the hyperventilating and inaccurate media reports...no mention of the media's malpractice. It's as if it never happened." (Goldberg,

2007). Readers and viewers too leave major stories with certain narratives solidly in place. Moreover, corrections are rarely enough to completely call back the original story because they generally are given less airtime on television and less space in a newspaper than the original reports they are correcting. And, by the time a correction is made to a major story, the number of viewers and readers has fallen substantially.

While there was much to be applauded in the coverage, Katrina narratives also underscored the double standards that apply in the American press when it comes to the often-intertwined issues of race and class. Jurkowitz called it "one of journalism's finest moments in recent memory," but nonetheless concluded that the coverage in mainstream media "reinforced the notion that our society is deeply divided by color and money." (Jurkowitz, 2005 )

Journalists speak of serving all segments of society, but White perspectives typically dominate U.S. news narratives and US newsrooms. Nonetheless, one might expect that in New Orleans, a Black majority city, African American journalists would have a significant presence. This did not turn out to be the case at the New Orleans *Times-Picayune*, the city's daily newspaper where 2004 was the peak year for hiring non-whites, who accounted for 17.1% of the newsroom population. Even at its peak, the percentage of non-white staff was still very low when considering the paper's readership, which in 2004 was 43.6% non-white. So, while the circulation area for the *Times-Picayune* showed that almost half of the population was non-white at the time of the disaster, the employment figures of non-whites at the paper made up less than one-fifth of the newsroom. In comparison terms, the New Orleans daily paper was nearly at the bottom in its circulation category (250,000–500,000) for non-white hires (Dedman & Doig, 2005).

CNN, with headquarters in Atlanta, might also be expected to have a diverse newsroom, but employees described a White male power structure that dominates the newsroom culture.

CNN at the higher echelons is a mainly male institution. At the middle-to-upper management, there are a significant number of female producers. The weekend seems to be produced entirely by woman .... For the prime-time shows, all the executive producers are men. And I do think it make a difference. (Blake, personal interview, 2005).

This overall lack of racial diversity among newsroom personnel suggests that a White perspective controlled the selection, framing and presentation of Katrina coverage. Nonetheless, news organizations try hard to look as though they provide diversity. CNN, for example, had an African American correspondent in New Orleans and considered that a major advantage. But having Black talent on the air may not have any fundamental impact on how the story is covered:

Just because he is Black, it doesn't mean he understands these poor Black communities. But there is a credibility issue there. When he stands up and says it, it's harder to call him racist. It's easier to call it as just a misunderstanding. And I think that the advantage of having a Black correspondent is that people who would want to criticize you for your coverage can't use the word "racist" as easily. ( Blake, 2005).

Mainstream media is by, for and about the White, economically advantaged and educated. Newsrooms both local and national marginalize communities of color and ignore poor people and the neighborhoods in which they live. In the commercial environment that defines American media, content is aimed at those demographic groups who are sufficiently affluent to buy the products whose advertise-

ments pay the freight. News stories based on all kinds of merchandise—iPods, computers, cars, wines, restaurants, stocks, bonds, Hollywood celebrities and professional athletes—are common. But stories of inner city or rural poverty are not typically part of the daily news agenda. One of the more shocking aspects of the Katrina coverage was how few Americans were aware of the degraded conditions in which many New Orleans residents had been living. As the Black actor Danny Glover noted during a benefit performance for New Orleans residents, "When the hurricane struck, it did not turn (the Gulf Coast) into a third-world country. It revealed one." (Glover, 2005).

### **Conclusion**

Information is never more crucial than during times of crisis. From natural disasters that directly affect millions of people to school shootings that are more contained and local in nature, accurate information may be literally a matter of life and death. Yet it is precisely during these times of crisis that journalists are most likely to take short cuts that result in publication of inaccurate and erroneous claims. The Katrina case offers an example of how the newsgathering process—including normally common practices for accumulating and verifying information-- may be altered during coverage of major breaking events. Interviews may be aired with little or no effort to verify their content. Images are shown without prior screening. News narratives are developed with limited time for reflection or analysis and repeated with such intensity and frequency that they take on a life of their own, whether they can be authenticated or not.

Major news organizations have longstanding routines that allow them to generate information quickly and efficiently when a major news event takes place. Reporters, editors and producers know whom to call, where to send camera crews, how to set up official and

expert interviews, find eyewitnesses, create maps and other computer graphics to accompany live images and field reporting. And indeed audiences expect breaking news events to be covered live, in real time. In this setting, however, both accuracy and control are often sacrificed to speed.

Journalistic routines are designed to generate images and texts quickly so that news entities may offer information, insights and answers to readers and viewers with impressive speed. In this process, eyewitnesses may be put on the air right away, with little regard to their authenticity. Similarly, local officials may be quoted accurately, but their information may not be subject to independent verification for days or weeks. So-called experts offer analysis and interpretation, but in some cases their expertise is limited, highly partisan or both. Standards and guidelines may also be ignored during breaking new events. All of this leads to misunderstandings, inaccuracies and outright errors--particularly in the early hours and days of coverage-- which create not only false, but lasting impressions. In today's digital world, these images and texts are captured, held and replayed at a moment's notice thus reinforcing collective memory for decades to come.

In trying to make sense out of chaotic events, reporters and anchors are looking for narrative strategies with which they can reduce complex events to more simple realities. Critical readers and viewers should recognize that total accuracy is not a reasonable expectation in these circumstances. For their part, journalists need to be far more skeptical about the ability of their sources to provide accurate information in crisis situations and underscore to audiences the possibility of error even on the part of officials. Care should be taken to avoid leaving the impression that analysts, no matter how knowledgeable, are offering facts rather than opinions.

Journalists themselves should avoid attributing a single cause and simplistic explanations to complex events such as school shootings, terror attacks or natural disasters. Particular attention needs to be given to issues of stereotyping and scapegoating members of religious, ethnic and racial groups by media.

News organizations need to listen carefully to readers and viewers. In today's interactive environment, we see whole communities coming together to influence news coverage. While citizen journalism and the blogosphere are increasingly influential, professional news organizations still dominate the media landscape and in large measure determine how stories are framed. Many of the same issues that were problematic in the pre-web era remain contentious today.

Audiences for stories involving major crisis and trauma are no longer typically local or even national. When major stories break now, they circulate around the globe in a matter of minutes, not days. Those stories are easily shared among audiences, especially those with access to digital news, whose perspectives may very much be at odds with the editors, reporters, producers and news executives who provide the coverage. Journalists today really are serving both a global audience and a local audience who live in diverse communities and remote locations. For them to serve both groups well, it is increasingly important that news narratives be constructed and analyzed with a critical eye that recognizes the many communities impacted by them.

It is also important to recognize that Images are profoundly different from written texts. Images are preserved in memory much more fully than words are. You don't have to see videotape the Twin Towers collapsing to bring that image to mind. That image remains powerfully lodged in memory. Images also have a claim to authenticity. From the beginning, the

camera has been regarded as a scientific instrument, when, in fact, we know the camera operator has agency in determining what pictures are taken and what pictures are ignored. Nonetheless, for viewers, images have a great claim to truth and authenticity. In addition, unlike the written text, the image is not based on rhetorical logic but is associative: we don't interrogate images in the same ways that we question whether written texts are logical, true or believable. And, as we moved from a print-based to an image-based culture, images are increasingly ubiquitous and thus increasingly important for television journalists.

Similarly, as audience members and advocacy groups are increasingly responsible for user-generated content, broadcast practitioners need to consider them in new ways. I have worked with GLADD, the Gay and Lesbian Alliance Against Defamation, for a number of years. Three decades ago we never imagined that we could have an impact on news content. Gay topics were marginalized if not entirely taboo. Nonetheless, we went literally around the USA for meetings with news executives, managers, reporters and photographers. GLADD monitors would flag stories that were particularly badly done in term of bias against gays and lesbians and GLAAD members would do follow up interviews on those. Today GLAAD provides a great deal of factual information, research and other journalistic resources. Their on-line dictionary, for example, helps reporters and editors make appropriate word choices to describe a whole range of topics related to gay, lesbian, transgender and transsexual issues. It is very extensive and it is widely used. And the last point here is interactivity. We are in an era where journalists easily can hear from their readers and viewers. Comments from online news sites can be more informative than the original reporting. People are writing reporters to share their expertise and tell reporters when the record needs to be corrected. Thus I would

urge journalists to expand their horizons on how to deal with diversity to include advocacy groups and audience members because they often have interesting, informative things to add to the discussion.

## References

- 4<sup>th</sup> Estate Project. 2013. Female Voices in Media Infographic. 4<sup>th</sup> Estate Online. Retrieved from: <http://www.4thestate.net/female-voices-in-media-infographic/>
- Allen, E. 2005. Videotaped interview. October.
- Blake, B. 2005. Videotaped interview. October.
- Blevins, J. L., & Martinez, K. (2010). A Political-Economic History of FCC Policy on Minority Broadcast Ownership. *The Communication Review*, 13 (3), p. 216-238.
- Bachman, K. 2013. Another Delay in FCC Media Ownership Rules Proceedings. *Adweek*. February 26. Retrieved from: <http://www.adweek.com/news/television/another-delay-fcc-media-ownership-rules-proceeding-147571>
- Byerly, C. 2011. Behind the scenes of women's broadcast ownership. *The Howard Journal of Communications* 22, p. 24-42.
- Edy, J. A.. 1999. Journalistic uses of collective memory. *Journal of Communication*, 49, p. 71-85.
- Connerton, P. 1989. *How societies remember*. New York: Cambridge University Press.
- Bill Dedman, B., & Doig S.K. 2005. Newsroom diversity has passed its peak at most newspapers, 1990-2005 study shows. John S. and James L. Knight Foundation. June 1<sup>st</sup>. Retrieved from <http://powerreporting.com/knight>
- Evans, S., & Nestor, F. 2011. Women and Minorities Struggle to Find Accurate Portrayals on TV. *Backstage*. Retrieved from: <http://www.backstage.com/news/women-and-minorities-struggle-to-find-accurate-portrayals-on-tv/>

- Federal Communications Commission. 2012. Report on Ownership of Commercial Broadcast Stations. (DA 12-1667). Washington, DC.
- Garner, D. 2009. Delighted by the Joy of Bad Things. *New York Times*, August 20<sup>th</sup>. Retrieved from: [http://www.nytimes.com/2009/08/21/books/21book.html?pagewanted=1&\\_r=1](http://www.nytimes.com/2009/08/21/books/21book.html?pagewanted=1&_r=1)
- Glover, D. 2005. Jazz at Lincoln Center "Higher Ground" Benefit for victims of Hurricane Katrina.
- Goldberg, Johan. 2007. The Media's Katrina Malpractice. *Los Angeles Times*, September 4.
- Hollifield, C., & Kimbro, C. 2010. Understanding media diversity: Structural and organizational factors influencing minority employment in local commercial television. *Journal of Broadcasting & Electronic Media* 54(2), p. 228-247.
- Jurkowitz, M. 2005. Katrina rips Bush a new one. *The Boston Phoenix*, September 8, p.1.
- Kahle, S, Yu, N., & Whiteside, E. 2007. Another disaster: An examination of portrayals of race in Hurricane Katrina coverage. *Visual Communication Quarterly*, 14(2), p. 75-89.
- Klos, D. 2013. The Status of Women in the U.S. Media 2013. Women's Media Center. Retrieved from: [http://wmc.3cdn.net/51113ed5df3e0d0b79\\_zzzm6go0b.pdf](http://wmc.3cdn.net/51113ed5df3e0d0b79_zzzm6go0b.pdf)
- Lauzen, M. 2012. Boxed In: Employment of Behind-the-Scenes Women in the 2011-2012 Prime-time Television Season. Center for the study of Women in Television & Film. Retrieved from: <http://womenintvfilm.sdsu.edu/research.html>
- Mitchell, A. 2010. Guess Who Won't Be Coming to the Studio. *The Green Bag* 2(1), Retrieved from: [http://www.greenbag.org/v13n4/v13n4\\_mitchell.pdf](http://www.greenbag.org/v13n4/v13n4_mitchell.pdf)
- Morales, T., & Ericksen, C. 2007. Where is diversity in nation's newsrooms? April 3. Retrieved from <http://www.scrippsnews.com/node/20813>
- Moritz, M. 2006. Covering the news come hell and high water: Journalists in a disaster." In *Learning from catastrophe: Quick response research in the wake of Hurricane Katrina*. Boulder, CO: Natural Hazards Center.
- MSNBC transcript retrieved from <http://www.mirror.co.uk/news/top-stories/2005/09/02/exclusive-brits-hell-inside-the-terror-dome-115875-15922236/Television>
- Nagin, R. 2005. Videotaped interview. October.
- Papper, B. (2013). 2013 TV and Radio news staffing and profitability survey. Radio Television Digital News Association. Retrieved from: [http://www.rtdna.org/article/little\\_change\\_for\\_women\\_minorities\\_in\\_tv\\_radio#.UiKh7Ji4LzI](http://www.rtdna.org/article/little_change_for_women_minorities_in_tv_radio#.UiKh7Ji4LzI)
- Peabody Awards Press Release. April 5, 2006. <http://www.peabody.uga.edu/news/pressrelease.asp?ID=135>
- Raybon, P. 2005. Personal correspondence. October.
- Savillo, R. 2013. Report: Partisanship and Diversity on the Sunday Shows in 9 Charts. *Media Matters*. April 5. Retrieved from: <http://mediamatters.org/research/2013/04/05/report-partisanship-and-diversity-on-the-sunday/193482>
- Solnit, R. 2009. *A Paradise Built In Hell: The Extraordinary Communities that Arise in Disasters*. New York: Viking, p. 353.
- Stimson, L. 2012. FCC Commissioners Grilled on Media Ownership. *RadioWorld*. December 12. Retrieved from: <http://www.radioworld.com/article/fcc-commissioners-grilled-on-media-ownership/216813>
- Thevenot, Brian. 2005. Videotaped interview. October.

***Javier Protzel, Ph. D.***

**Profesor de Pensamiento Social Contemporáneo  
en la Universidad del Pacífico, en Lima**



Peruano de nacimiento. Doctor en Sociología por la Escuela de Altos Estudios en Ciencias Sociales de París, Francia y Licenciado en Ciencias Sociales y Políticas por la Universidad Católica de Lovaina, Bélgica. Estudios de cine y televisión en Berlín, Alemania, becado por la Carl Duisberg Gesellschaft, y estudios coreanos en Seúl, invitado por la Korea Foundation.

Ha sido asesor en la Presidencia del Consejo de Ministros del Perú en temas de comunicación y opinión pública, y ha presidido el Consejo Nacional de Cinematografía (2002-2006). Es Vicepresidente para América Latina de la World Communication Association (WCA).

Ha sido Profesor de Procesos Interculturales, Comunicación Política y Comunicación Internacional en la Facultad de Ciencias de la Comunicación de la Universidad de Lima, donde ha sido Director Universitario de Investigación. Profesor en las Maestrías en Estudios Culturales y en Comunicaciones de la Pontificia Universidad Católica del Perú.

Actualmente es Profesor de Pensamiento Social Contemporáneo en la Universidad del Pacífico, en Lima.

Es autor de varios libros: *Espacio-tiempo y movilidad. Narrativas del viaje y del alejamiento* (en prensa); *Lima imaginada* (2011); *Imaginario sociales e imaginarios cinematográficos* (2009); *Procesos interculturales. Densidad y textura de lo simbólico*, además de numerosos artículos, ensayos y capítulos de libros.

Profesor y/o conferencista en universidades de Argentina, Bolivia, Brasil, Chile, Ecuador, España, Estados Unidos, México y Venezuela.

Péruvien de naissance. Docteur en Sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences sociales de Paris (France) et titulaire d'une licence en Sciences sociales et politiques de l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Il a fait des études en cinématographie et télévision à Berlin, Allemagne. Il a été boursier de la Carl Duisberg Gesellschaft, puis de la Korea Foundation à Séoul.

Il a été conseiller à la Présidence du Conseil de ministres du Pérou en matière de communication et opinion publique et a présidé le Conseil National de la Cinématographie (*Consejo Nacional de Cinematografía* [2002-2006]). Il est le Vice Président pour l'Améri-

# Diversidad y heterogeneidad

## Tensiones entre dos conceptos a la luz del marketing cultural en el Perú

Javier Protzel

Profesor, Universidad de Lima

### Résumé

L'auteur nous livre sa réflexion sur les différentes raisons de la complexité de la notion de diversité culturelle liée à plusieurs questions telles que l'effet de la mondialisation et le développement, la re-stratification socioculturelle, l'évolution de la société de consommation au Pérou, le mélange culturel, la diaspora péruvienne et l'adoption de nouvelles. Il distingue entre deux principes d'interprétation de la notion de diversité culturelle : l'hétérogénéité et l'homogénéité culturelle. Il se penche sur la politique culturelle de l'Etat péruvien et l'impact de l'hétérogénéité culturelle sur l'architecture même de sa capitale « Lima » enfin, il localise les quatre étapes qui ont marqué l'histoire de la diversité culturelle au Pérou.

### Abstract

*The author gives us his thoughts on the various reasons for the complexity of the notion of cultural diversity related to several issues such as the effect of globalization and the socio-cultural re-stratification, the evolution of the consumer society in Peru, the cultural mix, the Peruvian diaspora and the adoption of new customs. He distinguishes between two principles of interpretation of the concept of cultural diversity which are heterogeneity and cultural homogeneity. He examines the cultural policy of the Peruvian state and the impact of cultural heterogeneity on the architecture of its capital "Lima". Finally, he locates the four stages that have marked the history of cultural diversity Peru.*

Encuentros de calibre intercontinental como éste son una excelente ocasión para poder conocer hechos e interpretaciones sobre devenires culturales de una variedad de orígenes y confrontar una pluralidad de puntos de vista. A diferencia por ejemplo de un congreso médico, cuyos ponentes están constitutivamente de acuerdo sobre la base objetual de su temática (el corazón, los pulmones o incluso el ADN), poner sobre la mesa la diversidad de las culturas, por el contrario, trae inevitablemente controversias. Y no se trata únicamente del cotejo del estado actual de los repertorios simbólicos recogidos y sistematizados por etnógrafos y lingüistas para luego compararlos con realidades del pasado. El estado de la diversidad cultural en el mundo no se estudia ni se discute del mismo modo en que biólogos y ambientalistas evalúan la reducción planetaria de las variedades de fauna y de flora. La extinción de especies animales y vegetales directa o indirectamente provocada por los seres humanos es una tragedia natural consecuenta a la ocupación y/o depredación de territorios que por milenios permanecieron aislados, hasta que, merced a aumentos de productividad que datan de hace más de siglo y medio, la mayor parte de las sociedades del planeta se multiplicó y aquellos espacios fueron sembrándose de ciudades, de humo y luz nocturna. Los antes virginales bienes de la tierra fueron reproducidos selectivamente a gran escala para el consumo

que latine de la World Communication Association (WCA).

Il a été Professeur de Processus interculturels, de Communication politique et de Communication internationale à la Faculté des Sciences de la Communication de l'Université de Lima, où il a aussi été Directeur universitaire de la Recherche. Professeur aux Maîtrises en Études culturelles et en Communications de l'Université Catholique du Pérou (*Pontificia Universidad Católica del Perú*).

Il est actuellement Professeur de Pensée sociale contemporaine à l'Université du Pacifique (*Universidad del Pacífico*), à Lima.

Il est l'auteur de plusieurs livres: *Espacio-tiempo y movilidad. Narrativas del viaje y del alejamiento* (en prensa); *Lima imaginada* (2011); *Imaginarios sociales e imaginarios cinematográficos* (2009); *Procesos interculturales. Densidad y textura de lo simbólico*, ainsi que de nombreux articles, essais et des chapitres de livres.

Professeur et/ou conférencier dans des universités en Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Équateur, Espagne, États-Unis, Mexique et Venezuela.

## Resumen

El autor nos da su opinión sobre las distintas razones de la complejidad de la noción de diversidad cultural. Relaciona el concepto con los efectos de la globalización, el contexto socio-cultural re-estratificación, la evolución de la sociedad de consumo en Perú, la mezcla cultural, la diáspora peruana y la adopción de nuevas costumbres. Distingue dos principios de la interpretación del concepto de diversidad cultural que son la heterogeneidad y la homogeneidad cultural. Se examina la política cultural del Estado peruano y el impacto de la heterogeneidad cultural sobre la arquitectura de su capital «Lima». Finalmente, ubica las cuatro etapas que han marcado la historia de la diversidad cultural de Perú.

general aunque también para el provecho de los poderosos. Por lo tanto, las preocupaciones de quienes se ocupan de la biodiversidad se centra sobre todo en cómo hacer compatible un desarrollo humano adecuado con el rescate de aquellas especies en peligro de extinción, y del mantenimiento y/o restitución de sinnúmero de espacios dañados a su antiguo silencio y oscuridad.

Discutir en torno a la diversidad cultural es mucho más complicado. Resumidamente, encuentro que hoy en día eso se explica por tres razones. Primero, la noción de diversidad cultural es de por sí muy irregular y según el caso, de contornos poco definidos y cambiantes. Ningún repertorio simbólico es inerte en ningún lado; se ensancha o se encoge, según sus significantes se enrumben en procesos de diseminación o de integración que etnomusicólogos y sociolingüistas, entre otros expertos, saben reconocer en sociedades en procesos de cambio. Algo más claro ocurre con los cambios en las cocinas tradicionales, expuestas al influjo de las industrias alimentarias, a la substitución de ingredientes y al *mainstream* de la moda. Por otro lado está el lugar del observador: ¿quién evalúa qué es diverso y qué ya no?, pues el observador externo (a menudo un(a) turista) puede ser llevado a engaño. La vestimenta, la corporeidad – en tanto forma, arreglo y cuidado de sí - y las danzas vernáculas se mantienen o se occidentalizan muy variablemente según la región del mundo, y estas mutaciones van ocurriendo en temporalidades variables, no percibidas por el observador externo. Más aún el conjunto de lo culturalmente diverso a escala mundial es desordenado. Tomándole la expresión a Néstor García Canclini vivimos en una sociedad mundial *sin un relato* que pueda organizar su diversidad (2010: 18-19), encerrados como estamos en una interdependencia global sin horizontes claros. Segundo, existiría una ten-

sión entre el mantenimiento de la diversidad cultural y la democracia y el progreso material modernos. Hace treinta años, en *Le regard éloigné*, Claude Lévi-Strauss avizoró que :

“[...] *la fusión progresiva de poblaciones hasta entonces separadas por la distancia geográfica, así como por barreras lingüísticas y culturales, marcaba el fin de un mundo que fue el de los hombres por centenares de milenios, cuando vivían en pequeños grupos durablemente separados [...], las conmociones desencadenadas por la civilización industrial en expansión, la rapidez creciente de los medios de transporte y de comunicación han abatido esas barreras [...] ahora bien, no se puede disimular que a pesar de su urgente necesidad práctica y de los elevados fines morales que ésta se asigna, la lucha contra todas las formas de discriminación participa de ese mismo movimiento que arrastra a la humanidad hacia una civilización mundial, destructora de esos viejos particularismos a los cuales les corresponde el honor de haber creado los valores espirituales y estéticos que le dan su precio a la vida [...]*” (1983: 47). Para él la comunicación integral condena la originalidad de una creación, aunque “[...] *las grandes épocas creadoras fueron aquéllas en que la comunicación devino suficiente para el estímulo mutuo, empero sin ser lo suficientemente frecuente y rápida [...]*” (1983: 47-48) como para aplanar la diversidad. Haciendo abstracción de las amenazas de futuras catástrofes naturales, la irreversibilidad del progreso material y técnico que efectivamente es condición indispensable para el desarrollo le pone límites severos a la preservación ideal de la diversidad, aunque lo que la humanidad puede hacer aun en la materia sin comprometer el anhelado bienestar es mucho. Adivino que la finalidad de esta reunión es precisamente promover aquellas redes de diálogo y estudio que, perteneciendo a áreas del mundo

distantes entre sí tienen una conciencia semejante a partir de experiencias diferentes y capacidad de plantearle estrategias a las Cátedras UNESCO.

La tercera razón que explica los problemas actuales de la diversidad cultural es eminentemente política. La hegemonía de una civilización industrial cuya opulencia radica en el valor agregado derivado de las tecnologías avanzadas de la comunicación y la información se impone a las poblaciones pobres y a los países en desarrollo por su efecto doble, instrumental y simbólico. Por un lado, el bienestar económico de varias partes del mundo, y por otro, la aceptación de los nuevos repertorios simbólicos aparecidos con el consumismo cosmopolita.

En lo que es pertinente a nuestro tema, la larga historia de las industrias culturales desde inicios del siglo XX es de una casi permanente expansión de la producción de los países poderosos de Occidente, en especial la de los Estados Unidos, lo cual incluye tanto el arte y el entretenimiento como los estilos de vida. Sin desear extenderme en este aspecto, es obvio que la presencia casi universal del cine de los Estados Unidos, así como de ciertos bienes materiales de consumo han penetrado en el *habitus* de miles de millones de personas. Esto tiene un significado geopolítico indiscutible, plasmado en el concepto de *soft power* empleado por analistas y estrategias de ese país (Nye Jr. 2003) para oponerle al *hard power* de las armas y de la economía. No es que no aprecie el cine estadounidense – quizá el mejor del mundo - y no me ponga *blue jeans*. Ocurre que el encogimiento de la diversidad cultural mundial está directamente relacionado con las posiciones comercialmente dominantes de la gran potencia de América del Norte y de algunos países europeos, cuyos bienes económicos y simbólicos, a menudo cómodos, funcionales y atractivos, han ido progresivamente pen-

etrande en los mercados de las sociedades no industrializadas y modificando sus costumbres, con lo cual muchos acervos locales tienden a reducirse, si no a desaparecer. La mundialización financiera, comercial y de la información ha agudizado esta situación; al mismo tiempo que los países emergentes optan por abrirse al juego del libre mercado con el propósito de lograr tasas elevadas de crecimiento, la lógica del valor añadido y de las marcas favorece entonces la producción de bienes ajenos al ambiente cultural tradicional, que generalmente tienen mayores coeficientes de productividad. Sin adentrarnos más en temas económicos, puede operarse una suerte de re-estratificación socio-cultural, pues todo lo que se expendía en un mercado tiene también un valor simbólico (en el sentido antropológico).

### **Mundialización y re-estratificación socio-cultural**

En países del Tercer Mundo el acceso a bienes extranjeros puede ser señal de ascenso social y convertirse en un marcador de clase, o simplemente dar prestigio por las identificaciones que sugiere, lo cual a la inversa degrada lo vernáculo. Estos contactos interculturales son sin embargo algo mucho más complejo y variable, pues las identificaciones pueden ocurrir a la inversa, y ser rechazado lo foráneo, o lo más corriente convivir ambas orientaciones en el mismo sujeto.

Aunque Gilles Lipovetsky periodizó la evolución de la sociedad de consumo pensando en Francia (2010: 22-45), algunas de sus afirmaciones son aplicables a otras regiones precisamente por diferencias de evolución histórica. Me limité a constatar que la segunda etapa, ubicada por el autor entre las décadas de 1950 y 1970 en Europa occidental, caracterizada por la búsqueda de prestigio mediante el consumo conspicuo de bienes o servicios que connotan

ascenso de clase social – o distinción, hablando como Pierre Bourdieu – ha retrocedido en Europa a favor de un consumo más ‘emocional’ o personalizado, mientras que, tomando el caso que mejor conozco, el *boom* económico peruano desde el inicio de siglo ha provocado una fiebre consumista<sup>1</sup> insólita. Además de brindarles a las capas populares emergentes de origen migrante un merecido bienestar, su profusa adquisición de bienes representa para ellas una importante transición cultural. Los artefactos, la vestimenta y los ornamentos que adquieren son elementos de demarcación simbólica con respecto a sus pertenencias de origen. La inauguración de centros comerciales en zonas suburbanas de Lima ha acelerado un cambio de *habitus* cultural, desigual y variado en el conjunto del país, pues la prosperidad económica llega escasamente a los sectores más bajos de las ciudades y de la sierra andina<sup>2</sup>. Dentro de ese marco aparecen nuevas formas de mezcla cultural en muchas de las cuales se mantiene e incluso se revivifica tradiciones que pudieron desaparecer, como ocurre desde inicios del siglo con las artes culinarias. Pero la nota predominante en las nuevas generaciones es la imitación en estratificadas versiones del *habitus* hegemónico inspirado por las grandes marcas transnacionales y las industrias culturales, en particular las de Estados Unidos. Esto último tampoco es ajeno a la diáspora peruana, la cual ha hecho atravesar las fronteras aproximadamente al 10% de la población, con más de un tercio hacia ese país, aproximadamente el 40% del total (Altamirano 2009; Berg & Paerregaard 2005). Esto significa que prácticamente no haya localidad peruana que no cuente con uno o más miembros radicados en el extranjero, con los consiguientes desplazamientos familiares, remesas de dinero y adopción de nuevas costumbres.

Si bien el crecimiento económico y la migración internacional tienen indudables efectos beneficiosos, al enfocarlo en la perspec-

tiva de la diversidad cultural constatamos sus efectos disruptivos. Debe recordarse que la diversidad se asienta en procesos largos de sedimentación de prácticas simbólicas que al estabilizarse adquieren perfiles propios, aptos para dialogar con otros. En esa perspectiva el Perú logró reunir una formidable variedad de repertorios vernáculos: lingüísticos, musicales, culinarios, coreográficos, mitológicos, rituales, etcétera. Es cierto que su conservación se ha debido en parte al aislamiento y a la pobreza, así como al desprecio del que fue objeto por una mayoría de las élites, de origen hispánico. Esto último hizo de los marcadores étnicos autóctonos – lengua, fenotipo biológico, atuendo – un estigma a lo largo de los procesos de migración y de urbanización hasta la penúltima década del siglo pasado. Bajo esas condiciones, la diferencia cultural podía ser ya no motivo de orgullo sino más bien, para los hegemónicos, una marca de subalternidad que convendría borrar o disimular a quien la portase. Pero las hibridaciones sobrevenidas con la modernidad tardía se han abierto paso inexorablemente gracias a la mundialización. Han ocurrido cambios que, siendo previsibles, no fueron enfrentados mediante políticas culturales y educativas adecuadas. Entre ellos destaca la disminución de la lengua indígena mayoritaria en la región andina, el quechua. Hablada por más de la mitad de las peruanas y peruanos hasta la quinta década del siglo XX, ahora es patrimonio de una minoría<sup>3</sup>. Existen otros campos en los cuales hay una renovación saludable gracias a la apropiación popular de significantes venidos de lejos y del uso apropiado de las tecnologías de la información, pero vista en conjunto, en esta transformación cosmopolita de los acervos peruanos prima la destrucción por encima de creatividades desordenadas y a menudo fugaces. Éstas son guiadas por el efecto aplanador del mercado y la voracidad depredadora de algunas inversiones, que llevan a fenómenos sociales rayanos en la anomia e incluso la ilegalidad.

Por ello, me parece útil distinguir entre dos principios interpretativos sobre los repertorios culturales en la época que no son necesariamente excluyentes entre sí. Primero, la *diversidad*, definiéndosele como una coexistencia relativamente armónica y/o complementaria en un mismo espacio de mentalidades y repertorios simbólicos de proveniencias variadas; y segundo, la *heterogeneidad*, que sugiere una coexistencia conflictiva dentro de un mismo espacio de mentalidades y repertorios simbólicos dispares o heteróclitos pero a menudo de orígenes afines, bajo condiciones de desigualdad, dominación e hibridación desordenada. La noción de diversidad está más emparentada con el imaginario del multiculturalismo de aquellos países de alto desarrollo, receptores de muchos flujos transnacionales de inmigración próspera, y a cuyas ciudades les dan un clima cosmopolita, aunque no sin conflictividad interna, como lo muestran Dear y Flusty al describir Los Ángeles (1999: 74-80). La heterogeneidad sería más privativa del Tercer Mundo contemporáneo, al cual llega poca inmigración foránea pero sí turistas. Esta heterogeneidad cultural puede ser característica de países impactados por la mundialización con tradiciones de luchas simbólicas, pasado pluri-étnico y débil consolidación de una cultura y valores de Estado-nación. Pero la mundialización trajo también una ventaja imprevista para la mayoría peruana: el quiebre del viejo orden oligárquico y rentista de origen hispánico, substituido por un capitalismo tardío ciertamente más instrumental y opulento, pero también más tolerante frente a la segregación y capaz de individuación.

Esta heterogeneidad cultural comporta una reestratificación de los cánones de apreciación estética, una implícita descalificación de los gustos de escaso éxito comercial y una confusa modificación de los identificadores colectivos. Un buen ejemplo sería el de la des-etnifi-

cación de los cuerpos nativos, cuyos ideales de belleza han pasado a inspirarse en el modelo occidental venido con el cine y la publicidad. Los grandes centros comerciales (o *malls*) instalados gracias al crecimiento económico en suburbios pobres de Lima atraen a su clientela popular con grandes paneles que muestran a conocidas modelos europeas luciendo la ropa que las modestas mujeres de la zona aspiran a comprar. Me pregunto con el psicoanalista Jorge Bruce qué siente ante ello una muchacha de origen indígena y cómo redefine su identidad social (Bruce 2007: 73-75). Esto puede ser homólogo en otros ámbitos del gusto, menos próximos a la corporeidad, como el consumo musical, en el que junto con la adopción del *rock* y del *rap* surgen nuevos géneros híbridos, algunos de ellos muy interesantes. No puede tampoco soslayarse el consumo cinematográfico. Seguramente más que en otras zonas del mundo, el dominio de las *majors* de Hollywood es prácticamente absoluto. Más del 95% de los boletos vendidos en el Perú es acaparado por las grandes empresas distribuidoras estadounidenses, y apenas el 3% por los filmes nacionales. Sin embargo, y en cierto modo a la inversa, la televisión abierta ofrece telenovelas peruanas de mucho éxito, aunque estas obras tienen generalmente temáticas estereotipadas, tratamientos burlescos y personajes de parodia, que traducen dificultad para representar lo social adecuadamente y también lograr la aceptación del público. Parecería ser o lo uno o lo otro.

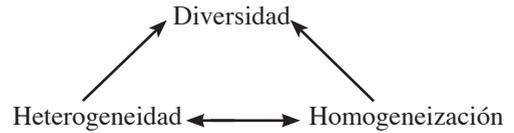
Mientras en el modelo multiculturalista las diferencias pueden afirmarse y el mantenimiento de la diversidad es considerado deseable, y también sostenible, si existen políticas adecuadas concebidas con criterios democráticos modernos – como ocurre en los países europeos y en América del Norte –, en el de la heterogeneidad, la permanencia de enormes desigualdades internas induce a que la diver-

sidad – rica sobre todo en las culturas subalternas – sea descalificada por los portadores de la cultura hegemónica o bien que éstos se apropien selectivamente de algunos de sus significantes. O incluso que los mismos sectores subalternos acepten esa descalificación, renieguen de una parte de sus acervos y ‘rehagan’ sus identidades sociales.

La búsqueda masiva de comodidad y de un *status* más alto mediante la oferta simbólica transnacional acentúa por ello las desigualdades, pese a que el nivel de vida aumentó. Por lo tanto hay una sistemática obliteración de ciertas tradiciones culturales hoy en riesgo de extinción, notable en materia lingüística, musical, ritual y de mitos. Pero por otro lado, hay mecanismos selectivos de reciclaje, cuyos mejores ejemplos serían la culinaria y el cuidado del patrimonio histórico-monumental. La selectividad del mantenimiento de estos repertorios es sin duda saludable, pero debo hacer notar que los destinatarios de los monumentos históricos y de la gastronomía son especialmente los turistas, y en lo referente a ésta última las clases altas y medias locales. En otros términos, mientras el *chef* de algún restaurante sofisticado le prepara a una clientela selecta algún manjar exquisito fusionando especias e ingredientes autóctonos en estilo *nouvelle cuisine*, la generalidad de los peruanos consume arroz, patatas, lentejas y leche que puede encontrar a precios cómodos en los mercados populares o en los supermercados. Es cierto que la gastronomía peruana y el turismo se han difundido crecientemente, llegando más allá de las élites, y generando consciencia sobre la necesidad de mantener la diversidad cultural. Pero ese orgullo de lo propio es corolario de un efecto de reflejo; proviene del reconocimiento de los valores propios a partir de la mirada aprobatoria del Otro, que funciona como el reflejo de un espejo: si el turista, o en general en el Primer Mundo se aprecia las cul-

turas peruanas – generalmente las vernáculas – ese aprecio se ‘contagia’ a los nacionales que antes lo habían desdenado. Cuando la película *La teta asustada* (2009) de Claudia Llosa ganó el Oso de Oro en el Festival de Berlín el público asistió masivamente a verla aunque aparentemente a la mayoría le desagradó pues su estructura narrativa compleja difería de las del cine estadounidense que está acostumbrada a ver.

También tendría importancia interpretativa otra pareja conceptual: la *diversidad-homogeneización*, oposición útil para pensar las políticas culturales. Aquí se atribuye a lo diverso cierta idealidad y selectividad: la celebración de la diversidad cultural se refiere a los repertorios simbólicos que realzan las particularidades ‘virtuosas’ de una comunidad o nación, y provocan la admiración o fruición del observador, como son las obras de arte y artesanía, las fiestas y cultos religiosos, el urbanismo tradicional y la monumentalidad, la lengua, los dialectos y sus narraciones, la gastronomía, las vestimentas, la joyería. Son repertorios vastos pero restringidos, que no toman en cuenta los nuevos sentidos que aparecen con el orden urbano-industrial, con sus efectos en cierto modo invasivos, de estética incongruente y conmoción. La homogeneización sería su opuesto natural, en tanto a ésta se le caracteriza por la primacía de su seriedad repetitiva, la monotonía de su funcionalidad y su desvinculación de las tradiciones pre-industriales. Debemos colegir entonces que la pareja diversidad-homogeneización se referiría más a escenarios de regiones de mayor desarrollo, mientras la pareja diversidad-heterogeneidad atañe más a los países en vías de desarrollo, sin que una excluya a la otra, y sus tres elementos se relacionan como lo represento en la figura 1.



### **Heterogeneidad y políticas culturales del Estado**

La Declaración Universal de la UNESCO sobre la Diversidad Cultural propone que los Estados y las sociedades civiles mundiales respondan activamente ante los desafíos de lo que caractericé como heterogeneidad y homogeneización. Esto implica forzosamente unas políticas culturales que necesariamente deben ser intersectoriales, en la medida en que la competitividad exigida a las economías nacionales para su buen desempeño en los mercados mundiales puede afectar positiva o negativamente la diversidad. Por ejemplo, una agricultura de exportación basada en productos nuevos y con valor agregado puede ser beneficiosa para los empresarios y sus trabajadores, pero al mismo deprime a las comunidades campesinas tradicionales de zonas circundantes, obligadas ante ello a migrar, perdiendo sus costumbres y su memoria. Más evidente es el caso de las grandes explotaciones mineras y petroleras transnacionales, cuyos altos impuestos son redistribuibles por el Estado, aunque también contaminan el agua, dejan sin fertilidad a las tierras de cultivo y lastiman el paisaje. Sin demagogia alguna, este tipo de inversiones es prácticamente inevitable en esta época; generan conflictos con las poblaciones locales, indígenas o no, las cuales a menudo descargan su violencia para oponerse. Independientemente del juego político, debe comprenderse que no se trata de oposiciones caprichosas sino de verdaderas luchas simbólicas, pues en cada caso se pone en juego la supervivencia de una identidad social. Si el Estado intermediase en esos conflictos y actuase eficazmente los intereses de la parte afectada podrían ser resguardados y no ser incompatibles con la modernidad.

Ilustro brevemente esto mediante dos casos clamorosos frente a los cuales el Estado peruano no ha respondido bien. (Cabieses 2012). El primero es el de la región de Madre de Dios, en el sureste peruano. Esta zona de la jungla peruana conservó hasta la década de 1990 áreas casi virginales, con una diversidad de aves considerada entre las mayores del mundo, y también hábitat de grupos indígenas no contactados. Uno de ellos es el *harakmbut*, contactado y evangelizado en 1943 por sacerdotes dominicos<sup>4</sup>. Décadas después una intensa fiebre del oro, por la cantidad de polvo metálico que albergan los lechos de sus ríos, atrajo desde ex-campesinos indígenas de la vecina región del Cusco, así como *yaminawas*, *shipibos* y otros grupos indígenas, y además aventureros de la costa, quienes por cuenta propia o bajo órdenes de empresarios inescrupulosos se dedicaron a la tala indiscriminada de los bosques, a extraer oro, también ilegalmente, al tráfico de drogas, al contrabando del Brasil y de Bolivia y al lavado de dinero. La vista se pierde sobre las superficies inmensas de tierra desnuda y amarillenta que reemplaza lo que fue selva verde y silenciosa durante milenios, mientras en los burdeles de Puerto Maldonado, la capital del departamento, se emplea mujeres *harakmbut* en virtual esclavitud y en las calles campea un ambiente mafioso con luchas intestinas a muerte (Cabieses 2012: 10-11). En este capitalismo salvaje hay ‘contacto’ entre los pueblos y alguna conservación de tradiciones, pero lo que predomina es una extrema heterogeneidad cultural que está llevando a la destrucción y la deculturación de las poblaciones nativas. El segundo caso es también de una etnia amazónica, los *asháninkas*, o *kampas* según se les llama en el Brasil. Esta etnia, la más grande de la Amazonía peruana se distribuye en unos trescientos asentamientos. Entre 1987 y 1993 los asháninkas fueron víctimas de un verdadero holocausto, perpetrado por el grupo Sendero Luminoso que invadió

su territorio y los conminó a apoyarlo. Los terroristas formaron unos ‘comités populares’, en la práctica campos de concentración, tortura y trabajo forzado e incluso<sup>5</sup> muerte. Las mujeres fueron violadas sistemáticamente para el engendramiento de niños ‘mestizos’ hijos de mujer asháninka y terrorista no indígena a fin de generar una relación de dependencia perversa. Hubo más de seis mil indígenas asesinados o muertos en el conflicto, un diez por ciento del total de la población de la etnia, y más de diez mil desplazados. Es cierto que este etnocidio no se debió al descuido del gobierno sino a su impotencia para actuar. En todo caso, la violencia desplegada en ambos casos es interétnica, pues en todos los bandos había gente que, de no ser propiamente indígena, era descendiente cercana de nativos andinos quechuahablantes.

Estas formas extremas de heterogeneidad cultural no se encuentran así en las ciudades, donde el ejemplo puede venir más bien de los cambios en el diseño urbanístico y en la arquitectura. En este campo destaca la clara evolución de Lima durante el último medio siglo. Los antiguos estilos arquitectónicos limeños habían hecho de la capital peruana una urbe muy atractiva por su particularidad estilística. Pero la rápida multiplicación de su superficie y población, unas 17 y 14 veces respectivamente entre 1940 y 2011 prácticamente arrasó esas cualidades de lo urbano. Las pocas que le quedaban motivaron que la UNESCO declarase Patrimonio Cultural de la Humanidad a su antiguo Centro Histórico. En síntesis, las oleadas de migrantes pobres provenientes principalmente de la región andina se establecieron en viviendas autoconstruidas con material muy rudimentario, y largo tiempo carentes de energía eléctrica e infraestructura sanitaria. La falta de poder adquisitivo de las poblaciones migrantes, el desinterés del Estado y de las empresas privadas permitió que zonas muy extensas se edificasen casi sin pla-

neamiento profesional sobre terrenos invadidos por los migrantes (Protzel 2011). Surgió sobre la falda de los cerros o en áreas semi-desérticas un nuevo tipo de construcción, primero simple y acaso de inspiración campesina, y luego de materiales modernos (ladrillo, cemento), siempre autoconstruidas sin profesionalismo, con acabados precarios y formas incongruentes. Posteriormente, hubo una apropiación estilística *kitsch* de las casas de la clase media, las cuales a su vez imitaban edificaciones funcionalistas de Miami fusionadas con ornamentos neobarrocos. Y en una última etapa a partir de 2000, ya francamente empresarial, se ha construido muchos inmuebles de 5 a 10 pisos y grandes centros comerciales que le dan una fisonomía monótona e impersonal a la ciudad. La estratificación no sólo de estilos sino del trazo de las calles, de la asignación de parques y de la calidad de las calzadas trae por resultado una urbe extremadamente heterogénea y fragmentada, que apenas conserva en su Centro Histórico su armónica personalidad.

Subyace a todo lo descrito cierta debilidad del Estado y de la sociedad civil para la gestión de su patrimonio cultural inmaterial que debe explicarse en la poca solidez institucional de una cultura nacional, dada la supervivencia no consciente de mentalidades poscoloniales. En tal sentido podemos distinguir históricamente hasta cuatro etapas en la definición de la cultura en el Perú. Ubiquemos la primera en la invasión española y en su consecución ideológica mediante la llamada ‘extirpación de idolatrías’ en los siglos XVI y XVII. A su manera era una ‘política cultural’ de evangelización y extracción de minerales. Durante ese periodo hubo irremediables destrucciones, como la de una ‘biblioteca’ o *Poqhekancha*, con tablas pintadas que narraban la historia incaica, y *tokapus*, posiblemente jeroglíficos. Pero los conquistadores incendiaron la *Poqhekancha* y de ésta no ha quedado rastro (Lumbreras 2006: 76-77)

El colonizado fue construido como Otro cultural (indígena y también el esclavo), estableciéndose sin embargo e inevitablemente formas culturales mestizas armónicas y de larga evolución en el tiempo, resultando de ello cierta continuidad y estabilidad. La segunda dura la mayor parte del periodo republicano al fundarse en 1821 el Estado-nación peruano sobre las bases jurídicas y filosóficas de la Ilustración, aunque la sombra de la dominación patrimonialista y la jerarquización étnica hayan seguido presentes<sup>6</sup>. En tal virtud, el Estado y los grupos dominantes de origen europeo persiguieron crear una cultura nacional occidentalizada, homogénea y centralizada. Salvo excepciones, el eurocentrismo de esta misión civilizadora, ha sido tolerante respecto a la explotación del campesinado indígena, y a menudo ha menospreciado la riqueza de sus acervos. Desde la década de 1940 los arqueólogos e historiadores, en especial los de la llamada escuela indigenista han sido más persuasivos ante el Estado, gracias a lo cual éste implantó políticas de conservación del patrimonio monumental para el fomento educativo y de la identidad nacional. Pese a su énfasis substancialista (de fomento del patrimonio histórico y monumental más que del patrimonio vivo y de su diversidad) en esta tercera etapa ya existía una preocupación viva frente a la deculturación.

### **Marketing cultural, turismo y diversidad selectiva**

En el cuarto y actual momento las políticas culturales dejan de estar vinculadas únicamente con los valores de la diversidad cultural en sí y devienen en un factor coadyuvante al esfuerzo del Estado y del sector privado por maximizar la competitividad económica peruana en los mercados mundiales. En tal sentido, la estructura interna misma del Estado se ha ido transformando en función de necesidades de exportación de bienes y servicios con alto

valor añadido. La diversidad cultural ya no es un tema que atañe sólo al Ministerio de Cultura como al de Educación, sino al de Comercio Exterior y Turismo. En esa medida, el potencial destructivo de una modernidad concebida sólo en términos de homogeneización y occidentalización, como ocurrió sobre todo en la segunda etapa y a medias en la tercera, ha sido mitigado por otra orientación. La exaltación de la diversidad cultural deviene en un asunto relacionado con el ingreso externo, la dinamización de las industrias culturales y en general la innovación. Los acervos indígenas antes menospreciados, las *wakas* o santuarios precolombinos que por siglos yacían abandonadas, convertidas en colinas amorfas de arcilla y polvo, empiezan a ser restauradas, la música vernácula retoma interés, mientras se redescubre antiguos ingredientes culinarios y las grandes cadenas hoteleras mundiales se instalan en Lima y en el Cusco. ¿Significa todo ello que la diversidad cultural del Perú está efectivamente siendo protegida? Yo pienso que sí en sus rasgos más importantes, si la comparación nos lleva cuatro décadas atrás. La consciencia de defenderla se ha tornado en sentido común para una parte de la población y la segregación de lo vernáculo ha retrocedido junto el racismo. No obstante, hay una doble tensión subsistente.

Por un lado, entre las finalidades comerciales de la defensa de la diversidad, dirigidas al negocio turístico y a la exportación de artesanía y textiles, y las de aquellos sectores de la sociedad civil no pertenecientes al mundo de los negocios interesados en el valor intrínseco de los bienes simbólicos y su diversidad, preocupados al contrario por el eclipse de ciertos imaginarios y gustos populares que cede cada vez más terreno al consumo de bienes e industrias culturales transnacionales, como ocurre con el audiovisual y la música. *PromPerú*, el organismo gubernamental dedicado a fomentar

el turismo al Perú, ha creado una *marca-país* cuyo emblema gráfico es un '*signo que identifica (al) país y lo diferencia de los demás*'<sup>7</sup>, un sello que certifica la calidad de los bienes importados y acompaña la publicidad y los servicios turísticos que acredita. Por conveniente que sea el *branding* para atraer el consumo y el comercio exterior, el juego con lo simbólico trae sus riesgos. Es posible que la imagen de marca tienda a confundirse con una visión oficial de una identidad nacional compleja y de múltiples facetas que comprende una infinidad de significantes y prácticas que no figuran en los certificados de *PromPerú*. En tal sentido, la centralidad atribuida al imperio incaico por este organismo promotor no necesariamente corresponde a la realidad etno-historiográfica, pues hay otras realidades étnicas, fiestas y lugares notables pero menos conocidos a los cuales se podría prestar más atención, pero que son menos útiles para el posicionamiento turístico del Perú según los estudios de mercado. En esa línea va la cantidad de escenificaciones, iconografías y músicas, en suma la *staged authenticity* (autenticidad escenificada), tomándole el término a Dean MacCannell, que evocan el pasado inca para darle más dramatismo a una visita al Perú, lo cual según este antropólogo del turismo debería estar seguido de una ética (2011, 1999).

La segunda tensión es la que media, pese a haberse mitigado, entre el subsistente racismo entre peruanos y la apertura hacia lo autóctono. Es una tradición nacional identificar a las culturas indígenas con el radicalismo político, y no sin cierta razón, si se revisa la historia. Las clases altas y las medias tradicionales, mayoritariamente blancas y privilegiadas, gustan ostentar su *habitus* cultural cercano al del Primer Mundo, en especial el de los Estados Unidos. Por más que valoren la diversidad cultural peruana seguirán estigmatizando la lengua quechua y votando en contra de cualquier

causa que realmente propugne la igualdad de los ciudadanos El gusto por lo simbólicamente diverso y eventualmente contradictorio tiene sus límites, y a fin de cuentas puede resultar siendo selectivo y cosmético. Por más que se le celebre, tiene oculto en su trasfondo, como una sombra, lo heterogéneo, aquellas formas que no logran cristalizarse y durar, que oscilan entre lo que decae y lo nuevo que aparece, como ocurre en los periodos largos de transición.

(Endnotes)

## 1 NOTAS

1. Según el INEI (Instituto Nacional de Estadística e Informática del Perú), el consumo privado global a escala nacional se multiplicó por 2,37 en valores monetarios constantes de 1992 a 2011, aunque este crecimiento fue mucho más alto en Lima. Por otro lado, la pobreza en el Perú habría descendido del 42,4 a 25,2% de la población entre 2007 y 2012. Sin embargo es importante anotar la relatividad de esta evaluación, puesto que se considera 'no pobre' a la persona que tiene un ingreso diario igual o superior a aproximadamente US\$5. Fuentes:

<http://www.inei.gob.pe/web/aplicaciones/siemweb/index.asp?id=003> <Consulta: 29 de junio de 2013>.

<http://www.inei.gob.pe/perucifrasHTM/inf-soc/cuadro.asp?cod=3734&name=pob03&ext=gif> <Consulta: 29 de junio de 2013>.

2. De acuerdo con la información del INEI el ingreso nacional promedio en 2009, medido en soles constantes era de S/. 473,5. Con grandes diferencias: el de Lima alcanzaba los 734,9, mucho más que el rural, de 229,5 y en especial que el de la sierra andina rural, S/. 206,7. <http://www.inei.gob.pe/biblioineipub/bancopub/Est/Lib0906/cap02.pdf> <Consulta: 29 de junio de 2013>.

3. En el Perú había según el censo de 2007 un 13,2 de quechua hablantes, aunque el departamento de Apurímac alcanzaba 71%, el más alto, y en el Cusco 52%. Puede sin duda afirmarse la correlación entre variedad lingüística y pobreza. Fuente: <http://blog.pucp.edu.pe/media/226/20060701-E1%20quechua%20y%20sus%20hablantes.%20En%20la%20PUCP.pdf>

4. Según los escritos de Garcilaso de la Vega los Incas habrían tenido contacto con esta etnia. Es posible que entre 1890 y 1894 el empresario cauchero C.F. Fitzcarrald haya tenido contacto con los Harakmbut, y es sólo a partir de 1901 que los dominicos empiezan sus exploraciones evangelizadoras. Según el antropólogo Heinrich Helberg

en 1996 quedaban apenas unos 700 indígenas Harakmbut, un 15% de los que fueron anteriormente. Fuente: <http://www.selvasperu.org/documents/Harakm.pdf> <Consulta: 22 de junio de 2013>.

5. Este genocidio de indígenas sólo es comparable con los exterminios ocurridos a principios del siglo XX, cuando el *boom* del caucho atrajo inversionistas a la Amazonía que emplearon a gente nativa como mano de obra virtualmente esclava. Fuente: <http://servindi.org/actualidad/71452> <Consulta: 22 de junio de 2013>.

6. Debe destacarse la ambigüedad hacia las culturas indígenas de los notables criollos que lideraron las Guerras de Independencia. Al respecto Luis Guillermo Lumbreras comenta que si bien estos criollos ilustrados fundaron la Biblioteca Nacional y un Museo Nacional con bienes indígenas, así como declararon que el imperio incaico era un símbolo nacional, lo hicieron para darle lustre a la nueva república ante sus vecinos del norte, la Gran Colombia, y del sur, Chile (2006: 78).

7. Fuente: <http://www.promperu.gob.pe/> <Consulta: 28 de junio de 2013>.

## BIBLIOGRAFÍA

Altamirano, Teófilo (2009). *Migración, remesas y desarrollo en tiempos de crisis*. Lima, PUCP.

Berg, Ulla y Paerregard, Kaarsten (eds.) *El quinto suyo. Transnacionalidad y formaciones diaspóricas en la migración peruana*. Lima, Instituto de Estudios Peruanos.

Bruce, Jorge (2007) *Nos habíamos choleado tanto. Psicoanálisis y racismo*. Lima, USMP.

Cabieces, Hugo (2012) “*Minería informal y delictiva en Eorindari. La lucha contra el olvido*”. En *La Revista Agraria*, n. 138. Lima, CEPES.

Dear, Michael y Flusty, Steven (1999) *The Postmodern Urban Condition*. En Featherstone, Mike y Lash, Scott (eds.) *Spaces of Culture. City, Nation, State*. London, Sage.

García Canclini, Néstor (2010) *La sociedad sin relato*. Buenos Aires, Katz.

Lévi-Strauss, Claude (1983) *Le regard éloi-gné*. Paris, Plon.

- Lipovetsky, Gilles (2010) *La felicidad paradójica*. Madrid, Anagrama.
- Lumbreras, Luis Guillermo (2006). “*El papel del estado en el campo de la cultura*”. En Cortés, G. y Vich, V. *Políticas culturales. Ensayos críticos*. Lima: OEI/ INC/IEP.
- MacCannell, Dean (2011). *Ethics of Sightseeing*. Berkeley CA, University of California Press.
- (1999). *The Tourist. A New Theory of the Leisure Class*. Berkeley y Los Ángeles: University of California Press.
- Nye Jr., Joseph (2003) *La paradoja del poder norteamericano*. Santiago de Chile, Aguilar.
- PromPerú, Comisión de Promoción del Perú para la Exportación y el Turismo. (2013) “*Canal Marca-País*”.
- Protzel, Javier (2011) *Lima imaginada*. Lima, Universidad de Lima
- Rivera, Cecilia (2004) *El quechua y sus hablantes. En la Pontificia Universidad Católica del Perú*.
- <http://blog.pucp.edu.pe/media/226/20060701-EI%20quechua%20y%20sus%20hablantes.%20En%20la%20PUCP.pdf> <Consulta: 24 de junio de 2013>.

## *Zrinjka Peruško, PhD*

**Director of Centre for Media and Communication Research, and  
Professor, Faculty of Political Science, University of Zagreb, Croatia**



Zrinjka Peruško (PhD sociology) is professor of media studies at the Department of Journalism, and founder and Chair of the Centre for Media and Communication Research ([www.cim.fpzg.unizg.hr](http://www.cim.fpzg.unizg.hr)) of the Faculty of Political Science, University of Zagreb. Her publications (in Croatian, English, French, Slovak, Slovenian, and Spanish) are on the topics of media systems and democratization, media pluralism and diversity vs. media concentration, media and civil society, media policy and the public interest, with focus of Central and Eastern Europe in comparative perspective.

Peruško was member of the Advisory Panel on Media Diversity (2000-2004), the Group of Specialists on Media Diversity of the Council of Europe (2005-2008) which she chaired in 2006 and 2007, Croatian representative to the UNESCO International Program for Development of Communication (IPDC) (2000-2003, 2005-2008), 2011-2015), Croatian National Commission for UNESCO (2004-2010). She is expert member of the Committee on Information, Informatization and the Media of the Croatian Parliament (2004-2007, 2013-2015).

Docteure Zrinjka Peruško, titulaire d'un doctorat en sociologie, est professeure d'étude

des médias au Département de journalisme et est fondatrice et présidente du Centre de recherche sur la communication et les médias ([www.cim.fpzg.unizg.hr](http://www.cim.fpzg.unizg.hr)) à la Faculté de science politique, à l'Université de Zagreb. Ses publications (en croate, anglais, français, slovaque, slovène et espagnol) abordent les thèmes de systèmes médiatiques et démocratisation, le pluralisme médiatique et la diversité contre la concentration des médias, les médias et la société civile, les politiques médiatiques et l'intérêt public, en mettant l'accent sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, dans une perspective comparative.

Peruško a été membre du Comité consultatif sur la diversité des médias (2000-2004) et membre d'un groupe de spécialistes sur la diversité des médias du Conseil de l'Europe (2005-2008) qu'elle a présidé en 2006 et 2007. De plus, elle a été la représentante croate au Programme International d'UNESCO pour le développement de la communication (PIDC) (2000-2003, 2005-2008), 2011-2015), à la Commission nationale croate pour l'UNESCO (2004-2010). Elle est membre experte du Comité de l'information, l'informatisation et les médias du parlement croate (2004-2007, 2013-2015).

# Cultural Diversity in Croatia : Focus on Media Diversity

Zrinjka Perusko

Centre for Media and Communication Research

Faculty of Political Science

University of Zagreb

## Résumé

L'auteur relate brièvement la participation croate à l'élaboration de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, son adoption et les différents mécanismes mis en place pour sa mise en œuvre en Croatie. Il décrit la politique, les acteurs et les instruments utilisés pour assurer la diversité des médias et la protection du pluralisme mettant l'accent sur la position du service public et le rôle des médias des minorités présentant des données empiriques de la télévision publique et la télévision commerciale relatives au genre, à la diversité et à l'homogénéité.

## Abstract

*The author briefly describes the Croatian participation in the development of the UNESCO Convention on Cultural Diversity, adopted and different mechanisms for its implementation in Croatia. He describes the political actors and instruments used to ensure media diversity and the protection of pluralism focusing on the position of the public service, the role of minority media with empirical data on public television and commercial television on gender, diversity and homogeneity.*

## The narrative about cultural diversity in Croatia

Use of the syntagm “cultural diversity” in public discourse in Croatia prior to 2001 was almost non-existent, with a slow increase until 2005-2006 when a Google search showed 48 hits, to reach 250 hits in the past year. The mentions include interviews with public officials or academics, events or publications, and web sites relating to cultural diversity. In the academic literature, several articles examine issues of cultural and media diversity. A study about the perception of cultural diversity among university students shows an overwhelming acceptance and support for cultural diversity (Cifrić, 2007). The respondents value all world cultures and think them important for preservation and development, and don't support the predominance of one modern (global/universal) culture.

Croatia was among the first countries in the world to ratify, in 2006, the UNESCO Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions, and was also actively involved in the intergovernmental activities through the INCP network and NGO activities of the INCD network in the preparation of both the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity (2001) and the Convention on the Protection of Diversity of Cultural Expression (2005). The official nar-

## Resumen

El autor describe brevemente la participación de Croacia en el desarrollo de la Convención de la UNESCO sobre la diversidad cultural, su adopción y los diferentes mecanismos para su aplicación en Croacia. Describe a los actores políticos y instrumentos utilizados para garantizar la diversidad de los medios y la protección del pluralismo. Se centra en la posición de la administración pública, y el papel de los medios de minorías con los datos empíricos en la televisión pública y la televisión comercial en el género, la diversidad y la homogeneidad.

ative highlights (Körbler, 2006) the Croatian forerunner position in the process of the development of the international instrument for the protection of cultural diversity, but fails to follow through with publicly available reports on the implementation of the Convention.<sup>66</sup>

The Convention was adopted in Croatia in May 2006 after a debate in the Croatian Parliament, where the highlights of the debate included the importance of “preserving and protecting Croatian culture and cultural expression in times of globalization, the importance of promoting and affirmation of Croatian language, but also about the importance of minority culture for the multi-cultural mosaic in which we live” according to the then minister of culture Božo Biškupić (Körbler, 2006) (*authors translation*). Further, cultural policy of state aid was expected to continue, and it was also envisaged to extend the support to cultural industries and audiovisual industries in view of the possibilities of the Convention. Support to the convention in Croatia seems to have been bi-partisan, as after the initial involvement of Biškupić and his team (HDZ) in the 1999 Ottawa INCP meeting, his successor Tonči Vujić with his team (SDP) organized the 2003 INCP meeting in Opatija.

An academic institution was involved from the start – Institute for International Relations’ (IRMO) scholars were present from the 2000 Santorini meeting of INCD, and before that contributed prominently to the UNESCO debates on cultural policy and cultural cooperation.<sup>67</sup> IRMO is the home of the CULTURE-LINK Network created by UNESCO and the Council of Europe, which has since 1989 been managed by the mentioned group of scholars. In June 2013 IRMO organized an international conference “Cultural diversity, civil society and international cultural cooperation in south-east Europe” to discuss the experiences of implementing the convention. In 2006 they

published a book on the future of the Convention (Obuljen, Smiers, eds. 2006), and continued to explore the issue of cultural cooperation and cultural diversity also in relation to cultural networks (Cvjetičanin, 2010).

Cultural diversity policy in Croatia is noticeably also included in the cultural policy in relation to EU membership (and before that with the accession process, Izvješće, 2006), as well as in relation to the Council of Europe activities and policies in relation to cultural and media diversity (cf. the web site of the Ministry of Culture at [www.min-kulture.hr](http://www.min-kulture.hr), but majority of information is in Croatian). Croatia observes the 21 May as the International Day of Cultural Diversity since 2004, with different exhibitions, manifestations, concerts and talks. Cultural diversity policy in Croatia includes support for the cultural activities, heritage and language of 22 national minorities including the largest Serbian minority. A special program was developed for Roma. Subsidies are administered by the Ministry of Culture as well as by the Government Council for National Minorities (Compendium, 2012). I describe the policies supportive of minority media in the following section, which focuses on media diversity as a specific segment of cultural diversity.

### **Diversity and pluralism in the media**

Technological, economic and social facets of globalization relevant for cultural diversity show themselves at the same time as challenges and as opportunities. While the rise of global media is seen on the one hand as a threat to cultural diversity when viewed from the aspect of growing media concentrations and the predominantly foreign ownership of dominant media, which is the case also in Croatia, the opportunities are present for an enhanced distribution of cultural resources and the possibility of reaching audiences more diverse

then ever. The challenge for small countries, especially, is the survival of its audiovisual production & industry as the place for the development and protection of cultural creativity and diversity. In this text I examine specially the broadcasting segment and its policies to protect and develop diversity and pluralism, including the role and contribution of public service broadcasting.

### **The policy framework: actors and institutions**

Most cabinets in the past 20 years never made public a media policy strategy on any issue. The exception was the social democrat led coalition government of Prime Minister Iвица Račan in 2000-2003, which introduced a significant democratic media reform<sup>68</sup> with liberalization of ownership regulation, ownership concentration restrictions, and support measures for content pluralism. Following a second historical shift in government to the social democrat led coalition in 2012 and 2013 a comprehensive Media strategy was announced for 2013, to follow a comprehensive overview of the Croatian media sector. While the comprehensive program has not yet been unveiled, preliminary changes have started to be implemented in relation to public service television governance, as well as in extending the public support to non-profit media on the Internet. Media also figure in the strategic plan of the development of the cultural sector within the cultural policy for 2012-2014, especially in relation to the development of programs supportive of new media culture, cultural creativity in the media, intermedia artistic projects and further support measures for audiovisual industries in cooperation with the Croatian Audiovisual Centre (Ministarstvo kulture, 2012).

While the state was, for the better part of 20 years, the main actor in media policy, the

past decade saw institutional development in terms of expansion of recognized stakeholders, an increased involvement of civil society organizations (both media/journalism and human rights) in the advocacy for media policy change, and the creation of the arms length regulator for the audiovisual media. Ministry of Culture is charged with the media sector since 2000, after the media were for the first time introduced in the evaluation of Croatian cultural policy (Katunarić, 1998, Peruško, 1998).

Civil society organizations and other non-state actors had a significant impact on the democratization of media policy at the end of the 1990s (Peruško Čulek, 1999), and took an active part in media policy debates also in the past decade, although with mixed results (Peruško, 2011, 2012). In recent years the public participation (through conferences and round tables, documents publicly displayed on web sites, and invited written proposals from the public at large) in legislative proposals was required (as part of EU harmonization) and was present in the change of the media legislation. The influence of the industry on media policy-making in Croatia has become more pronounced in recent years through their ability to frame the policy issues. The (resulting) tendency towards deregulation and marketization is noticeable.

Three main laws define the conduct in the Croatian media system – the Law on the Media, the Law on Electronic Media, and the Law on the Croatian Radio and Television<sup>69</sup>. In addition to provisions geared to ensure objectivity and impartiality of reporting and protect the independence of the journalistic process from the advertisers and political parties, they also define the values and standards of structural and content diversity and pluralism of ideas. The democratic political aspect of diversity is more often stressed in Croatia than its cultural aspect.

### **The normative framework<sup>70</sup>**

Croatian media policy defines media pluralism in relation to media structure and media content, both of which have different implications to external, internal or received type of diversity and pluralism. The state in Croatia assumes the roles of patron, as well as distributive and redistribute roles (von Beyme, 2008: 23) in the media market, through direct subventions to minority media, by co-financing audiovisual production, the redistribution of public service broadcaster HRT's license fees, and through promotion of pluralism and diversity by special support for programs of local and regional electronic media. Pluralism of worldviews and social diversity expectedly figure prominently in the programming and oversight remit of the public service broadcaster, but they are also expected in the programs of commercial electronic media. Pluralism and diversity (much more than market competition) is also the reason for anti-monopoly regulation and ownership restrictions.

Protection of pluralism and diversity is achieved in Croatia through several connected mechanisms. Structural external diversity is protected by preventing ownership concentration in the media, cross-media concentration (press and electronic media), ensuring transparency of data concerning media and their owners, supporting media at different geographical level and of different type (i.e. non-profit, minority), as well as by advancing thematic channels in digital television. Extensive statutory requirements are included regarding content diversity and pluralism in terms of program types of socio-cultural and political interest and regarding standards of objectivity and impartiality for information reporting. Diversity and pluralism is also promoted by public subsidies for program production in the public interest at local radio and television, national and ethnic minority media and non-

profit media. Internal diversity is promoted in the public service HRT.

Media diversity is most often examined at the level of structure and on the level of media content. Structural diversity pertains to the shape of the market in respect to the number of media owners and outlets; in relation to media content it includes diversity in thematic channels and multi-platform media. Internal pluralism of media content refers to a multitude of different types of program functions, genres, and ideas presented in media programs, the state of source pluralism and program production in relation to independent produc-

tions, while internal diversity in relation to structural aspects includes the approach to public service broadcasting regulation (Hallin & Mancini, 2004). Received diversity is a more recent dimension of media pluralism that integrates the consideration of the media audience and its actual choices of media and their content in reflection on media policy. Its structural aspects include the possibility of access to a diverse mix of media and media programs that can (or should) contribute to media literate active citizens. I give more attention to received diversity, as well as to the relationship between internal and external pluralism elsewhere (Peruško, 2013, Peruško, 2009).

**Table 1. Dimensions of Media Pluralism**

	<b>External diversity</b>	<b>Internal diversity</b>	<b>Received diversity</b>
<b>Structural level</b>	Media ownership concentration: market type from diversity to monopoly Type of media Geographical level	Public service broadcasting – diversity of (political) control and management	Many media are accessed/used by audiences as citizens and consumers
<b>Content level</b>	Specialized and theme channels, media outlets for niche audiences Multi-platform media content Individual media or channels champion specific political options	Genre diversity, pluralism of worldviews and politics within one medium or channel - balance Source pluralism in news and other programs; independent production	Numerous, diverse contents and world views are received by audiences, opinion and knowledge – media and civic literacy – active citizens participate

*Source: Z. Peruško, 2013, Central European Journal of Communication.*

Structural diversity in Europe is often framed in terms of policies aimed to control media ownership concentration (AP-MD, 2002). In Croatia specific media regulation and the general competition law regulate this. Transparency obligations are included with the intent to contribute to ensuring ownership pluralism and diversity, but with mixed results, as true ownership is not always declared, according to popular suspicions. The Law on the Media

defines prohibited forms of horizontal concentration in the press, at 40 percent of the relevant market. The Law on Electronic Media further defines impermissible horizontal and cross-media concentration of print and broadcast media, enforced within the licensing procedure for broadcasters, and in mergers. The 2009 Law on Electronic Media extended the anti-concentration measures also to the Internet and other distributors/providers as well as

to non-linear services (i.e. on-demand TV). In spite of the anti-concentration policy, the media market in Croatia is highly concentrated, although the digital media environment and the economic crisis reduced leading market shares by approx. 10 per cent in television and print media in the 2009-2010/11. In terms of ownership structures including the level of foreign ownership, Croatia shares most of the trends in media concentration observed in other countries of Central and Eastern Europe (Peruško & Popović, 2008a).

**Table 2. Concentration of media audiences at national level in Croatia (C3)**

<i>Television</i>	<i>62 (2011)</i>
<i>Radio</i>	<i>23 (2010)</i>
<i>Daily newspapers</i>	<i>48 (2010)</i>
<i>Internet portals</i>	<i>39 (2009)</i>

*Own calculation on the basis on data from MEDIA puls and AGB Nielsen, 2010, 2011, 2012.*

The Council for Electronic Media is in charge of keeping and making public the current register of electronic media ownership, available on their web page (although the data are not always fully accurate). All media companies are obliged to provide information on their income, sources of income, and audience figures. The court register includes information on the directors and members of the board, basic capital and statutes, and is available on the Internet.

In addition to opportunities for new channels provided by the digital switchover (completed in Croatia in 2011), cable operators provide a multichannel television environment. Internet access is also growing rapidly (64 per cent of households had internet access in 2013), as well as other delivery platforms (mobile

phones, tablets). The public service broadcaster Croatian Radio and Television launched a new digital television channel HRT 3 with cultural programming, and the HRT 4 news channel in 2012. So far the first has received much approval by the cultural and intellectual elites, while the news channel seems to have a sluggish start. This continues the tradition of the pluralism policy of “third cultural & minority interest channel” applied in Croatia first in public service radio broadcasting, similar to pre-multichannel programming in other European countries (i.e. Germany, UK, France, cf. Humphreys, 1996: 130-133).

Croatian regulation also includes incentives and provisions for increased structural diversity in terms of diverse media types and geographical level. Non-profit or community electronic media can only be launched by civil society organizations. These organizations have limited advertising and a reduced concession fee. National Foundation for the Development of Civil Society also funds non-profit media projects for the development of democracy and civil society. The support extends to projects involving traditional as well as online media, including online platforms and blogs, in this way effectively increasing the diversity of media types.

The policy for the promotion and protection of national minorities also contributes to structural diversity in the media landscape. Constitutional law on the rights of national minorities also applies. The government through the Council for National Minorities funds 47 newspapers in languages of national minorities in Croatia (Zgrabljić Rotar, 2011).

### **Content diversity**

The Law on the Media obliges the state to promote pluralism and diversity through subsidies for the production and publication of public service content. Diversity and plural-

ism are linked with giving service to specific social groups (national minorities, women, and disabled persons), type of media (local, non-profit media, and non-governmental media). Public service content (as defined in this law) extends to culture and art, education, science, protection of the environment and human health, human rights as well as the Croatian national and cultural identity.

In a dual broadcasting system developed in 1990s both commercial and public service broadcasting are seen by policy makers as serving the public interest (Peruško Čulek, 1999; Peruško, 2009). The Law on Electronic Media obliges broadcast media to contribute to the comprehensive and impartial informing of the public and to the free public debate, as well as to education and entertainment of viewers and listeners through the program content.

Since 2003, the Fund for the Protection of Pluralism and Diversity of Electronic Media promotes the production and broadcasting of media content of public interest in local and regional radio and televisions (but not independent production companies, or media NGO's), especially programs important for the right of the citizens to public information, national minorities, in the areas of special state care (i.e. war-affected areas), promotion of cultural creativity, development of education, science and art. Experience to date is that all eligible media that apply receive some funds, and no comprehensive analysis has been put forward on the impact of the support or the programs financed.

The Fund is financed by 3 percent of the license fee collected by the public service broadcaster HRT. Originally, it had been envisaged that the Fund would be financed also from the residue of the Agency for Electronic Media (AEM) funds (which come from 0.5 percent of the commercial broadcasters and electronic

media revenues), but this part was left out of the 2009 change to the law. In effect, the Fund redistributes the money earmarked for the public service radio and television to local commercial radio and televisions. The Council for Electronic Media administers the Fund and gives subsidies after a public contest. While contributing to pluralism and diversity is the continuing aim, the Council changes on a yearly basis the actual content that it considers to be in the public interest. Lately the Decision on the criteria for awarding subsidies gives the highest priority to programs aimed at improving the information of citizens, followed by educational and cultural programs, cultural heritage and other cultural programs, programs for national minorities, while programs in Croatian dialects, programs for children and programs for promoting equality of the sexes have lower priority.

The EU Audiovisual Media Services Directive was fully transposed into the Croatian Law on Electronic Media in 2009, and quotas for European programs apply (cf. Burri, 2012, for cultural diversity effects of TWFT). Program diversity obligations for generalist commercial broadcasters include news quotas, percentage of domestic production, and percentage of program broadcast in Croatian. Local and regional level broadcasters now have to broadcast a minimum of 10 per cent of news programs on a weekly basis, while national and regional level broadcasters have to include only 30 minutes of current affairs programs in a day, including one news program of at least 20 minutes.

Non-profit radio and television stations, which add to the external structural diversity of the media system, also have legally defined internal program diversity requirements. They must produce at least 50 per cent of their output, half of which must include public service content (information, education, professional,

science, art and culture related needs of society) and are limited to three minutes of advertising per hour.

The Law on Croatian Radio and Television regulates the programming expectations from the public service broadcaster HRT. With reference to its remit the importance of balanced broadcasting of information, culture, education and entertainment is emphasized. Pluralism of ideas and worldviews, political and religious ideas and interests should be presented to the public in an unbiased and respectful way. Standards of independent journalism must be observed in verifying information for publication, and facts should be separated from comments. Attention should be given in programming to specific groups, such as Croats abroad, national minorities in Croatia, children and youth, and people with disabilities. In addition to these general statements the insurance of diversity is enabled through a defined percentage of domestic production, program output in Croatian language and specific genres and program functions that have to be produced in Croatian (particularly stressing movies, documentaries, cartoons and entertainment).

The majority of programs of the (generalist channels) public radio and television HRT should be of European origin, and of those at least 40 per cent in the Croatian language. The same Croatian production quota applies to the music broadcasts. The Croatian original production has to include at least 50 per cent of audiovisual works (feature films, documentary, cartoons and entertainment).

The quotas for specific program genres - information, art, culture, education, children's, entertainment, and sports, at local, regional and national level – are not set, but a balance of them is required. The public service is defined as those programs that “fulfill democratic, so-

cial, and cultural needs of the Croatian society, guarantee pluralism, including cultural and linguistic diversity”. Public service programs are further defined to include information programming, dramatic audiovisual and radio production, education programs, and programs for children, programs for people with disabilities, programs for minorities, sports and entertainment programs.

The obligation of independent production also contributes to internal content diversity in the audiovisual media, but could also see its contribution to source diversity as well as organizational diversity that are reflected in the content offered. The Croatian regulation states that the works of independent European producers must account for at least 10 per cent of programs broadcast on a yearly level. If the broadcasters do not reach these percentages they have to increase the shares every year in a way defined in the Rules of the Council for Electronic Media. No data are available from official sources on the compliance of broadcasters. In the public service HRT, 15 per cent of the yearly budget must be spent on European independent productions, half of which must be originally produced in Croatian.

The media policy includes obligations of the media and the state to ensure information and media participation for national minorities. Parliamentary Committee for national minorities was critical, at the occasion of the yearly HRT report, of the number of programs in the languages of the minorities. According to the data provided by the Newsroom for Minorities and Civil Society of the Croatian Radio and Television, Croatian public radio on its first program broadcasts weekly programs for national minorities, which constitute a share of only 1 percent in the total talk segment of the radio program. Public service HRT has special programs for national and ethnic minorities. The Newsroom for Minorities and Civil Society of the Croatian Radio and Television,

reported that weekly programs for national minorities on the Croatian radio constitute 1 per cent in the total talk segment of the radio program. The regional stations of the Croatian radio also broadcast daily news programs for national minorities in their languages (Zgrabljic Rotar, 2011). Regional stations of the Croatian radio also broadcast daily news programs for national minorities in their languages, for example Italian on Radio Rijeka and Radio Pula, Slovak and Hungarian on Radio Osijek, a weekly religious program for the orthodox Christians on Radio Knin, and a

monthly program for the Bosniak minority on Radio Dubrovnik (Zgrabljic Rotar, 2011).

### Diversity and pluralism in television programs

The dual role of broadcasting in both the political democracy/public sphere and cultural identity/imagination (Robins, 2006) makes it an especially interesting locus for this examination. Diversity is here examined in relation to genres broadcast in prime time television, as well as in relation to country source of production.

**Table 3. Genre diversity in Croatian television, 2009**

Length of programs in television prime time (18.00-24.00), 2009	HTV1*	HTV2*	RTL**	NOVA TV**	ALL televisions in prime time	All televisions outside of prime time
Chat and talk show						1.22%
Children's		3.21%			0.80%	8.80%
Documentary	3.44%	4.73%	1.99%	2.61%	3.15%	3.95%
Breakfast Television						2.73%
Drama	17.00%	19.28%	18.94%	12.22%	17.00%	16.75%
Movie	9.11%	12.10%	35.71%	19.04%	19.73%	14.45%
Music	4.86%	3.78%			2.07%	0.36%
Hobbies and Leisure	1.42%		10.13%		3.20%	2.02%
Comedy	1.62%	10.21%	12.13%	5.41%	7.63%	7.39%
Quiz and Game Shows	10.32%				2.40%	5.18%
Light Entertainment	7.69%		11.46%	43.29%	15.21%	8.36%
Human Interest	2.83%			2.40%	1.22%	2.41%
Magazine programs						4.43%

Political Interview and discussion	14.17%				3.30%	2.79%
Consumer Affairs	2.83%				0.66%	0.67%
History						0.97%
Religion						1.01%
Soap Opera	1.82%		1.83%		0.94%	5.06%
Sport		22.87%			5.70%	4.63%
Arts and Culture	1.42%	12.67%			3.48%	2.32%
News	18.62%	6.43%	7.81%	15.03%	11.68%	2.81%
Science and Learning	2.83%	4.73%			1.84%	1.68%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

\* *Public service channel*

\*\* *Commercial channel*

*Source: author, from the same data set as in Peruško, 2009.*

A small amount of research results give some pointers regarding the actual pluralism and diversity of content in the Croatian media. Academic research finds a lack in the diversity of the public service contents in commercial televisions at the national level, especially in regard to information and current affairs programs, culture, education, and significantly larger genre diversity in the programs of the public service HRT (Peruško, 2009). Research also shows that the increase in public service content programs did not occur with the advent of commercial television – in 1959 one channel of Croatian television (then Television Zagreb) broadcast 10 per cent of current affairs programs – in 2009, two public service channels are still the only ones which broadcast this type of program (also around 10% of their programming, 3 per cent of total television output at the national level) (Peruško, Čuvalo, 2010).

The data clearly show that the prevalent prime time programming in Croatian television in

2009 was fiction (drama and film) at 36%, followed by light entertainment i.e. reality programs (15 %), with news in the fourth place with only 11%. The public service channels show also a primary focus on fiction (including comedy), but with significant shares of news as well as sports programs. Public service first channel is also conspicuously the only one that carries political interviews and discussions. Commercial channels have less diverse genres, and focus more on entertainment vs. the “socially useful” content. It is also noticeable that some categories of programs are only broadcast outside of prime time, i.e. magazine programs, chat and talk shows, history and religion programs, and the majority of children’s programs. The share of news programs is also very low outside of the prime time.

The difference between the public service and commercial channels is also very noticeable in regard to the origin of their fiction programs. In two public service channels almost 70% of

drama, movies, comedy, soap operas, and other fiction is produced domestically. Commercial televisions also produce a little more than 35% of their broadcast fiction domestically, though the majority is imported from the USA. A significant percent of fiction on Croatian public service television was in 2009 produced in places other than Europe or the USA, which contributes to the cultural diversity available on Croatian television. It is noticeable that the required European program quota (majority or programs of European origin, with a more complex definition of what constitutes “European”) is only barely met at the HRT (as two channels are presented together) and that commercial televisions still have a way to go to reach the required “majority” of European programs. This quota is in Croatia, as in other countries, filled predominantly by domestic programs, and programs from other European countries have a low share (as is the case in other European countries, Burri, 2012). No systematic information is available on the share of independent production in television broadcasting.

No official information is available at this time on the compliance of televisions with these requirements of the AVMS in the past biennium, for which the first Croatian report to the EU Commission is due in October 2013.

**Table 4. Share of domestic and foreign fiction programs, 2009. (% of the number of programs)**

Source	HTV (1. & 2. channel)	Nova TV	RTL
Croatian	69,61%	36,32%	38,07%
Europe*	2,72%	6,32%	2,68%
USA	4,65%	46,05%	55,23%
Other	23,02%	11,32%	4,02%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

*\* Europe includes all European countries, not only EU or EEA.*

*Source: Peruško & Čuvalo, 2010.*

These results clearly show the importance of public service television for enabling the domestic production of drama and other fiction programs, which are notoriously the most expensive television programs and are also notoriously to expensive for market-based production in small countries. For Croatia (cca 4.2 mill of inhabitants) active policy (including quotas, public subsidies and other incentives) is clearly necessary in order to protect and develop the domestic production of entertainment fiction.

### Conclusions

The competitive framework for the media in Croatia is changing in favor of the commercial vs. public service media, influenced by the global climate of liberalization. Media policy still includes a very comprehensive recognition and support for media diversity – at structural and content level, and in relation to cultural diversity of minority cultures. Different instruments – quotas, focused subsidies for program production contributing to diversity, public service broadcasting – ensure that a degree of local program production is protected. A better enforcement of the existing legal framework in relation to program obligations of commercial televisions would also be a welcome development. In the future, policy attention to the diversity in digital platforms and non-linear audiovisual media, where media consumption is increasingly moving also in Croatia, will be increasingly important. The new policy of public support to non-profit media on the Internet might be a positive sign that the state will continue to exercise its prerogative of public support to cultural diversity also in the multiplatform media environment.

## References

- Andre, Marie Kettlie, Th oret, Yves. 2013. Declension of the concept of cultural diversity. ORBICOM.
- AP-MD (2002). Bruck, P.A., Dörr, D., Favre, J., Gramstad, S., Monaco, M.R. & Peruško Čulek, Z., Media Diversity in Europe. Report prepared by the AP-MD. Media Division, Directorate General of Human Rights, Strasbourg: Council of Europe.
- Burri, Mira (2012) Business as usual? An appraisal of the implementation of the UNESCO Convention on Cultural Diversity into EU's media law and policies. Working Paper No 2012/33. August 2012. NCCR Trade Regulation. Swiss National Centre of Competence in Research. Electronic copy available at: <http://ssrn.com/abstract=2133987> (accessed August 26 2013).
- Cifrić, Ivan. 2007. Raznolikost kultura kao vrijednost. *Socijalna ekologija*. Zagreb, Vol. 16 (2007), No. 2 -3 (185 - 214).
- Compendium. Cultural Policies and Trends in Europe. 13<sup>th</sup> Edition. 2012. <http://www.culturalpolicies.net/web/croatia.php?aid=424&cid=1110&lid=en&curl=23>
- Cvjetičanin, Biserka. 2010. Networks, cultural diversity and intercultural dialogue: new horizons. in B. Cvjetičanin, ed. *Networks: The Evolving Aspects of Culture in the 21st Century*. CULTURELINK Joint Publication Series. Zagreb: Institute for International Relations.
- Hallin, D.C. & Mancini, P. 2004. *Comparing Media Systems. Three Models of Media and Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Humphreys, P. 1996. Mass Media Policy in Western Europe. Manchester and New York: Manchester University Press.
- Izvješće o analitičkom pregledu Hrvatska. Poglavlje 26. – obrazovanje i kultura. 13. veljače 2006.
- Katunarić, V., Cvjetičanin, B. eds. 1998. Kulturna politika Republike Hrvatske: nacionalni izvještaj. Zagreb: Ministarstvo kulture republike Hrvatske.
- Körbler, Jurica. 2006. "Hrvatska je prva u Europi i četvrta u svijetu usvojila Konvenciju o zaštiti i promicanju raznolikosti kulturnih izričaja". Interview with Minister of culture Božo Biškupić in the daily Vjesnik. <http://www.min-kulture.hr/default.aspx?id=438>
- Ministarstvo kulture. 2012. Strateški plan ministarstva kulture 2012. – 2014. Revidirana verzija, siječanj 2012. Zagreb, siječnja 2012.
- Obuljen, Nina, Smiers, Joost (eds). 2006. UNESCO's Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions: Making it Work. CULTURELINK Joint Publication Series. Zagreb: Institute for International Relations.
- Peruško Čulek, Z. 1999. *Demokracija i mediji*. Zagreb: Barbat.
- Peruško Čulek, Z. 1998. Mediji, in: *Kulturna politika Republike Hrvatske : nacionalni izvještaj / urednici Biserka Cvjetičanin, Vjeran Katunarić*, str. 159-176. Zagreb: Ministarstvo kulture republike Hrvatske.
- Peruško Čulek, Zrinjka. 2000. The Challenges of Public Service Broadcasting in Transition Countries. The Artist, Culture and Globalization. International Conference of Non-Governmental Cultural Organizations, Santorini, 24-26 September 2000.
- Peruško, Z. 2009. Public Interest and Television Performance in Croatia. *Medijska istraživanja*, Vol. 15, No. 2: 5-31.
- Peruško, Z. 2011a. Assessment of media development in Croatia based on the UNESCO media development indicators. IPDC,

UNESCO, Paris. Retrieved November 10, 2012 from [http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/IPDC/croatia\\_report\\_final.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/IPDC/croatia_report_final.pdf)

Peruško, Z. 2012. Medijski sustav u Hrvatskoj: od autoritarnog do mediteranskog modela. In: S. Ravlić, V. Puljiz, V. Franičević & V. Visković (eds), *Hrvatska u Europskoj uniji: kako dalje?* Zagreb: Centar za demokraciju i pravo Miko Tripalo.

Peruško, Z. 2013. Media Pluralism Policy in a Post-socialist Mediterranean Media System: The Case of Croatia. *Central European Journal of Communication*, Vol. 6, No. 2. September 2013.

Peruško, Z., Čuvao, A. 2010. Hrvatske televizije od socijalizma do demokracije: trendovi žanrovske raznolikosti. Prethodno priopćenje. *Monitoring medija* 1/2010. Centar za istraživanje medija i komunikacije, Zagreb.

Peruško, Z., Popović, H. 2008a. Media Concentration Trends in Central and Eastern Europe. In: K. Jakubowicz & M. Sükösd (eds), *Finding the Right Place on the Map: Central and Eastern European Media Change in Global Perspective*. Bristol: Intellect Books.

Raboy, Mark., Mawani, Aysha. 2013. Are States Still Important? Reflexions on the nexus between the national and global media and communication policy. in Monroe E. Price, Stefaan Verhulst, Libby Morgan (Editors), *Routledge Handbook on Media Law*. Routledge.

Robins, Kevin. 2006. Transnational media, cultural diversity, and new public cultures. Research position paper 7. p. 143-155. in K. Robins, ed: *The Challenge of Transcultural Diversities. Cultural policy and cultural diversity*. Strasbourg: Council of Europe. (google.books)

von Beyme, Klaus. 2008. Obrisni politologije umjetnosti. *Anali Hrvatskog politološkog društva*, vol. 5. pp. 7-30.

Zgrabljić Rotar, N. 2011. Kategorija 3: Mediji kao platforma demokratskog diskursa. In: Z. Peruško et al. *Hrvatski medijski sustav prema UNESCO-ovim indikatorima medijskog razvoja* [Croatian media system according to the UNESCO media development indicators]. Zagreb: Biblioteka Politička misao FPZG.

## *Alain MODOUX*

**Ancien sous directeur Général de l'UNESCO**



Au terme de ses études en sciences politiques (Université de Lausanne et Institut des Hautes Etudes Internationales, Genève), Alain MODOUX est entré en 1965 au service du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il a effectué plusieurs missions au Vietnam, au Moyen-Orient et au Nigeria en tant que délégué, puis chef de délégation. Il a ensuite été nommé porte-parole de l'institution et chef du département de la communication et a été, à ce titre, membre de la direction du CICR, à Genève. Fort de son expérience de délégué, il a conçu et développé à la fin des années 70 une nouvelle stratégie de la communication visant à faire connaître et comprendre, sur le terrain même des opérations, auprès des combattants et des populations civiles, les principes humanitaires fondamentaux, ainsi que la mission de l'institution.

En juillet 1989, Alain MODOUX a été appelé à Paris par le Directeur général de l'UNESCO pour diriger successivement l'Office de l'information du public et le département de la communication de l'Organisation. Homme d'action et de conviction, il s'est alors engagé à fond pour la défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse.

Il est notamment l'architecte de la proposition de l'UNESCO qui a conduit l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 3 mai «*Journée mondiale de la liberté de la presse*». Il a par ailleurs conduit de nombreux projets visant à soutenir les médias indépendants dans les pays en transition démocratique. Ces diverses activités lui ont valu d'être nommé en 1999 Sous-directeur général de l'UNESCO pour la liberté d'expression, la démocratie et la paix. Il a terminé sa carrière à l'UNESCO en tant que Sous-directeur général en charge de l'ensemble du secteur de la communication et de l'information.

Alain Modoux a pris sa retraite de fonctionnaire international en juillet 2001. Il a néanmoins continué à être très actif sur plan international. Il a notamment été conseiller du Délégué du gouvernement suisse pour la préparation du Sommet mondial sur la Société de l'information (Genève 2003 et Tunis 2005). Jusqu'à fin 2008, il a présidé ORBICOM, le réseau international des chaires UNESCO en communication. Alain Modoux s'occupe également, dans le cadre de la Fondation Médias et Société (Genève), du développement et de la promotion d'un système de management

# La diversité culturelle : l'exemple de la Suisse

Alain MODOUX

Ancien Sous-directeur général de l'UNESCO

Pour la liberté d'expression, la démocratie et la paix

## Résumé

L'auteur met en exergue la particularité de la thématique de la diversité culturelle en Suisse. La diversité dans ce pays multiethnique, multilingue et multiconfessionnel est un élément constitutif de l'identité même de la citoyenneté. Les institutions et la culture politiques helvétiques ainsi que la solidarité confédérale sont les principales garantes de la diversité culturelle. Il démontre que la société Suisse de radiotélévision contribue de manière déterminante à la diversité culturelle et linguistique du pays et au respect des droits de l'homme qui sont indissociables de la promotion de l'identité culturelle.

## Abstract

*The author highlights the uniqueness of the theme of cultural diversity in Switzerland. The diversity in this multiethnic, multilingual and multifaith is a component of the very identity of the citizen. Swiss institutions and political culture and confederal solidarity are the main guarantors of cultural diversity. He demonstrates that the Swiss Broadcasting Corporation contributes significantly to the cultural and linguistic diversity of the country and respect for human rights which are inseparable from the promotion of cultural identity.*

## Resumen

El autor destaca la singularidad del tema de la diversidad cultural en Suiza. La diversidad en este país multiétnica, multilingüe y multiconfesional es un componente de la identidad misma del ciudadano. Las Instituciones suizas, la cultura política y la solidaridad confederal son los principales garantes de la diversidad cultural. El autor demuestra que la Corporación Suiza de Radiodifusión contribuye de manera significativa a la diversidad cultural y lingüística del país y al respeto de los derechos humanos que son inseparables de la promoción de la identidad cultural.

La France, le Canada et la Suisse ont été parmi les plus fervents soutiens (pour ne pas dire “supporters” ...) de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles** adoptée en octobre 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO. L'un des principaux objectifs des promoteurs de la Convention était d'assurer une meilleure coopération internationale fondée sur des engagements juridiquement contraignants afin de favoriser et soutenir, au niveau national, les créations et le développement de politiques culturelles et, comme le souligne avec force la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle basée à Montréal, de soustraire la circulation des biens et services culturels aux règles du libre échange “débri-dé” (*sic*) qui gèrent le commerce international. Cette dernière préoccupation a une résonnance toute particulière en France où, depuis de nombreuses années et au-delà des clivages politiques, les autorités gouvernementales se sont faites les promoteurs et défenseurs de l’*exception culturelle*”. Ce concept qui ne figure pas expressément dans le texte de la Convention, mais peut se lire “entre les lignes” dans plusieurs articles, notamment ceux en relation avec le droit souverain des Etats “*d'adopter des mesures et des politiques pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire*”.

Contrairement à la France et au Canada, la Suisse n'est pas en première ligne en ce qui

par la qualité spécialement conçu pour les médias écrits et audiovisuels. Ce système vise à améliorer les standards et pratiques dans l'industrie des médias par le biais d'un processus volontaire de certification basé sur ISO 9001 ([www.media-society.org](http://www.media-society.org)). Il est également membre du Conseil de la Fondation ICT4-Peace dont la mission est d'étudier les moyens de mettre les nouvelles technologies de l'in-

formation et de la communication au service de la gestion des crises, en particulier dans le cadre des opérations d'assistance humanitaire et de rétablissement de la paix des Nations Unies ([www.ict4peace.org](http://www.ict4peace.org)). Alain MODOUX est l'auteur de nombreux articles sur le rôle, dans une société démocratique, des professionnels de la communication (journalistes et praticiens des relations publiques).

concerne la protection des expressions culturelles sur son territoire. Dans son cas, le terme “protection” n’est pas, à proprement parler, celui qui convient. En Suisse, les expressions culturelles ne demandent pas à être protégées, mais à être stimulées et oxygénées au contact des cultures venant du monde qui l’entoure. Il faut souligner que la production culturelle suisse s’adresse, d’une manière générale, à des publics internes vivant dans les quatre régions linguistiques. Cette production n’existe et ne survit, en grande partie, que grâce au soutien des pouvoirs publics, que ce soit au niveau national, cantonal ou communal. Les ambitions d’exportation de la Suisse sont donc, dans ce domaine spécifique, extrêmement limitées, alors que ses portes sont grandes ouvertes à l’importation de produits culturels étrangers, ce qui ne met nullement en péril son identité culturelle propre. Cela dit, la Suisse est d’abord soucieuse de promouvoir l’interculturalité à l’intérieur de ses frontières, non seulement entre les diverses régions linguistiques, mais aussi entre les centres urbains cosmopolites, d’une part, et les campagnes et zones de montagne, d’autre part, dont les populations restent très attachées à leurs traditions et à leur folklore.

### **La diversité, élément constitutif de l’identité suisse**

La diversité culturelle est un élément constitutif de l’identité de la Suisse. Elle est inscrite, en quelque sorte, dans son ADN ! La Suisse est un pays multiethnique, multilingue et multiconfessionnel qui compte, en 2013, quelque 8 millions d’individus, dont près d’un quart sont des ressortissants étrangers. Dans un rayon de 100 kilomètres, le visiteur est confronté à 4 langues nationales : l’allemand, le français, l’italien et le romanche. Les trois premières langues sont partagées avec les pays voisins, soit l’Allemagne et l’Autriche

pour l’allemand, la France pour le français, et l’Italie pour l’italien. Par contre, le romanche est une langue exclusivement suisse parlée par environ 40’000 personnes vivant dans quelques vallées reculées du canton des Grisons. Le voisinage immédiat de l’Allemagne, de la France et de l’Italie, trois grands pays européens dont les expressions culturelles ont marqué la culture universelle au cours des siècles, a naturellement une influence considérable sur les trois principales régions linguistiques suisses limitrophes, notamment sur le plan des médias audio-visuels. D’où l’attachement des Suisses à maintenir leur propre réseau national de radio et de télévision de service public géré par la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). Ce réseau de 17 stations radio et 7 chaînes de télévision diffuse ses différents programmes dans les 3 langues principales du pays et en langue romanche, cette dernière dans une mesure moindre il est vrai, compte tenu de l’exiguïté de son audience. Les parts de marché de la SSR sont globalement d’environ 60% pour les stations radio (70% pour la radio suisse italophone) et de 30% pour les chaînes de télévision face à la concurrence des radios et télévisions des trois grands pays voisins. Il est intéressant de noter que, pour marquer leur différence avec les radios et télévisions allemandes, les stations et chaînes de la Radio-télévision suisse alémanique utilisent de manière croissante le *Schwiizerdütsch*, dialecte parlé dans le cantons germanophones suisses et quasiment incompréhensible pour la très grande majorité des Allemands et des Autrichiens. Ce particularisme est perçu par beaucoup de Suisses romands francophones comme une entrave au dialogue interculturel entre les deux communautés. Le *Schwiizerdütsch*, qui est un dialecte parlé mais non écrit, ne figure pas, en effet, dans les programmes scolaires, contrairement au “bon allemand” (*Schriftdeutsch* ou *Hochdeutsch*) qui est en

usage en Allemagne et que les Suisses romands apprennent à l'école.

### **Le fédéralisme et la démocratie semi-directe principales composantes de la culture politique suisse**

Les institutions et la culture politiques helvétiques sont les principaux garants de la diversité culturelle en Suisse. Le pays est une fédération de 26 cantons qui ont le statut d'États fédérés. Ils sont les successeurs des États originels, qui se sont regroupés en 1848 pour former la Confédération suisse, en déléguant à cette dernière une part de leur souveraineté. Chaque canton a sa constitution et sa législation (dont les dispositions doivent naturellement être conformes à la Constitution et aux lois fédérales), son parlement, son gouvernement et ses institutions judiciaires. Tous les cantons se composent de communes qui forment l'échelon de base de l'organisation politique de la Suisse. Outre les tâches qui leur sont confiées par leur canton ou par la Confédération, les communes déterminent leurs propres compétences dans plusieurs domaines, y compris en matière de politique culturelle. L'éducation aux niveaux primaire, secondaire et universitaire est du ressort des cantons.

Le fédéralisme et la démocratie semi-directe pratiquée au niveau fédéral, cantonal et communal sont les principales composantes de la culture politique suisse et en font son originalité. Le fédéralisme accorde aux cantons une large autonomie, alors que la démocratie semi-directe donne aux citoyens un droit de participation et de décision aux affaires publiques, par voie de referendum (annulation ou confirmation de décisions de l'exécutif et/ou du législatif) ou par voie d'initiatives populaires (proposition de lois et de modifications constitutionnelles). En d'autres termes, le peuple est souverain à tous les niveaux et le citoyen a le dernier mot en ce qui concerne la

gouvernance des affaires publiques. A chaque votation, la composition des majorités et minorités varie selon la nature des objets soumis au verdict populaire. Les clivages bougent, non seulement entre partis, mais aussi entre cantons, entre régions linguistiques, entre villes et campagne, entre zones urbaines et régions montagnardes, entre cantons de tradition catholique et ceux de tradition protestante, etc. La vie politique suisse est comparable à un kaléidoscope dont les figures changent au gré de chaque votation.

La culture politique suisse favorise la participation des citoyens et citoyennes à la vie politique du pays, en ce sens qu'elle donne à chacun la possibilité d'influer directement sur le processus décisionnel non seulement en aval au moment de déposer son bulletin de vote dans l'urne, mais aussi en amont en participant à des comités *ad hoc* constitués par les partis et les groupes d'intérêts concernés (syndicats, organisations économiques, associations sociales, culturelles, militaires, religieuses, scientifiques, sportives, etc.) pour lancer et soutenir ou, à l'inverse, pour s'opposer à tel ou tel referendum ou initiative.

### **La solidarité confédérale en soutien de la diversité**

En Suisse, la diversité n'est pas seulement consacrée par les institutions et ancrée dans la culture politique du pays, elle est aussi soutenue par des mesures concrètes, à la fois législatives et financières, visant à consolider la solidarité entre la Confédération, les cantons et les communes, mais aussi entre les régions linguistiques. En Suisse, diversité et solidarité sont intimement liées, la seconde donnant tout son sens à la première.

Deux exemples illustrent ce lien entre diversité et solidarité confédérale: il s'agit, d'une part, de la péréquation financière entre la Confédération, les cantons et les communes et, d'autre

part, de l'organisation et du mode de financement des diverses stations et chaînes du service public de radio et de télévision couvrant les quatre régions linguistiques (Société suisse de radiodiffusion et télévision, SSR).

### **La péréquation financière**

La péréquation financière est un des éléments constitutifs de la solidarité financière du fédéralisme suisse. Le système regroupe l'ensemble des mesures servant à équilibrer les ressources financières entre les différents niveaux institutionnels, à savoir entre la Confédération et les cantons et entre le canton et les communes. Ces mesures permettent ainsi de réduire les disparités existant entre les collectivités publiques des trois niveaux afin qu'elles puissent accomplir leurs tâches de manière autonome et de percevoir à cette fin les impôts et redevances nécessaires. Toutes, en effet, ne disposent pas des mêmes ressources financières, compte tenu notamment de leur situation géographique et de leur développement économique différencié qui créent des inégalités en matière de ressources fiscales. La péréquation des ressources repose sur un indice des ressources cantonales ou de leur potentiel fiscal. Sur cette base, les cantons sont répartis entre cantons à fort potentiel de ressources et cantons à faible potentiel. La Confédération et les cantons à fort potentiel mettent à disposition des cantons à faible potentiel des ressources que ceux-ci peuvent utiliser selon leurs besoins.

Le système de péréquation financière définit non seulement la répartition des finances (péréquation des ressources), mais également la répartition des tâches et des compétences entre les différents acteurs (compensation des charges). La compensation des charges vise à contrebalancer les charges involontaires et non maîtrisables que certains cantons subissent du fait de leur développement économique et démographique. Elle s'appuie sur le principe de

subsidiarité qui veut que les tâches étatiques soient déléguées au niveau supérieur (Confédération ou canton) lorsqu'il est prouvé qu'elles y seront mieux assumées qu'au niveau inférieur (canton ou commune).

### **La Société suisse de radiotélévision**

La Société suisse de radiotélévision (SSR) contribue de manière déterminante à la diversité culturelle et linguistique du pays. Son mandat repose sur la constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision et sur une concession préparée par l'Office fédéral de la communication (OFCOM), mais octroyée par le Gouvernement suisse (Conseil fédéral). La SSR est une association de droit suisse qui comprend une société dans chacune des 4 régions linguistiques du pays. Quelque 20'000 personnes sont membres des sociétés régionales. Ces dernières ancrent la SSR dans la société et influencent le développement et la qualité des émissions radio/TV et des autres offres journalistiques. Chaque société régionale consulte son Conseil du public qui fait le lien entre les chefs de programme et les auditeurs/téléspectateurs. Elle donne aussi son avis sur le programme.

La mission de service public des divers médias de la SSR (radio, télévision, Internet, télétexte) est d'informer, de divertir et d'éduquer. Leur programmation a pour mission de contribuer, *inter alia*, à la cohésion nationale, à la pluralité des opinions, au pluralisme culturel et linguistique et à l'intégration sociale et culturelle. En garantissant un service universel à la population suisse et en multipliant les échanges entre régions linguistiques, la SSR contribue à souder les différentes parties du pays. Ce faisant, elle renforce la cohésion nationale.

La SSR doit refléter équitablement la diversité des opinions, contribuer à la formation démocratique et à l'information de la société. Le respect de la pluralité des contenus et des

éclairages constitue le fil conducteur de ses programmes. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional (selon les régions linguistiques) et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société. Elle couvre aussi l'actualité internationale et son impact sur le rôle et l'importance de la Suisse. La SSR diffuse des programmes de qualité équivalente dans les quatre régions linguistiques à des conditions identiques pour tous. Elle tient compte des attentes des majorités et des minorités et favorise ainsi la compréhension mutuelle et la solidarité.

Le financement de la SSR est assuré à 70 % par la redevance et à 30 % par les recettes commerciales et des revenus issus entre autres de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs. Le montant de la redevance est de 38,55 francs suisses par mois (environ 32 euros) et par foyer. La SSR reverse les recettes de la redevance et de la publicité aux unités radio/tv des quatre régions linguistiques, selon une clé de répartition. Ce réajustement des ressources fait que les unités d'entreprise Radio Télévision Suisse (francophone), Radiotelevisione svizzera (italophone) et Radiotelevisione Svizra Rumantscha (romanche) reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit. C'est ainsi que la Radio-Télévision suisse alémanique (germanophone), qui couvre un bassin démographique de 71,5% de la population suisse et apporte 70,8% des recettes, ne reçoit que 45,6 % des moyens financiers alloués par la SSR, alors qu'elle assure 6 programmes de radio et 3 programmes de télévision. Pour sa part, la Radio-Télévision suisse romande, qui couvre un bassin démographique de 24,2% de la population suisse et apporte 24,9% des recettes, reçoit 32,6% des moyens alloués, pour 4 programmes de radio et 2 programmes de télévision. Les chiffres sont encore plus significatifs en ce qui concerne la

Radio-Télévision suisse italophone : pour un bassin démographique de 4,3%, et un apport de 4,3% des recettes, celle-ci reçoit 21,8% des moyens alloués pour 3 programmes radio et 2 programmes télévision ! Autrement dit, la Radio-télévision suisse alémanique, au nom de la solidarité confédérale, fait le sacrifice de près d'un tiers des ressources qui devraient lui être normalement attribuées, cela au profit de la Radio-télévision suisse romande et de la télévision suisse italophone qui reçoivent un surplus de moyens d'environ 10% pour la première et de 20% pour la deuxième!

### **Droits de l'homme et diversité culturelle**

Les institutions et la culture politiques helvétiques sont non seulement les principaux garants de la diversité culturelle en Suisse, mais elles créent aussi les conditions pour une réalisation pleine et complète des droits de l'homme. Il faut toutefois relever que le droit d'initiative permet de soumettre au peuple et aux cantons des propositions parfois discutables du point de vue de leur conformité avec les droits de l'homme, cela malgré le fait qu'elles respectent la lettre (si ce n'est l'esprit) de la Constitution fédérale. Certaines initiatives, en effet, peuvent introduire des règles qui limitent les droits de diverses communautés dont les pratiques peuvent paraître en contradiction avec les traditions helvétiques. La population suisse, à l'instar des populations des pays voisins, est en effet très réactive aux problèmes d'actualité liés à l'immigration et à l'intégration de communautés étrangères extra-européennes dont les comportements en société sont souvent très éloignés de ceux auxquels les Suisses sont habitués. Ces différences culturelles sont généralement liées aux pratiques religieuses, mais elles touchent aussi à l'éducation, à la famille et au statut de la femme notamment. L'exemple récent et largement connu au-delà des frontières est celui de l'interdiction par voie d'initiative populaire de la construction

de minarets en Suisse. Cette proposition a été approuvée par la double majorité du peuple (57 % des votants) et des cantons (22 sur 26), alors que le Gouvernement et le Parlement avaient recommandé un rejet de l'initiative ! L'interdiction de construire de nouveaux minarets est désormais inscrite dans la Constitution fédérale. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a mis en exergue ces points litigieux dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) auquel la Suisse s'est soumise en 2008 et 2012. Certes son rapport est globalement positif, mais il met néanmoins le doigt sur un certain nombre de points insatisfaisants et fait des recommandations concernant en particulier la lutte contre la xénophobie, le racisme, la discrimination raciale et autres formes d'intolérance

Les initiateurs de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des**

**expressions culturelles** ont donc été bien inspirés de souligner, dans le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2, que *“la diversité culturelle ne peut être protégée et promue que si les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales telles que la liberté d'expression, d'information et de communication, ainsi que la possibilité pour les individus de choisir les expressions culturelles, sont garantis”*. On ne peut être plus précis et plus catégorique ! Ce principe directeur est vraiment la clef de voûte de tout l'édifice de la convention. Son strict respect par les États signataires devrait non seulement renforcer la légitimité du traité, mais aussi lui donner toute sa crédibilité. Promotion de l'identité culturelle et respect des droits de l'homme sont indissociables. Ce qui n'a pas empêché de très nombreux États connus pour le peu de cas qu'ils font des droits de l'homme d'avoir signé ou ratifié la Convention !



# *Chapitre III*

*La diversité culturelle et sa mise en œuvre*

***Philippe Quéau***  
***Ex représentant de l'UNESCO au Maghreb***



Né en 1952, M. Quéau est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1975) et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, Paris (1977). Il est également titulaire d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en Sciences de l'Information et de la Communication, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris (1977).

Il a débuté sa carrière en 1977, à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), où il a successivement occupé les postes d'ingénieur de recherche, d'ingénieur en chef, puis à partir de 1993, de directeur de recherche. Il a également été expert consultant auprès de la Commission des communautés européennes et membre du Conseil scientifique du Ministère français de la culture et de la francophonie.

M. Quéau est entré à l'UNESCO le 1er juillet 1996, en qualité de directeur de la Division de l'information et de l'informatique au Secteur de la communication, de l'information et de l'informatique.

En juillet 2003, il a été nommé directeur du Bureau de l'UNESCO à Moscou et représentant de l'UNESCO en Fédération de Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie et en République de Moldavie.

En juillet 2005, il a été nommé directeur du Bureau de Rabat et représentant de l'UNESCO au Maghreb.

Depuis le 15 février 2013, il est directeur de la Division de l'Ethique et du Changement Global au sein du secteur des Sciences sociales et humaines au Siège de l'UNESCO à Paris.

M. Quéau est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'évolution des technologies de la communication et de l'information. Il a participé à l'élaboration d'ouvrages collectifs et a écrit de nombreux articles sur des sujets relevant de sa spécialité. Il est membre de plusieurs associations professionnelles et a été nommé chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres (France), et chevalier de l'ordre du mérite culturel (Principauté de Monaco).

# Diversité culturelle et pluralisme des médias<sup>1</sup>

M. Philippe Quéau, représentant de l'UNESCO au Maghreb  
de Juillet 2005 à Février 2013

## Résumé

L'auteur présente la conception de l'UNESCO sur la notion de la « diversité culturelle » ainsi qu'une lecture de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il distingue entre trois défis principaux à relever pour rendre possible le dialogue interculturel notamment la lutte contre l'analphabétisme culturel, la conciliation entre l'universalisme et la diversité et la promotion des nouvelles formes de pluralisme. Il souligne que chaque Etat « doit définir sa politique culturelle », à laquelle le régulateur audiovisuel contribue en veillant à la promotion de la diversité au niveau du cadre législatif et de la propriété des médias, des types de diffuseurs et des contenus culturels.

## Abstract

*The author presents the UNESCO concept of "cultural diversity" together with a reading of the Universal Declaration on Cultural Diversity and the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of cultural expressions. He distinguishes between three main challenges to enable intercultural dialogue, in particular the fight against cultural illiteracy, reconciling universalism and diversity and the promotion of new forms of pluralism. He emphasizes each state "must define its own cultural policy" in which the audiovisual regulator helps ensure the promotion of diversity in the legal framework of the media, media ownership, types of broadcasters as well as cultural content.*

L' ex. représentant de l'UNESCO au Maghreb, M. Philippe Quéau, actuel directeur de la division de l'Ethique et du changement global, chez UNESCO a tenu à la HACA une conférence sous le thème « La diversité culturelle et pluralisme des médias », le Mardi 09 Octobre 2012.

Cette conférence a été l'occasion de présenter la conception de l'UNESCO à propos de la notion de la « diversité culturelle », un chantier qui a connu une intense activité normative ces dernières années, dans le sillage de l'adoption de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle le 02 novembre 2001, ainsi que de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles le 20 octobre 2005.

A cet effet, le conférencier a souligné que chaque Etat « doit définir sa politique culturelle », sur laquelle le régulateur audiovisuel contribue, afin de « créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés, grâce à des industries culturelles disposant des moyens de s'affirmer à l'échelle locale et mondiale ».

La notion de diversité culturelle a fait l'objet d'une intense activité normative à l'UNESCO dans les années récentes, avec notamment :

- la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001

---

1 - Conférence animée à la HACA le 09 Octobre 2012.

## Resumen

El autor presenta el concepto de «diversidad cultural» de la UNESCO y una lectura de la Declaración Universal sobre la diversidad cultural y la Convención sobre la protección y promoción de la diversidad en las expresiones culturales. Distingue tres retos principales para el diálogo intercultural: la lucha contra el analfabetismo cultural, la conciliación de la universalidad y de la diversidad y la promoción de nuevas formas de pluralismo. Se hace hincapié en que todos los países «deben definir su política cultural» en el que el regulador audiovisual ayuda a garantizar la promoción de la diversidad en el marco jurídico de los medios de comunicación, de su propiedad, los tipos de difusores y de los contenidos culturales.

- la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005.

Dans la Déclaration de 2001, l'UNESCO propose la définition suivante de la culture : « La culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Il y est également dit que « la culture se trouve au cœur des débats contemporains sur l'identité, la cohésion sociale et le développement d'une économie fondée sur le savoir. » C'est dire l'importance stratégique attachée à la culture non seulement du point de vue social, mais aussi pour l'établissement d'une culture de paix et de prévention des conflits.

Parmi les idées intéressantes que l'on trouve dans la Déclaration, il y a l'idée que **la diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité**. « Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures. »

Il y a également la distinction fort importante entre les notions de « diversité culturelle » et de « pluralisme culturel » : le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Il faut noter le lien très fort établi par la Déclaration entre le renforcement des droits de l'homme (et en particulier des « droits culturels ») et la protection de la diversité culturelle. Ceci touche par exemple à la question du multilinguisme, très pertinente dans le cas du Maroc. L'article 5 de la Décla-

ration stipule : « Toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »

Préparant en quelque sorte par avance ce qui devait devenir la Convention de 2005 sur la protection des expressions culturelles, la Déclaration affirme que **les biens et services culturels ne sont pas « des marchandises comme les autres »**. L'article 8 insiste sur « la spécificité des biens et services culturels qui, parce qu'ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens, ne doivent pas être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres. »

Enfin, il y a le fort nécessaire rappel que chaque Etat doit « définir sa politique culturelle » pour « créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés, grâce à des industries culturelles disposant des moyens de s'affirmer à l'échelle locale et mondiale. »

C'est sur cet aspect que je vais insister plus particulièrement ici, compte tenu du rôle stratégique de la HACA dans la définition des politiques publiques au Maroc, dans un domaine qui touche évidemment de près les questions de diversité culturelle.

L'idée générale est qu'il est de la plus haute importance de prendre en compte la diversité culturelle dans les politiques publiques, notamment en vue de garantir un véritable pluralisme des médias, car cela permet un meilleur développement et aide à la prévention des conflits (internes et externes).

La culture s'affirme de plus en plus comme une dimension commune aux trois piliers du développement durable – l'économique, le social et l'environnemental. Car le développement possède à l'évidence une forte dimension culturelle. Une société ne peut se développer économiquement, si elle n'est pas culturellement à l'aise avec ses propres objectifs. Pour l'environnement, la sauvegarde et la gestion des ressources naturelles gagnent à bénéficier de l'approche des savoirs autochtones, orientés vers des modes de vie plus durables. Dans le domaine social, de même, la pauvreté doit être appréhendée en fonction de chaque contexte social et culturel spécifique.

Enfin, si l'on ne tient pas compte du caractère de plus en plus multiculturel des sociétés cela revient à nier l'existence de larges segments de la population, à compartimenter la société et à rompre le tissu social. On risque de créer une rivalité en matière d'accès aux ressources (pour l'éducation, la santé, les services sociaux) entre les différentes communautés, au lieu de créer des liens de solidarité. La pratique de la diversité culturelle constitue le plus sûr garant d'un exercice effectif des droits de l'homme, renforce la cohésion sociale et les formes de gouvernance démocratique, facilite la prévention des conflits.

La diversité culturelle est donc une ressource essentielle à promouvoir en vue du « bien commun ». Mais qui dit diversité culturelle, implique un nécessaire dialogue interculturel : il faut comprendre les difficultés du dialogue interculturel et nous débarrasser d'un certain nombre d'idées reçues.

### **Les principaux défis à relever**

Il y a trois défis principaux à relever pour rendre possible ce dialogue interculturel:

- Lutter contre **l'analphabétisme culturel**,
- **Concilier** universalisme et diversité,

- Favoriser les **nouvelles formes de pluralisme** (notamment la revendication d'identités multiples par les individus et par les groupes).

La globalisation a démultiplié les canaux de mise en contact direct avec d'autres cultures, d'où des frictions, des chocs et des étincelles. Pour les prévenir, il faut se prémunir contre l'**analphabétisme culturel**. En effet, la capacité à accepter les différences culturelles et à les accueillir sans être déstabilisé exige des compétences interculturelles, qui peuvent parfois manquer cruellement à l'échelle individuelle.

**Pratiquement, le dialogue interculturel, le multilinguisme, tout comme l'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information,** peuvent y contribuer.

Le multilinguisme renforce les capacités d'ouverture à autrui ; il est donc l'un des facteurs qui favorisent les compétences interculturelles. De même, l'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information pour tous devient une nécessité dans les sociétés contemporaines, pour pouvoir opérer un tri critique fondé sur la qualité dans le flot incessant d'informations et de contenus qui sont véhiculés. Car la communication diversifiée peut masquer une 'fausse diversité', et la multiplicité des canaux peut refléter l'existence d'auditoires ou de groupes confinés qui ne s'ouvrent pas les uns sur les autres. Une telle juxtaposition d'enclaves culturelles ne crée rien de plus qu'une illusion de diversité culturelle.

Il faut aussi reconnaître et approfondir la notion d'identité multiple – multidimensionnelle – des individus et des groupes. De plus en plus, les individus refusent de se laisser enfermer dans des catégories figées (qu'elles soient ethniques, linguistiques, culturelles, politiques ou autres) et ils ne s'identifient plus à l'identité unidimensionnelle que certains voudraient leur assigner.

Les principaux domaines où peut s'exercer cette politique d'alphabétisation culturelle et de pluralisme culturel sont: les langues, l'éducation, la créativité et le marché, le développement durable, la gouvernance démocratique, les contenus culturels, et les médias de communication et d'information. Dans le contexte de la HACA j'aimerais me focaliser sur ce dernier point.

### **Pluralisme et diversité des médias**

La définition du pluralisme des médias qui a été adoptée par la Commission européenne est la suivante :

*« Le pluralisme des médias inclut toutes les mesures qui assurent aux citoyens l'accès à des sources indépendantes et variées d'information, d'opinions, de discours, etc. afin qu'ils puissent fonder leur propre opinion sans être indûment influencés par un -ou plusieurs- leaders d'opinion. »*

La publication de l'UNESCO sur les « Indicateurs de développement des médias » précise:

*« Des médias libres, indépendants et pluralistes fournissent aux citoyens des informations qui leur permettent de faire des choix informés et de participer activement aux processus démocratiques. »*

### **Mission de l'UNESCO dans le développement des médias**

La liberté d'expression est un élément fondamental de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et est considérée comme la base des libertés démocratiques, telles que le droit de former des partis politiques, de partager des idées politiques, de remettre en question les actions des personnalités publiques, etc....

Les médias sont cruciaux pour l'exercice de la liberté d'expression, parce qu'ils fournissent la plateforme publique par laquelle ce droit est effectivement exercé.

L'idée des médias comme plateforme de débat démocratique regroupe une grande variété de fonctions qui se recouvrent partiellement. Les médias peuvent être vus comme :

- un canal d'information et d'éducation des citoyens ;
- un élément facilitant un débat éclairé entre les acteurs sociaux et encourageant la résolution pacifique des conflits par la voie de la démocratie ;
- un moyen par lequel une société peut apprendre sur elle-même et développer un sens de la communauté, une meilleure compréhension des valeurs, des coutumes et des traditions ;
- un véhicule d'expression culturelle et de cohésion culturelle à l'intérieur des nations et entre les nations ;
- un chien de garde du gouvernement, afin de promouvoir la transparence dans la vie publique et la vigilance de l'opinion publique à l'égard de ceux qui exercent le pouvoir, en dénonçant la corruption, la mauvaise gestion et les méfaits des entreprises ;
- un élément facilitant le processus démocratique et un des garants d'élections libres.

Mais l'on sait aussi que les médias peuvent parfois servir à aggraver les inégalités sociales, en excluant les opinions critiques et marginalisées. Les médias peuvent même encourager le conflit et la discorde sociale.

Pour l'UNESCO dont la mission est de « **renforcer le potentiel démocratique des médias et leur contribution au développement** », la question principale est alors de savoir quelles sont les conditions nécessaires pour que les médias puissent jouer ce rôle et quelles politiques doivent être élaborées à cet égard. Deux

conditions doivent être réunies pour atteindre cet objectif :

Les médias doivent être **libres et indépendants** d'intérêts officiels, mais aussi **accessibles** par tous, et plus particulièrement par les plus marginalisés. L'accès restreint aux médias ou le manque d'implication dans ces derniers est en corrélation directe avec la pauvreté et le manque d'éducation. Il faut donc promouvoir un environnement médiatique caractérisé par le **pluralisme** et la **diversité** à plusieurs niveaux dont la plupart sont du ressort d'une instance de régulation.

### **Place de la diversité dans le développement des médias selon l'UNESCO et rôle associé d'une instance de régulation**

#### **• Diversité au niveau du cadre législatif des médias**

La législation relative aux médias doit tenir compte de la diversité en garantissant un cadre économique dans lequel tous les acteurs sont en situation d'équité concurrentielle. Les sociétés privées de médias et les médias communautaires doivent être traités sur un pied d'égalité et de façon équitable dans toutes les lois et réglementations nationales régissant le commerce, y compris les règles et les pratiques relatives à la taxation, aux taxes d'importation, aux frais et aux procédures légales d'enregistrement et aux normes ergonomiques. L'Etat peut même aider les médias à prospérer en instaurant une taxe préférentielle, une taxe d'importation et des régimes tarifaires pour les médias et pour l'acquisition d'équipement récepteur (radios, télévisions, ordinateurs, appareils périphériques). L'Etat peut également supprimer ou réduire les impôts directs sur les médias audiovisuels. Le principe de non-discrimination est essentiel : l'Etat ne doit pas utiliser la taxation ou la régulation du commerce pour favoriser certains médias au détriment d'autres, à des fins politiques ou commerciales.

### • Diversité au niveau de la propriété des médias

Il faut éviter une concentration excessive de la propriété d'un média dans les mains d'une seule personne, une famille, une compagnie ou un groupe. Pour cela les instances de régulation doivent avoir le pouvoir de contrer les opérations médiatiques qui menacent le pluralisme ou qui atteignent des niveaux inacceptables de concentration et d'imposer des sanctions lorsque c'est nécessaire. Elles peuvent par exemple invoquer des lois anti-monopole pour refuser des licences ou exiger la dissolution de groupes de médias.

### • Diversité au niveau de types de diffuseurs

Il faut un mélange varié de médias publics, privés et communautaires dans l'audiovisuel et la presse écrite. Les médias communautaires selon l'UNESCO sont des médias indépendants, appartenant et gérés par la communauté. Ils jouent un rôle important en faveur des minorités ou des groupes marginalisés et donc de l'accessibilité de ces médias par ces groupes. Le meilleur moyen d'obtenir un mélange varié de médias publics, communautaires et privés est l'adoption de mesures législatives, financières et administratives, accompagnées de dispositions spécifiques destinées à encourager les médias communautaires et dans le secteur audiovisuel, une attribution juste et équitable de la bande de fréquences.

Là où la radio communautaire jouit d'un statut légal, l'instance de régulation peut encourager l'attribution de fréquences à ces diffuseurs à travers des objectifs spécifiques ou des quotas pour leur réserver la part de bande fréquences ou des tarifs préférentiels pour les licences qui leur sont accordées. S'il n'y a pas de statut de légal comme c'est le cas du Maroc, l'autorité de régulation peut inciter l'Etat à prendre des mesures nécessaires pour la reconnaissance de ces diffuseurs.

### • Diversité au niveau de l'attribution des licences et des bandes de fréquences

L'attribution de licences est un moyen de concrétiser la diversité. Le plan d'attribution de fréquences sur la bande doit permettre une répartition équitable des fréquences audiovisuelles entre diffuseurs publics, privés et communautaires, d'une part, et entre les diffuseurs nationaux, régionaux et locaux, d'autre part. Le plan doit également garantir un nombre suffisant de fréquences en priorité aux diffuseurs audiovisuels par rapport à des utilisateurs concurrents, en particulier les télécommunications. Ce dernier secteur pouvant réaliser des bénéfices très importants, il est habituellement susceptible de surenchérir sur les diffuseurs audiovisuels et dans une distribution qui repose sur l'économie de marché, l'audiovisuel en pâtira. L'instance de régulation peut également fixer des règles pour que les fréquences ne soient pas vendues au plus offrant si d'autres diffuseurs défendent mieux l'intérêt général. Il doit également exister des obligations de distribution pour les compagnies de câble et de satellite de transporter au minimum les chaînes de service public parmi le bouquet qu'elles proposent ainsi que la possibilité d'obligations de distribution pour promouvoir la diversité en soutenant les chaînes minoritaires.

### • Diversité au niveau des contenus

Les médias doivent refléter la diversité de la société. La diversité sociale a de nombreuses facettes : le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, la caste, la langue, les convictions religieuses, les aptitudes physiques, l'orientation sexuelle, les revenus, la classe sociale, etc. Les médias peuvent façonner de manière considérable l'expérience de la diversité au sein d'une société. En effet, les médias peuvent fournir une plateforme à chaque groupe qui compose la société pour gagner en visibi-

lité et se faire entendre, mais ils peuvent aussi susciter la méfiance, la peur, entraîner la discrimination et la violence en accentuant les stéréotypes, en attisant les tensions entre les groupes et en empêchant certains groupes de prendre part au débat public.

L'attitude des médias à l'égard de la diversité sociale doit faire l'objet d'une réglementation formelle, par exemple à travers l'obligation pour les médias de service public d'être au service de tous les secteurs de la société et de représenter les opinions de toutes les tendances politiques ainsi qu'un large éventail d'intérêts sociaux, y compris ceux des plus faibles. La régulation est importante tout particulièrement dans les sociétés où les médias audiovisuels commerciaux se préoccupent surtout d'atteindre des publics urbains qui intéressent les annonceurs publicitaires.

La capacité des médias à représenter la diversité sociale dépend aussi de la composition de son personnel, par exemple la présence de journalistes et de directeurs de médias de sexe féminin ou provenant de groupes minoritaires.

### **La communication et les contenus culturels**

Les nouveaux médias et les nouvelles formes de distribution facilitent l'accès à la création et la diffusion des contenus culturels, ce qui ne peut que favoriser le dialogue interculturel, **Mais** les déséquilibres politiques et économiques, sans parler des asymétries inhérentes à la fracture numérique, continuent à restreindre les possibilités d'un véritable échange culturel.

Par ailleurs, l'abondance même de l'offre, avec la multiplicité des choix culturels qu'elle implique, peut avoir pour conséquences l'isolement culturel et la prolifération des stéréotypes. La surabondance des choix a ainsi tendance à fragmenter les audiences, ce qui constitue

un facteur de repli et d'enfermement social. Les publics sont de plus en plus constitués de 'fans' ou de 'sectes' qui ont peu de contacts entre eux et ont tendance à rejeter les autres modes de pensées. Le danger d'un tel phénomène, c'est qu'il en résulte une 'fausse diversité' masquant en réalité le fait que les gens ne souhaitent communiquer qu'avec ceux qui partagent les mêmes références culturelles.

### ***Stéréotypes et représentations de la diversité culturelle***

Les médias influencent de manière considérable nos perceptions, attitudes et opinions concernant 'les autres'. Ce sont des vecteurs influents de ce qu'on appelle la « mondialisation ». Ils nous inondent de représentations des autres peuples et de leur manière de vivre, de se nourrir, de se vêtir, de penser et de ressentir les choses.

Ils ont une influence sur nos attitudes et sur nos habitudes de consommation et de production, mais aussi au niveau des expressions culturelles et de la diversité culturelle.

Les médias contribuent à la formation de 'communautés imaginées' et de 'paysages médiatiques imaginaires' qui jouent un rôle déterminant dans notre conception de l'existence. Ces paysages médiatiques exercent parfois une telle influence sur les esprits qu'ils peuvent devenir des sources insidieuses de conflits, de tensions sociales et même de violence.

Les recherches des éducateurs et psychologues et les résultats des sondages d'opinion confirment à quel point les médias contribuent à conforter les gens dans leurs valeurs, leurs attitudes, leurs opinions, leurs croyances et leurs sentiments, et donc dans leurs réactions individuelles lorsqu'ils sont confrontés à la différence, qu'elle soit d'ordre ethnique ou culturel.

Il est évident que la réalité reconstruite par les médias contribue à définir les normes et

les schémas de communication et de comportement de chacun d'entre nous vis-à-vis des individus, des groupes et des institutions, autrement dit, ce qui constitue effectivement la réalité sociale du monde contemporain parce qu'ils véhiculent une gamme limitée de représentations, les médias contribuent à créer des stéréotypes en fabriquant ce que l'on appelle souvent une 'image de l'autre', à savoir en accentuant tout ce qui me distingue des individus, groupes et communautés extérieurs à moi, enfermés dans la catégorie des 'autres'.

Les médias d'un pays donné (qu'il s'agisse du secteur privé ou du service public) peuvent être tentés de dépeindre les étrangers et les membres des minorités (ethniques, linguistiques, raciales, religieuses ou autres) de façon essentialiste ou stéréotypée, avec un effet caricatural et déshumanisant. La fabrication d'une 'image de l'autre' peut également être favorisée par le contexte ou par certaines situations, notamment lorsqu'il est question des relations internationales, des cultures étrangères ou de situations de conflit. Dans un environnement de plus en plus saturé par la communication visuelle, les images n'ont que trop tendance à perpétuer, confirmer et recréer des représentations contestables de 'l'autre' et cela indéfiniment.

Une pratique assez répandue pour combattre les préjugés consiste à en prendre le contrepied (*contre stéréotype*), c'est-à-dire à s'intéresser à une minorité stéréotypée et à concevoir des contenus médiatiques qui la montrent sous un éclairage favorable.

Une autre stratégie de contestation du 'régime dominant de représentation' consiste à pratiquer ce qu'on appelle le *transcodage*, une activité participative qui permet au public de s'emparer des idées reçues pour leur donner un sens différent.

Une autre approche consiste à mettre en évidence les mécanismes (le plus souvent cachés)

de fabrication des stéréotypes négatifs pour en dénoncer le caractère figé et arbitraire et donner ainsi à d'autres voix la possibilité de s'exprimer. Cette approche s'inscrit dans le cadre des stratégies visant à promouvoir *la maîtrise de l'information*.

Si l'on veut que la mondialisation de l'accès aux médias et la programmation transfrontière contribuent vraiment au pluralisme et à la libre circulation des idées au service de la diversité culturelle, il apparaît indispensable, pour lutter contre les stéréotypes, l'isolement et la fragmentation de l'audience, d'inciter l'ensemble des consommateurs et usagers à adopter un regard plus critique vis-à-vis des médias et aussi de leur apprendre à appréhender les autres cultures de l'intérieur, ce qui est précisément l'objectif de *l'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information*.

Autrement dit, la diversité culturelle n'est pas une dimension supplémentaire mais bien une composante essentielle de médias de qualité.

### **L'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information**

L'objectif de l'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information, doit non seulement faire partie intégrante de l'éducation non formelle mais être reconnue comme un instrument de renforcement de l'autonomie et des capacités en matière de production de contenus locaux. Cette éducation peut prendre plusieurs formes:

#### ***Replacer autant que possible l'information dans son contexte***

En raison de la tendance des médias à se concentrer sur un sujet précis, il n'est pas toujours facile d'aller au-delà des cas particuliers pour évoquer l'environnement qui les explique et les conditionne (par exemple, quand il s'agit d'un immigré, il faudrait aussi parler des inégalités planétaires qui sont la première

cause des migrations). Grâce à la fonction hypertexte des médias numériques, les usagers concernés ont désormais accès à un nombre croissant de documents imprimés ou audiovisuels comme matériel de référence ou pour approfondir leur réflexion.

### ***Prendre un recul critique***

Certains anthropologues spécialisés recommandent aux journalistes d'adopter une démarche narrative qui rompe avec les attentes du public, en introduisant par exemple dans le cours du récit des commentaires qui en démontent les ficelles narratives ou mettent en évidence les intérêts qui se dissimulent derrière les images montrées ou le message qu'elles véhiculent.

### ***Déconstruire les représentations***

Il est possible de montrer le caractère artificiel de certaines représentations médiatiques et d'en atténuer l'impact par la juxtaposition d'expériences différentes. Par exemple, un récit de voyage pourra jouer sur le contraste entre les images convenues, figées et essentialistes d'une culture et la situation fluide et hybride de cette culture dans la réalité contemporaine.

### ***Proposer une interprétation 'ouverte'***

Pour montrer qu'il n'existe pas de perception journalistique 'objective' de la réalité, certains intermédiaires et producteurs de contenus laissent au public le soin de découvrir par lui-même la signification de ce qui vient de lui être présenté. Bien entendu, cette démarche ne saurait contrarier ou annuler la fonction 'explicative' des médias en quête de nouvelles formes d'expression culturelle.

L'initiation aux médias permet de développer le sens critique et de multiplier les points de vue, contribuant par là même à préserver les cultures vulnérables de ce que certains spécia-

listes appellent la 'colonisation des esprits', qui incite par exemple les communautés ou cultures de la 'périphérie' à adopter sans le moindre recul les habitudes de consommation et le mode de vie du 'centre'. Cela signifie que l'initiation aux médias ne doit pas se contenter de décrypter le contenu des messages médiatiques mais essayer de comprendre également les mécanismes de production et de réception de ces messages. En ce sens, l'initiation aux médias doit devenir la pierre angulaire de la formation journalistique et de l'apprentissage des techniques de production. Les études culturelles, dans une perspective interdisciplinaire, sont également un aspect important de ces efforts d'initiation aux médias visant à permettre à un public impliqué de décoder sans aide extérieure toute représentation qui pose problème.

Compte tenu de l'immense diversité des expressions culturelles communiquées, transmises et transformées par les multiples moyens dont nous disposons aujourd'hui (de l'imprimé au numérique), la communication des contenus culturels a incontestablement contribué à une meilleure connaissance et à une prise de conscience plus aiguë de la diversité culturelle. Les nouvelles technologies, associées à l'émergence de nouvelles pratiques, encouragent la production de contenus destinés à l'exportation. Cela crée de nouveaux débouchés pour les industries culturelles locales, qui commencent à concurrencer les flux dominants, lesquels ont eu tendance à étouffer les expressions culturelles traditionnelles (contes et récits, danses, jeux traditionnels) et la voix des populations marginalisées.

Si le pluralisme des médias est effectivement une condition de la diversité culturelle, cette condition risque fort d'être insuffisante si l'accès universel aux médias n'est pas garanti ; le garantir est en effet le seul moyen d'assurer la participation la plus large à la formulation,

l'expression et la diffusion de points de vue différents. Cela suppose l'adoption de mesures permettant à tous de profiter pleinement des possibilités offertes par les nouvelles technologies. L'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information et aux médias n'est pas seulement importante pour des questions d'accès ; elle contribue de façon essentielle à garantir la qualité de l'offre médiatique et l'information critique du consommateur. Compte tenu de cette accumulation de messages et représentations culturelles si caractéristique des sociétés contemporaines, le risque est réel de voir s'instaurer une 'fausse diversité'

masquant les réalités de l'isolement social, du repli identitaire et des attitudes stéréotypées, qui ne peuvent que bloquer toute tentative de dialogue interculturel. Ce problème de la 'fausse diversité' doit être pris d'autant plus au sérieux qu'au-delà des questions d'accès à l'information, à la culture et aux loisirs, le rôle (et la responsabilité) des médias consiste à promouvoir la connaissance et la compréhension mutuelle entre les peuples. Il ne servirait à rien de remédier à la **fracture numérique** si c'est pour la remplacer par une **fracture cognitive**. Ce n'est que si cette dernière parvient à être résorbée que l'on parviendra effectivement à instaurer des sociétés du savoir inclusives.

# Quelle régulation, pour quelle diversité?

Bertrand Cabedoche\*

Président du réseau mondial des chaires UNESCO en communication (Orbicom),  
Professeur de Sciences de l'information et de la Communication, chercheur au  
Gresec et responsable de la chaire Unesco Communication internationale de  
l'Université Stendhal-Grenoble3 (France)

## Résumé

L'auteur livre une réflexion sur la notion, le concept et la référence à la diversité culturelle. Comment et où traiter de la question de la diversité et des sources d'information, quel type de régulation adopter, des options diverses, voire contradictoires. Il trace l'évolution de pratiques de régulation du « top-down » vers des actions de plus en plus concertées, négociées avec les acteurs, il remet en question les solutions toutes faites comme la politique de quotas qui contient le risque de réduire la question de la régulation de la diversité culturelle à de simples mesures protectionnistes.

## Abstract

*The author offers a reflection on the concept and the reference to cultural diversity. How and where to address the issue of diversity, the sources of information. What kind of regulation can be adopted, the various options which are practiced bears contradictions. He traces the evolution of the regulatory practices of the «top-down» towards actions more concerted and negotiated with the actors, he questions «made solutions» as the quota policy that contains the risk of reducing the whole issue of regulation to simple protectionism.*

## Resumen

El autor propone una reflexión sobre el concepto y la referencia a la diversidad cultural: ¿Cómo y dónde abordar el tema de la diversidad; las fuentes de información; qué tipo de regulación debe ser adoptada; diversas opciones o algunas contradictorias? Asimismo, describe la evolución de las prácticas reguladoras de la «top-down» para promover acciones concertadas y negociadas con los actores, e igualmente se cuestiona determinadas soluciones, así como la política de cuotas que conlleva el riesgo de reducir el planteamiento de la regulación de la diversidad cultural a simples medidas proteccionistas.

Pendant longtemps faiblement connecté au reste du monde, en mal d'investissements et d'infrastructures, le continent africain a été considéré comme un laissé-pour-compte dans le mouvement d'émergence et de développement des technologies de l'information et de la communication (on avait même parlé de « fracture numérique », à partir de certaines difficultés, réelles, d'accès, mais insuffisamment traductrices de l'énorme bouillonnement des pratiques en Afrique, à l'instar de ce que la recherche reconnaît de plus en plus sur le terrain de la téléphonie mobile, par exemple<sup>71</sup>). Malgré l'effacement relatif des thèses diffusionnistes suite aux critiques d'une majorité de représentants des pays non-alignés depuis la conférence d'Alger en 1973, l'opinion s'était largement répandue d'un continent à la dérive, que semblait également traduire un manque d'intérêt de chercheurs non africains, quand l'étude se proposait d'analyser l'évolution des industries culturelles et créatives sur le terrain de l'information et de la communication, ainsi que l'ancrage social des Technologies de l'Information et de la Communication en contexte africain.

Au même moment cependant et précisément sur ces terrains, le continent s'offre attractif pour de nouveaux acteurs émergents (développement des *soft powers* chinois et qatari, inversion des flux migratoires Europe/Afri-

que, notamment en milieu lusophone...). Certes, de plus en plus d'universitaires africains, et pas seulement expatriés, produisent des travaux dans ce domaine. Des experts avertis et reconnus en Europe, en Amériques, en Asie, et en Océanie, relaient ces observations et réinjectent une *touche africaine* dans les états de la recherche produits à l'échelle mondiale. Cependant, ces travaux peinent à être diffusés et discutés, alors des indices de plus en plus forts, provenant de sources et d'horizons divers (médias, études académiques, organismes internationaux), témoignent non seulement d'une Afrique de mieux en mieux connectée, mais aussi, et peut-être surtout, d'une créativité et d'une inventivité hors du commun développée par différents types d'acteurs, aussi bien institutionnels qu'individuels, pour s'approprier des technologies de l'information et de la communication, dans les contextes culturels, politiques, technologiques, sociaux... spécifiques au continent. La même créativité est en œuvre aujourd'hui, s'agissant de ces instances de régulation que le continent offre et construit discrètement et parfois dans la douleur (de La Brosse, 2009), pour mieux assurer ensuite les bénéfices de ces évolutions technologiques et sociales et en prévenir les effets pervers.

Des événements scientifiques ont déjà contribué à ouvrir les questionnements sur ces terrains, par exemple, les travaux du CAMRI de l'Université de Westminster, à Londres<sup>72</sup> et les colloques organisés par la chaire Unesco de Strasbourg autour de Michel Mathien. Plus rares sont les réflexions qui associent plusieurs espaces linguistiques de réflexion, pour dépasser les cloisonnements de fait de la production scientifique concernant un continent africain riche de ses encore nombreuses expressions linguistiques, mais parfois bien encombré par ses cloisonnements hérités des colonisations européennes, ou ralenti dans l'échange par l'imposition d'une *lingua franca* dominante,

en dépit de ses avantages certains (Moles, 1970 ; Oustinov, 2009). Ainsi, l'édition 3 du colloque *Communication et changement social en Afrique*, organisé en 2014 à Douala (après les éditions de 2006 et 2010<sup>73</sup>), s'ouvrira avec le label de la chaire Unesco de Grenoble et l'aval d'un comité scientifique multicontinental à des panels multilingues pour élargir encore la diffusion, organisée par des structures académiques mixtes, dont le département de communication de l'Université de Douala; le GRESEC de l'Université Grenoble-Alpes en France et les soutiens de l'IFASIC de l'Institut facultaire de Kinshasa, en RDC ; l'IPERMIC de l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso ; la Faculté des sciences de la communication de l'Université de Malaga ; l'ISPI de l'Université de la Manouba, à Tunis ; le CERCOM de l'Université d'Antananarivo, à Madagascar ; le LABSIC, de l'Université Paris13, en France....

Le réseau Orbicom des chaires Unesco en communication et l'Unesco se sont associés à cet événement prochain, comme ils viennent de le faire, en soutenant l'initiative prise par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc à la veille de ses dix années de mise en place, lors des Journées Internationales du 24 au 26 mai 2013 au Centre de conférences Mohammed VI à Skhirat, consacrées au thème de la diversité culturelle et linguistique et de sa régulation. Ainsi, la visibilité scientifique s'est enrichie d'une confrontation directe avec les acteurs de la régulation et les principaux opérateurs impliqués au Maroc et, plus largement en Afrique.

L'Unesco a fixé un cadre de référence universel fondamental, posant un principe de reconnaissance mondial de la diversité dans sa *Déclaration universelle sur la diversité culturelle* en date du 2 novembre 2001, puis, confirmé par un second texte, une *Convention sur la protection et la promotion de la diver-*

*sité des expressions culturelles* du 20 octobre 2005, plus impliquante pour les états membres signataires (dont le Maroc le 5 juin 2013) et débordant du pré-carré de l'audiovisuel et des industries culturelles, jusqu'à s'étendre à « *la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression* ». L'événement sémantique reste d'importance, tant la référence n'avait rien d'évident, historiquement, même s'il se présente aujourd'hui truffé d'interprétations polémiques, politiquement et idéologiquement, dans les jeux stratégiques des acteurs sociaux, privés comme publics.

### **1 - Une référence attendue à la diversité, encombrante dans sa diversité**

Les travaux recueillis lors de ces journées internationales de la HACA ont rappelé, si besoin était, ce que les auteurs avertis de la perspective historique connaissant parfaitement: la référence à la « diversité culturelle » ne se présente consensuelle qu'a priori, après avoir été historiquement consacrée comme frein au développement et obstacle au progrès de la modernité (Meyer-Bisch, 2008). La remarque vaut encore aujourd'hui, quand il serait scientifiquement douteux de lire l'idée des idées et des écoles théoriques de manière linéaire, jusqu'à considérer un pseudo règlement progressif et définitif des entropies et dysfonctionnements sociétaux sur le terrain de la discrimination par exemple, que nos sociétés contemporaines pourraient encore porter, s'agissant des modèles présentés comme les « plus avancés » sur ce terrain. En s'ouvrant davantage, notamment via les technologies de l'information et de la communication, notre espace public s'encombre aussi de toute une série de propositions débridées, quand elles ne sont pas tendancieuses, malignes, ou perverses au nom de la diversité, susceptibles de participer à la confusion des savoirs et de confirmer cette « culture mosaïque » déjà re-

levée par Abraham Moles<sup>74</sup>, avant même que la production de l'information médiatique ne soit gagnée par le numérique.

Le travail des chercheurs en Sciences Humaines et Sociales, dont participent la trentaine de chaires Unesco en communication regroupées au sein du réseau Orbicom, offre déjà une lecture distanciée de ce que l'impact de la référence à la diversité a pu produire au sein de nos espaces publics. La distanciation est d'abord historique, puisque une douzaine d'années se sont écoulées depuis l'événement d'une Déclaration universelle en faveur de la diversité culturelle à la portée hautement symbolique. La distanciation est également théorique et conceptuelle, consacrant le rôle fondamentalement critique des disciplines académiques en Sciences Humaines et Sociales, au sens d'une mise en perspective des discours d'acteurs, inscrits dans des logiques d'imposition du sens, ou simplement d'auto-légitimation sociale (l'exemple de la communication ethnocentrique, puis repentante des journalistes états-uniens, analysée par Margareth Moritz, est significatif en ce sens, après la couverture de l'ouragan Katrina aux Etats-Unis).

En particulier, le travail des chercheurs se présente dans la déconstruction terminologique. La référence à la diversité est dans l'air du temps. Mais elle ajoute souvent plus d'obscurcissement que d'éclairage. Le terme – une notion, voire une pré-notion, plutôt qu'un concept – est flou, comme le traduit le recensement simplement amorcé par Yves Théorêt, révélant à l'usage sa géométrie variable, renvoyant aussi bien à la lutte contre les discriminations, à la promotion des expressions, à la valorisation des systèmes de connaissance, au business case.... Il peut consacrer des identités meurtries, lever des stigmatisations, promouvoir des interactions productives. Il peut aussi jouer le rôle d'embellissement social (Kirby, Erika, Harter, 2003), quand il reste au niveau

du déclaratif, sans suivi réel des actions mises en œuvre, des avancées, difficultés, résultats effectifs définitivement convaincants (par exemple, les travaux sur la parité confirment la persistance du fameux plafond de verre). Symbolique à ce titre, signataire de la Charte de la diversité proposée par l'institut Montaigne en 2004, entreprise élue peu de temps après « manager de l'année pour la qualité de gestion de ses ressources humaines » à l'instar de Renault, France Télécom avait ensuite été médiatiquement stigmatisée, après Renault, pour l'épidémie fashion<sup>75</sup> de ses suicides au travail, au point que jusqu'à Taïwan, on avait parlé de « syndrome France Télécom » dans le secteur des fournisseurs pour les grands opérateurs des télécommunications et autres plateformes numériques, désignant là aussi les suicidés au travail de l'entreprise Foxconn (Alemanno, Cabedoche, 2011 ; Cabedoche, 2013).

La référence à la diversité culturelle est dans l'air du temps. Mais elle n'a pas totalement désarmé les partisans de l'exception culturelle, qui voient parfois l'effacement de cette précédente référence au profit de la diversité culturelle comme une régression, car elle tendrait à délégitimer toute intervention de la puissance publique pour défendre les expressions minoritaires et les patrimoines singuliers à laquelle par exemple, le Canada et la France s'étaient montrés attachés (Mattelart, 2005-1 et 2005-2). Elle tendrait à dissocier la problématique de la construction de politiques culturelles de celle des politiques de communication, entendue sous l'angle de la diversité des médias, dont les textes n'avaient pas enrichi le principe du questionnement lié à la concentration (qu'évoque Maria Dolores Montero Sanchez) et à la financiarisation des industries de la communication et de l'information. La référence oblige enfin à poser la question de l'universalisme de cette fameuse référence à la diversité, voire de

la prétention scientifique à la qualifier, exempte de tout particularisme localiste (Lévy-Leblond, 2006), quand l'Unesco interroge toujours la question de valeurs pouvant prétendre à cette universalité. Jusqu'où aller dans cette dimension normative pour consacrer en tous lieux cette reconnaissance à la diversité ? Y-a-t-il des modèles spécifiques, comme l'Amérique Latine pourrait en offrir (ou non), qui nous obligerait à considérer des modalités particulières d'application, comme l'interroge Manuel Alejandro Guerrero Martinez et ce, dans un sens différent après Paolo Mancini ? Comment et où traiter de la question de la diversité des sources d'information, de la propriété des médias et des modes d'accès à ceux-ci, du soutien au service public et aux médias libres et indépendants, mais aussi de la conjugaison entre métiers de la culture et citoyenneté, sans pour autant s'enfermer dans la défense d'intérêts corporatistes ?

Car parallèlement aux valeurs sous-tendant la revendication, censée lutter contre les préjugés, les discriminations, les stéréotypes, la doxa..., à l'inverse, la référence à la diversité peut à son tour devenir doxique et justifier par exemple des pratiques communautaristes d'exclusion, sur fond d'inversion des stigmates. Le relativisme culturel ne résout pas tout, surtout dans la version la plus radicalisée de sa traduction par les acteurs sociaux. Invitation est ainsi faite à prendre en considération le travail du Canadien Jean-Paul Brodeur, lequel distingue l'universalisme que chaque expression culturelle spécifique a vocation à enrichir par sa contribution, car la démocratie ne consacre pas une invention géographiquement et historiquement circonscrite au Nord (Sen, 2005) ; les us qui ne consacrent que des particularités d'expression (par exemple la manière de se saluer), sans prétention aucune à la normativité ou à la définition de valeurs universelles ; les mœurs, lesquelles, à l'instar

de la référence au patrimoine culturel de l'humanité, obligent à rendre des comptes et autorisent le jugement, voire la contrainte, lorsque les pratiques contreviennent à la dignité de la personne humaine, dans toute ses composantes, au nom de la « tradition » et de « l'authenticité » (Brodeur, 2001).

Le travail de l'Unesco a déjà autorisé un premier bénéfice, ouvrant la réflexion sur cette question de la norme, de la régulation, du droit, de la sanction. Il est significatif sur ce point qu'après la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle* le 2 novembre 2001, l'Unesco ait lancé une *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, le 20 octobre 2005, juridiquement plus contraignante pour les états, qui signent là un engagement. S'il n'est pas assorti de valeur exécutoire en terme de sanction en cas de manque, celui-ci n'en ouvre pas moins à l'exigence de rendre des comptes des actions effectivement menées. À l'époque de sa ratification cependant, la question avait déjà été posée, avec un *a priori* pessimiste : « ... le talon d'Achille de la convention reste son suivi, la question des sanctions en cas d'infraction, la faiblesse des mécanismes de résolution des litiges » (Mattelart, 2006-1).

Près de huit ans après, le temps est venu des premiers bilans, voire de la définition de nouvelles pistes d'action à prolonger s'il faut parler d'une dynamique. Celle-ci présente au moins cet avantage d'avoir ouvert au développement de ces organismes de régulation dont le Maroc, avec l'institution de l'HACA depuis dix ans, constitue un exemple significatif et que la Tunisie expérimente aujourd'hui, sur un terrain politiquement encore bien encombré, duquel devront là aussi se dégager prochainement les options, diverses elles aussi, de la régulation !

**2 - Des options tout autant diverses, voire contradictoires pour la régulation de la diversité**

D'aucuns pourront être déçus de ce que finalement, peu de solutions concrètes, évidentes, définitives, ne se dégagent de toutes les présentations des travaux contemporains sur la régulation de la diversité, que, notamment, les journées internationales de la HCA ont déjà publicisées. Comment pourrait-il en être autrement !

Une part des réflexions consignées lors de ce rassemblement traduit bien les avantages d'une auto-régulation, lorsque le terrain se révèle si riche, si rapide, si mouvant et si lourd d'enjeux sociétaux. Le juridisme, avec son habituel décalage temporel entre le repérage de son besoin et sa traduction dans le droit positif et la jurisprudence, montre ainsi ses limites. Pratiqué à outrance, il finit par brimer l'expression, la créativité, la réactivité, l'investissement, voire, diront certains, le *business case*<sup>76</sup>, lequel intègre lui aussi la diversité comme facteur de performance (les enjeux de la régulation d'Internet, dont l'alternative de la gérance s'exprime en termes de gouvernement ou de gouvernance, sont de ce point de vue expressément posés par Divina Frau-Meigs).

Pour autant, il apparaît bien délicat de ne faire confiance qu'aux seules lois du marché, pour un développement harmonieux et en perpétuel mouvement de l'homme et des cultures qui le distinguent et le rapprochent. La question se pose d'autant plus que des confusions peuvent encore être savamment entretenues, entre d'une part, les aspirations compréhensibles mais parfois irresponsables - des usagers en faveur d'une consommation sans contraintes et d'autre part, les stratégies d'opérateurs visant l'hégémonie, s'employant à cet effet à la promotion d'une société idéalement atomisée. Dans cette cité où le véritable ordre de grandeur et capital de survie devient progressivement celui de l'hyper flexibilité (Boltanski, Chiapello, 1999), l'homme réduit à l'état de monade isolée devrait se retrouver sans réel

pouvoir d'organisation, donc capacité de résistance, face aux appétits implacables des majors de la communication, investis dans toutes les filières des industries culturelles, sur fond d'hyper-concurrence exacerbée.

Par ailleurs, si elles n'initient pas le changement social, mais peuvent l'accompagner, voire l'accélérer, les mêmes technologies de l'information et de la communication censées promouvoir le changement social peuvent servir la stigmatisation et l'ostracisme politiques, le conservatisme social, voire participer de tentatives de réfédéralisation de la vie politique et sociale. Promues trop rapidement promoteurs du changement social, par des médias y ayant aussi intérêt, les « *révolutions FaceBook* », « *révolutions Twitter* », voire « *révolutions Al Jazeera* » et autres cyber-révolutions peuvent aussi servir le contrôle social que des autorités nationales ont capacité technique à exercer, et exercent effectivement dans certains lieux de la planète (Cabedoche, 2012) avec la même efficacité, via les technologies et les instances de régulation, et des instances de régulation dont les attributions ont été soigneusement encadrées pour que celles-ci restent « *aux normes* ».

Les réactions populaires contre l'*extranéité* de telles institutions montrent bien que le rôle de telles instances de régulation sur le terrain de la diversité ne peut se comprendre en termes de gouvernement de l'espace public, outil de contrôle social du politique, instrument d'imposition d'une norme pré-établie. Et ce d'autant plus que les filières de l'information et de la communication (livre, audiovisuel, cinéma, musique, information écrite et Internet), sont en pleine mouvance sur le plan des pratiques, des interactions, des évolutions techniques, des acteurs, y compris acteurs de la société civile.

Nous évoluons donc de pratiques de régulation *top-down* vers des actions de plus en plus

concertées, négociées avec les acteurs, avec la conscience d'une course poursuite permanente entre la définition lente d'une norme issue de la concertation et les évolutions extraordinairement plus rapides quant aux champs d'application qui relèveraient de cette norme. Sur ce plan, le terrain est perpétuellement exploratoire et empêche la définition de pseudo recettes définitives, immanentes et intemporelles.

Pour autant, la question d'une régulation plus contraignante, associée à une évolution d'un droit plus coercitif reste posée, au moins dans deux cas de figure et ce, au-delà du seul cadre de l'état-nation.

Le premier cas concerne la protection de la vie privée vs la cyber petite délinquance, voire la cybercriminalité, et la garantie de la liberté d'expression vs les fanatismes de tous genres. La difficulté se manifeste pleinement au moment de distinguer les pratiques de *hacking*, finalement bien comprises par les entreprises elles-mêmes (alors même qu'elles ont pu en avoir été les victimes dans un premier temps), comme une source potentielle de créativité quand elles sont intégrées plutôt que combattues, quand elles sont à vocation exploratoire, plutôt que vénale. Différentes dans leur esprit sont les pratiques de *cracking*, qui caractérisent une nouvelle forme de pillage des coffres-forts et de grand banditisme, quand elles ne se manifestent pas sur la scène politique comme une extension numérique des pratiques d'intimidation, de stigmatisation, de persécution et de négation de l'état de droit par des groupes nihilistes, sectaires et totalitaires.

Le deuxième cas concerne la question de l'*exception culturelle*, que la référence à la diversité culturelle était censée supplanter. La question se pose aussi bien quant à la définition difficile et légitime des droits d'auteurs que de la sauvegarde des patrimoines immatériels et des langues quand, comme nous le

rappelle Divina Frau-Meigs, des pans entiers de la création musicale, cinématographique, littéraire, intellectuelle, peuvent se sentir menacés, à juste titre, lorsque la construction sociétale coupe le lien avec, par exemple, la langue première entendue. Ainsi peut aussi être comprise la frilosité des professions caractérisant ces filières, face aux approches innovantes susceptibles d'enrichir leur pratique, comme avec l'expérimentation des MOOCs<sup>77</sup>, défendus avec passion par Rosenthal Calmon Alves et considérés par certains comme l'archétype du dispositif de social learning.

Là encore, les solutions toutes faites peuvent se révéler dérisoires, voire dangereuses. L'exemple de la politique des quotas est significatif sur ce terrain, avec le recul du temps.

### **3 - Une régulation qui ne peut se réduire à une politique de quotas**

Nous disposons maintenant de suffisamment de distance pour tirer les enseignements, *a posteriori*, d'une politique de quotas, dont le débat avec les acteurs s'est aussi fait le porteur, lors de la manifestation de Skhirat.

L'idée se veut initialement généreuse dans son esprit et objectivante par l'offre d'un cadre de référence mesurable pour une instance de régulation, bien que celle-là n'a pas attendu la mise en place de celle-ci pour être expérimentée. On avait ainsi vu en 1946 un accord Blum/Byrnes au terme duquel la France avait obtenu que cinq semaines sur treize soient réservées aux films nationaux contre la déferlante hollywoodienne, tandis qu'en 1947, une taxe de 75% avait été évoquée sur tous les films étrangers diffusés en Grande-Bretagne, avant que la proposition n'avortât suite au boycott organisé en riposte par les majors états-unien.

Plus tard, des applications heureuses, par exemple au niveau du CSA français et de ses comités techniques de l'audiovisuel, avaient

permis à tout un tissu de radios associatives de se constituer, sur le modèle des radios communautaires québécoises des années 70, pour la promotion des langues, et des pratiques culturelles locales. Des débuts d'application ont également commencé à produire des résultats récemment, par exemple sur le terrain de la parité hommes-femmes en termes de politique inclusive des ressources humaines dans les organisations, y compris les organisations médiatiques. Enfin, malgré l'irritation de Washington, l'affirmation de l'Union européenne en faveur d'une politique d'exception culturelle, impulsée par la France, permet également de sauvegarder une politique de quotas en ce qui concerne la diffusion sur les chaînes de télévision, en même temps que de subventions et de règlementations discriminatoires selon la nationalité de sociétés ou des capitaux. Le résultat obtenu temporairement - ce 14 juin 2013 a été salué par le Parlement européen, une quinzaine de ministres de la culture et nombre d'artistes prestigieux, de Costa-Gavras à Steven Spielberg.

Mais nous avons désormais la capacité réflexive d'apprécier aussi les conséquences plus négatives d'une politique réduite à la définition de quotas, dont Armand Mattelart nous avait prévenu dès le début des années 80 et malheureusement vérifiées 30 après (Mattelart, Mattelart et Delcourt, 1984 : 34-35) : les mises en ouvre peuvent se révéler à effets pervers.

Dans son principe, une politique de quotas contient déjà le risque de réduire la question de la diversité culturelle à de simples mesures protectionnistes. Elle instaure de fait une distinction entre l'ici et l'ailleurs qui n'est probablement plus de mise au XXI<sup>e</sup> siècle, lorsque l'humain est de plus en plus défini comme un *agent interstitiel*, au carrefour de plusieurs identités au fur et à mesure des brassages permanents qui le traversent, via les migrations volontaires et exils contraints, les mobilités

géographiques liées aux études et affectations professionnelles, les interactions entre cultures provoquées par les médias, la circulation des biens et des services, les phénomènes de *world music*, de *world fashion*, de *world consumption*... et de mariages mixtes... La construction des espaces publics est ainsi progressivement lue comme une dynamique « *du dedans et du dehors* », pour reprendre les enseignements de Georges Balandier (Bayart, 1996), à laquelle les diasporas peuvent se sentir particulièrement investies, comme le montre Mohamed El Hajji, jusqu'à même penser que leur contestation en ligne constituerait la nouvelle forme du changement social (Chouikha, 2009). S'il ne s'agit pas pour autant de retomber dans la naïveté métaphorique du *citoyen du monde*, homme de nulle part, dont la porosité culturelle confine à l'inconsistance, pour autant, une politique de quotas visant la préservation d'un patrimoine culturelle n'aurait de sens qu'associée à une politique de production structurée, soutenue par l'autorité publique.

Une politique de régulation réduite à une gestion de quotas peut aussi constituer ce masque noble, comme le confondait déjà Armand Mattelart il y a trente ans (la diversité était déjà dans l'ère du temps !), travestissant ce qu'il faut aussi désigner comme relevant de combats purement corporatistes (fonctionnaires, cadres, intellectuels, artistes) chevillés dans leurs bastions, voire comme traducteurs de velléités communautaristes, avec le risque d'une *mélioration* racialisante via l'inversion des stigmates et d'un éclatement du vouloir vivre et du vouloir devenir ensemble.

Une politique de quotas risque enfin de faire sombrer la régulation de la diversité au niveau folklorique d'un pittoresque figé (à l'image de cette publicité arborant de fiers guerriers Massaï en parure traditionnelle, sur fond de commentaire *off* dégoulinant de flagornerie sur la « *pureté sauvageonne* », jusqu'à ce qu'un été-

léphone portable retentisse du profond de la poche d'un des fiers guerriers censé être resté épargné des méfaits de la modernité).

Une politique de quotas peut aussi paradoxalement se révéler être la traduction d'une autre forme de domination tout aussi discutable que celle contre laquelle elle s'était elle-même constituée : en ne traitant la diversité que sous un angle (genre, visibilité mélangée, préférence sexuelle, pratique religieuse), elle peut décourager l'ascension sociale au mérite et consacrer une gestion bureaucratique, quantitative, technocrate et scientifiquement douteuse de la diversité culturelle (la fluidité des critères de la diversité socio-ethnique est de ce point de vue particulièrement signifiante).

Enfin, en même temps qu'elle interpelle la relativité des critères retenus pour la mesurer, une politique de quotas pose aussi la question de l'adéquation d'une mesure chiffrée, donc quantitative, laquelle offre la magie perlocutoire du préjugé scientifique, de ce qui, finalement et fondamentalement, relève du qualitatif. Car l'expression culturelle traduit *l'esthétique*, qui affiche matériellement, formellement une culture dans sa dimension visible, palpable, perceptible (par exemple, le boubou africain; le couscous et le soufisme marocains; le *Leelo seto*, chant polyphonique estonien; le fest-noz breton; la facture et la pratique musicales du *tar* azerbaïdjanais; le *frevu* du carnaval de Recife...). L'expression culturelle traduit aussi *l'éthique*, qui renvoie aux valeurs d'une culture, touche l'humanité profonde des peuples dans la durée et la profondeur et fait pont vers l'humanité de l'Autre (par exemple le masque dogon; la broderie des Matiyó de Hongrie; le temple d'Angkor; le fort et les jardins de Shalimar à Lahore; le château de Versailles, lesquels expriment chacun une vision du monde, de l'univers, de l'être humain). L'expression culturelle traduit enfin *le spirituel*, qui subsume la relation de

l'homme à l'univers, à la mort, aux ancêtres, à la transcendance, à ce qui donne sens à la vie pour l'humanité toute entière (par exemple, l'arbre à palabre togolais ; le *famadihana* malgache, dit « retournement des morts » ; les chants, lyrique traditionnel Arirang de Corée, bouddhique du Laddakh ou de Sana'a au Yémen ; le mémorial de la paix à Hiroshima ; la Peña de Bernal au Mexique ; la cosmovision andine des Kallawayas en Bolivie ; les dessins sur le sable de Vanuatu).

### Conclusion

Pour ceux qui auraient pu douter de l'intérêt d'un rassemblement sur la diversité culturelle et la régulation à partir de l'évidence des convocations terminologiques en 2013, les Journées Internationales organisées par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc auront offert le démenti d'une confrontation franche, contradictoire, entre acteurs de la vie politique, économique, politique, civile, d'une part ; autorité de régulation et agence spécialisée des Nations Unies d'autre part, avec son cortège de *think tanks* représenté par le réseau Orbicom des chaires Unesco, d'autre part.

Pour être complet, il aurait sans doute fallu organiser la confrontation avec l'écoute des représentations des opérateurs, des témoignages des acteurs de la régulation, des attentes et pratiques des utilisateurs. Trois jours n'y auraient pas suffi. D'autant plus que l'actualité ajoute son complément de données nouvelles à traiter. Par exemple, pendant que se déroulaient ces journées internationales à Rabat, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français discutait parallèlement les propositions du rapport Lescure<sup>78</sup>, lequel envisage expressément d'étendre les compétences de l'instance de régulation, jusque là en charge des chaînes de chaînes de télévision hertziennes et leurs services de vidéo à la demande, pour en faire

« l'autorité de régulation des médias audiovisuels et culturels », y compris sur Internet. Les recommandations dudit rapport vont dans le sens d'une approche prudente, basée principalement sur le volontariat. Le système de conventionnement imaginé viserait ainsi à inciter les acteurs à s'engager volontairement, pour élargir l'offre non marchande sur des terrains directement traducteurs des choix politiques du gouvernement (exposition de la diversité ; financement de la création ; tarifs sociaux et contributions à l'offre non marchande ; avantages, en termes d'accès aux aides, au consommateur et aux œuvres...). Le rapport Lescure préconise ainsi d'établir un système de co-régulation : le CSA « *fixerait le cadre général, mettrait en place un système de labellisation des sites et n'interviendrait qu'en cas d'échec de l'auto-régulation* ».

Pour autant, l'association des services Internet communautaires, qui repose sur des poids lourds comme Google, (donc YouTube), Dailymotion, Facebook ou Deezer, s'est immédiatement inquiétée. Il y a « *un risque non négligeable au vu des positions prises par le CSA jusqu'à maintenant (...) de restreindre la liberté d'expression* (communiqué du 16 mai 2013). *Le régulateur de l'Internet est, et demeure, le juge qui aujourd'hui possède l'ensemble des instruments pour mener à bien son travail. L'Internet n'a pas besoin d'un CSA du net, d'un régulateur souhaitant imposer des quotas, interdictions de diffusion ou une hiérarchisation des informations* »<sup>79</sup>.

Si les grandes plateformes de diffusion de vidéos réagissent, c'est aussi parce que, comme le rapport Lescure l'identifie parfaitement, « *elles s'apparentent de plus en plus à des médias de masse* ». Une façon de suggérer qu'elles ont une fonction « *d'éditorialisation* », alors que leur statut d'hébergeur leur assurerait jusqu'ici une responsabilité limitée. Conscient de la complexité des enjeux, le gouvernement

français a décidé d'entendre l'ensemble des professionnels le 5 juin 2013, lors des *Assises de l'audiovisuel*. La loi traitant ce dossier n'arriverait ainsi en conseil des ministres que « *fin 2013 ou en 2014* », selon Matignon.

Dans ce contexte bien encombré, avec des acteurs dont la situation elle-même est mouvante comme le montrent aussi bien Maria Dolores Montero Sanchez et Carmen Caffarel Serra à propos de la télévision en Espagne et lourde de tensions contradictoires qu'analysent Manuel Guerrero Martinez depuis le Mexique ou Javier Protzel depuis le Pérou à propos du système médiatique latino-américain, la confrontation avec les travaux académiques montre tout son intérêt et sa place dans le débat, susceptible de révéler les enjeux, au-delà de la défense corporatiste et normative des uns et des autres. La légitimité intellectuelle, portée par les chaires Unesco du réseau Orbicom, y trouve une fois de plus affirmation, comme a pu l'écrire Roger Bautier :

« *Privilégier une approche historique portant sur une période plus longue permet [...] de sortir d'un opportunisme conjoncturel (le règne de l'actualité) ; de tirer les conséquences du fait qu'il est impossible de comprendre certains objets étudiés par [...nos disciplines en sciences humaine et sociales...] si l'on ne fait un retour sur le passé, y compris le passé lointain ; de satisfaire, enfin, à l'exigence épistémologique qui consiste à se départir de la 'normalité' apparente du présent, pour examiner ce qui, dans le passé, constitue un héritage structurant ce présent* » (Bautier, 2007 : 197).

### Références bibliographiques

*Sauf indication, les traductions entre crochets des titres en anglais sont de l'auteur du présent chapitre d'ouvrage*

Alemanno, Sylvie P., Bertrand Cabedoche, 2011. « **Suicide as the ultimate response to the effects of globalisation.** France Télé-

**com, psychosocial risks and communication implementation of the global workplace** », *Intercultural Communication Studies Journal*, Guangzhou and Macao Polytechnic University, China and University of Rhode Island, Kingston, USA, Vol. XX, Issue 2, august 2011, p. 24-40.

Bautier, Roger, 2007. « Sources et archives de la communication », in Stéphane Olivesi (dir), *Introduction à la recherche en sciences de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG, p. 197.

Bayart, Jean-François, 1996. *L'illusion identitaire* [The illusion of identity]. Paris : Fayard.

Boltanski, Luc, Eve Chiapello, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme* [The new spirit of capitalism]. Paris: Gallimard, nrf essais (trans. 2005, *The new spirit of capitalism*. New-York : Verso).

Brodeur, Jean-Paul, 2001. « Différence culturelle et conflit de mœurs » [Cultural difference and conflict of manners], in Michel Wiewiorka, Jocelyne Ohana, *La différence culturelle. Une reformulation des débats, Colloque de Cerisy*, [Cultural difference. A reformulation of the debate] Paris : Balland (Coll. "Voix et regards"), p. 153-175.

Cabedoche, Bertrand, 2013. « **About societal effects of ICTs: a persistent gap between journalists analyzes and researchers conclusions. The example of «'Arab révolutions coverages** », in Nico Carpentier, Pille Pruulmann-Venguefeldt, Richard Kilborn and all (eds), *Critical perspectives on the European mediasphere*. Ljubljana, Založba FDV, Faculty of Social Sciences : University of Ljubljana Press.

Cabedoche, Bertrand, 2013. « Quand culture du chiffre et responsabilité sociale se conjuguent pour déplacer la charge de l'incertitude sur le facteur humain. Analyse d'un processus crastique » [When a culture of figures

and a culture of social responsibility combine to shift the burden of uncertainty on the human factor. Analysis of a crastic procès], in Chrystelle Fourrier, Valérie Lépine, Fabienne Martin-Juchât (dir.), *Pratiques des acteurs de la communication* [Practices of the actors of communication]. Grenoble : PUG.

Chouikha, Larbi, 2009. « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de *Tunisnews* » [A self cyberspace in an authoritarian sphere: the experience of *Tunisnews*, in Kh. Mohsen-Finan (dir), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales* [Media in Mediterranean: new media, Arab world and the international relationships], Arles : Actes Sud et MMSH, p. 217-235.

De La Brosse, Arnaud, 2009. *La régulation des médias dans un contexte de transition et de consolidation démocratiques : le cas de l'Afrique subsaharienne* [Media regulation in the context of a democratic transition and consolidation: the case of sub-Saharan Africa], mémoire en vue d'obtention d'une habilitation à diriger des recherches, sous la direction du professeur Michel Mathien, Université de Strasbourg.

Kirby, Erika L., Lynn M. Harter, 2003. « Speaking the language of the bottom-line : The metaphor of 'Managing Diversity' », *Journal of Business Communication*, Vol. 40, n° 1, p. 28-49.

Levy-Leblond, Jean-Marc, 2006. « Toutes les cultures humaines construisent leurs outils conceptuels. La science est-elle universelle ? » [All human cultures build their own conceptual tools. Could Science be universal?], *Le Monde Diplomatique*, mai.

Mattelart, Armand, Michèle Mattelart, Xavier Delcourt, 1984. *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale* [Culture against democracy? Audiovisual and

transnationality], Paris : La Découverte, ("Cahiers libres").

Mattelart, Armand, 2005-1. « Des biens et des services porteurs d'identité, de valeurs et de sens. Bataille à l'Unesco sur la diversité culturelle » [translated : 'Cultural diversity belongs to us all Communication breeds Democracy'], *Le Monde Diplomatique*, octobre.

Mattelart, Armand, 2005-2. *Diversité culturelle et mondialisation* [Cultural Diversity and Globalization ], Paris : La Découverte (Coll. "Repères").

Meyer-Bisch, Patrice, 2008. « La valorisation de la diversité culturelle et des droits culturels » [The promotion of cultural diversity and cultural rights], *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle* [The test of cultural diversity], n° 51, p. 59-64.

Moles, Abraham, 1967. *Sociodynamique de la culture*, Paris : La Haye, Mouton ; [Transl. in English, Moles, 1974, *Culture's Sociodynamics*, Bucharest : Ed. Scientific].

Moles, Abraham, 1979. « A French point of view of the predominance of English », *International Journal of the Sociology of Language*, Volume 1979, Issue 22, p. 51-56.

Oustinoff, Michaël, 2009. « A tradução, questão central da comunicação, na era da globalização » (La traduction, enjeu central de la communication à l'heure de la mondialisation) [Translation as a central communication issue in the era of globalization], *Revista Comunicação : Veredas*, Revista do Programa de Pós-Graduação em Comunicação da Universidade de Marília – Unimar (Brazil), Ano VIII, n0 8, 2009-1, p. 9-24.

Sen, Amartya, 2005. *La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident* [The Democracy of Others. Why freedom is not a Western invention]. Paris: Manuels Payot.

## *Jamal Eddine NAJI*

**Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, HACA Maroc**



Titulaire d'un Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Paris 2-Panthéon mais aussi diplômé de l'Institut Français de Presse (IFP) et de l'Institut Supérieur de Journalisme de Rabat (actuel Institut Supérieur de l'Information et de la Communication) où il a officié comme Professeur/chercheur de 1983 à 2008, tout comme il fut professeur associé encadrant de thèses de doctorat à l'Université UQAM/Montréal (1996-1998), M. Naji a commencé à exercer la profession de journaliste en 1973, notamment en tant que chroniqueur dans la presse quotidienne et périodique marocaine et comme journaliste à l'agence MAP (à Casablanca et à Paris 1974/1983). Membre du Conseil d'Administration du Réseau International Orbicom des chaires UNESCO en communication, Membre du Conseil Mondial de la Radio et de la Télévision (CMRTV) soutenu par l'UNESCO, fondateur de la Chaire ORBICOM/UNESCO de Rabat en « Communication Publique et Communautaire », M. Naji est aussi Expert/Consultant international en communication auprès de plusieurs organismes notamment onusiens. Membre fondateur du Bureau National de l'Or-

ganisation Marocaine des Droits de l'Homme - OMDH (1988-1996), M. Naji est aussi membre de plusieurs ONGs spécialisées en communication (au Maroc et au Maghreb).

Auteur de diverses études sur les médias, spécialisé en matière de politiques publiques et de stratégies d'ONGs internationales dans ce secteur (Presse écrite, agence de presse, service public audiovisuel, droit d'accès à l'information, médias associatifs et communautaires, TIC et réseaux sociaux...), M. Naji a également encadré des recherches dans le domaine des stratégies de communication en développement durable, en particulier sous l'angle des approches juridique et genre (Santé, formation professionnelle, environnement, éducation, patrimoine, droits de la Femme, droits de l'Enfant au Maroc et dans les pays du Maghreb).

M. Naji est aussi auteur d'ouvrages spécialisés en journalisme, en communication et en Droits de l'Homme dont : « La liberté de la presse au Maroc : Limites et perspectives » (1996. OMDH/Article 19) ; « Médias et journalistes : Précis de déontologie » (Editions arabe et française. UNESCO 2002-2003) ; « Les droits de l'Homme dans la presse marocaine » (Editions arabe et française, CDIFDH/PNUD/HC-

# Quelle diversité culturelle promouvoir dans nos médias audiovisuels au Maroc ?<sup>1</sup>

Pr. Jamal Eddine NAJI

Directeur Général de la Communication Audiovisuelle à la Haca.  
Fondateur de la Chaire Orbicom/Unesco en « Communication publique et communautaire », Rabat.

## Résumé

L'auteur nous livre sa réflexion sur la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité culturelle et les contraintes et limites de sa mise en œuvre sur le plan médiatique au Maroc. Il questionne la responsabilité des acteurs, le rôle ou plutôt « l'impact » de la télévision du service public. Il analyse les limites du régulateur, le degré et la portée de son autorité et révèle les contraintes de la régulation qui paradoxalement se retrouvent dans le principe même de la liberté d'expression et de l'indépendance du journaliste. Il soulève la problématique de la diversité linguistique et les difficultés de la gérer sur le plan médiatique compte tenu du niveau d'amateurisme qui prévaut au Maroc dans la production des contenus culturels plombés actuellement par le « syndrome de l'informel » et le déficit de participation des citoyens.

## Abstract

*The author offers a reflection on the Convention of 2005 on the protection and promotion of cultural diversity and the limits of its implementation by the media in Morocco. He questions the responsibility of the actors, the role or rather the "impact" of the television and the public service. He analyzes the limits of the instance of regulation and the degree of its authority. He reveals the limits of regulation which paradoxically lie on the same principle of freedom of expression and the independence of the journalist. He raises the issue of linguistic diversity and the difficulties of managing the media plan given the situation of amateurism prevailing in Morocco concerning the production of cultural content currently sealed by the syndrome of the informal and the deficit of commitment/participation of the citizens.*

**E**n Octobre 2005, l'Unesco a pu introduire dans le référentiel du droit international une convention internationale destinée à protéger et à promouvoir la diversité des expressions culturelles. Pour l'élaboration et l'adoption de ce texte certains pays du nord, comme la France et le Canada et nombre de pays du sud, dont le Maroc, ont bataillé avec grande peine face aux USA, leader du camp de la marchandisation, sans réserve ni exception, des produits culturels au profit d'une homogénéisation inéluctable des cultures.

La dite Convention vise à « réaffirmer les liens qui unissent culture, développement et dialogue et à créer une plate-forme innovante de coopération internationale ». Elle fait suite à la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée en 2001, qui reconnaissait la diversité culturelle comme un « patrimoine commun de l'humanité », « une source d'échanges, d'innovation et de créativité » qui « doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures ». Comme elle réaffirme le droit souverain des Etats à élaborer des politiques culturelles en vue de « protéger et promouvoir la diversité des expressions cultu-

1 - Cette réflexion, excepté certaines mises à jour de dates, a été intégralement publiée en 2006 dans la presse marocaine, suite à l'adoption de la Convention de l'Unesco en Octobre 2005.

NUDH 2004) ; « Les TIC : de nouvelles opportunités pour les médias au Maghreb » (Manuel –CD- pour journalistes, patrons et formateurs UNESCO 2005) ; « Citoyens et média : Guide pratique pour un dialogue entre citoyens et Media » (UNESCO 2006) ; « Le journalisme maghrébin au féminin » (UNESCO 2007) ; « Médias et Société Civile dans le monde arabe : manuel de formation sur les médias communautaires » (UNESCO 2008).

M. Naji a par ailleurs assuré la fonction de Coordinateur Général du Débat National « Médias et Société », lancé au sein du Parlement marocain le 28 Janvier 2010, qui a abouti à la publication, fin 2011, de deux rapports (Diagnostic et feuille de route/ Synthèse et Recommandations) ([www.mediasociete.ma](http://www.mediasociete.ma)), constituant ce qui est communément dénommé aujourd’hui le « Livre Blanc des médias au Maroc ».

## Resumen

El autor nos da su opinión sobre la Convención de 2005 sobre la protección y la promoción de la diversidad cultural y los límites de su aplicación en los medios de comunicación en Marruecos. Pone en cuestión la responsabilidad de los agentes, el papel o más bien el “impacto” de la televisión del servicio público. Analiza los límites de los servicios de regulación, el grado y el alcance de su autoridad. Revela los límites de la regulación en la cual se encuentra paradójicamente en el principio de la libertad de expresión y la independencia del periodista. Se plantea la cuestión de la diversidad lingüística y las dificultades de su gestión en los medios de comunicación teniendo en cuenta la situación de amateurismo que prevalece en Marruecos en la producción de contenidos culturales que son actualmente sellados por el síndrome del informal y el déficit de compromiso y participación de los ciudadanos

*relles, ainsi que pour renforcer la coopération internationale dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales». Le texte est entré en vigueur le 18 Mars 2007, soit trois mois après la date de dépôt des instruments de ratification par un trentième pays signataire... Trois mois auparavant, soit le 18 Décembre 2006, quatorze pays faisaient ce dépôt : L'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, L'Estonie, la Finlande, la France, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et Chypre (le 19 Décembre). Durant l'année 2007, de grands pays suivirent : Brésil, Chine et Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord... Le camp du refus étant quasi exclusivement occupé par les États-Unis, le grand pourvoyeur mondial des industries culturelles transfrontalières, made in USA..! Quant au Maroc, au volontarisme fort remarqué lors de la négociation de la convention en 2005, il annonça sa ratification le 4 Juin 2013, soit une semaine après l'organisation par la Haca, sous le patronage royal, des « Journées internationales de la diversité » à Rabat.*

Ce texte aux enjeux si cruciaux, surtout pour les cultures des pays du Sud est désormais un socle solide comme ancrage dans le droit international pour les pays dont les cultures sont aussi complexes que riches en diversité, mais si fragiles quant aux moyens et aux capacités de se prendre en charge et d'accéder à l'universel, seule immunisation possible et durable pour éviter l'enterrement par le rouleau compresseur des géants, États-Unis en tête!

### **La mythologie de la télévision**

Or, la faiblesse de ces cultures se joue désormais dans les canaux et supports modernes des expressions culturelles, c'est-à-dire les médias électroniques et numériques (audiovisuel et nouvelles technologies de l'information et de la communication- TIC). Pour la grande mas-

se des populations de ces pays, c'est la télévision bien sûr, perchée hideusement avec ses paraboles jusque sur les toits de fortune des bidonvilles et des maisons communautaires des villages, qui est le champ de cette grande bataille pour la sauvegarde et le développement des cultures indigènes des générations présentes comme des futures.

*«Les gens ne pensent à la télévision qu'en termes de programmes, alors que la télévision est plus que cela : la télévision est une mythologie. C'est-à-dire qu'elle influence et cultive les conceptions et les interprétations que se font les publics de la réalité. Particulièrement le public des enfants dont la majorité est née dans des maisons où la plupart des histoires racontées ne proviennent ni des parents, ni des voisins, ni des écoles, ni des églises, ni même de quelque partie de leur pays natal, mais proviennent d'une poignée de groupes mondiaux».* Cette réflexion d'un spécialiste américain (George Gerbner) a, apparemment, manqué aux rédacteurs de la Convention de l'Unesco qui ne citent le rôle des médias dans cette problématique qu'une seule fois, au niveau des principes, en réaffirmant que *«la liberté de pensée, d'expression et d'information, ainsi que la diversité des médias, permettent l'épanouissement des expressions culturelles au sein des sociétés».*

D'aucuns parieraient néanmoins sur l'audiovisuel de service public pour réduire quelque peu de l'intensité de l'uniformisation satellitaire et cybernétique, voire, pour constituer un pôle d'équilibre capable de sauvegarder l'essentiel de la culture locale et d'aménager à sa «différence» et à sa «diversité» une place dans la galaxie du monde numérique. Étant acquis, d'ailleurs, que le plan d'action de la Convention de l'Unesco 2005 appelle lui-même, en appui à ce pari, à *«des mesures qui visent à promouvoir la diversité des médias, y compris au moyen du service public de radiodiffusion».*

Un tel pari, quoique procédant d'une pertinente vision de défense qui mise sur l'espace médiatique de service public, avec fort soutien du système onusien, repose sur deux postulats qu'il vaut mieux interpellé de manière profonde et critique.

### **Quel rôle de la télévision ?**

Le premier est qu'évidemment on attribue d'emblée, ou plutôt, on confie aux médias en général et aux médias de service public en particulier un «Rôle» dans la protection et le développement de la diversité culturelle... Attribuer, par essence, un rôle suppose qu'on se mette en attente du parfait, de la performance la plus complète qui soit dans l'accomplissement de cette tâche ou rôle de protection et de promotion de la diversité culturelle. L'attente d'un rôle ou d'une performance induit, quant à elle, une imputabilité à appliquer au service public à qui on attribue un tel rôle. Car, comme on se place dans le contexte d'une démocratie normale, du fait du référentiel onusien, il est tout à fait logique de prévoir que tout ce qui relève de l'intérêt public ou est en charge de l'intérêt public (comme les médias publics) doit rendre des comptes, systématiquement, à la collectivité.

Au regard de diverses expériences de l'audiovisuel, les unes plus réussies que d'autres, dans les démocraties avancées (en Europe de l'Ouest, en Europe du Nord, en Amérique du Nord et en Asie Pacifique), on peut dire qu'il est possible d'attribuer un rôle à ces médias dans la problématique qui nous intéresse et que ce rôle peut être joué de manière conséquente, voire satisfaisante. Sauf qu'il est difficile de tendre vers le même constat dans la quasi-totalité des pays du Sud, surtout en Afrique francophone et dans le monde arabe.

D'un autre côté, au Nord comme au Sud, le pari sur la prestation «citoyenne» du service public n'influe pas forcément sur les pratiques

de l'audiovisuel privé. Depuis le début de ce millénaire, et à l'occasion du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI 2003/2005), l'Unesco et autres pôles de référence pour la réflexion à ce sujet, font un plaidoyer pour que le joueur privé dans ce secteur adopte une attitude citoyenne et inflexible, pour une partie substantielle, ses projets et ses programmations vers la sphère de l'intérêt public où se pose justement, entre autres questions, la question de la promotion de la culture locale et du développement de sa diversité.

Pour cette invite à des «médias citoyens», qu'ils soient publics ou privés, on peut aussi parier sur le service public sur la base d'un 2<sup>ème</sup> postulat : celui de l'instrument, ou mécanisme, de la régulation et de l'autorité dont le législateur dote celui-ci. Mais la régulation a des limites.

### **La régulation a ses limites**

La première limite étant bien entendu le degré ou la portée de l'autorité que le législateur attribue, avec les moyens qu'il faut, à une instance de régulation. Les quelques expériences qui ont émergé sur les dix dernières années dans les pays du Sud, notamment en Afrique, ne témoignent pas d'une latitude d'autorité convaincante quant à rapprocher, de manière significative, les médias privés, et parfois même les médias publics eux-mêmes, des préoccupations et objectifs d'intérêt public.

Paradoxalement, la régulation trouve également une limite à sa portée réelle dans le principe de la liberté d'expression, cette «liberté fondamentale» inscrite parmi les libertés rappelées par la Convention Unesco de 2005. Ce principe ne peut que conforter, de par son énoncé, la position de tout opérateur média qui l'invoquerait pour justifier la diffusion de ce qui, à ses yeux, répondrait favorablement aux sondages auprès de ses publics ou ce qui lui serait recommandé par la gestion financière

et commerciale de son entreprise, sur la base de la demande et des attentes des annonceurs publicitaires.

Tout aussi paradoxalement, la régulation est limitée par le sacro-saint principe de l'indépendance du journaliste. Principe pour lequel la corporation, à travers le monde et au sein de ses regroupements internationaux, comme la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), se bat sans relâche et avec pleine légitimité. Car, il peut arriver, surtout dans les médias de service public des pays du Sud, qu'une orientation rigide, même animée par l'objectif, noble, de protection/promotion de la diversité culturelle, implique, de fait, une atteinte à l'indépendance éditoriale des journalistes. Rares, extrêmement rares, sont en effet les médias, dits de service public, dans ces pays, qui ne sont pas plus ou moins perméables, sinon franchement inféodés, à l'État et/ou au gouvernement en place et à sa politique, généralement et forcément partisane.

Autant dire donc qu'il est hasardeux, dans les contextes de ces pays, de prétendre pouvoir définir un «rôle» aux médias dans la question de la diversité culturelle. Il serait plus adéquat de parler plutôt d'«impact» que de rôle. Un impact qu'on peut viser ou souhaiter. Mais un impact que les médias auraient de toutes les façons, qu'on les ait ou non encadrés par la délimitation d'un rôle précis ou idéal sur la question de la diversité culturelle.

### **Audimat et folklorisation du passé**

Ce glissement de lexique, depuis le terme «rôle» jusqu'au terme «impact» permettrait d'être plus réaliste et de ne point décréter - théoriquement - un «rôle» aux médias qu'ils ne pourraient remplir valablement ou à cent pour cent, en raison de la réalité et de ses contraintes... Surtout dans les champs médiatiques du Sud, comme le nôtre au Maroc, et qui sont si déficitaires en culture démocratique et en pratiques citoyennes rigoureusement respectueuses de l'intérêt public.

Outre les contraintes ou limites déjà évoquées, on doit aussi insister sur la «chasse à l'audit» qui, pour l'instant, ne connaît que la logique commerciale et a de la peine, à l'échelle mondiale, à produire un étalon de mesure qui tienne compte de la mission d'intérêt public. Or, un indice d'écoute qui soit basé sur le critère de l'intérêt public libérerait plus amplement la production de contenus d'intérêt public, comme ceux qui seraient porteurs du message de la diversité culturelle tel que découlant des objectifs de la Convention de l'Unesco 2005.<sup>2</sup>

On peut voir également une limite au supposé «rôle» promoteur de la diversité culturelle des médias dans les capacités de ces derniers de rendre compte de la diversité avec qualité. Car, qui dit protéger et promouvoir, dit développer et faire progresser et non infantiliser, folkloriser, figer... Ce qui s'avère être, souvent dans les pays du Sud, des pratiques courantes dans le traitement médiatique de la culture locale, qu'on qualifie, avec plus ou moins de nostalgie, de «traditionnelle», d'«ancestrale», d'«identitaire»... En règle générale, on se place, par les discours, comme par les traitements médiatiques, dans le passé. Souvent en le glorifiant, préoccupé qu'on est dans nos pays du Sud de le préserver tel quel... Ce qui signifie qu'il faut se méfier du slogan : «protection» de la diversité culturelle!

La promotion, terme moins porteur de nostalgie passéiste, porte, elle, mieux la substance de l'objectif qui doit être recherché dans le traitement médiatique de la diversité culturelle : la modernisation et l'enrichissement de la culture d'une communauté par l'apport libre de tous ses membres, dans le respect de leurs différences et de leur diversité. En fait, la modernisation doit être entendue au sens de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : *«Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer*

*au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent»*. Nul ne peut penser mettre en œuvre un tel article dans toute sa portée sans le respect de l'apport de la diversité culturelle.

Le rappel de cette dimension démocratique et moderniste qui doit guider, avec qualité, le traitement médiatique promotionnel de la diversité culturelle s'impose. Sinon il est facile de tomber dans le cliché qui fige les images d'Épinal et les légendes du passé dans une forme et un contenu qui ne peuvent intéresser les générations du Net et du numérique, excitées et séduites de toutes parts par la puissante culture hégémoniste transfrontalière. Une culture «mondiale» puissante par la standardisation, par le nivellement de la norme esthétique et par la «superficialisation» de la valeur morale, de la valeur spirituelle, de la norme comportementale, bref, par tout ce qui participe à la diffusion uniformisée d'une mythologie fabriquée par les Majors mondiaux de l'audiovisuel.

### **Que faire des langues et savoirs de notre diversité?**

Alors, posons-nous la question : que voulons-nous faire de notre diversité culturelle au Maroc? Sachant que sur nos ondes et sur nos écrans, nos contenus publicitaires, par exemple, comme ceux de nos téléfilms, feuilletons et Sitcoms, nous projetons, jusqu'à aujourd'hui, le Marocain berbérophone parlant un arabe ridicule, le blédard (« Aâroubi ») à l'accent tout aussi ridicule, le fassi couard... Le Marocain à la peau noire comme «esclave/préposé» au thé, la Marocaine cédant à une demande au mariage parce qu'il y a un appartement à la clé... L'incompétence artistique, la superficialité, l'indigence culturelle, les creux slogans populistes de l'«authenticité» ou de l'«identité séculaire» et l'insouciance de l'ignorance font ainsi le lit de la discrimination, de la stigmatisation, du mépris, de la violation de la dignité

humaine, du racisme... Est-ce ainsi que nous voulons développer et promouvoir notre diversité culturelle? Juste pour la solder de tout compte au plan politique?! C'est-à-dire sacrifier à une mode, selon une vision étriquée, conjoncturelle, voire liée à un agenda politique passager, comme un rendez-vous électoral... Tout, dans nos programmations actuelles, porte à le croire... Voulons-nous, au contraire, nous enrichir de cette diversité, la développer, la moderniser, la rendre et la transformer véritablement en une dynamique productive comme composante organique de la personnalité du Marocain d'aujourd'hui et du Marocain de demain, surtout?

Certes, la construction de la personnalité/identité du Marocain, qui soit nourrie d'une diversité dynamique et moderne, est un problème qui ne concerne pas uniquement les médias. Il est problème majeur à l'école, dans les divers espaces formels et institutionnels de socialisation : administration, parti politique, association de société civile, produit culturel lui-même... Mais il reste que les médias ont leur part, un impact (et non un rôle) à viser à cet effet.

On peut interpellé, à cet égard, juste l'exemple de nos capsules et bouts de programmation, à la limite du symbolique, concernant la langue et la culture Amazigh... Pour poser une seule question : voulons-nous, à long terme, que le créatif arabophone le devienne également en Amazigh, ou au moins qu'il devienne capable un jour de faire le choix entre les deux langues dans sa création? Ou au contraire, voulons-nous que les ghettos perdurent, que chaque sphère linguistique et culturelle reste «autonome» comme un satellite à part, ayant ses propres habitants, complètement détaché d'autres, le tout tournoyant dans une nébuleuse appelée «peuple marocain»?! Nombreux sont les Marocains, scolarisés ou non, élites ou gens ordinaires, qui vivent dans la solitude/

exclusion d'une seule langue ou d'une langue et demi alors que le pays vibre, selon ses recoins, de six langues léguées par l'histoire locale (l'arabe dialectal, l'arabe classique, les trois langues Amazigh, la langue Hassani) et par deux langues introduites par les deux occupants.

Là, nous isolons de la complexe problématique de la diversité culturelle, juste la question du multilinguisme. Question que la Déclaration de l'Assemblée Générale de l'Unesco d'Octobre 2003 abordait comme 2<sup>ème</sup> axe après celui de la préservation du patrimoine digital. Deux axes repris d'ailleurs par le plan d'action de mise en œuvre de cette Déclaration et qui allaient marquer le texte de la Convention Internationale sur la diversité (Octobre 2005).

La promotion du multilinguisme, biotope naturel de la diversité, passe par la défense et par le renforcement dans et par les médias (en plus du législateur) de la sphère du domaine public et du concept d'intérêt public. Ce qui légitime l'interpellation de l'audiovisuel privé, de l'annonceur publicitaire, du créatif, pour attendre d'eux des contenus à impact favorable sur une diversité culturelle dynamique et porteuse, avec qualité, de progrès et de modernité... Ce qui induit pour les pouvoirs publics et la communauté en général la tâche d'outiller ces acteurs par de la formation pointue et par un apprentissage profond de connaissances sur les diverses cultures et cosmogonies cohabitantes dans la collectivité nationale.

Cela se traduit pour les médias par une tâche simple, quotidienne, difficile mais passionnante : faire circuler le savoir, les savoirs, les divers savoirs de nos différentes cultures de mise dans ce pays. Ce qui suppose une maîtrise, de l'effort, de l'investigation et aussi du talent de communicateur, aussi bien pédagogique qu'artistique. Cela exige aussi du pays, de l'État en premier, mais aussi de la société civile dont les médias font partie, de promouvoir et

de développer le marché local de la culture en y défendant les droits d'auteur ou un «Copy-right local» sur lequel la Convention Unesco 2005 insiste d'ailleurs comme un des leviers de la promotion de la diversité culturelle.

### **Syndrome de l'informel et absence du citoyen**

Mais alors, au vu de la situation d'amateurisme qui prévaut au Maroc actuellement dans la production culturelle en général et dans la production de contenus culturels audiovisuels en particulier, que faire avec le secteur informel? L'informel, qui caractérise structurellement l'économie du Maroc, à l'instar de nombre de pays africains, est un véritable syndrome, surtout dans le secteur des arts et du «divertissement culturel» (phénomène du piratage et autres commotions traumatiques pour les créateurs)... Chez nous, cet informel de Derb Ghallef et consorts s'est bel et bien engouffré dans le créneau de la diversité des produits culturels! Mais à quel prix? Au prix d'un viol systématique des droits d'auteurs, d'une ridicule folklorisation, de moult et grotesques entorses au respect de la dignité humaine (de la femme, du locuteur autochtone vernaculaire...des minorités). Au prix également de ravageurs clichés et stéréotypes qui stigmatisent, discriminent et n'encouragent en rien la qualité, fait d'elle une denrée inaccessible, glorifiant, par contre, la médiocrité pour l'imposer comme norme de référence qui mystifie publics et producteurs d'actes culturels ou pseudo culturels.

S'agit-il de bannir l'informel? Non. On ne change pas une réalité qui existe de fait en la bannissant ou juste en la condamnant. Dans nombre de pays du Sud, Maroc compris, l'informel, tous secteurs confondus, peut atteindre jusqu'à 60% de l'activité économique du pays...Il s'agit plutôt de le réfléchir, réfléchir comment la diversité pourrait en profiter au mieux d'objectifs de progrès qui soient dignes

d'une diversité dynamique et qualitativement motivante, via les médias, pour les générations montantes. L'impact, assez pervers, de l'informel sur les usages et utilisations des TIC et les transformations sociales et culturelles que cela produit sur les sociétés dites «info-pauvres» commence à intéresser les agences spécialisées de l'ONU, les spécialistes et les sociologues, en plus des économistes. D'ailleurs, dans son plan d'action de la Convention de 2005, l'Unesco n'oublie pas d'appeler à des *«mesures qui visent à fournir aux industries culturelles nationales indépendantes et aux activités du secteur informel un accès véritable aux moyens de production, de diffusion et de distribution d'activités, biens et services culturels»*.

Cette démarche, encore hésitante, qui semble soulever des questionnements inédits pour la sociologie de la culture, entre autres, en relation avec la culture diffusée par les médias (ou «mythologie» de l'audiovisuel) concerne aussi la question de la préservation du patrimoine digital. Préservation, soulignée par la Convention Unesco 2005, et que ne peut garantir, comme le multilinguisme, qu'un accès aux TIC qui soit enrichissant et de qualité.

Car, il n'y a pas que les médias électroniques traditionnels. Il y a les centres multimédia communautaires, les radios et télévisions communautaires ou associatives, les portails communautaires, la blogosphère... Au Maroc, on en est encore au rêve pour ce qui concerne la radio associative ou alternative à but non commercial, elle nous est encore inaccessible, malgré un fort prometteur plaidoyer politique menée par certains pans de notre vigoureuse société civile...Nous semblons encore être en retard d'une guerre sur nos proches voisins du continent (Sénégal, Mali, Burkina, Mauritanie, Tunisie...)!

En un mot, l'intérêt pour la promotion de la diversité culturelle dans les médias électroni-

ques traditionnels, comme dans les nouveaux médias numériques, doit donc être multidimensionnel. Cela exige une stratégie nationale et une vigilance – avec veille technologique – de tout intervenant, l’opérateur média comme le créateur... Mais aussi une vigilance du citoyen qui, lui, a un rôle déterminant dans l’infléchissement de l’impact des contenus et des médias vers cet objectif de diversité culturelle dynamique. Le citoyen a un rôle dans la fécondation, l’adéquation et la qualité du sens, de l’esthétique et de la proximité des produits culturels déployés par les médias et à travers eux. Comment?

Par le moyen d’associations de citoyens en appui critique aux médias (associations d’auditeurs et de téléspectateurs...). Ce moyen étant un levier de mise en œuvre de la diversité à la base, c’est-à-dire depuis la source de la diversité : les pratiques culturelles quotidiennes de tous les publics des médias, de tous les citoyens...Le citoyen devient, dans ce cas, une source de contenus (diversifiés) qui peut, par le dialogue critique avec les décideurs médias (gouvernement, autorité de régulation, opérateurs médias), remplir la fonction de veille au profit d’une diversité culturelle dynamique, répondant à ses vrais besoins présents et futurs (d’identité, de modernité...) et à ses ambitions de progrès et d’universalité. Nul n’accède à l’universalité autrement que par la maîtrise et la performance dans sa propre culture, inno-

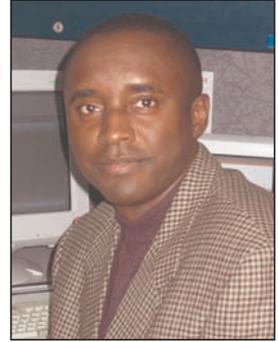
vant, avec maîtrise et talent de l’intérieur de sa différence ou diversité.

Il est donc urgent, maintenant qu’on dispose d’un instrument international, que les pays du Sud renoncent à l’attitude passéiste et passablement démissionnaire qui consiste à s’arc-bouter, en position figée sur la «culture ancestrale» pour en faire un objet inanimé entreposé dans un musée «cathodique»... Le citoyen, source d’énergie et de vie pour la culture et sa diversité, est paradoxalement le grand absent, alors qu’il est le premier artisan et le premier concerné!

Selon la logique du référentiel originel, ou feuille de route, des valeurs de la modernité et des Droits de l’Homme, on est en droit d’attendre des médias et de leurs décideurs qu’ils fassent le choix de partager la planification, la confection et la régulation de leurs contenus culturels avec un citoyen organisé/responsabilisé à cet effet (au sein d’associations de publics des médias). Car, en démocratie, n’est forte que la société qui libère la voix agissante et responsabilisée de ses citoyens...Leçon apprise par l’humanité depuis, au moins, la démocratie de la Grèce antique et son Homérique Agora... Notre numérique Agora, à nous, ne fera évoluer et consolider notre diversité que si elle est citoyenne, au sens moderne du terme!

***Didier Oti, Ph.D***

**Chargé de cours, Université du Québec, Canada**



Didier Oti, Ph.D, est enseignant à l'École des médias, au Département de communication sociale et publique et au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal. Auparavant journaliste à la Cameroon Radiotelevision, puis rédacteur en chef d'Afrique Expansion Mag, une revue d'analyse des partenariats nord-sud et enfin présentateur-réalisateur à Radio Canada international (RCI) pendant une dizaine d'années, Didier Oti s'intéresse aux enjeux théoriques et pratiques du travail des médias au Canada et en Afrique. Auteur de nombreuses communications écrites, radiodiffusées et télévisées sur l'intégration des nouveaux arrivants au Canada, il a notamment conçu et coréalisé la série documentaire l'Érable à palabres présentée au Festival Vues d'Afrique de Montréal en 2009. Didier Oti rédige actuellement un livre sur les sept décennies d'existence mouvementée de RCI.

Dr. Didier Oti teaches at the School of Media, the Department of Social and Public Communication and the Department of Psychology at the University of Quebec in Montreal. Former journalist at Cameroon Radiotelevision (CRTV), editor-in-chief of Afrique Expansion Mag, a magazine of North-South partnerships analysis and presenter-producer at Radio Canada International (RCI) for ten years, Dr. Didier Oti focuses on theoretical and practical issues related to media's work in Canada and in Africa. He is also the author of numerous written and broadcast communications on the integration of newcomers to Canada. He wrote and co-directed the documentary series L'Érable à palabres showcased at the 2009 edition of Festival Vues d'Afrique in Montreal. Dr. Didier Oti is currently writing a book on the seven eventful decades of existence of RCI.

# Médias publics et diversité culturelle : Lecture psychosociologique de la représentation des minorités ethnoculturelles à Radio-Canada

Didier Oti, Ph.D

Université du Québec à Montréal, Canada

## Résumé

Ce texte revisite une problématique qui s'est incrustée dans l'espace médiatique québécois /canadien, celle d'un mélange de sous-représentation et de mal-représentation des différents groupes ethnoculturels et des minorités de plus en plus nombreuses en focalisant l'attention sur les services français du diffuseur public, sur les pratiques médiatiques de Radio-Canada et les raisons du statu quo d'une télévision québécoise ethnocentrique.

## Abstract

*This text revisits a problem which was embedded in the Quebec / Canadian's media space, that of a mixture of sub-representation and badl-representation of the various ethnocultural groups and of the more and more numerous minorities, focusing the attention on the French services of the public diffuser, on the media practices of Radio-Canada and on the reasons of the status quo of ethnocentric television of Quebec.*

## Resumen

Este texto vuelve a visitar una problemática que se incrustó en el espacio mediático de quebec/ canada, la de una mezcla de subrepresentación y de mal-representación de los diferentes grupos ethnoculturels y de las minorías que sigue cada vez más numerosas, enfocando la atención en los servicios franceses del difusor público, en las prácticas mediático de RadioCanada y sobre las razones del statu quo de la televisión etnocéntrica de Quebec.

## Constats et enjeux

Le sujet n'est pas nouveau. Nombre de rapports et d'études ont été réalisés sur la représentation, dans les médias québécois/canadiens, des différents groupes ethnoculturels qui composent la société. Le verdict est inlassablement le même, ou presque : représentation «insuffisante», «inappropriée» ou «stéréotypée» (CRARR, 1986; Potvin et McAndrew, 1996 ; Proulx et Bélanger, 2001). Donc, il y a un mélange de sous-représentation et de mal-représentation. Pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi, malgré les demandes répétées du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)<sup>80</sup>, les critiques et les dénonciations de divers acteurs et groupes sociaux, rien ne change? Ce texte revisite donc une problématique qui s'est incrustée dans l'espace médiatique, en focalisant l'attention un peu plus sur les services français du diffuseur public, la Société Radio-Canada (SRC). Car contrairement à ses compétiteurs du secteur privé, la SRC a explicitement la mission de «réfléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada»<sup>81</sup>. Par ailleurs, même si le Québec compte de nombreux «médias ethniques» (presse écrite, radio, télévision, sites internet), ceux-ci n'ont ni l'enracinement social, ni le prestige, ni encore moins la valeur symbolique de Radio-Canada, le diffuseur public national<sup>82</sup>.

### *Des minorités de plus en plus nombreuses*

La dernière *Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de Statistique Canada est venue le confirmer: le Canada est plus que jamais une mosaïque de cultures et d'ethnies. En 2011, indique l'étude, environ 6,8 millions des Canadiens étaient nés à l'étranger. Ce qui représente un peu plus d'un Canadien sur cinq (20,6%). Ces Canadiens nés ailleurs sont pour la plupart des minorités dites «visibles»<sup>83</sup>. Ils sont 19,1% en 2011, alors qu'en 2006, ils représentaient 16,2% de la population. Au Québec, ils constituent 10% de la population. Et selon Statistique Canada, la tendance observée en ce moment va s'accroître. En 2031, la population active canadienne sera composée à 25% de minorités visibles, alors que leur proportion, en 2006 n'était que de 17%. Dans la ville de Montréal, environ un tiers de la population (31%) ne sera pas blanche<sup>84</sup>. L'organisme fédéral explique cette hausse à la fois par la forte scolarisation des membres de minorités visibles nées au Canada et par l'arrivée sur le marché du travail des enfants d'immigrants installés au pays au début des années 90. Ces données sont d'autant plus importantes que dans une société québécoise vieillissante, seule une population active considérable peut en assurer la productivité, principal socle du niveau et de la qualité de vie de ses citoyens. Le gouvernement du Québec ne s'y trompe pas lorsque dans son énoncé de politique de 1985, il écrit ceci :

Les conséquences prévisibles d'un déclin démographique sont maintenant mieux connues: réduction du volume d'activité économique par l'effet de taille à rebours; diminution du poids démographique du Québec au sein de l'ensemble canadien conduisant à une perte de poids politique et à une réduction de la part des dépenses fédérales effectuées au Québec; vieillissement de la population laissant, notamment, appréhender des pénuries de main-

d'œuvre et de graves problèmes de financement des programmes sociaux.<sup>85</sup>

Hormis les mobiles démographiques et économiques, le Québec accueille aussi des immigrants chaque année, afin d'assurer la pérennité du français dans une Amérique du nord où l'anglais est la langue dominante. Il le fait également afin de s'ouvrir sur le monde et de tirer parti des connaissances et savoir-faire d'ailleurs. Néanmoins, on constate déjà que la contribution de tous à l'effort national est inégale. Et ce n'est pas faute d'éducation. Puisque par exemple 47% des personnes admises au Québec ont au moins un diplôme de niveau collégial, soit dix points de pourcentage de plus que la moyenne provinciale (37,4%). Quant aux minorités visibles, surtout, celles originaires d'Afrique, elles sont nettement peu présentes sur le marché du travail tant au Québec qu'au Canada. En 2011, celles-ci affichaient le taux d'emploi le plus faible (70,1%) et le taux de chômage le plus élevé (12,6%) par rapport aux immigrants nés dans d'autres régions. À titre de comparaison, à la même période, le taux d'emploi de personnes nées au Canada était de 82,9% tandis que leur taux de chômage était de 5,5%<sup>86</sup>. Pourtant, selon un rapport spécial de la Banque Toronto-Dominion publié en février 2012<sup>87</sup>, l'économie canadienne gagnerait l'équivalent 370 mille travailleurs, simplement en réduisant l'écart entre le taux d'emplois des immigrants et celui des natifs du pays.

### *Exister, c'est être visible à la télévision*

Si les minorités ethnoculturelles sont là pour rester, il est somme toute normal qu'elles veuillent se sentir chez elles au Québec/Canada. Il est légitime qu'elles veuillent se reconnaître dans ses institutions et a fortiori dans ces miroirs collectifs que sont les médias, surtout la télévision. Celle-ci est souvent présentée comme un constructeur de la conscience

sociale. Utilisée à bon escient, la télévision constituerait un atout dans un pays multiculturel comme le Canada, selon le CRTC.

La télévision peut et doit être un outil d'intégration, en suscitant la pleine participation de tous les citoyens dans la société canadienne, et en aidant les Canadiens à mieux se connaître et mieux se comprendre. Avec une population composée d'un nombre croissant de diverses cultures, le Canada a le besoin pressant d'un système de radiodiffusion qui soit imprégné de cette diversité, qui valorise l'harmonie sociale et le développement culturel, et qui fasse appel à tous les Canadiens pour renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du pays.<sup>88</sup>

Dans sa *Théorie de l'incubation* (Cultivation Theory), George Gerbner (1985) souligne le fait que la télévision formate les perceptions et les croyances, qu'elle crée un effet d'intégration. Les téléspectateurs assidus finissent par avoir l'impression que le monde créé par le petit écran est une représentation exacte de la réalité (Potter et Chang, 1990; Potter, 1994). Si cette impression était juste, il n'y aurait pas de problème. Mais Gerbner constate que la télévision surreprésente certains événements (comme la violence), certains groupes (classe moyenne, hommes blancs, ordre patriarcal). À l'autre extrême, elle sous-représente et disqualifie les femmes et les minorités. Gerbner en arrive à la conclusion que les médias, et plus précisément la télévision, occupent une place tellement importante dans la construction symbolique de notre monde que les images et messages qui forment notre environnement culturel sont transmis non plus par la religion ou l'éducation comme ce fut le cas jadis, mais bien par le petit écran.

### *Les pratiques médiatiques*

Outre Gerbner, d'autres chercheurs ont montré qu'intentionnellement ou non, les médias n'ac-

cordent pas le même type de traitement aux différents groupes sociaux (Van Dijk, 1991, Manje, 2004 ; Mahtani, 2001 ; Boyer, 2007). Avec le temps, et de façon insidieuse, la télévision en particulier popularise, amplifie et cristallise les biais sociaux sur les groupes. Elle légitime des représentations discriminantes, donnant plus de force aux stéréotypes contraires pour les personnes visées («Arabe terroriste», «Latino trafiquant de drogue», «Noir membre de gang de rue», «Immigrants qui veulent imposer leur façon de vivre», etc.).

Cette dénaturation du croquis social s'explique notamment par quelques facteurs psychosociologiques sur lesquels nous reviendrons plus longuement plus loin (voir la section : les raisons du statu quo) et par les pratiques (routines, exigences/contraintes) et les biais systémiques des médias<sup>89</sup>. Le besoin d'aller vite et de simplifier le message incite les médias/journalistes à user de raccourcis, de catégories familières, facilement décodables par le public auquel ils s'adressent. C'est ce qui explique le recours aux stéréotypes et aux préjugés. Seulement, la simplification est source de distorsion alors que les préjugés et les stéréotypes peuvent avoir une valeur normative. Ils deviennent alors des grilles de lecture de la réalité. C'est-à-dire que tous les comportements d'un groupe stéréotypé sont susceptibles d'être interprétés en fonction d'une catégorisation. Même les informations ambiguës peuvent être lues de telle sorte qu'elles se conforment à la grille préétablie (Leyens, Yzerbyt, et Schardon, 1996).

D'où l'inconfort, voire la colère que suscite parfois l'usage des stéréotypes et des préjugés dans les médias chez les personnes visées. Dans un contexte où une majorité cohabite avec des minorités ethniques, la tendance est également d'associer ces dernières aux situations conflictuelles ou dévalorisantes (violence, demandes excessives d'accommodements

(religieux, culturels...), difficulté d'intégration, abus du système, menaces à la paix ou la cohésion sociale, etc.) (Simon et Brown, 1987 ; Gardikiotis et al. 2004). En revanche, si tout va bien chez les minorités, on n'en parle pas généralement. Leurs bons coups sont souvent banalisés ou relativisés. Les réussites sont présentées comme des cas d'exception. Une dépréciation qui est à la fois une source de frustration et une forme de violence symbolique.

### **Des minorités visibles...invisibles dans les médias**

Montréal est souvent présentée comme la métropole multiculturelle par excellence du Québec. Tout habitant de la ville peut cependant l'observer : lorsqu'on sort du métro ou d'un autobus où se côtoient une pléthore de personnes aux couleurs et aux accents différents et qu'on allume son téléviseur par la suite, on a l'impression de changer d'univers. La bigarrure et la polychromie cèdent la place à la monochromie et à l'uniformité phonétique. Sans surprise, une étude du *Conseil des relations interculturelles* (CRI)<sup>90</sup> présentée en juin 2009 révélait que les médias québécois étaient des miroirs infidèles du paysage démographique de la province. À la télévision de Radio-Canada par exemple, le taux global de présence à l'écran des minorités visibles en heure de grande écoute pour les œuvres de fiction, de divertissement et d'information (nouvelles et affaires publiques) était de 11,5 %.

En 1985 déjà, soit un an après sa création, le CRI publiait un texte dans lequel il déplorait la manière dont la diversité ethnoculturelle était montrée dans les médias. Non seulement les minorités visibles étaient peu représentées à l'antenne, mais en plus, elles étaient dépeintes de façon désavantageuse. Un son de cloche qu'on retrouve dans le Rapport Caplan-Sauvageau (1986) où des représentants des minorités

ethnoculturelles dénonçaient les stéréotypes, les reportages partiels et leur absence dans les émissions diffusées aux heures de grande écoute. Toujours en 1986, le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) dressait un réquisitoire contre les médias québécois, critiquant notamment

- L'inégalité dans l'emploi que ne justifient pas les critères de compétence et qui favorise une ghettoisation;
- Le manque de visibilité des personnes d'origines autres que canadienne-française et britannique, qui donne lieu à une représentation trompeuse de la collectivité québécoise;
- Le caractère globalisant et biaisé de l'image médiatique de ces mêmes personnes, qui relève de « stéréotypes injustes » et souvent sensationnalistes. (CRARR, 1986, p. 57-68)

Quelques universitaires ont aussi écrit sur le sujet. Leurs conclusions vont toutes dans le même sens : le blâme plutôt que l'éloge. Bourque et Touré (1986), Stoiciu et Brosseau (1989), El Yamani (1993), Potvin et McAndrew (1996) ont tous dénoncé la couverture stéréotypée et inéquitable des médias, qui dressent un portrait défavorable des minorités ethnoculturelles. Quant aux œuvres de fiction, le constat n'est guère plus reluisant. Proulx et Bélanger (2001) notent que des « représentations trop négatives, stéréotypées ou peu réalistes » étaient des facteurs irritants pour les téléspectateurs appartenant aux communautés immigrantes. D'où l'exaspération des membres des minorités ethnoculturelles qui estiment que somme toute, une absence des écrans québécois est infiniment meilleure qu'une présence dévalorisante<sup>91</sup>.

La faible représentation des minorités visibles est aussi flagrante chez les artisans (journalis-

tes, réalisateurs, animateurs, chercheurs). En 1999, F. Sauvageau et D. Pritchard révélèrent dans une étude pancanadienne que la quasi-totalité des journalistes du pays soit 97,7 %, étaient blancs. Selon ces deux auteurs, la rareté des journalistes issus des minorités ethnoculturelles est la preuve qu'il existe des résistances institutionnelles et psychologiques à une représentation convenable de ces groupes dans les médias. Et même si on sort du journalisme pour s'intéresser aux communications plus larges (relations publiques, publicité, marketing), le tableau n'est guère plus reluisant. À en croire le Conseil de l'industrie des communications du Québec (CICQ), les communautés culturelles sont largement sous-représentées parmi les professionnels des communications. Seuls 6 % d'entre eux s'identifient à une communauté culturelle, et à peine 3 % disent faire partie d'une minorité visible<sup>92</sup>.

### **Radio-Canada : le difficile passage de la parole aux actes**

La Société Radio-Canada dit refléter le caractère multiculturel et multiracial du pays. Dans ses rapports officiels, elle affirme que sa programmation tient compte de la diversité ethnique de l'auditoire, en plus de pratiquer une «politique de pluralisme culturel». Ce faisant, elle contribue «au partage d'une conscience et d'une identité nationales» comme le lui impose la loi sur la radiodiffusion. De plus, la SRC souligne le fait que ses «employés sont originaires des quatre coins du pays et d'ailleurs», qu'ils sont à l'image du Canada dans toute sa diversité<sup>93</sup>. En 2006, indique-t-elle, 5,7 % de ses employés (réseaux français et anglais) étaient identifiés aux minorités visibles, alors que la moyenne canadienne du secteur public était 7,3 %. Six ans plus tard, le tableau a connu une timide amélioration. Au 31 mars 2012, les membres des minorités visibles constituaient 6,9 % de l'effectif permanent à temps plein de CBC/Radio-Canada<sup>94</sup>.

### ***Promouvoir la «Diversité»***

Pour justement montrer son sérieux dans le dossier de la représentation (des minorités ethnoculturelles, des femmes, des autochtones et des handicapés), en août 2008, Radio-Canada crée un poste de conseiller à la «Diversité» qui échoit à Nadia Rousseau. Sa principale mission est de veiller à une meilleure présence de ces groupes sur les ondes et dans les effectifs de Radio-Canada. Mais l'expérience, pourtant saluée par les communautés concernées, sera de courte durée. En septembre 2009, c'est-à-dire moins d'un an après la nomination de Nadia Rousseau, son poste est aboli. Face aux inquiétudes suscitées par ce rebondissement, Radio-Canada promet une nouvelle façon de faire, consistant à responsabiliser un plus grand nombre de cadres notamment en matière de recrutement des personnes issues de la «Diversité». En 2010, Hélène Parent est nommée directrice «Diversité à l'antenne». Une fonction qu'elle a dû abandonner quelques mois plus tard puisqu'en janvier 2011, elle a été promue au poste directrice de Radio Canada International (RCI). Mais en 2013, on lui a confié à nouveau les responsabilités de la «Diversité». Hélène Parent est donc bien placée pour faire le point sur cette question.

### ***Promouvoir la «Diversité»***

Pour justement montrer son sérieux dans le dossier de la représentation (des minorités ethnoculturelles, des femmes, des autochtones et des handicapés), en août 2008, Radio-Canada crée un poste de conseiller à la «Diversité» qui échoit à Nadia Rousseau. Sa principale mission est de veiller à une meilleure présence de ces groupes sur les ondes et dans les effectifs de Radio-Canada. Mais l'expérience, pourtant saluée par les communautés concernées, sera de courte durée. En septembre 2009, c'est-à-dire moins d'un an après la nomination de Nadia Rousseau, son poste est aboli. Face aux

inquiétudes suscitées par ce rebondissement, Radio-Canada promet une nouvelle façon de faire, consistant à responsabiliser un plus grand nombre de cadres notamment en matière de recrutement des personnes issues de la «Diversité». En 2010, Hélène Parent est nommée directrice «Diversité à l'antenne». Une fonction qu'elle a dû abandonner quelques mois plus tard puisqu'en janvier 2011, elle a été promue au poste directrice de Radio Canada International (RCI). Mais en 2013, on lui a confié à nouveau les responsabilités de la «Diversité». Hélène Parent est donc bien placée pour faire le point sur cette question.

Quand je suis arrivée en «Diversité» il y a 3 ou 4 ans, confesse-t-elle, j'ai constaté qu'il y avait des plans extraordinaires qui avaient été faits. Et je me suis posé la question: comment ça se fait-il que tout ça n'ait pas été mis en œuvre? Et je me suis dit qu'il fallait prendre la «Diversité» d'une autre façon. Quand on parle d'un changement structurel ou d'un changement d'outil, c'est simple. Mais dans le cas de la «Diversité», c'est beaucoup plus large. On est dans les changements de valeurs au niveau des organisations, des approches et des valeurs des individus, et du bon-vouloir de chacun des individus.

Nul n'étant contre la vertu et le bon sens, personne ne s'oppose donc formellement à la politique de la «Diversité». À en croire Hélène Parent et Nadia Rousseau, tout le monde à Radio-Canada y croit officiellement. Ce qui manque, c'est la mise en pratique des idées et des résolutions. Une mise en pratique qui se heurte souvent aux «arguments budgétaires» et à l'absence de suivi entre les personnes en charge du dossier<sup>95</sup>. À côté de ces problèmes d'intendance, il y a la complexité même du dossier. Hélène Parent le reconnaît : pour que la représentation des minorités devienne réalité à Radio-Canada, il faut travailler simultanément sur trois fronts : l'embauche, la présence à l'antenne et l'image de marque.

Examinons d'abord l'embauche. La proportion des minorités visibles à CBC/Radio-Canada, toutes fonctions confondues oscille entre 5 et 7%. Il est clair que celle des personnes qui passent à l'antenne est encore plus faible. Eu égard aux conventions collectives, explique Hélène Parent, quand on affiche un poste de journaliste, il faut obligatoirement l'offrir d'abord aux gens qui sont sur des listes de temporaires depuis des années avant de le proposer à quelqu'un d'autre. Par ailleurs, quand on recrute des gens de la «Diversité», en cas de suppressions de postes, étant les derniers entrés, ils sont les premiers sacrifiés. Ce qui crée une situation d'éternel recommencement puisque Radio-Canada est soumise à une vague de compressions budgétaires et de suppressions de postes depuis plusieurs années<sup>96</sup>. L'ennui c'est qu'il n'est dans l'intérêt de personne qu'une politique de discrimination positive ou de «quotas» soit instaurée. Parce que dans tous les secteurs (information, divertissement, fiction), un traitement préférentiel à l'égard des minorités ethnoculturelles serait un cadeau empoisonné, un fardeau lourd à porter dans des domaines où la compétence reste le premier critère de sélection. Les nouvelles recrues auraient alors l'impression de ne devoir leur fortune qu'à leurs particularités physiques ou culturelles et non à leurs capacités professionnelles. Ce qui nuirait à leur crédibilité et à leur acceptation par les collègues.

L'autre point est la présence à l'antenne. Cette présence peut être simplement décorative, c'est-à-dire, destinée à satisfaire aux apparences d'intégration. En ce qui concerne l'information (nouvelles et affaires publiques) tant les intervenants extérieurs que les artisans (journalistes, chroniqueurs, animateurs) issus des minorités ethnoculturelles doivent passer en ondes sur les critères de professionnalisme qui s'appliquent à leurs homologues issus de la majorité. Mais, encore faut-il pouvoir penser à

eux. Dans le cas des intervenants extérieurs, les chercheurs, chevilles ouvrières des émissions d'information<sup>97</sup>, ont tendance à solliciter comme invités des gens qu'ils connaissent déjà ou qui sont facilement accessibles. Pourtant, outre les listes d'experts des universités, des centres de recherche ou de coopération internationale, et des organismes des communautés ethnoculturelles, Radio-Canada dispose de sa propre base de données : «Mosaïka». Elle contiendrait plus de 600 noms d'experts, invités et collaborateurs possibles issus des communautés culturelles.

L'autre point est la présence à l'antenne. Cette présence peut être simplement décorative, c'est-à-dire, destinée à satisfaire aux apparences d'intégration. En ce qui concerne l'information (nouvelles et affaires publiques) tant les intervenants extérieurs que les artisans (journalistes, chroniqueurs, animateurs) issus des minorités ethnoculturelles doivent passer en ondes sur les critères de professionnalisme qui s'appliquent à leurs homologues issus de la majorité. Mais, encore faut-il pouvoir penser à eux. Dans le cas des intervenants extérieurs, les chercheurs, chevilles ouvrières des émissions d'information<sup>98</sup>, ont tendance à solliciter comme invités des gens qu'ils connaissent déjà ou qui sont facilement accessibles. Pourtant, outre les listes d'experts des universités, des centres de recherche ou de coopération internationale, et des organismes des communautés ethnoculturelles, Radio-Canada dispose de sa propre base de données : «Mosaïka». Elle contiendrait plus de 600 noms d'experts, invités et collaborateurs possibles issus des communautés culturelles.

Toutefois, le piège à éviter, c'est de confiner leurs interventions aux seuls sujets «ethniques». Car non seulement ces sujets font la manchette juste épisodiquement, mais surtout, parce que de telles interventions, pointues et ponctuelles, bien que potentiellement perti-

nentes pour le grand public, n'en renforcent pas moins la ghettoïsation de leur expertise. Certes un Sino-québécois pourrait, a priori, avoir une meilleure connaissance de la Chine qu'un Montréalais ordinaire. Mais, comme citoyen du Québec, il peut s'exprimer sur divers autres sujets de la cité (politique, économie, culture, société, etc.), sans que cette intervention ait une orientation ethnique ou communautaire. Rien n'interdit non plus au reporter qui recueille des points de vue dans la rue sur un sujet quelconque, d'aller faire un tour dans un quartier multiethnique, plutôt que de se contenter de quelques passants aux alentours de la Maison de Radio-Canada.

Quant aux émissions de fiction, le tableau s'est complexifié depuis que Radio-Canada, pour des raisons d'économie, est devenue davantage un simple diffuseur. Ses œuvres de fiction sont réalisées et produites par l'entreprise privée. La SRC n'a donc pas théoriquement d'influence dans les scénarios et le choix des acteurs de ces émissions. Cependant, comme diffuseur, elle peut suggérer des orientations aux producteurs privés, et le cas échéant, refuser des émissions qui ne se conforment pas à son mandat.

Le troisième point consiste à travailler sur les perceptions. Bien qu'elles claironnent leur pleine appartenance à la société québécoise, les communautés ethniques ne se reconnaissent pas pour autant dans Radio-Canada qui n'est pas leur première source d'informations. Un sondage réalisé par Léger Marketing en 2009 le montre bien. À la question : «Quelle chaîne de télévision écoutez-vous le plus souvent pour vous informer (obtenir des nouvelles)»? 17% de personnes ont répondu CTV-Montréal<sup>99</sup>. TVA, le plus important réseau privé francophone du pays vient en seconde position avec 14% de téléspectateurs, et Radio-Canada, le réseau public, arrive en troisième position avec 11%. Des sondages anté-

rieurs (1989, 1991 et 1993) indiquaient déjà que les immigrants de la *Belle province*, qu'ils s'expriment dans la langue de Shakespeare ou dans celle de Molière, avaient une nette préférence pour la télévision et la radio anglaises (Helly, 1996).

Même le Rapport Caplan-Sauvageau constatait non sans désabusement que le peu d'intérêt que les médias francophones accordent aux communautés culturelles incite les immigrants du Québec à préférer les médias anglophones. La communauté francophone se prive ainsi d'un apport culturel et linguistique qui lui serait précieux, compte tenu de sa faible croissance démographique (Caplan et Sauvageau, 1986, p. 582).

### *Une télévision ethnocentrique?*

Au-delà de la préférence accordée aux médias anglophones, les Québécois issus de la «Diversité» s'estiment sous-représentés à la télévision et globalement traités de façon inéquitable par les médias de la province<sup>100</sup>. Ils y postulent très peu pour des emplois, convaincus qu'ils n'y sont pas les bienvenus<sup>101</sup>. Le diffuseur public devrait donc envoyer un message clair qu'il est véritablement ouvert à tous les segments de la population. Car pour l'heure, les quelques «ethniques» qui y sont vus et entendus sont majoritairement soit des Québécois métissés, c'est-à-dire des gens dont un parent est Québécois de souche et l'autre, venu d'ailleurs<sup>102</sup>, soit ceux qu'on appelle les «enfants de la loi 101», ces jeunes issus de l'immigration inscrits à l'école française, quelques immigrants de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> génération, soit enfin des personnes adoptées par une famille québécoise<sup>103</sup>. Qu'ont-ils en commun? Leur culture et leur accent québécois. Faut-il en déduire que des accents qui détonnent ou qui viennent d'ailleurs dérangent? De toute évidence, oui. Hélène Parent se souvient que du temps où elle était directrice de la Première chaîne (radio), il

ya eu des plaintes des auditeurs lorsqu'ils entendaient «trop d'accent français à l'antenne». L'explication dans ce cas précis est à la fois historique et sociologique selon elle :

Les Québécois ont voulu s'affranchir des Français et montrer que leur accent était différent. Parce qu'à une certaine époque au Québec et notamment à Montréal, les Français géraient les théâtres. C'était une chasse gardée. Il y a des Québécois qui ne pouvaient pas travailler parce qu'ils n'avaient pas l'accent français. Et donc de voir que les français finalement ont plus de place qu'eux, parfois ça les choque. A la radio, souvent quand on reçoit des Haïtiens, les Maghrébins, ils ont un accent français et pas un accent québécois. Donc, ça donne l'impression que les invités sont seulement des Français.

Cette résistance aux accents non québécois fait dire à Foe Niemi, directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) que «les gens veulent voir la diversité, mais à la québécoise. Cela remet en question ce que l'on veut dire par diversité et différence» (Côté, 2009)<sup>104</sup>. Guy Fournier est du même avis. Lors d'un passage remarqué à l'émission *Christiane Charette* de Radio-Canada le 2 décembre 2010, l'auteur, réalisateur et ancien président du conseil d'administration de Radio-Canada n'y est pas allé par quatre chemins: «On a une télévision qui est totalement centrée sur ce que j'appelle les Québécois de souche. Et pas juste pour les téléromans, c'est aussi le cas pour le personnel de cette télévision-là au niveau des gens qu'on interviewe on est totalement ethnocentrique».

A tort ou à raison, les régions ont souvent servi d'épouvantail aux partisans du statu quo de la représentation médiatique des minorités ethnoculturelles. La question demeure pourtant : la soi-disant fermeture d'esprit des gens en région est-elle établie, et justifie-t-elle l'irrè-

solution des médias en matière de «Diversité à l'antenne»? Les avis sont partagés sur le sujet. Dans l'étude du CRI (2009) certains intervenants affirment que les gens en région, déjà offusqués par la «Montréalisation» de l'information réagiraient mal à une présence accrue des minorités ethnoculturelles sur les écrans de télévision et à la radio. Hélène Parent qui a été directrice de la station de Radio-Canada à Rimouski voit les choses un peu différemment. Selon elle, «les gens des régions sont ouverts à d'autres cultures. Ils sont même curieux et contents. C'est comme un cadeau quand des gens issus de l'immigration vont s'installer chez eux». Pour illustrer son propos, Hélène Parent indique que Boucar Diouf, alors enseignant à l'Université du Québec à Rimouski avait été choisi pour animer une soirée dans le cadre des *Jeux de l'est du Québec*. C'était assez novateur. Car dans cette ville d'environ 46 mille habitants, il y a moins de mille immigrants<sup>105</sup>. Sa conclusion : les gens sont plus ouverts à la «Diversité» en région qu'on ne le pense.

Cette affirmation peut être confortée par le succès de quelques humoristes issus de la «Diversité» comme Nabila Ben Youssef (Tunisie), Boucar Diouf (Sénégal), Michel Mpambara (Rwanda), Eddy King (Congo-Brazzaville) ou Alain Nadro (Haïti). Ni leurs accents, ni leurs couleurs ne les ont empêchés de faire salle comble à l'extérieur de Montréal. Certes, on pourrait répliquer que toutes les portes sont ouvertes aux humoristes parce qu'ils vendent ce produit universellement apprécié qu'est le rire. Mais plusieurs sondages au cours des dernières années confirment l'idée positive que les Québécois ont de l'immigration en général. En décembre 2006, une enquête SOM-La presse nous apprenait que 62% de Québécois de l'extérieur de Montréal et de Québec, voient l'immigration comme un atout. Cette opinion est d'autant plus significative qu'en

2006, le Québec s'engouffrait dans la «crise des accommodements raisonnables» qui aurait pu remettre en question des années d'un vivre-ensemble paisible et bon enfant<sup>106</sup>. Par ailleurs, comme le montre M. Simard (2007), si certains immigrants qui ont vécu en région y retournent après un passage dans de grands centres urbains, c'est précisément parce qu'ils s'y plaisent.

### Les raisons du statu quo

Interrogeons-nous à nouveau : si donc la société québécoise est ouverte aux «autres», comment expliquer les résistances à les intégrer dans l'imaginaire collectif ? Comment expliquer que 25 ans après le la fameuse «Opération nouveaux visages»<sup>107</sup> lancée conjointement par le Ministère des communautés culturelles et de l'immigration (MCCI) et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), on en soit encore à discuter du sujet ? Comment expliquer que malgré des années de profession de foi, et une kyrielle de projets et plans ambitieux<sup>108</sup>, on en soit toujours à ce se demander quoi faire pour améliorer la représentation des groupes ethnoculturels à Radio-Canada? Comment comprendre que, malgré des années de discours sur la «Diversité à l'antenne», Radio-Canada ne disposait d'aucun outil formel pour la mesurer quantitativement et qualitativement ?<sup>109</sup> Comment expliquer les généralisations, les comptes rendus journalistiques truffés de stéréotypes relevés par les recherches empiriques alors que les codes de déontologie les interdisent explicitement?<sup>110</sup>

D'abord pour ce qui est de la monstration, l'évidence sur laquelle nous n'allons pas insister, c'est la loi des chiffres. Handicapées par leur nombre, les minorités sont ignorées pour des raisons commerciales (Mahtani, 2001, Nayrac 2011). Ce qui signifie que lorsque la démographie leur est favorable comme c'est de plus en plus le cas en Ontario<sup>111</sup>, elles devien-

nent un peu plus attrayantes pour les grands médias, soucieux d'augmenter leurs parts de marché en ces temps de concentration et de convergence (Fleras et Kunz, 2001 ; Giroux et Sauvageau, 2005 ; Institut Panos, 2008).

### *L'identité québécoise*

À côté des chiffres défavorables aux minorités, il y a une autre explication du blocage, et donc de la sous-représentation médiatique des minorités ethnoculturelles au Québec. Elle est identitaire. Les Québécois de souche sont une poignée de francophones dans une Amérique du Nord largement anglophone. La peur de disparaître, légitime dans un tel contexte, expliquerait le besoin de promouvoir et de protéger la culture québécoise<sup>112</sup>, et par conséquent, d'avoir médias pour les Québécois, des médias pensés et animés par des Québécois. Des médias qui sont à la fois des outils et des manifestations de l'affirmation identitaire de la nation québécoise. Ce qui n'est pas «québécois» serait donc peu attirant pour le grand public et risqué sur le plan commercial. L'auteur et réalisateur Guy Fournier admet avoir fait l'objet de remontrances à TVA à cause de la distribution d'un téléroman qu'il proposait. Il s'est fait dire: «Écoute-là, les Noirs pour faire la télévision, les gens n'aiment pas ça!»<sup>113</sup>. Quant à Denis Robitaille, agent de comédiens québécois d'origines diverses, il reconnaît que «La perception qui veut que mettre un acteur de couleur dans une production implique un risque commercial existe encore, et les producteurs ne veulent pas perdre d'argent»<sup>114</sup>.

La troisième explication, liée à la seconde, porte sur la perception qu'ont les Québécois des immigrants et de leur intégration. Les Québécois souhaiteraient que les nouveaux arrivants s'intègrent à la «culture commune», entendez, la culture de la majorité, dans un modèle laïque, davantage *républicain* que *multiculturaliste*<sup>115</sup>. C'est un modèle qui veut

perpétuer la culture et les valeurs de la société d'accueil francophone tout en s'opposant à la ghettoïsation des minorités. Mais, dans ce domaine comme dans bien d'autres, théorie et pratique ne concordent pas toujours. L'expérience des dernières années nous l'a bien montré : l'intégration ne s'opère pas à coup d'injonctions, de discours moralisateurs sur le respect de la culture hôte, et certainement pas à coup de gestes polémiques. On n'a qu'à se souvenir des incidents du *Pastagate*<sup>116</sup>, et plus récemment du *Turbangate*<sup>117</sup> qui ont fait le tour du monde, suscitant railleries, insultes et condamnations de l'«intolérance» et de l'«intégrisme linguistique» des Québécois. Ces faits anecdotiques deviennent des dommages collatéraux qui occultent et discréditent à la fois les préoccupations pourtant fondées d'une société québécoise soucieuse de protéger sa langue et son mode de vie.

Ce qu'il faut comprendre c'est que les meilleurs alliés de l'intégration sont le temps et la patience. Les «différences culturelles» au sein même d'une famille d'immigrants entre la première génération (parents, grands-parents) et les générations subséquentes (seconde et troisième) en sont une bonne indication. Si les premiers peinent parfois à dire un mot en français ou à adopter le mode de vie québécois, les seconds s'expriment avec l'accent local et sont modelés dans la québécoïté. Jadis sous l'emprise de l'église catholique, le Québec de 2013 aimerait peut-être faire sienne cette formule de la «Grande Nation» française du 19<sup>e</sup> siècle : «Ne rien donner aux Juifs en tant que Juifs, mais tout donner aux Juifs en tant que citoyens». Hélas, la réalité c'est qu'autant certains Québécois au sein du Canada se considèrent d'abord comme Québécois, et non comme simples citoyens, autant certains groupes s'identifient d'abord comme minorités ethnoculturelles et non comme simples Québécois. Et dans les deux cas, au lieu de reprocher aux

uns et autres cette autoperception, il faut plutôt s'interroger ses causes profondes.

Donc, la vérité c'est qu'il y a des Québécois de souche et des Néo-Québécois avec des perceptions, des histoires, des trajectoires, des ambitions qui parfois divergent. C'est ce qui explique sans doute que, alors que les minorités ethnoculturelles se plaignent de leur faible représentation dans les médias, les membres de la majorité estiment au contraire que cette représentation est adéquate. Un sondage Léger Marketing-Le Devoir réalisé en 2008 nous apprenait que pour 62% de Québécois francophones, «les minorités culturelles du Québec sont représentées de façon adéquate et en nombre suffisant à la télévision». Seulement 37 % des Québécois parlant une autre langue étaient du même avis<sup>118</sup>. Les réactions outrées de certains membres de la majorité à la suite de la publication de l'étude du Conseil des relations interculturelles (CRI) selon laquelle les minorités étaient sous-représentées dans les médias, est aussi révélatrice de cette différence d'appréciation<sup>119</sup>. Donc, pour bien des Québécois, dans une intégration républicaine, on peut se passer de statistiques sur la couleur ou les origines des journalistes/animateurs ou des comédiens. Ce qui compte c'est la pertinence du choix et la compétence des personnes.

#### *Les médias, l'endogroupe majoritaire et l'exogroupe minoritaire*

La quatrième explication est relative à la mal-représentation, c'est-à-dire au traitement de l'information dénoncé par les minorités ethnoculturelles (choix des intervenants, choix des sujets, angle et qualité du traitement). On l'a dit plus tôt, les artisans (journalistes, animateurs, chroniqueurs, réalisateurs, chercheurs) sont majoritairement des Québécois de souche. Ils partent donc du principe simple selon lequel ils s'adressent avant tout à un public qui leur ressemble. Et, comme professionnels de la

communication, leur succès dépend des réponses et du soutien du public-cible<sup>120</sup>. Ce public-cible est en même temps ce qu'on appelle en psychologie sociale leur *endogroupe*. Or, selon la *Théorie de l'identité sociale*<sup>121</sup>, l'appartenance à un groupe est, malgré nous, source de distorsions de l'information, de représentation faussée du groupe auquel on n'appartient pas, de conduites et de jugements discriminants à son égard. L'autre groupe, l'*exogroupe* est généralement perçu comme une masse uniforme, avec des individus semblables dans leurs attitudes, valeurs et traits de personnalité et donc interchangeable, contrairement à l'endogroupe, hétérogène, composé d'individus aux personnalités et comportements variés (Simon et Brown, 1987). C'est ce qu'on appelle l'«homogénéité de l'exogroupe». Ce réflexe discriminatoire serait déclenché dès qu'il y a coexistence de deux ou plusieurs groupes, que les rapports soient conflictuels ou non. Et il s'appliquerait à n'importe quel exogroupe, qu'il s'agisse d'une nationalité, d'une ethnie, ou d'une communauté religieuse.

Les journalistes, chercheurs, scénaristes, metteurs en scène, gestionnaires, dirigeants et autres cadres des médias, membres de l'endogroupe majoritaire, vont donc avoir naturellement des comportements qu'explique la *Théorie de l'identité sociale*. Dans le cas des recruteurs, s'ils ont en face d'eux deux candidats, l'un issu du groupe majoritaire (endogroupe) et l'autre issu d'une minorité ethnoculturelle (exogroupe), ils pourraient faire preuve de favoritisme naturel (*autofavoritisme*) envers le premier, sans avoir le sentiment de nuire au second (Tajfel et al. 1971, Bourhis et al., 1999). Même sans une connaissance préalable des deux candidats, les associations positives (conscientes ou non) que les recruteurs font avec les membres de l'endogroupe et les associations négatives qu'ils font avec ceux de l'exogroupe (*alloféavoritisme*) deviennent

parfois des écueils insurmontables pour le représentant de la minorité ethnoculturelle.

Par ailleurs, il y a une présomption (fondée dans bien des cas, mais pas toujours) que le membre de l'endogroupe est plus familier avec les méthodes de travail, les outils, le professionnalisme et la culture organisationnelle du média que le membre de l'exogroupe. Autant d'éléments qui pourraient expliquer en partie les hésitations et la frilosité des recruteurs/décideurs qui ne font pas spontanément confiance aux journalistes et autres communicateurs issus des minorités ethnoculturelles.

### **Bataille perdue pour les minorités ethnoculturelles?**

Nous l'avons indiqué plus tôt, plusieurs études ont été réalisées sur la question de la représentation des minorités ethnoculturelles dans les médias québécois (Bourque et Touré, 1986 ; CRARR, 1986 ; Stoiciu et Brosseau, 1989 ; El Yamani, 1993 ; CRI, 2009). Elles ont suggéré d'intéressantes pistes de solutions que nous n'allons pas reprendre ici. L'exhaustivité dans ce domaine étant difficile, voire impossible, nous allons nous attarder sur trois propositions. Elles portent sur les attitudes qui devraient servir de soubassement à la quête du changement, à savoir le volontarisme des acteurs/institutions marqué par une implication directe de la haute direction, les contacts professionnels entre endogroupe et exogroupes, et une auto-définition (autore-définition) des communautés qui s'estiment mal représentées.

#### ***Le pilotage directif (Top-down) est requis***

Institutions situées dans le temps et dans l'espace, les médias rendent compte de la société et de ses mutations. Ils ont la possibilité d'orienter l'attention, de changer les perceptions, de créer une image de la réalité, qui devient la réalité elle-même (Hostede, 1991). Certes, d'aucuns estiment que la télévision,

figure emblématique des médias, est une industrie culturelle traversée par toutes sortes de tensions et d'attentes, et qu'elle n'a pas vocation à «représenter» la nation (Hesmondhalgh, 2002). Mais, dans toute société, a fortiori une société moderne et éclatée, la télévision, à l'instar des autres médias, satisfait à ce besoin inné de reconnaissance chez l'humain dont parlaient déjà Aristote, Jean-Jacques Rousseau et surtout Hegel pour qui, hormis l'instinct de conservation, ce qui distingue l'Homme de l'animal c'est son aspiration à la reconnaissance de sa valeur par autrui. Qu'on fasse partie de la majorité ou de la minorité, on veut être reconnu. « La reconnaissance, écrit Charles Taylor, n'est pas simplement une politesse que l'on fait aux gens, c'est un besoin humain vital » (1994, p. 42).

Les dirigeants et acteurs des médias qui ont les moyens de changer les choses doivent donc faire preuve de courage et de détermination. Car il est indéniable que tout changement a sa part d'inconfort, de scepticisme, et dans certains cas de rejet, surtout lorsque ce changement affecte des instruments aussi familiers que la télévision. Guy Fournier, premier directeur des programmes de Télévision Quatre Saisons<sup>122</sup> se souvient du tollé qu'avait suscité sa décision de faire du Québécois d'origine haïtienne Dany Laferrière alors inconnu du grand public, un présentateur de météo. «Ton nègre-là pour la météo, s'était-il faire, ça fait un bon *stunt* [coup d'épate, NDLR] publicitaire mais faudrait que t'arrêtes-là. De toute façon personne ne le comprend». Malgré les pressions, Guy Fournier a tenu le coup. Dany Laferrière a présenté la météo pendant...un mois.

Ce qu'il faut en déduire est qu'un dossier comme celui de la représentation des minorités ethnoculturelles dans les médias doit faire l'objet d'un pilotage directif («Top-Down»),

avec une hiérarchie déterminée, qui conçoit et prescrit des actions, et s'assure que la base les exécute. Un simple éparpillement des responsabilités dans l'organisation, ou leur gestion par des cadres intermédiaires comme cela a été le cas jusqu'à présent à Radio-Canada ont montré leurs limites.

#### *Les contacts intergroupes et implication des minorités*

Pour faciliter le changement, il faut donc sensibiliser les personnes concernées aux réalités des minorités ethnoculturelles et aux enjeux de leur représentation médiatique. L'une des façons de procéder est le contact intergroupe (Hewstone et Brown, 1986). Il s'agit de permettre aux acteurs des médias d'avoir de réels rapports égaux soit avec leurs homologues des minorités ethnoculturelles<sup>123</sup>, soit simplement avec les réalités de ces minorités. De tels contacts permettent aux uns et autres d'avoir une prise directe sur les questions qui jusque-là étaient étrangères ou purement théoriques. D'où une possible empathie. Il a été démontré qu'on peut avoir une perception moins biaisée de l'Autre, simplement en adoptant sa perspective, en regardant le monde à travers ses yeux (Galinsky et Moskowitz, 2000). Et à force de travailler ensemble, non seulement la méfiance s'estompe, mais également, la distinction entre «Nous» et «Eux» laisse progressivement place à la constitution d'un «Nous» incluant les deux groupes.

Néanmoins, le gros de l'effort n'incombe pas exclusivement aux acteurs et dirigeants des médias de la communauté majoritaire. Les minorités ethnoculturelles, conscientes de leur poids numérique et sans se renier, doivent poser des gestes, faire des compromis afin de faciliter leur acceptation par le groupe hôte. A la moindre occasion, elles devraient mettre en évidence les aspirations, valeurs, devoirs et défis qu'elles partagent avec la communauté

majoritaire, question de brouiller les frontières entre «Eux» et «Nous».

Enfin, les minorités doivent travailler à leur propre «définition», à leur «présentation de soi». Cette présentation de soi peut être stratégique (Schlenker, 1980), afin de gérer/contrôler les perceptions que les autres ont de ces communautés. Par exemple, se bâtir une réputation de fiabilité et d'ardeur au travail, de probité, etc. Les minorités ethnoculturelles peuvent aussi opter pour une présentation de soi authentique (Jourard 1971; Derlega et al., 1993), c'est-à-dire, exprimer leur vrai visage, sans fardage, ni faux-fuyant. Dans les deux cas, elles afficheraient ce qu'Éric Berne (1983) dans l'*analyse transactionnelle* appelle leur «T-shirt», qui est l'image de soi qu'on voudrait que les autres perçoivent/retiennent de nous. Elles n'auraient donc en principe aucun malaise à ce que cette définition/perception circule dans les médias et dans l'espace public.

#### **En guise de conclusion**

En résumé, l'enjeu de la représentation est crucial. Le contester ou le banaliser comme le font certains en se barricadant derrière la «neutralité de l'espace public», ou derrière une conception républicaine et laïque du vivre-ensemble, est logique en théorie, mais peu productif en pratique. Charles Taylor (1994) a raison : le déni de reconnaissance peut être aussi dommageable sur le plan moral que la précarité économique, parce qu'il peut mener à la désocialisation ou à un repli identitaire que toute société veut justement éviter. En France on s'en est bien rendu compte, ni les discours lénifiants sur l'intégration, ni les propos provocateurs sur l'immutabilité du modèle d'intégration français<sup>124</sup> n'ont empêché la crise des banlieues de 2005<sup>125</sup> dont les causes profondes sont la marginalisation des immigrants et les discriminations (Lagrange et Oberti, 2006, Mucchielli L. et X. Crettiez, 2010). Le Québec

et le Canada sont très loin de ce cas figure pour l'instant. Même si les germes d'une telle crise ne sont pas souvent perceptibles, les conditions de leur émergence peuvent en revanche être anticipées, contrôlées et endiguées.

*La représentation est symbolique, mais son impact est tangible*

Une représentation équitable dans les médias ne règle pas tous les problèmes dans une société multiculturelle. De même, une plus grande exposition ou une visibilité accrue des minorités ne signifie par forcément une plus grande reconnaissance sociale (Macé, 2006). Mais la perpétuation du sentiment d'exclusion et de rejet exacerbé par une perception selon laquelle ce qui est présenté par les médias est une image normale de la société ne peut qu'être négative. Faire des efforts pour corriger la situation est à la longue plus bénéfique que l'inaction. Une meilleure représentation a un impact positif sur les relations interculturelles et elle favorise l'intégration des immigrants (CRI, 2009). Une meilleure représentation médiatique peut endiguer des complexes comme celui de l'échec, surtout chez les jeunes des communautés où peu de modèles de réussite sont montrés. Elle peut aussi enrayer le complexe d'exclusion ou de rejet, et faciliter une reconnaissance symbolique au sein de l'imaginaire social.

A contrario, certaines communautés, se sentant ignorées voire rejetées par le groupe majoritaire, seraient guettées par l'apathie ou le complexe de la castration, c'est-à-dire la tendance à la résignation, à la capitulation, au renoncement à toute revendication, à tout combat destiné à son émancipation et à la réalisation de soi. Invisibles dans les médias et dans l'espace public, les minorités ethnoculturelles voient donc leur implication/contribution à la société minimisée. Voici en quels termes George Gerbner résume cette situation.

La représentation n'est pas seulement une question de normes. La représentation est une indication de la répartition des possibilités, des ressources. [...] Si vous vous voyez comme appartenant à un groupe qui est surreprésenté, vous croyez des lors que vous pouvez faire n'importe quoi dans la vie. [...] Si vous vous voyez comme étant sous-représentés, ce qui se passe, c'est que vous êtes rejetés dans les rôles les plus stéréotypés. C'est ce qui s'appelle la colonisation des cerveaux, des esprits» (Gerbner, 1985, p 37).

*Une mission à la portée de Radio-Canada*

On se plaît fréquemment à souligner le rôle d'avant-garde des médias pendant la «Révolution tranquille» au Québec dans les années 60. En presse écrite on a souvent évoqué les contributions de *Partis pris* dont le cheval de bataille était la souveraineté d'un Québec contrôlé par les ouvriers, de *Cité libre*, la revue des nouveaux intellectuels et du quotidien *Le Devoir*, très critique à l'égard du gouvernement de Maurice Duplessis. À Radio-Canada, il est souvent question de quelques émissions-phares comme *Les Idées en marche* (radio), un forum instructif de discussions sociales et politiques et *Point de mire* (télévision), véritable fenêtre sur le monde pour une société québécoise jusque-là fermée sur elle-même (Gélinas, 2007).

Plus généralement, les acteurs clés de la «Révolution tranquille» reconnaissent l'apport des médias dans les mutations sociopolitiques du Québec. Paul Gérin-Lajoie premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec (1964 - 1966) admet que «La radio et la télévision ont mis en rapport direct et quotidien les populations rurales et urbaines du Québec, de même qu'elles ont établi un contact instantané entre le Québec et le monde extérieur » (1989, p. 123). Jean-Paul Desbiens<sup>126</sup> insiste quant à lui sur le rôle déterminant que la radio et télé-

vision de Radio-Canada ont joué «dans la protection et l'enrichissement du français, dans l'éducation des enfants, dans la construction de l'imaginaire culturel, dans l'affranchissement et l'ouverture des mentalités, dans la création artistique en général (théâtre, musique, films, variétés)» (1998, p. 354). Le sociologue et politologue Léon Dion (1993) constate aussi que dès son inauguration en 1952, la télévision a eu une influence sur la marche du Québec vers la modernité. Les émissions télévisées, note-t-il, modifient les aptitudes cognitives et affectives des gens. Elles les éduquent et stimulent leur soif de connaissances.

En somme, les médias québécois en général, et Radio-Canada en particulier, ont déjà été des vecteurs de changement. Ils ont été des porte-étendards des luttes progressistes. Or, derrière les excuses, les parades et les promesses non tenues en matière de représentation médiatique des minorités ethnoculturelles, se dissimulent en fait le conservatisme institu-

tionnel, la rigidité des modes de fonctionnement, le confort des procédures routinières des acteurs, et pour tout dire, la force de l'habitude. La SRC peut mettre un terme au pilatisme ambiant et à l'interminable jeu de renvoi de balle entre différents acteurs et instances. Bien sûr, il ne s'agit pas pour elle de saturer ses ondes du jour au lendemain de présentateurs de bulletins latinos ou arabes, ni d'acteurs asiatiques pour incarner des colons de la Nouvelle-France. La mutation n'a pas besoin d'être brusque, radicale et encore moins incongrue. Elle doit être progressive, bien pensée, mais constante. Car une société ne peut se prétendre à la fois ouverte, tolérante, inclusive, et posant des gestes en ce sens, tout en ayant des médias qui inlassablement démentent ces prétentions. Il en résulte une image asynchrone que, mieux que quiconque au Québec, Radio-Canada a les moyens de corriger. À la monochromie et à l'anachronisme de cette image, la SRC peut apporter plus de couleur, plus de modernité.

## Références bibliographiques

- Berne, E. 1983. *Que dites-vous après avoir dit bonjour ?* Paris: Tchou.
- Bouchard, C. 2002. *Les nations qu'on boudées dans l'action nationale, de la décolonisation à la mondialisation*. Québec : PUL.
- Bouchard, G. 2012. *L'interculturalisme : un point de vue québécois*, Montréal : Boréal.
- Bourhis, R.Y. et J. P. Leyens (dir.). 1999. *Stéréotypes, Discrimination et Relations Inter-groupes*. Sprimont: Mardaga.
- Bourque, R. et B-P. Touré. 1986. *L'image des groupes ethniques dans les médias québécois*, Québec : Association des travailleurs immigrants et québécois et Carrefour Tiers-Monde.
- Boyer, H. 2007. *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène* tome 1 Média(tisation)s. Paris : L'Harmattan.
- Canada. Multiculturalisme et Citoyenneté. 1989. *Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique*. Ottawa : Multiculturalisme et Citoyenneté.
- Caplan, G. et F. Sauvageau. 1986. *Rapport du Groupe de travail sur la Politique de la Radio-diffusion*. Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- Centre de recherche-action sur les relations raciales. 1986. *Mémoire présenté au Colloque sur les médias du Québec: un monde «tricoté serré»*. Montréal : CRARR.
- Conseil de l'industrie des communications du Québec. 2005. *Portrait des secteurs publicité-marketing et relations publiques au Québec*, Montréal : CICQ.
- Côté, É. 2009. «Les communautés culturelles boudées par les médias», La Presse, 9 juin. <http://www.lapresse.ca/actualites/national/200906/08/01-873811-les-communautés-culturelles-boudees-par-les-medias.php>
- Derlega, V.L. et al. 1993. *Self disclosure*. London: Sage.
- Desbiens, J-P. 1998. *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*. Montréal : Les Éditions logiques.
- Desforges, D.M. et al. 1991. «Effects of structured cooperative contact on changing negative attitudes toward stigmatized social groups». *Journal of Personality and Social Psychology*, 60.
- Devine, P.G. et S. M. Baker. 1991. «Measurement of racial stereotype subtyping» *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17.
- Dion, L. 1993. *Québec 1945-2000, Tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Dovidio, J. F. et al. 2002. «Why can't we just get along? Interpersonal biases and interracial distrust». *Cultural Diversity et Ethnic Minority Psychology*, 8.
- Dufour, C. 1989. *Le défilé des boudées*. Montréal : l'Hexagone.
- Dumont, F. 1995. *Raisons communes*. Montréal : Boréal.
- El Yamani, M. 1993. « Immigration : de quoi les Québécois ont peur? », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 30/70.

- Fleras, A. et J-L. Elliott. 2002. *Engaging diversity: multiculturalism in Canada*. Toronto: Nelson Thomson Learning.
- Fleras, A. et J. Lock Kunz . 2001. *Media and minorities*. Toronto : Thompson Educational.
- Ford, T. 1997. «Effects of stereotypical television portrayals of African-Americans on person perception». *Social Psychological Quarterly* , 60.
- Galinsky, A. D., et G. B. Moskowitz. 2000. «Perspective-taking: Decreasing stereotype expression, stereotype accessibility, and in-group favoritism». *Journal of Personality and Social Psychology*, 78 (4).
- Gardikiotis, A., R. Martin, et M. Hewstone .2004. «The representation of majorities and minorities in the British press: A content analytical approach». *European Journal of Social Psychology*, 34, 637–646. DOI: 10.1002/ejsp.221.
- Gélinas, X. 2007. *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*. Lévis : PUL.
- Gérin-Lajoie, P. 1989. *Combats d'un révolutionnaire tranquille. Propos et confidences*. Montréal : CEC.
- Gerbner, G. 1985. «Le colonialisme à la télévision : les fonctions symboliques de la violence» *TViolence: Actes du Colloque*. Montréal: Association Nationale des Téléspectateurs.
- Giroux, D. et F. Sauvageau. 2005. «Diversité de l'information et indépendance des rédactions» (Rapport remis au Ministère de la Culture et des Communications du Québec), Québec : Centre d'études sur les médias.
- Gouvernement du Québec. 1985. *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*.
- Graves, S.B. 1999. «Television and prejudice reduction: When does television as a vicarious experience make a difference?» *Journal of Social Issues* , 55.
- Helly, D. 1996. *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994 : Un bilan documentaire des politiques*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Hesmondhalgh D. 2002. *The Cultural Industries*. London : Sage.
- Hewstone, M., et R. Brown .1986. «Contact is not enough: An intergroup perspective on the «contact hypothesis»». In M. Hewstone et R. Brown (Dir.), *Contact and conflict in intergroup encounters* Oxford: Blackwell.
- Hofstede, G. (1991). *Vivre dans un monde multiculturel - Comprendre nos programmations mentales*. Paris : Les Éditions d'organisation.
- Institut Panos. 2008. *Médias et diversité : de la visibilité aux contenus. Etat des lieux en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis*. Paris : Karthala.
- Ipsos-Reid (juin 2007). Canada: «A land of immigrants Becomes More Positive About Immigration». <https://www.ipsos-na.com/news/decisioncanada/>
- Jourard, S.M. 1971. *Self-disclosure. An Experimental Analysis of the Transparent Self* New York: Wiley.

- Lagrange, H. et M. Oberti (dir.). 2006. *Émeutes urbaines et protestations : Une singularité française*. Paris : Presses de Sciences.
- Lamonde, Y. (2000). *Histoire sociale des idées au Québec*. Montréal : Fides.
- LeBlanc, J-P. 2003. *Brève histoire de la presse d'information au Québec*. Montréal : Centre de ressources en éducation aux médias.
- Lexander, C. et al. 2012. «Knocking Down Barriers Faced By New Immigrants to Canada. Fitting the Pieces Together», *Special Report, TD Economics*,
- Leyens, J.-Ph. et al. 1996. *Stéréotypes et cognition sociale*. Bruxelles : Mardaga.
- Macé E. 2006. «Entre visibilité médiatique et reconnaissance politique», *Médiamorphoses*, n° 17.
- Mahtani, M. 2001. «La représentation des minorités : les médias canadiens et l'identité des groupes minoritaires». Travail commandé par le ministère du Patrimoine canadien pour le séminaire d'identité et de diversité ethnoculturelle, raciales, religieuses et linguistiques, Halifax, document en ligne : [www.metropolis.net](http://www.metropolis.net)
- Mange, J. 2004. *Relations intergroupes et communication : le rôle des marqueurs sociolangagiers dans le traitement de l'information*. Thèse de doctorat NR de l'université de Toulouse.
- Mucchielli L. et X. Crettiez (dir.). 2010. *La violence politique en Europe. Etat des lieux*. Paris : La Découverte.
- Nayrac, M. (2011). «La question de la représentation des minorités dans les médias, ou le champ médiatique comme révélateur d'enjeux sociopolitiques contemporains» *Cahiers de l'Urmis*, juin, URL : <http://urmis.revues.org/1054>
- Persson, A. et D. Musher-Eizenman. 2003. «The impact of a prejudice-prevention television program on young children's ideas about race». *Early Childhood Research Quarterly*, 18.
- Potter, W. 1994. «Cultivation theory and research». *Journalism Monographs*, 147.
- Potter, W. et I. Chang. 1990. «Television exposure measures and the cultivation Hypothesis». *Journal of Broadcasting and Electronic Media*, 34.
- Potvin, M. et M. Mc Andrew. 1996. « Le Racisme au Québec. Éléments d'un diagnostic», *Collection études et recherche* no. 13, Montréal : Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Pritchard D. et F. Sauvageau. 1999. *Les journalistes canadiens : un portrait de fin de Siècle* Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Simard, M. 2007. « L'intégration des immigrants hors de Montréal », *Nos diverses cités*, numéro spécial sur les Collectivités rurales, no 3. Montréal: Université Concordia.
- Simon, B., et R. Brown. 1987. «Perceived intergroup homogeneity in minority-majority contexts». *Journal of Personality and Social Psychology*, 53.
- Steele, C. M., et J. Aronson. 1995. «Stereotype threat and the intellectual test performance of african americans». *Journal of Personality and Social Psychology*, 69.

Tajfel, H. et J.C. Turner. 1979. «An integrative theory of intergroup conflict». In S. Worchel and W. Austin (Eds), *The social psychology of intergroup relations*. Pacific Grove, CA/ Brooks/Cole.

Tajfel, H. et J.C. Turner. 1986. «The social identity theory of intergroup behavior». In S.

Worchel and W. Austin (Eds), *Psychology of intergroup relations*. Chicago: Nelson-Hall.

Taylor, C. 1994. *Multiculturalisme: différence et démocratie*. Paris : Aubier.

Van Dijk, T. A. 1991. *Racism and the press*. London New York: Routledge.

## *Carmen Caffarel Serra*

**Professor of Audiovisual Communication Studies at Rey Juan Carlos University and Director of UNESCO Chair in Communication Research and Africa (Afri-Com)**



Carmen Caffarel Serra holds a PhD in Philosophy, Hispanic Linguistics Department at Complutense University of Madrid. She is Professor of Audiovisual Communication Studies at Rey Juan Carlos University and **UNESCO Chair in Communication Research and Africa (Afri-Com)**. Professor Caffarel has accomplished a fulfilling career for more than thirty-five years as a professor at Spanish universities and as lecturer at international universities. She is specialized in Communication Theory and Mass Media Research. She also has been Vice-Chancellor, Vice-dean, and Head of Department at various universities.

For the past eight years, she has been Director General of the Spanish Broadcasting Corporation (RTVE), where she has carried out its major technological renovation with the migration to terrestrial digital format (DTT). She has promoted its informative independence and has boosted its full reorganization. Next, she has served as Director of Instituto Cervantes with the expanding of its centers network in strategic places all over the planet with the aim of promoting both the Spanish language and cultural diversity. In addition,

she has created an online platform and launched Cervantes TV.

Carmen Caffarel Serra es doctora en Filosofía y Letras, Sección Lingüística Hispánica por la Universidad Complutense. Catedrática de Comunicación Audiovisual por la Universidad Rey Juan Carlos y directora de la Cátedra UNESCO de Comunicación. La profesora Caffarel ha desarrollado más de 35 años de carrera académica, como profesora en universidades españolas y profesora invitada en universidades internacionales. Además, ha sido Vicerrectora, Vicedecana y Directora de Departamento en diversas universidades.

Durante los últimos ocho años ha sido Directora general del ente público Radio Televisión Española, donde llevó a cabo su mayor renovación tecnológica, con la transición a la Televisión Digital Terrestre, promovió la independencia informativa en las empresas del ente e impulsó su completa reorganización. A continuación, ocupó el cargo de Directora del Instituto Cervantes, donde amplió la red de centros a lugares estratégicos del planeta para promover el español, y la diversidad cultural española, potenció la plataforma online y puso en marcha Cervantes TV.

# The reform of RTVE

## independence, plurality and new regulation (2004-2012)

PhD Carmen Caffarel Serra

Professor of Audiovisual Communication (URJC)

Director of the UNESCO chair AfriCom

### Résumé

L'auteur décrit le cadre juridique datant de 1980 et les changements législatifs qui ont affecté la RTVE et la scène audiovisuelle en général. Elle décrit également l'effort fourni visant un changement de structure et de modèle de la RTVE en vue d'en faire une entreprise viable et durable. Elle relate les changements opérés entre 2004 et 2012 sur la RTVE, en tant que service publique, sur le plan du contenu audiovisuel afin d'assurer la pluralité et la diversité politique, sociale et idéologique de la société espagnole et de promouvoir la cohésion territoriale, la pluralité et la diversité linguistique et culturelle de l'Espagne.

### Abstract

*This text describes the legal changes that affect RTVE (within a legal framework dating back to 1980), and the audiovisual scene in general. It also describes the endeavour aimed at a change of structure and model to make RTVE a viable and sustainable enterprise. Lastly, it illustrates the changes carried out in RTVE's content, especially in its News Services, in order to ensure fundamental plurality and diversity to the Spanish society in the period spanning from 2004 to 2012, when the law regulating RTVE Corporation is modified again as a consequence of the change of government.*

### Introduction

In April 15, 2004, in the inaugural address of President Zapatero to the Spanish Parliament, the presidential candidate is explicit about his intention to reform public media.

“The process of political reform (...) should be extended to the field of public media, particularly RTVE and EFE news agency, which I want to free from the government control they have traditionally been subjected to, so they can play their given role without hindrances in an advanced democratic society. The Council of Ministers shall immediately proceed to appoint an Independent Expert Council for it to, in a period not exceeding nine months, formulate a proposal that the Government is committed to translate into legal provisions by means of the relevant draft law that will be sent to the Congress of Deputies in the first quarter of 2005.

So, we will clearly improve transparency in the exercise of public power, we will ensure accurate information which citizens are entitled to and we will increase the possibilities of social control over government action.”<sup>1</sup>

In fact, there are two elements suggesting that this change will occur. On one hand, in April 23, 2004, a person with a hitherto unprecedented profile is appointed Director General of RTVE.

## Resumen

En este texto se describen los cambios legales que afectan a RTVE (con un marco jurídico que databa de 1980), y al panorama audiovisual en general. Se describen también los trabajos sen-caminados al cambio estructural y de modelo que hacen de RTVE una empresa viable y sostenible. Por último, los cambios en los contenidos de RTVE, sobre todo en sus informativos para garantizar la pluralidad y la diversidad sustancial a la sociedad española en el periodo que abarca desde 2004 hasta 2012, año en el que se modifica de nuevo la ley que regula la corporación de RTVE como consecuencia del cambio de gobierno.

A professor of communication that is detached from political parties and the business world<sup>2</sup>, and on the other, also on April 23, 2004, a new Council is born for the reform of State-owned audiovisual media, known as “Committee of Wise Men” that will have the task of preparing a report on the legal system, including the method of appointment of its governing bodies, its programming and financing of the State-owned media (RTVE y EFE).<sup>3</sup> In February 2005, the committee of wise men makes public a report that will be the basis, although not in all their proposals, for changes to occur in the state-owned media, especially of RTVE.

## Legislative changes

Before describing the legislative changes occurred during the decade from 2004 to 2012, we should outline a brief historical overview of the legal scene regulating the media in Spain up to that date:

- Dictatorship stage and democratic transition: The milestone is marked by a date, October 28, 1956, the starting day of RTVE regular broadcasting, its consolidation occurring when TVE1 reaches a coverage of about 90% of the country, while TVE2 (UHF) barely reaches 50% (Palacio 2005, p. 95)<sup>4</sup>
- Constituent stage: The 41/1980 Law is enacted in January 10: the “Statute of Radio and Television” which, in Article 32.1, declares that “Funding of RTVE public body will be met by the General State Budget as well as by income generated by its activities.”<sup>5</sup> At no time there is a stable funding model as RTVE gets 100% of advertising revenue and this law will remain in force till 2006, even though over the years the Spanish audiovisual scene changes substantially.
- “Stated-owned third channel Law” 46/1983, 26 December. The law provides

for the functioning of a third television channel owned by the State to be granted to each autonomous community and based on the RTVE statute. It is, therefore, the beginning of regional televisions grouped in the Federation of Regional Radio and Television Organizations (FORTA). Of the seventeen autonomous communities only Cantabria has not a regional television, while many of them have a second and even a third channel. The coexistence of TVE public channels, both national and regional, makes Spain a very special case when compared to the main European countries (United Kingdom, France, Germany and Italy).

- Appearance of private televisions. The 10/1988 Law of 3 May regulates the indirect management of public service which is essential to TV whose ownership corresponds to the Spanish State. Three licenses are granted, and the 3<sup>rd</sup> of April, 1990 is the starting date of free broadcasting for Antena 3 and Tele 5, and also the Sogecable (Canal +) pay channel. Later, in 2005, the Law of Urgent Measures for the promotion of Digital Terrestrial Television, for the liberalization of Cable Television and for the Encouragement of Pluralism<sup>6</sup> is approved, accompanied by a heated controversy in the media, especially from UTECA (Commercial Television Union) and from political parties. This law decides, among other matters of interest, that 2010 will be the year when both analogue switch-off and migration to TDT will occur, while amending the Private Television Law that established the limit of three state coverage operators, thus appearing a new analogue channel, “La Sexta”, with the free broadcasting Canal+ becoming La Cuatro.<sup>7</sup>

In the face of such legal scene, work leading to the proposal of RTVE reform law is started (17/2006, June 5, of state-owned radio and

television), with its subsequent Royal Decrees on law development, and from which it is worth noting that it is the Parliament to elect, by a two-thirds majority, the president of RTVE Corporation and the board of directors. Until now, the director of RTVE was elected by the President of the Government, which means that the new law involves the disappearance of government control in the election of candidates, and urges negotiation and agreement of the various political parties. This law defines the “essential public service” in a comprehensive way, including its role in supporting the Society of Information and entrusts it to RTVE Corporation with a listing of precise functions (Art 3).<sup>8</sup> This objective of public service will be determined by means of framework agreements for a period of nine years and three-year programme contracts, in which the value of public service programming will be estimated and assumed by the general state budget after its approval in Parliament. It advocates a mixed funding that takes advertising revenue into account, and does not consider a direct license fee, because the previous social, political and media debate considers it inadvisable.

This period we are describing also sees the start of work leading to the approval of the General Audiovisual Law, (7/2010, 31 March). A long-awaited law to regulate the legislative chaos existing in Spain on systematizing broadcasting public service, that will be ruled in title III of the law, which also enables an orderly development of the sector in local, municipal, associative fields. “It is a capital legal piece claimed for years by all operators as an indispensable basis for legal certainty, but also as a transcendental element of cohesion and harmony of the system and of the coexistence between public and private sectors to serve general interest” (Bustamante 2006, p.241)<sup>9</sup>

It has non been possible yet to create a National Audiovisual Council that was projected by

the 2006 law, and which would imply a strong authority being independent from public administration and agents involved in the audiovisual market, and also economically independent, capable of monitoring and sanctioning public and private television. In this sense, the report issued by the Council for the Reform of State-owned Media expressed itself likewise.

“The lack of an independent authority for the audiovisual sector is particularly serious in view of the fact that Spain shares with other States of the European Union the same conception of democracy and the exercise of certain rights and freedoms derived from it; a political, judicial and social communion the value of which increases as we walk towards its constituent consolidation.”<sup>10</sup>

The creation of the above mentioned National Council would come to fill an important gap considering that, in fact, Spain is the only country among the member states that has not an audiovisual council, and this lack has caused the distancing of our country in stances adopted by the European Union in the exercise of rights and freedoms of public communication.

In June 2011 the project is at a stage of parliamentary debate but the economical and political situation and the foreseeable coming of the elections ahead of time make its processing unviable. Since the beginning, the creation of an Audiovisual Council met a strong disagreement on the part of media groups and the Popular Party especially with them arguing that censorship would then be back. For this reason, when the Popular Party wins the elections in November of 2011 there appear multiple declarations regarding the indefinite withdrawal of this proposal.<sup>11</sup>

### **Structural changes, modernization of the corporation and funding**

In 2004 RTVE has gone bankrupt because advertising revenues have been declining with

the presence in the audiovisual scene of other operators. Because it has never designed a stable funding plan beyond the insignificant contribution from the general state budget. And because of the historical debt of RTVE that has been increasing year after year without hindrances.

To get a rough idea of the differences between RTVE and European Union major public broadcasting corporation in terms of funding, we find that, in 2004 (Data analysis of 2003) 81.80% of BBC's funding comes from Government revenue (in this case, from a licence fee) and 18.02% as business income; in Germany, percentages are of 83.58% and 16.42% respectively; in France percentages are 70.08% and 29.92%; and in Italy, the proportion is 53.86% and 46.14%. In all cases, public revenues are above 50% of the total income. (Caffarel 2007b)<sup>12</sup>

For RTVE, the situation is different: 57.27% of business income (that is, it multiplies by three the percentage of business income of the BBC, by three and a half that of German television, almost by two that of the French TV and exceeds by more than 20% of the Italian) and 4.26% of public revenue (that is, twenty times less than the BBC or the German Public Radio-television, sixteen times lower than the French and twelve times lower than the Italian).

If we add the two percentages, whereas income in major European channels accounted for 100%, in RTVE accounts for 61.53%. What about the rest? As for the rest, that is, 38.47% of its hypothetical income is debt, something that does not exist in the revenue issue of European broadcasting corporations. It means that in 2004 there is in RTVE an accumulated debt of seven thousand million euros (Caffarel 2007b:74-75).

The first element to consider is that, according to data of 2002, if we could give a license fee

character to what, via budgets, we Spaniards pay to maintain the broadcasting entity, the cost per household would be of 27.3 euros per year. In Germany it is of about 194 euros, while 116.50 in France, 97.10 in Italy and 171.90 in United Kingdom. That is, Germany multiplies by 7 the cost per household in Spain; France by 4.20, Italy by three times 3.55, and United Kingdom by 6.30.

Therefore, there is no stable funding for RTVE, and in 2005, when budgets for 2006 have been devised there is already a historical debt of over seven thousand and five hundred million euros. As for the budget for 2006<sup>13</sup>, for the first time it includes a special item of 575.2 million euros for RTVE although its consolidation is conditioned to a plan of viability (additional provision #35: Reorganization Plan and Future of RTVE).

After a year of arduous negotiations, including a general strike in RTVE on April 5, 2006, an agreement is reached for the viability plan, with the unanimous vote of the unions: SEPI, RTVE and major trade unions sign the agreement on July 12, 2006<sup>14</sup>. The event is described by the press as a historical fact.<sup>15</sup> The most visible measure of it is in the resignation of four thousand one hundred and fifty employees within four years. A Provisional Downsizing Plan also approved by all trade unions and endorsed<sup>16</sup> by the responsible and exemplary vote of the vast majority of RTVE workers<sup>17</sup>.

The viability plan also implies modernization of the entity, digitization, reformulation of professional categories and, above all, reorganization of the company by means of the dissolution of RTVE Public Corporation passing to depend on the State Industrial Ownership Corporation (SEPI) with the accumulated debt of seven thousand five hundred million euros (December 30, 2006) and on the 1<sup>st</sup> of January of 2007 the RTVE Corporation begins

operating (free of debts). On the 15<sup>th</sup> January, 2007, Luis Fernández is elected new president by a majority of two thirds of the Parliament and with a new legal framework (2006 law) that focuses on mixed funding (advertising and Government contribution) through a programme framework that defines contents of public service, as well as triennial programme contracts which specify their contents and their respective budgets that have to be approved in parliament.<sup>18</sup>

2007 is the year for signs of economic crisis to emerge. It is the last year for advertising income to grow. Private television networks start a battle of media and political pressure against RTVE as a result of their thinking that double funding produces unfair competition. As a consequence, it becomes necessary to approve a funding law for RTVE Corporation<sup>19</sup> which suppresses advertising. In exchange, RTVE is compensated with 3% of private TVs, which are already very upset about having to contribute 5% to promote Spanish and European cinema and 0.9% from the Telecommunication sector (it was recurred in Brussels as was in France). As a way of compensation, RTVE will have limits to sports events, an increase of 20% of its contribution to film production, and will have to broadcast parliamentary or electoral debates and reinforce children programmes.

### **Change of content**

RTVE has always been perceived by citizens as a follower and a partisan to a greater or lesser degree depending on the government in office. In the years before 2004, for the first time in its history, RTVE is convicted of manipulating information related to the general strike of June 20, 2002.<sup>20</sup>

In May, 2004, in her first parliamentary appearance, after twenty days of office the director general defends the democratization of RTVE and its return to the citizens as its right-

ful owners, and thus detach RTVE from the influence of government and political parties, declaring herself in the same way in which President José Luis Rodríguez Zapatero did in his inaugural address.

At this point, just as in the rest of Europe, there is a social debate on the model and the appropriateness of public broadcasters. Private TVs and some public and social sectors have raised a debate about the role of Public Television, trying to put the emphasis, on one side, on the American model (USA and Latin America), that is, a minority public television with a virtually testimonial social presence and with a high cultural component (along with the ubiquitous commercial channels), and on the other, the European model (England, France, Germany, Italy, etc.) with a powerful public television that counts on a majority audience and is competitive and commercial but is not identified solely with mercantilism, meeting with an irreplaceable role in cultural revitalizing and in sustaining audiovisual sectors. (Caffarel: 2007b)

"I believe in the "European model", although I think there are many elements that must be corrected in the future. And this conviction is no coincidence: in the same way Europe is the paradigm of "Welfare State" in social rights and collective protection, it is also the paradigm of public television as an expression and satisfaction of social need, as an economic and social equilibrium factor, as a generator of equality between men and women and of equal opportunities in accessing to culture, of freedom guarantee and of respect for cultural diversity of peoples and languages". (Caffarel: 2007b:45)

Defending this model implies two unavoidable tasks:

The first task affects contents. Because of its nature of public service, not everything is

acceptable in search of the highest levels of audience. The "weapons" with which public television must make way for its programming, neither are nor can be indiscriminate. The whole of it must be inevitably soaked with values. We address citizens in the most enlightened and comprehensive sense of the word. We address spectators, not clients. We seize the introductory words contained in the text issued by UNESCO on public service broadcasting:

"UNESCO is committed to promoting public service broadcasting (PSB)... It is crucial that the PSB serve all populations, reflecting the needs, concerns and expectations of the diverse audiences, regardless of their size. The PSB is an essential element to ensure plurality, social inclusion and the strengthening of civil society" (UNESCO 2006:5)<sup>21</sup>

The second task affects its financial stability and its viability. It is obvious that the advertising *cake* is just one: not a few advertising firms and companies, in view of their economic interests, invest in channels that offer mass audience, which is not always accompanied by quality. Having to limit itself and, therefore, giving up great impact programmes that have no social utility, it plays at a disadvantage in the battle to achieve a majority response from viewers.

The fight for the audience is so hard, especially for private broadcasters, that the contents of some programmes produce certain social disturbance. Hence, RTVE, Antena 3, Tele 5 and Sogecable sign with the government a code of self-regulation in December 2004, and later, in 2006, an addendum which will be joined by new private operators and regional public broadcasters.<sup>22</sup>

"Despite the statements of some observers, public television, in the situation we have described, is in a disadvantage to face the challenge of the audience. We are not talking

about objective difficulties affecting not just any commercial channel, but the channel that plays by constitutional mandate, that is, by order of its citizens, the role of communication public service. Therefore, its viability is not just another problem for a company like many others: it is a problem that affects the guarantee of the right to communication and information of all citizens. It is a State problem". (Caffarel 2007b:47)

To reinforce this commitment model, that is, a majority public broadcaster having an audience but not a any cost, RTVE requested the support of the major European public broadcasters and so, in January 24, 2005 a document was signed in the Spanish Senate: "Declaration of European public broadcasters as a result of the meeting of January 24, 2005 in Madrid", signed by Ame Wessberg (UER), Markus Schächter (ZDF), Caroline Thomson (BBC), Marc Tessier (France Television), Flavio Cattaneo (RAI) Flitz Pleitgen (ARD) and Carmen Caffarel (RTVE). In their statement these directors reaffirmed that European public broadcasters have "A vital role in democracy, social cohesion, cultural diversity, pluralism and the construction of communication space open to all", and they also explicitly supported the process of reform undertaken by RTVE.

In Spain it became necessary to improve programming, especially the news service. For example, there was not any programme of political debate in TVE and information was totally biased (we must remember that, for the first time in history, there a sentence passed for informative manipulation). In this period, since 2004, the contents of public service are reinforced and will be included in Article 3 of the law enacted for the creation of RTVE Corporation: Guaranteeing objective, truthful and plural information which should be fully adjusted to the principle of professional independence and political, social and ideological

diversity present in our society. Promote territorial cohesion, plurality, and linguistic and cultural diversity of Spain. Provide access to the various genres of programming and to institutional, social, cultural and sports events aimed at all sectors of the audience, paying attention to those issues of special public interest. Support social integration of minorities and attend to social groups with specific needs. Impel protection and safeguard of equality between men and women, avoiding any kind of discrimination among them. Promote diffusion and awareness of Spanish cultural productions, in particular the audiovisual ones. Boost peace values. Preserve the rights of minors. And many other contents of public service are also contemplated in the law.

In February, 2006 there appears the term Ombudsman of the audience: someone in charge, among other things, of the internal defense and support of the rights of viewers and listeners of RTVE in order to safeguard and urge transparency and democracy in national public broadcasting as prominent elements of credibility. It is a figure that had been absent in Spain to guarantee the rights of the public but does exist in other countries around us.

However, in the period starting in 2004, there is especially "a significant progress in the news service based on a neutral position, something that was unusual in RTVE... provided with such impartiality that the very News Services Board of TVE recognizes..." (Bustamante, 2006, pp.226-227)

It is during this period we are talking about when RTVE News Services has had a huge national and international recognition for its quality, independence and pluralism. TVE News Service, its programmes and its professionals have received more than two hundred awards among which there are various prizes granted by the Spanish Television Academy,

various Ondas awards and Golden TP in their different modalities. In 2009 the Daily News Evening Edition won the international award as best news programme granted by TV News Awards and in 2010 the Global Peace Award for international conflict coverage. In 2011, TVE News Service team won the Ondas Award and the National Television Award.

In April 20, 2012, due to an absolute majority of the Popular Party obtained in the general elections of November 20, 2011, the Parliament approves a royal decree that modifies, among other aspects, the composition of RTVE governing bodies and their appointment: it reduces the number of board members, eliminating the trade union representation, and approves for the president to be elected by absolute majority and not by a qualified majority as was established by the law of 2006. That is, the new RTVE president is elected thanks only to the votes of the Popular Party, thus initiating a backward period and partisanship that result in various denounces and reports on manipulation. The European Council condemns in 2013 the PP interferences in TVE, in a report in which it compares the pressures put by the Government of Rajoy with those in Ukraine, Rumania, Serbia, Hungary and Italy<sup>23</sup>, and also the very RTVE professionals report in November, 2012 for feeling constrained by the government when preparing their articles.<sup>24</sup>

The last significant case occurring in April, 2013, is the working out and dissemination of blacklists in which members of the News Board are ideologically classified, which has resulted in the resignation of the Director of News Services Management.<sup>25</sup>

In short, this is a critical moment for RTVE. The informative and ideological turn, as well as the economic cuts (RTVE budget has been reduced in more than two hundred and four million<sup>26</sup> in 2012 exercise), have placed national public broadcaster in a serious situation

of insecurity that also endangers the whole Spanish audiovisual sector,<sup>27</sup> in addition to having lost leadership and the news audience share having collapsed. In 2012, RTVE loses its leadership placing itself behind Tele 5 and Antena 3, and several months later it has also lost the public TV news leadership in the face of Tele 5.<sup>28</sup>

It is true that the economic crisis affects the audiovisual sector and RTVE in particular, but we continue believing in and defending an independent professionalized public corporation at the service of all citizens, being guarantee of social, political and cultural pluralism. Lastly, we advocate a RTVE away from the demands of constant political struggle but at the service of general interest and informative requirements of the citizenship. The economic aspect is not, in our view, an excuse to limit freedom in producing diverse and truthful information as guaranteed by Article 20 of our Constitution.

### (Endnotes)

1 - [http://www.congreso.es/public\\_oficiales/L8/CONG/DS/PL/PL\\_002.PDF](http://www.congreso.es/public_oficiales/L8/CONG/DS/PL/PL_002.PDF) p.19

2 - Royal Decree 801/2004, of April 23, by which Carmen Caffarel Serra is appointed General Director of RTVE.

<http://www.boe.es/boe/dias/2004/04/24/pdfs/A16483-16483.pdf>

3 - Royal Decree 744/2004, of April 23, issued for the creation of the Council for the reform of State-owned broadcasting media.

[http://www.boe.es/diario\\_boe/txt.php?id=BOE-A-2004-7470](http://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2004-7470)

4 - PALACIO, Manuel (2005): *Historia de la televisión en España*, Madrid, Gedisa

5 - [http://noticias.juridicas.com/base\\_datos/Derogadas/r1-14-1980.html#c5](http://noticias.juridicas.com/base_datos/Derogadas/r1-14-1980.html#c5)

6 - 10/2005 Law of June, 14. <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-2005-10069>

7 - Royal Decree 946/2005 of July, 29. <http://www.boe.es/boe/dias/2005/07/30A/pdfs/27016-27020.pdf>

8 - <http://www.boe.es/boe/dias/2006/06/06/pdfs/A21207-21218.pdf>

- 9 - BUSTAMANTE, Enrique (2006): *Radio y televisión en España. Historia de una asignatura pendiente de la democracia*, Barcelona, Gedisa
- 10 - GARCÍA CASTILLEJO, Angel (2006): “Una laguna fundamental del sistema democrático. Un consejo estatal de Medios Audiovisuales de España”, *Telos*, Madrid, July-September
- 11 - [http://www.congreso.es/public\\_oficiales/L8/CONG/DS/PL/PL\\_002.PDF](http://www.congreso.es/public_oficiales/L8/CONG/DS/PL/PL_002.PDF) p.19
- 12 - CAFFAREL, Carmen (2007b): *Hacia la radiotelevisión Española de los ciudadanos*, Madrid, Laberinto
- 13 - RTVE's 2006 budget is of 1535 million (720 will destined to advertising, thus generating a deficit of 815 million euros). The financial costs of the debt are 230 million. Data extracted from the appearance of RTVE's general director before the Budget Committee in Parliament.
- 14 - <http://www.rtve.es/go=eacaa4148f48af89730076a6669df2169fcb5b71e1aa29da6b3326aee96788b1cd69c746-c305f210c6c2bfb61f55c0d>
- 15 - <http://www.elmundo.es/elmundo/2006/07/12/comunicacion/1152736263.html>
- 16 - <http://www.rtve.es/go=eacaa4148f48af89730076a6669df2169fcb5b71e1aa29da6b3326aee96788b163264982a3b646e022f0cbf6a5d4aae4>
- 17 - CAFFAREL, Carmen (2007a) “Hacia la corporación RTVE” en VVAA: *Los medios de comunicación en la arquitectura política del siglo XXI*, Madrid, Nueva Economía Forum
- 18 - Articles 33 and 34 <http://www.boe.es/boe/dias/2006/06/06/pdfs/A21207-21218.pdf>
- 19 - 8/2009 Law of August, 28. <http://www.boe.es/boe/dias/2009/08/31/pdfs/BOE-A-2009-13988.pdf> [http://elpais.com/diario/2003/07/2/sociedad/1059084002\\_850215.html](http://elpais.com/diario/2003/07/2/sociedad/1059084002_850215.html)
- 21 - UNESCO (2006): *Radiotelevisión de Servicio Público: Un manual de mejores prácticas*, Oficina Unesco para América Central, Puerto Rico
- 22 - On 9 December 2004 the agreement for the promotion of self-regulation of television and children content between Government (Vice President of Government and Ministry of Industry) and RTVE, Antena 3, Tele 5 and Sogecable. On Monday, June 12, 2006 an addendum incorporates La sexta, Net TV, VeoTV and all regional public television channels.
- 23 - <http://www.elplural.com/2013/01/29/el-consejo-de-europa-denuncia-las-injerencias-del-pp-en-tve/>
- 24 - [http://sociedad.elpais.com/sociedad/2012/11/23actualidad/1353696560\\_225458.html](http://sociedad.elpais.com/sociedad/2012/11/23actualidad/1353696560_225458.html)
- 25 - [http://www.cadenaser.com/scedad/articulo/listas-negrastve/csrsrpor/20130416csrsrsoc\\_9/Tes](http://www.cadenaser.com/scedad/articulo/listas-negrastve/csrsrpor/20130416csrsrsoc_9/Tes) [http://cultura.elpais.com/cultura/2013/04/16/television/1366113038\\_682496.html](http://cultura.elpais.com/cultura/2013/04/16/television/1366113038_682496.html)
- 26 - Thus, the State financial aid to RTVE Corporation goes from the 535 million euros granted in 2011 to 331 million euros in 2012, that is, 38% less.
- <http://www.europapress.es/tv/noticia-gobierno-mantiene-rebaja-204-millones-euros-rtve-20120330182216.html>
- 27 - So far, about 40% of the activity of our audiovisual industry came from the public sector; however, today public television only represents 25% of the sector and it continues its free fall. <http://www.zoomnews.es/49119/superzoom/quien-crea-televisión-española>
- 28 - RTVE's loss of leadership in 2012. Report by Barlovento Comunicación.
- <http://www.elmundo.es/elmundo/2013/03/01/television/1362135434.html>

## *Mohammed ElHajji Ph.D*

**Professeur à l'Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil  
et coordinateur du Laboratoire de Communication  
Sociale Appliquée**



Mohammed ElHajji est docteur en Communication et Culture et professeur au Programme de Doctorat en Communication de l'UFRJ – Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil. Il est aussi coordinateur du Laboratoire de Communication Sociale Appliquée – LACOSA: <http://www.lacosa-ufrj.net/> et éditeur responsable du site d'information et d'appui aux Immigrés au Brésil : <http://oestrangero.org/>. Spécialiste des questions d'immigration, diasporas et TIC, parmi ses plus récentes publications, on peut citer :

« Le Culte à la Culture: Évolution, Révolution et régression » (In: Fred Dervin. Paris : L'Harmattan – 2013) ; « De l'appartenance transnationale à la citoyenneté globale: Migrations, TIC et possibilités de contribution au développement social des pays d'origine » (In Jean-Crépin Nyamsi. Paris : L'Harmattan – 2013) ; « Diásporas, migraciones, tecnologías de la comunicaci3n e identidades trasnacionales » (Barcelona : Bellaterra – 2012) ; « La diaspora maghrébine à Montréal face aux aléas de l'interculturel: le rôle des médias locaux, transnationaux et communautaires » (Revista Româna de Comunicare si Relatii Publice - 2012) ; « Migraç3es internacionais, fuga das

mentes e corrida dos cérebros: custos materiais, benefícios simbólicos e dúvidas existenciais » (In: Araújo et alii. Braga : Universidade do Minho – 2013) ; « Mapas subjetivos de um mundo em movimento: migraç3es, mídia étnica e identidades transnacionais » (In: Maia et alii. Rio de Janeiro : UERJ – 2013).

Mohammed ElHajji holds a Ph.D. in Communication and Culture, and is a professor in the doctoral Program in Communication and Culture of UFRJ – Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brazil. He is also the coordinator of the laboratory of applied Social communication– LACOSA: <http://www.lacosa-ufrj.net/> and he is the chief editor of the website of information and support for immigrants in Brazil: <http://oestrangero.org/>. He is an expert in immigration issues, Diasporas and ITC. His most recent publications include:

« Le Culte à la Culture: Évolution, Révolution et régression » (In: Fred Dervin. Paris : L'Harmattan – 2013) ; « La diaspora maghrébine à Montréal face aux aléas de l'interculturel: le rôle des médias locaux, transnationaux et communautaires » (Revista Româna de Comunicare si Relatii Publice - 2013) ;

# Les machines à diversifier le monde : ville, migrations transnationales et TIC

Mohammed ElHajji

Professeur à l'Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil

## Résumé

L'auteur nous livre une réflexion sur l'urbanisation du monde, les migrations transnationales et l'usage généralisé et banalisé des TIC qui fonctionnent, à notre époque, comme de véritables machines matérielles et symboliques de diversification du monde. Il démontre la nouvelle configuration civilisationnelle basée sur les principes de mobilité spatiale et de mutabilité subjective qui débouche sur un sentiment "d'appartenance diasporique" et "d'exil identitaire".

## Abstract

*The author gives us a reflection on the urbanization of the world, on the transnational migrations and the widespread use of ICT which all together work, nowadays, as a real material and symbolic machines of diversification of the world. He demonstrates the new civilizational configuration based on the principles of spatial mobility and subjective mutability resulting in a sense of a diasporic belonging but an alienation and exile of the identity.*

## Resumen

El autor nos ofrece una reflexión sobre la urbanización del mundo, las migraciones transnacionales y el uso generalizado de las TIC (Tecnología, Información y Comunicación) que trabajan actualmente como una máquina simbólica de la diversificación del mundo. Demuestra la nueva configuración de civilización basada en los principios de la movilidad espacial y mutabilidad subjetiva que resulta en un sentido de pertenencia diaspórica, pero en alineación y exilio de identidad

Une hypothétique prise photographique du monde à partir des flux qui le traversent serait, aujourd'hui, semblable à un travail de *lightpainting* – quand la photographie révèle les traces lumineuses dues à l'exposition du capteur à la source de lumière et aux objets éclairés.

Au lieu de focaliser corps, objets et point spécifiques de l'espace, l'image met en évidence leurs respectifs mouvements et les liens qui surgissent entre eux. Ce qui configure une perspective communicative à son niveau primaire et concret ; à même de restituer assez fidèlement les cartes cognitives de notre être-au-monde contemporain, fondé sur la mobilité physique et/ou subjective.

Flux humains et flux médiatiques ; migrations d'individus et migrations d'images ; et le croisement des deux, qui donne forme à notre subjectivité contemporaine : déterritorialisée, en perpétuel mouvement et errance, et irrémédiablement marquée par le principe de diversité culturelle et de pluralité symbolique.

Parmi les principaux moteurs de cette dynamique structurante de notre époque contemporaine, nous retenons l'espace urbain, les migrations transnationales et les TIC ; dont l'imbrication constitue une illustration éloquent du mode par lequel la diversité s'institue en tant que principe d'organisation sociale, culturelle et politique de notre époque.

« Migrações internacionais, fuga das mentes e corrida dos cérebros: custos materiais, benefícios simbólicos e dúvidas existenciais » (In: Araújo et alii. Braga : Universidade do Min-

ho – 2013) ; « Mapas subjetivos de um mundo em movimento: migrações, mídia étnica e identidades transnacionais » (In: Maia et alii. Rio de Janeiro : UERJ - 2013).

## 1. De la ville

Il n'y a pas de doute que les agglomérations urbaines - l'agglomération de groupes humains en espaces protocitadins, puis proprement citadins - aient représenté une étape décisive dans le processus évolutif de la société humaine. Cadre idéal pour l'expérimentation de nouvelles modalités de sociabilité et d'interaction, la ville est devenue, dès son émergence, synonyme de créativité intellectuelle, d'innovation technologique et de diversité sociale.

Royaumes et empires de l'Antiquité, par exemple, ne peuvent être dissociés du phénomène urbain et son corrélat communicationnel ; à l'instar de Rome qui constitue un cas de figure consensuel de cette gémination urbano-communicative. Ses moyens de transport et de communication considérablement développés par rapport à leur époque, sa gestion territoriale efficace et son administration méthodique des populations locales et/ou en transit, sont quelques unes des expressions de l'expérience romaine, archétype et modèle de base de l'organisation sociale et politique qui prédomine dans le monde contemporain.

De fait, en raison de son expansion spatiale progressive et de sa densification démographique continue, la ville ne peut pas se passer de ses systèmes et moyens de communication, afin de d'assurer son intégration géographique, l'accès à ses institutions et la mobilité de ses habitants et usagers. Le principe vital de l'organisation sociale n'étant rien d'autre que la circulation ordonnée des personnes, objets et idées.

Sa forme nodale s'appuie sur de multiples réseaux, indispensables à ses activités courantes, telles que les déplacements humains, le commerce, la distribution des denrées alimentaires et d'eau potable, l'évacuation des déchets solides et eaux usées, etc.. Structure organique qui l'a dotée de cohésion et l'a transformée graduellement en un corps homogène, substrat

de la nouvelle écologie humaine, destinée à abriter des proportions de plus en plus grandes de la population mondiale.

Aujourd'hui, plus de la moitié de l'humanité vit en zones urbaines<sup>1</sup>, dont les conditions de confort matériel, bien-être et sécurité sont tributaires d'une toile complexe d'équipements collectifs, composés d'innombrables voies, passages, canalisations, tuyauteries, tunnels, réseaux électriques et téléphoniques, antennes, fibres optiques, etc .. Ainsi, en plus de s'imposer en tant que métaphore organique et paradigme théorique, la ville met en évidence l'aspect physique de ses flux de communication - vecteurs matériels de la diversité humaine, sociale, politique et culturelle, intrinsèques à la civilisation urbaine ; surtout à partir de sa conjugaison au phénomène migratoire et aux TIC.

### 1.1. Cosmopolis

La filiation ville - migrations est originelle, dans ce sens que les agglomérations urbaines sont, historiquement, le fruit de déplacements humains qui rythment leur configuration, transformation et expansion. Conséquence de l'agglutinement de clans et tribus en un territoire donné, l'urbanisation va, ensuite, attirer les populations rurales des environs, avant de se spécialiser dans une ou plusieurs activités d'ordre commercial, artisanal, religieux ou autre, afin de s'insérer dans le tissu social et politique de sa région.

L'histoire de la ville est, d'abord, une histoire de mobilité humaine et sociale avant d'être une histoire d'ancrage spatial. Et même une fois sa formation finalisée et son organisation parachevée, elle n'en devient pas pour autant une instance territoriale figée et immuable, mais se transforme en pièce d'articulation dans un contexte historique plus large d'échanges et de déplacements ; une étape ou une station dans l'espace-temps social des populations qui la

traversent ou l'adoptent en tant que point de chute temporaire ou foyer définitif.

La ville ne doit, donc, pas être perçue comme une entité isolée et indépendante de son environnement, mais plutôt en tant qu'organisme homogène qui s'intègre dans l'écosystème social, culturel, économique et politique de son époque. Les moteurs de cette intégration sont, en outre, les moyens de communication, les migrations et les innovations technologiques ; dont le résultat est la multiplication de l'espace urbain par taches d'huile, allant de l'îlot solitaire à l'archipel, le continent et, à terme, vers la planète urbaine.

De fait, dans le contexte de la globalisation, l'écosystème urbain ne cesse de se disséminer et de se renforcer. Aujourd'hui, il s'étend aux confins de la planète, reliant virtuellement l'ensemble des métropoles qui composent l'actuel paysage global et préfigurant l'avenir géographique, politique, économique, social et culturel de notre monde. Car, la globalisation, comme nous l'analysons plus tard, est un phénomène de nature essentiellement communicationnelle, fondé sur la matérialité des TIC et des moyens de transport et de communication en général – qui font de la mobilité et de la diversité ses principales caractéristiques.

Les villes globales sont, en effet par vocation, des espaces d'échanges humains, matériels et symboliques, où l'altérité n'est pas seulement présente de façon ostentatoire, mais instituée en tant que mode de vie et niche de marché. Mode et styles vestimentaires, cuisine, expression artistique, pratiques culturelles et/ou religieuses, cours de langue, cybercafés, etc.. révèlent la face matérielle et commerciale des identités multiculturelles amenées et diffusées par les flux migratoires – aujourd'hui indissociables de la réalité urbaine globale.

Il est à signaler, toutefois, que bien avant l'avènement de l'ère globale, *metropolis* am-

bitionnait déjà devenir *cosmopolis*, ville universelle, ouverte à tous les peuples de la Terre et capable de refléter le monde dans sa diversité et sa pluralité. La généalogie du cosmopolitisme, qui creuse ses racines dans l'urbain et l'urbanité – synonyme de civilité, amabilité et savoir-vivre, ne peut être dissociée des dynamiques de mobilité et de déplacements humains ; aussi bien dans leur acception physique et spatiale comme dans leur dimension subjective et imaginaire.

Ce qui nous invite et autorise à conjuguer le fait citadin et urbain à la mobilité, en général, et aux migrations en particulier. La perspective épistémologique adoptée et propagée par Georg Simmel et l'École de Chicago, notamment, joint les deux termes dans la même équation théorique explicative de la réalité contemporaine. Ville, mobilité, migrations transnationales et médias, composantes du même cadre historique, doivent être appréhendés ensemble, afin de produire une image (dans le style de *lightpainting*) proche de la réalité de notre époque.

## 1.2. Technopolis

Quant à la relation entre ville et TIC, il faut, tout d'abord, considérer que l'avènement de la ville est, en soi, une invention technologique. L'émergence et la consolidation de l'espace urbain n'est pas, en effet, un accident de l'Histoire, mais le résultat d'un long processus de mise en place de nouvelles technologies sociales qui ont abouti à la naissance et à la structuration de la ville telle que nous la connaissons.

Ville-machine ou machine-ville, dont les parties sont étroitement liées et interdépendantes les unes des autres dans une totalité systémique. Du port au marché, des bains publics aux égouts, des hôpitaux et dispensaires à la sécurité publique, des greniers aux réseaux d'approvisionnement et de distribution, des

habitations à l'usine, chaque pièce est obligée de se maintenir connectée à toutes les autres pour demeurer active et remplir pleinement ses fonctions.

Le succès de la machine et la garantie de son efficacité sont tributaires de la performance de l'ensemble de ses engrenages et du degré de coordination / communication entre eux. Aussi, la survie et la prospérité de la ville, initialement un produit de l'évolution de certaines technologies sociales, dépendent, désormais, d'innombrables technologies, à la fois matérielles et symboliques. Encore que, comme nous l'expliquons plus tard, le sort des technologies non plus ne peut être séparé de celui de la ville.

Ce n'est pas par hasard que la sociologie urbaine, par exemple, insiste sur l'importance et la complémentarité des catégories fonctionnelles de la ville avant même des relations humaines et interindividuelles. Certains détails, tels que la synchronicité, ponctualité, calculabilité, impersonnalité, organisation spatiale et l'interconnexion de ses divers organes à travers des canaux de communication performants, sont essentiels pour la vie de la ville et dans la ville.

La relation symbiotique entre la ville et la technologie est, d'autre part, renforcée par le fait que l'espace urbain soit la niche écologique et l'habitat naturel des sciences et technologies. Si la plupart des inventions technologiques que nous connaissons est le résultat de cette écologie urbaine, c'est parce que la ville constitue historiquement et traditionnellement un couvoir pour la conception et le développement des innovations technologiques et un terrain fertile pour leur expérimentation et développement.

En plus de ses universités, bibliothèques et centres de recherche, constitutifs du paysage métropolitain, la ville en soi, de par sa densité

démographique et la diversité de sa population, offre une écologie cognitive idéale pour l'éclosion de nouvelles idées et l'avancement des sciences. La ville n'est, toutefois, pas seulement l'incubateur naturel de la technologie, mais aussi sa destination finale et le moule dans lequel et par lequel se projette l'avenir de l'humanité.

La meilleure illustration de ce fait historique demeure la Révolution Industrielle. Née au sein du monde urbain, elle a fini par en bouleverser radicalement la configuration spatiale et consacrer l'emprise de la technologie sur la ville et sur le monde ; provoquant, notamment, l'exode rural depuis lors ininterrompu, dépeuplant la campagne, la reléguant à un statut inférieur dans l'échelle civilisationnelle humaine et arrachant littéralement le paysan de sa terre pour l'assujettir à la machine (-ville).

Au fur et à mesure que l'industrie devenait le centre de gravité de la société humaine, elle allait aussi s'imposer en tant que principal facteur d'organisation, d'agglutinement et de distribution des populations ; ce qui a eu, évidemment, d'importantes répercussions sur l'accélération des flux migratoires et la réorientation de leurs itinéraires géographiques et trajectoires personnelles.

## **2. Des migrations**

Les mouvements migratoires mondiaux ont, depuis longtemps dépassé la marque des 200 millions d'individus. Aujourd'hui, le contingent de la population mondiale qui vit en dehors de son pays ou région d'origine équivaut au nombre d'habitants du Brésil et Portugal réunis. Mais, si cela dépendait de tous les candidats à l'immigration, ce chiffre arriverait aux 900 millions de personnes. Car, en plus de tous ceux qui se trouvent déjà en dehors de leur pays ou région d'origine, d'autres 630 millions expriment le désir d'immigrer. 48 millions d'entre eux prévoient de réaliser

ce désir dans les prochaines années et, parmi ceux-ci, 19 millions seraient déjà entrain de préparer le voyage – selon un sondage réalisé, l'année dernière, dans 150 pays.

Les chiffres peuvent impressionner, mais le fait migratoire en soi est aussi vieux que notre existence en tant qu'êtres humains. Contrairement au sens commun - produit de l'imaginaire médiatique -, il ne s'agit nullement d'un phénomène nouveau ou exclusif à notre époque, ni d'une anomalie, une exception historique ou d'un désordre spécifique à l'ère moderne. Le phénomène constitue, en vérité, une constante dans l'histoire de l'Humanité, qui remonte aux prémices du processus d'humanisation de l'espèce – l'unique à avoir colonisé et peuplé les quatre coins de la planète.

Historiographie, archéologie, paléontologie ou biologie reconnaissent et confirment le rôle des migrations dans la configuration de ce qu'est devenue la société humaine. Leurs conséquences sur la formation et la dissolution de groupes civilisationnels, et sur l'ascension et le déclin de nations, royaumes et empires sont reconnues par l'ensemble des sciences humaines. Dans le contexte contemporain, néanmoins, le phénomène a subi de profonds changements dus à des facteurs d'ordre politique, économique, organisationnel, social et psychologique.

Parmi ces facteurs, soulignons ceux qui intéressent le plus l'analyse ici proposée : l'industrialisation et l'urbanisation de grandes régions du monde, l'accélération et démocratisation des moyens de transport, la progression du processus de globalisation, la révolution techno-médiatique, et la prise de conscience des possibilités d'autonomie individuelle et de naturalisation de nouvelles formes de subjectivation et de réalisation personnelle.

Aussi, loin de limiter notre réflexion aux aspects économiques et matériels des flux migratoires, nous proposons l'exploration des di-

mensions subjectives, symboliques et imaginaires du phénomène, afin de mieux comprendre leur mode d'articulation aux deux autres termes de notre équation: la ville et les TIC.

## 2.1. Destination

La ville est, et a toujours été un pôle d'attraction privilégié des déplacements humains de par le monde ; et ce, qu'il s'agisse de migrations transnationales ou d'exode rural. La fascination par le mode de vie citadin, réel ou médiatisé / romancé, est aussi vieille que la ville elle-même, mais c'est surtout à l'époque moderne qu'une telle image a acquis toute sa force de séduction.

Objet central des sciences sociales, personnage principal de la littérature ou star éternelle du cinéma et de la télévision, la ville est le plus souvent représentée comme la terre promise de la liberté, du raffinement, de l'opulence et de la consommation effrénée. Ou, du moins, c'est le cliché qui marque le plus l'imagination médiatique et populaire ; éclipsant les représentations les plus réalistes et offusquant les études les plus sceptiques.

Avec la jonction TIC - globalisation, la ville a fini par déborder de ses limites spatiales traditionnelles et intégrer les dynamiques trans-territoriales qui régissent les flux migratoires contemporains. Ainsi, certains auteurs, à l'instar de David Harvey, n'hésitent pas à évoquer l'idée de rétrécissement de la planète et l'émergence d'un espace civilisationnel unifié ; certes hautement diversifié, mais en même temps, largement intégré.

Si les notions d'espace-monde et de globalisation sont indissociables de la thématique des migrations transnationales, ce n'est pas seulement par le fait évident que les déplacements humains surviennent nécessairement dans la dimension spatiale, mais surtout parce que la dite dimension a elle-même connu une totale

reconfiguration et ressignification sous l'effet de l'intensification des flux migratoires et de par sa progressive fusion avec l'espace médiatique global.

Cette interconnexion techno-médiatique de la planète se traduit, d'autre part, par la mise en contact graduelle des imaginaires, des subjectivités et des codes éthiques et esthétiques des peuples et nations du monde. Processus qui ne fait que renforcer davantage le désir de migrer de tous ceux qui rêvent de prendre part à la grande fête de surconsommation et de jouissance ininterrompue, célébrée en couleur et haute définition par les médias globaux.

Ainsi, la ville n'est pas seulement la destination physique et spatiale du migrant, mais également son destin subjectif et existentiel, l'apogée de ses projets de réalisation personnelle, professionnelle et sociale et le but ultime de sa quête de considération et de reconnaissance par ses pairs. Le conditionnement matériel et symbolique associé à la métropole est tellement fort que, le plus souvent, l'option migratoire n'est même pas débattue ou évaluée, mais juste entreprise, de façon naturelle, presque spontanée, à l'exemple des rites de passage.

Au même temps que les migrations transnationales ont octroyé à la ville sa dimension planétaire et topographie transterritoriale, elles l'ont aussi convertie en un espace imaginaire qui se confond avec la sphère médiatique virtuelle, sans démarcation claire entre l'un et l'autre ; de la même façon qu'il est devenu difficile de distinguer le proche du lointain et l'étrange du familier. Non seulement l'un ne se termine pas là où l'autre commence, mais, plus encore, chacun des deux espaces se trouve à la fois à l'intérieur et en dehors de l'autre, le couvre et s'en enveloppe

## 2.2. Connexion

Nous avons déjà eu l'occasion d'insister, dans des travaux antérieurs, sur le fait que la globalisation, cadre conceptuel et institutionnel qui sous-tend l'objet de cette analyse, ne doit pas être comprise en association avec la notion de 'globe', mais plutôt avec celle de 'globalité' qui renvoie à l'idée de simultanéité d'une action, sa réalisation ou avènement au même temps (et dans le même temps) à plusieurs endroits et à plus d'un point de l'espace physique. Or, aussi bien les moyens de transport que les TIC agissent, justement, dans le sens du détournement de plusieurs pans de la réalité contemporaine de la dimension spatiale vers la temporelle.

Le phénomène migratoire se doit, donc, d'être appréhendé à la lumière de cette nouvelle réalité techno-médiatique et transterritoriale. Non plus en tant que déplacement spatial définitif et à sens unique, mais plutôt comme un mode d'être-au-monde contemporain global, dans lequel les frontières et les appartenances exclusives et exclusivistes n'ont plus le même sens et valeur morale d'antan.

Aussi, dans ce nouveau contexte, le processus migratoire naît et prend forme dans l'espace techno-médiatique, avant de devenir effectif et de se transformer en mouvement physique et spatial et en parcours administratif et juridique. Au niveau subjectif, cependant, ce passage du virtuel au réel n'est pas toujours tout à fait clair ou évident ; dans la mesure où des éléments d'un plan et de l'autre peuvent coexister ou se diluer l'un dans l'autre.

Rappelons, dans ce sens, que cette ville techno-médiatique globale, destination des flux migratoires transnationaux, est parfois difficile de localiser sur les cartes géographiques. Car, souvent, elle est le produit d'une autre cartographie, de nature imaginaire et subjective. Le départ n'est, ainsi, jamais une garantie d'ar-

rivée et le déracinement n'est pas nécessairement suivi de réenracinement. L'immigration étant un état d'être qui, une fois embrassé, ne peut plus être abandonné – un véhicule subjectif dans lequel une fois embarqué, il n'est plus possible de débarquer.

Car, en fait, le premier contact avec le lieu de destination se produit à travers les médias et sur le réseau ; dans l'espace virtuel et par le biais de l'appareil de télévision, traditionnellement associé à des processus mentaux d'ordre onirique, où le factuel, le spectaculaire et le dramatique partagent les mêmes registres et la même grammaire, celle des récits destinés principalement à l'émotionnel plutôt qu'au rationnel.

L'entreprise migratoire est esquissée, planifiée et préparée à l'aide des TIC: cartes, adresses, services, conseils juridiques et administratifs sont recueillis et répertoriés à travers les TIC. Le projet prend forme, étape par étape, par le biais du réseau virtuel et à travers l'écran de l'ordinateur. Amis, famille et compatriotes sont mobilisés ici et là, relations, cercles familiers et contacts personnels sont activés, mais la plupart du temps, les TIC constituent la pièce maîtresse du projet.

Ce sont les TIC qui 'transportent' le sujet migrant. Et, paradoxalement, une fois là-bas, au soi-disant point d'arrivée, ce sont ces mêmes TIC qui vont le maintenir lié au pays et à la culture d'origine. Tout comme la migration commence dans les TIC, c'est en eux que le migrant va fixer ses racines – désormais trans-territoriaux, et c'est par le moyen de ces mêmes TIC qu'il va sublimer et désirer le passé et la terre d'origine, dans la même mesure qu'il sublimait et désirait l'avenir et le pays d'accueil.

### 3. Des TIC

Car, comme nous l'avons souligné, le processus de globalisation est d'ordre essentiel-

lement techno-informationnel. De même que le 'rétrécissement' de la planète ou le transfert de pans entiers de la réalité contemporaine du plan spatial au niveau temporel, auxquels nous avons fait illusion, sont la conséquence directe de l'interconnexion de régions, pays et villes du monde à travers les multiples TIC qui enveloppent notre réel et notre imaginaire contemporain.

Avant de réverbérer sur les champs économiques, politiques et culturels, la globalisation consiste d'abord en échanges informationnels tous azimuts, rendus possibles grâce à l'ensemble des dispositifs électroniques qui forment la base et support du phénomène. Ce qui signifie que la globalisation ne peut pas ne pas être appréhendée en termes d'économie politique de la communication, à la lumière de l'engrenage technique et technologique (hardware) qui en constitue la couche matérielle et tangible.

Concrètement, il s'agit de plusieurs centaines de satellites, de centaines de milliers de kilomètres de câbles souterrains et sous-marins, d'autant d'antennes d'émission et de réception, des milliards d'appareils de téléphonie fixe et mobile, d'ordinateurs, tablettes, téléviseurs, radios, etc ... Attirail qui, pour sa part, est le produit d'innombrables activités industrielles, innovations et développements technologiques, sans lesquels le marché global ne serait que l'ombre de lui-même.

Les TIC sont, aujourd'hui, le secteur le plus dynamique au monde, qui investit et qui croît le plus et qui a, certainement, le plus d'impact sur la vie quotidienne de la population mondiale. Il suffit, pour se rendre compte de l'importance de cette activité dans l'actuelle économie mondiale, d'observer que les investissements globaux annuels en TIC3 s'approchent du PIB entier du Brésil<sup>4</sup>, actuellement, sixième économie du monde.

De fait, il ne faut pas oublier qu'avant le symbolique et le virtuel, il y a, d'abord, le matériel

et le réel. Avant le software, il y a le hardware qui lui donne la possibilité de se matérialiser et d'acquiescer toute sa signification. Les flux et empreintes de communication qui composent notre réalité sociale, politique, économique, culturelle et subjective, et que nous cherchons à mettre en relief dans ce travail (à travers la métaphore du *lightpainting* notamment), sont indissociables de la matérialité primaire de la communication en tant que systèmes, moyens, techniques et technologies.

Enfin, nous ne devons pas ignorer que l'essence des TIC et leur caractère véritablement révolutionnaire résident dans le principe de vitesse, d'immédiateté, et, surtout, de mobilité. Il est certain, en effet, que la totalité des technologies sociales de notre époque est conçue et projetée en termes de mobilité; déstabilisant, ainsi, abruptement nos notions et conceptions traditionnelles du local, global, de l'espace et du temps.

### 3.1. Cyberspace

Est-ce le cyberspace une émancipation de l'espace réel ou, au contraire, sa réitération ? Il s'agirait, plutôt, d'une nouvelle configuration techno-spatiale. Non pas une homothétie ou symétrie géométrique entre les plans réel et virtuel, mais leur totale imbrication; favorisant, ainsi, l'émergence de nouveaux imaginaires et de nouvelles formes de production de subjectivité, capables de transiter avec aisance et désinvolture d'un cadre à l'autre.

D'une part, la toile réalise la 'prophétie' du village global, qui, en vérité, ressemble beaucoup plus à une chaotique métropole globale. Plurielle, ultralibérale est hyperdiversifiée à tous les niveaux: langues, croyances religieuses, orientations sexuelles, convictions politiques, etc. . Un monde en construction, où chacun apporte sa contribution, expose ses craintes et exprime ses attentes. Une utopie au sens premier du terme: un lieu qui ne se trouve nulle part, un lieu 'sans endroit'.

Rappelons, à cet égard, que les premiers essais de la toile, dans leur tentative de formuler des modèles convaincants de cybersociabilité, consistaient en des reproductions assez grossières de l'espace réel. 'Second Life' ou 'Sim-City', avec leur environnement 3D et avatars malhabiles, sont quelques-unes des nombreuses expériences conçues sur le modèle de la ville réelle, avec ses quartiers, communautés, lieux de rencontres, etc ...

Alors que, de nos jours, l'imbrication à la quelle nous faisons allusion est dramatiquement plus profonde et radicale. Certains de ses expressions actuelles sont 'Google Maps', 'Google Earth', guides virtuels par secteurs d'activités, villes, régions, affinités, etc .. Mais il y a aussi, et surtout, la 'RA' (pour 'Réalité Augmentée' – la superposition d'objets tridimensionnels virtuels générés par ordinateur sur un environnement 'réel') ou, encore, le code barre bidimensionnel 'Code QR' (de 'Quick Response') éparpillé à travers plusieurs villes du monde, donnant accès immédiat et continuellement mis à jours à des informations touristiques, historiques, d'utilité publique, etc..

Avec l'avènement des applications pour tablettes et *smartphones*, le cyberspace est devenu encore plus mobile, intuitif et amical; toujours à portée de main pour compléter, approfondir ou 'corriger' notre perception de la réalité. Des services les plus anodins (appeler un taxi ou localiser un commerce) aux plus sérieux (opérations bancaires, réservation de vol, consultation météo ou de la circulation), la nouvelle technologie est devenue indispensable et de plus en plus naturalisée.

Le réel, pour sa part, a d'ores et déjà amorcé un processus substantiel de sa reconfiguration opérationnelle, afin de s'adapter aux exigences des TIC et mieux profiter de leurs potentialités sociales, économiques, politiques et autres. Commerce, administration publique,

éducation, relations personnelles, loisirs et vie sociale ne peuvent plus rester en dehors du cyberspace ; comme si les instances d'ordre exclusivement spatial ne leur étaient plus suffisantes et/ou satisfaisantes. En vérité, il est même parfois difficile de savoir si l'acte (social, économique, affectif, administratif, etc..) commence dans le réel et s'étend au virtuel ou le contraire ; encore plus quand il s'agit des migrations contemporaines.

### 3.2. Web diasporique

En effet, comme nous l'avons déjà expliqué, dans la plupart des cas, l'entreprise migratoire naît et se développe au sein des TIC, avant de se concrétiser dans l'espace réel. Il est de plus en plus difficile de dissocier le phénomène migratoire du support médiatique global et de l'ensemble d'outils mis à la disposition du migrant par les TIC. Dans la pratique, il n'est guère possible d'imaginer le projet migratoire être conçu et mis en exécution directement et exclusivement dans l'espace réel, ou même que le sujet migrant se déconnecte du réseau une fois arrivé à sa destination et/ou le processus terminé.

Non seulement une fois connectés, les migrants n'abandonnent plus jamais leurs habitudes d'utilisation et de consommation des TIC, mais force est de constater leur réappropriation perspicace et rapide intégration de ces TIC dans leur quotidien. Plus encore, l'on peut observer, depuis quelques années déjà, une véritable colonisation du web par les diasporas migratoires de par le monde.

Fait qui s'explique, évidemment, par les besoins spécifiques des immigrés en termes de mobilité, de communication transnationale, de nécessité d'entretien de leurs liens communautaires d'origine, l'établissement de nouveaux réseaux sociaux et l'urgence de compréhension et d'assimilation des normes et codes locaux, afin de garantir leur survie dans les sociétés

d'accueil et d'y faciliter leur intégration. Il est évident, encore une fois, que les TIC représentent un changement radical dans la vie des individus et des sociétés concernés par la question migratoire – ceux qui partent, ceux qui restent et ceux qui accueillent.

Les empreintes médiatiques et électroniques de ces flux transnationaux et transterritoriaux peuvent être observées à différents niveaux et dans diverses régions de la toile. Aussi, même s'il n'existe pas un mode unique et universel d'utilisation d'Internet par les migrants, plusieurs études prouvent l'existence d'un web diasporique : une constellation cybernétique qui réunit blogs, forums de discussion, journaux et magazines en ligne, sites généralistes ou spécifiques et sectoriels (commerciaux, matrimoniaux, confessionnels, etc ..) dirigés aux migrants et par ceux-là mêmes conçus, développés et consommés.

Il n'existe pas de statistiques formelles sur le nombre exact de ces sites, la fréquence de leur mise à jour ou, moins encore, à propos de leur audience et consommation. Mais il est facile de constater empiriquement que le phénomène est assez répandu, aussi bien en termes de nationalités d'origine que de pays d'accueil. On observe même la résurgence d'appartenances et identifications nationales, ethniques et/ou culturelles que l'on croyait à jamais disparues ou, plus impressionnant encore, l'apparition de revendications identitaires jusque là inédites.

Il est à observer, par ailleurs, qu'il existe un certain standard, encore qu'assez large, de pratiques discursives, type de langage, formes éditoriales et intérêts thématiques de cette constellation. L'on peut noter, par exemple, que le web diasporique investit et/ou est investi dans et par les idéaux de transterritorialité, pluri-appartenances et de citoyenneté communicative et globale ; principes qui constituent

le fondement même de l'identité diasporique en général.

Loin d'être uniforme ou homogène, le web diasporique reflète la multiplicité des groupes qui le composent et la diversité de leurs intérêts, priorités et objectifs ; allant du subjectif et affectif jusqu'au juridique et administratif, en passant par la mobilisation sociale et politique. Contrairement aux sites professionnels et commerciaux, marqués par un certain excès de formalisme et de rigidité esthétique et techniques, le web diasporique se distingue par sa spontanéité et caractère assez informel. Ce qui n'empêche pas, toutefois, la récurrence de certains genres, catégories et sections au sein des sites diasporiques, tels que les forums de discussion, les services et informations utiles et/ou pratiques, courriel des lecteurs, photos des pays ou régions d'origine, textes nostalgiques qui glorifient les traditions et mémoire ancestrale, etc..

Des sites et pages web parfois improvisés, mais qui reflètent et transmettent un profond désir et une véritable volonté de s'exprimer, débattre, montrer leurs communautés au monde et contribuer à l'amélioration de la vie de leurs membres. D'ailleurs, une autre des particularités du web diasporique est la constance de volontarisme et d'initiatives personnelles, qui ne passent pas nécessairement par les canaux représentatifs et institutionnels traditionnels. Fait qui ne doit pas être interprété en tant qu'indice d'affaiblissement des cadres institutionnels et associatifs, mais plutôt comme un reflet de l'autonomisation des migrants devant leurs communautés et la société en général.

Le web diasporique, reflet de l'imbrication entre réel et virtuel ici exposée, met les TIC au service du sujet migrant, tout en le soumettant à la logique du monde virtuel, mais sans l'extraire de l'espace réel. Au contraire, le cyberspace lui-même se déploie sur l'es-

pace urbain, l'enveloppe et s'y immisce ; l'un devenant le modèle et l'écho de l'autre.

Si 'être-dans-le cyberspace' équivaut à 'être-dans-ville' et vice versa, il n'est plus possible, toutefois, surtout pour le sujet migrant, d'être dans le cyberspace sans être aussi dans la ville, ou d'être dans la ville sans être en même temps dans le cyberspace : être dans l'un signifie nécessairement être dans l'autre. De telle sorte que la relation triangulaire entre ville, migrations transnationales et TIC, déjà marquée par la densité et diversité des flux communicatifs et subjectifs, ne s'en trouve qu'accentuée.

### **En guise de conclusion**

L'urbanisation du monde, les migrations transnationales et l'usage généralisé et banalisé des TIC fonctionnent, à notre époque, comme de véritables machines matérielles et symboliques de diversification du monde. Leur effet mélangeur sur les sociétés, les individus, les idées et les subjectivités est profond et irréversible ; surtout à moyen et long terme, quand le choc du présent cède la place au processus naturel de métabolisation de la différence et de la nouveauté.

Il s'agit bien, à notre avis, de diversification et non pas d'uniformisation ou d'homogénéisation de la planète. Car, en plus de toutes les théories de 'glocalisation' – qui insistent sur la puissance du Local face au Global, il faut aussi rappeler que la diversité, en tant que principe philosophique et possibilité ontologique, agit de façon décisive sur le local, en introduisant la différence au sein de la similitude, la pluralité au sein de l'unicité et l'altérité face à l'identité.

Au même temps que la globalisation représente un processus inéluctable d'intégration des différentes régions, cultures et sociétés de la planète, par le biais des moyens de communi-

cation qui en constituent le support et véhicule, le même phénomène de globalisation opère en tant que facteur de rupture de la normalité hégémonique, de variation de l'uniformité érigée en norme absolue et de multiplication des visions du monde et des possibilités d'être-au-monde.

Sans oublier que l'idée de diversité, en soi, a un effet multiplicateur exponentiel, dans ce sens que la diversité attire plus de diversification et facilite l'acceptation de plus en plus de diversité et de diversification. Principe qui s'applique, en vérité, aussi bien aux changements civilisationnels qu'à l'évolution biologique des espèces ; constituant, dans les deux cas, une condition sine qua non pour la survie des organismes, soient-ils sociaux ou naturels.

Pour un entendement adéquat du phénomène, toutefois, il faut considérer les termes de notre équation (espace urbain, migrations transnationales et TIC) non pas en tant que faits ou événements isolés ou impliqués dans une relation réductrice de causalité linéaire, mais plutôt comme des manifestations à la fois diverses et complémentaires de la même réalité contemporaine et de la même écologie cognitive.

De même que cette écologie cognitive ne doit pas être perçue comme une exclusivité de ceux qui migrent et se déplacent physiquement dans l'espace matériel, mais plutôt en tant que paradigme historique qui concerne l'ensemble de la population mondiale et la totalité des classes et groupes sociaux. Il s'agit, en fait, d'une nouvelle configuration civilisationnelle basée sur les principes de mobilité spatiale et de mutabilité subjective, où le sujet contemporain est, nécessairement, déterritorialisé et nomade ; que cela soit dans le sens physique et spatial ou subjectif et médiatique.

Le résultat en est le même sentiment d'appartenance diasporique et d'exil identitaire, dans

la mesure où les cadres de reconnaissance de la contemporanéité ont, eux-mêmes, subi un profond processus de déspatialisation. Ce qui a fait perdre au local ses attributs d'enracinement culturel et de fixation émotionnelle, e a promu le virtuel en locus naturel d'action sociale et d'interaction affective ; constituant, ainsi, un nouveau continuum techno-spatial et de nouvelles formes de sociabilité, où la diversité est la règle et non plus l'exception.

### **Bibliographie**

Appadurai, Arjun. 2005. *Après le colonialisme*. Paris : PBP.

Elhajji, M., Cogo D., Huertas A (Eds.). 2012. *Diásporas, migraciones, tecnologías de la comunicación e identidades transnacionales*. Barcelona : Bellaterra,

Elhajji, M. 2012. La diaspora maghrébine à Montréal face aux aléas de l'interculturel: le rôle des médias locaux, transnationaux et communautaires. Bucarest : *Revista Româna de Comunicare si Relatii Publice*, v. 14, n. 4.

Harvey, David. 2009. *A condição pós-moderna*. São Paulo : Loyola.

Kristeva, Julia. 1988. *Étrangers à nous-mêmes*. Paris : Folio.

Lefebvre, Henri. 1974. *La production de l'espace*, Paris: Anthropos,

Lefebvre, Henri. A . 2002. *revolução urbana*. Belo Horizonte : UFMG.

Mattelart, Tristan (Dir.). 2007. *Médias, migrations et cultures transnationales*. Bruxelles : De Boeck.

Mattelart, Tristan. 2009. « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *tic&société* [En ligne], Vol. 3, n° 1-2 | mis en ligne le 14 décembre 2009, Consulté le 23 mai 2013. URL : <http://ticetsociete.revues.org/600>

Park, Robert E. Human migration and the marginal man. Chicago : The American Journal of Sociology, v. 33, n. 6, 1.

Sayad, Abdelmalek. 1928. A Imigração ou os Paradoxos da Alteridade. São Paulo : USP.

Sennet, Richard. 1999. Carne e pedra: o corpo

e a cidade na civilização ocidental. Rio de Janeiro : Record.

Simmel, Georg. 1999. Sociologie, étude sur les formes de la socialisation. Paris : P.U.F.

Velho, Otávio Guilherme. 1973. O fenómeno urbano. Rio de Janeiro : zahar.

## *Michel Mathien*

**Titulaire Chaire Unesco en communication, «Pratiques journalistiques et médiatiques. Entre mondialisation et diversité culturelle».**

**Université de Strasbourg – France**



Professeur de Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) à l'Université de Strasbourg (France) depuis 1988 après avoir obtenu le grade de docteur d'État en lettres et sciences humaines en 1987. Il enseigne au Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme et à l'Institut des Hautes études Européennes. Il est entré dans l'enseignement supérieur après avoir obtenu le doctorat de 3ème cycle de Psychologie du langage, de la communication et de l'intervention pédagogique en 1980 et une expérience de journaliste de douze années dans la presse régionale. A ensuite été directeur du Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME) de 1997 à 2008, membre de la Commission nationale française pour l'Unesco de 1989 à 2010, ainsi que du Conseil national des universités françaises de 1997 à 2010. Membre de l'Annuaire Français de Relations Internationales (réalisé par le Centre Thucydide, Université Panthéon Assas, Paris II) depuis 2004 et du réseau ORBICOM depuis le début du millénaire.

En 2007, il a été nommé titulaire de la Chaire Unesco Pratiques journalistiques et médiatiques - Entre mondialisation et diversité

culturelle, à l'origine de quatre rencontres internationales (2010 à 2012), avec publication de 102 interventions portant sur l'expression de la diversité culturelle de par le monde. À savoir:

- Les médias de l'expression de la diversité culturelle. Un enjeu mondial (Michel Mathien, dir.), Bruylant (coll. Médias, sociétés et relations internationales), Bruxelles 2103, 516 pages, préface de Jean-Claude Mignon, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Actes du colloque international organisé à Strasbourg par la Chaire Unesco.

- L'expression médiatique de la diversité culturelle en Europe centrale et orientale (codir. Danusa Sérafinova et Michel Mathien), idem, Bruxelles 2103, 454 pages. Actes du colloque international organisé à Bratislava (Slovaquie) sous l'égide de la Chaire de Strasbourg.

- Les médias de la diversité culturelle en Afrique. Entre traditions et mondialisation (codir. Serge-Théophile Balima et Michel Mathien), ibidem, 2012, 390 pages. Actes du colloque international organisé à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) sous l'égide de la Chaire de Strasbourg.

# L'EXPRESSION DE LA DIVERSITE DES CULTURES. UN ENJEU POUR LA COMPREHENSION ET LA PAIX DANS LE MONDE.

Pr. MICHEL MATHIEN

Titulaire Chaire Unesco en communication, Université de Strasbourg – France

« *Quand un homme se voit imposer sa façon d'être heureux, c'est l'humanité toute entière qui perd sa raison d'être* ».  
(Jean Favier - Membre de l'Institut de France)<sup>1</sup>.

## Résumé

L'auteur relate l'émergence d'une nouvelle culture mondiale avec la naissance des débats sur la diversité culturelle ainsi que les enjeux de la mondialisation qui ont poussé l'UNESCO à adopter la convention internationale(2005) pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le texte offre une rétrospective sur l'économie générale sur ladite convention décrivant le contexte international et planétaire dans lequel la notion de diversité culturelle s'est révélée et a prospéré.

## Abstract

*The author describes the emergence of a new global culture with the birth of debates on cultural as well as the challenges of globalization that led UNESCO to adopt the International Convention for the Protection and Promotion of the Diversity of diversity cultural expressions, it offers a retrospective on the general economy of the convention outlining the international and global context in which the concept of cultural diversity has been revealed and flourished.*

## Resumen

El autor describe la emergencia de una nueva cultura global con el nacimiento de los debates en el cultural, así como los desafíos de la globalización, que llevó a la UNESCO a la adopción de la Convención Internacional sobre la Protección de la Diversidad y Promoción de la diversidad de las expresiones culturales. El texto ofrece una retrospectiva de la economía general de la Convención esbozando el contexto internacional y global en el que el concepto de diversidad cultural se manifiesta y floreció.

**E**n raison des bouleversements produits par les technologies à l'origine de vastes mutations et de leurs usages banalisés dans un environnement économique se voulant de plus en plus sans frontières, le sujet d'un colloque à portée mondiale sur la diversité des cultures au Maroc, avec notre propos sur les enjeux de leurs expressions, est d'une pertinente ou impertinente actualité selon la conviction que l'on peut en avoir. Si, dans le cadre des relations entre êtres humains, les phénomènes comportementaux, communicationnels et relationnels ne sont pas nouveaux, ils posent des interrogations quant à leur généralisation pouvant faire fi des mœurs, des traditions, des langues, des religions ou des représentations du monde, quand ils ne sont pas eux-mêmes placés dans des rapports interculturels de domination. Qu'on le veuille ou non, tous ces phénomènes participent de jeux d'influences ayant des fondements divers. Leur ampleur mais aussi leur méconnaissance ou négligence posent bien des questions au regard d'un idéal projeté pour l'Humanité.

Dans l'esprit des engagements de l'UNESCO, notamment les plus récents que sont la Déclaration universelle sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001 et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle du 20 octobre 2005, nous avons mis en

- Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe (codir. Annie Lenoble-Bart et Michel Mathien), *ibidem*, 344 pages, 2011, Actes du colloque international de l'Université Bordeaux 3 organisé sous l'égide de la Chaire de Strasbourg.

En plus de ces quatre publications, il est l'auteur de 23 ouvrages dont 14 en direction ou codirection, et de plus de 160 articles, conférences et chapitres d'ouvrages. Dernier livre personnel : *Les journalistes. Histoire, pratiques et enjeux*, Ellipses, Paris, 2007.

He is a Professor of Information Science and Communication (SIC) at the University of Strasbourg (France) since 1988 after having obtained his Ph. D. in arts and humanities in 1987. He teaches at the University centre of Journalism school and at the Graduate Institute of European Studies. He moved up to higher education after obtaining a doctorate of 3rd cycle in language Psychology, com-

munication and pedagogical intervention in 1980. He also has twelve years of experience in journalism with the regional press. He was appointed director of the Center for Interdisciplinary Studies and Media Research in Europe (CERIME) from 1997 to 2008; became a member of the French National Commission for UNESCO from 1989 to 2010, member of the National Council of French universities from 1997 till 2010. In addition, he became a member of the French Directory of International Relations (directed by Thucydides Centre, University Panthéon Assas Paris II) since 2004 and ORBICOM since the beginning of the millennium.

In 2007, he was appointed Chairholder of the UNESCO chair in journalism and media practices - between globalization and cultural diversity, from which originated four international meetings (2010-2012), leading to the publication of 102 interventions on the expression of cultural diversity around the world.

avant la question des médias. Si la Convention est un « passage à l'acte » notoire dans le domaine des industries culturelles, avec le cinéma en premier plan, elle ne porte pas sur la problématique de l'expression effective dont les populations concernées peuvent ou non bénéficier à travers les médias, généraux ou spécifiques.

Constitutives de la diversité culturelle, les minorités disposent-elles toujours d'un minimum de supports favorisant leur vie au sein des États mais aussi le dialogue entre elles et les groupes majoritaires ? Par rapport à la perspective du dialogue interculturel à valoriser, la question est d'évidence et concerne tous les moyens de transmission de l'information publique et de partage de données sur la vie commune. Nous l'avons posée à l'UNESCO après l'adoption de la Convention de 2005. La réponse s'est concrétisée par la mise en place d'une Chaire dans le cadre du réseau des Chaires en communication ORBICOM. Et c'est dans ce contexte de coopération interuniversitaire que quatre rencontres internationales - avec les publications en résultant - ont été réalisées afin de prendre l'ampleur du sujet dans plusieurs « régions » du monde. À savoir l'Europe du Sud ou latine (Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2010), l'Afrique subsaharienne (Université de Ouagadougou, 24-26 janvier 2011), l'Europe centrale et orientale (Universités Comenius de Bratislava, Saints Cyrille et Méthode de Trnava, 20-22 juin 2011), les Amériques, le Moyen-Orient, l'Asie et un premier bilan des constats réalisés (Université de Strasbourg, 14-17 février 2012)<sup>2</sup>.

Dans ces contextes, l'histoire, la géographie, la sociologie, la linguistique, l'anthropologie, le droit international, la polémologie, l'information-communication, la démographie, l'économie mais aussi les relations internationales, ont été les points d'observation majeurs

des contributeurs. D'autres regards pourraient être complémentaires comme l'archéologie et l'histoire des religions. Venant en complément, notre propos implique de nombreuses questions à divers niveaux, du local à l'universel. Sur le plan scientifique et argumentatif, avec notamment le débat sur les définitions relatives aux minorités et à la diversité culturelle, nous renvoyons aux ouvrages référencés, ainsi qu'à la synthèse parue dans la *Revue française des sciences de l'information et de la communication*<sup>3</sup>. Malgré les discussions toujours en cours, la problématique n'en est pas moins devenue porteuse d'un souci d'efficacité qui ne se veut pas que symbolique.

## **ENGAGEMENT DES NOUVEAUX ÉTATS ET DES SOCIÉTÉS CIVILES**

### **Le contexte international évolutif à partager**

La thématique de l'expression de la diversité culturelle n'est pas nouvelle. Considérée en soi ou comme objectif de dialogue dans l'évolution de l'Humanité, elle a pourtant pris une importance croissante au cours de la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle et au début du XXI<sup>ème</sup>. Si les principes relationnels en découlant sont de plus en plus partagés, ils sont encore loin d'avoir une reconnaissance universelle, effective et constatée. En effet, ils n'échappent pas aux logiques d'influences des États, y compris dans leurs rapports avec l'économie, sur le registre de leur politique extérieure comme sur celui de leur politique intérieure et de la volonté de domination d'une catégorie de population sur d'autres.

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et des régimes inhumains qui en ont été à l'origine, puis avec celle de l'ère des Deux Blocs, communiste à l'Est et libéral à l'Ouest avec comme symbole de rupture l'année 1989, les rapports internationaux ont évolué dans des perspectives se voulant les plus positives pos-

sibles pour tous les peuples. La fin des colonies établies au fil de l'Histoire par les États européens, avec les nouveaux États indépendants qui en ont résulté, a modifié la partition du monde et engagé de nouvelles dynamiques de reconnaissance. Ne serait-ce qu'avec l'appellation de « Tiers-monde » formulée par le sociologue Alfred Sauvy<sup>4</sup>. Fondé sur la réalité désignée par le Tiers-État au début de la Révolution française de 1789, en l'occurrence la bourgeoisie et le peuple, à côté de la noblesse et du clergé, ce néologisme désignait les pays à l'aube de leur développement. Il fut largement repris à la Conférence des « pays non-alignés » de Bandung, en 1955, dont les effectifs croîtront avec les indépendances postérieures.

Dans ce contexte planétaire, la diversité culturelle s'est progressivement révélée grâce, notamment, à l'action des institutions internationales issues de la Seconde Guerre mondiale dont, en primeur, l'Organisation des Nations Unies et son agence spécialisée pour l'éducation, la science et la culture, l'UNESCO.

### **Dans le cadre des droits humains**

Sans insister davantage sur l'histoire de ces institutions, rappelons que la Charte des Nations Unies, qui engage chaque État-membre depuis 1945, a développé une dynamique de reconnaissance des droits humains, sur le plan individuel comme sur le plan collectif. De nos jours, il serait difficile de contester son préambule avec son premier mot, le « nous » !

*« Nous, peuples des Nations Unies, résolus*

*- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,*

*- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans*

*l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,*

*- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,*

*- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,*

*Et à ces fins ... »*

De son côté, la première conférence générale de l'UNESCO réunissait 30 États en 1946 à Paris. Ses membres étaient passés à 160 en 1977 quand le nouveau directeur général de l'UNESCO, élu en 1974, le Sénégalais Amadou-Mahtar M'Bow, installa la Commission Internationale d'études des problèmes de la Communication (ou CIC) dont la présidence fut confiée à Sean MacBride ! L'initiative de cette première réflexion sur un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (ou NOMIC) revint au Symposium de l'Information des Pays non-alignés réuni à Tunis en mars 1976<sup>5</sup>. Les nouveaux États ont pu y manifester leurs intérêts communs, quitte à s'opposer aux logiques et aux intérêts des anciennes puissances dominantes. Certaines ne voulaient pas toujours les suivre sur des sujets allant à l'encontre de leurs intérêts économiques, parfois voilés par des références philosophico-politiques dont la liberté d'expression. Mais cette orientation se plaçait dans le contexte de la modernisation liée aux Trente Glorieuses avec une autre réflexion portant sur un Nouvel ordre économique international ou NOEI. S'étant manifestée en septembre 1973 à Alger, à l'occasion de la quatrième conférence des chefs d'États et de gouvernements des Pays non-alignés, elle visait l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (*General Agreement on Tariffs and Trade* ou GATT) entré en vigueur à titre provisoire le 1<sup>er</sup>

janvier 1948. Le principe du NOEI fut ensuite adopté par l'Assemblée des Nations Unies le 1<sup>er</sup> mai 1974<sup>6</sup>.

### **Les nouveaux États comme acteurs de la dialectique**

Le recul de l'histoire ne peut que confirmer le contexte d'un débat ayant marqué une époque. Celui-ci pointait déjà, et d'une certaine manière en référence à la Charte des Nations Unies, la problématique de la diversité culturelle avec tout ce qu'elle implique en termes d'écoute, de compréhension et de réactivité de la part des populations réceptrices des offres d'information faites au regard de leurs sources. Quitte à ne pas prendre en considération leurs propres capacités d'expression et d'investissement économique dans les supports de communication !

Le retrait des États-Unis et du Royaume Uni de l'UNESCO en 1984, suite au Rapport MacBride et à ses 82 propositions en 1980, est un premier exemple notoire de crise lié à la problématique. Mais celui-ci pointe aussi une limite au principe « un État - une voix » dans ce type d'instance avec ses conséquences, en particulier, sur son budget de fonctionnement. Mais, malgré cette crise, la critique de la domination de l'offre informationnelle occidentale incluant « ses » représentations et « ses » valeurs avait émergé à l'UNESCO. Depuis, la dialectique de la mondialisation et de la diversité culturelle a été portée de plus en plus par l'intérêt général, *a fortiori* avec l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans l'audiovisuel et le numérique, avec la réduction du temps et des distances.

Si l'UNESCO a dû « tourner la page du NO-MIC » en raison du contexte international de l'époque<sup>7</sup>, le problème posé n'a pas disparu. Il a ré-émergé au sein du GATT dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a pris le

relais en 1995. L'institution économique internationale avait jusqu'alors systématiquement refusé toute exception *économique* aux « biens culturels », ceci dans la logique défendue au premier chef par les États-Unis<sup>8</sup>. Le débat a notamment repris lors des négociations initialisées parmi les 29 États membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à propos de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Celui-ci voulait mettre en cause le principe des aides publiques avec toutes ses conséquences sur la production dans le secteur audiovisuel en particulier. Mais les discussions ont abouti à l'échec de la conférence de Seattle de 1999 et à la contestation accrue de la mondialisation économique avec sa logique de concentration<sup>9</sup>. D'où l'expression d'*exception culturelle* avancée dans ce contexte.

### **LE NOUVEAU CADRE CRÉÉ PAR L'UNESCO**

#### **L'évolution économique en arrière-fond d'un principe de droit**

En ayant clairement posé des limites à l'économie de marché et privilégié *de facto* le secteur des « industries culturelles » avec la Convention de 2005, l'UNESCO a confirmé que *développement* et *culture* sont indivisibles. En plus des engagements des parties signataires pour protéger et encourager les expressions culturelles, elle a mis en place le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC, art. 18) avec un budget pourvu par les dotations volontaires des États et les dons du secteur privé.

Conformément à la Charte des Nations Unies, ce texte reconnaît désormais aux États, « *le droit souverain d'adopter des mesures et des politiques pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire* » (art.2.2). Il a répondu au débat d'une dizaine d'années au sein du GATT et de

l'OMC, voire de trente ans à l'UNESCO. Mais avant la proclamation officielle de la Convention, le sujet avait aussi été repris lors de la démarche du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI, Genève 2003, Tunis 2005). Notamment à propos de la valorisation de la diversité culturelle, du respect du rôle des médias, du plurilinguisme mais aussi des écritures à préserver autres que le latin dans le contexte communicationnel numérique<sup>10</sup>. Cela n'avait alors pas été facile en raison de l'emprise des acteurs économiques directement concernés par ces négociations réalisées au sein des Nations Unies qui, à la demande de son Assemblée générale, avait choisi son agence spécialisée - l'Union internationale des télécommunications (UIT) - pour conduire le processus du SMSI.

Dans l'évolution évoquée à grands traits, cette étape a permis de reconnaître les actions menées dans ce sens par les sociétés civiles. Si tous ces débats n'ont pas été aisés, ils ont de surcroît été peu servis par l'actualité mondiale incluant alors le 11 Septembre 2001 avec ses conséquences diverses, notamment lors du SMSI.

Non acquise d'avance, la Convention de 2005 fut aussi le résultat de discussions, surtout après le retour des États-Unis, en 2003, qui n'avaient guère apprécié la Déclaration de 2001. À son sujet le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, fut très clair. En conclusion de son discours d'ouverture de la 31<sup>ème</sup> Conférence générale en 2001, il souhaitait que celle-ci « ait la même force que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ». Ce texte a effectivement placé les droits culturels parmi les Droits de l'Homme (articles 4 et 5). Il a défini la dimension de la problématique dans son préambule de la façon suivante.

«... Réaffirmant que la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs

*spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* »<sup>11</sup>... L'article 1 reconnaît la diversité culturelle comme « patrimoine commun de l'humanité », et l'article 2 le « pluralisme culturel » comme cadre propice « aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique ».

### **La culture comme exception**

Ce texte, désormais à valeur juridique de référence et opposable à l'OMC, est entré en vigueur le 18 mars 2007 après signature par 30 États, dont l'Union européenne en tant qu'Organisation d'intégration économique régionale. Et le Canada, premier opposant des États-Unis en raison de son expérience d'un accord de libre échange avec eux<sup>12</sup>, a été le premier signataire en novembre 2005. En 2007, le nombre de signataires est passé à 67. Développée désormais à partir de textes internationaux, la dynamique relative à « la protection et à la promotion de diversité culturelle » est reconnue, même si tous les États n'ont pas aussitôt ratifiés la Convention. En politique intérieure, la mise en place des dispositions en conséquence prend parfois du temps. Ainsi, par exemple, pouvons-nous apprécier que le Royaume du Maroc, qui avait approuvé la Convention<sup>13</sup>, soit devenu le 129<sup>ème</sup> État à la ratifier le 4 juin 2013. Auparavant, en 2002, il avait déjà mis en œuvre son instance de régulation, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, dont un des objectifs est la reconnaissance et le respect de la diversité culturelle des populations établies sur son territoire.

Le FIDC, mis en place en 2008, est au cœur de cette nouvelle coopération internationale stimulatrice pour tous les acteurs concernés.

Mais, dans le dispositif établi, la société civile de chaque État, est particulièrement sollicitée (article 11) : « *Les Parties encouragent (sa) participation active (...) à leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs de la présente Convention* ». C'est dire que la décision de l'UNESCO était attendue par beaucoup — États, acteurs économiques locaux, créateurs, artistes et groupes de la société civile — pour pondérer la logique marchande mondialiste des sociétés dominantes du secteur des industries culturelles.

Les perspectives engagées devraient donc pondérer les stéréotypes et représentations plus ou moins uniformisantes des productions des « majors », et réduire l'ardeur des agents économiques toujours favorables à la dérégulation générale des monopoles des États (dans les télécommunications et l'audiovisuel notamment) et à la libéralisation totale des échanges culturels sous l'autorité régulatrice exclusive de l'OMC. Dans le nouveau contexte, l'intervention publique dans une économie spécifique est donc admise dans le cadre des finalités exprimées par la Convention.

Ainsi, la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) est devenue un interlocuteur particulièrement dynamique regroupant, en 2012, 43 coalitions nationales totalisant plus de 600 organisations ou associations concernées, notamment des milieux professionnels (producteurs, réalisateurs, artistes, éditeurs, musiciens...) <sup>14</sup>. Ces coalitions savent aussi se faire entendre au sein des États, quand elles n'ont pas non plus été actives pour leur faire soutenir la Convention de 2005 comme, par exemple, la Coalition slovaque pour la diversité culturelle <sup>15</sup>. Celles-ci sont, elles-mêmes, en dialogue avec leurs gouvernements pour valoriser les différentes formes de l'expression culturelle en leur pays. L'argument principal de la FICDC est que « l'économie créative » soit comprise

dans un « commerce équitable » et non pas de dominants sur des dominés ou des oubliés, visant la plus grande diffusion de masse et la plus grande notoriété possible avec ce qui en découle sur les usages communicationnels. De son côté, la Fédération européenne des réalisateurs de l'Audiovisuel (FERA) avait joué un rôle comparable auprès des instances européennes pour défendre « *le droit à la création de chaque peuple* » (sic).

Malgré les insatisfactions et discussions suscitées ou provoquées, l'ONU et ses agences spécialisées (l'UNESCO mais aussi l'UIT), ont participé au partage de préoccupations relevant de notre thématique sous les angles politiques, juridiques, philosophiques mais aussi techniques et économiques. Bien que les résultats soient plus ou moins contrastés, la voie a été ouverte pour une prise en considération accrue de ces préoccupations, à défaut de pouvoir les résoudre directement à leurs niveaux respectifs.

## **LE CAS DU G8 2013 :**

### **UNE LOGIQUE DE CONFRONTATION RECURRENTÉ**

#### **L'actualité révélatrice de l'aspect économique du sujet**

Depuis, le sujet est revenu dans l'actualité. Lorsque le 20 novembre 2012, le Premier ministre britannique David Cameron a annoncé la prochaine réunion du G8, le groupe des États les plus industrialisés du monde, en Irlande du Nord du 17 au 18 juin 2013, nul ne s'attendait à ce que la question de « l'exception culturelle » soit remise en débat. Ne figurant pas à l'ordre du jour, elle était encore moins censée apparaître publiquement quelques jours avant et à l'initiative du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso ! La lutte contre le protectionnisme, celle contre l'évasion fiscale et la transparence

entre les gouvernements et les entreprises, qui furent les trois axes majeurs des débats annoncés, pouvaient certes laisser des brèches à ce sujet. Or, la mise cause de « l'exception culturelle », pourtant déjà en vigueur dans l'Union européenne, est bien apparue dans le cadre du premier axe. Comme cela s'est révélé publiquement par la suite, l'Union européenne et les États-Unis, avec l'appui du Royaume Uni, envisageaient de revoir l'ensemble du dispositif de leurs échanges économiques. Mais la polémique, qui en a résulté au sein des membres de l'Union européenne, a été reprise dans bien des médias d'information générale des deux côtés de l'Atlantique et de la Manche, ce qui n'avait guère été le cas auparavant, y compris lors du SMSI. *A fortiori* dans les États non directement concernés par la réunion du G8, la médiatisation aura contribué à remettre en avant l'emprise des industries culturelles et de leurs acteurs dominants.

Or, pour le public averti, ce débat n'était ni nouveau, ni spécifiquement français comme souvent affirmé. Certes, dès la fin de la Première Guerre mondiale, qui avait bloqué l'essor du cinéma comme activité économique-industrielle naissante, la France avait estimé devoir réagir à « l'invasion » des films réalisés aux États-Unis et gérés commercialement à l'international par le groupement des organisations d'Hollywood. Ce fut le motif du décret du 18 février 1928 d'Édouard Herriot, alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, limitant les importations de films étrangers afin de faciliter la création de films français. L'un des premiers conflits économiques entre la France et les États-Unis s'est atténué à partir de 1929 avec l'essor du cinéma parlant ayant suscité une nouvelle attractivité chez les producteurs et réalisateurs français et, surtout, auprès des publics nationaux. Mais, avant que la problématique économique spécifique soit reprise plus tard par les instances

européennes, la France n'était pas seule à ménager cette industrie en Europe<sup>16</sup>.

### **Une culture européenne de la reconnaissance de la diversité**

En effet, l'Union européenne, lors de la longue période de débats au GATT et à l'OMC, avait mis en place sa directive sur la « télévision sans frontières » du 3 octobre 1989 avec des obligations contraignantes pour les sociétés audiovisuelles des États membres, notamment privées. Toujours en vigueur après révisions, son but est d'encourager la programmation des œuvres originales nationales et européennes, et de limiter celles relevant du marché international, des États-Unis en particulier. Il en fut de même pour les différentes Mesures pour le Développement de l'Industrie Audiovisuelle (ou Programmes MEDIA), incitant notamment à la production et à la diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques au sein des pays membres. Ce dispositif est ensuite devenu, en 2007<sup>17</sup>, la Directive Services Médias Audiovisuels, dite SMA, revue et complétée en 2010 avec référence à la Convention de l'UNESCO. Il en va de même pour le second dispositif en vigueur en Europe, celui du soutien aux coproductions du Fonds EURIMAGES relevant du Conseil de l'Europe<sup>18</sup>.

Sur le Vieux continent, la culture - avec la diversité qu'elle implique du fait de la variété et de la particularité des populations constitutives des États - était donc déjà prise en compte dans sa spécificité. Et lors de la 33<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO de 2005, l'Union européenne, alors présidée par le Royaume Uni, s'était exprimée d'une seule voix ! À l'époque, les dix « nouveaux entrants » dans l'Union, y ont trouvé leur intérêt, à commencer par ceux ayant en leur sein des minorités historiques plus ou moins importantes. Dix ans auparavant, la reconnaissance de celles-ci était

aussi en débat au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le 1<sup>er</sup> février 1995, elle votait une *Convention cadre pour la protection des minorités nationales* reconnaissant leur langue, religion, culture et tradition mais aussi leur accès aux médias (presse, radio, télévision) et la création de leurs propres médias comme le stipule l'article 9.

Pour sa part, et sans pour autant être un modèle en soi, l'Union européenne peut servir de référence pour d'autres continents. Surtout quand on sait quel rôle y a joué le débat sur l'*exception culturelle*, devenue par la suite celui de la *diversité culturelle*, ceci indépendamment des dispositifs que la Commission de Bruxelles avait déjà mis en œuvre ! Pour elle, la Convention de 2005 incite à la coopération renforcée pour le développement des cultures et pour leur préservation.

Certes, il s'agira de voir régulièrement comment les États-parties, dont l'intervention économique est désormais reconnue dans la culture, assument leurs responsabilités en ne reprenant pas pour autant un rôle inducteur dont on connaît aussi les travers dans l'histoire ... Qu'ils soient des remparts contre l'uniformisation des contenus *via* l'offre médiatique marchande, on peut le comprendre et l'admettre mais ... dans une certaine mesure comme pour toute chose. Cependant, s'ils devaient figer toute forme d'évolution culturelle d'autres débats émergeront, ne serait-ce qu'en référence à la Charte des Nations unies elle-même ! On se doute bien que le sujet en soi n'est pas clos.

Dans ce contexte, l'UNESCO a gagné un regain de confiance. Dans sa philosophie, la *protection* et la *promotion* de la diversité culturelle sont à comprendre dans une dynamique créatrice et non pas comme étant des freins à l'évolution de l'Humanité.

### **Les médias des minorités comme objet de préoccupation**

Comme rappelée, même si elle n'a pas été affirmée dans les récents textes officiels et politiques cités, la problématique des médias – avec celle de l'information publique en général – est une préoccupation récurrente à l'UNESCO. Dans son second Rapport mondial, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel* (2010), faisant suite à celui sur les Sociétés *du savoir* (2005), elle dresse un tableau de la diversité culturelle incluant en partie les différents types de médias (chapitre 5)<sup>19</sup>. Quitte à pointer les conséquences de leurs diverses concentrations, ainsi que les ambivalences et les oublis des médias de masse ou nationaux qui masquent « l'existence d'aspirations régionales, locales ou minoritaires » ! Ce rapport ne présente pas un inventaire complet de la situation, mais il est suffisant pour en représenter les enjeux de par le monde. Ne serait-ce que par rapport aux conditionnements culturels, avec les stéréotypes et fausses perceptions de l'Autre qui perturbent les rapports humains collectifs !

On trouve régulièrement trace de ce type de questionnements dans les publications de l'UNESCO dont, en particulier, un document de 1981 ouvrant des perspectives dans ce sens. Intitulé *Valeurs et principes dans la communication entre cultures différentes*<sup>20</sup>, son faible écho traduisait aussi un problème de réception dans l'univers des médias et celui des instances relais au niveau des États dans un contexte qui, comme rappelé, ne lui était pas favorable ! Mais à côté de ces engagements réflexifs ou interpellants, l'agence des Nations unies a des actions de soutien comme, par exemple, ceux valorisant les radios locales diffusées dans les langues minoritaires en partenariat avec l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC). De son côté et dans son propre cadre « régional », le Conseil de l'Europe avait aussi déjà développé cet aspect dans la *Convention cadre pour la protection*

*des minorités nationales* comme en témoigne l'article 9 cité.

La problématique de notre propos se développe au niveau international comme constaté lors des rencontres réalisées sous l'égide de la Chaire UNESCO de Strasbourg<sup>21</sup>. Il va de soi que nous n'avons pu aborder la situation des minorités au sein des 193 États membres des Nations Unies ! Or, une analyse globale et poussée, fondée sur l'exemple du *quasi monitoring* du suivi des engagements pris par les signataires de la Convention du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires, serait utile. Elle permettrait de faire des constats de grande acuité poussant au progrès dans le dialogue interculturel et dans le dialogue interne au sein des sociétés, surtout quand elles ont des minorités communes au niveau de leurs frontières, voire au-delà. En effet, face aux évolutions démographiques et migratoires, la problématique concerne de plus en plus la cohabitation entre populations autochtones et populations nouvelles, en particulier en Europe, mais non exclusivement<sup>22</sup>.

Pour les populations en général, et *a fortiori* dans le contexte contemporain, la mise à disposition de moyens d'information, comme de communication, participent à leur reconnaissance, et *a fortiori* quand un système social s'affirme démocratique. Or, si la problématique des médias d'information est une préoccupation pour toute collectivité sous l'autorité d'un État, il en va de même pour les minorités culturelles. Au sein des pays examinés, celles-ci ne sont pas reconnues partout de façon convergente et conformément aux affirmations des droits humains, que ce soit sur les plans sociologique, linguistique, culturel ou religieux<sup>23</sup>.

Avec l'évolution des technologies liées au numérique et de la segmentation de leurs usages dont l'expansion du multimédia, ces rappels

invitent de plus en plus à penser aux conséquences du pluralisme culturel dans l'action communicationnelle. Et ceci est à envisager aussi bien sur la base des nouvelles pratiques développées par des personnes ou des groupes relevant de la « société civile », que des réalités économiques toujours présentes et stimulatrices avec des acteurs (opérateurs, diffuseurs, producteurs). Loin d'être passifs, ils sont de plus en plus réactifs pour développer et adapter leurs offres de contenus dans l'optique marchande (investissements, achats, concentrations d'entreprises ...), quitte à s'engager dans un « marketing ethnique » selon le contexte sociologique spécifique. On pourrait aussi exprimer les choses autrement en s'interrogeant, une fois de plus, sur la compatibilité, ou la convergence, entre la mondialisation économique - avec ses retombées sociales - et celle de la production d'une culture universelle tendant à faire fi des réalités de la diversité dans un contexte d'accélération des innovations et des changements en tous ordres.

L'idéologie de fait, que représente le cosmopolitisme dans une telle perspective se voulant logique et inéluctable, mériterait d'être examinée au plus près dans ses effets courants ou déjà prévisibles<sup>24</sup>. Ce sujet fut un aspect fort débattu, lors de la rencontre citée de Ouagadougou, et le lien fut établi entre colonisation-décolonisation et mondialisation-uniformisation culturelle. De même, à l'occasion de celle réalisée en Europe centrale, où ces mêmes mots furent utilisés en référence à une évolution historique différente. Bien que le contexte contemporain ne soit plus celui de l'époque du NOMIC, la question de l'uniformisation des contenus informatifs ou culturels reste posée. Elle concerne les nouveaux médias en prolifération plus ou moins équitables, tout comme les médias classiques visant les « grands nombres », *a fortiori* à l'international. Leurs normes de présentation ou de diffusion, avec

les valeurs culturelles qui les sous-tendent, ne sont jamais « neutres », ne serait-ce qu'à propos de la réalité et des conditions du « dialogue interculturel ».

### **Les conflits comme témoignages de non compréhension de la diversité**

De surcroît, et cela est d'évidence, la problématique de la représentation et du dialogue lié aux outils de communication publique que sont les médias est particulièrement mise en première ligne dans les situations de conflits entre communautés. Surtout quand celles-ci se fondent sur la non-reconnaissance des minorités très anciennes.

Par rapport à notre problématique générale relative aux minorités, et au regard de l'histoire, rappelons que les origines des États européens du XIX<sup>ème</sup> siècle ont, pour une large part, été fondés sur le principe du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Ce principe relève de l'interprétation extensive de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 dont l'article 2 reconnaît la « résistance à l'oppression ». Ce texte, issu du début de la Révolution française, est devenu référentiel bien qu'étant inspiré de la Déclaration d'indépendance des États-Unis du 4 juillet 1776. Dans cette logique, en 1830, la Grèce et la Belgique, dont les peuples se sont libérés d'un État dominant n'ayant pas de liens culturels et linguistiques avec eux, ont été reconnus comme deux nouveaux territoires indépendants.

Mais tous les États créés depuis ont-ils eu cet argument fondateur ? La question est récurrente en Afrique et sur d'autres continents. Elle interroge aussi sur la manière dont les États ont été définis et reconnus sur des territoires tracés par des tiers. Mais, comme l'a dit récemment le président de la République française, François Hollande, lors du 14<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie à Kinshasa le 13 octobre 2012, « *les frontières de la Républi-*

*que démocratique du Congo sont intangibles et elles doivent le rester* ». L'ont-elles toujours été et le resteront-elles ? Les anciens colonisateurs se sont très peu fondés sur les réalités géographiques naturelles lors du partage de l'Afrique. Ils n'ont pas non plus admis de façon identique les ethnies établies devenues, de par ces frontières, des « minorités » que les dirigeants des nouveaux États ont plus ou moins bien pris en considération. Bien que la question ethnique n'y soit pas exclusive, c'est notamment le cas depuis plus de vingt ans, en Afrique centrale et orientale dans la « région des Grands lacs » où les morts sont estimés à plusieurs millions. Lors de son établissement, l'Organisation de l'Unité Africaine (devenue Union Africaine depuis 2002), dont on vient de fêter les cinquante ans, a refusé de revoir cet héritage. Certes, le problème n'est pas simple. Il renvoie à l'histoire politique des 54 États du continent dont plus d'un a connu des conflits armés, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, et en lien souvent direct avec des minorités ethniques et culturelles.

Nous avons évoqué cet aspect sans vouloir le développer outre-mesure<sup>25</sup>. Mais le réalisme international, avec ses effets tardifs sur le plan humanitaire, a conduit à reconnaître un nouvel État en 1993, l'Érythrée, et un autre en 2011, le Sud-Soudan. Si la guerre civile du Biafra au sein du Nigeria, de 1967 à 1970, a été réglée dans l'élaboration d'un cadre fédéral, force est de constater que les quelques 300 minorités ethniques de cet État, de plus de 160 millions d'habitants, connaissent encore des tensions plus ou moins fortes, ne serait-ce qu'avec l'extension de la charia et ses conséquences pour les non-musulmans, chrétiens et animistes. De même dans le cas spécifique du Cabinda, territoire oublié pour des motifs géopolitiques et géoéconomiques d'un peuple historique enclavé entre l'Atlantique et les deux États congolais, mais rattaché à l'Angola indépendante au sud depuis 1975<sup>26</sup>. D'autres exemples

de minorités, ou devenues telles par les tracés des frontières, pourraient être examinés en Afrique et ailleurs.

L'actualité récente a aussi rappelé le massacre des populations d'origine maya ou ixil au Guatemala entre 1960 et 1996, à propos du procès pour génocide de l'ancien président et dictateur Efraïn Ríos Montt. Celui-ci, ayant commencé le 19 mars 2013, a permis de revenir sur le passé. Sous son gouvernement (1982-1983), en pleine période de guerre civile (1960-1996), l'armée n'avait pas ménagé les indiens autochtones. Selon les Nations Unies, plus de 200 000 personnes auraient été tuées non seulement sous le prétexte d'être des « rebelles », mais pour des motifs ethniques, qu'ils soient hommes, femmes, enfants ou personnes âgées.

L'incompréhension culturelle et la volonté d'une population d'en dominer une autre, ou d'autres, et dans ses divers intérêts, sont des réalités comportementales et politiques qui n'ont pas disparu. Nous en avons constaté dans d'autres régions du monde, dont le Moyen-Orient<sup>27</sup>, ou l'Asie<sup>28</sup>, et sur lesquelles la communauté internationale n'est pas toujours réactive de la même manière. Reste posée la question culturelle et identitaire liée à la perception du territoire de vie qui n'a pas été gérée et comprise de façon universelle. Un exemple vient d'en être donné à propos d'une tribu indienne d'Amérique du Nord dans l'ouvrage sur la conquête de l'Ouest réalisé par le journaliste britannique Brian Schofield « *Ne vends jamais les os de ton père* » et dont la question est toujours dans l'héritage culturel des Nez-Percés<sup>29</sup>.

Dans notre problématique, le réalisme s'impose. La reconnaissance, le respect et la liberté d'expression des minorités méritent aussi d'être observés et analysés sous l'angle des crises intérieures, ayant abouti à des guerres civiles ou des conflits armés entre États. *L'Atlas des langues du monde en danger* mis

en rapport avec tel ou tel planisphère des conflits entre les peuples, présente bien des corrélations. Les problématiques linguistiques et culturelles, sous leurs approches ethniques, sociologiques, religieuses, historiques, géographiques ou autres, sont des réalités contemporaines appelées à être gérées au mieux. Et *a fortiori* en référence aux déclarations portant sur les droits humains que tous les États ont acceptées en intégrant les Nations Unies. D'où des références inévitables à l'observation de l'application des textes internationaux vis-à-vis desquels les États se sont engagés formellement ou *de facto*.

## **PRENDRE ACTE DES RÉALITÉS HUMAINES ET DU PASSÉ DANS L'ACTUALITÉ**

### **Une démarche constructive et compréhensive des peuples**

Pour l'anthropologue comme pour l'historien des civilisations, les racines des problèmes rappelés sont anciennes. Et leur actualité relève d'une prise de conscience plus ou moins partagée dans l'évolution rapide, voire accélérée, de l'ensemble de nos systèmes sociaux, à l'échelle nationale, continentale et mondiale. D'où aussi, des réactions *culturelles* et *identitaires* accentuant un regard en retour sur les spécificités des systèmes sociaux et culturels, avec leur propre langue et leur propre histoire. Les phénomènes liés à la communication ont de tout temps fait l'objet d'apprentissages et de conventions fondées notamment sur le respect de valeurs cadrées par des croyances, naturelles, religieuses ou rationnelles, quelle que soit la dimension démographique des populations concernées et, *a fortiori*, dès l'émergence des premières villes fondant et valorisant un mode de vie sédentaire.

Si cette actualité est liée aux différentes formes prises par les échanges communicationnels, notamment depuis l'expansion des technologies de l'information et de la communication

qui a justifié, à bien des égards, la démarche de l'ONU pour le SMSI, il n'y a pas lieu de sous-estimer les rôles et fonctions assurés par les médias historiques dans leurs contextes respectifs. Du reste, ils sont toujours présents et n'évoluent pas tous de la même manière partout comme on le constate pour les radios locales en expansion.

Rappelons aussi que, en 2001, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe avait adopté une Recommandation concernant l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI<sup>ème</sup> siècle. Celle-ci a permis à l'instance de Strasbourg d'engager une démarche de plusieurs années dans le but de mieux faire comprendre le passé aux élèves des États-membres<sup>30</sup>. Et en 2007, le Conseil de l'Europe a élaboré son *Livre blanc sur le dialogue interculturel* pour croiser les regards sur le passé dont un des premiers résultats fut un manuel d'histoire franco-allemand. D'où l'expression développée de « multiperspectivité dans l'histoire ». Nous nous en sommes inspiré pour questionner le traitement de l'information, notamment dans sa dimension internationale afin d'en pointer les enjeux. La « multiperspectivité dans l'actualité » est indissociable du passé et de ses représentations.

La recherche a donc une voie largement tracée pour que l'on puisse progresser dans les savoirs réciproques sur les peuples et leurs cultures. Qui plus est, elle est aussi encore largement ouverte pour la collecte des données et leur harmonisation dans le but d'obtenir le meilleur état descriptif possible des divers aspects de la problématique, notamment celui des réalités sociales. Ce souhait de l'UNESCO, exprimé dans son Rapport mondial de 2010<sup>31</sup>, est partagé par bien des chercheurs et spécialistes, dont ceux qui, évidemment, ont participé à notre démarche. Mais le souci d'une méthodologie convergente, en faveur de toute comparabilité effective, ne saurait se passer de l'engagement des États dans l'accès aux sour-

ces et dans la présentation des données dont ils disposent. Et en particulier, dans cette dynamique, les instances nationales de régulation de l'audiovisuel, issus de la fin des monopoles publics notamment, sont également toutes concernées<sup>32</sup>. Leurs missions, ne pouvant plus se limiter aux seules frontières de leurs États respectifs en raison des techniques et des usages, implique inévitablement coopération et dialogue avec leurs homologues, à l'instar de la collaboration instituée au sein de l'EPRA, la Plate-forme européenne de ces instances, ou du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC). Quant aux structures concernées relevant des sociétés civiles, notamment quand elles ont le souci des minorités culturelles, elles ne sauraient non plus être oubliées.

D'où un débat grandement ouvert pour élargir les connaissances relatives à l'expression de la diversité culturelle et, en particulier, à travers les médias.

### **Une dynamique nouvelle des savoirs**

Personnellement, nous sommes de plus en plus portés par une approche évolutionniste, non exclusive, intégrant comparaisons et corrélations pour une compréhension la plus réaliste et la plus juste ou équitable possible des comportements humains. Ceux-ci ne participent guère d'une vie solitaire mais, bien au contraire, d'une vie sociale incluant des relations et interrelations multiples au sein desquelles les acteurs culturels et médiatiques sont de plus en plus les parties prenantes — et souvent dominants — sans toujours apprécier les tenants et aboutissants de leurs propres choix.

Si la perspective d'une culture universelle tendant à faire fi de la diversité culturelle peut être envisagée, elle est encore loin des réalités humaines, concrètes et quotidiennes observées sous de nombreux angles de vue. Et la question, mainte fois évoquée, de l'uniformisation des contenus, informatifs ou culturels,

comme de leurs normes de présentation ou de diffusion, avec les valeurs jamais « neutres » qui les sous-tendent, n'est pas une nouveauté en soi. Dans le contexte de l'évolution de l'humanité et en référence aux textes indiqués, les hégémonies, qu'elles soient linguistiques, culturelles ou économiques, sont de moins en moins légitimes et incitent de plus en plus à des réactivités diverses à prendre en considération.

Sur le plan de la recherche et des apports des spécialistes, notamment scientifiques, de nouvelles dynamiques de connaissances ou de savoirs sont donc ouvertes. Fondées sur la base de démarches comparatives des « faits sociaux » et des « faits culturels », avec leurs valeurs propres ou transférées au cours de l'histoire par les populations constitutives de l'Humanité, elles concourent à une meilleure compréhension des peuples, de leurs spécificités incluant leurs passés respectifs, comme de leurs perspectives pour un avenir commun à partager. Mais, comme rappelé, une telle finalité suppose une démarche universelle dans la quête de données appropriées, et non seulement statistiques, ainsi qu'une entente effective sur les approches et angles de vue dans l'observation des minorités.

Enfin, les débats entre chercheurs de cultures initiales diverses, ayant l'expérience de contextes vécus et observés différents, mais animés d'une volonté de compréhension et de confrontation constructive fondée sur le dialogue, ne peuvent qu'être utiles à une telle dynamique. Bien que portés par une démarche de distanciation essentielle à leurs constats et analyses, ils n'existent pas non plus *in abstracto* et dans quelque société que ce soit.

Comme rappelé par Jean Favier après le vote de la Convention de 2005, « la culture n'est pas une simple parure de l'existence, elle est l'identité même de l'homme »<sup>33</sup>.

## (Endnotes)

1 - Alors Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO, Éditorial de *La Lettre d'information*, n°24, décembre 2005.

2 - Annie LENOBLE-BART et Michel MATHIEN (codir.), *Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe*, Bruylant, Bruxelles, 2011 ; Serge Théophile BALIMA et Michel MATHIEN (codir.), *Médias de la diversité culturelle en Afrique. Entre traditions et mondialisation*, idem, Bruylant, 2012 ; Danusa SERAFINOVA et Michel MATHIEN (codir.), *L'expression médiatique de la diversité culturelle en Europe centrale et orientale*, ibidem, 2013 ; Michel MATHIEN (dir.), *L'expression de la diversité culturelle. Un enjeu mondial*, ib. 2013. Soit, au total, plus de cent contributions en plus de celles des co-directeurs et co-organisateur de ces rencontres universitaires internationales.

3 - Michel MATHIEN, « Diversité culturelle, minorités et médias. Réalités et perspectives », in *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, <http://rfsic.Revues.org/310, 2/2013>. Dossier Communication et diversité culturelle.

4 - Elle parut dans son article « Trois Mondes et une planète » dans la revue française *L'Observateur politique, économique et littéraire* du 14 août 1952.

5 - Sean MACBRIDE, *Voix multiples, un seul monde. Communication et société aujourd'hui et demain. Vers un nouvel ordre mondial de l'information plus juste et plus efficace*, Documentation française, Nouvelles éditions africaines, Unesco, Paris, 1980. Lors des références au NOMIC, on oublie souvent que le Conseil économique et social des Nations Unies avait relevé, dès 1948, les déséquilibres dans le domaine de la circulation de l'information à l'échelle mondiale.

6 - Sur cet aspect du passé nous renvoyons le lecteur à : Michel MATHIEN, « L'actualité du NOMIC ou la récurrence d'un débat international discret », in *Annuaire français de relations internationales*, vol. XII, Bruylant, La Documentation française, Bruxelles, Paris, juin 2011, pp. 967-987 ; et à Fabrice LEQUEUX et Yves THÉPAUT, « Trente ans de construction d'une dominance informationnelle et économique mondiale : l'influence des majors en communication », idem, pp. 989-1006.

7 - Pour une analyse interne de la situation, cf. Alain MODOUX, « L'action normative de l'UNESCO dans le domaine de la culture. Un sujet à suivre », in Michel MATHIEN (dir.), *L'expression de la diversité culturelle. Un enjeu mondial*, op.cit., pp. 249-254.

8 - Sur les débats au sein de l'OMC et l'historique de leur évolution, cf. Dave ATKINSON, « De l'exception culturelle à la diversité culturelle : les relations internationales au cœur d'une bataille planétaire », in *Annuaire français de relations internationales*, Bruylant, Bruxelles, 2000, vol I, pp. 663-676 ; du même auteur, après l'échec de la

troisième conférence ministérielle de l'OMC (30 novembre-3 décembre 1999) à Seattle (Etats-Unis), « De l'exception à la diversité culturelle. Un enjeu au cœur d'une bataille planétaire », *id.*, 2001, vol. II, pp. 938-941,

9 - Négociations dites de « l'Uruguay Round » engagées au sein du GATT dès 1993.

10 - Cf. *l'Engagement de Tunis* (des représentants des peuples du monde), articles 9 et 11 en particulier.

11 - Ces précisions sont conformes aux conclusions affirmées lors de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (MONDIACULT, Mexico, 1982), la Commission mondiale de la culture et du développement (*Notre diversité créatrice*, 1995) et la Conférence intergouvernementale de Stockholm de 1998.

12 - Cf. ATKINSON sur cet aspect.

13 - Le vote fut *quasi* unanime : 148 Etats sur 154 présents ont voté « oui », mais deux ont voté « non » (États-Unis et Israël), et quatre se sont abstenus (Australie, Honduras, Liberia, Nicaragua).

14 - Pour un état de ses objectifs et activités, cf. Charles VALLERAND, « La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle », in Michel MATHIEN (dir.), *L'expression de la diversité culturelle. Un enjeu mondial*, op.cit. pp. 315-323.

15 - Cf. Jozef SVONAVSKY, « La Coalition slovaque pour la diversité culturelle et son action », in Danusa SERAFINOVA et Michel MATHIEN, *L'expression médiatique de la diversité culturelle en Europe centrale et orientale*, op. cit. pp. 89-92.

16 - Cf. Eric DUBET, *Économie du cinéma européen. De l'interventionnisme à l'action entrepreneuriale*, L'Harmattan, Paris, 2000.

17 - Ainsi, l'Union européenne en est à son cinquième programme MEDIA quasi quinquennal.

18 - Sur cet organisme, cf. Francien RAVENEY, « La diversité culturelle et le cinéma européen. Le rôle du fonds Eurimages », in Michel MATHIEN, *L'expression de la diversité culturelle*, op. cit. pp.279-282.

19 - *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, UNESCO, Paris, 2010 ; voir aussi *Médias et bonne gouvernance*, à l'occasion de la Journée mondiale de la presse du 3 mai 2006. Préface d'Abdul Waheed Kahn, Sous directeur général de l'UNESCO pour la communication et l'information.

20 - *Études et documents d'information* n° 85, Unesco, Paris, 1981.

21 - Cf. note n° 1.

22 - Problème mis en avant Yves PLASSERAUD, *L'Europe et ses minorités*, Presses Universitaires, Grenoble, 2012.

23 - A titre d'exemple, cf. Imrich FUHL, « La minorité slovaque en Hongrie », in Danusa SERAFINOVA et Michel MATHIEN, op. cit. pp. 177-187 ; l'auteur de cette contribution fut exclu du journal de la minorité slovaque pour motif politique.

24 - Pour un approfondissement du « cosmopolitisme » depuis Diogène et le débat sur la Cité à préserver, ses révisions sous la Renaissance, sa place dans la philosophie politique de Kant et son actualité dans l'évolution, cf. Frédéric RAMEL, *L'attraction mondiale*, Presses de Sciences politiques, Paris, 2012.

25 - Cf. Yves JEANCLOS, « Minorités culturelles et conflits dans les constructions nationales en Afrique noire au XXI<sup>ème</sup> siècle », in Serge Théophile BALIMA et Michel MATHIEN, *Les médias de l'expression de la diversité culturelle en Afrique*, op. cit. pp. 49-64 ; du même, « Minorités et conflits. Perspectives de sécurité internationale au XXI<sup>ème</sup> siècle », in Michel MATHIEN, *L'expression de la diversité culturelle. Un enjeu mondial*, op.cit., pp. 377- 392.

26 - Cf. Francisco José VUMBI NGIMBI, « Le conflit cabindais. Exemple d'un peuple oublié par la communauté internationale et les médias », in Serge Théophile BALIMA et Michel MATHIEN, *idem*, pp. 79-94.

27 - Cf. Joseph YACOB, « Les minorités du Moyen-Orient. En quête de reconnaissance », in Michel MATHIEN, *L'expression de la diversité culturelle. Un enjeu mondial*, op.cit., pp.73-86.

28 - Cf. Katia BUFFETRILLE et Marie-Dominique EVEN, « Peuples minoritaires et expression de la diversité en Chine. Les cas mongol et tibétain », in Michel MATHIEN, *idem*, pp 87-100.

29 - Brian SCHOFIELD, « *Ne vends jamais les os de ton père* », Albin Michel, Paris, 2013. Cet ouvrage porte sur la colonisation, l'indépendance et ses conséquences pour les peuples indiens exclus de leurs territoires, avec les conséquences humaines, économiques et écologiques.

30 - Sur la démarche, Robert STRADLING, *Enseigner l'histoire de l'Europe du XX<sup>ème</sup> siècle*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2001 ; pour une approche de références, *Carrefours d'histoires européennes. Perspectives multiples sur cinq moments de l'histoire de l'Europe*, *idem*, 2007 (préface de Robert Stradling).

31 - En particulier son « Introduction à l'Annexe statistique », pp. 278ss. Cette préoccupation est d'autant plus pertinente que l'UNESCO dispose d'un Institut de la Statistique à Montréal qui constate ses limites dans sa capacité de collecte des données en tout genre dans ses missions.

32 - À ce sujet, cf. Renaud de LA BROUSSE, *Médias et démocratie en Afrique : l'enjeu de la régulation*, Bruylant, Bruxelles, 2012.

33 - *Idem*, note 1.

## *Divina Frau-Meigs*

**Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle, France**



Divina Frau-Meigs, normalienne, agrégée, est professeur à l'université Sorbonne nouvelle. Boursière Fulbright et Lavoisier, elle est diplômée de l'université de la Sorbonne, de l'université de Stanford (Palo Alto) et de l'Annenberg School for Communications (université de Pennsylvanie à Philadelphie). Sociologue des médias, elle est spécialiste des contenus et comportements à risque (violence, pornographie, information, paniques médiatiques,...) ainsi que de questions de réception et d'usage des technologies de l'information et de la communication (acculturation, éducation, réglementation, identité, diversité culturelle...). Elle détient la chaire UNESCO « savoir-devenir à l'ère du développement numérique durable : articuler usages et apprentissages pour maîtriser les cultures de l'information ».

A la Sorbonne nouvelle, elle est la directrice du CREW, groupe de recherche international sur les mondes anglophones, où elle coordonne l'axe sur les médias dans la mondialisation. Elle participe aux travaux de l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS. Elle a créé et dirige le master pro AIGEME (Applications Informatiques : Ges-

tion, Education aux Médias, E-formation), avec une double spécialité, « ingénierie de la formation à distance » et « ingénierie de l'éducation aux médias ». Elle pilote le projet ANR TRANSLIT qui travaille sur la notion de trans-littératies (intégrant perspectives documentaires, médiatiques, informatiques et didactiques). Elle a créé la revue InMedia, accessible sur [revues.org](http://revues.org), pour publier en anglais les recherches françaises.

Outre de nombreux articles dans des revues nationales et internationales, elle a publié ou coordonné une vingtaine d'ouvrages (dont trois ont été nominés pour des prix de la recherche (Les écrans de la violence, Qui a détourné le 11 septembre ? Socialisation des jeunes). En 2007, pour l'Unesco, elle a édité un Kit pour l'éducation aux médias à l'usage des enseignants, des parents et des professionnels (téléchargeable à [unesco.org/ci](http://unesco.org/ci), en anglais et en français). En 2009, pour l'Alliance des Civilisations, elle a édité, avec Jordi Torrent, Mapping Media Education Policies in the World: Visions, Programmes and Challenges, qui propose une cartographie mondiale des politiques d'éducation aux médias (téléchargeable à [unaoc.org](http://unaoc.org), en anglais et en espagnol).

# L'impact du numérique sur les contenus de la culture : quelques éléments de gouvernance pour la diversité 2.0

Divina Frau-Meigs, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle,  
Chaire UNESCO « 'savoir devenir' à l'ère du développement numérique durable »

## Résumé

L'auteur(e) examine la diversité culturelle dans l'environnement numérique au moment où les piliers classiques de la régulation audiovisuelle ne semblent pas transposables dans le champ numérique et cela, malgré le fait que ce dernier offre de nouvelles opportunités d'expression à la diversité. L'auteur présente de nouveaux concepts, principes et mécanismes qui prennent en compte le pluralisme des idées ainsi que les représentations en ligne des usagers, en particulierité les minorités et leurs modes de participation à la culture. Elle explique la fin du statu quo pré-numérique et la situation de l'écran navette qui mène à ce qu'elle appelle une culture « médiée » qui brouille les frontières culturelles traditionnelles. Elle met également en évidence les enjeux liés au financement, la distribution et l'acheminement vers de nouveaux principes de gouvernance de la diversité culturelle dans les médias numériques au sein et au-delà de la convention de l'Unesco de 2005.

## Abstract

*The author examines cultural diversity in the digital environment, while traditional pillars of audiovisual regulation do not seem to be transposed to the digital field despite the fact that it offers new opportunities for the expression of cultural diversity. The author presents new concepts, principles and mechanisms that take into account the pluralism of ideas as well as online representations and participatory opportunities of users, especially minorities. She also points to the end of pre-digital status quo and the shuttle screen situation that leads to what she calls a 'mediated' culture that in turn blurs cultural boundaries. She also highlights issues related to financing and distribution of medias towards the*

Les piliers classiques de la régulation audiovisuelle, à savoir la rareté des ondes, les licences et la programmation linéaire, en association au monopole d'état basé sur l'intérêt public et la diversité culturelle, ne sont plus applicables avec le numérique ou ne produisent pas les effets attendus. Les instruments réglementaires (quotas, redevances, droits aux frontières...) et les stratégies de financement de la création (aides publiques, fonds pour le cinéma et l'audiovisuel, régulation des prix) ne semblent pas transposables à l'environnement numérique, dont une partie de l'activité est dématérialisée, délinéarisée et indépendante d'une approche territoriale liée à la souveraineté des états. Le contrôle des flux physiques ne peut se convertir à l'identique aux flux immatériels, distribués en réseaux. La situation en ligne favorise l'abondance des ondes, la désintermédiation et la délinéarisation des programmes. En outre, face au désengagement de l'état, c'est l'intérêt commercial qui organise l'offre et la demande.

Les outils pour la promotion de la diversité culturelle en ligne n'existent pas : les quotas sont difficiles à appliquer, les œuvres peuvent subir plusieurs coupes publicitaires, la publicité légitime le placement de produit (autrefois publicité clandestine), la protection des mineurs est en baisse, et la vie privée est cannibalisée par la nécessité d'exploiter les don-

Elle a présenté le rapport mondial de suivi du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), sur la ligne d'action prioritaire C8 « diversité culturelle » et C9 « médias », CSTD, Genève (2008, 2009, 2011, 2013). Elle a également rédigé le rapport « Emerging Trends » pour le SMSI+10 (février 2013) ainsi qu'un numéro de la Revue Française d'Etudes Américaines sur « la gouvernance d'Internet en conteste ». Elle prépare un Glossaire critique sur la diversité culturelle (2014).

Elle travaille actuellement sur des questions de diversité culturelle, de e-learning, d'éducation aux médias et de (co)régulation des médias (audiovisuel, internet). Elle développe sa théorie personnelle des médias comme artefacts cognitifs et génératifs, qui affectent les processus de socialisation des jeunes dans ses dernières monographies, *Media Matters in the cultural contradictions of the information society. Towards a human rights-based governance* (Presses du Conseil de l'Europe, 2011), *Socialisation des jeunes et éducation aux médias. Du bon usage des contenus et comportements à risque* (Eres, 2011) et *Penser la société de l'écran. Dispositifs et usages* (Presses de la Sorbonne nouvelle, 2011).

Ses ces thèmes de recherche elle est experte à l'UNESCO, la Commission Européenne, le Conseil de l'Europe et auprès d'autres instances gouvernementales en France (CSA, ministère de l'éducation, de la culture, ...) et dans d'autres pays (Uruguay, Egypte, Brésil, Maroc, ...). Elle promeut les médias en relation aux droits de l'homme et à l'éthique et a contribué à l'élaboration des récentes recommandations européennes sur l'éducation aux médias, l'autonomie des jeunes sur les réseaux, les systèmes de filtrage dans la société

de l'information et la dignité humaine dans l'environnement médiatique.

Au plan associatif, elle a été vice-présidente de l'AIERI/IAMCR (Association Internationale d'Etudes et Recherches en Information-communication, 2002-08) et y dirige actuellement la section « Recherche en Education aux Médias ». Elle est membre fondateur et élue au bureau de la European Communication Research and Education Association (ECREA, 2008--). Elle a aussi été vice-présidente aux relations internationales de la Société Française des Sciences de l'Information-Communication (SFSIC, 1993-96). Elle est également membre du Conseil scientifique du CIEME (Collectif Inter-associatif Enfance, Médias et Education, 2003--) et de enjeux e-médias.

Dans les débats sur la Convention pour la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles (2003-05), elle a fait partie de la coalition des ONG de l'UNESCO qui a défendu les intérêts de la société civile. Au Sommet Mondial sur la Société de l'Information (Genève 2003-Tunis 2005), elle a coordonné la coalition « éducation, enseignement et recherche », et fait partie du bureau de la société civile. En 2006, elle a reçu "E-Toile d'Or" de l'Internet pour sa recherche et son œuvre de promotion des technologies de la connaissance pour tous. Elle continue à représenter les intérêts de la société civile dans diverses instances internationales dont la Conférence des Parties à la Convention (rapport quadriennal), le Forum de la Gouvernance d'Internet (IGF) et l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) où elle fait partie du Non-Commercial Users Constituency (NCUC).

*fashioning of new principles of cultural governance and diversity in digital media within and beyond the 2005 Unesco convention.*

## Resumen

La autora examina la diversidad cultural en el entorno digital en tanto que los pilares tradicionales de regulación audiovisual no parecen ser incorporados al ámbito digital y eso, a pesar de que ofrece nuevas oportunidades para las expresiones de diversidad cultural. La autora presenta nuevos conceptos, principios y mecanismos que tienen en cuenta el pluralismo de las ideas, así como representaciones y modalidades de participación en línea de los usuarios, especialmente las minorías. Señala también el final del status quo pre-digital y el estado de « la pantalla lanzadera » que conduce a lo que ella llama una cultura “mediada”, que a su vez desdibuja las fronteras culturales. También se destacan las cuestiones relacionadas con la financiación y la distribución hacia nuevos principios de la gobernanza de la diversidad cultural en los medios digitales dentro y fuera del ámbito de la convención de la Unesco de 2005.

nées de la vie personnelle pour maintenir le modèle économique des « pure players », ces entreprises nées avec l’Internet qui vivent de l’obligation de partage. Par ailleurs, la souveraineté nationale est défiée par les problèmes de compatibilité trans-frontières, les conflits de juridiction et les manques de moyens de régulation internationale de l’Internet. Les agences internationales peinent quant à elles à rééquilibrer des échanges culturels que la mondialisation rend encore plus asymétriques, la majorité des revenus de ces flux revenant à des entreprises américaines d’envergure internationale pour la plupart bien protégées par le droit californien. La vision non-interventionniste américaine est la loi de facto pour les corporations traitant des biens culturels et les formes d’expressions culturelles diverses.

Cette situation n’est pas sans rappeler celle qui a provoqué la crise du GATT et de l’exception culturelle en 1993-94: débat sur la définition des biens et services culturels, abus de position dominante des plateformes américaines de type « hollywood », monopole des portails d’accès et des détenteurs de catalogues, menaces à l’identité nationale, assèchement des bassins d’emploi locaux et fragmentation trans-frontière de la régulation qui permet toutes sortes de contournements des lois nationales et de neutralisation des outils et mécanismes internationaux investis dans la promotion de la diversité comme l’UNESCO.

Toutefois l’avènement du numérique offre de nouvelles opportunités à la diversité : le stockage et l’accès aux programmes est plus facile, la création et la production culturelle se propagent notamment par le biais du phénomène « pro-am » (combiné de professionnels-amateurs), les prescripteurs culturels ne sont plus seulement les membres de l’élite du fait de l’évaluation par les pairs et de l’interaction directe avec les artistes eux-mêmes. Le potentiel de démocratisation est en outre facilité

par des coûts d'entrée bas permettant à tout un chacun l'agrégation et la curation de contenus. Du coup, certaines polarisations et partitions pré-numériques bougent sur leurs lignes : la culture descendante de l'élite se voit défiée par la culture ascendante de la base numérique (*netroots*) ; les lieux institutionnels (musées, archives et salles de spectacle) se disputent aux espaces non-formels et virtuels (rue, arcades de jeux, sites web, réseaux sociaux) ; les cultures homogènes le cèdent à des cultures hétérogènes, avec de nouveaux passeurs comme les médias associatifs, réticulaires et diasporiques.<sup>1</sup>

Dans ce contexte disruptif et évolutif, quelle est la capacité de la diversité culturelle à s'adapter au nouvel environnement médiatique ? Si les biens et industries culturelles deviennent numériques, est-ce que les politiques culturelles peuvent en faire autant ? Quels sont les nouveaux concepts, principes et mécanismes qui émergent et prennent en compte le pluralisme des idées, la représentation des minorités et l'équité économique ? Quel est le rôle des autorités de régulation, nationales et internationales, dans ce nouveau contexte ?

### **I. La fin du statu quo pré-numérique : vers une culture médiée**

Le statu quo pré-numérique a consisté en cette période assez brève au tournant cybériste du millénaire (entre 1990 et 2010) où les entre-

---

1 - Pour une version plus élaborée, voir D. Frau-Meigs, « Exploring the evolving mediascape : towards updating strategies to face challenges and seize opportunities », Paris : UNESCO/WSIS 2013, disp : <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/flagship-project-activities/ws10-review-event-25-27-february-2013/open-consultation-recommendations/>; voir aussi D. Frau-Meigs , « Assessing the impact of digitisation on access to culture and creation, aggregation and curation of content », Cultural Policy, Diversity and Intercultural Dialogue Division -Directorate of Democratic Governance, Culture and Diversity, DG II, Conseil de l'Europe (Moscou, avril 2013).

prises audiovisuelles et numériques traitaient leurs affaires, soit en creusant leur spécificité, soit en se complétant. Tandis que les géants de l'audiovisuel se focalisaient sur les contenus (Disney, Time-Warner), les pure players du numérique se concentraient sur les infrastructures (Cisco, Comcast), les moteurs de recherche (Google, Yahoo!), les logiciels et les navigateurs (Apple, Microsoft) ou encore les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

L'arrivée du Web 2.0 et la pénétration généralisée du (très) haut débit a bouleversé la donne, les pure players se lançant dans une logique de production de contenus audiovisuels par la création de chaînes de diffusion (Youtube) ou l'acquisition de compagnies susceptibles de rendre leurs contenus numériques plus accessibles du public (Microsoft se dotant de Nokia, ou Facebook achetant Instagram par exemple, pour avoir accès aux plateformes mobiles). Aux corporations broadcast pré-numériques que sont GE, Disney, Time Warner, News Corp, Viacom et CBS se rajoutent désormais Microsoft, Cisco, Google, Apple, Facebook et Amazon. Elles créent « Hollyweb », une alliance objective, où chaque corporation fait son corps de métier et contrôle un secteur d'activités bien déterminé mais s'assure la neutralité coopérative des autres. Hollyweb organise la réalité d'une économie numérique qui projette de la culture, de l'idéologie et du politique. Cela s'est soldé par les batailles de droits d'auteurs numériques qui ont donné des bras de fer comme SOPA, PIPA et ACTA, dont d'autres soubresauts sont à venir car les pure players, tout en se nourrissant des contenus audiovisuel, ne peuvent survivre si les lois de la propriété intellectuelle établies avant l'arrivée du numérique n'évoluent pas en leur faveur.

Les industries culturelles pré-numériques (livre, film, musique, audiovisuel) désormais considérées comme « patrimoniales » (*legacy*)

sont remaniées en ligne, avec des bouleversements inévitables pour celles qui ont sous-estimé, négligé ou raté leur transition à l'ère cybernétique. Ces mutations mues par le haut débit et la convergence de toutes les industries sur le numérique affectent la culture avec une même tendance à double tranchant : au micro-niveau, elles ont le potentiel de marginaliser, voire de détruire, les emplois, les activités et les institutions pré numériques ; au macro-niveau, elles ont la capacité de connecter les individus entre eux et avec leurs besoins réels, en les plaçant en amont du processus de design culturel.

Dans l'univers numérique, les médias se sont multipliés, combinant les modes d'entrée et de sortie de données de type broadcast (audiovisuel, analogique, patrimonial) avec des modes de type broadband (haut débit, numérique), ajoutant l'interactivité entre utilisateurs à la diffusion massive de contenus. Les médias broadcast restent un instrument clé pour propager des informations, du divertissement et de la culture en général. Les médias broadband approfondissent le potentiel de conversation et de participation des audiences, avec les voix des amateurs et des pro-ams.<sup>2</sup> Il s'établit une sorte de continuité entre les mondes hors connexion et en ligne par des formes de communication qui créent « une culture médiée », où l'accès aux contenus originaux se fait par les médias qui sont des plates-formes pour leur propre production de contenus et pour la diffusion de contenus patrimoniaux. En conséquence, cela brouille les frontières de la culture, à mesure que les médias interviennent de plus en plus dans les modes de faire non-connectés des individus (performances, sports, jeux, gastronomie, sociabilité...).

---

2 - P. Flichy, *Le sacre de l'amateur : Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris : Seuil, 2010; D. Cardon, « typologie de l'amateur » disp. <http://www.internetactu.net/2011/03/31/le-role-des-amateurs-22-le-numerique-transforme-t-il-lamateur/>

## I.1 La situation de l'écran-navette

S'installe ainsi un écran à deux crans, un écran-navette caractéristique de l'ère cybernétique, où chaque activité (travail comme loisir) commence d'abord en ligne, avec des conséquences ou pas hors-ligne : en surface, l'écran audiovisuel continue à jouer son rôle de pourvoyeur de représentations et de récits (séries, films, sports, actualités...); en profondeur, l'écran réticulaire (réseaux sociaux, jeux vidéo en ligne,...) se nourrit du premier pour proposer des services personnalisés et provoquer des conversations porteuses de lien social, qui viennent rétro-alimenter l'écran de surface. Ainsi CBS est-elle la plus grosse pourvoyeuse de Video Marketplace de Google. La culture médiée s'appuie sur les deux sous-systèmes de ladite « Société de l'information » (la télé connectée et l'Internet) qui rivalisent l'un avec l'autre, sur une multitude de formats et de dispositifs (tablettes, Smartphones ...).

Du point de vue des utilisateurs, — qui ne sont plus des « audiences » à proprement parler —, cette culture médiée produit une expérience sans suture, transparente et conviviale, fondée sur l'écran plutôt que sur l'écrit. Elle a des implications sur les expressions culturelles, dont la diversité est augmentée par la mobilité, l'ubiquité et la partageabilité. Du point de vue des utilisateurs toujours, comme l'indique l'expansion résiliente du livre pendant la domination de l'ère audiovisuelle, les équivalents numériques du cinéma, de la télévision ou de la peinture persisteront — quoique déplacés en importance — parce qu'ils répondent à des besoins cognitifs et à des différenciations sensorielles (la voix interne de la lecture ou l'attention auditive à la musique) qui resteront reflétés dans les médias hétérogènes et génératifs du numérique.

Les médias audiovisuels broadcast continuent d'être les principaux fournisseurs d'histoires partagées (romans, films, jeux...) qui sont

recyclées et remixées sur les réseaux numériques pour produire de nouveaux contenus et des commentaires sur ces contenus parce que les récits communs, en connexion ou hors connexion, constituent une pièce centrale de la culture, comme espace d'apprentissage social et d'interaction humaine. Ces récits engageants ont une grande valeur collective, car ils contribuent aux interactions sociales et fournissent une intelligence distribuée sur la façon de vivre ensemble dans la culture considérée comme « réseau cognitif ».<sup>3</sup> En tant que vecteurs de représentation et supports de diffusion, les médias font partie intégrante de cette culture en réseau qui transmet et modifie les valeurs et les institutions.

Cependant, ces récits engageants viennent aussi de plus en plus d'institutions autres que les médias et d'individus autres que les artistes, avec des perceptions différentes des formats, des genres, des valeurs de production et de la qualité. Ces nouveaux entrants se sont émancipés des figures dominantes de l'auteur comme créateur ou de l'utilisateur comme consommateur, souvent en produisant des pièces collaboratives pour lesquelles aucune paternité n'est revendiquée. Le volume de vidéos sur YouTube présente par exemple un mélange très hétérogène d'émissions de télévision ou de films et de productions amateurs créées par les utilisateurs, avec la juxtaposition de contenus originaux, de parodies et de montages composites dont la valeur et la durabilité sont difficiles à évaluer.<sup>4</sup>

## **I.2 Les nouveaux usages permis par les affordances numériques**

Le modèle social qui émane et explique à la fois la situation d'écran-navette, de récits en-

gageants, et de mutation des audiences en programs s'appuie sur la centralité des besoins sociaux et cognitifs des utilisateurs. Ces besoins sont complexes et peuvent être résumés en termes de théorie de la socialisation par plusieurs tendances importantes qui ont un impact sur la production culturelle et la participation : mise à jour de soi (*self-actualization*), modélisation ludique (*play*), aspirations réorientées (*lifelongings*) et engagement citoyen (*civic agency*).<sup>5</sup>

La première tendance vise à la mise à jour de soi, définie comme un désir d'accomplissement personnel, qui suscite l'usage des affordances permises par les médias. Elle se décèle dans l'attention à la réputation dans la construction de l'identité connectée, l'utilisation intense du micro-blogging pour mettre à jour des profils et des relations interpersonnelles et aussi l'affichage des goûts et préférences esthétiques sur des sites Web qui agissent comme des galeries ou des débouchés de publication pour toutes sortes de fanfictions (comme en atteste le phénomène d'édition post-connexion *Fifty Shades of Grey*, par exemple).

La deuxième tendance relève du jeu comme modélisation de situations et aide à la résolution de problèmes et au test de modèles dynamiques de processus réels sans prise de risque. Elle apparaît dans la création d'avatars personnalisés ou monétisés dans les jeux de rôle en ligne ou dans les environnements simulés qui permettent aux artistes et amateurs de concevoir leur propre réalité virtuelle (comme en atteste le phénomène *Minecraft*, un jeu au scénario ouvert, mêlant survie et créativité, dont l'application est laissée aux mains de la communauté des joueurs).

---

3 - M. Donald, *Origins of the Modern Mind: Three Stages in the Evolution of Culture and Cognition*, Cambridge : Harvard UP, 2011.

4 - D. Frau-Meigs, *Penser la société de l'écran. Dispositifs et usages*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 2011.

---

5 - D. Frau-Meigs, « Transliteracy: sense-making mechanisms for establishing e-presence » U. Carlsson (ed) spécial issue on « Media and Information Literacy and intercultural dialogue » Göteborg : Clearinghouse, 2013.

La troisième tendance est basée sur la satisfaction d'« aspirations tout au long de la vie » (*lifelongings*), définies comme des désirs intenses éloignés ou inaccessibles poussant à l'utilisation de stratégies compensatoires, comme une forme d'autorégulation adaptative pour compenser l'incomplétude de la réalité. Cette notion d'aspirations réorientées, issue de la psychologie développementale, concerne les utilisateurs plus âgés (dans la théorie originale) mais elle peut aussi être appliquée aux nouveaux arrivants, plus jeunes. Ils tendent à évaluer leurs options et à soupeser coûts et avantages lorsqu'ils s'engagent dans des interactions en ligne. Jeunes ou vieux, ils partagent une attention conjointe au passé, au présent et à l'avenir, dans leur quête de sens symbolique par le biais de pratiques numériques.<sup>6</sup>

Cet ensemble de besoins individuels rejoint toutefois un besoin collectif de vivre ensemble et de participation dans la culture, les médias offrant des affordances pour l'innovation collective et la dissémination de l'information. La quatrième tendance est donc le besoin d'engagement citoyen, défini comme la capacité de groupes humains à agir de manière coopérative pour résoudre des problèmes communs malgré des vues divergentes. Par contraste à l'apathie politique, l'engagement citoyen exige un ensemble de normes, de symboles, de pratiques et d'initiatives qui soutiennent et améliorent les capacités du groupe à l'action collective et à la co-construction de la culture. Dans ce processus, les contenus sont recyclés, remixés et réutilisés et réunis dans ce répertoire dynamique qu'est la culture comme réseau cognitif.<sup>7</sup>

---

6 - S. Scheibe, A.M. Freund and P.B. Baltes, « Toward a Developmental Psychology of Sehnsucht (lifelongings): the optimal (Utopian) life » *Developmental Psychology* (2007) : 778-795.

7 - D. Frau-Meigs, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias*, Toulouse : Eres, 2011.

### **I.3 Les nouvelles pratiques culturelles de participation: agrégation, curation et création**

Ces besoins engageants se manifestent massivement en ligne, dans des activités qui ont tendance à s'appuyer sur le capital symbolique et social, comme l'agrégation de contenus et leur curation sur la multitude de sites Web dédiés à la cuisine, la décoration d'intérieur, etc. Si les pratiques d'agrégation sont bien comprises, en lien notamment avec les affordances des moteurs de recherche, avec des outils de veille comme Scoop.it, les pratiques de curation ou de tri sont moins connues. Les médias numériques, plus encore que les médias audiovisuels, permettent de telles stratégies alternatives ou compensatoires, particulièrement avec les tendances curatoriales favorisées par les plateformes de partage de services comme Pinterest ou Stylepin ou encore des options d'indexation comme Zootool.

Cette affordance se présente comme une forme de « consommation de tri » (*curated consumption*), un terme inventé par trendwatching.com en 2004 pour rendre compte du rôle croissant des utilisateurs comme initiateurs de tendances, constructeurs de réputation et conservateurs de leur propre vie, prospérant sur des réseaux sociaux comme Flickr ou Facebook.<sup>8</sup> Cette nouvelle forme de curation n'est pas nécessairement fondée sur l'ancienne compréhension du terme, à savoir la « conservation », avec son sens de la collection, de la hiérarchie des arts et du professionnalisme institué mais elle a un impact sur les pratiques curatoriales traditionnelles des institutions culturelles (musées, archives et bibliothèques), car elle place les pro-ams dans ce nouveau rôle. Ils opèrent selon des critères différents pour arbitrer de

---

8 - S. Rosenbaum, *Curation Nation: How to Win in a World Where Consumers are Creators*, New York : McGraw-Hill, 2011.

ce qui fait la qualité dans l'art et pour décider de ce qui restera et ce qui disparaîtra à l'avenir, avec des questions patrimoniales non sans conséquences sur les objectifs de préservation et de patrimonialisation. Une telle curation ne vise plus une certaine forme de gestion de la pénurie en art dans une logique de culture haut de gamme, mais au contraire une gestion de l'abondance et de la partageabilité.

Cette curation complète l'agrégation de contenus, laquelle correspond à une recherche de critères de qualité alternatifs dans un monde numérique chaotique où règne l'abondance. Dans les deux cas, il s'agit de faire sens de la signification partagée de la culture enrichie par le numérique. Des pratiques « para-curatoriales » apparaissent, comme en supplément à la curation professionnelle. Elles se caractérisent par des commentaires, des liens supplémentaires et des performances de toutes sortes. Cependant, ces utilisations et pratiques ne sont pas sans intérêt pour toutes les parties prenantes médiatiques car elles alimentent l'e-présence, la mise à jour de soi, la modélisation ludique et l'engagement citoyen. Les volumes de cette participation sont sans précédent, même si leur qualité n'est pas vérifiable et plus que jamais subjective. Toutefois, en aucun cas ces pratiques d'agrégation et de curation ne peuvent se confondre avec celles de la création culturelle inédite et réellement innovante, qui reste encore à définir dans un univers numérique avant tout fondé sur le partage des données et sur le recyclage culturel de contenus présentés selon des statuts différents, dans des modèles économiques en cours de reconfiguration.

Du fait de ces caractéristiques, les usages du numérique comportent des effets très favorables à la diversité culturelle, de la perspective des usagers et de la société civile. Mais ils sont paradoxalement en hiatus avec les effets de l'économie numérique, moins favorables à

l'individu qu'aux nouveaux infomédiaires du cyberspace.

## II. Des modèles économiques en flux instables

### II.1 Le statut changeant des contenus

La valeur ajoutée des médias broadband vient de la vitesse de diffusion des contenus, de leur vente rapide et du stockage illimité, qui permettent la production de niche et encouragent la consommation en tris, sans parler de l'internationalisation des marchés.<sup>9</sup> Evans et Schamlensee décrivent les nouveaux moyens par lesquels tout contenu original peut être distribué :

- Fenêtrage (*windowing*): la dissémination d'un même produit s'organise sur plusieurs types de supports (un film au cinéma, sur DVD, sur chaînes premium ...). Le même consommateur est visé, mais à différents moments. La chronologie de diffusion médiatique sur des supports divers devient importante et elle est souvent réglementée ou régulée par le secteur audiovisuel lui-même ;

- Versionage (*versioning*) : le format et le prix d'un produit sont modifiés, pour que des consommateurs différents puissent être atteints qui n'auraient pas été intéressés par la version initiale (le livre en version reliée, brochée, électronique ...). La création de réputation est essentielle et profite toujours au premier secteur à produire le produit, même s'il est ensuite vendu à d'autres secteurs ;

- Marchandisage (*merchandising*) : des produits différents sont dérivés du produit original, avec plusieurs formats et formes, comme la création de figurines de personnages de dessin animé... Les droits à la propriété intellectuelle sont importants, mais de moins en moins

---

9 - C. Anderson, *The Long Tail. Why the Future of Business is Selling Less of More*, New York : Hyperion, 2011.

moins crédibles et contrôlables à mesure que les produits dérivés s'éloignent de l'original.<sup>10</sup>

De telles variations sur les contenus originaux et les oeuvres de l'esprit donnent une fausse impression de diversité et affectent les arts et leurs débouchés considérablement, avec les nouvelles façons de créer du contenu, mais aussi de nouvelles façons de rémunérer la création et de gérer le droit d'auteur. Le fenêtrage est visible dans l'utilisation et la réutilisation des mêmes informations sur plusieurs support de plusieurs véhicules (télévision, sites webs, tweets,...); le versionage apparaît avec les extensions numériques de créations audiovisuelles originales, souvent gratuitement; le marchandisage est évident avec les rajouts annuels de pièces de collection (la pratique du « collector »), ou de « best off », ou le repositionnement de certaines productions (autre contexte, traduction, transposition...).

Ces reconfigurations en forme de concentration sur des produits phares, de marchandisation et de standardisation étaient déjà présents dans les industries culturelles mais sont amplifiés dans les industries créatives. L'ensemble de ces reconfigurations est au cœur du système des pure players, notamment les pourvoyeurs de service et les agrégateurs de contenu, qui recombinent le fenêtrage et le versionage en soumettant le produit dérivé à la publicité et au marchandisage. La captation de la valeur par ces nouveaux intermédiaires que sont les opérateurs d'accès se fait au détriment des producteurs de contenus originaux, avec un risque pour la diversité en termes de financement de la création et d'un manque de renouvellement des produits et des auteurs. Elle s'accompagne en effet d'une confusion savamment entretenue entre la culture du libre de l'internet des origines et la stratégie de gratuité soutenue par

la publicité qui donne à l'usager le sentiment que tout est identiquement accessible et l'incite peu à se préoccuper de droits d'auteurs. Il en résulte l'expansion d'une offre illégale en ligne, favorisée par les facilités d'agrégation, de curation et de mixage qui affecte les industries culturelles dans leur ensemble.

## II.2 Biens culturels vs. biens relationnels/expérientiels

Du point de vue des utilisateurs, la situation d'écran-navette bouleverse la logique pré-numérique des industries culturelles (orientée vers la création d'une identité nationale et la création d'une œuvre d'art assignée à un auteur). Elle génère en effet des biens culturels qui ne répondent pas aux choix classiques et rationnels des consommateurs, mais sont plutôt en accord avec des choix non-rationnels, basés sur des motivations relevant des besoins en mise à jour de soi, modélisation ludique et engagement citoyen, en phase avec la culture comme réseau cognitif, — ce que l'école de Santa Fé nomme les « réseaux adaptatifs non-linéaires », où la logique de l'usage est plus forte que la logique de l'offre et de la demande.<sup>11</sup>

D'où, dans ce nouveau contexte cybériste, l'émergence de deux types de biens culturels complémentaires : les biens relationnels et les biens expérientiels. Les biens relationnels favorisent des relations interpersonnelles durables et sont des biens publics locaux, dans la tradition des « biens communs » (*Commons*). Ils ne sont pas nécessairement liés aux échanges commerciaux, et sont en fait maintenus par des actions non-contractuelles, coordonnées, conformément à l'engagement citoyen. Leur valeur est fondée sur l'interaction entre les individus, particulièrement la réciprocité, l'intimité et les perceptions mutuelles de com-

---

10 - Evans and Schamlensee, *The Digital Revolution in Buying and Borrowing*.

---

11 - John holland

préhension et de soin, comme en témoignent le temps passé avec des « amis » sur les réseaux sociaux, mais aussi les sites d'échange et de troc gratuits, associés à des styles de vie, intangibles, comme les blogs et les wikis par exemple.

Par contraste les biens expérientiels doivent être testés avant l'achat même s'ils relèvent des mêmes attentes en termes de bien-être et d'intégration des besoins socio-cognitifs que les biens relationnels. Ils sont prédiqués sur l'usage, voire la création d'habitudes, plutôt que sur l'achat comme l'illustre la logique des « apps » mises à disposition du public (Apple en offre plus de 900 000, dont beaucoup sont gratuites et incluent des jeux). Ils correspondent à certaines attentes de la part des utilisateurs, en terme de convivialité et d'interopérabilité, afin d'atteindre cette expérience sans sutures, ambiante et enveloppante spécifique des services offerts par le numérique, qui vont bien au-delà des spectacles de l'analogique. Pour nombre d'utilisateurs, Google, Facebook ou Youtube sont des biens relationnels alors que ce sont des biens expérientiels et leur force est de jouer sur ces deux versants caractéristiques de l'économie numérique. Ils génèrent ainsi des industries dites « créatives » à côté des industries culturelles de type patrimonial pré-numérique.<sup>12</sup>

### II.3 Les deux versants de l'économie cybériste

Ces industries créatives broadband participent d'un brouillage des frontières entre propriétaire et non-propriétaire, payant et gratuit, ce qui rend difficile de trouver un modèle économique soutenable pour les médias broadcast et les institutions pré-numériques, avec toutes sortes d'implication pour l'économie de la

culture et pour la survie du service public. Ce brouillage se rajoute à la double nature pré-numérique des biens culturels, à la fois économique et culturelle, pourvoyeurs de spectacles et services mais aussi vecteurs d'identité et de valeurs (ce qui a alimenté leur exception aux règles ordinaires du commerce dans le passé).

La coexistence entre ces deux types de biens ne va pas sans tensions, à mesure que la logique des spectacles gratuits rencontre celle des services payants à la demande. Les modèles économiques du pré-numérique sont encore vivaces, comme le modèle publicitaire des mass médias ou le modèle rédactionnel de la presse.<sup>13</sup> Ils sont visibles dans le secteur audiovisuel qui vend ses contenus « haut de gamme » sur des réseaux du câble ou des bouquets satellites ; ils se manifestent dans la lutte des industries culturelles pour abriter leurs droits d'auteurs numériques derrière des barrières de protection accessibles seulement par carte de crédit...

Ces modèles sont toutefois défiés tant par la piraterie en ligne que par la dissémination illégale de contenus protégés par le droit d'auteur sur des sites comme Megaupload ou Torrent. D'autres modèles spécifiques aux pure players du numérique émergent, basés sur le partage de l'information et l'extraction de données par des tierces parties qui exploitent les besoins individuels et collectifs des utilisateurs en termes de mise à jour de soi, de modélisation ludique, d'aspirations réorientées et d'engagement citoyen. Ils s'appuient sur des moteurs de recherche et des logiques d'agrégation et de curation de contenus pour récupérer des re-

---

12 - R. E. Caves, *Creative Industries: Contracts Between Art and Commerce*, Cambridge, Harvard UP, 2000.

---

13 - D.S Evans and R. Schmalensee, *The Digital Revolution in Buying and Borrowing*, Cambridge : MIT Press, 2005 ; X. Greffe et N. Sonnac, *Culture Web. Création, contenus, économie numérique*. Paris : Dalloz, 2008; voir aussi P. Bouquillion et Y. Combès, *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, Paris : L'Harmattan, 2007.

venus publicitaires (comme AdSense de Google), ou pour fournir des services encore plus près de la personne (comme Graph Search de Facebook). D'autres modèles sont de type hybride, allant du plus coûteux et clos (freemium, paywall) au plus ouvert (gratuit mais sponsorisé, ouvert).

#### **II.4 Les nouveaux enjeux du financement et de la distribution de la création**

L'économie numérique présente des caractéristiques de forte hybridation par rapport aux logiques libérales pré-numériques, avec de nouvelles données propres au numérique en sus : les questions de neutralité du net se heurtent au management différencié du trafic en ligne, la rémunération de la création par le biais de la propriété intellectuelle appuyée sur les logiciels propriétaires cotoie les *Creative Commons* et la constitution de biens communs numériques appuyés sur le logiciel libre. On voit apparaître en ligne, quoique déplacée, une nouvelle tension entre biens et services commerciaux d'une part et biens communs et services à valeur d'intérêt public d'autre part.

##### **II.4.1 Hollyweb et « l'effet portail » sur la diversité**

La force des positions acquises de l'industrie numérique américaine est le résultat d'une stratégie libérale appuyée sur le désengagement de l'Etat américaine en matière de numérique (la loi des télécoms de 1996 lève les restrictions anti-trust pour ce secteur spécifique). Economiquement, Hollyweb a bénéficié de l'environnement de la Californie, caractérisé par une population très éduquée et très diversifiée, un milieu universitaire riche et dense et une financiarisation facilitée par un système de capital-risque (*joint venture capitalism*) adossé à un droit des entreprises très protecteur. D'où le développement d'entreprises peu concernées par les lois du travail et du marché au départ, avec une approche par

l'intéressement des employés et la prise de risque plutôt que l'emploi salarié réglementé. Les secteurs sont de plus en plus nettement intégrés et partagés entre les équipementiers (Cisco, Viacom, GE), les opérateurs (Google, Microsoft, Yahoo !), les diffuseurs (Apple, Disney, Time Warner,...) et les agrégateurs de liens sociaux (Facebook, Youtube,...). Le tout permet un réseau d'influence qui conditionne la production, la médiation et les usages, avec des influences d'acteurs (industries culturelles de masse, télécoms, documentation) et de nouvelles prises en compte de l'utilisateur (profilage personnel, captation des traces de navigation et de lecture, réseau social).

Le rapprochement entre entreprises de médias traditionnels et compagnies du net récentes peut être compris à double sens : les premières reconnaissent l'importance du nouveau média et de sa logique de service, les deuxièmes ont besoin des premières pour accroître leurs taux d'audience et réaliser des bénéfices avec des contenus de spectacles, vecteurs de lien social. Leurs enjeux de capture visent à faire main basse sur le web, chaque méga-entreprise essayant de s'installer dans une des dimensions du document numérique: Google et Yahoo ! pour son repérage (cartographies, pages jaunes, listes, requêtes, partage de documents), Microsoft pour la navigation et l'opération, Time Warner ou Fox pour la production et diffusion de récits et contenus, Facebook pour la discussion en réseaux et les échanges entre les deux (spectacles et services)...

L'étape actuelle est une étape de clôture avec plusieurs tendances, caractérisée par la collusion des intérêts nationaux et politique relayés par les militaires (l'après guerre froide a très vite été suivi de la guerre tiède contre le terrorisme qui a permis de remettre la surveillance et la sécurité des systèmes au centre, au profit de Cisco, Microsoft, Viacom, GE,...) et des intérêts économiques relayés par les méga-

corporations de Hollyweb, qui font de plus en plus pressions sur l'état pour éliminer le chaos créé par la multiplicité des services offerts et leur multidirectionnalité. Hollyweb en appelle à la représentation politique, faisant pression par ses lobbies pour que l'État applique un certain nombre de limites réglementaires, que ce soit par la Federal Communications Commission (comme l'illustre le débat sur la neutralité du net) ou même le Congrès (PIPA, SOPA, contre la piraterie informatique). Ce sont les mégacorporations et les agences gouvernementales qui essaient de trouver des compromis négociés aux questions des usagers sur la liberté d'expression, la propriété intellectuelle et la protection de la vie privée sur l'Internet.<sup>14</sup>

À l'international la nature des échanges transfrontières de l'internet permet à Hollyweb de pratiquer l'optimisation fiscale, en se jouant des marchés nationaux et en échappant aux mécanismes locaux de régulation et de protection de la diversité de la production. Hollyweb est de facto exempté de taxes ou de retours sur publicité, ce qui l'exonère de toute participation au financement de la création nationale ou locale, voire assèche celle-ci, comme le montre le bras de fer entre la France et Google-news, à l'occasion de la dispute sur les titres de presse, en 2013.

#### **II.4.2 La neutralité du net vs le management du trafic différencié**

Le principe de la neutralité du net est apparu comme un effort pour modifier l'effet de portail d'Hollyweb, comme une menace à l'équité de l'accès aux contenus de qualité, et indirectement à la diversité et au pluralisme des idées. Inventé par Tim Wu en 2003, il a été défini en termes de neutralité entre applications et entre différents types de données

et de trafics, au niveau de l'infrastructure du réseau.<sup>15</sup> Depuis lors, la neutralité du net a été redéfinie comme l'accès non-discriminatoire aux ressources critiques et aux services d'Internet pour souligner l'importance des réseaux ouverts, encourager l'accès aux services, aussi bien que protéger les consommateurs des pratiques anti-concurrentielles utilisées par les pure players (notamment la discrimination à l'égard du Peer to Peer (P2P)). Des préoccupations d'intérêt public sont aussi apparues, quant à la création d'un modèle de service à deux vitesses qui créerait aussi une citoyenneté à deux vitesses, certains pouvant s'offrir toutes sortes de services, d'autres seulement les services de base.<sup>16</sup>

Ces changements ont créé des asymétries dans la circulation des données et les flux de revenus, avec les telcos payant pour le coût et le maintien des infrastructures tandis que les pourvoyeurs de services et de médias broadband et broadcast, comme Netflix, Hulu ou MyTV, récoltent des bénéfices sans participer à la mise de départ et à l'investissement dans le réseau. Le conflit est ouvert entre les opérateurs de télécoms et les pourvoyeurs de services, considérés comme des resquilleurs (*free-riders*), avec des effets sur les coûts d'interconnexion et des risques quant à l'interopérabilité des supports et plateformes. Les gains de productivité liées à la dématérialisation des données sont détournée en outre par le maintien de prix plus élevés que nécessaire. Des

---

14 - D. Frau-Meigs, « Hollyweb » Les collections de *L'Histoire*, 56 (juillet 2012) : 74-76.

---

15 - T. Wu, « Network Neutrality, Broadband Discrimination » *Journal of Telecommunications and High Technology Law*, 2 (2003) : 141.

16 - V. Schafer, H. Le Crosnier et F. Musiani, *La neutralité de l'Internet, un enjeu de communication*, Paris : CNRS Editions/Les Essentiels d'Hermès, 2011 ; voir aussi T. Berners-Lee, « Long Live the Web: A Call for Continued Open Standards and Neutrality » *Scientific American*, November 22, 2010.

révisions sont en cours au plus haut niveau, à l'IUT, qui tente de parvenir à un traité de régulation des télécommunications comme en témoignent les débats de Doha en 2012.<sup>17</sup>

Les États-nations commencent à contester ce déséquilibre fort, car ils fournissent l'infrastructure et les primes diverses à l'investissement sans pour autant récolter les bénéfices qui permettraient de financer des services d'intérêt public. Les gouvernements se rendent compte que le volume de trafic ne devrait pas être la base pour la tarification publicitaire et qu'ils devraient revendiquer une tarification sur la base de la valeur de l'infrastructure réseau tout entière, y inclus le transfert de données et la diffusion de contenus. Le débat sur la neutralité du net révèle les intérêts contradictoires en jeu, liés essentiellement à qui contrôle l'accès, qui paye, qui bénéficie de la structure et finalement, qui a la légitimité dans la régulation de l'internet. Il agite des questions essentielles sur les libertés fondamentales, la démocratisation de la société et la diversité culturelle, sans mentionner la valeur trans-frontière d'internet, qui ne peut être confisquée au profit d'intérêts nationaux retranchés. Il révèle la prise de conscience croissante des implications politiques, sociales et culturelles qui entourent les couches techniques d'internet, qui sont loin d'être neutres.

### II.4.3 OpenWeb vs Hollyweb

Cependant, d'autres mécanismes sont en cours de constitution pour démocratiser la culture, valoriser des acteurs négligés (femmes, minorités) et changer les relations de pouvoir entre artistes, amateurs, curateurs et détenteurs de droits. Ils ouvrent la possibilité d'une vision plus équilibrée des options propriétaires et non propriétaires disponibles pour les états, le secteur industriel et la société civile. La

notion d'OpenWeb, tirée du collectif francophone du même nom, créé en 2002, vise avant tout l'accessibilité numérique, c'est-à-dire la mise à disposition des ressources du web à tous, indépendamment de leur langue, culture et infrastructure. Ces ressources relèvent des médias broadcast tout comme broadband. Plus largement la notion prend sa réalité sous la forme des communs ou biens publics numériques, et par contraste avec Hollyweb. Elle se fonde sur le développement participatif dans le domaine de l'économie formelle et informelle, y compris dans le secteur des industries créatives, avec des incidences indirectes et des environnements favorables à la liberté d'innovation et pour la création, la curation et l'agrégation de contenus.

Les communs sont des espaces relationnels, avec des règles dérogatoires qui ne les assimilent pas aux marchés, où des avantages tangibles et intangibles sont partagés par une communauté. Ils sont constitués des œuvres qui ne dépendent pas du droit d'auteur et de ressources numériques relevant du domaine public. Ils sont apparus autour du développement de produits via la production Open source, avec des contributions volontaires de la communauté des informaticiens ou des développeurs du net, comme Richard Stallman par exemple. Les productions open source se nourrissent des avantages intangibles spécifiques des biens relationnels, qui sont non-exclusifs et en non-concurrence, et elles réfèrent à une conception de la culture sans but lucratif et propriétaire.<sup>18</sup>

La définition du code source libre implique non seulement l'accès au code source pour le logiciel, mais aussi la libre redistribution et la dérivation ainsi que la non-discrimination

---

17 - voir <http://www.itu.int/ITU-T/itr/>

---

18 - Y. Benkler, *The Wealth of Networks. How Social Production Transforms Markets and Freedom*, New Haven : Yale UP, 2006.

entre personnes ou secteurs.<sup>19</sup> L'amélioration collaborative du produit existant est fortement encouragée, avec la transparence complète et la disponibilité à tous ceux qui souhaitent participer et contribuer afin d'enrichir les communs. Le principe de la participation à la conception d'un produit et la liberté à l'égard des droits d'auteurs alimente la vision de la culture comme « réseau cognitif » et « levier » du développement durable.

L'ouverture et l'interopérabilité sont essentielles pour susciter le processus de design créatif et pour profiter de l'« effet de réseau »<sup>20</sup> des contributions collaboratives car plus un produit est utilisé, plus il peut être modifié et amélioré. Cet effet souligne l'importance de la demande et de l'initiative des utilisateurs car la valeur d'un produit dépend de la masse critique de ses usagers. Des produits comme Firefox de la fondation Mozilla et des logiciels de programmation GNU/LINUX qui permettent à la communauté du logiciel libre de s'étendre sont de bons exemples de la façon dont les modèles Open source peuvent avoir un impact positif sur l'accès à la culture. Les avantages économiques à ne pas réduire les biens publics sont divers, y compris la création de nouvelles activités économiques dérivées et le développement local, comme en témoigne les licences « creative commons ».<sup>21</sup>

Les médias broadcast et broadband n'ont pas entièrement compris encore la pertinence des biens communs pour leur propre expansion.

---

19 - Pour la définition complète de l'Open Source full definition, voir le site de l'Open Source Initiative <http://opensource.org/osd>

20 - M. L. Katz and C. Shapiro, « Network externalities, competition, and compatibility » *American Economic Review* 75 3 (1985) : 424-440; voir aussi G. G. Parker and M. W. Van Alstyne, « Two-Sided Network Effects: A Theory of Information Product Design » *Management Science* 51 10 (2005) : 1494-1504.

21 - L. Lessig, *The Future of Ideas*.

Très peu de plates-formes commerciales sont interopérables avec des plates-formes ouvertes (même si elles utilisent aussi des éléments de logiciels libres !) et en conséquence la définition des complémentarités entre elles reste à faire. Les biens communs sont de fait peu ou mal protégés des incursions abusives et sans mécanisme de gouvernance pour régler les différends. L'énergie et l'expertise disponibles dans les communs ne sont pas encore entièrement utilisées par les artistes et les proams, malgré l'expansion bourgeonnante des fabeliers (*fablabs*) qui s'appuient sur l'open source pour créer des œuvres ou des objets en 3D dans des espaces tant virtuels que physiques. Ils doivent être sensibilisés au risque de clôture de ce système collaboratif et à l'exploitation abusive de la valeur publique de ces réseaux numériques. Les Etats eux-mêmes ne les protègent pas ouvertement, alors qu'ils sont ce qui ressemble le plus à l'équivalent du service public de l'audiovisuel pré-numérique, même s'il émane essentiellement d'acteurs de la société civile, notamment les petites et moyennes entreprises. Ainsi, le marché français des logiciels et services relatif aux administrations françaises était estimé à plus d'un milliard d'euros en 2011, avec une croissance de 7,7% entre 2011 et 2013.<sup>22</sup>

#### II.4.4 Open Source vs Crowd Source

Comme avec la distinction entre les biens relationnels et les biens expérientiels, l'Open Source doit être distingué du Crowd Source, ou externalisation ouverte, quoique ces deux modèles d'approvisionnement en contenus semblent obéir à une même logique de la demande des usagers, comme dans le cas des T-shirts produits à partir de plateformes de sous-traitance comme Threadless. Mais c'est une notion dont l'origine vient du secteur

---

22 - N. Benkelton, *Gérer et comprendre l'open source*. Paris : Presses des Mines, 2011.

commercial et vise à mettre en concurrence des producteurs ou créateurs sur appel public, avec une rétribution à la marge de la rémunération classique.<sup>23</sup>

Les frontières de la sous-traitance sur appel public doivent être rendues plus explicites pour que la confusion entre le bénévolat et le pronétariat ou nétagage<sup>24</sup> soit levée. Le crowdsourcing a en effet le potentiel de modifier le statut de l'artiste comme de l'expert et aussi la propriété intellectuelle des participants. C'est particulièrement le cas s'il est associé au financement collaboratif (*crowdfunding*) pour réunir les sommes nécessaires à un projet dont le devenir peut être industriel. Les participants à de tels projets devraient savoir, entre autres, si leur travail et expertise font l'objet d'un don gratuit (avec gain en actualisation et capital social et symbolique) ou s'ils sont soumis à honoraires (avec rétribution à l'appui). La mise à disposition de termes de service et de modes de compensation clairs est importante pour créer la confiance et pour le développement durable de la culture.

Les deux modèles d'approvisionnement des contenus illustrent les rapports tendus entre industries culturelles et industries créatives, ainsi que le statut changeant de l'art, de l'information et de la connaissance. Le modèle du crowdsourcing reste en partie attaché à des valeurs pré-numériques de marchandisation et de monétisation des biens, avec le lancement de tendances et la valeur culturelle affirmée des marques et de la e-réputation. Par contraste le modèle de l'open source relève de la vision cybérnétique qui vise à libérer le code, le design et l'information, pour se débarrasser des mar-

ques et des stars, sur le principe de la longue traîne. La culture médiée se diversifiera sans doute en écosystèmes où les deux modèles vont s'hybrider et se compléter mais les états tout comme les autres acteurs de la société se devront d'être vigilants sur la préservation de l'intérêt public et les droits des usagers en matière d'accessibilité numérique.

Ces caractéristiques de l'économie numérique risquent en effet d'être préjudiciables à la diversité culturelle car elles fragilisent les politiques publiques, assèchent les financements nationaux (autres qu'américains), confèrent un pouvoir démesuré aux pure players et entraînent les utilisateurs, soit vers le nétagage à la rémunération marginale, soit vers l'offre illégale en-ligne tout en les criminalisant. Elles ont deux implications différentes pour les médias et la création : l'importance de construire un domaine public numérique pour disséminer la richesse des biens communs de la culture ; le besoin de motiver la création par la reconnaissance et la valorisation économique (avec le besoin de réfléchir aux modes de monétisation et d'attribution de la valeur, sans pénaliser le créateur ou l'utilisateur). Ces variations révèlent aussi que l'offre numérique ne produit pas nécessairement de la diversité culturelle, ce qui remet en cause des pans entiers de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et pose la question de nouveaux principes de gouvernance de la culture

### **III. Vers de nouveaux principes de gouvernance de la culture et de sa diversité**

Ces évolutions désormais irréversibles altèrent durablement la chaîne de valeur de la culture tout comme de l'intérêt public. Elles sont le résultat d'une alliance objective entre secteur privé et secteur civique, les pratiques et usages sociaux des individus étant profilés de près par

---

23 - D. Brabham, « Crowdsourcing as a Model for Problem Solving » *Convergence* 14 1 (2008) : 75-90.

24 - J. de Rosnay, *La révolte du pronétariat : des media de masse aux media des masses*. Paris : Fayard, 2006 ; Frau-Meigs, *Penser la société de l'écran*, chap.5.

de nouveaux entrepreneurs du net se considérant eux-mêmes comme faisant partie du public et disposés à leur fournir un style de vie complet, en échange de leurs données privées, comme l'indiquent les discours de Steve Jobs (Apple) ou Mark Zuckerberg (Facebook).<sup>25</sup> Elles profitent de la méfiance des populations à l'égard de l'Etat, qu'elles perçoivent, soit comme trop distant et gestionnaire, soit comme totalement désengagé et peu soucieux de préserver leurs intérêts. La floraison récente de rapports sur la « transparence » impulsée par la Global Network Initiative, une plateforme multi-acteurs privé-associatif, fournis par ces pure players (Google en tête, suivi par Facebook et Microsoft), montre leur réactivité et leur recherche de la confiance des usagers (même s'ils restent silencieux sur leur rôle dans la controverse PRISM). Elle contraste avec l'inertie des Etats empêtrés dans des questions de sécurité et surveillance illicite des individus. Ils commencent à s'inquiéter de la situation toutefois, mais semblent hésiter entre une position de mise à jour des politiques publiques existantes et une position plus drastique de remise en cause des fondements de ces mêmes politiques publiques pour assurer la transition numérique.

### **III.1 Mise en œuvre concrète : la Convention comme réponse pertinente et suffisante aux besoins de la transition numérique**

Les états ont commencé à réagir en 2013, la crise généralisée forçant les politiciens à se ré-engager après des années de laissez-faire. Le Conseil de l'Europe s'est saisi de la question et a proposé une plateforme de réflexion sur la culture.<sup>26</sup> La France a commandité une série de rapports sur l'économie et les services cultu-

rels numériques qui ont tous lancé l'alerte sur l'urgence de la situation.<sup>27</sup> Dans la perspective des 10 ans de la Convention, le Canada a aussi poussé pour une mise à jour du traité à l'ère numérique en poussant à une réaction rapide et à une réflexion décloisonnée.<sup>28</sup>

#### **III.1.1 Sur les principes**

Même s'il est reconnu que le climat de rédaction du traité était pré-numérique et réfléchissait avant tout les prérogatives de souveraineté nationale, l'analyse des textes proposés s'inscrit dans une logique de transcription (plus encore que de transposition) plutôt que d'addition de nouveaux principes, dans le but de ne pas rouvrir de longues négociations internationales au sein de l'UNESCO. La Convention évite explicitement de mentionner des supports technologiques spécifiques avec l'expression du principe de neutralité au regard des outils « de création, de production, de diffusion, de distribution et de jouissance » utilisés pour la diversité des expressions culturelles (articles 4 et 12). En conséquence, les médias broadcast tout comme broadband et les services culturels attenants doivent être considérés comme véhiculant des expressions culturelles et donc peuvent être exclus des négociations commerciales, notamment l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC. C'est en fait l'article 20 qui est ici au cœur du dispositif, qui invoque les principes de diversité lors des accords multilatéraux ou bila-

---

25 - D. Frau-Meigs (ed), « Internet Governance », *RFEA* 134 (2013) : 5-115 .

26 - Frau-Meigs, « Assessing the impact of digitisation on access to culture... ».

---

27 - P. Lescure, *Mission « Acte II de l'exception culturelle » : contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique*, mai 2013, disp : [http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/culture\\_mag/rapport\\_lescur/index.htm#/](http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/culture_mag/rapport_lescur/index.htm#/) ;

P. Collin et N. Colin, *la fiscalité de l'économie numérique*, ministère du redressement économique, janvier 2013, Disp : <http://www.redressement-productif.gouv.fr/rapport-sur-fiscalite-secteur-numerique>

28 - V. Guèvremont, *Réflexion préliminaire sur la mise en œuvre de la convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle à l'ère numérique*, 2013.

téraux de libre-échange. Le risque est qu'une nouvelle catégorie de services, autours des produits numériques et du commerce électronique, soit créée, qui annule la nomenclature en biens et services des industries culturelles négociée lors de la Convention.

Les principes énoncés dans la Convention (articles 1<sup>e</sup> et 2) sont aussi indifférents à la nature des activités et contenus qui circulent sur les divers supports possibles. Reste donc valide la notion de la double nature économique et culturelle des biens et services broadcast et broadband, le lien entre diversité culturelle et droits de l'homme, la liberté des créateurs, et le droit souverain des Etats à apporter des aides par le biais de politiques publiques. Par ailleurs le rôle de la société civile et la prise en compte des minorités de toutes sortes demeure un élément important de contreponds aux acteurs du secteur industriel et propriétaire, dans une perspective de développement et de réduction de la fracture numérique.

### **III.1.2 Sur les politiques publiques**

En relation aux politiques publiques (articles 6, 7 et 8), la dématérialisation et la délinéarisation rendent caducs certains outils de régulation pré-numériques, notamment les quotas de diffusion et certaines aides publiques d'incitation à la création. La réflexion doit toutefois s'engager sur les modalités nouvelles qui pourraient créer l'équivalent de quotas en ligne, pour les productions nationales et indépendantes. Le rapport Lescure suggère plusieurs pistes pour les mesures d'incitation : l'aide au développement des bases de métadonnées pour le référencement national et des politiques de numérisation systématisées (fonds de catalogue, œuvres à fort contenu patrimonial). Le rapport Collin-Colin suggère quant à lui des solutions pour contrecarrer les stratégies de contournement des pure players en ce qui concerne les impôts nationaux (sans

encourager une taxe Google). Il fait allusion à ce qui pourrait être le principe de neutralité du net, en suggérant des mesures pour qu'il n'y ait pas de discrimination des contenus sur critères tarifaires. Mais la notion d'un domaine ou d'un service public du numérique est passée sous silence, de même que toute allusion à l'appropriation induite du service public audiovisuel suite à numérisation.

### **III.1.3 Sur le développement numérique durable**

La fracture numérique n'est pas mentionnée dans la Convention alors qu'elle se décline sur une double problématique d'accès aux infrastructures et d'appropriation des contenus pour un développement durable basé sur des langues et des industries créatives locales. Toutefois, elle peut être abordée par le biais de « l'accès équitable » (article 2), qui permettrait de penser les inégalités de déploiement des équipements et aussi l'éducation des utilisateurs aux usages du numérique.

Par ailleurs, les articles 13 et 14 sont clairs sur les liens entre culture et développement mais restent des postulats de principe. Quelques pistes sont pointées par Guèvremont sur les incitations à profiter des opportunités offertes par le numérique en termes d'accroissement du volume des données, de facilités de stockage et d'allongement des durées de conservation. Elle souligne aussi les risques en terme d'interopérabilité insuffisante des supports, en coûts énergétiques de production et diffusion (pour l'Afrique notamment) et en impact sur l'environnement matériel et non plus virtuel.

Le développement implique aussi la solidarité entre les états et un minimum de coordination internationale (article 21). L'UNESCO tend à être relativement seule dans ces interactions avec d'autres instruments normatifs internationaux. Les plus évidents sont l'OMC, le PNUD ainsi que l'OMPI. Or de nouvelles instances et

forums ont émergé autour de la gouvernance d'Internet auxquels il faut apporter la perspective de diversité culturelle, comme l'ICANN, l'IUT, l'ECOSOC, l'OCDE ou l'IGF. Les négociations engagées dans ces autres lieux peuvent avoir un impact sur la diversité culturelle et doivent être prises en ligne de compte.

### **III.2 Mise en œuvre concrète : la diversité 2.0 passe par de nouveaux principes de gouvernance des médias dans et au-delà de la Convention**

Si un certain nombre d'actions peuvent être menées avec la mise en œuvre efficace de la Convention, force est de constater que le phénomène de la transition numérique affecte la diversité culturelle à plus d'un niveau. Une meilleure prise en compte des usagers et de la société civile s'impose, au-delà des enjeux économiques. Si les tendances qu'ils mettent en évidence ne sont pas incorporées, de graves risques de marginalisation ou de mise à l'écart de pans entiers de la création sont possibles. Parmi les zones d'ombre et les angles morts des discussions actuelles, il faut souligner, entre autres, le statut de l'artiste/pro-am, la valeur de service public de l'open source ainsi que le rôle sous-estimé des autorités de régulation des médias.<sup>29</sup>

#### **III.2.1 De nouveaux principes**

Les principes qui sont actuellement en train de constituer le cœur de la gouvernance d'Internet peuvent être reversés au compte de la Convention, notamment l'accès, l'ouverture, l'interopérabilité, la transparence et la neutralité. La diversité fait aussi partie des principes portés dans les débats du Forum sur la Gouvernance d'Internet (FGI), comme l'illustrent

de nombreuses déclarations sur la gouvernance d'Internet actuellement en circulation.

Ils peuvent s'associer à un certain nombre de recommandations partagées en relation à l'économie numérique : la protection des communs, la création d'un service public du numérique qui ne soit pas que la numérisation du secteur public de l'audiovisuel pré-numérique, la promotion du code source et du logiciel libre de type OpenWeb et Open source, la lutte contre la concentration de la propriété, la réduction de l'effet portail en termes de prix, licences et barrières de prix prohibitives. Des recommandations pour la gouvernance de la culture médiée peuvent également se fonder sur les caractéristiques de contenus actuellement en circulation en ligne : création (originalité, partageabilité...), curation (patrimoine, préservation, collection, tri), agrégation (mixage, remixage, parodie...) et statuts (féneltrage, versionnage, marchandisage).

L'identification de stratégies de promotion de l'accès démocratique à la culture et à la participation par l'écran-navette s'impose également. Elle passe par la reconnaissance non seulement de la double nature des biens culturels mais aussi des deux versants des biens culturels : biens relationnels et biens expérientiels. Elle suppose aussi la reconnaissance de la présence des industries créatives aux côtés des industries culturelles, pour contrecarrer l'émergence de simples produits ou services numériques de l'audiovisuel.

#### **III.2.2 De nouveaux statuts pour les contenus et les artistes dans le numérique**

Plus problématique mais néanmoins nécessaire, la revalorisation et la réévaluation du statut de plus en plus composite de l'artiste dans l'univers numérique, au-delà du postulat de la Convention du lien organique entre la diversité culturelle et la propriété intellectuelle (article 7), dont la protection est toutefois liée

---

29 - D. Frau-Meigs, « Cultural Diversity and the 'Information Society': blurred boundaries, new configurations and emerging trends », *Quaderns del CAC* juin (2012).

à l'OMPI. Que se passe-t-il pour les œuvres et productions de l'esprit qui ne relèvent pas de l'OMPI (même si celle-ci mène une réflexion sur les industries créatives) ?

Ce qui peut relever de l'UNESCO tient à plusieurs dimensions :

- la rémunération des créateurs dans la logique des biens communs, des « creative commons » et d'une éventuelle « licence globale » ou système assimilé pouvant suppléer le mécénat d'état par le mécénat social et associatif (par le biais du crowd funding participatif) ;

- l'éclaircissement des frontières entre le Open Source et le Crowd Source, dont les modes de rétribution de l'activité prêtent à confusion et possible exploitation ;

- la mise à disposition du plus grand nombre des outils de production et de diffusion, notamment en termes d'accessibilité et de multi-linguisme (et multi-script) ;

- la reconnaissance de nouvelles formes d'organisation des créateurs d'œuvres collaboratives.

Par ailleurs sont laissées en déshérence des pans entiers de l'activité numérique qui mériteraient attention. En particulier, les coûts du travail numérique sous forme de nétagage ou de pronétariat nécessitent une analyse du rôle joué par les pure players dans l'appropriation et la monétisation des contenus qu'ils diffusent, notamment en termes de manne publicitaire. Peu considéré et pourtant crucial, l'activité des jeunes joueurs et des contributeurs sur les réseaux sociaux implique des analyses en terme de playbour et d'exploitation du travail des enfants, sans parler des atteintes à la vie privée, notamment par le biais des termes de service, qui laissent les jeunes utilisateurs bien souvent démunis par rapport aux pure players.

### III.2.3 De nouvelles pistes pour les politiques publiques

Du côté des médias broadcast, les politiques publiques pourraient procéder à plusieurs stratégies : extensions en ligne des services publics et émergence de services publics transnationaux, droits de programmation des usagers, notamment industries créatives de type collaboratif et distribué, outils de suivi et observation contre la discrimination en termes de contenus (premium/freemium/libre), distribution équitable du "dividende numérique" (spectre pour médias locaux et associatifs), etc.

Du côté des médias broadband, les politiques publiques pourraient adopter de nouvelles formes de promotion de la culture numérique : procéder à la rémunération crédible de la créativité, avec diversification des modes de compensation, promouvoir des espaces de création distribués, libres et open source, réguler le "playbour" en relation aux publics jeunes (sans compter leur protection à l'égard de contenus et comportements à risque), maintenir le pluralisme des idées et des usages (contre les pratiques en bouquet des portails), etc.<sup>30</sup>

Du côté des autres institutions de la culture médiée comme les musées, bibliothèques, universités, archives, etc., les politiques publiques devraient fonctionner de manière non-sectorielle et davantage en symbiose, afin de reconsidérer leur rôle et leur mission (patrimoine, préservation, accès démocratique, identité, mémoire), d'identifier les nouveaux dépôts de culture, de type numérique (sites web, plateformes audiovisuelles) et les sauvegarder, de mettre en place des éléments de gouvernance décentralisée, notamment par le biais de la dévolution des responsabilités aux municipalités et niveaux infra-structurels (villes et régions

---

30 - D. Frau-Meigs, *Media Matters in the Cultural contradictions of the Information Society*, Strasbourg : Presses du Conseil de l'Europe, 2011.

créatives, ...) et par l'inclusion graduelle de la société civile et des publics aux nouveaux modes de gouvernance (coalitions dynamiques, fora). Cela passe aussi par une révision du rôle des autorités de régulation, souvent découpées entre commissions des médias audiovisuels d'une part et commission des médias numériques ou des télécoms d'autre part, qu'il s'agit de réunir en une seule entité ou à défaut d'aligner en termes de cohérence politique.<sup>31</sup>

### III.2.4 Education aux médias, à l'information et au numérique : savoir-devenir

La société et l'école s'accordent généralement à décrire quatre grands domaines éducatifs : le savoir et le savoir-faire, l'être et le savoir-être. Face à ces états quasi-ontologiques, physiques tout autant que psychiques, il s'agit de trouver les moyens pédagogiques permettant d'atteindre la situation de savoir et d'être optimal pour l'apprenant. Ces états, —ou modes de faire et d'être du sujet—, ont été définis au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, pour répondre à une vision de l'école moderniste et centrée sur la transmission et l'instruction. Ils nécessitent d'être enrichis au cours du 21<sup>ème</sup> siècle, pour répondre à une vision de l'école cybériste et centrée sur la cognition et la construction, voire la co-construction, autour de l'apprentissage et la pédagogie du projet de l'apprenant. Outre l'idée d'un apprentissage à travers la réalisation d'une production concrète, dans projet il y a l'idée de projection dans l'avenir, ce qui suggère l'ajout de deux domaines nouveaux, le devenir et le « savoir-devenir ». Ils préparent à faire face à une ère cybériste caractérisée par l'ouverture de nombreuses opportunités d'évolution augmentées par le biais des réseaux numériques, dans l'école et hors l'école.

Le savoir-devenir n'est pas que de type prédictif ou projectif, il se sculpte et se modifie

tout au long de la vie. Il se caractérise par des activités finalisées et des compétences et habiletés d'un ordre complexe qui peuvent reprendre les usages des utilisateurs, enrichis des affordances du numérique : mise à jour de soi, modélisation ludique, aspirations réorientées et engagement citoyen. Il vise à inscrire l'apprenant dans le contexte actuel de construction du développement humain, appuyé sur les TIC et les cultures de l'information, le « développement numérique durable ».

Le savoir-devenir vise à combattre l'illectronisme pour favoriser la création de contenus inédits plus encore que l'agrégation et la curation. Il s'appuie sur la translittératie, la nouvelle forme d'alphabetisation nécessaire pour maîtriser la convergence entre l'éducation aux médias, à l'information et à l'informatique dans la situation d'écran-navette (broadcast et broadband). La translittératie englobe les trois sens de l'Information comme actualité (en relation à la presse et aux médias pré-numériques), comme document (sécable, modifiable, mixable, en relation aux médias numériques, réseaux sociaux, mobile...) et comme donnée (en relation aux usages sociaux, professionnels et cognitifs du Web 2.0). Elle va au-delà du programme actuelle de l'UNESCO, MIL (Media and Information Literacy) pour intégrer la nécessité de pouvoir computer. Elle se situe à deux niveaux, pour appréhender la complexité des modes d'interaction numériques :

- 1- l'agencement multi-médias qui impose d'être capable de lire, écrire et computer avec tous les outils à disposition (de l'écrit à l'image, du livre au wiki) ;
- 2- la maîtrise multi-domaines qui exige d'être capable de chercher, évaluer, tester, valider, modifier l'information selon ses contextes d'usage pertinents.<sup>32</sup>

31 - H. Sousa (ed). *Media regulatory bodies in Europe*, Braga: Minho, 2012 (ebook).

32 - E. Delamotte, V. Liquète, D. Frau-Meigs, « La translittératie dans les cultures de l'information : supports, contextes et modalités », *Spirale* 53 (2013).

Elle doit être mise en lien étroit avec les droits de l'homme (liberté d'expression, dignité, vie privée, éducation, participation), pour favoriser la diversité culturelle et permettre la valorisation des pratiques curatoriales nouvelles sans négliger les pratiques de conservation plus anciennes (préservation, restauration...). Elle peut bénéficier des avancées actuelles dans l'éducation connectée, que ce soit par la mise à disposition de Ressources Educatives Libres (REL) ou encore de cours ouverts massivement en ligne (MOOC).

En conclusion, les deux stratégies, par la Convention et par-delà la Convention ne sont pas mutuellement exclusives. Elles impliquent la mobilisation de tous les acteurs de la culture sur l'urgence de la gouvernance de la diversité 2.0 pour préserver les gains pré-numériques en termes de droits et libertés. Elles supposent une grande vigilance dans les années à venir pour assurer l'équilibre entre intérêts publics et intérêt commerciaux et promouvoir la démocratisation de l'accès et de l'usage des contenus culturels.



# *Annexes*



**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI  
MOHAMMED VI**

**Journées internationales de la HACA  
sur la diversité**

**En collaboration avec le Réseau international des  
chaires UNESCO en communication (ORBICOM)**

*Centre de conférence Mohammed VI, Skhirat  
24-25 et 26 Mai 2013*

*- Plate forme -*

**Diversité culturelle et linguistique**

- *Richesse et liberté*
- *Régulation et créativité*

L'objectif de ces journées est de permettre à notre institution, conseillers, directeurs et cadres, de fixer des repères et d'approcher des modèles, tant au niveau des expertises et recommandations au plan international (notamment de l'Unesco), organisation initiatrice de la convention de 2005<sup>1</sup>, qu'au niveau d'expériences pratiques propres à certains contextes régionaux ou nationaux. Un éclairage indispensable comme préalable à une réflexion nationale sur la diversité et ses enjeux de régulation et de promotion, en adéquation avec les dispositions constitutionnelles du Maroc et ce qu'elles induisent comme nouvelles missions à cet égard pour la HACA, en plus de celles qui lui incombent depuis sa création sur le même registre.

À l'horizon donc de se munir, à terme, de nouvelles normes et outils à des fins d'une régulation moderne et promotionnelle de la diversité culturelle et linguistique au Maroc, toutes les potentialités de la HACA, avec la diversité de leurs responsabilités et capacités respectives, profiteront de ces journées pour adosser leurs efforts à venir sur la scène nationale, à ce « benchmarking » « on line », en direct, débattant directement, pendant deux jours à Rabat, avec près d'une trentaine d'experts et de chercheurs, à la renommée internationale bien établie dans les enceintes universitaires et onusiennes, offrant une diversité enrichissante d'approches, de théories, d'expériences vécues dans divers pays de tous les continents : Amérique du Nord, Amérique Centrale et du Sud, Europe, Afrique, Asie et l'Australie.

La réunion de tous ces horizons de diversité humaine, d'approches, d'expertises et d'expériences, nourrira trois grands registres ou grandes séquences de réflexion et d'inspiration.

- Séquence I : Concepts, principes et champs de la diversité ;
- Séquence II : Médias et leurs enjeux de diversité, Internet y compris ;
- Séquence III : Diversité, régulation, indicateurs, certifications.

---

<sup>1</sup> - Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Paris, 20 Octobre 2005

**UNDER THE HIGH PATRONAGE OF HIS MAJESTY THE KING  
MOHAMMED VI**

**HACA's International Days on Diversity  
In collaboration with ORBICOM, Network of  
UNESCO Chairs in Communication**

*Mohammed VI Conference Center, Skhirat*

*May 24-25 and 26, 2013*

*- Plat form -*

**Cultural and linguistic diversity**

- *Richness and freedom*
- *Regulation and creativity*

These international days aim at enabling our institution, in its whole, to define road marks and approach models, in terms of expertise and recommendations at the international level (especially UNESCO, the organization which initiated the 2005 Convention<sup>1</sup>) and also in terms of practical experiences inherent to some regional and national contexts...a necessary step to shed light as a prerequisite of any national reflection on diversity and its regulatory and promotional stakes, in accordance with Morocco's constitutional provisions and resulting missions for the HACA, besides those it performs since its creation.

In the foresight of adopting new standards and tools for regulatory purposes in order to promote cultural and linguistic diversity in Morocco, all the potentialities of HACA, with all the diversity of their responsibilities and capacities, will benefit from these days to anchor their coming efforts on national scale to this "on line and live benchmarking", debating openly for two days in Rabat, with almost thirty sound experts and researchers internationally known in universities and UN organizations, presenting an enriching the diversity of approaches, theories, experiences lived in diverse countries from all continents: North America, Central and South America, Europe, Africa, Asia and Australia.

The gathering of all these horizons from diverse humanity, approaches, expertise and experiences will nurture three major registers or sequences of reflection and inspiration

- Sequence I : Concepts, principles and fields of diversity ;
- Sequence II : media and stakes of diversity, including the internet ;
- Sequence III: Diversity, regulation, indicators, certifications.

---

1 - UNESCO convention on the protection and promotion of the diversity of cultural expressions, Paris, October 20, 2005

**BAJO EL ALTO PATROCINIO DE SU MAJESTAD EL REY  
MOHAMMED VI**

**Días internacionales de la HACA sobre la diversidad  
Con la colaboración de ORBICOM, la red  
internacional  
de Cátedras de la UNESCO en Comunicación**

*Centro de Conferencias Mohammed VI, Skhirat  
24-25 y 26 de Mayo 2013*

*- Plata forma -*

**Diversidad cultural y lingüística**

- *Riqueza y libertad*
- *Regulación y creatividad*

Estos días internacionales tienen como objetivo permitir a nuestra entera institución de definir señales y de acercarse a enfoques, en materia de maestría y de recomendaciones al nivel internacional (especialmente la UNESCO, la organización iniciadora de la convención de 2005<sup>1</sup>) y también en materia de experiencias prácticas inherentes a algunos contextos regionales y nacionales... un paso necesario para arrojar luz sobre este tema, como requisito previo a cualquier reflexión nacional sobre la diversidad y sus desafíos de regulación y de promoción, de acuerdo con las disposiciones constitucionales de Marruecos y con las nuevas misiones de la HACA vinculadas a la diversidad.

En la perspectiva de adoptar nuevos estándares y herramientas para una regulación moderna capaz de promover la diversidad cultural y lingüística en Marruecos, todas las potencialidades de la HACA, con toda la diversidad de sus responsabilidades y capacidades, beneficiarán de estos días internacionales para anclar sus esfuerzos ulteriores al nivel nacional a este “ benchmarking en directo”, discutiendo abiertamente durante dos días en Rabat, con casi treinta expertos e investigadores internacionalmente afamados en las universidades y las organizaciones de la O.N.U, presentando una diversidad de enfoques, teorías, experiencias de diversos países de todos los continentes: Norteamérica, América Central y Suramérica, Europa, África, Asia y Australia.

La reunión de todos estos diversos horizontes de humanidad, de enfoques, de maestría y de experiencias arraigará tres importantes registros o secuencias de reflexión y de inspiración

- Secuencia I: Conceptos, principios y campos de la diversidad;
- Secuencia II: Medios y desafíos de la diversidad, incluyendo el internet;
- Secuencia III: Diversidad, regulación; indicadores, certificaciones.

---

1 - Convención de la UNESCO sobre la protección y la promoción de la diversidad de expresiones culturales, París, 20 de octubre 2005

## **Communiqué de presse**

# **la HACA organise en partenariat avec L'UNESCO les Journées internationales sur la Diversité**

**Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu le glorifie, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), organise au Centre de Conférence Mohammed VI à Skhirat, les 24, 25 et 26 mai 2013, en partenariat avec le Réseau international des chaires UNESCO en communication (ORBICOM), les Journées Internationales sur « *Diversité culturelle et linguistique, Richesse et liberté, Régulation et créativité* ».

Cette manifestation a pour objectif de mener une réflexion commune sur les différentes approches de gestion de la diversité avec ses multiples références et modèles, son apport dans les contenus des médias ainsi que les mécanismes pratiques et les expériences vécues à cet égard. Elle sera également une occasion pour découvrir quelques expertises et recommandations au plan international ainsi qu'au niveau d'expériences pratiques propres à certains contextes régionaux ou nationaux.

Prendront part à ce séminaire près d'une trentaine d'experts et de chercheurs, à la renommée internationale bien établie dans les enceintes universitaires et onusiennes, offrant une diversité enrichissante d'approches, de théories, d'expériences dans divers pays de tous les continents : Amérique du Nord, Amérique Centrale et du Sud, Europe, Afrique, Asie et l'Australie.

Le programme général du séminaire prévoit trois séquences principales, à savoir, « Concepts, principes et champs de la diversité », « Médias et leurs enjeux de diversité, Internet y compris » et « Diversité, régulation, indicateurs, certifications ».

Grâce à sa dimension intellectuelle et scientifique, ce séminaire a une double importance. Il présente une occasion propice de découverte des horizons de diversité humaine, d'approches, d'expertises et d'expériences, mais il offre également un éclairage indispensable comme préalable à une réflexion nationale sur la diversité culturelle et linguistique et ses enjeux de régulation et de promotion, conformément aux nouvelles orientations et obligations constitutionnelles afin d'instaurer un cadre normatif et opérationnel moderne contribuant à la consolidation du rôle des médias audiovisuels, à la promotion de la diversité de la société marocaine, à la garantie de sa cohésion et à la consécration des acquis de son ouverture sur l'Autre.

## **Press release**

# **HACA and UNESCO organize the International Days on Diversity**

**Under the High Patronage of His Majesty the King Mohammed VI**, the High Authority for Audiovisual Communication (HACA), organize, on May 24, 25 and 26, 2013, at the Mohammed VI Conference Center in Skhirat, in partnership with the International Network of UNESCO Chairs in Communication (ORBICOM), the International Days on « *Cultural and linguistic diversity, Richness and freedom, Regulation and creativity* ».

This meeting aims at leading a common reflection on different approaches of managing diversity with its multiple references and models, its input in media contents and also the related practical mechanisms and experiences. It will be an opportunity to discover some expertise and recommendations at the international level, besides practical experiences inherent to some regional and national contexts.

About thirty sound experts and researchers will take part in this seminar. Internationally known in universities and UN organizations, they will present an enriching diversity of approaches, theories, experiences lived in diverse countries from all continents: North America, Central and South America, Europe, Africa, Asia and Australia.

The agenda forecasts three major sequences, namely “Concepts, principles and fields of diversity”, “Media and stakes of diversity, including the internet”, “Diversity, regulation, indicators, certifications”.

Thanks to its intellectual and scientific dimension, this colloquium is of double importance. It offers a conducive occasion to discover new horizons from diverse humanity, approaches, expertise and experiences, and to shed light on the topic as a prerequisite of any national reflection on diversity and its regulatory and promotional stakes, in accordance with the new constitutional orientations and commitments, in order to implement a modern normative and operational framework likely to contribute to reinforcement of the audiovisual media role, the promotion of the diversity of the Moroccan society, the guarantee of its cohesion and the quintessence of its opening on the Other.

## **Comunicado de prensa HACA y UNESCO organizan los días internacionales sobre la diversidad**

**Bajo el alto patrocinio de su Majestad el Rey Mohammed VI**, la Alta Autoridad de la Comunicación Audiovisual (HACA), organiza, los 24, 25 y 26 de Mayo 2013, en el Centro de Conferencia Mohammed VI en Skhirat, con la colaboración de la Red Internacional de Cátedras de la UNESCO en Comunicación (ORBICOM), los días internacionales sobre la *«diversidad cultural y lingüística, riqueza y libertad, regulación y creatividad»*.

Esta reunión tiene como objetivo conducir una reflexión común sobre los diversos enfoques de la diversidad con sus múltiples referencias y modelos, su aportación en el contenido de los medios y también los mecanismos y las experiencias prácticas relacionados con este tema. Este coloquio será una oportunidad de descubrir maestrías y recomendaciones al nivel internacional, además de experiencias prácticas inherentes a algunos contextos regionales y nacionales.

Treinta expertos e investigadores participarán en este seminario. Estos conferenciantes, internacionalmente afamados en universidades y organizaciones de la O.N.U, presentarán una diversidad que enriquece enfoques, teorías, experiencias de diversos países de todos los continentes: Norteamérica, América Central y Suramérica, Europa, África, Asia y Australia.

El orden del día augura tres importantes secuencias, a saber los «conceptos, principios y campos de la diversidad», los «medios y desafíos de la diversidad, incluyendo el Internet», «diversidad, regulación; indicadores, certificaciones».

Gracias a su dimensión intelectual y científica, la importancia de este coloquio es doble, porque ofrece una ocasión conducente para descubrir diversos horizontes de humanidad, enfoques, maestría y experiencias, y para arrojar luz sobre este tema como requisito previo a cualquier reflexión nacional sobre la diversidad y sus desafíos de regulación y de promoción, de acuerdo con las nuevas orientaciones y obligaciones constitucionales, para un contexto normativo y operacional moderno capaz de contribuir a la consolidación de la misión de los medios audiovisuales, a la promoción de la diversidad de la sociedad marroquí, a la garantía de su cohesión y a la consagración de su apertura al Otro.

**ROYAUME DU MAROC**  
**CONSTITUTION JUILLET 2011**

**Preambule**

« ....Etat musulman souverain, attaché à son unité nationale et à son intégrité territoriale, le Royaume du Maroc entend préserver, dans sa plénitude et sa diversité, son identité nationale une et indivisible. Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen. La prééminence accordée à la religion musulmane dans ce référentiel national va de pair avec l'attachement du peuple marocain aux valeurs d'ouverture, de modération, de tolérance et de dialogue pour la compréhension mutuelle entre toutes les cultures et les civilisations du monde.... »

**KINGDOM OF MOROCCO  
CONSTITUTION JULY 2011**

**Preamble**

« .....A sovereign Muslim State, attached to its national unity and to its territorial integrity, the Kingdom of Morocco intends to preserve, in its plentitude and its diversity, its one and indivisible national identity. Its unity, is forged by the convergence of its Arab-Islamist, Berber [*amazighe*] and Saharan-Hasanic [*saharo-hassanie*] components, nourished and enriched by its African, Andalusian, Hebraic and Mediterranean influences. The preeminence accorded to the Muslim religion in the national reference is consistent with the attachment of the Moroccan people to the values of openness, of moderation, of tolerance and of dialog for mutual understanding between all the cultures and the civilizations of the world..... »

**REINO DE MARRUECOS  
CONSTITUCIÓN JULIO 2011**

**Preámbulo**

« .....Estado musulmán soberano, el Reino de Marruecos se aferra a su unidad nacional e integridad territorial, preservando la cohesión de todos los elementos de su identidad nacional unitaria en la que se funden los componentes árabe musulmán, amazig y sahariano hasaní, enriquecidos por sus afluentes africano, andalusí, hebreo y mediterráneo. Por otra parte, la preeminencia otorgada a la religión musulmana en el referencial nacional va emparejada con el apego del pueblo marroquí a los valores de apertura, moderación, tolerancia, diálogo y entendimiento recíproco entre todas las culturas y civilizaciones humanas..... »

**EN QUELQUES MOTS ...  
IN A FEW WORDS ...  
EN ALGUNAS PALABRAS ...**

**HACA**

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle est ainsi instituée par le Dahir n°1-02-212 du 31 août 2002. Il s'agit d'une institution particulière qui présente toutes les garanties d'impartialité, de neutralité et d'autorité morale, technique et juridique pour réguler le secteur de la communication audiovisuelle, public et privé. Elle est placée à cet effet sous la protection tutélaire de Sa Majesté le Roi, la mettant ainsi à l'abri des pressions de nature à entraver l'impartialité qu'exige sa mission de régulation. Sa mission première est de veiller au respect des principes du pluralisme, de la diversité et de la liberté d'expression dans le secteur de la communication audiovisuelle, dans le respect des valeurs civilisationnelles fondamentales et des lois du Royaume.

The High Authority for Audiovisual Communication is instituted by Dahir n°1-02-212 issued on August 31, 2002. It is a particular institution which presents all the guarantees of impartiality, neutrality as well as the moral, technical and legal power to control the public and private audiovisual communication sector. For this purpose, it is placed under the protection of His Majesty the King, thus putting it at the shelter of pressures likely to block the impartiality required by its regulatory mission. Its major mission is to watch for the respect of the principles of pluralism, diversity and freedom of expression in the audiovisual communication sector, in conformity with the fundamental civic values and the laws of the Kingdom.

La Alta Autoridad de la Comunicación Audiovisual fue instituida por Dahir n°1-02-212 del 31 de agosto de 2002. Es una institución particular que presenta todas las garantías de imparcialidad, neutralidad y también de autoridad moral, técnica y legal para controlar el sector público y privado de la comunicación audiovisual. Por este motivo, está colocada bajo la protección de su Majestad el Rey, alejándola así de presiones que pueden bloquear la imparcialidad requerida por su misión reguladora. Su primera misión es vigilar al respecto de los principios de pluralismo, diversidad y libertad de la expresión en el sector de la comunicación audiovisual, respetando los valores cívicos fundamentales y las leyes del Reino.

**EN QUELQUES MOTS ...  
IN A FEW WORDS ...  
EN ALGUNAS PALABRAS ...**

## **Orbicom**

Créé conjointement en 1994 par l'UNESCO et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Orbicom est un réseau de 250 membres associés et de 30 chaires UNESCO en communication, présent dans toutes les régions du monde. Orbicom compte actuellement des chaires en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, au Brésil, en Bulgarie, au Canada, au Chili, en Chine, en Colombie, en Croatie, au Danemark. Aux Émirats arabes unis, en Espagne, aux États-Unis, en France, au Guatemala, en Georgie, au Kazakhstan, en Lituanie, au Maroc, au Mexique, au Pérou, en République Dominicaine, en Russie et en Uruguay. Chacune de ces chaires regroupe une élite d'experts en communication provenant des secteurs privés et publics. Cette collaboration Internationale de scientifiques, de hauts dirigeants d'entreprises, de consultants en politiques, et de spécialistes des médias, fait d'Orbicom un réseau unique et constitue une approche véritablement multidisciplinaire pour la promotion du développement de communications.

Created jointly in 1994 by the UNESCO and the Quebec University in Montreal (UQAM), Orbicom is a network of 250 associate members and 30 UNESCO communication chairs, present in all the areas of the world. Orbicom currently has chairs in South Africa, Germany, Australia, Brazil, Bulgaria, Canada, Chile, China, Colombia, Croatia, Denmark, the United Arab Emirates, Spain, the United States, France, Guatemala, Georgia, Kazakhstan, Lithuania, Morocco, Mexico, Peru, the Dominican Republic, Russia and Uruguay. Each of these chairs gathers a selection of communication experts from both the private and public sectors. This International collaboration of scientists, top managers of corporations, consultants in policies and media specialists, makes of Orbicom a matchless network and constitutes a truly multidisciplinary approach for the promotion and the development of communications.

Creado en 1994 conjuntamente por la UNESCO y la Universidad de Quebec en Montreal (UQAM), Orbicom es una red de 250 miembros asociados y 30 sillas en comunicación de la UNESCO, presente en todas las zonas del mundo. Orbicom tiene actualmente sillas en Suráfrica, Alemania, Australia, Brasil, Bulgaria, Canadá, Chile, China, Colombia, Croacia, Dinamarca, los emiratos árabes unidos, España, los Estados Unidos, Francia, Guatemala, Georgia, Kazakstán, Lituania, Marruecos, México, Perú, la República Dominicana, Rusia y Uruguay. Cada una de estas sillas recolecta un florilegio de expertos en comunicación del sector privado y también público. Esta colaboración internacional de científicos, de dirigentes de compañías, consultores en políticas y especialistas en medios de comunicación, hace de Orbicom una red incomparable y constituye un acercamiento verdaderamente multidisciplinario para la promoción y el desarrollo de comunicaciones.

## A propos de l'UNESCO

**En 1945**, la création de l'UNESCO répond à une conviction forte des nations marquées par deux conflits mondiaux en moins d'une génération : les accords économiques et politiques ne peuvent suffire à construire une paix durable. Celle-ci doit s'établir sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.

L'UNESCO s'attache à construire entre les nations des réseaux qui rendent cette solidarité possible :

- ✓ En se mobilisant pour que chaque enfant, fille ou garçon, ait accès à une éducation de qualité, comme droit humain fondamental et condition du développement humain.
- ✓ En favorisant le dialogue interculturel par la protection du patrimoine et la mise en valeur de la diversité culturelle. L'UNESCO a notamment inventé la notion de Patrimoine mondial pour protéger les sites de valeur exceptionnelle universelle.
- ✓ En développant des projets de coopération scientifique – systèmes d'alerte précoce aux tsunamis, gestion des eaux transfrontalières – qui renforcent les liens entre les nations et les sociétés.
- ✓ En veillant à la protection de la liberté d'expression, comme une condition essentielle de la démocratie, du développement et de la dignité humaine.

**Aujourd'hui**, le message de l'UNESCO revêt une importance accrue. Nous devons mettre en œuvre des politiques mieux intégrées, capables d'aborder les dimensions sociales, environnementales et économiques du développement durable ensemble. La réflexion contemporaine sur la « durabilité » du développement reprend à son compte l'intuition fondatrice de l'Organisation et son rôle s'en trouve naturellement renforcé :

- ✓ Dans un monde globalisé, où les sociétés sont interconnectées et métissées, le dialogue interculturel est une nécessité vitale, pour mieux vivre ensemble dans notre diversité.
- ✓ Dans un monde incertain, l'avenir des nations ne dépend pas seulement de leur capital économique ou de leurs ressources naturelles, mais de notre capacité collective à comprendre et anticiper les mutations de l'environnement, par l'éducation, la recherche scientifique, le partage des savoirs.
- ✓ Dans un monde instable, marqué par des mouvements d'ouverture démocratique, l'émergence de nouvelles puissances économiques et de sociétés fragilisées par des facteurs de stress multiples, les tissus éducatifs, scientifiques, culturels et le respect des droits fondamentaux sont garants de la résilience et de la stabilité des sociétés.
- ✓ Face à l'émergence d'une économie créative et des sociétés du savoir, et l'essor d'internet, la participation active de chacun au nouvel espace public mondial est une condition de la paix et du développement.

L'UNESCO est connue pour être l'organisation « intellectuelle » des Nations Unies. À l'heure où le monde cherche des voies nouvelles pour construire la paix et le développement durable, nous devons compter sur le pouvoir de l'intelligence à innover, à élargir nos horizons pour faire vivre l'espoir d'un nouvel humanisme. L'UNESCO existe pour donner à cette intelligence les moyens de se développer, car c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent s'élever les défenses de la paix, et les conditions du développement durable.

## Introducing UNESCO

**In 1945**, UNESCO was created in order to respond to the firm belief of nations, forged by two world wars in less than a generation that political and economic agreements are not enough to build a lasting peace. Peace must be established on the basis of humanity's moral and intellectual solidarity.

UNESCO strives to build networks among nations that enable this kind of solidarity, by:

- Mobilizing for education: so that every child, boy or girl, has access to quality education as a fundamental human right and as a prerequisite for human development.
- Building intercultural understanding: through protection of heritage and support for cultural diversity. UNESCO created the idea of World Heritage to protect sites of outstanding universal value.
- Pursuing scientific cooperation: such as early warning systems for tsunamis or trans-boundary water management agreements, to strengthen ties between nations and societies.
- Protecting freedom of expression: an essential condition for democracy, development and human dignity.

**Today**, UNESCO's message has never been more important. We must create holistic policies that are capable of addressing the social, environmental and economic dimensions of sustainable development. This new thinking on sustainable development reaffirms the founding principles of the Organization and enhances its role:

- In a globalized world with interconnected societies, intercultural dialogue is vital if we are to live together while acknowledging our diversity.
- In an uncertain world, the future of nations depends not only on their economic capital or natural resources, but on their collective ability to understand and anticipate changes in the environment - through education, scientific research and the sharing of knowledge.
- In an unstable world - marked by fledgling democratic movements, the emergence of new economic powers and societies weakened by multiple stress factors – the educational, scientific and cultural fabric of societies – along with respect for fundamental rights - guarantees their resilience and stability.
- In a connected world - with the emergence of the creative economy and knowledge societies, along with the dominance of the Internet, the full participation of everyone in the new global public space is a prerequisite for peace and development.

UNESCO is known as the «intellectual» agency of the United Nations. At a time when the world is looking for new ways to build peace and sustainable development, people must rely on the power of intelligence to innovate, expand their horizons and sustain the hope of a new humanism. UNESCO exists to bring this creative intelligence to life; for it is in the minds of men and women that the defenses of peace and the conditions for sustainable development must be built.

## Sobre la UNESCO

En 1945, la UNESCO fue creada para responder a la creencia firme de naciones, forjada por dos guerras mundiales en menos de una generación que los acuerdos políticos y económicos no son suficientes para construir una paz duradera. La paz se debe establecerse sobre la solidaridad moral e intelectual de la humanidad.

La UNESCO se esfuerza a construir redes entre las naciones que permiten esta clase de solidaridad, cerca a :

- La movilización para la educación: de modo que cada niño, muchacho o muchacha, tenga acceso a una educación de calidad como derecho humano fundamental y como requisito previo para el desarrollo humano.
- El dialogo intercultural constructivo: con la protección del patrimonio y la ayuda a la diversidad cultural. La UNESCO creó la idea del Patrimonio del Mundo para proteger sitios de valor universal excepcional.
- El desarrollo de la cooperación científica: por ejemplo los sistemas de detección temprana para los tsunamis o los acuerdos transfronterizos de gerencia del agua, para consolidar la colaboración entre las naciones y las sociedades.
- La protección de la libertad de expresión: una condición esencial para la democracia, el desarrollo y la dignidad humana.

Hoy, el mensaje de la UNESCO nunca ha sido más importante. Debemos crear políticas holísticas que son capaces de tratar las dimensiones sociales, ambientales y económicas del desarrollo sostenible. Este nuevo pensamiento en el desarrollo sostenible reafirma los principios de fundación de la organización y realza su papel:

- En un mundo globalizado con sociedades interconectadas, el diálogo intercultural es vital si debemos vivir juntos mientras que se reconoce nuestra diversidad.
- En un mundo incierto, el futuro de naciones depende no solamente de sus recursos naturales o capitales económicos, pero de su capacidad colectiva de entender y de anticipar cambios en el ambiente - con la educación, la investigación científica y el comparte del conocimiento.
- En un mundo inestable - marcado por los movimientos democráticos novatos, la aparición de nuevos poderes económicos y sociedades debilitadas por factores múltiples de tensión – la tela educativa, científica y cultural de sociedades – junto al respecto de los derechos fundamentales - garantiza su resistencia y estabilidad.
- En un mundo conectado - con la aparición de la economía creativa y de las sociedades del conocimiento, y la dominación del Internet, la participación completa de cada uno en el nuevo espacio público global es un requisito previo para la paz y el desarrollo.

La UNESCO es conocida para ser la agencia «intelectual» de los Naciones Unidas. En un momento en que el mundo está buscando nuevas maneras de construir la paz y el desarrollo sostenible, la gente debe confiar en la capacidad de la inteligencia para innovar, ampliar sus horizontes y sostener la esperanza de un nuevo humanismo. La UNESCO existe para traer esta inteligencia creativa a la vida; porque la defensa de la paz y las condiciones para el desarrollo sostenible deben ser construidas en las mentes de hombres y mujeres